



**HAL**  
open science

# Les Yanomami du Brésil : géographie d'un territoire Amérindien

François-Michel Le Tourneau

► **To cite this version:**

François-Michel Le Tourneau. Les Yanomami du Brésil : géographie d'un territoire Amérindien. 2012.  
halshs-00326330

**HAL Id: halshs-00326330**

**<https://shs.hal.science/halshs-00326330>**

Preprint submitted on 2 Oct 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Les Yanomami du Brésil :  
géographie d'un territoire amérindien**

**François-Michel Le Tourneau**



## Table des Matières :

Table des Matières : .....	3
Table des cartes .....	7
Table des photos .....	8
Table des graphiques .....	8
Table des tableaux .....	9
<b>Préface : pourquoi la Terre Indigène Yanomami ? .....</b>	<b>11</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>15</b>
I Le cadre théorique .....	15
1. l'objet .....	15
2. la problématique .....	16
3. la méthode.....	18
II Le cadre géographique .....	21
1. Le relief.....	21
2. Climat et hydrographie.....	24
3. La végétation.....	25
III Le cadre culturel : les Yanomami .....	26
1. Une subsistance tirée de la forêt et des jardins.....	26
2. Organisation politique et sociale des villages.....	29
3. Relations intercommunautaires.....	32
<b>Première partie : la découverte d'un peuple.....</b>	<b>33</b>
<b>Chapitre 1 : premières apparitions et premiers contacts .....</b>	<b>35</b>
I Premières apparitions.....	35
1. 1750-1850 : la période des reconnaissances .....	35
2. La première commission mixte et l'expédition de Francisco Araujo .....	39
3. Grands voyageurs, militaires et ethnologues de la première moitié du XXe siècle.....	40
II La commission des limites et l'exploration systématique de la frontière.....	42
1. 1938-1960 : exploration systématique de la frontière .....	42
2. Des informations ethnographiques importantes.....	45
3. Guides, spectateurs ou pillards : les contacts entre la CBDL et les Yanomami.....	46
4. Le SPI à la remorque.....	48
III Une ethnie en expansion.....	50
1. XVIIIe et XIXe siècle : une présence timide au Brésil .....	50
2. L'expansion Yanomami jusqu'aux années 1950.....	51
3. Causes et conséquences des mouvements de la population Yanomami .....	54
4. Le contact avec la frontière extractiviste.....	56
5. Le « choc microbien » et ses conséquences dans le territoire Yanomami.....	59
CONCLUSION : territoire mythique et tentatives de pénétration .....	60
<b>Chapitre 2 : le début du contact permanent et son impact.....</b>	<b>63</b>
I Les missions, points de contact et bases des premières études .....	63
1. La MEVA et le triptyque FAB/Missions/Indiens.....	63
2. Les autres missions protestantes .....	67
3. Les missions catholiques.....	69
4. Les effets de l'installation des missions .....	71
5. L'influence religieuse en échec .....	73
6. Etudes anthropologiques, linguistiques ou génétiques .....	75
II La route Perimetral Norte et ses effets.....	76
1. La Perimetral Norte : une deuxième transamazonienne.....	76
2. Les conséquences du chantier sur les Yanomami.....	80
3. Le projet Yanoama, une initiative originale rapidement arrêtée.....	84
III Invasions minières et avancée de la pression aux frontières .....	85
1. L'invasion des garimpeiros à Surucucus .....	86

2. Projets fonciers dans l'est du territoire Yanomami.....	89
3. Conséquences pour le peuplement Yanomami.....	91
4. La montée en puissance de la FUNAI dans la région Yanomami.....	92
CONCLUSION : le territoire yanomami révélé.....	95
<b>Deuxième partie : quel territoire pour les Yanomami ?.....</b>	<b>97</b>
<b>Chapitre 3 : les premiers projets d'aire préservée.....</b>	<b>99</b>
I Des projets de l'Eglise aux décrets de 1977.....	99
1. De nombreuses propositions en dehors des organes officiels.....	99
2. Les décrets de 1977-78.....	102
3. Localiser les villages, un enjeu majeur.....	103
II L'apparition de la CCPY.....	106
1. La fondation de la CCPY.....	106
2. Le projet de « Parc Yanomami ».....	108
3. Actions sur le terrain.....	111
4. Campagnes via les organismes internationaux.....	114
III Vers une délimitation rapide ?.....	116
1. La proposition FUNAI de 1980 et les attermolements du gouvernement.....	117
2. De la « zone interdite » de 1982 au projet FUNAI de 1984.....	118
3. Sur le terrain, un dispositif de contrôle peu efficace et des difficultés sur le plan sanitaire.....	121
CONCLUSION : si proche du dénouement.....	123
<b>Chapitre 4 : ruée vers l'or.....</b>	<b>125</b>
I 1982-1985 : les prémisses.....	125
1. Hausse du cours de l'or et crise économique : un contexte favorable à l'orpaillage.....	125
2. Premières passes d'armes.....	127
3. Santa Rosa, la répétition générale.....	131
4. Tentatives de coup de force à Surucucus et invasion de fait à Paapiú.....	133
II Et le Calha Norte ouvrit la porte.....	137
1. Rhétorique anti-indigène au sommet de l'Etat.....	137
2. Le projet Calha Norte.....	139
3. Les chantiers du Calha Norte et les Yanomami : l'exemple de Surucucus.....	141
4. Questions autour de l'agrandissement de la piste de Paapiú.....	143
III L'invasion généralisée.....	145
1. Prolifération des pistes et des placers.....	145
2. La vie dans les placers.....	151
3. (In ?)organisation politique des garimpeiros.....	155
CONCLUSION : un territoire retourné.....	159
<b>Chapitre 5 : démembrement du territoire et « ethnocide ».....</b>	<b>161</b>
I. Complice ou dépassé, le gouvernement fédéral couvre l'invasion.....	161
1. L'expulsion des ONG : un compromis avec le pouvoir local.....	162
2. Une inaction suspecte.....	165
3. Discussions et pantomimes à Brasília.....	167
4. « Far West aérien » et « Viet-Nam Yanomami » : l'Etat absent de la zone Yanomami.....	169
II. Les décrets de 1989 : une solution en trompe l'œil.....	170
1. Un nouveau recensement, qui ne sera pas pris en compte.....	171
2. Un territoire réduit à 19 îles.....	174
3. Des justifications peu convaincantes.....	176
III. Dans les villages Yanomami : la tragédie.....	177
1. Régions envahies et régions préservées.....	178
2. Des conséquences sanitaires désastreuses.....	181
3. Résistances ou alliances paradoxales : les réactions des Yanomami face à l'invasion.....	185
CONCLUSION : un territoire virtuellement disparu.....	189
<b>Chapitre 6 : une victoire symbolique.....</b>	<b>191</b>
I L'intervention du pouvoir judiciaire.....	191
1. Un banc d'essai pour la nouvelle Constitution.....	191
2. Le gouvernement condamné.....	193
3. Dernières manœuvres : les réserves d'orpaillage.....	195
II Le « génocide » yanomami gagne un écho international.....	199

1. Difficultés à faire pression sur le Brésil via les grands organismes internationaux .....	199
2. Des actions plus efficaces via la pression des ONG.....	201
3. Au Brésil, le renfort de l'Ação pela cidadania.....	203
4. Une campagne gagnant plus de force fin 1989.....	205
III Un long épilogue.....	206
1. Collor et l'opération Selva Livre : entre volontarisme, propagande et impréparation .....	206
2. Deux ans pour expulser presque tous les intrus.....	209
3. Missions sanitaires d'urgence : faire face à l'héritage du garimpo.....	211
4. Passes d'armes sur le thème de « l'internationalisation de l'Amazonie ».....	215
5. Le gouvernement Collor tranche en faveur d'un territoire de 9,4 millions d'hectares.....	218
CONCLUSION : un territoire désormais légal.....	221
<b>Troisième partie : Nouveaux défis.....</b>	<b>223</b>
<b>Chapitre 7 : un territoire mieux défini, mieux défendu mais toujours mal contrôlé.....</b>	<b>225</b>
I Orpaillage en bruit de fond, « génocide » à Haximu .....	225
1. Des invasions importantes tout au long des années 1990.....	225
2. Un massacre qui gagne immédiatement une immense importance médiatique.....	228
3. Lignes de fracture politique autour de Haximu.....	230
4. Le premier génocide reconnu par le Brésil.....	233
II Des contestations politiques qui vont en s'affaiblissant .....	234
1. Les tentatives pour abroger le territoire Yanomami.....	235
2. La question minière toujours au cœur des débats .....	237
3. La justice tranche le cas d'Ajarani.....	239
III Continuité de l'intérêt international pour les Yanomami, transformation de l'action des ONG .....	241
1. Les Yanomami restent au cœur d'un intérêt international.....	241
2. La CCPY se transforme durant les années 1990.....	243
CONCLUSION : un territoire protégé, une vigilance qui demeure grande.....	245
<b>Chapitre 8 : Le rôle structurant de l'assistance sanitaire.....</b>	<b>247</b>
I Les années 1990 : tentative de gestion étatique et modèle alternatif .....	247
1. Le District Sanitaire Yanomami : entrée d'un nouvel acteur.....	248
2. Un mauvais bilan sanitaire, mais des conséquences profondes sur l'organisation du territoire .....	252
3. Le retour de la CCPY dans le domaine sanitaire .....	254
4. La question de l'oncocercose.....	256
II 1999-2004 : l'âge d'or des ONG.....	257
1. La loi Arouca et l'apparition de la Urihi.....	258
2. Les résultats exceptionnels d'un modèle d'assistance fondé sur l'expérience de la CCPY .....	262
3. Les autres ONG du système de santé.....	266
III Depuis 2004 : un retour en trompe-l'œil des Institutions fédérales.....	267
1. Le retour déguisé de la FUNASA.....	267
2. La multiplication des problèmes de gestion.....	270
3. Une situation sanitaire en cours de dégradation ?.....	274
CONCLUSION : une question névralgique .....	275
<b>Chapitre 9 : Les Yanomami s'organisent .....</b>	<b>277</b>
I Apparition d'une résistance vis-à-vis de l'orpaillage.....	277
1. Les années 2000 : moins d'orpailleurs, mais des conflits qui demeurent violents .....	278
2. Des initiatives locales de résistance.....	280
3. Les conséquences de l'orpaillage persistent.....	282
II L'apport politique des programmes de scolarisation .....	283
1. Les premiers programmes de scolarisation hors de l'influence missionnaire .....	283
2. A partir de 2000, une certaine généralisation grâce à la réforme de l'assistance sanitaire.....	288
3. Les professeurs Yanomami : difficultés de l'émergence d'une classe de médiateurs .....	292
4. La participation du processus de scolarisation à la formation d'une conscience collective .....	296
III Les associations Yanomami, futures gestionnaires du territoire ?.....	299
1. Une maturation politique via des instances de débat avec l'extérieur.....	299
2. Les associations Yanomami : un phénomène récent.....	301
3. La Hutukara, vers un passage de témoin de la CCPY ?.....	305
4. Davi Kopenawa, la figure de proue.....	307
CONCLUSION : une unité durable ? .....	308

<b>Quatrième partie : Anatomie du territoire Yanomami au Brésil .....</b>	<b>311</b>
<b>Chapitre 10 : l'organisation interne et ses ressorts.....</b>	<b>313</b>
I Un vaste territoire, une population dispersée .....	313
1. <i>Comment rendre compte de l'occupation du territoire par les Yanomami ?</i> .....	314
2. <i>Répartition dialectale, pôles d'assistance sanitaire, villages : trois manière d'appréhender l'organisation régionale</i> .....	316
3. <i>Un territoire, des régions au peuplement divers</i> .....	321
II Dynamiques du territoire Yanomami .....	346
1. <i>Une dynamique migratoire qui demeure forte, malgré l'influence des points de contact</i> .....	347
2. <i>Les économies du territoire Yanomami</i> .....	349
3. <i>Les conflits internes et leurs conséquences</i> .....	354
4. <i>Un système scolaire toujours précaire</i> .....	359
III Les acteurs extérieurs et leurs effets territoriaux.....	360
1. <i>Les Institutions fédérales</i> .....	360
2. <i>Les ONG</i> .....	370
3. <i>Les intérêts privés locaux</i> .....	374
CONCLUSION : Un remodelage du territoire en cours en fonction du contact ? .....	376
<b>Chapitre 11 : Le territoire Yanomami et son pourtour.....</b>	<b>379</b>
I Caractérisation du pourtour de la TIY .....	379
1. <i>Un espace immense et très peu peuplé</i> .....	379
2. <i>Faiblesse générale des activités</i> .....	382
II Frontières sud et ouest : à la marge de périphéries.....	384
1. <i>La frontière sud</i> .....	384
2. <i>L'extrémité occidentale : quelles relations avec les autres groupes amérindiens ?</i> .....	386
III A l'est : un front pionnier en voie de réveil ? .....	387
1. <i>Les origines et la situation actuelle du front pionnier de l'ouest du Roraima</i> .....	387
2. <i>La situation actuelle sur la « frontière est »</i> .....	390
3. <i>Déforestation et immigration, marques du front pionnier</i> .....	393
4. <i>Imbroglis fonciers et avancée des zones de protection de l'environnement</i> .....	396
5. <i>Des relations de voisinage à définir</i> .....	399
CONCLUSION : un pourtour aussi vide que l'intérieur .....	401
<b>Chapitre 12 : Le territoire Yanomami et l'étranger.....</b>	<b>403</b>
I Territoire Yanomami et acteurs étrangers.....	403
2. <i>Points de contact entre l'étranger et les Yanomami</i> .....	407
3. <i>La question du sang</i> .....	408
II Un territoire situé dans une zone stratégique .....	409
1. <i>Roraima et nord-ouest de l'Amazonas : des marges stratégique ?</i> .....	409
2. <i>Frontière de pierres et frontière humaine</i> .....	411
3. <i>Les relations entre le Brésil et le Venezuela</i> .....	414
III « Nation Yanomami » et « internationalisation » : des argumentaires contre le territoire Yanomami .	415
1. <i>Les Yanomami, féaux de la couronne britannique !</i> .....	415
2. <i>Nation Yanomami et internationalisation de l'Amazonie</i> .....	417
3. <i>Dénonciations et théories conspiratoires</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3. <i>Des accusations qui ne sont pas sans effet</i> .....	420
CONCLUSION : le rôle de l'étranger .....	422
<b>Bibliographie.....</b>	<b>424</b>

## Table des cartes

Carte 1 : le territoire occupé par les Yanomami aujourd'hui et la répartition des dialectes.....	16
Carte 2 : le relief de la région Yanomami .....	20
Carte 3 : les instructions données au Baron de Parima (1880).....	39
Carte 4 : les expéditions de la CBDL et la révélation du territoire occupé par les Yanomami. ....	45
Carte 5 : les ethnies voisines des Yanomami au XIXe siècle. ....	51
Carte 6 : L'expansion Yanomami depuis le XVIIIe siècle.....	53
Carte 7 : les missions dans le territoire Yanomami du Brésil (1950 à nos jours).....	68
Carte 8 : les projets routiers de la dictature militaire en Amazonie.....	77
Carte 9 : postes FUNAI, missions et invasions dans le territoire Yanomami vers 1980. ....	88
Carte 10 : les propositions de délimitation du territoire Yanomami 1969-1978. ....	100
Carte 11 : localisation des villages selon la carte de Migliazza (1970).....	104
Carte 12 : les propositions de délimitation du territoire Yanomami 1979-1984.....	110
Carte 13 : pistes clandestines et placers dans le territoire Yanomami en 1991 (voir tableau 2).....	147
Carte 14 : les villages détectés par le recensement de 1988 (et comparaison avec le relevé de 1977). ....	172
Carte 15 : le territoire Yanomami des décrets de 1989. ....	174
Carte 16 : les zones touchées par l'invasion des orpailleurs et leur chronologie. ....	178
Carte 17 : les réserves d'orpillage créées en 1990.....	197
Carte 18 : le territoire Yanomami homologué en 1992. ....	219
Carte 19 : le découpage du DSY en « zones de relations intercommunautaires » en 1991.....	249
Carte 20 : les pôles de santé et les institutions responsables en 2002.....	260
Carte 21 : régions représentées aux assemblées 2004 et 2006 de la HAY.....	304
Carte 22 : Répartition de la population Yanomami par pôle de santé.....	315
Carte 22 : l'implantation des villages Yanomami et leur population en 2003. ....	318
Carte 23 : découpage régional proposé pour l'analyse du territoire Yanomami. ....	320
Carte 24 : la région d'Auaris. ....	323
Carte 25 : la région de Surucucus. ....	326
Carte 26 : régions de Toototobi, Parawau et Padauari.....	329
Carte 27 : régions d'Ericó et de l'Uraricoera.....	333
Carte 28 : les communes concernées par le territoire Yanomami. ....	380
Carte 29 : Densité de population des secteurs de recensement des communes entourant le TIY.....	381
Carte 30 : activités agricoles et extractivistes dans le pourtour du TIY .....	383
Carte 31 : répartition par commune des lots offerts à la colonisation en Roraima.....	388
Carte 32 : le front de colonisation et la déforestation sur la « frontière est ».....	394
Carte 33 : zones de protection de l'environnement sur les frontières de la TIY. ....	398
Carte 34 : Foyers de chaleur détectés en 2003 dans la région frontalière de la TIY. ....	400
Carte 35 : densité des bornes le long de la frontière (situation en 2003).....	413



## Table des photos

Photo 1 : Inselberg dans la région du Demini, et vue générale de la Serra do Demini (1 200 m. d'altitude).....	23
Photo 2 : Sous le regard attentif de la communauté, le leader « Toto » répartit les perles. ....	30
Photo 3 : plan du fort São Joaquim datant de l'époque de sa construction.....	37
Photo 4 : extrait de la carte de H. Rice montrant le fleuve Uraricoera et la partie du fleuve Parima .....	41
Photo 5 : difficultés des passages de rapides par les embarcations de la CBDL. ....	43
Photo 6 : construction d'un signal aérien en pleine forêt.....	43
Photo 7 : une expédition de ravitaillement de la CBDL quitte le fleuve .....	44
Photo 8 : les installations de la New Tribes Mission à Toototobi en 1972. ....	67
Photo 9 : Vue aérienne du chantier de la <i>Perimetral Norte</i> en 1975. ....	78
Photo 10 : les tubes de métal utilisés pour permettre l'écoulement des rivières ; .....	79
Photo 11 : les difficultés du chantier.....	80
Photo 12 : illustration du malentendu interculturel du chantier ; une jeune fille Yanomami habillée d'une robe gagnée sur le chantier observe curieusement le photographe. ....	83
Photo 13 : photographie de Claudia Andujar en couverture de la revue <i>Realidade</i> .....	107
Photo 14 : garimpo du Rio Novo en février 1986. ....	136
Photo 15 : piste d'Auaris et installations du peloton de frontière (à gauche).....	141
Photo 16 : entassement des avions-taxi sur la piste de l'aéroport de Boa Vista en 1988.....	146
Photo 17 : la Serra do Couto Magalhães en 1989. ....	149
Photo 18 : Le cours supérieur du Mucajaí en 1989.....	151
Photo 19 : Epave de DC-3 dans la forêt (région de Homoxi). ....	153
Photo 20 : la piste Jeremias et les placers les plus proches en 1990.....	180
Photo 21 : réfugiés dans la forêt et en situation de disette, les populations Yanomami proches des placers ont été très éprouvées.....	182
Photo 22 : moteur enterré et cache de matériel (région de Homoxi).....	207
Photo 23 : Arrestation d'un garimpeiro par la police fédérale durant les opérations <i>Selva Livre</i> . ....	210
Photo 24 : évacuation d'urgence, 1990. ....	211
Photo 25 : les survivants de Haximu montrent lesalebasses contenant les cendres des victimes. ....	234
Photo 26 : construction de la piste Balawau, juillet 1992.....	255
Photo 27 : poste de santé bâti par la Urihi à Homoxi en 2000.....	264
Photo 28 : des Yanomami participant d'un voyage dans le Parc du Xingu passent sur le papier le contenu d'entretiens réalisés avec leurs hôtes. ....	294
Photo 29 : manuel d'utilisation du logiciel Photoshop en Yanomami,.....	295
Photo 30 : assemblée générale de fondation de la Hutukara.....	303
Photo 31 : « Une » du journal <i>Brasil Norte</i> peu après l'accident d'hélicoptère à Surucucus.....	357
Photo 32 : un hélicoptère du 4 <sup>e</sup> escadron aérien de l'armée de terre (« Amazonie ») lors d'une opération civico-sociale du <i>Calha Norte</i> auprès des Yanomami en octobre 2004.....	363
Photo 33 : abattoir municipal de São Gabriel da Cachoeira, financé par le programme <i>Calha Norte</i> .....	384
Photo 34 : ouverture d'une route d'accès pour le projet Ajarani en 2004. ....	391
Photo 35 : déforestation le long d'une « vicinale » d'un projet de colonisation. ....	392
Photo 36 : la « farce » Yanomami, couverture d'un livre publiée par les éditions de l'armée de terre brésilienne. ....	418
Photo 37 : banderole à l'entrée d'un campement de « sans-terre » à proximité de la zone Yanomami : « Bas les pattes, le Brésil est notre terre ».....	421

## Table des graphiques

Graphique 1 : altitude de la ligne de frontière Brésil/Venezuela. ....	21
Graphique 2 : Modélisations en trois dimensions du relief de la région d'étude. ....	22
Graphique 3 : cours de l'or durant les trente dernières années (source <i>Gold Price</i> ).....	126
Graphique 4 : les contrats d'assistance sanitaire signés dans le cadre du DSY. ....	266
Graphique 5 : nombre de bornes placées chaque année, 1931-2002.....	412

## Table des tableaux

Tableau 1 : les infrastructures du Calha Norte prévues dans la région Yanomami.....	140
Tableau 2 : noms des pistes clandestines de la région Yanomami (voir carte 13).....	148
Tableau 3 : Le budget 1995-96 de la CCPY (source CCPY).....	243
Tableau 4 : Répartition des effectifs à la création du DSY.....	250
Tableau 5 : réduction de la contamination par l'onchocercose dans les régions de Toototbi, Balawau et Xitei.....	257
Tableau 6 : Populations assistées par les différents acteurs du DSY fin 1999.....	259
Tableau 7 : zones assistées par la Urihi et nombre de villages (1999).....	259
Tableau 8 : décrue du paludisme dans les zones assistés par la Urihi, 1998-2003 (source Urihi).....	265
Tableau 9 : principaux indicateurs démographiques 1998-2003 (source Urihi).....	265
Tableau 10 : grèves et interruptions de l'assistance sanitaire dans le DSY en 2005 et 2006.....	272
Tableau 11 : Nombre de cas de paludisme enregistrés dans le DSY de 2003 à 2006.....	275
Tableau 12 : Ecoles soutenues par le Programme d'Education Interculturelle de la CCPY (1995-2005).....	288
Tableau 13 : population scolaire et formation des professeurs, situation en 2003.....	291
Tableau 14 : les échanges promus dans le cadre du RCA.....	299
Tableau 15 : une proposition de découpage régional du territoire Yanomami du Brésil.....	321
Tableau 16 : investissements dans des projets de développement au bénéfice des Yanomami.....	352
Tableau 17 : comparaison des moyens des administrations présentes dans le territoire Yanomami.....	368
Tableau 18 : les communes concernées par le territoire Yanomami et leur population.....	380
Tableau 19 : PIB des communes entourant le territoire Yanomami (2004).....	382
Tableau 20 : budget des communes concernées par le territoire Yanomami et dépendance des transferts de l'Union et des Etats.....	383
Tableau 21 : les projets de colonisation dans les communes de la « frontière est ».....	392
Tableau 22 : déforestation moyenne par an en Roraima.....	393
Tableau 23 : les surfaces défrichées dans les communes composant la « frontière est ».....	393
Tableau 24 : population des communes de la "frontière est" et de Boa Vista de 1970 à 2007.....	395
Tableau 25 : les financeurs de la CCPY entre 2002 et 2004 (en réaux).....	406



## Préface : pourquoi la Terre Indigène Yanomami ?

Cette question revient de manière insistante dans la plupart des conversations tenues avec des collègues autour de ce travail, et d'une certaine manière elle fait écho à une interrogation personnelle. Au seuil d'un travail dédié intégralement à l'étude de ce territoire, il ne paraît ni inutile ni illégitime de creuser un peu la question.

La question peut tout d'abord se raccourcir pour devenir « pourquoi les Yanomami ? », forme sous laquelle elle apparaît le plus souvent. Or y répondre de quelque manière que ce soit serait déjà s'engager dans une fausse direction. Quoiqu'un certain nombre de traits culturels propres aux Yanomami aient pu m'intéresser et bien que j'aie pu à de nombreuses reprises séjourner chez eux, je ne prétends aucunement « étudier les Yanomami ». La coexistence scientifique – et pacifique – avec les anthropologues, en particulier Bruce Albert ou Alcida Ramos, m'a amené à prendre conscience de la profondeur de l'investissement (tant temporel et intellectuel que moral) que suppose la recherche d'une véritable compréhension d'un peuple amérindien. Or – et je ne cherche pas ici à m'en excuser mais seulement à remettre les choses à leur place, je n'ai pas réalisé cet investissement : je n'ai pas appris la langue yanomami<sup>1</sup>, la plus grande partie des faits ou des témoignages dont je peux faire état ont été traduits par d'autres, et je n'ai pas non plus effectué le séjour de longue durée qui est l'épreuve initiatique de tout candidat à une place sérieuse dans le monde anthropologique.

Je ne suis donc pas entré en contact avec le monde yanomami par ce biais, mais bien par celui de la géographie, au travers d'une rencontre fortuite, mais importante, à Macapá, avec Bruce Albert. Au fur et à mesure des collaborations qui ont découlé de cette rapide discussion, j'ai fini par m'intéresser très fortement à un nouvel univers avec lequel je prenais contact pour la première fois et qui m'ouvrait des portes que je ne soupçonnais pas : l'indigénisme et, en particulier, les études consacrées aux Yanomami.

En réfléchissant à cette fascination naissante, il faut bien reconnaître la part de l'exotisme. Même éloigné, le contact avec le monde amérindien et son genre de vie si distant du nôtre exerce une fascination à laquelle il est difficile d'échapper. Pour autant, je ne pense pas que cette dimension ait été déterminante à long terme, même l'exotisme de la forêt amazonienne, supposée redoutable et en fait redoutablement pleine de désagréments qui ne sont pas particulièrement épiques (*piuns* ou mouches noires, moustiques, fourmis – bref tous les insectes qui ne menacent notre vie en aucune manière mais qui démangent, piquent, brûlent, ...) finit par passer au bout de quelques séjours. En revanche, ce qui m'a intéressé véritablement et continue de guider mes recherches, est la relation entre les sociétés et leurs espaces, et plus encore la manière dont celles-ci se projettent dans les espaces pionniers, même si je garde une immense tendresse pour les paysages infiniment variés de la France et pour les siècles de soins patients qui les ont produit. Je pense que c'est dans cet intérêt, profondément intellectuel, que je peux trouver les raisons les plus plausibles qui m'ont conduit à m'approcher d'abord de l'Amazonie, et ensuite de la région Yanomami. Dans cette dernière en effet, on observe une intéressante dichotomie puisque l'espace en question est abordé de manière pionnière (et frustrée) par la société brésilienne, mais qu'il fait aussi l'objet d'un processus d'appropriation et d'expansion de la part de la société Yanomami.

Au fur et à mesure que je m'approchais du monde amérindien, j'ai évidemment cherché à intégrer cet intérêt dans des projets de recherche, ce qui m'a conduit à percevoir que, au delà

---

<sup>1</sup> Ou plutôt je n'ai appris aucun des quatre dialectes existants dans le territoire Yanomami.

des discours sur la pluridisciplinarité, il existait en Amazonie un véritable partage de l'espace, régi par des clivages disciplinaires mais aussi politiques. Aux économistes et aux géographes revenaient les questions de la réforme agraire et des fronts pionniers, aux anthropologues celle des Indiens. Peu souvent la barrière était franchie, non seulement par les Brésiliens, mais surtout par les étrangers, lesquels pouvaient pour cela avoir de bonnes raisons. Dans le Brésil des années 1970, l'anthropologie a été utilisée comme arme pour critiquer la politique indigéniste du gouvernement militaire dans l'un des rares secteurs dans lequel il était possible d'affirmer son désaccord sans trop risquer la prison. Elle est donc rapidement devenue suspecte et il est vrai que le Brésil ne se montrait pas toujours accueillant envers les étrangers venant s'intéresser aux Indiens. Il est donc tout à fait normal que, pour s'assurer de la possibilité de travailler normalement, la plupart des géographes se soient trouvés d'autres intérêts. Travaillant en étroite association avec d'autres couches de la population, les géographes se sont même parfois mis à vaguement partager la vision de la population locale sur les Indiens, à savoir celle d'un monde incompréhensible, mystérieux et un peu encombrant.

La situation actuelle, à mon sens, milite en faveur du retour des géographes dans la thématique amérindienne. Les Terres Indigènes d'Amazonie brésilienne représentent en effet plus de 1 050 000 kilomètres carrés, soit entre 8 et 9 % des surfaces de forêt tropicale qui demeurent dans le monde (Le Tourneau, 2005), ou près de 12 % du territoire brésilien. Elles sont par ailleurs un enjeu économique majeur dans la mesure où les ressources naturelles (bois, minerais, ...) s'épuisent chaque jour un peu plus dans les zones plus accessibles à l'exploitation économique. Or, en plus de zones riches en ressources naturelles, on peut les considérer comme des territoires « doubles », en ce sens que deux sociétés (la société indigène et la société brésilienne) les intègrent dans leur espace physique. Quant à l'étude détaillée de la Terre Indigène Yanomami présentée dans ce travail, elle ajoute trois raisons supplémentaires à ce qui vient d'être dit : l'échelle, le paradoxe de l'accessibilité et l'exemplarité.

La première raison est l'échelle du phénomène, dans toutes ses dimensions. Physiquement, le territoire yanomami est le plus grand des territoires amérindiens du Brésil à posséder un tel degré d'homogénéité dans le peuplement<sup>2</sup>. A elle seule, elle représente une étendue de la taille du Portugal, et entrerait directement dans la catégorie des phénomènes de 3<sup>e</sup> ordre de grandeur définis par Y. Lacoste (Lacoste, 1984 : 115), pour une population de moins de 19 000 personnes<sup>3</sup>, ce qui représente un extrême en terme d'occupation du territoire, un « sous-peuplement » bien plus important que celui étudié par Gilles Sautter (1967) dans le bassin du Congo. Echelle également de la répercussion du « cas » Yanomami tant au Brésil que dans le monde. Aucune autre Terre Indigène du Brésil n'a fait l'objet de tant d'interventions dans les enceintes internationales (4 devant l'Organisation des Etats Américains, 3 devant l'ONU, sans parler des manifestations de soutien en Europe et aux Etats-Unis), ou d'une telle diversité de soutiens financiers (parmi lesquels on compte les agences de coopération de la France, l'Allemagne, le Canada ou la Norvège et la plupart des grandes ONGs indigénistes internationales). Aucune n'a, non plus, déclenché un tel niveau de polémique au Brésil, pourtant habitué des vifs débats sur la question. Dans le cas Yanomami, au delà de presque une vingtaine de projets de délimitation entre 1968 et 1992, on vit un procureur mettre formellement le Président de la République, et la plupart de ses ministres, en accusation devant le parlement et trois commissions parlementaire d'enquête s'intéresser de près à la création de cette Terre Indigène ou à son fonctionnement. Enfin, la ruée vers l'or

---

<sup>2</sup> C'est de toute manière la plus grande Terre Indigène, bien qu'elle soit inférieure en taille à deux complexes de territoires amérindiens, celui du cours supérieur du Rio Negro (~100 000 km<sup>2</sup>) et celui formé par le Parc du Xingu et les terres de l'ethnie Kayapó (~150 000 km<sup>2</sup>).

<sup>3</sup> Evaluation FUNASA 2008.

dans le territoire yanomami, fut l'une des plus importantes du XX<sup>e</sup> siècle, concurrençant celle de la Serra Pelada sur bien des aspects.

La question de l'accessibilité est également au coeur des raisons qui m'ont conduit à proposer cette étude, et elle se pose sous la forme d'un paradoxe. D'un côté en effet, la zone Yanomami est l'une des plus inaccessibles d'Amazonie. L'accès fluvial est très malaisé, presque impossible en saison sèche et ne dessert de toute manière que quelques franges du territoire en question. L'accès routier n'existe pas. Seules une vingtaine de pistes d'aviation permettent l'accès, chacune, à des régions qui font la taille de départements français. Pour le reste, on ne peut compter que sur sa bonne volonté pour marcher à pied. Cet isolement, particulièrement profond dans le cas des montagnes qui séparent le Brésil du Venezuela (Serra da Neblina, Serra Urucuzeiro, Serra Tapirapecó, Serra Parima, Serra Pacaraima) a précisément été un facteur déterminant en ce qu'il a permis aux Yanomami de maintenir leur culture et leur genre de vie peu altérés par les influences extérieures alors que la plupart des grands peuples d'Amazonie expérimentaient, le plus souvent pour leur perte, le contact direct avec la société occidentale<sup>4</sup>. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que cet isolement a légèrement cédé, mais il demeure un des traits fondamentaux de la région. Pourtant, d'un autre côté, la région yanomami est relativement facilement accessible pour qui veut l'étudier. Les campagnes mondiales qui se sont focalisées sur le cas yanomami font que des moyens sont consacrés, directement ou indirectement, à l'entretien du réseau de pistes d'atterrissage et qu'il est donc possible d'entrer dans la zone sans trop de difficultés, en tout cas beaucoup plus rapidement que dans d'autres régions, même pionnières – à condition d'en avoir les moyens<sup>5</sup>. La période de la ruée vers l'or a, quant à elle, laissé à Boa Vista une quantité suffisante d'avions, de pilotes et de pistes privées pour qu'il soit relativement aisé de louer le transport adéquat. Le réseau des ONGs présentes sur place permet, lui, un précieux soutien logistique. Enfin, mis en contact brutalement non seulement avec la société brésilienne mais, grâce aux campagnes d'opinions, avec le reste du monde, les Yanomami se montrent accueillants et bienveillants envers les « chercheurs », qui possèdent pour eux un état social défini. Le territoire Yanomami est donc paradoxalement intéressant en raison de son isolement et pratique à étudier en raison de son accessibilité...

Dernière raison, la représentativité. Les Yanomami ont parcouru, avant de parvenir à se voir définir un territoire protégé, toutes les étapes classiques du contact entre une société amérindienne et la société occidentale, mais en un espace de temps beaucoup plus réduit et sur une surface très importante. De ce fait, les traces que l'on peut en suivre sur la configuration des territoires sont beaucoup plus faciles à lire. On pourrait reprendre à leur sujet le commentaire de P. Monbeig sur le Brésil : « *Tout se passe comme si ce pays avait connu en trois quarts de siècle, un siècle au maximum, ce qu'il a fallu des millénaires pour faire en Europe.* » (1952 : 13). Représentative d'un phénomène historique, la Terre Indigène Yanomami l'est aussi de l'évolution politique de la question indigène au Brésil. L'organisation phare qui a milité pour sa délimitation (la CCPY) fait partie des grandes organisations indigénistes du Brésil et le processus d'organisation politique qui a lieu en ce moment au sein des communautés yanomami est symptomatique des difficultés et des défis qui attendent les sociétés amérindiennes une fois reconnu leur droit à la terre. Situé dans la bande frontière qui focalise l'attention de l'armée depuis une vingtaine d'années, le territoire

---

<sup>4</sup> Ce qui ne signifie pas que les Yanomami n'entretenaient pas de relations avec les peuples amérindiens les entourant. Au contraire, ils obtenaient par leur entremise des outils et des biens manufacturés, comme nous le verrons au chapitre 1.

<sup>5</sup> Un vol d'avion taxi vers la plupart des régions de la TIY revient à deux fois le prix d'un aller et retour entre la France et le Brésil. J'ai eu la chance de pouvoir bénéficier de financements de recherche permettant ce genre de dépense et je tiens ici à remercier les différents financeurs, en particulier le ministère français de la recherche.

yanomami permet aussi d'étudier le rôle d'un large éventail d'acteurs : ONGs, missions, militaires (armée de terre et armée de l'air), FUNAI, Police Fédérale, IBAMA, etc.

En conclusion de cette longue préface, il me semble important de souligner la différence de perspective que nous pouvons avoir aujourd'hui par rapport à l'anthropologie des années 1930-1950. Celle-ci, en effet, insistait souvent sur le déclin des peuples amérindiens qu'elle étudiait et leur disparition inéluctable<sup>6</sup>. Plus encore, on a longtemps insisté sur la désagrégation de ces sociétés, qui paraissait mécaniquement liée au contact avec les sociétés occidentales, un processus qu'Alfred Metraux a qualifié de « pourrissement ». De son point de vue, les Amérindiens étudiés ne représentaient que de pâles copies de leurs ancêtres, et vivaient dans l'attente, pressentie, de leur disparition.

Les choses ont bien changé depuis, en particulier au Brésil. D'un côté, la lutte foncière menée par les groupes indigènes, relayée par le lobby indigéniste « Blanc », a permis à nombre d'entre eux de s'assurer le contrôle de larges territoires qui les mettent à l'abri des expulsions et, conséquemment, de la perte des ressources économiques et sociales liées aux territoires traditionnels. D'un autre côté, une sorte de révolution copernicienne a eu lieu, en particulier entre les anthropologues et les indigénistes au sens large, dans laquelle on s'est mis à considérer les transformations sociales en cours au sein des groupes amérindiens non plus comme une dégénérescence, mais comme un processus d'adaptation à de nouvelles circonstances, *alias* partagé par toutes les cultures du monde, dominantes ou pas. La culture étant essentiellement un dispositif d'adaptation à des circonstances fluctuantes, elle est par nature plastique et ses évolutions ne peuvent que mal se juger sur une échelle graduée de l'expansion au « déclin ». Partant de là, nous pouvons considérer les amérindiens actuels non plus comme des reliques d'un passé mystérieux mais bien comme des contemporains.

C'est donc dans cette perspective que ce travail a été rédigé. Non pas pour présenter une étude de « ce qu'il reste » des Yanomami anciens ou de leur territoire, mais pour décrire la configuration spatiale actuelle d'un peuple qui, grâce à toute sorte de circonstances qui ne se sont produites qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, a eu la chance de pouvoir survivre et de se définir aujourd'hui de manière autonome tant par rapport aux civilisations qui l'entourent que par rapport à son passé.

Un point doit être clarifié. Comme on l'aura sans doute déjà perçu, mes sentiments personnels sont que la survie de cette ethnie et la possibilité qui lui est donnée de définir par elle-même quelle sera son adaptation aux circonstances actuelles sont des éléments positifs. Dès lors, bien que j'aie tenté de me tenir à l'objectivité indispensable à tout travail scientifique, on ne s'étonnera pas que je puisse, par exemple, utiliser certains termes comme « invasion » pour désigner l'empiètement des colons et des *garimpeiros* brésiliens sur le territoire Yanomami, ou que je présente la violence des Yanomami pour les repousser comme plus légitime que celle des envahisseurs. Néanmoins, au-delà des convictions personnelles, ce texte reste un travail scientifique, basé sur la vérification des faits et la compilation de sources différentes autant que faire se pouvait, et non un texte militant. Mes activités de soutien aux Yanomami m'ont permis de m'approcher d'eux et de comprendre beaucoup de chose, mais elles n'ont, je pense, ni brouillé ma vision ni rendu partisan mon traitement de l'information. Dans cet esprit, les documents obtenus auprès des ONG indigénistes ont à chaque fois que cela été possible confrontés avec d'autres sources, et dans les autres cas analysés avec un œil critique, de manière à ce que la grande richesse de ce fonds d'archive ne se transforme pas en un prisme déformant de la réalité.

Il faut enfin souligner que ce travail a été écrit principalement en 2006, 2007 et 2008, ce qui influe bien évidemment sur la perspective adoptée, vu la fluidité de la situation dans le territoire Yanomami.

---

<sup>6</sup> Tant Claude Lévi-Strauss que Darcy Ribeiro, par exemple, ont prophétisé leur disparition rapide à partir de ce qu'ils avaient vu sur le terrain.

# Introduction

## I Le cadre théorique

### 1. l'objet

L'ethnie amérindienne Yanomami est présente tant au Brésil qu'au Venezuela et elle occupe dans les deux pays une surface presque équivalente, à chaque fois très importante (près de 84 000 km<sup>2</sup> au Venezuela et 96 500 km<sup>2</sup> au Brésil<sup>7</sup>), et aujourd'hui protégée, bien que sous deux statuts très différents<sup>8</sup>. Ethnie la plus nombreuse à être restée isolée de la société occidentale jusqu'aux années 1970, elle a suscité une intense curiosité de la part d'anthropologues, de généticiens ou de photographes qui lui ont consacré de très nombreux ouvrages, articles, essais, etc<sup>9</sup>. Sa notoriété scientifique et l'exotisme qui l'entoure ont fait des Yanomami des icônes de la lutte pour les droits territoriaux des minorités ethniques. A ce titre, leur lutte a dépassé le cadre du Brésil ou du Venezuela pour faire la une de quelques grands quotidiens internationaux.

Bien qu'admise par les spécialistes depuis les années 1960, ce n'est qu'en 1972 que l'unicité de l'ethnie a été démontrée, à la faveur d'études linguistiques. Les parlers locaux peuvent être regroupés en quatre dialectes dont la répartition est montrée par la carte 1, certains proposant d'en considérer également un cinquième (Peters, 1998 : 23), ou de découper les dialectes en plusieurs sous-dialectes (Ramirez, 1994 : 24-25 et Ramirez, 1999 : 13). Bien que leur territoire occupe une zone à cheval entre Brésil et Venezuela et qu'eux-mêmes passent indifféremment d'un côté et de l'autre de la frontière, les cadres nationaux exogènes se sont imposés progressivement depuis les années 1950, si bien que le destin des deux parties du territoire Yanomami a pris des tournures bien différentes. Le contrôle de l'accès à ces régions lointaines, par exemple, n'a pas été géré de manière semblable dans les deux pays, de même que la présence de l'Etat n'y est pas la même.

Ces différences dans les dynamiques historiques et géographiques justifient la décision que j'ai prise de ne traiter ici que du territoire Yanomami au Brésil. Au surplus, tant avant qu'après la parution du livre *Darkness in Eldorado*, et des débats qui ont suivi, l'histoire des Yanomami du Venezuela est très documentée du fait de la répercussion des travaux de Napoleon Chagnon ou de Jacques Lizot (pour ne citer que les deux figures les plus connues). Au Brésil, en revanche, la question Yanomami a bien moins passé les limites de la communauté anthropologique, bien que des ouvrages généraux aient pu paraître au moment de la ruée vers l'or de Roraima ou au moment du massacre de Haximu. C'est donc une

---

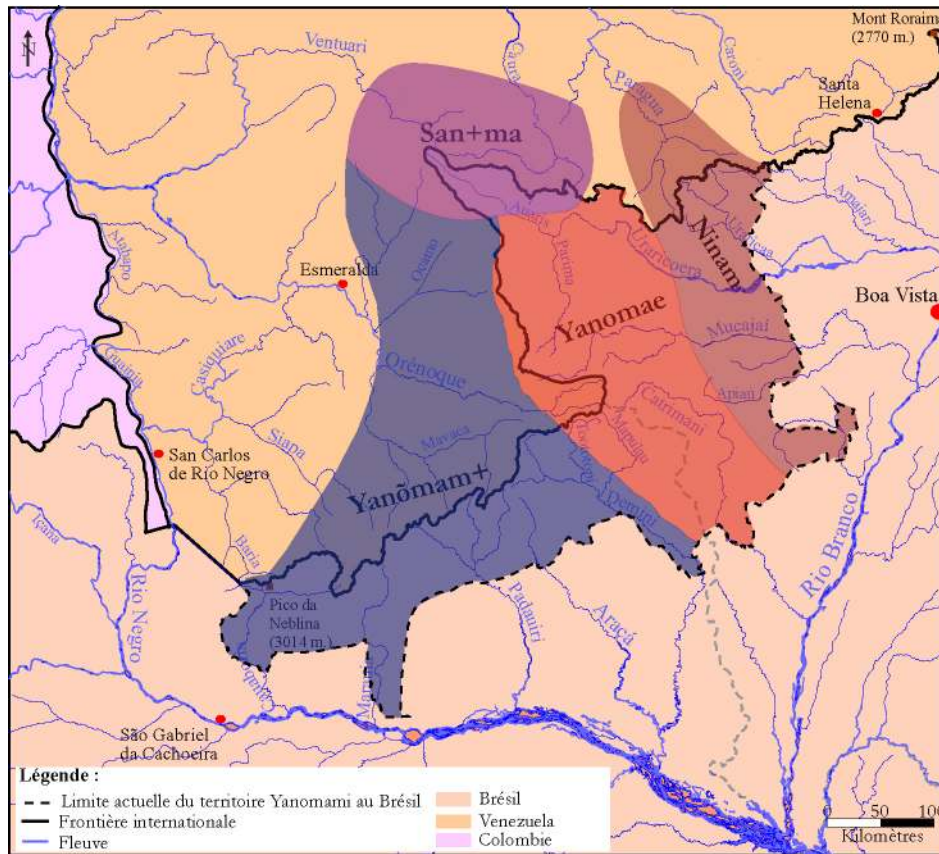
<sup>7</sup> On rappelle que le Portugal représente une surface de 92 000 km<sup>2</sup>, et la Hongrie 93 000 km<sup>2</sup>.

<sup>8</sup> En ce qui concerne le Venezuela, la région habitée par les Yanomami est protégée en par la réserve de la biosphère « Alto Orinico – Casiquiare », couvrant 84 000 km<sup>2</sup> dans le sud de l'Etat d'Amazonas. Plusieurs autres aires de conservation, comme le parc Parima – Tapirapecó, sont superposées à cette réserve. Mais aucun d'entre eux ne dispose d'un statut uniquement lié à la préservation des peuples autochtones. Plusieurs groupes Yanomami du Venezuela ont déposé des demandes de reconnaissance de leurs terres traditionnelles, mais celles-ci n'ont pour le moment pas débouché.

<sup>9</sup> Les ouvrages anthropologiques de Jacques Lizot ou Napoléon Chagnon sont sans doute les plus connus, mais ils ne représentent qu'une faible partie de la production totale consacrée aux Yanomami. Sur le plan artistique, on peut citer les travaux de Claudia Andujar, Wolkmar Ziegler ou Waldir Cruz. Enfin, on peut rappeler les polémiques nées d'abord des interprétations de N. Chagnon sur les causes de la violence (supposée particulièrement importante) chez les Yanomami, et plus récemment des critiques adressées aux méthodes des scientifiques ayant travaillé chez les Yanomami dans le livre *Darkness in Eldorado* (Tierney, 2000).



synthèse de la question Yanomami au Brésil, vue d'un point de vue géographique, que nous proposons ici. Quelques allusions ou développements pourront ici ou là concerner également le territoire Yanomami du Venezuela, en particulier dans les parties historiques, mais ceux-ci seront rares et uniquement utilisés afin de comprendre la situation dans la partie brésilienne.



Carte 1 : le territoire occupé par les Yanomami aujourd'hui et la répartition des dialectes<sup>10</sup>.

## 2. la problématique

La perspective que je souhaite donner ici, comme on l'aura compris à la lecture de la préface, est strictement géographique. Toutes les pondérations, parfois nécessaires, qui ressortent de l'ethnologie ou de l'anthropologie devront donc être considérées comme des emprunts aux longues conversations que j'ai pu avoir, en particulier avec Bruce Albert, ou bien à la riche littérature concernant les Yanomami (en ce cas, les ouvrages sont généralement cités). La question du genre de vie des Yanomami et de son rapport avec l'espace, bien qu'il ait fait l'objet d'une recherche menée en commun avec Bruce Albert<sup>11</sup>, ne sera évoqué que très rapidement dans cet ouvrage, qui souhaite se concentrer sur le territoire yanomami à une échelle globale et régionale, et non à une échelle locale comme ce fut le cas pour l'autre recherche.

Bien que distincte de la vision anthropologique, l'approche géographique de la question Yanomami au Brésil peut prétendre à une certaine légitimité. Tout d'abord il faut souligner que le moteur principal de la dispute autour de ce territoire est l'espace, et que les conflits qui

<sup>10</sup> Adapté de Migliazza, 1972 : 4c.

<sup>11</sup> Voir Albert et Le Tourneau, 2006. Un ouvrage reprenant les résultats de l'action de recherche « cartographie Yanomami », menée par les mêmes auteurs de 2003 à 2006 est également en cours de rédaction.

jalonnent son histoire ont été nourris par les projections que la société brésilienne souhaitait réaliser sur cette zone, en tant que frontière d'exploitation minérale, comme front pionnier agricole, ou encore comme espace stratégique du fait de sa position frontalière. Ces conceptions entraînent de front en conflit avec l'espace traditionnel d'une minorité dont les formes de mise en valeur et les conceptions spatiales étaient (et restent ?) peu compréhensibles pour la société extérieure. Certes ce conflit n'est pas particulier à la zone Yanomami, mais il est à son sujet particulièrement riche du fait de la multiplicité des dimensions territoriales de la région, plus complexe que nombre d'autres territoires amérindiens au Brésil.

Parmi de nombreuses originalités, on peut noter, en premier lieu, la nature du contact qui a lieu entre les deux sociétés. Au lieu d'être, comme la plupart des sociétés amérindiennes contactées durant les trois derniers siècles, un groupe ethnique en fuite ou en repli, les Yanomami sont au contraire un groupe connaissant une croissance démographique et territoriale depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui se heurte au cours de cette expansion à la société « blanche », au lieu que ce soit l'inverse. Les circonstances de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et surtout celles des trente dernières années, contribuent à la seconde originalité. Au lieu de se dérouler dans un cadre dans lequel la supériorité technologique et matérielle des « Blancs » leur aurait permis de réduire l'espace de la société yanomami, le contact que nous allons décrire se situe dans un cadre post-colonial dans lequel les aspirations de conquête d'une partie de la société brésilienne se trouvent freinées, et même considérablement réduites, par le poids des idées écologiques et citoyennes, qui prônent la protection des peuples amérindiens au nom de la protection de la forêt, ou de la biodiversité, ou en celui du respect dû aux minorités.

Ces particularités font du territoire Yanomami un objet géographiquement mal défini. D'un côté, on ne peut le classer en tant que territoire d'une nation Yanomami au sens classique, puisqu'il appartient juridiquement (au moins au sens du droit occidental) à l'Etat brésilien et qu'aucune revendication visant à s'émanciper de cette situation n'a jamais été prononcée par les Yanomami, comme d'ailleurs par aucune société amérindienne au Brésil (les « peuples indigènes » s'accommodant fort bien d'une identité nationale externe). Mais d'un autre côté on ne peut pas non plus le réduire à une simple catégorie administrative de l'Etat brésilien, puisqu'il s'agit sans aucun doute d'un territoire approprié par une population dont la culture et la langue sont radicalement différentes de l'ensemble auquel il appartient. Il ne s'agit pas non plus exactement d'une « réserve », au sens que les Nord-Américains peuvent donner aux espaces qu'ils ont destinés aux Amérindiens. En effet, d'une part il n'a fait l'objet d'aucun traité formel entre l'Etat brésilien et les Yanomami, et d'autre part, au lieu de représenter une fraction de l'espace initialement occupé, il s'agit d'un territoire comprenant pratiquement tout l'espace occupé par les Yanomami au cours de leur histoire, et incluant même de larges réserves d'espace pour le moment inexploitées. Par ailleurs, la définition constitutionnelle des « Terres indigènes » au Brésil fait que la propriété de l'espace revient à l'Etat fédéral et non aux Amérindiens, ceux-ci ne possédant qu'un usufruit exclusif et collectif (et éventuellement soumis à des conditions, puisque la concession de ce droit doit garantir la possibilité de reproduction culturelle de ces populations).

La gestion de ce territoire, par ailleurs, est problématique. Elle n'est en effet pas seulement effectuée par la société qui l'habite (les Yanomami), ou par la société qui le possède sur le plan juridique (par l'intermédiaire de l'Etat fédéral brésilien). Le territoire Yanomami fait également massivement appel à l'intervention des ONG dont les financements nationaux ou internationaux renvoient à d'autres ensembles ou secteurs de la société englobante (le Brésil) ou d'autres (pays européens, Etats-Unis).

Ces éléments nous ont amené à poser la question de comment envisager le territoire Yanomami dans une perspective de géographie régionale, en prenant en compte le fait qu'il

est revendiqué par deux sociétés différentes, qui, jusqu'à un certain point, le vivent concurremment (dans les deux sens du terme, puisqu'elles le vivent en concurrence, mais aussi au même moment). La première approche que l'on peut en avoir le considère, logiquement, comme le territoire des Yanomami. Cependant, de ce point de vue, on peut hésiter à la considérer comme une région. Il s'agirait au contraire d'une entité plus large, comprenant plusieurs régions, comme on le verra au cours de ce travail. Au surplus, les Yanomami n'ont développé que récemment une réflexion dans laquelle ils se considèrent comme une nation unique, et leur conception traditionnelle de l'espace ignorait le fait que celui-ci puisse être borné. En somme, la « région Yanomami », et la catégorisation qui la sous-tend, n'ont durant longtemps fait sens, au point de vue d'une organisation régionale, que pour les « Blancs », ce qui rend d'autant moins opératoire le concept – bien que les changements en cours actuellement sur cette question soient hautement significatifs. Même si la question de la qualification du territoire Yanomami comme une « région » semble délicate, on doit d'un autre côté souligner qu'à l'intérieur de cette enveloppe on peut discerner des réseaux de relations, des organisations d'habitats ou encore des flux qui permettent de l'analyser avec les outils de la géographie régionale.

Une seconde approche peut chercher à caractériser le territoire Yanomami comme une partie du Brésil, dont il représente un peu plus de 1 % de la superficie totale. De ce point de vue, il est l'objet de projections successives de la part de la société brésilienne, d'abord pour se l'appropriier, en tout ou partie, ensuite pour l'administrer. Or le fonctionnement de cette région de ce point de vue externe, et les relations qu'elle entretient, y compris sur le plan symbolique, avec les territoires situés de l'autre côté de la limite (puisque son accès est restreint), constituent autant de points à résoudre afin de comprendre son insertion régionale.

Cette double analyse régionale que nous tenterons de proposer nous semble intéressante non seulement en soi, par les originalités qu'elle recèle, mais également dans la perspective des territoires amérindiens d'Amazonie ou du Brésil, ou encore, dans un cadre plus large, dans celle des territoires dévolus aux peuples autochtones, dont les relations avec les autres territoires appropriés par les sociétés englobantes et le fonctionnement apparaissent comme un facteur important pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité dans de vastes régions du globe<sup>12</sup>.

Bien que connexe sur certains points, ce travail diffère donc dans sa problématique des autres grandes synthèses qui existent sur la question Yanomami, notamment des travaux de Bruce Albert et de ceux de R.B. Ferguson. Il cherche en effet tout d'abord, comme on l'a déjà indiqué, à proposer une perspective géographique qui n'est pas celle de ces auteurs. La période prise en considération est également différente, au moins en ce qui concerne les travaux de Ferguson, puisque l'on a souhaité étudier avant tout la période très contemporaine de la vie du territoire Yanomami et son fonctionnement actuel, même des éléments historiques remontant plus loin sont fournis dans le premier chapitre. Par ailleurs le fait de chercher constamment à spatialiser les éléments historiques nous semble donner un éclairage nouveau sur les travaux antérieurs, ou sur les processus en cours.

### *3. la méthode*

A partir de la tension surgissant des points de vue de deux sociétés sur le même territoire et de celle résultant de la superposition de deux approches régionales, j'ai souhaité traiter deux questions principales : « comment surgit le territoire Yanomami au Brésil ? » et « comment fonctionne-t-il ? ». Ces deux questions ont naturellement influé sur les méthodes qu'il a été nécessaire d'utiliser dans ce travail.

---

<sup>12</sup> Pour les enjeux en Amazonie brésilienne, voir Le Tourneau, 2006 et Albert, de Robert, Laques et Le Tourneau, sous presse.

La première a impliqué de tenter de retracer, de la manière la plus précise possible, une « géohistoire » (Droulers, 2002) du territoire Yanomami, tentative qui dérivait rapidement plus en une approche de « géopolitique interne », le temps durant lequel se sont produits les événements en question étant relativement court, et principalement contemporain. Par cette approche, on souhaitait en effet lier les événements, les discours des acteurs et les configurations spatiales, réalisées ou non, auxquelles chacun de ces éléments renvoie. L'analyse aborde donc abondamment le registre des représentations que chacune des parties en question se fait de son territoire, s'approchant de la vision de Philippe Subra sur les acteurs de l'aménagement en France : « [...] les rivalités qui les opposent portent elles aussi sur des territoires [comme celles opposant les Etats], dont chaque acteur cherche à obtenir l'usage, en fonction de ses intérêts propres, des objectifs qu'il s'est fixé, ce qui implique une forme de contrôle sur ces territoires. Ces usages sont très divers [...]. Mais ils sont surtout concurrents et souvent ou partiellement ou totalement incompatibles. Dans ces conflits géopolitiques, les relations d'alliance, de rivalité ou de neutralité, les rapports de force qu'entretiennent les différents acteurs pèsent lourd. Les représentations qu'ils se font [...] également – ce en quoi ils ne diffèrent pas des autres conflits géopolitiques. » (2007 : 15-16)

Pour démontrer cette concurrence et en expliquer les résultats, le récit produit est volontairement plus détaillé sur certains épisodes-clés, alors qu'il traite certaines époques avec moins de détail. On a en effet essayé, à chaque fois que la documentation le permettait, de réaliser des instantanés de la situation sur le terrain, en la mettant en parallèle avec le cours des événements dans les grands centres de décision qui ont affecté le territoire Yanomami. Dans certains cas (par exemple le programme *Calha Norte*), il a semblé utile de produire une description un peu plus large du contexte, du fait de son influence primordiale pour le devenir de notre objet de recherche. On notera que cet essai de géohistoire voit sa frontière avec la géographie en tant que telle devenir de plus en plus floue au fur et à mesure de sa progression : le cas Yanomami nous renvoie en effet pour l'essentiel à la période contemporaine, principalement aux trente dernières années, et les structures territoriales dont on essaiera de retracer la naissance ou la révélation se trouvent être celles qui sont en place aujourd'hui.

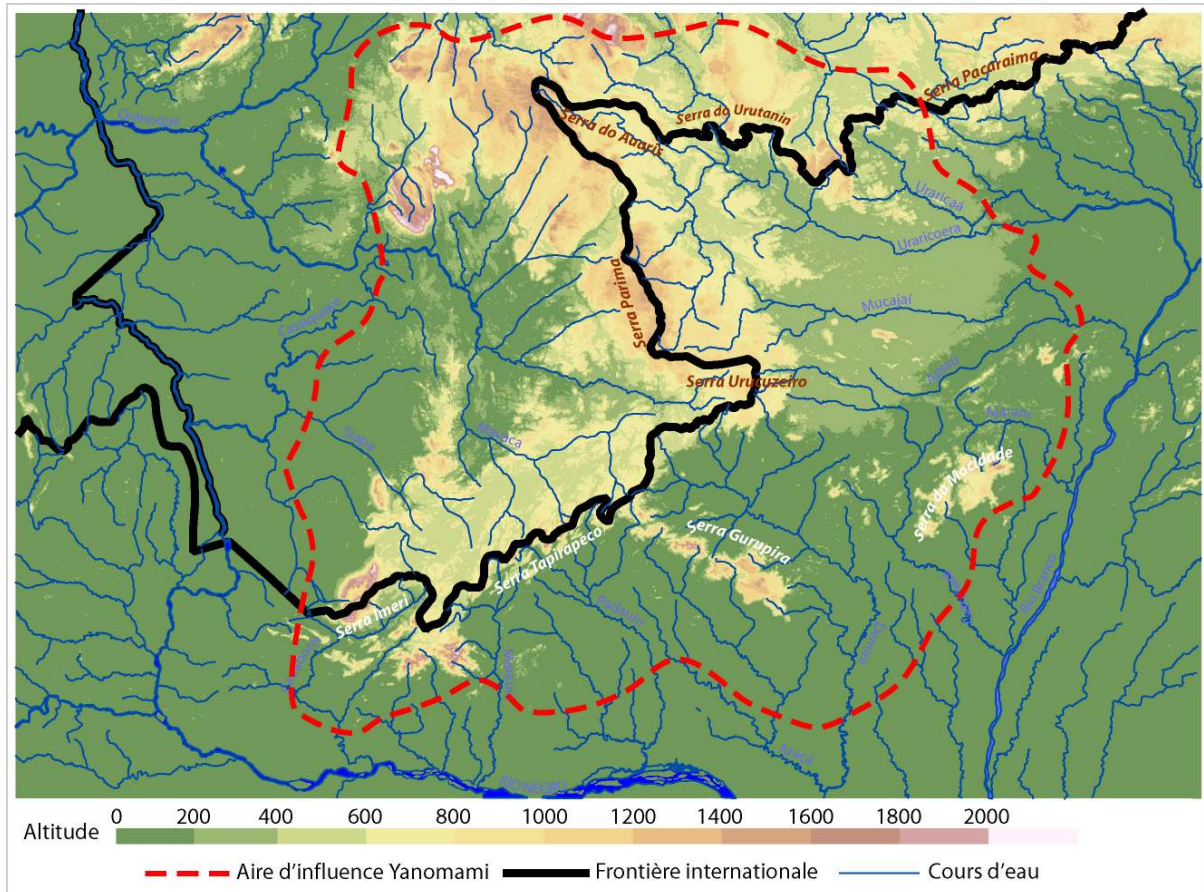
L'approche historique a été basée sur une recherche fine dans les fonds d'archives accessibles (archives de la FUNAI, archives de la CCPY, archives de la Première Commission de Délimitation de Limites, collection du Musée de l'Indien de Rio de Janeiro, et divers fonds personnels), complétée par une série d'interview avec des acteurs-clés. Pour chaque document, l'interprétation a été guidée par la question des répercussions sur le plan spatial des éléments qu'il contenait, de même que l'on a systématiquement cherché à spatialiser les données contenues, au risque, parfois, de réaliser des synthèses à partir d'éléments très dispersés.

La seconde question, impliquant de restituer le fonctionnement actuel du territoire Yanomami, m'a amené à mobiliser la plupart des instruments de la géographie, toujours dans la perspective de la double étude régionale que j'ai mentionnée plus haut. Les éléments que je rapporte et analyse proviennent de documents récupérés sur le terrain, notamment via le circuit des ONG impliquées dans la question Yanomami, mais aussi de nombreux entretiens avec les acteurs impliqués dans la zone au cours de ces six ans de fréquentation assez assidue du territoire Yanomami et de ses alentours<sup>13</sup>. Cet aspect de la question m'amène également à utiliser intensivement les grandes quantités de données géographiques que j'ai pu collecter sur la zone : cartes topographiques vectorisées, cartes thématiques des rapports RADAM, données statistiques de l'IBGE, de l'IBAMA et de la FUNASA, données géographiques collectées par

---

<sup>13</sup> J'ai réalisé environ 15 missions de terrain en Roraima et Amazonas, la plupart en territoire Yanomami, entre 2002 et 2006.

les ONG CCPY et Urihi<sup>14</sup>, etc. Ces données ont été complétées et enrichies par l'analyse d'un jeu assez étoffé d'imagerie satellitale, comprenant pour l'essentiel une couverture complète à partir d'images Landsat TM et ETM+<sup>15</sup> pour les années 1990 et 2000, un grand nombre d'images C-BERS2 CCD plus récentes<sup>16</sup>, et des données de relief issues du MNT mondial établi à partir des missions SRTM<sup>17</sup>. L'ensemble de ces données, croisées avec les documents mentionnés plus haut, m'a paru donner à la fois une vision synoptique de l'évolution de la zone et un aperçu assez détaillé des processus en cours.



Carte 2 : le relief de la région Yanomami

La bibliographie relative aux Yanomami a bien évidemment amplement été mise à contribution dans ce travail, notamment grâce au relevé presque exhaustif existant sur le site web de la CCPY qui m'a permis de localiser beaucoup plus vite les textes relatifs à ma problématique.

<sup>14</sup> Je souhaite remercier vivement ici Maurice Nilsen Tomioka, qui a recueilli et systématisé une partie de ces données et qui me les a très gentiment communiquées.

<sup>15</sup> Multispectrales, 30 m. de résolution. Les images proviennent pour l'essentiel du Global Land Cover Mapping Facility, certaines ayant néanmoins été acquises auprès de l'INPE dans le cadre du projet de mosaïque du territoire Yanomami élaboré avec le soutien de la Fondation Cartier pour l'art contemporain en 2002-2003.

<sup>16</sup> Multispectrales, 20 m. de résolution.

<sup>17</sup> La Shuttle Radar Topography Mission a permis la réalisation d'un modèle numérique de terrain mondial avec une résolution de 90 mètres par pixel. Voir <http://srtm.usgs.gov/>.

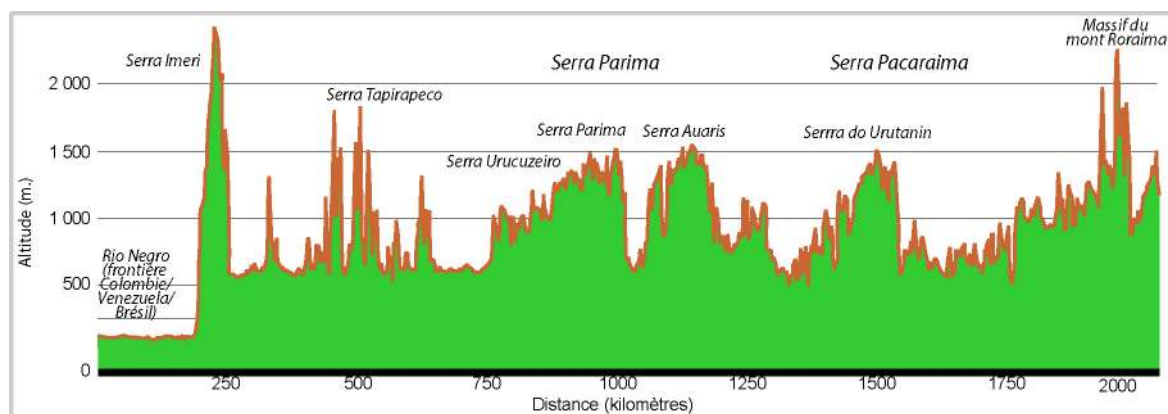
## II Le cadre géographique

### 1. Le relief

Le nord du continent sud-américain est marqué par la présence d'un vaste ensemble géologique très ancien : le craton des Guyanes. S'étendant de l'Atlantique à la plaine de l'Orénoque, il se présente comme une sorte de dorsale est-ouest de plusieurs centaines de kilomètres de large, disparaissant peu à peu à l'ouest, au sud et au nord sous les sédiments tertiaires et quaternaires de la plaine de l'Orénoque, de la plaine amazonienne et de la plaine littorale caraïbe.

La zone occupée par les Yanomami configure un vaste rectangle situé dans l'ouest du craton guyanais et débordant sur sa marge sud, grossièrement délimité par les méridiens 62° et 67° ouest en longitude et par l'équateur et le parallèle 5° nord en latitude. Le relief de cette région est particulièrement fort pour le contexte amazonien, la rendant atypique sur le plan climatique. Une série continue de hautes collines (le plus souvent) ou des montagnes (parfois), barre ce rectangle sur une diagonale nord-est / sud-ouest. Ces reliefs représentent une partie du massif des Guyanes, lequel se prolonge beaucoup plus loin en direction du nord, au sein du Venezuela. A l'est de cette diagonale, se trouve la plaine du Rio Branco, bâtie sur une partie abaissée du craton guyanais. Au sud et à l'ouest, s'ouvrent respectivement les grandes plaines alluviales du Rio Negro et de l'Orénoque. Tout à l'ouest de notre région, le relief qui les sépare sur près de 300 kilomètres disparaît, laissant les deux bassins fluviaux connexes dans une zone au drainage mal définie, celle du canal du Cassiquiare.

A l'est de cette zone géographique si particulière, la ligne de partage des eaux entre les systèmes fluviaux de l'Orénoque et de l'Amazone est constituée, tout d'abord, par une étroite suite de chaînes de montagnes puis, plus au nord par un ensemble bien plus large qui constitue la bordure méridionale du massif des Guyanes (dont la plus grande partie est drainée par l'Orénoque). Elle serpente du nord-est au sud-ouest de la région Yanomami, dessinant un large saillant en direction du nord-ouest dans la région du fleuve Auaris. Cette ligne de partage des eaux délimite également la frontière entre le Brésil et le Venezuela. Comme le montre la carte 2, la partie brésilienne de notre zone d'étude est bien plus caractérisée par les plaines que la partie vénézuélienne. La plus grande partie des reliefs se trouve en effet au Venezuela, la ligne de frontière ne pénétrant au sein de régions plus élevées que dans le massif de la Parima.

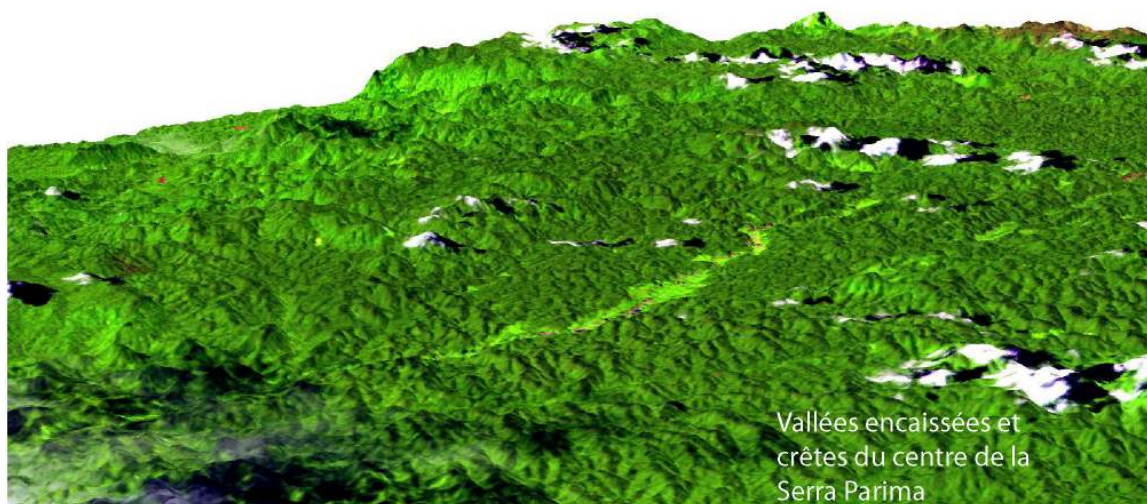
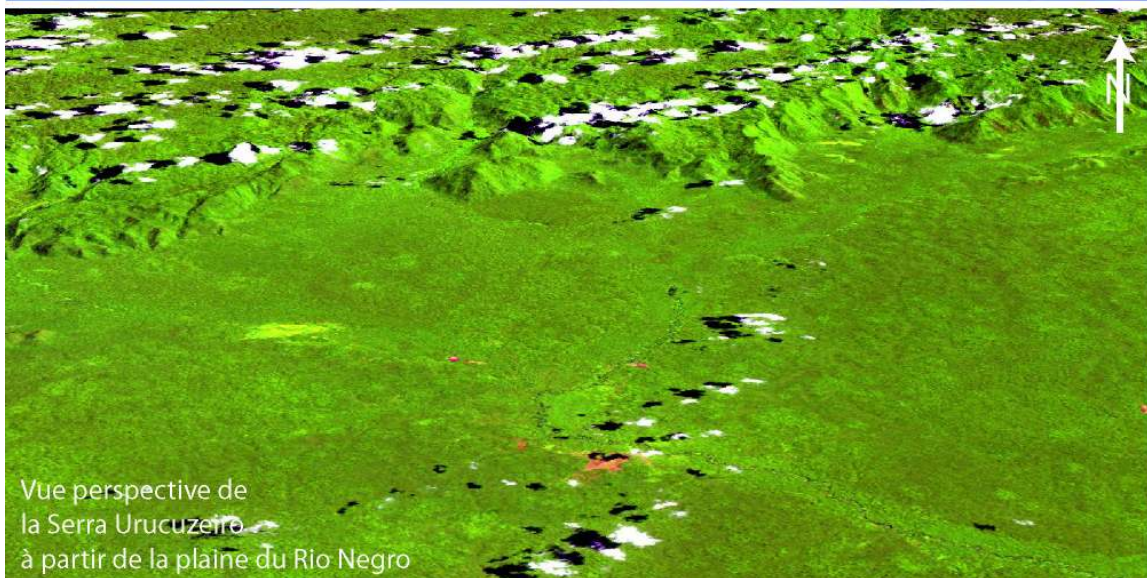
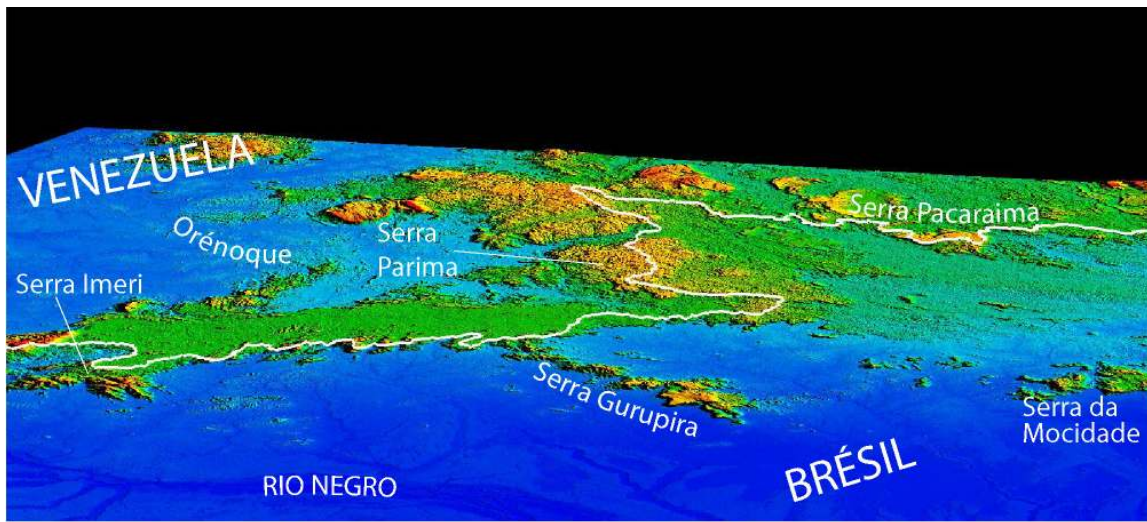


Graphique 1 : altitude de la ligne de frontière Brésil/Venezuela<sup>18</sup>.

Les altitudes des chaînes formant la frontière sont dans l'ensemble assez moyennes (voir graphique 1), mais elles sont très atypiques dans le contexte amazonien, si l'on excepte le

<sup>18</sup> Source Commission des Limites, Belém, 2005.

piémont andin. Elles partent d'une ligne de base située autour de 200 mètres, correspondant aux plaines alluviales des fleuves Rio Negro et Rio Branco, pour culminer autour de 1200 à 1500 mètres dans les massifs les plus marqués, comme par exemple la *Serra Parima*.



Graphique 2 : Modélisations en trois dimensions du relief de la région d'étude.

Deux régions se distinguent néanmoins par un relief plus élevé. Au sud, on trouve la *Serra da Neblina*, qui comporte le plus haut relief du Brésil, le *Pico da Neblina* (presque 3000 m.). Au nord, on trouve un relief équivalent avec le massif du Mont Roraima (2900 m.), mais on notera qu'il se situe au delà de la zone d'influence Yanomami, celle-ci se terminant peu après les premiers contreforts de la *Serra Pacaraima*.

Les reliefs révèlent plusieurs configurations géomorphologiques témoins de l'histoire du craton guyanais, dans laquelle se succèdent des périodes de sédimentation, des périodes de métamorphisation et des périodes d'aplanissement. Les ensembles les plus élevés, *Serra da Neblina* et Mont Roraima, sont ainsi composés de sédiments du groupe Roraima<sup>19</sup>, qui ont été aplanis en surface d'érosion. Façonnés en tables puissantes, ils sont les seuls exemples au Brésil de ces plateaux compacts marqué par des rebords extrêmement abrupts appelés *tepui* au Venezuela. Quelques chaînes moins hautes comme la *Serra Uafandara*, la *Serra Urutanin*, la *Serra Tepequem* ou la *Serra Araçá*, sont composées des mêmes sédiments, mais leur aspect tabulaire a parfois été masqué par l'érosion, qui les a disséqué en séries de collines au sommet plat, séparées par des canyons.

Le reste des reliefs constituant la frontière, compris entre 600 et 1500 mètres, est composé de sédiments plus anciens, contemporains de la formation du craton guyanais<sup>20</sup>, plusieurs fois aplanis, faillés et métamorphisés, comprenant des intrusions de matériel volcanique ou granitique. Le réseau hydrographique s'est profondément enfoncé dans ce matériel aplani et résistant, exploitant les très nombreuses failles. L'ensemble présente donc aujourd'hui des crêtes acérées et des vallées profondes et étroites (voir les exemples sur le graphique 2), qui composent la *Serra Tapirapecó*, la *Serra Gurupira*, la *Serra Urucuzeiro* (la moins élevée de l'ensemble), la *Serra Parima* et la *Serra Pacaraima*. A l'est de la Serra Parima, on note une assez large région de collines disséquées, comprises entre 400 et 600 mètres d'altitude, qui sont composées des mêmes formations.



Photo 1 : Inselberg dans la région du Demini, et vue générale de la Serra do Demini (1 200 m. d'altitude)<sup>21</sup>.

A l'est et au sud de ces reliefs, commencent les plaines sédimentaires des Rio Negro et Rio Branco, principalement composées de sédiments tertiaires et quaternaires. La très faible déclivité de ces plaines, notamment à proximité de la rive gauche du Rio Negro, explique la présence de vastes régions inondables, souvent occupées par des eaux stagnantes,

<sup>19</sup> Datés approximativement du précambrien moyen (1805 Millions d'années BP), voir RADAM, 1975 : 30, 97.

<sup>20</sup> Datés approximativement du précambrien inférieur (2500-1800 Millions d'années BP), voir RADAM, 1975 : 30, 97.

<sup>21</sup> Photos FMLT.



caractérisant probablement un processus d'aplanissement en cours<sup>22</sup>. Quelques reliefs massifs s'y détachent néanmoins, dépassant de plusieurs centaines de mètres le niveau de base, comme, entre autres, la *Serra da Mocidade*, la *Serra do Apiaú* ou la *Serra do Mucajá*. Il s'agit pour la plupart de restes d'intrusions granitiques du craton guyanais, intensément faillées et érodées, dont les crêtes, qui se voient de loin, dominant comme autant de sentinelles haut perchées les vastes plaines alluviales qui les entourent. Des intrusions de nature similaire, mais de plus petite taille, subsistent également fréquemment dans la plaine, configurant de nombreux *inselbergs*.

En dehors de ces reliefs, l'altitude moyenne des plaines alluviales est très faible et leur dénivelé infime. Au sud par exemple, au pied de la Serra Urucuzeiro (voir graphique 2), la plaine commence à une altitude proche de 130 mètres et elle atteint environ 80 mètres 200 km plus loin, sur la rive gauche du Rio Negro. Le contraste entre la barrière montagneuse faisant frontière et la plaine est donc très important, et particulièrement visible lorsque l'on survole la région en avion, ou sur les visualisations en trois dimensions proposées ici.

## 2. Climat et hydrographie

La configuration du relief explique en grande partie la répartition des précipitations et possède de grandes influences sur l'hydrographie de la région : le massif des Guyane fait obstacle à la circulation des nuages, qui s'accumulent dans son secteur et déclenchent d'abondantes précipitations sur ses flancs (en particulier sur le flanc est, la circulation atmosphérique favorisant les flux de masses d'air venues de l'océan). Ainsi, le centre de la Serra Parima connaît une nébulosité intense<sup>23</sup> et des précipitations quasi-quotidiennes, même en saison sèche. En dehors de cette zone centrale, la répartition des précipitations répond à une logique de saisons alternées, avec une saison des pluies d'avril à septembre et une saison sèche d'octobre à mars. Le volume des précipitations (autour de 2 200 mm. par an) y est conforme à celui des régions amazoniennes avoisinantes, alors que sur les reliefs on enregistre des totaux pluviométriques beaucoup plus élevés. Les températures elles aussi sont influencées par le relief. Très chaudes et lourdes dans la plaine, elles sont beaucoup plus clémentes dans les zones plus élevées durant la journée, mais sont assez froides durant la nuit, pouvant descendre autour de 12° vers 1 200 mètres (Smole, 1976 : 36). Ces données restent cependant imprécises, car il n'existe pas de station d'enregistrement dans le cœur de la région d'étude<sup>24</sup>.

Le grand volume des précipitations justifie le débit important des cours d'eau qui rejoignent la rive gauche du Rio Negro ou la rive droite du Rio Branco. Les très faibles pentes de la plaine expliquent, elles, la présence de vastes zones de marais, en particulier le long du cours moyen du fleuve Demini et du cours inférieur du Rio Branco.

Dans le centre de la région montagneuse, les profils des cours d'eau apparaissent très différents de ceux de la plaine. Du fait du relief très aigu et de l'importance des précipitations, ils présentent des régimes torrentiels, pouvant se mettre en crue et inonder largement au-delà de leur lit en très peu de temps. A l'interface entre les régions de relief et la plaine, le volume d'eau qui parvient lors des périodes pluvieuses est souvent trop important pour le réseau hydrographique, qui ne parvient pas à l'évacuer. La rugosité de la forêt retient alors les eaux, qui inondent une grande partie de cette interface. Les déplacements sont alors particulièrement malaisés dans ces zones, en principe de forêt de terre ferme, qui peuvent se

---

<sup>22</sup> Voir RADAM, 1975 :160.

<sup>23</sup> Celle-ci possède d'importantes répercussions pour les activités d'observation par satellite, car il est impossible d'obtenir une image sans nuage de cette région de manière régulière. Les intervalles entre les « bonnes » prises de vue peuvent aller jusqu'à dix ans.

<sup>24</sup> Les stations les plus régulières sont situées à Boa Vista, Barcelos ou Puerto Ayacucho, soit bien loin de la Serra Parima...

trouver noyées sous 50 cm d'eau ou plus. La plus grande partie des cours d'eau de la région est immédiatement sensible aux précipitations reçues sur les reliefs. Leur niveau – et donc leur navigabilité – peut ainsi varier de manière importante en quelques heures, y compris en saison sèche, comme le notait la Commission des limites, qui baptisa ce phénomène de *repiquete*.

Le réseau hydrographique de la région est très chevelu. Il est particulièrement ramifié dans les régions de relief, puis se structure autour de quelques fleuves principaux dans la région des plaines. Du nord au sud, on trouve ainsi le système de l'Uraricoera, avec ses affluents majeurs que sont l'Uraricaá, l'Auaris et le Parima, celui du Mucajaí, avec son affluent majeur de rive droite, l'Apiaú, celui de l'Ajarani, celui du Catrimani, avec ses affluents Lobo d'Almada et Couto de Magalhães, celui du Demini, avec ses affluents Mapulau et Toototobi en rive gauche, Aracá et Jundiá en rive droite, celui du Padauri, celui du Marauia (voir carte 2) et enfin celui du Cauaboris, qui communique avec le Cassiquiare par le canal Maturacá.

La plupart des fleuves ou de leurs affluents passent plusieurs seuils avant de parvenir dans les plaines sédimentaires des fleuves Rio Negro et Rio Branco. Ceux-ci constituent autant de cascades ou de rapides qui rendent la navigation très difficile, voire impossible. Ainsi, par exemple, les très nombreuses cascades qui barrent tous les canaux de l'Uraricoera à la hauteur de l'île de Maracá seront tenues pour infranchissables par l'expédition de reconnaissance des frontières de 1787, et elles resteront un obstacle redoutable par la suite, causant par exemple la perte de la plus grande partie du matériel ethnographique recueilli par Alain Gheerbrandt à la fin des années 1940 (Gheerbrant, 1993). Les rapides du Mucajaí ne sont pas moins difficiles, l'une des cascades étant même dénommée « le grand mur » (*paredão*), dont le contournement – puisque le passage est absolument impossible - sera toujours éprouvant, ainsi que le rappelle le missionnaire John Peters : « *Même si les premiers groupes de voyageurs amérindiens avaient dégagé un large chemin [...], passer cette zone représenta pour notre groupe de six personnes une tâche formidable, et ce pour dire le moins.* » (Peters, 1998 : 181). Enfin, le fleuve Catrimani est aussi connu pour le nombre impressionnant de rapides le parsemant. Seuls les fleuves de l'ouest du territoire, à partir du Demini, sont plus facilement navigables sur une grande partie de leur cours, les difficultés se trouvant plus concentrées au pied des chaînes de monts formant la frontière avec le Venezuela.

### 3. La végétation

La région yanomami est principalement recouverte par divers types de forêt tropicale dense. Il s'agit de forêts ombrophiles classiques, caractérisées par leur très grande diversité d'espèces, leur densité végétale et la continuité de la canopée, qui ne laisse filtrer que peu de lumière dans les sous-bois. La faune de ces forêts est nombreuse, comprenant la plupart des espèces classiques des forêts de terre ferme, en particulier les plus grandes (tapir<sup>25</sup>, pécarí à lèvres blanches<sup>26</sup>). Les lits majeurs des cours d'eau, qui sont inondés durant la saison des pluies, se caractérisent par une plus grande abondance de palmiers ou d'espèces mieux adaptées à l'eau.

Des différenciations apparaissent en fonction du relief, qui peut amener la forêt à devenir plus ouverte sur les pentes les plus raides, et en fonction de l'altitude, qui influe sur les espèces composant la forêt. Les Yanomami différencient ainsi les terres basses (inférieures à 800 m.) des terres hautes par la présence de plusieurs espèces, en particulier les *momo kiki*<sup>27</sup> (Milliken et Albert, 1999 ; Albert, Gomez et Milliken, à paraître). Les arbres de ces

<sup>25</sup> *Anta* en portugais ou de son nom scientifique *Tapirus terrestris*.

<sup>26</sup> *Queixada* en portugais ou de son nom scientifique *Tayassu Pecari*.

<sup>27</sup> *Micrandra rossiana*

reliefs sont également souvent un peu moins hauts que ceux de la plaine, et leur diamètre moyen est inférieur. Par ailleurs, le gibier de grande taille est plus rare dans ces zones. Au delà de 1200 mètres, la couverture forestière se fait plus rare, le sommet des plateaux étant plus souvent occupé par des savanes d'altitude dans lesquelles prédominent les graminées, les arbres se concentrant plutôt dans les forêt-galerie qui encadrent les cours d'eau (Smole, 1974 : 38). Ces savanes d'altitude sont plus fréquentes du côté vénézuélien que du côté brésilien.

A proximité du Rio Negro, les zones de marais se caractérisent par une végétation pionnière. En fonction de la durée de l'inondation annuelle, la végétation ligneuse peut être complètement absente (dans les zones inondées en permanence ou presque) ou bien très dense (dans les zones dont l'élévation permet qu'elles restent légèrement au dessus du niveau des eaux durant plusieurs mois). Les régions de marais étant incrustées dans les régions forestières, il existe de grandes franges de végétation mélangée que l'on peut désigner sous le nom de forêt tropicale ouverte (RADAM, 1975 : 345).

### **III Le cadre culturel : les Yanomami**

Comme nous l'avons souligné, l'univers social et spirituel des Yanomami a intensément intéressé l'anthropologie depuis les années 1950. Presque innombrables sont les ouvrages qui décrivent minutieusement la plupart des phases de la vie individuelle et collective de ces Amérindiens<sup>28</sup>. Nous ne prétendons absolument pas ici présenter une synthèse de cette vaste littérature, ni expliquer en détail les controverses qui ont pu exister sur certains points clés. Il nous semble néanmoins nécessaire de donner quelques éléments sur les aspects de la vie des Yanomami qui ont trait à l'espace, de manière à expliciter la toile de fond qui sous-tend les conflits spatiaux que nous décrirons plus loin. Les éléments présentés ici sont tirés d'une révision bibliographique sur le sujet, qui fait particulièrement appel aux travaux de Napoleon Chagnon, Jacques Lizot, Alcida Ramos ou Bruce Albert, ainsi qu'à quelques exemples précis tirés de thèses (comme celles de Marcus Colchester, de Rogerio Duarte do Pateo, etc.) ou d'autres travaux universitaires. La permanence d'une grande partie de ces éléments, et la fidélité à la réalité du cadre général qu'elles tracent, a par ailleurs pu être vérifiée lors de nombreuses missions de terrain.

#### *1. Une subsistance tirée de la forêt et des jardins*

Les Yanomami utilisent deux familles d'activités pour rassembler les ressources qui leur sont nécessaires, tâche qui occupe une grande partie du temps des adultes. Les premières sont liées à la création, l'entretien et la récolte des jardins, les secondes aux collectes et chasses en forêt.

En ce qui concerne les jardins, leur cycle de vie est très semblable à celui rencontré dans de nombreuses ethnies amérindiennes de la région amazonienne, bien qu'il existe des caractéristiques propres aux Yanomami. Ils sont ouverts dans la forêt tropicale par l'abattage des arbres contenus dans les parcelles, en général aujourd'hui à l'aide d'outils en métal tels que des haches et des machettes. Rares sont les villages où, de temps en temps, une tronçonneuse est utilisée en renfort dans le cas des arbres les plus gros. L'abattage se réalise en saison sèche. Une fois abattus les arbres et sectionnées les lianes, la parcelle est laissée à sécher au soleil, de manière à en diminuer l'humidité. Au bout de quelques semaines elle est brûlée, les cendres ainsi obtenues permettant de fertiliser le sol. Après le brûlis, les plantations peuvent être effectuées. On notera que le brûlis n'est pas une opération ponctuelle. Après un premier feu permettant de se débarrasser de feuilles et des petites branches, les arbres abattus sont en général élagués et les branches rassemblées et brûlées en de nombreux foyers. Seuls

---

<sup>28</sup> On trouve une bibliographie assez exhaustive sur le site web de la CCPY ([www.proyanomami.org.br](http://www.proyanomami.org.br)). Elle compte 970 entrées.

les troncs les plus importants subsistent à la fin de cette étape de préparation, le reste du sol se trouvant alors nettoyé et utilisable pour l'agriculture. Les troncs demeurés sont en général débités au fur et à mesure par les femmes, qui en tirent la majeure partie du bois utilisé pour le chauffage ou la cuisine.

La réalisation des brûlis est un acte délicat, car elle implique de choisir le bon moment. Si le feu est mis trop tôt dans la saison, le bois est trop humide et brûle mal. Mais si l'on attend trop pour réaliser le brûlis, on peut se trouver surpris par les pluies et se trouver avec une parcelle qui ne pourra pas être brûlée de manière satisfaisante et sera peu ou pas utilisable pour les activités agricoles durant la saison qui débute. D'une manière générale, l'ensemble des activités agricoles est sous la constante menace de la variabilité de la durée des saisons. Si l'on plante trop tôt, les boutûres risquent ainsi de subir une période de sécheresse qui peut les menacer. A l'inverse, planter trop tard les mettra dans une position défavorable par rapport à des plantes invasives, dont la vigueur est impressionnante dès que les pluies reprennent. Enfin, la différence de durée entre les cycles des différentes composantes des jardins complique encore l'équation pour les agriculteurs Yanomami. Les bananiers, par exemple, demandent 18 mois avant de commencer à produire, de même que le manioc possède un cycle de croissance assez long. La difficulté de prévoir les besoins à une telle échéance amène ainsi les villages à enchaîner les périodes d'abondance et des soudures difficiles, pour lesquelles existent des stratégies que nous indiquerons plus bas.

Les jardins Yanomami présentent une large variété de plantes cultivées, le plus souvent par bouturage (Milliken et Albert, 1999 ; Albert, Gomez et Milliken, à paraître). La banane y occupe toujours une place de choix, représentant en général le plus de surface plantée, et également la production la plus importante en termes quantitatifs. Elle possède également une grande importance symbolique, étant consommée rituellement, sous forme de soupe, durant les fêtes rassemblant plusieurs communautés, ou durant les cérémonies funéraires (les deux occasions pouvant, ou non, se combiner)<sup>29</sup>. D'autres espèces possèdent également un rôle important : ignames (*cara*), taioba, canne à sucre, etc. Le cas du manioc doit être mis à part. La rusticité du matériel utilisé par les Yanomami pour son traitement, et le fait que son usage est plus courant dans les basses terres que dans les régions montagneuses, ont laissé supposer à de nombreux auteurs qu'il s'agirait d'une acquisition récente, que les groupes les plus en contact avec d'autres ethnies auraient pu réaliser en apprenant les techniques et en troquant des boutures avec ces dernières. Alcida Ramos souligne ainsi la plus grande familiarité des Y'ekwana avec cette plante, et leur dédain pour ce qu'ils considèrent comme un savoir-faire inférieur au leur chez les Sanumá. Si cette hypothèse nous paraît probable, il faut souligner que le manioc occupe aujourd'hui une place largement supérieure à celle qu'il avait dans les années 1970, et ce dans la plupart des jardins que nous avons pu visiter. Il faut dire que les vecteurs de sa diffusion n'ont pas manqué. La FUNAI a en effet incité à son usage, de même que certaines missions. Par la suite les *garimpeiros* en ont planté à proximité des placers. Enfin, les échanges autour du manioc sont devenus courants entre les Yanomami, parfois à l'incitation d'organismes extérieurs. Nous avons ainsi pu croiser un groupe de Yanomamis de la région de Surucucus venus faire un stage d'apprentissage des techniques de réalisation de farine de manioc dans un village de la région de Toototobi. La production de farine ne donne cependant lieu qu'à très peu de commercialisation, celle-ci se limitant à quelques expéditions

---

<sup>29</sup> Il faut souligner que de ce point de vue les Yanomami sont une exception dans le contexte amazonien, puisque la plante généralement privilégiée est le manioc. Cette originalité confirme sans doute l'isolement d'avec les autres peuples, mais elle pose également problème puisque l'on considère souvent que la banane n'est apparue en Amazonie qu'avec les Européens. L'insertion profonde de la banane dans la vie sociale de tous les groupes Yanomami semble indiquer qu'elle y aurait été présente avant leur différenciation, donc depuis près d'un millénaire, remettant en question son absence en Amazonie avant le XVI<sup>e</sup> siècle (Ferguson, 1995 : 70-71). Le débat ne semble cependant pas encore tranché.

sporadiques en direction de Barcelos ou de São Gabriel da Cachoeira. Le manioc est également régulièrement utilisé pour produire une boisson fermentée, le *caxiri*<sup>30</sup>, qui est entrée dans les habitudes de villages situés dans les anciennes régions fréquentées par les chercheurs d'or, et qui pose parfois un sérieux problème d'alcoolisme.

Au delà des plantes à cycle court, les lieux d'habitation et les parcelles sont enrichis en espèces fruitières ou en végétaux dont la durée de vie excède de beaucoup celle des installations ou des cultures. Pour cela, les anciens jardins sont toujours connus des villages Yanomami, même ceux qui ont été installés plusieurs décennies auparavant, et ils sont régulièrement fréquentés pour collecter des fruits, des cannes à flèche, etc. Les espèces fruitières concernent avant tout le palmier *pupunha* (*Bactris gasipaes*), dont le fruit est très apprécié et qui se maintient même lorsque la reconquête de la parcelle par la forêt est totale. Des expériences de diversification en terme d'arbres fruitiers ont été tentées depuis quelques décennies. Les premières ont concerné l'introduction par les missionnaires de nouvelles espèces dans leurs vergers, qui ont permis aux Yanomami de les connaître et de choisir celles qu'ils appréciaient. Pour autant que nous ayons pu en juger, l'impact de cette expérience a été relativement limité. Des manguiers sont en effet présents autour de certains villages, de même que des citronniers, qui permettent de réaliser une boisson savoureuse en mélangeant le jus de leur fruit avec celui de la canne à sucre. En revanche, nous n'avons pas observé de diffusion à grande échelle de ces espèces fruitières. D'autres expériences, que nous décrivons dans le cours de cet ouvrage, visèrent des résultats plus ambitieux en proposant des espèces capables de survivre en forêt et donc de s'intégrer dans le schéma de collecte dans les anciens jardins. Il est encore trop tôt pour juger de leur influence. La nouveauté dans les pratiques agricoles Yanomami pour le moment paraît plutôt découler de la plus grande tendance à la sédentarité observée à proximité des infrastructures de santé ou des missions. Ré-installant leurs villages de nombreuses fois au même endroit, les populations de ces régions disposent aujourd'hui de complexes de jardins anciens et nouveaux de très grande taille et, de ce fait, d'un important parc de palmiers *pupunha* ou d'autres arbres traditionnellement utilisés, qui fournissent de très abondantes ressources alimentaires (Albert et Le Tourneau, 2007, Dos Santos e Souza, 2002).

D'autres plantes sont utilisées dans les jardins, dont l'utilité est autre qu'alimentaire. Il s'agit au premier chef du tabac, qui permet en le mélangeant à de la cendre de constituer une chique typique des populations Yanomami. Il s'agit également de produits qui permettent de réaliser un artisanat ou une activité : le coton, servant à confectionner des hamacs ou des tangas pour les femmes, les cannes à flèches, le poison servant pêcher à la nivrée, etc. Un ensemble important de plantes, enfin, sont cultivées pour leurs propriétés magiques (Albert, Gomez et Milliken, à paraître).

En dehors des jardins, l'autre grand pourvoyeur de ressources de tout type pour les communautés Yanomami est la forêt. Plusieurs activités se distinguent : la chasse, bien sûr, mais également plusieurs types d'expéditions de collecte, qu'il s'agisse de collectes féminines à peu de distance du village ou de collectes réalisées en groupe, à longue distance. De la forêt viennent des ressources alimentaires irremplaçables, comme les protéines animales (les Yanomami chassent et consomment la plupart des animaux rencontrés dans la forêt, en plus de pêcher ou collecter de nombreuses espèces de poissons, crustacés, larves, etc.) et de nombreuses ressources végétales qui permettent de pallier les sautes dans la production des jardins ou tout simplement de varier l'ordinaire (açai, bacaba, cacao sauvage, etc.). Comme on l'a signalé, dans certains cas sont collectées des ressources qui ont été plantées lors de périodes antérieures et qui sont aujourd'hui complètement intégrées à la forêt.

D'une manière générale, et malgré l'apparition d'implantations plus sédentaires, ces collectes possèdent une importance fondamentale dans la subsistance des communautés

---

<sup>30</sup> Bière de manioc, appelée caouin en français.

Yanomami. Ainsi, bien que l'appellation de chasseurs-cueilleurs leur soit parfois déniée du fait de leur recours à des activités agricoles dans les jardins<sup>31</sup>, force est de constater qu'aujourd'hui aucune communauté Yanomami à notre connaissance ne peut être considérée comme uniquement agricultrice – bien qu'il n'existe pas non plus de communauté uniquement chasseuse-cueilleuse. Même les groupes les plus sédentarisés autour de la mission Maturacá maintiennent la pratique d'expéditions forestières lointaines, ayant cependant adapté leur rythme au calendrier scolaire imposé par les missionnaires Salésiens.

Au surplus, ce ne sont pas que des ressources alimentaires qui sont tirées de la forêt. L'intégralité des matériaux nécessaires à la construction des maisons (notamment la paille utilisée pour les toits, qui demande à être régulièrement changée), de même que les lianes qui servent de corde, la résine nécessaire à la confection de la *yakoana*, l'hallucinogène utilisé par les chamanes, et de nombreux autres produits proviennent de la forêt et ne disposent pas d'équivalents cultivés ou importés<sup>32</sup>. Or, comme dans les autres régions de la forêt amazonienne, les ressources sont très dispersées dans la zone occupée par les Yanomami, ce qui implique que les villages fréquentent des territoires étendus pour disposer de tout ce dont ils ont besoin. Comme on le verra, et même si la quantification exacte des surfaces nécessaires est probablement impossible<sup>33</sup>, ce point fut précisément l'un des arguments qui motivèrent la délimitation d'une aire protégée de grande taille dévolue aux Yanomami.

## 2. Organisation politique et sociale des villages

Les villages Yanomami se composent d'un ensemble de familles qui partagent une trajectoire migratoire et communautaire et qui vit le plus souvent dans une maison commune<sup>34</sup>. En général, plusieurs villages forment un « ensemble multi-communautaire »<sup>35</sup>,

---

<sup>31</sup> Dès les années 1970, Lizot a en effet montré que majorité des apports alimentaires des Yanomami venaient des jardins, ce que confirment également Good et Albert. (voir notamment Lizot, 1984).

<sup>32</sup> Il faut rappeler ici que les groupes Yanomami vivent encore en état de semi-isolement, les villages n'étant accessibles que, pour certains, par de précaires pistes d'atterrissage, et pour les autres par des sentiers forestiers serpentant au sein de la forêt et les reliant aux précédents. Dans ces conditions, l'importation, par exemple, de matériaux de construction, est tout simplement hors de portée des faibles ressources économiques des villages, et demeure uniquement l'apanage des organismes du gouvernement ou des ONG.

<sup>33</sup> La détermination de la surface minimale nécessaire par famille pour des communautés amérindiennes isolées a été tentée dans les années 1970, (on parlait d'à peu près 700 ha par individu), mais elle ne tient compte que de la situation à un instant donné, or les villages ont aussi des nécessités de mobilité périodique. Par ailleurs, la question de la distribution des ressources dans la zone considérée (qui varie considérablement), celle de la pression démographique, celle de la plus ou moins fréquente répétition des cycles d'occupation, et bien d'autres devraient être prises en compte pour un tel calcul, qui configure au final une équation comprenant de trop nombreuses inconnues pour être résolue (ou sinon au cas par cas). Nous avons proposé un nouveau calcul pour le village de *Watoriké* (Albert et Le Tourneau, 2007), mais là encore en prenant uniquement en compte l'espace utilisé à un instant donné.

<sup>34</sup> La maison collective constitue un trait culturel caractéristique des Yanomami. Cependant, sa traduction dans la réalité peut prendre de nombreuses formes : une famille peut ainsi bâtir une maison propre à côté de la maison communautaire, un groupe de familles peut également s'éloigner de la maison commune en construisant une ou plusieurs maisons, tout en se considérant comme faisant partie de la communauté d'origine, etc. La maison collective se présente le plus souvent sous la forme d'un grand auvent circulaire, abritant une place centrale en son sein dans les zones de plaines. Dans les montagnes, tant en raison du froid durant la nuit qu'en raison des insectes, la maison est de diamètre beaucoup plus petit, et son toit est fermé à l'exception d'une mince ouverture faisant office de cheminée. Des modèles de maisons carrées, plus petites, existent aussi.

<sup>35</sup> Comme le rappelle Rogerio Duarte (Duarte, 2005: 115), plusieurs expressions ont été utilisées pour désigner ces ensembles : « blocs de population » pour N. Chagnon, « ensembles » de J. Lizot, « groupe de voisins » pour C. Alès, « ensemble multicommunautaire » pour B. Albert. Mais si R. Duarte insiste, lui, sur les différences que ces concepts impliquent dans les « modèles de migration et d'occupation de l'espace », en ce qui concerne notre approche on peut noter au contraire la similarité entre ces concepts, qui définissent l'un des principes fondamentaux de l'occupation du territoire Yanomami, celui d'ensembles multicommunautaires aux relations

dans lequel les familles circulent, changeant parfois de village pour des raisons diverses (brouille avec d'autres membres du village d'origine, décès, mariage, etc.). Si chaque village se vit comme une entité politiquement autonome, il définira pour autant sa perception de son environnement politique et social en fonction de l'histoire et de la trajectoire migratoire de l'ensemble auquel il appartient, se référant par exemple à des leaders fameux, à des étapes marquantes, ou encore à des inimitiés entretenues depuis fort longtemps avec tel autre ensemble du même type.

La vie des villages n'est pas organisée de manière hiérarchique. Si les Yanomami reconnaissent généralement un leader dans chaque village, celui-ci est bien plutôt une sorte de *primus inter pares* qu'un chef en bonne et due forme. On notera ici que le commerce avec les « Blancs » qui, fussent-ils représentants de gouvernement ou missionnaires, cherchent en général à traiter avec un responsable unique, aurait pu modifier cette pratique et mener à l'introduction de plus d'autoritarisme dans les relations sociales. Il n'en a cependant rien été jusqu'à présent, les Yanomami démontrant une importante capacité de résistance culturelle et refusant constamment d'abdiquer la moindre parcelle de l'absolue liberté individuelle qui les caractérise<sup>36</sup>.



Photo 2 : Sous le regard attentif de la communauté, le leader « Toto » répartit les perles<sup>37</sup>.

Ainsi donc, les décisions concernant la communauté sont en général annoncées par le *leader*, qui prend soin de consulter toutes les personnes d'importance du village, plus qu'elles

---

intenses, qui évoluent de manière plus ou moins synchronisée dans l'espace et suivent des trajectoires similaires. Ces ensembles peuvent à leur tour être réunis en région linguistique, comme nous l'avons indiqué plus haut.

<sup>36</sup> Pour autant, une nouvelle fonction émergea, désignée par le verbe *tuxauamu*, dérivée du mot *tuxaua* utilisé en portugais du Brésil pour désigner les leaders indigènes, que l'on pourrait traduire par « apparaître comme le chef pour les Blancs »...

<sup>37</sup> Photo FMLT.

ne sont prises par lui. Il communique ses réflexions lors des discours nocturnes (*hereamu*) qui ponctuent chaque fin de journée et définissent ce qu'il faudrait faire le lendemain.

Ces décisions ne sont pas des ordres, mais bien plutôt des recommandations : rien n'obligera jamais un membre de la communauté à réaliser une activité s'il n'en a pas envie. C'est un ensemble composé par le charisme du leader, le bien fondé de ses propositions et la disposition de la communauté qui explique, par la suite, le suivi ou non de ces prescriptions. Le leader possède un deuxième rôle d'importance, qui est de distribuer les ressources captées à l'extérieur, et d'une manière générale d'assurer que la communauté se trouve dans une situation satisfaisante sur le plan alimentaire et sur le plan des objets de troc. Il doit souvent pour cela payer de sa personne (en ouvrant par exemple des jardins de plus grande taille afin de distribuer force aliment durant les fêtes), ou bien en se défaisant d'objets de sa propriété au profit de ses « administrés ». La tentation autoritaire ou celle de l'accumulation ne peuvent mener un leader bien loin : en cas de désaccord sur sa manière de gérer les affaires, les familles du village peuvent décider de se construire des maisons à part, de constituer un autre village indépendant, ou encore de s'éloigner en s'insérant dans d'autres communautés du même ensemble. La fédération de plus d'une centaine de personnes dans un même village peut être considéré, en l'absence d'éléments extérieurs comme la présence d'une mission, comme un exploit de la part d'un leader donné, montrant l'importance de ses qualités politiques.

La politique est d'ailleurs un des aspects de la vie sociale qui intéresse particulièrement les villages. A l'heure où se couche le soleil, le leader reconnu fait en général un discours indiquant soit des tâches à réaliser, soit son analyse des événements en cours, ou bien encore pour rappeler des événements du passé. Il n'est pas rare à ce moment là que d'autres personnes prennent la parole sur le même mode (se déplaçant dans le village et parlant à voix haute pour être entendu de tous, utilisant les meilleures tournures rhétoriques à leur disposition), afin de donner son avis, voire, parfois, de concurrencer le *leader* en proposant d'autres solutions... Dans une apparente indifférence – les autres conversations suivent pendant ce temps leur cours, de même que l'on se nourrit, que l'on dort, que l'on s'occupe des enfants sans paraître prêter beaucoup d'attention à ces discours, le village suit néanmoins ces joutes, commente les différentes positions et finit, en général le lendemain, par montrer son « vote », en suivant les recommandations de l'un ou de l'autre. Il est important de noter que cette conception politique du débat ne s'accompagne par d'une règle de la majorité, qui forcerait l'option minoritaire à se conformer à un choix qu'elle ne souhaite pas. Il est toujours possible à un individu de ne pas faire ce qui a été proposé, ou de faire ce qui a été considéré comme non-souhaitable. Ce respect absolu de la liberté individuelle, s'il représente un cas extrêmement intéressant pour nos sociétés, se révélera comme une vulnérabilité importante à chaque invasion par des chercheurs d'or, la structure sociale se trouvant difficile à mobiliser contre les envahisseurs, et parfois trahie par l'action de quelques individus.

En dehors de leur configuration politique, un autre élément définissant les villages Yanomami est leur importante mobilité. De nombreuses raisons (épuisement des sols propices pour les jardins, épuisement du gibier, épidémies, raids de la part d'ennemis, mort de personnages importants de la communauté, etc.) amènent au déplacement des villages vers d'autres emplacements, parfois proches, parfois assez lointains<sup>38</sup>. La périodicité de ces déplacements est très difficile à estimer, les raisons ponctuelles justifiant d'un mouvement étant aussi nombreuses que les raisons récurrentes. Sur une longue période, les déplacements des villages dessinent une trajectoire migratoire, souvent sur une longue distance, cohérente avec celle de l'ensemble multi-communautaire dans lequel s'insère le village.

---

<sup>38</sup> Mais le plus souvent situés dans des sites dont les qualités ont été reconnues par la réalisation de campements de chasse collective de longue durée, comme le montrent les résultats de la recherche en cours avec Bruce Albert sur l'usage de l'espace.



Les villages effectuent aussi des séries importantes de mouvements de courte durée, passant plusieurs mois de l'année à visiter des communautés amies (les fêtes durent en général de une à plusieurs semaines) ou à préparer leurs propres fêtes et cérémonies par des expéditions de chasse collective. Ces mouvements concernent toute la population, mais pas nécessairement en même temps, chaque famille décidant ou non d'accompagner les déplacements en fonction de ses propres impératifs. Dans les régions les plus isolées, dans lesquelles la dynamique guerrière est encore très active, les communautés tendent cependant à rester plus souvent ensemble, de manière à minimiser les risques de raid adverse.

### *3. Relations intercommunautaires*

Les relations entre villages constituent, avec les relations internes, le deuxième versant de la vie politique locale. Jusqu'à une date récente, les Yanomami ne possédaient pas de concept d'« ethnies Yanomami », et classaient leurs relations avec d'autres groupes humains en fonction de leur proximité. Les villages les plus proches, avec lesquels pouvaient exister des relations de mariage, de parenté, de troc, constituaient un ensemble de communautés connues et identifiées – le fameux ensemble multi-communautaire que nous avons évoqué plus haut, avec lesquelles des interactions pouvaient se produire. Tout autre groupe humain était considéré comme étranger – qu'il fût, d'un point de vue externe, Yanomami, amérindien ou « blanc », et, en général, comme sourdement hostile, les Yanomami ayant l'habitude d'attribuer les morts survenant dans les villages aux attaques de chamanes habitant, justement, dans les villages étrangers.

A l'intérieur d'un bloc, les relations s'articulent autour de mariages, de visites rendues à des parents, mais surtout de fêtes intercommunautaires. Celles-ci constituent toujours un temps fort de la vie sociale, permettant de nouer des échanges, de tramer des mariages ou des affaires extra-maritales, ou encore de nouer des alliances militaires contre des tiers. Certains moments de la fête sont également propices au règlement de vieux différends entre les individus, parfois par de simples échanges verbaux un peu vifs, parfois par des affrontements, y compris généralisés, sous forme de duels ritualisés. Dans ce dernier cas, le résultat peut être une réconciliation générale, mais également, si l'un des participants devait décéder, une guerre immédiate entre les villages, chaque mort devant être payée par une autre. Les relations sociales au sein des ensembles inter-communautaires, et parfois entre deux ensembles voisins, oscillent donc toujours entre l'harmonie des fêtes et la possibilité des affrontements guerriers, formant une des caractéristiques culturelles marquantes des Yanomami.

Ces pratiques ont également des conséquences sur le plan géographique. Comme on l'a indiqué, elles motivent en effet des déplacements de villages, qui peuvent chercher à s'éloigner de voisins belliqueux ou à fuir en conséquence de leurs propres attaques et en prévision des vengeances qui ne manqueront pas de les atteindre. Elles peuvent également motiver des calculs dangereux, dans lesquels des communautés en mauvaise posture peuvent chercher à s'allier avec des étrangers, par exemple des orpailleurs, dont le soutien (souvent la fourniture d'armes à feu) permettra de renverser la situation. La trame compliquée tissée par les accusations de chamanisme offensif, la possibilité toujours présente d'un affrontement avec les autres villages et l'éventualité d'être attaqué en forêt sans savoir pourquoi expliquent également la difficulté d'une organisation des Yanomami sur le plan politique leur permettant de parler aux « Blancs » (gouvernement brésilien, orpailleurs, ONG) d'une seule voix.

Pour finir, il est important de noter que les ensembles multi-communautaires ne sont pas des entités stables ou étanches. Des rapprochements avec des voisins peuvent se produire et une communauté peut, au fur et à mesure des années, commencer à adopter le comportement migratoire d'un nouvel ensemble et être considérée comme y participant. A contrario, certains villages peuvent rompre avec leur ensemble et adopter une trajectoire propre.

## **Première partie : la découverte d'un peuple**



## **Chapitre 1 : premières apparitions et premiers contacts**

La région montagneuse qui fait la frontière entre le Brésil et le Venezuela est restée pendant longtemps comme une sorte d'angle mort de la colonisation espagnole et portugaise (puis brésilienne et vénézuélienne) en Amazonie. Les difficultés d'accès, l'absence de ressources convoitées comme les *drogas do sertão* et la présence de tribus indigènes réputées féroces expliquent ce fait qui permet aux Yanomami d'échapper jusqu'à la fin des années 1950 à un contact permanent avec des établissements « blancs », même si cela ne signifie pas un isolement total puisqu'il est avéré qu'ils participaient de réseaux d'échanges avec les ethnies amérindiennes les entourant, leur permettant d'acquérir, entre autres, des outils métalliques.

La présence Yanomami met donc beaucoup de temps pour devenir concrète dans le savoir géographique des sociétés occidentales. Elle n'est que rarement mentionnée, souvent de seconde main, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est peu à peu attestée par les explorateurs qui se risquent à effleurer ou à traverser ces contrées inhospitalières au XIX<sup>e</sup> siècle, mais ne sera effectivement dévoilée dans toute son ampleur que par les expéditions de la Commission des Limites durant les années 1940-60. Encore faut-il noter que ce dévoilement n'est que partiel car l'unicité de l'ethnie n'est pas reconnue à cette époque, la disparité des noms utilisés empêchant de reconnaître qu'une seule ethnie puisse occuper un espace aussi vaste.

Grâce aux indications relevées par tous ces explorateurs, il est possible de donner une vision assez nette, bien que partielle, de la localisation des groupes Yanomami sur le territoire brésilien depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci nous enseigne qu'à la différence de la plupart des populations amérindiennes contactées au XX<sup>e</sup> siècle, les Yanomami ont rencontré la société brésilienne des années 1960-70 en se trouvant eux-mêmes dans une phase d'expansion territoriale.

### **I Premières apparitions**

A partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les expéditions se multiplient dans le nord-ouest amazonien, notamment de la part des Portugais qui cherchent à repousser la limite occidentale de leur empire brésilien. Une fois convenue de la limite théorique entre les deux empires, via les traités de 1750 et 1773, des missions de reconnaissance tentent alors de la matérialiser, se heurtant aux très grandes difficultés de parcours dans la zone. Leurs rapports sont les premiers à mentionner l'existence des Yanomami. Au XIX<sup>e</sup> siècle, en plus de quelques expéditions savantes, c'est de nouveau la question frontalière qui amènera Francisco de Araujo à tenter de parcourir à son tour la barrière montagneuse qui sépare les bassins de l'Orénoque et de l'Amazone, qu'il n'atteindra que sur quelques points. Les références aux Yanomami, côté brésilien, restent néanmoins éparses durant cette période. Ce n'est qu'avec le XX<sup>e</sup> siècle et les expéditions de Koch-Grünberg, Rice, Salathé ou Holdridge qu'elles deviennent véritablement nombreuses.

#### *1. 1750-1850 : la période des reconnaissances*

A partir du début de XVIII<sup>e</sup> siècle, les reconnaissances, raids ou expéditions commerciales en Amazonie se multiplient, entraînant de nombreuses incursions des Portugais dans l'empire espagnol, en particulier dans la région fort mal connue du cours supérieur du

Rio Negro et de l'Orénoque<sup>39</sup>. Le Portugal souhaite en effet étendre ses frontières au-delà du traité de Tordesillas et essaye pour cela de créer une série de faits accomplis lui permettant de demander l'extension de la frontière jusqu'à la limite des zones effectivement occupées (principe *uti possidetis*). L'existence d'une voie de navigation permettant le passage entre les affluents de l'Amazone et ceux de l'Orénoque, le canal du Cassiquiare, est peu à peu attestée, en particulier en 1744, quand Manuel Roman, père Supérieur des missions Jésuites de l'Orénoque, relata son passage d'un bassin fluvial à l'autre en compagnie de sujets portugais. Pour la plupart des peuples amérindiens de la région, ces reconnaissances marquent le début d'un processus de disparition rapide puisque l'une des motivations principales des expéditions est la capture d'esclaves.

En 1750, une clarification des frontières est proposée. Le traité de Madrid est en effet signé, qui annule et remplace celui de Tordesillas en ce qui concerne le partage du continent latino-américain. Le nouveau texte attribue à l'Espagne le bassin fluvial de l'Orénoque et au Portugal la plus grande partie de celui du Rio Negro et celui du Rio Branco. L'Espagne allait alors fournir un effort bien supérieur à celui du Portugal pour explorer ces nouvelles possessions. En 1753 est créée l'*Expedición de Límites del Orinoco*, commandée par José de Iturriaga, chargée comme son nom l'indique d'établir sur le terrain les frontières couchées dans le traité. José Solana, membre de l'expédition, en profitera pour assurer la présence espagnole dans le cours supérieur de l'Orénoque, fondant São José de Atabapo. Il dépêche de là plusieurs expéditions chargées de remonter plus loin encore, notamment celles menées par Apolinar Diaz de la Fuente et Francisco de Bobadilla, qui seraient parvenus en 1760 jusqu'au lieu appelé *Raudal dos Guaharibos*. Le rapport de Diaz de la Fuente rapporte les premières informations sur les Yanomami (appelés *Guaharibos*), obtenues auprès des ethnies habitant le pourtour de leur territoire. Certaines légendes commencent alors à les entourer : leur férocité au combat, leur habilité à se fondre dans la forêt et le fait qu'il s'agirait « d'indiens blancs ». D'après B. Ferguson (1995 : 89), cette image effrayante ne doit pas laisser penser qu'aucun contact n'existait entre les Espagnols et les Yanomami. Des échanges commerciaux ont selon lui certainement eu lieu entre ces derniers et les habitants de la mission/comptoir de La Esmeralda, où Humboldt put apercevoir et décrire un Yanomami lors de son passage en 1800. Selon le même auteur, il est également probable que des raids destinés à capturer des esclaves aient touché leur territoire du côté de la Nouvelle Grenade.

Du côté brésilien, l'empire portugais est plus lent à se mettre en mouvement. Les premiers efforts de pénétration dans le bassin du Rio Branco apparaissent sous la forme de l'envoi de *tropas de resgate* au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et également sous la forme de rares *aldeamentos* organisés par des missionnaires Carmélites (Barbosa, 1993). En 1752, inquiet de l'apparition d'expéditions hollandaises provenant de la côte des Guyanes, le roi du Portugal ordonne, entre autres, la création d'un fort pour sécuriser la région des savanes du nord du Roraima (Hemming, 1990 : 306). Pour autant, ces instructions tardent à être suivies. Il faudra attendre plus de dix ans pour que quelques fortins soient construits le long du Rio Negro, le plus loin possible le long des voies de communication fluviales, comme ceux de São Gabriel da Cachoeira et de São José de Marabitanas.

En 1761, la convention de Prado annule le traité de Madrid, si bien que les empires espagnols et portugais sont à nouveau rivaux dans leur pénétration en Amérique. Profitant de cette opportunité, les Espagnols avancent vers l'actuel Roraima à partir de leurs bases situées au Venezuela et fondent deux établissements, dont un petit fort, dans le bassin du Rio Branco, à proximité de l'île de Maracá, qu'ils ont atteint en remontant le Paragúá : Santa Rosa et São Juan Batista, sur la rivière Caya-caya (*Ibid.* : 310). En 1775 la nouvelle de ces incursions parvient aux autorités portugaises, qui s'alarment alors de leur faible présence à la frontière

---

<sup>39</sup> Ferguson (1998 : 80) indique que les Portugais aurait pénétré la région du Cassiquiare et du Siapa dès 1725, avec une intensification à partir de 1737.

avec la Nouvelle Grenade et se rendent compte que la barrière montagneuse qui limite le bassin du Rio Branco n'est pas aussi infranchissable qu'elles le pensaient. Les Portugais expédient alors le capitaine Felipe Sturm et un contingent de soldats, qui capturent rapidement les Espagnols présents dans la région et entreprennent la construction d'un fort, postérieurement nommé Forte São Joaquim.

Parallèlement, suivant en cela la politique inspirée par le gouvernement de Pombal, on organise des peuplements indigènes sur la frontière. L'idée est que ces peuplements assureront la domination portugaise sur la frontière et protégeront des invasions espagnoles, formant les « Murailles du Sertão » (Farage, 1991). Six villages seront ainsi fondés sur le cours supérieur du Rio Branco. Comme la plupart des fondations équivalentes, ils ne dureront cependant pas longtemps, promouvant une baisse dramatique dans la démographie des peuples amérindiens de la région, tant du fait du choc épidémiologique que des méthodes adoptées pour les regrouper et les « civiliser ».

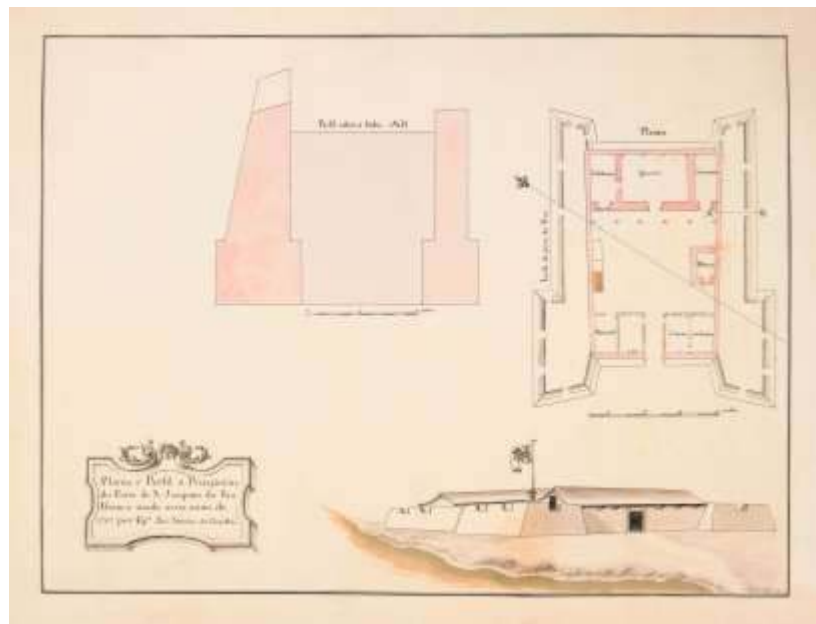


Photo 3 : plan du fort São Joaquim datant de l'époque de sa construction<sup>40</sup>.

En 1777 est signé un nouveau traité (traité de Santo Ildefonso), qui reprend, pour ce qui est du nord-ouest de l'Amazonie, les dispositions du traité de Madrid (1750). Le Portugal décide alors de mener un travail similaire à celui réalisé en Nouvelle Grenade et envoie plusieurs naturalistes et explorateurs, dont Manoel Gama Lobo d'Almada<sup>41</sup>, reconnaître la frontière (Hemming, 1990 : 318). Celui-ci réalise une expédition sur les fleuves Uraricoera et Uraricaá, reprenant à rebours le chemin des Espagnols et débouchant au Venezuela. Deux autres explorateurs remonteront les fleuves Catrimani (à peu près jusqu'à la hauteur de l'actuelle mission Catrimani) et le fleuve Demini (*Ibid.* : 318). De l'ensemble de ces expéditions, Lobo d'Almada produira en 1787 un rapport, insistant sur la difficulté de la remontée des cours d'eau, contribuant à enraciner durablement l'idée que, mis à part ses extrémités orientales (passage via la remontée du Paraguá et la descente de l'Uraricapara<sup>42</sup>) et occidentales (zone du canal du Cassiquiare), la région montagneuse constituant la frontière nord du Brésil était à peu près infranchissable. L'empire portugais se contente donc de son

<sup>40</sup> Document issu de l'exposition « Imagens de Vilas e Cidades do Brasil Colonial » tenue au Musée des arts de l'Université du Ceará en 2001 (<http://www.mauc.ufc.br/expo/2001/01/estados.htm>, septembre 2008).

<sup>41</sup> Lobo d'Almada est un noble issu de la population déplacée de la ville de Mazagão, voir Vidal, 2005.

<sup>42</sup> Nommé aujourd'hui Uraricaá

dispositif de forts, notamment en renforçant celui de São Joaquim, et ne poursuit pas plus avant l'exploration des hautes terres de la frontière, percevant comme plus urgentes les menaces que faisaient porter Espagnols, Anglais et Hollandais, sur les savanes du haut Rio Branco (où sont créés trois « fermes nationales » à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Barbosa, 1993)), ou sur l'embouchure de l'Amazone.

Jusqu'aux années 1890, plusieurs expéditions (Humboldt en 1800, Codazzi en 1837, Schomburgk en 1839, Michelena y Rojas en 1855, Chaffanjon en 1886-87) tenteront de reconnaître la région occupée par les Yanomami, cherchant en particulier à percer le mystère de la localisation des sources de l'Orénoque<sup>43</sup>. L'expédition de Schomburgk, financée par la couronne anglaise, sera la seule à concerner le territoire brésilien. Elle réussira à traverser d'est en ouest la région en franchissant la Serra Pacaraima en remontant le fleuve Aracaçá. Sur ce trajet, l'explorateur ne rencontre pas directement les Yanomami (qu'il nomme *kirishanas*) mais il mentionne leur présence en amont du fleuve « Uruwé » (probablement le *Purué* actuel), ce qui indiquerait qu'ils occupaient déjà la région de l'Ericó. Il découvre également quelques jardins que ses guides attribuent aux *kirishanas* sur l'Uraricoera, un peu en aval de la confluence avec le fleuve Aracaçá. Il commence à façonner leur réputation de sauvagerie en écrivant : « *De la même manière que les Oewakus sont redoutés par les autres Indiens, les Kirishanas sont redoutés ; ils le savent, et n'ont aucun scrupule à piller les tribus les plus inoffensives lorsqu'ils en ont l'opportunité ; leurs flèches empoisonnées sont toujours prêtes.* » (Schomburgk, 1838 : 221-222)

A peine égratignée sur ses limites nord et ouest, la région Yanomami du Brésil demeure donc presque totalement inconnue jusqu'en 1890. Malgré la très grande probabilité que des échanges aient eu lieu<sup>44</sup>, ces hautes terres ceinturant la frontière avec la République du Venezuela, nouvellement créée, sont avant tout l'objet d'une géographie mythique mélangeant des éléments anciens comme l'Eldorado et des éléments plus nouveaux, comme la légende des « Indiens blancs »<sup>45</sup>. Comme l'observait Emmanuel Lézy (2000) pour l'ensemble des Guyanes, cette géographie fantasmée se nourrit aussi des approximations, voire des mensonges des explorateurs eux-mêmes, qui rapportent sans prendre de distance les histoires locales, ou qui décrivent des régions qu'ils n'ont pu visiter.

---

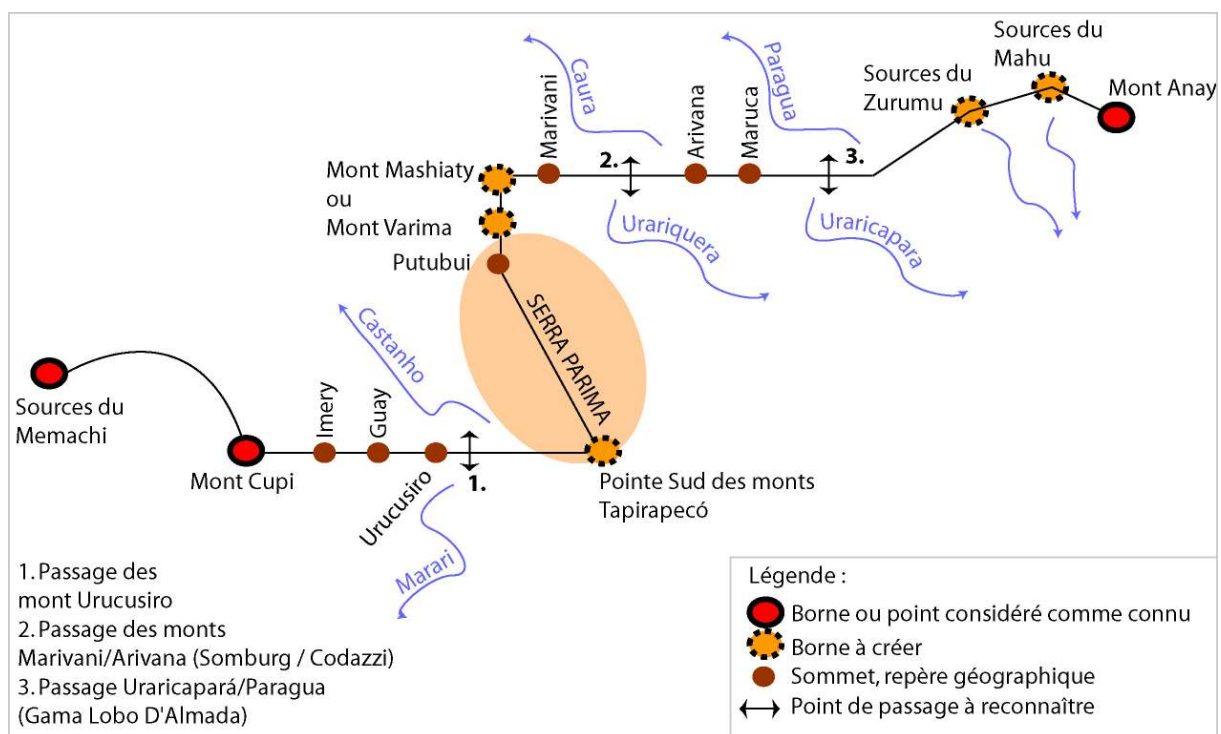
<sup>43</sup> Leur caractère mythique est aussi lié à la légende de l'Eldorado puisque l'on situait le lac Parimé précisément comme la source de l'Orénoque.

<sup>44</sup> Pour certains, les contacts sont attestés par la présence de la maladie dénommée Onchocercose (ou « cécité des rivières) dans le territoire Yanomami. Originnaire d'Afrique, cette maladie aurait pu arriver en Amérique du Sud par le biais des esclaves en provenance d'Afrique de l'Ouest, utilisés dans les placers aurifères de Guyane, du Surinam mais également du cours supérieur de l'Orénoque. Le fait que la région Yanomami représente la seule zone d'endémie au Brésil montrerait donc tout à la fois l'existence de contacts entre les groupes Yanomami du Brésil et du Venezuela, mais aussi le contact entre eux et les placers dans lesquels travaillaient les esclaves en question, probablement dans le cas d'échange commerciaux ou de travail. Ce d'autant que, à la différence du paludisme, un contact prolongé est nécessaire pour déclencher une infection capable de contaminer de nouveaux insectes et créer par la suite un foyer d'endémie, comme ce sera le cas dans le territoire Yanomami. D'autres affirment que le fait que les Yanomami ne semblaient pas connaître cette maladie et celui que les expéditions de James Neel ne l'ont pas mentionnée sembleraient indiquer une arrivée tardive de la maladie dans la région, peut-être par la présence sur place de missionnaires protestants qui auraient pu être contaminés en Afrique. Sur la question de l'onchocercose, voir chapitre 8 I.4.

<sup>45</sup> On parlera très souvent des Yanomami comme les « Indiens blancs ». De fait, on note que leur type physique, en particulier celui des populations installées au Venezuela, de dialecte Shamatari ou Sanuma, tranche avec celui de nombreuses autres populations amérindiennes, le teint de leur peau étant parfois plus clair et les yeux clairs (confondus avec des yeux bleus) étant assez fréquents. Ces caractéristiques seront souvent utilisées pour justifier des légendes les apparentant d'une manière ou d'une autre aux populations européennes.

## 2. La première commission mixte et l'expédition de Francisco Araujo

Après l'éclatement de l'empire espagnol, le Brésil indépendant doit renégocier des traités de frontière avec ses nouveaux voisins. Dans le cas du Venezuela, si la plus grande partie de la limite est évidente du fait de la présence d'une ligne de partage des eaux entre les bassins de l'Orénoque et de l'Amazone, deux points préoccupent les diplomates impériaux. Le premier est la fixation de la limite à son extrémité occidentale, à un endroit où la présence de canaux naturels (Castanheiro et Maturacá) reliant les deux bassins rend le partage des eaux peu clair et où se trouvait, du fait de l'existence de ces passages fluviaux, une potentielle voie de communication stratégique. Le second est l'existence, démontrée en 1773 par « l'invasion espagnole » et en 1839 par l'expédition de Schomburgk, de cols et de portages permettant un passage facile entre les deux bassins, sur lesquels le Brésil souhaiterait pouvoir exercer un contrôle. C'est là l'expression d'un souci tout à fait caractéristique du Brésil, qui demeure vif à l'heure actuelle, celui d'inventorier son territoire dans les détails afin tout à la fois d'en exploiter les potentialités et d'en contrôler les accès.



Carte 3 : les instructions données au Baron de Parima (1880).

Des négociations sont donc engagées avec le Venezuela, qui aboutissent en 1859 à la signature d'un traité fixant théoriquement les frontières (sur les contours *grosso modo* acceptés depuis 1750) puis à la réunion en 1879, à São José de Marabitanas, d'une commission mixte Brésil-Venezuela chargée de délimiter le tracé exact des limites dans cette zone mal connue. Les sessions de la commission mixte ont pour objectif premier de s'accorder sur la partie occidentale de la frontière, où il n'existe pas de ligne très nette de partage des eaux, puis de matérialiser les limites acceptées par les deux parties. Après de pénibles reconnaissances menées en 1879 et 1880, la frontière occidentale est enfin délimitée. La délégation vénézuélienne se retire alors, car après le mont Cupi la frontière suit de la ligne de partage des eaux et elle la considère de ce fait comme évidente. Le Brésil a une position différente : il souhaite que l'ensemble de la frontière soit reconnue et qu'elle soit matérialisée sur les points de passage mentionnés par les explorateurs (par exemple le chemin indigène entre Marari et Castanho ou le portage entre Uraricoera et Caura).



Francisco Araujo, le responsable des négociations du côté brésilien, est donc chargé par une épique lettre d'instruction de son gouvernement de reconnaître avec sa seule équipe près de 2000 km de frontières presque totalement inconnues (voir carte 3). Il s'y emploiera durant 4 ans, produisant en 1884 un rapport compilant toutes les indications relevées lors des remontées d'une partie des cours des fleuves Cauaboris, Padauri et Uraricoera, ainsi qu'une carte. S'il n'atteint la frontière que sur quelques points, les informations qu'il rapporte permettent de d'ébaucher une première carte de la barrière montagneuse quasi-continue délimitant l'interfluve Orénoque-Amazone. De ses indications on relève également la très grande difficulté que représentent les cours d'eau coupés d'innombrables rapides et cascades. Il gagna pour prix de sa mission le titre de Baron de Parima, titre paradoxal puisqu'il décrit lui-même la région des monts Parima de cette manière : « *Ni par le Mucajaí ni par l'Uraricoera on ne parvient à les atteindre. L'imprudent qui s'aventurera à monter une expédition en un lieu si isolé et inhospitalier paiera de sa vie sa témérité ou s'en retournera avant d'avoir atteint son but.* »<sup>46</sup>.

Après les expéditions du Baron de Parima, le Brésil abandonne pour près de quarante ans ses efforts de délimitation dans la région. Trois protocoles d'accord sont signés en 1905 et 1912 avec le Venezuela, mais leur but est avant tout de mettre le tracé en conformité avec le résultat des arbitrages entre Colombie et Venezuela et d'appeler à l'installation de bornes frontières sans que l'on ne se préoccupe vraiment de mettre en place la partie opérationnelle. Des expéditions sont également menées en 1912-13, mais leur but est de nettoyer ou remplacer les bornes installées par la commission Parima sur la partie ouest de la frontière (du Rio Negro au canal Maturacá)<sup>47</sup>. On peut penser que l'impossibilité de traverser la région a rassuré le gouvernement brésilien sur l'inviolabilité de la frontière et donc dissipé ses préoccupations.

### 3. Grands voyageurs, militaires et ethnologues de la première moitié du XXe siècle

Durant la première moitié du XXe siècle, plusieurs explorateurs allaient atteindre le territoire Yanomami au Brésil et permettre d'en ébaucher les limites. Le premier est l'allemand Koch-Grünberg (1911-1913), dont les récits constituent une précieuse source d'information sur tous les peuples du nord du Roraima. Ayant réussi à parcourir de nouveau le chemin emprunté par Schomburgk, il établit un contact avec des Yanomami sur le cours moyen de l'Uraricoera, à la hauteur de l'Uraricaá. Il peint le climat d'hostilité entre les groupes Yanomami du nord de la Serra Parima et les villages *Y'ekuana* installés dans la région.

Dans les années 1920, Hamilton Rice mène deux expéditions pour localiser les sources de l'Orénoque, dont l'une part du Brésil et devait reprendre le même chemin que celle de Koch-Grünberg<sup>48</sup>. Rice rencontrera tout d'abord des Indiens Maku sur l'Uraricoera, les embauchera comme guides et porteurs, et remontera une partie du fleuve Parima (Rice, 1928). Il ne pourra cependant pas parvenir aux sources de celui-ci, et encore moins à celles de l'Orénoque. Il ne rencontrera des Yanomami (« *xiriana* ») que sur le fleuve Parima, mais réussira cette fois-ci à établir un contact pacifique, alors qu'il avait fait usage de ses armes à feu pour se dégager des *Guaharibos* rencontrés du côté vénézuélien. Il suggère alors que, en définitive, seuls les habitants de la Serra Parima sont « féroces », reprenant en cela les indications des populations locales : « *Les Shirianas ne sont pas les gens féroces et intraitables que la légende décrit, mais pour leur plus grande part des pauvres, petites, inoffensives créatures qui suivent une existence misérable, survivant difficilement aux*

<sup>46</sup> F. Araujo, 1884, Rapports sur la délimitation de la frontière (archives CBDL).

<sup>47</sup> *Commission Mello Nunes, rapport 1913-1915*, Archives CBDL

<sup>48</sup> Koch Grünberg participera aussi de l'expédition de H. Rice en 1924, mais il mourra d'une crise de paludisme lors d'une étape forcée le long du Rio Branco.

privations et aux maladies [...] une nation très différente des audacieux et belliqueux Guaharibos [...]. » (Ibid. : 354). Malgré ses efforts, Rice ne réussira pas à pénétrer très loin dans le massif de la Parima, qui restera en blanc dans la carte produite par son expédition (Photo 4).



Photo 4 : extrait de la carte de H. Rice montrant le fleuve Uraricoera et la partie du fleuve Parima remontée par son expédition<sup>49</sup>.

Ces deux expéditions ravivent la crainte brésilienne de l'existence de voies de passage non-contrôlées entre Brésil et Venezuela et de confusions possibles sur l'emplacement de la frontière. La réaction est rapide, puisqu'en 1927-28, le maréchal Rondon, chargé d'une mission d'inspection des frontières et arpentant le nord du bassin du Rio Branco et envoie deux missions reconnaître les passages de l'Uraricoera et de l'Uraricaá<sup>50</sup>. Le chemin permettant le passage entre le bassin de l'Orénoque et celui de l'Amazone via la Serra Pacaraima sera encore parcouru en 1949-50 par l'expédition d'Alain Gheerbrandt (1993).

<sup>49</sup> Source : Royal geographical journal, voir Rice (1928).

<sup>50</sup> L'expédition chargée de cette dernière tâche sera commandée par son fils, le lieutenant Joaquim Rondon. Elle rencontrera les traces de l'expédition Rice, notamment une bouteille enterrée au point extrême de son avancée.

Plus au sud, des expéditions partent du Rio Negro pour explorer les fleuves et leurs populations amérindiennes encore inconnues. Georges Salathé et Dom A. Meyer remontent en 1929-30 le fleuve Catrimani et parvient jusqu'au Rio Jundiá, où ils entrent en contact avec des Yanomami (qu'ils appellent « *Karimé* »). Ils auraient aussi exploré le cours supérieur du Demini. Desmond Holdridge, subventionné par le Musée d'histoire naturelle de Brooklyn, remonte le Demini et le Catrimani en 1932 (Holdridge, 1933), réalisant la même expédition que Salathé (sans le savoir). En 1955, Hans Becher réalisera une expédition dans la région de l'Aracá, à l'invitation de Darcy Ribeiro. Il s'agira de la dernière expédition scientifique avant le contact généralisé avec les missionnaires<sup>51</sup>.

## **II La commission des limites et l'exploration systématique de la frontière**

Les expéditions liées à la délimitation de la frontière Brésil-Venezuela menées dans les années 1940-60 ont été décisives pour le dévoilement de la présence des Yanomami sur un territoire très important occupant l'ensemble de l'interfluve montagneux entre le bassin de l'Orénoque et celui de l'Amazone. Elles sont en effet les premières à avoir reconnu de manière exhaustive cette région et à avoir établi des contacts prolongés, le plus souvent positifs, avec cette nouvelle ethnie dont elles ne soupçonnèrent néanmoins pas l'unité.

### *1. 1938-1960 : exploration systématique de la frontière*

A partir de 1928 est créée la Commission Brésilienne de Démarcation de Limites, subdivisée en secteurs géographiques. Le secteur nord, comprenant l'Amazonie, est organisé sur le plan administratif durant les années 1930 alors que, parallèlement on assiste à une reprise des travaux concernant la frontière, qui débouchent sur des accords bilatéraux en vue de la matérialisation définitive de certains tronçons situés dans les zones de savanes, plus accessibles, du nord du Roraima. Ces efforts sont interrompus de nouveau en 1934.

En 1938, les deux pays décident de mettre en place un programme ambitieux de délimitation de l'ensemble du tracé encore inconnu, comptant désormais avec l'appui de moyens aériens. Le travail serait réalisé par des expéditions communes organisées par la commission mixte Brésil-Venezuela. De fait, à partir de cette date, les réunions de la commission seront réalisées annuellement et plus de 50 expéditions de terrain seront menées dans la région entre 1938 et 1974, reconnaissant la plus grande partie de la ligne de partage des eaux Orénoque-Amazone. Ce travail peut être découpé en deux phases : de 1938 à 1945, les expéditions visent à atteindre les sources des principaux cours d'eau et, par ce moyen, à déterminer l'allure générale de la ligne de crête entre les deux pays ; après 1945, les travaux cherchent à matérialiser cette ligne en la parcourant et en y installant une série de bornes. Dans les deux cas, des séries d'observations astronomiques permettent de mettre à jour les cartes et de révéler la véritable physionomie de la région.

Le succès de la délimitation de la frontière tient essentiellement à la personnalité de quelques hommes. Le général Braz Dias de Aguiar, chef de la commission des limites, insuffle un grand dynamisme à ses hommes et se révèle un efficace administrateur et un excellent logisticien. Sur le terrain, il est secondé par trois ingénieurs qui dirigeront à tour de rôle toutes les missions<sup>52</sup> : Leonidas de Oliveira, Rubens Nelson Alves et José Ambrosio de Miranda Pombo. Les expéditions qu'ils dirigent sont importantes : ce sont à chaque fois plus

---

<sup>51</sup> Ceci pour le côté brésilien puisque la même année commence la première grande étude anthropologique sur les Yanomami avec l'installation de Zerries et Schuster (1954-55) dans la mission de J. Barker à El Platanal.

<sup>52</sup> En principe deux expéditions devaient être conduites chaque année par la commission mixte, l'une dirigée par des Brésiliens, l'autre par des Vénézuéliens. Dans le cas où ils ne dirigeaient pas directement les expéditions, ces trois hommes étaient en général désignés comme second par les Vénézuéliens.

d'une dizaine de grandes pirogues, menées par un effectif de 60 à 80 hommes et emportant de 80 à 100 tonnes de matériel, qui remontent les fleuves et passent, le plus souvent à grande-peine, rapides et cascades. Point crucial pour leur succès, des camps de base sont régulièrement créés pour stocker le ravitaillement, qui est constamment apporté aux équipes de pointe.



Photo 5 : difficultés des passage de rapides par les embarcations de la CBDL<sup>53</sup>.



Photo 6 : construction d'un signal aérien en pleine forêt<sup>54</sup>.

Une fois atteint le cours supérieur des fleuves, où les pirogues ne peuvent plus avancer, les *mateiros* se mettent au travail : ils suivent le cours d'eau jusqu'à sa source et escaladent le versant pour reconnaître la région opposée. S'ils parviennent à établir que la crête escaladée fait bien partie de la ligne générale de partage des eaux Orénoque-Amazone, et qu'il ne s'agit pas d'un bassin secondaire, ils appellent les techniciens, lesquels suivent la piste ouverte à leur intention et réalisent les mesures astronomiques nécessaires pour obtenir les coordonnées.

<sup>53</sup> Rapport Braz Dias de Aguiar, 1939-1942 (Archives CBDL).

<sup>54</sup> Rapport Braz Dias de Aguiar, 1939-1942 (archives CBDL).

Des bornes en béton sont alors édifiées dans des endroits stratégiques et, dans certains cas, des « signaux pour aéro-photogrammétrie » sont construits. Dans ce dernier cas, la besogne est longue puisque les signaux en question sont des croix ou des triangles de 60 ou 80 mètres de long matérialisés sur le sol sous la forme de levée de terre ou de tranchées de près d'un mètre de profondeur : il faut donc défricher, en enlevant les souches, près d'un hectare de forêt dense, puis procéder à un intense terrassement pour les édifier.

Au vu de cette longue liste de travaux à mener à bien, on se doute que les expéditions sont longues, souvent près de six mois, et que les erreurs peuvent être nombreuses : les explorateurs peuvent se méprendre sur le cours principal d'un fleuve et remonter un affluent, ce qui ne leur permet pas d'atteindre la ligne de partage des eaux<sup>55</sup> ; ils peuvent aussi peiner à parcourir la ligne frontière du fait des accidents du terrain<sup>56</sup> ; ils peuvent placer une borne à un endroit erroné, et devoir la détruire lors d'une expédition ultérieure<sup>57</sup> ; ils peuvent enfin tomber à court de ravitaillement avant d'avoir atteint leur but, tant la remontée des cours d'eau peut s'avérer difficile<sup>58</sup>.



Photo 7 : une expédition de ravitaillement de la CBDL quitte le fleuve et s'apprête à convoyer son chargement à pied<sup>59</sup>.

La contribution vénézuélienne aux expéditions est en général modeste. Bien que participant financièrement, ils n'envoient que quelques officiers pour participer aux travaux (alors que le commandement d'une mission sur deux leur revient) et ceux-ci, à quelques exceptions près, ne montrent pas beaucoup d'enthousiasme (du moins autant que les rapports brésiliens nous permettent de l'établir). Cette faible participation se doit aussi à un détail pratique : la ligne de la frontière est extrêmement éloignée des zones habitées côté vénézuélien alors qu'elle se trouve beaucoup plus proche du Rio Negro ou du Rio Branco côté brésilien. La relative facilité d'accès implique donc d'organiser les travaux à partir du Brésil,

---

<sup>55</sup> Par exemple lors de la campagne de 1942-43 sur le Mucajaí, la CBDL perd plusieurs semaines à reconnaître le cours du fleuve Axibi, pris pour le Mucajaí et devra revenir avant d'avoir atteint son but.

<sup>56</sup> C'est le cas par exemple de l'expédition de 1944-45 sur le Padauri, commandée par Leonidas de Oliveira

<sup>57</sup> C'est le cas par exemple pour l'expédition de 1941-42 sur le Catrimani qui détruira une borne placée peu de temps avant par l'expédition symétrique remontée par le Mapulau.

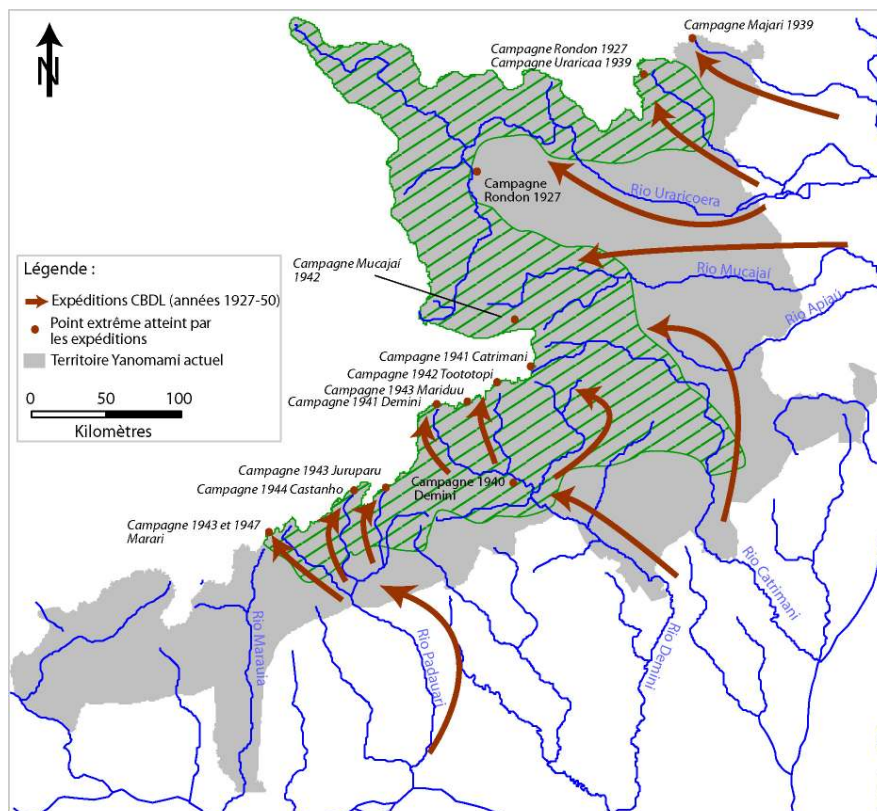
<sup>58</sup> Campagne de 1942-43 sur le Mucajaí.

<sup>59</sup> Archives CBDL, Rapport Braz Dias de Aguiar, 1942-1945.

avec de la main d'œuvre locale, ce qui explique également la prédominance brésilienne dans l'affaire. Les priorités stratégiques évoquées pour la période précédente demeurent, puisque les Brésiliens continuent à reconnaître en priorité les passages identifiés, comme celui du Castanho ou la voie Uraricaá-Paragua (ce dernier sera donc reconnu trois fois, en 1884, 1928 et 1939). Les expéditions de la CBDL leur donnent néanmoins leurs justes proportions, soulignant qu'il s'agit à peine de sentiers forestiers et non de pistes très fréquentées comme on le pensait au XIX<sup>e</sup> siècle.

## 2. Des informations ethnographiques importantes

L'un des premiers résultats des expéditions est l'attestation de la présence indigène, qui est un chapitre obligé de tous les rapports rédigés jusqu'à la fin des années 1950. Dans un premier temps, ces informations visent essentiellement à fournir des indications sur les difficultés que peuvent causer les populations amérindiennes – on se souvient de la réputation effrayante des *Guaharibos* qui tourna même à la phobie pour l'expédition franco-vénézuélienne de 1949-51 ou pour celle de A. Gheerbrandt. A mesure que les expéditions reviennent, ces détails conjuguent une curiosité manifeste et une dimension d'inventaire. La meilleure connaissance de la région du point de vue ethnographique fera que les mentions les concernant disparaissent à partir des années 1960, les rapports se concentrant sur la partie technique. Jusqu'à cette date néanmoins, ils constituent des sources de grande valeur pour l'étude du devenir de ces territoires. On y trouve par exemple l'affirmation répétée de l'absence du paludisme dans la plupart des régions occupées par les Yanomami, qui conforte la thèse selon laquelle son introduction se serait faite à partir du contact.



Carte 4 : les expéditions de la CBDL et la révélation du territoire occupé par les Yanomami.

La présence des Yanomami dans la grande région comprenant les massifs des serras Imeri, Tapirapecó, Urucuzeiro, Parima et Paracaima est attestée au fur et à mesure par les différentes expéditions, ce qui permet pour la première fois d'en dresser une carte (Voir Carte

4). Elle peut l'être directement par la rencontre avec des groupes nomades ou par la découverte de villages, ou indirectement par la présence dans la forêt de vestiges indigènes : ponts, abris temporaires, anciens jardins, chemins, etc., identifiés par les *mateiros*. La vision proposée par ces expéditions est forcément partielle dans la mesure où elles ne s'éloignent pas du cours des fleuves tant qu'elles réussissent à les remonter et qu'elles n'inventorient véritablement que la zone de la ligne de partage des eaux. Ainsi, sur le cours inférieur des fleuves, il est plus que probable que des villages situés un peu à l'intérieur des terres ont été ignorés, minimisant ainsi le territoire effectivement occupé par les Yanomami. Pour autant cette minimisation ne déforme pas nécessairement de manière trop importante la réalité. En effet, les expéditions mentionnent aussi les derniers lieux occupés par des « civilisés » et la présence d'Indiens d'autres ethnies, corroborant les autres informations à notre disposition.

On notera que nulle part les expéditions menées sur les frontières ne soupçonnent la parenté ethnique entre les groupes Yanomami rencontrés, malgré la similitude des coutumes décrites en de nombreux points (utilisation de duvet blanc pour décorer les cheveux, coupe de cheveux en tonsure, forme tronconique des maisons communes, type d'agriculture, etc.). Il est néanmoins relativement aisé d'identifier les groupes cités dans les rapports soit à partir des noms qui leur sont donnés, soit à partir de la toponymie recueillie. Des traits culturels caractéristiques des Yanomami sont également abordés, mais souvent par contresens. Ainsi le déplacement constant des villages, qui est une adaptation à la diminution des ressources forestières liée à la présence prolongée d'un groupe, est-il mentionné mais interprété en termes de « décadence » ou de « disparition » des groupes. Ainsi encore les explorateurs tardent-ils à abandonner leur vision des passages frontaliers comme des routes formalisées et stables dans le temps, et à percevoir que, du fait de leur présence dans la région et de leur mode réticulaire d'occupation de l'espace, les groupes Yanomami utilisaient des dizaines de sentiers traversant, par coïncidence, la ligne en question, et que ceux-ci pouvaient être abandonnés rapidement si leur utilité pour la chasse ou la communication avec d'autres villages venait à disparaître. Parfois, l'impénétrabilité supposée du territoire Yanomami est mise en question, par exemple lorsque l'on découvre que les Indiens utilisent des séries de sentiers leur permettant de passer relativement aisément d'un interfluve à l'autre (du Catrimani au Demini, par exemple).

Tous les groupes indigènes rencontrés par la CBDL sont abordés à partir d'un filtre culturel qui souhaite les analyser en fonction de grandes catégories issues d'un certain nombre de clichés. On veut toujours identifier un « chef », dont l'autorité est vue comme absolue et despotique, et reconnaître dans les villages une organisation en royaumes dont les « chefs » identifiés précédemment sont les empereurs ou les rois<sup>60</sup>. Enfin, tout groupe indigène est incité à identifier ses « ennemis », dont les exactions ainsi rapportées seront détaillées sans être mises en doute. Souvent d'ailleurs, le discours sur la présence indigène dans les régions les plus éloignées n'est pas recueilli de première main mais au contraire extrapolé à partir des indications recueillies auprès des peuples voisins, avec les approximations de traduction que l'on imagine.

### *3. Guides, spectateurs ou pillards : les contacts entre la CBDL et les Yanomami*

Les expéditions de démarcation des frontières, en particulier celles des années 1940, sont parmi les premières à avoir établi des contacts de longue durée avec des groupes Yanomami, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ces expéditions passaient plusieurs mois en territoire indigène, et ne passaient donc pas inaperçues des groupes habitant les régions voisines, ce qui amenait, parfois, des prises de contact spontanées afin de réaliser des échanges. Par ailleurs, ne disposant que d'informations extrêmement fragmentaires sur le

---

<sup>60</sup> Cf. expédition de 1942-43 sur le Mucajaí, qui pense avoir rencontré le « chef suprême des Guaicás ».

territoire qu'il leur était demandé de démarquer, les membres de la CBDL appréciaient la possibilité de compter sur des guides locaux, ou tout au moins sur un surplus de main d'œuvre pouvant aider au portage du ravitaillement. Enfin, devant l'impossibilité d'emporter une quantité suffisante de nourriture et les pertes dues aux naufrages des pirogues, l'obtention de farine de manioc ou de bananes auprès des populations indigènes pouvait s'avérer fondamentale pour le succès des travaux entrepris. Il faut souligner l'importance de l'esprit positiviste insufflé par Rondon dans la question de la délimitation des frontières et dans le traitement des populations amérindiennes, qui permettra aux ingénieurs et aux officiers de cette époque de se présenter avec beaucoup moins de préjugés que lors des tentatives précédentes<sup>61</sup>. Ainsi, Rubens Nelson Alves note dans son rapport sur l'expédition de 1942-43 sur le Mucajaí : « *Nous entrions, donc, dans les domaines d'un grand empire silvicole, auquel nous apportons, en qualité de premiers émissaires du monde civilisé, nos créances de paix et d'amitié.* »

Mais les relations entre les groupes Yanomami et les expéditions de la CBDL ne furent pas toutes pacifiques. Ainsi l'expédition de 1941-42 remontant le Demini verra l'un de ses camps de base attaqué et pillé, au prix de plusieurs blessés ; de même les expéditions des années 1940 sur le Padauri auront de difficiles relations avec les Indiens, qui manifesteront leur hostilité, sans toutefois aller jusqu'à l'affrontement. On est loin, cependant, des guerres ou des séries d'embuscades prédites par le baron de Parima à la fin du XIXe siècle.

La diversité des situations rencontrées peut être résumée par quelques citations. Lors de la campagne de 1942-43 sur le Demini, Leonidas de Oliveira loue la collaboration des *Guaicás*, notamment la « veille » exercée par ceux-ci autour des campements, notant « *nous leur devons une partie de notre sécurité et le succès de nos travaux dans une région si infestée de tribus indigènes sauvages* ». En revanche, le rapport de José Miranda Pombo sur l'expédition de 1944-45 sur le rio Castanho indique : « *En résumé les Indiens de la région sont faux et menteurs; ils ne sont pas dignes de confiance et ne méritent pas d'être traités avec bienveillance. Ils sont complètement différents des Uaicás avec lesquels nous avons été en contact sur le Demini et le Mapulau.* ». Ces différences d'approches se voient aussi dans la manière de juger le mode de vie indigène, et en particulier l'agriculture. Dans certains rapports, les observateurs notent l'abondance de nourriture et la bonne tenue des jardins « *à faire envie à des civilisés* »<sup>62</sup>. Dans d'autres au contraire, on insiste sur le dénuement et la pauvreté des techniques utilisées.

D'une manière générale, la perspective sur la présence indigène change au fur et à mesure des expéditions. Munies d'informations inquiétantes et souvent fantasmagoriques, les premières abordent avec inquiétude le contact avec les Yanomami. Rapidement, les relations de troc et les échanges de services conclus lors des travaux sur les fleuves Uraricoera, Uraricaá, Catrimani, Mapulau ou Mucajaí démontrent le peu de danger réel, et même les incidents enregistrés sur le Rio Castanho ou l'attaque subie sur le Rio Demini ne modifient pas substantiellement cette approche. Les expéditions ne ressentent plus le besoin de s'armer lourdement et se contentent, dans les régions où la situation est tendue, de construire une légère palissade autour de leurs campements, plus destinée d'ailleurs à dissuader les vols qu'à repousser des attaques. A partir des années 1950, profitant des connaissances acquises sur la région, les expéditions de la CBDL interagiront de moins en moins avec les groupes

---

<sup>61</sup> Ce n'est pas le cas des travailleurs de base et des soldats, souvent épouvantés à l'idée de rencontrer les Indiens.

<sup>62</sup> « *Les jeunes hommes se consacrent à la chasse, à la construction, et à la culture de jardins à faire pâlir d'envie tous les caboclos civilisés habitant l'Amazonie.* » Notes de Oscar Dias Ferreira, Notes sur la campagne du fleuve Mucajaí de octobre 1942 à mai 1943 (archives CBDL).



indigènes. L'ambition ethnographique, manifestée dans les rapports coordonnés par Braz de Aguiar<sup>63</sup> disparaîtra au profit d'une description uniquement technique des travaux menés.

#### 4. Le SPI à la remorque

Bien que nous ne disposions d'aucun document l'attestant directement, il est très probable que l'expédition de 1941 sur le Demini, et sa fin prématurée, ont amené la CBDL à se manifester auprès du Service de Protection des Indiens pour que celui-ci joue son rôle en installant un poste et en « pacifiant » les Indiens. En effet, le rapport de l'expédition de 1942 note la présence d'un poste du SPI, récemment installé, à l'embouchure du fleuve Toototobi, lequel aurait réussi à établir des contacts avec un groupe Yanomami du fleuve Jundiá, les *Pakida*<sup>64</sup>. Dans la mesure où la région, et sa population amérindienne, était inconnue avant le voyage de la CBDL, on ne peut donc que penser qu'il existe un lien entre cette installation, dont la rapidité surprend, et les mésaventures des officiers chargés de matérialiser la frontière.

Le poste en question sera maintenu quelques années, mais son fonctionnement sera loin d'être satisfaisant. Mal ravitaillé, très isolé, il est souvent investi par des groupes Yanomami de plusieurs centaines de personnes qui exigent ravitaillement et biens de troc. Des rapports de la CBDL de l'époque, on tire l'impression que les responsables du SPI passent plus de temps dans une autre résidence, située plus en aval sur le Demini, et qu'ils laissent la gestion de l'implantation du Toototobi (et conséquemment celle des relations avec les Indiens) à des travailleurs sans qualification qui n'ont d'autre choix que de rester sur place.

C'est sans aucun doute à cause de ces difficultés que le poste est déménagé dans les années suivantes, probablement en 1945. La nouvelle implantation, appelée « Poste Ajuricaba », se situe à proximité des rapides dénommés « Auatsinaua », environ 150 km en aval du premier emplacement, dans une zone qui n'était, selon toute vraisemblance, encore occupée par aucun groupe Yanomami. Le groupe Pakidai, néanmoins, décida de suivre ce déplacement, et commença à habiter la région des marais du fleuve Demini. D'autres groupes effectuèrent des visites régulières dans le nouveau poste. Un rapport de Sothero Ramos<sup>65</sup>, fonctionnaire du SPI chargé du poste Ajuricaba en 1946-47, indique ainsi que plus de 1000 Indiens ont fréquenté son poste d'octobre 1946 à octobre 1947, avec notamment la visite d'un groupe de près de 660 personnes en février 1947. Mais la nouvelle localisation, très périphérique par rapport au territoire des Yanomami, le rend beaucoup moins utile que le précédent. Le même fonctionnaire indique ainsi : « *je suis d'avis que le poste Ajuricaba devrait retourner à son ancien emplacement, car il pouvait y assister une grande quantité d'Indiens qui existe à proximité des sources du Demini et de ses affluents [...]* ».

De fait, le va et vient des Yanomami les plus proches (probablement motivé autant par la présence du poste que par la tenue de fêtes avec les membres du groupe Pakidai) permet au SPI de recueillir des informations sur la présence des Yanomami dans les régions situées plus au nord. Or les chiffres qui sont évoqués à l'époque paraissent impressionnants, confirmant la théorie selon laquelle les groupes Yanomami étaient importants en nombre avant les années

---

<sup>63</sup> Les rapports fourmillent ainsi de détails sur les villages amérindiens rencontrés, sans pour autant que les techniciens de la Commission ne se prennent pour des ethnologues. On lit ainsi dans un rapport : « Leur organisation sociale est particulièrement délicate [à saisir]. Seules les personnes habituées à l'observation de leurs coutumes peuvent comprendre, dans toute son ampleur, leur vie si primitive, mais enrichie de nombreuses originalités, qui sont autant d'opportunités pour des études ethnographiques et ethnologiques. », notes de Leonidas de Oliveira sur la campagne du Demini, de septembre 1941 à avril 1942 (archives CBDL).

<sup>64</sup> Ce groupe est souvent cité, mais l'orthographe de son nom varie : *Pakidai*, *Paquidari*, *Pakidari*...

<sup>65</sup> Rapport sur la période du 1/10/1946 au 31/10/1947, signé Sothero Ramos (archives du SPI, Musée de l'Indien, Rio de Janeiro).

1940. Ce sont ainsi pas moins de 22 villages dont l'existence est signalée par le leader des habitants du Toototobi, le Tuxaua Jorge, répartis comme suit<sup>66</sup> : «

- *Paquidar* : 3 villages sur le cours moyen du Demini (confirmés en aval du Mapulaú par un survol du SPI)
- *Uaiú* : 4 villages situés sur le cours supérieur du Demini
- *Haioteres* : 4 villages sur le Toototobi
- *Paraveris* : 4 villages sur le Toototobi et le Mucajai
- *Jauares* : 3 villages sur le Mapulaú et le Catrimani
- *Uaica* : 3 villages sur le Mapulaú
- *Pococe* : 3 villages sur la rivière Pococimaú
- *Amateres* : 4 villages sur le cours supérieur de la rivière Pococimaú
- *Xamutares* : 2 villages sur le cours supérieur de la rivière Pococimaú »

Dans la mesure où les villages en contact avec le poste du SPI rassemblaient souvent 200 à 300 habitants (comme par exemple celui de Maracanã, situé sur le cours supérieur du Toototobi, à proximité de la confluence avec la rivière Cunha Vilar), les fonctionnaires du SPI arrivent donc à un total estimé de 4 400 à 6 600 Indiens dans la région !

Les relations entre le SPI et les Yanomami semblent avoir été relativement bonnes. Le poste Ajuricaba n'a pas été attaqué ni pillé, et les fonctionnaires insistent souvent sur le fait que les Indiens rencontrés seront « faciles à attirer », c'est à dire qu'ils démontrent un appétit important pour les biens de troc qui leur sont proposés. Le déplacement des *Pakidai* en direction du cours moyen du Demini est, de leur point de vue, un excellent signal. Comme toutes les implantations similaires le poste Ajuricaba troque les marchandises qui viennent de la ville contre des produits de la forêt. Un rapport de 1949 indique ainsi qu'il produit « *une quantité normale de farine et de peaux d'animaux [...]* »<sup>67</sup>, qui sont envoyées au siège de Manaus. La participation des Indiens à l'exploitation des ressources forestières est aussi envisagée, même si le potentiel des forêts du Demini et du Catrimani pour le *cedro* (*cedrela odorata*) semble avoir été moins important qu'espéré<sup>68</sup>.

Mais si les relations entre le poste et les Indiens sont bonnes, celui-ci est aussi le témoin des affrontements constants entre villages ou groupes de village. Ainsi en 1947, Sothero Ramos signale-t-il plusieurs fois le passage de guerriers en expédition. Les affrontements sont semble-t-il nombreux entre les Paquidari et les groupes situés plus en amont sur le Demini ou ses affluents<sup>69</sup>. Il est plus que probable que l'afflux de biens de troc en provenance du poste et la tentative des Paquidari, par leur déplacement, d'établir un monopole sur ceux-ci représentèrent un facteur d'intensification de ces rivalités, dont la CBDL n'avait pas détecté la trace en 1942. L'influence du poste est d'ailleurs manifeste dans le fait que les expéditions guerrières, dont il est probable que beaucoup ne se sont pas réellement concrétisées, passaient visiblement souvent par lui avant de partir en campagne, et que les Yanomami tentaient à cette occasion de renverser l'influence supposée de leurs adversaires en les accusant devant les fonctionnaires du SPI de préparer une attaque contre eux.

Au total, la présence du SPI dans la région Yanomami, limitée au poste Ajuricaba, semble avoir été bien faible par rapport au nombre de villages découverts par la CBDL. Manifestement, la région n'attire pas l'attention car ses ressources naturelles sont limitées, et

---

<sup>66</sup> Note SPI du 21/3/1947, signé Joviniano Galdas de Magalhães, chef de la 1ère inspection régionale du SPI (archives du SPI, Musée de l'Indien, Rio de Janeiro, microfilm 379 photo 224-227)

<sup>67</sup> Rapport de voyage au PIA Ajuricaba, 6/7/1949 signé M. Rocha Viana, chef IR 1 SPI (archives du SPI, Musée de l'Indien, Rio de Janeiro)

<sup>68</sup> Télégramme SPI pour le poste Ajuricaba, daté du 31/3/1947 et signé du chef de la première inspection régionale, ou rapport de voyage signé Alberto de Andrade Gomes, daté 24/4/1965 (archives du SPI, musée de l'Indien, Rio de Janeiro).

<sup>69</sup> Voir par exemple les télégrammes du poste Ajuricaba des 8/4/1947 et 8/05/1947. On notera que le Tuxaua Jorge est souvent à la tête des expéditions menées contre les *Pakidi*, qui regroupent des hommes des groupes « Paravoris » (*Parafuri*) et « Chamutaris » (*Xamathari*).

car le cas des différents groupes qui la peuplent – que l’on n’a pas encore regroupés sous une identité commune – ne paraît pas prioritaire pour le service indigéniste officiel. En 1962, un projet d’expédition sera proposé pour reconnaître la région de l’Uraricoera, mais il ne sera, à notre connaissance, jamais mené à bien. Le texte justifiant la proposition<sup>70</sup> reconnaît, d’ailleurs, que le SPI est en retard dans cette région, alors que l’armée de l’air (FAB) et les missions protestantes ont déjà commencé à s’y installer. En 1967, lors de la grande épidémie de rougeole qui affectera la région Yanomami, l’impuissance du SPI, à peine capable d’envoyer un représentant dans les régions de l’Apiaú et de l’Ajarani, en compagnie d’un missionnaire de la Consolata, sera également patente<sup>71</sup>.

### III Une ethnie en expansion

A partir des récits des explorateurs que nous avons mentionnés, plusieurs auteurs ont pu retracer l’expansion Yanomami à partir du réduit de la Serra Parima. Cette avancée est mieux connue pour la partie vénézuélienne grâce aux travaux de Zerries, Chagnon, Lizot, Colchester, Alès, Ferguson, etc., et grâce à la plus grande abondance de sources documentaires. Pour la partie brésilienne, Migliazza (1972), Albert (1985), Ramirez (1994) ou Duarte do Pateo (2005), donnent de nombreux éléments à partir d’une documentation plutôt maigre, bien qu’elle s’étoffe considérablement pour le XX<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>. Nous tenterons de les synthétiser ici. Le suivi des dynamiques migratoire et démographique des Yanomami lors de ces périodes passées est important pour deux raisons. Tout d’abord, certains espéraient par là trouver des réponses sur l’origine de l’ethnie Yanomami. En second lieu, de telles recherches permettent de confirmer l’originalité du contact entre les Yanomami et la société brésilienne, en ce qu’elles démontrent que les Yanomami étaient eux aussi en période d’expansion démographique et territoriale, à la différence de la plus grande partie des sociétés amérindiennes contactées par les sociétés occidentales durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

#### 1. XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle : une présence timide au Brésil

En ce qui concerne l’origine de l’ethnie Yanomami et la possibilité qu’il s’agisse d’un groupe ayant migré depuis d’autres régions, les réponses apportées semblent minces. Albert (1985), puis Ramirez (1994), réfutent en effet en profondeur les assertions de E. Migliazza (1972) qui tentait de restituer un itinéraire migratoire antérieur à la colonisation en se basant sur la ressemblance entre certains toponymes collectés au XVIII<sup>e</sup> siècle et le vocabulaire Yanomami. Il semble que son hypothèse d’une domination Yanomami d’une grande partie du bassin du Rio Branco, suivie d’une rétraction vers la Serra Parima soit peu crédible.

L’expansion Yanomami durant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles est plus consensuelle, et confortée par les nouveaux éléments qui émergent de temps en temps. Les récits du XVIII<sup>e</sup> siècle qui concernent le haut Rio Negro ou le Rio Branco ne mentionnent pas l’ethnie Yanomami, même si certains groupes dont les noms sont proches ont pu être confondus avec ces derniers (on pense aux *Xiriana* du Demini, en fait des Arawaks, ou aux *Oayca* situés sur la passage Uraricaá-Paragua, probablement des Karibs de Guyane<sup>73</sup>). En revanche, de

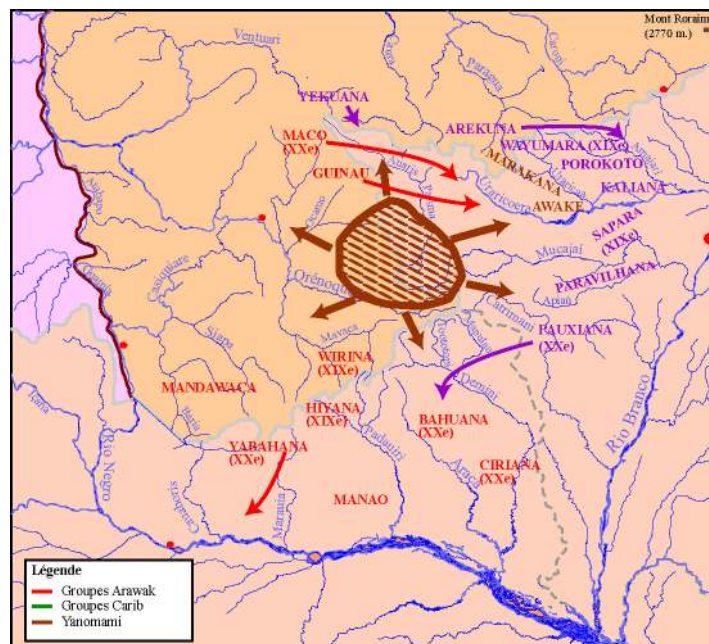
<sup>70</sup> SPI, Section des études, note n°1546, signée Josias Ferreira de Macedo, chef de la section études, datée du 31/10/1962 (archives du SPI, musée de l’Indien, Rio de Janeiro microfilm 339 photo 1546-1549)

<sup>71</sup> Voir le document « Rapport sur une visite aux Indiens Uaicás et Juaris des rios Apiaú et Ajarani pour les secourir d’une épidémie de rougeole », signé par Gilberto Pinto Figueiredo Costa, chef de l’Inspectoria regional do SPI, et daté du 22 août 1967 (archives FUNAI).

<sup>72</sup> A partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, la documentation devient plus importante dans la mesure où les personnes âgées interviewées par les anthropologues des années 1960 avaient connu cette période et que les groupes conservaient dans leur histoire une trace d’événements anciens remontant *grosso modo* au début du siècle.

<sup>73</sup> Les premiers sont mentionnés par Lobo d’Almada en 1787, et les seconds par le même et par F. Araujo en 1884 (voir Ramirez, 1994 : 11-12).

nombreuses ethnies semblent peupler la région à cette époque, occupant la vallée de l'Uraricoera, les versants sud des montagnes Tapirapecó, Urucuzeiro et Imerí ou les vallées des fleuves Demini, Catrimani ou Mucajai (voir carte 5, établie à partir de Ramirez (1994) et Albert (1985) et modifiée par l'inclusion d'autres sources, notamment Schomburgk, Rice et Holdridge). Puisque les récits ne mentionnent pas explicitement leur présence et qu'il est peu probable que les territoires en question aient été simultanément occupés par les ethnies citées et des groupes Yanomami, on peut en conclure qu'à cette époque les Yanomami sont cantonnés dans la Serra Parima, probablement à proximité de l'endroit où Surville indique les *Guaribas* dans sa carte de la Nouvelle Andalousie, datant de 1778 (Ramirez, 1994 : 10). La provenance des Amérindiens installés au XVIII<sup>e</sup> siècle lors des *aldeamentos* décrits par Nadia Farage milite également en ce sens (Farage, 1991).



Carte 5 : les ethnies voisines des Yanomami au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>.

L'expansion Yanomami semble commencer au XIX<sup>e</sup> siècle, en direction de l'Uraricoera, du plateau de Surucucus et de la vallée du Siapa. On les retrouve par la suite à proximité du cours supérieur de l'Uraricoera dans le récit de Schomburgk, alors que Araujo ne les rencontre pas sur l'Uraricoera (mais qu'il ne remonte pas très loin) ni sur l'Uraricaá, ni sur le passage de l'igarapé Castanho. Des Indiens rencontrés dans ce dernier endroit lui indiquent cependant être ennemis de tribus féroces situées plus loin côté vénézuélien, sur le rio Siapa. Cette information conforte l'interprétation selon laquelle le peuplement Yanomami dans la partie occidentale de leur territoire actuel ne serait intervenu qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, une occupation de fait succédant alors aux raids menés dans cette région dans les périodes précédentes.

## 2. L'expansion Yanomami jusqu'aux années 1950

La plus grande partie du territoire occupé par les Yanomami au Brésil semble donc avoir été conquise durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Koch-Grünberg, en 1912, signale des groupes Yanomami sur le cours de l'Uraricaá, soit bien plus à l'est que ne les situait Schomburgk (Albert, 1985 : 59)<sup>75</sup>. Alcida Ramos mentionne également la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

<sup>74</sup> D'après Ramirez (1994), et d'autres sources.

<sup>75</sup> On notera que Rice, cependant, ne les rencontre pas lors de son expédition de 1927.

comme la période la plus intense des affrontements entre les *Sanumá* venant de la Serra Parima et les *Yekuana*. A partir de témoignages recueillis lors de ses travaux de terrain auprès des personnes les plus âgées, et de recoupements entre les récits des deux ethnies, cet auteur donne, par la qualité de son style, l'une des meilleures reconstitutions de ces contacts que l'on puisse trouver : « *Lorsque les Sanumá apparurent, les terres Maiongong<sup>76</sup> étaient à moitié vides, en conséquence des épidémies et de l'esclavage. Aux premiers signaux d'une population rustique – vue la manière dont ils faisaient leurs feux, les branches coupées dans la forêt, ... - les Maiongong, tout d'abord, furent surpris, puis amusés, puis exaspérés, et enfin effrayés, au fur et à mesure que la présence presque invisible des Sanumá se transformait en incursions, puis en volées de flèches incendiaires envoyées en direction du toit de paille de leur majestueuse maison communautaire, et, finalement, en rapt de leurs femmes.* » (Ramos, 1995a : 10). Selon elle, les raids menés par les *Sanumá* auraient à la longue poussé les *Yekuana* à réagir de manière très vigoureuse, d'autant plus efficace que eux disposaient d'armes à feu. « *Les conflits cessèrent ainsi au début du XXe siècle, et depuis les deux groupes co-existèrent dans la même région, maintenant des relations pacifiques mais tendues dans un climat qui rappelle la paix inquiète de la guerre froide.* » (Ramos, 1995a : 3).

Au début du XX<sup>e</sup> siècle commencent également d'importants déplacements des groupes Yanomami du Venezuela en direction de l'ouest et de la vallée du Rio Negro. Vers 1918, des groupes Yanomami envahissent le cours supérieur des fleuves Marari et Ariapó (Ramirez, 1994 :15). De là ils se seraient éparpillés vers les régions du fleuve Aracá d'un côté, et celles du fleuve Maraujá et Cauaboris. Sans doute également durant les années 1920 des groupes commencent-ils à peupler la région des sources des affluents du Demini et du Catrimani. Ils les descendent peu à peu et atteignent leurs cours moyens lorsqu'ils sont contactés par les expéditions de Salathé ou Holdridge, mais également par des expéditions de *balateiros* ou de *piacabeiros*, avec lesquelles existent parfois des affrontements<sup>77</sup>. Des groupes de villages importants se fixent alors. Dans la région du Catrimani, le père Bindo Meldolesi estimera la population entre 400 et 600 personnes en 1965, regroupées en au moins une demi-douzaine de villages (Meldolesi, 1996 : 179).

Plus au nord, l'expansion semble s'être poursuivie essentiellement dans la partie brésilienne de la Serra Parima (autour du plateau de Surucucus et des sources des fleuves Mucajá et Parimé) et le long de l'Uraricoera. La vallée du Mucajá ne semble pas encore occupée à cette époque, elle ne le sera probablement que dans les années 1940<sup>78</sup>. Ainsi Holdridge (1933) rencontre-t-il encore des Indiens Pauxiana qui lui décrivent le chemin suivi entre leurs implantations du Catrimani et celles du Mucajá, via les sources de l'Apiá, sans mentionner la présence d'une autre ethnie sur cette vaste zone, décrite par l'explorateur américain comme appartenant aux Pauxiana.

C'est également dans les décennies 1930-40 que les Yanomami conquièrent les cours moyens et parfois inférieurs des principaux affluents de la rive droite du Rio Branco et de la rive gauche du Rio Negro jusqu'au Cauaboris. Holdridge (1933) rencontre un village Yanomami (« Uaiká ») installé à la hauteur de la cascade Auatsinaua sur le Demini, à peu près à l'emplacement de l'actuel village de Ajuricaba. Celle-ci maintient des contacts avec les « Blancs » et sert de truchement vers les villages isolés du cours supérieur du fleuve. La CBDL rencontre, elle, des villages Yanomami dans les années 1940 sur le cours de l'Uraricaá,

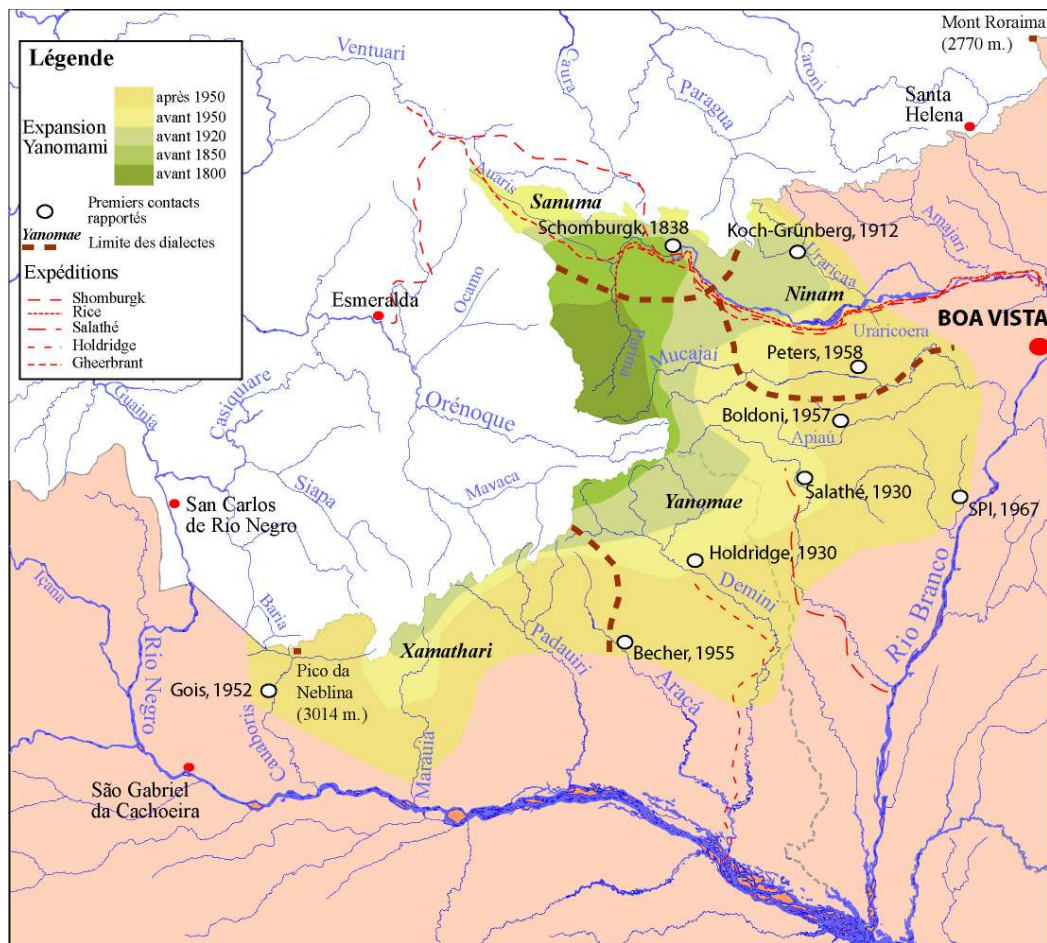
---

<sup>76</sup> Les *Yekuana* sont aussi appelés *Maiongong*.

<sup>77</sup> L'un de ceux-ci est raconté dans un document rédigé par le Padre Saffirio lors de sa présence à la mission Catrimani (*Os movimentos dos Wakathautheri e Hewenahipitheri nos últimos 50 anos*, mimeo, archives CCPY)

<sup>78</sup> Peters (1998), situe vers la fin des années 1930 le début de l'occupation du Mucajá par un groupe de dialecte Ninam venant de l'Uraricoera. D'autres groupes occupaient l'Apiá à l'époque où Peters a réalisé les premiers contacts sur le Mucajá (1958), mais nous n'avons pas trouvé d'élément permettant de dater leur arrivée dans cette région.

sur le cours supérieur du Catrimani, sur les principaux affluents du Demini et sur le cours supérieur du Mucajaí, dans la Serra Parima. Témoignage de la dynamique toujours vive des conflits, elle mentionne dans les rapports concernant les régions des fleuves Demini et Catrimani (années 1940-43) la présence de groupes *Jauari*, qui ne sont probablement autres que les *Yawaripë*, signalés à l'extrémité est du territoire Yanomami dans les années 1970. Le fait qu'ils se seraient trouvés en situation de fuite devant les raids fréquents menés par les groupes « *Guaicas* » de la région corroborent l'hypothèse selon laquelle ce groupe Yanomami aurait suivi une vaste trajectoire migratoire en direction de l'est, quittant l'interfluve Demini-Catrimani pour occuper celui des fleuves Ajarani-Apiáú sous la pression des groupes Yanomami descendus de la Serra Parima par la vallée du Catrimani. Ricardo Verдум, à partir de témoignages recueillis dans la région, semblent confirmer cette hypothèse, indiquant que les *Yawaripë* occupaient la région des sources de l'Ajarani et celles de la rivière Repartimento dans les années 1940, lorsque les premières expéditions de chasseurs de peaux ou de collecteurs de ressources forestières les rencontrèrent (Verдум, 1995 :128). Reprenant un commentaire de Bruce Albert, le même auteur suggère que les *Yawaripë* auraient représenté la première vague migratoire Yanomami en direction des périphéries, suivis de près par les groupes du Catrimani (*Ibid.* p. 100).



Carte 6 : L'expansion Yanomami depuis le XVIIIe siècle

Dans l'ouest du territoire aujourd'hui occupé par les Yanomami, la CBDL confirme également la présence des Indiens. En 1943, l'expédition lancée sur le Marari signale ainsi au sujet du fleuve Marauia que « *selon ce que l'on nous a dit, ce fleuve n'est pas habité [par des populations extractivistes] et il est fréquent qu'apparaissent des Indiens jusqu'à sa confluence [avec le Rio Negro], lorsqu'un pêcheur ou un explorateur tente de dévoiler ses*

*secrets.* »<sup>79</sup>. Pour le Marari, les populations du Rio Negro auraient affirmé aux membres de la commission que « *si vous le faites [remonter le fleuve], vous n'atteindrez pas la partie supérieure du fleuve, et vous reviendrez en courant. C'est le fleuve que nous respectons le plus ici, car les Indiens, là, sont sauvages*<sup>80</sup>. *Les villages commencent à proximité de l'embouchure, et leurs habitants ne laissent personne passer.* »<sup>81</sup>. L'occupation ne semble cependant pas avoir été continue, car l'expédition en question ne rencontrera aucun Indien cette année là. José Miranda Pombo supposera que les groupes locaux préférèrent le versant nord de la serra Tapirapecó, où l'on trouve plus de *terra firme*, que le versant sud, sujet aux inondations.

Au nord, la CBDL atteste également la présence d'Indiens *Pauxiana* sur le cours moyen du Mucajaí dans les années 1940, ce qui indique d'un côté l'importance du territoire occupé par ce groupe dans des époques plus anciennes (puisqu'ils sont aussi identifiés sur le cours moyen du Demini), et ce qui renforce d'un autre côté la thèse selon laquelle l'expansion Yanomami dans la vallée de ce fleuve est très récente, datant probablement des années 1950 et se devant en partie au passage de la CBDL<sup>82</sup>.

Quoiqu'il en soit, l'expansion territoriale Yanomami jusqu'aux années 1940 est importante puisque, dans le cas du Brésil, elle concerne une partie de la rive droite du Rio Branco, avec une avancée des Yanomami sur l'Uraricoera et le Catrimani, et tout le nord de l'Etat d'Amazonas.

Dans les années 1950, cette expansion semble se poursuivre vers l'est, ainsi que l'attestent les contacts avec les missions protestantes ou catholiques<sup>83</sup>. On rencontre alors des groupes Yanomami sur le cours moyen du fleuve Mucajaí, sur le cours inférieur de l'Apiaú ou encore sur le cours inférieur du fleuve Ajarani, à proximité de la rivière *Repartimento*.

### 3. Causes et conséquences des mouvements de la population Yanomami

La cause des mouvements que nous venons de décrire est très débattue. Pour l'école de N. Chagnon, la dynamique guerrière qui se trouve au cœur de la société Yanomami fournirait une bonne partie de l'explication, car elle se refléterait également dans une sorte d'impérialisme, naturellement enclin à déborder sur les régions adjacentes dès lors que la puissance militaire des peuples qui les occupent diminue. La dynamique guerrière interne entrerait également en jeu, dans la mesure où l'affaiblissement des ethnies voisines permettrait à des groupes Yanomami en difficulté vis-à-vis de leurs ennemis de prendre du champ. Les témoignages recueillis par Saffirio et Hames (1983 : 6) sur les mouvements des Yanomami du Catrimani (*Iropi theripë*, *Maxikipi u theripë*, *Uxi u theripë*) semblent aller dans ce sens puisqu'ils signalent les raids subis de la part de villages de l'Orénoque comme cause de leur longue migration depuis la Serra Parima jusqu'au cours moyen du Catrimani. De même Rogerio Duarte établit que les groupes occupant aujourd'hui les environs du plateau de Surucucus proviendraient d'une région montagneuse située plus à l'ouest, dénommée *Aykamopë makï*, dont ils auraient été chassés par les groupes des ancêtres des actuels *Kataroa theripë* (Duarte do Pateo, 2005 :120).

On peut aussi citer les groupes de l'Ajarani, qui subissaient encore en 1964 les attaques de groupes venus de la région de Paapiu (Meldolesi, 1996), ce qui pourrait expliquer leur migration si loin de la Serra Parima. Pour autant, cette explication ne saurait être considérée

---

<sup>79</sup> José Miranda Pombo, *Rapport de la campagne 1943-44, fleuves Marari et Padauri*, p. 29 (archives CBDL).

<sup>80</sup> « [...] *Índio, aí, é mato* ».

<sup>81</sup> *Ibid.* P. 28.

<sup>82</sup> L'expédition CBDL de 1942-43 avait laissé des biens de troc dans des habitations provisoires le long du Mucajaí. Peters (1998 : 176), raconte comment ce « cadeau » totalement inattendu a convaincu un groupe Yanomami d'installer un nouveau village plus en aval de ce fleuve.

<sup>83</sup> Voir chapitre suivant.

comme unique. Bruce Albert souligne ainsi fréquemment que la place de la guerre dans la culture Yanomami possède des liens étroits avec la cosmologie et les croyances concernant la sorcellerie, et que les raids menés pour obtenir des biens de troc ne ressortent pas des mêmes catégories intellectuelles. Dès lors, l'explication de l'expansion par la place de la guerre dans la société Yanomami devient bien moins convaincante.

La question des ressources et des relations de troc doit donc être considérée comme participant elle aussi de cette dynamique. On se souvient que Albert (1985 : 60) avait insisté sur l'importance des biens de troc dans les relations entretenues par les Yanomami avec les ethnies voisines. Pour lui, celles-ci jouaient ainsi le rôle de « tampons » permettant d'obtenir les objets désirés, et ce tant au moyen de la guerre que de l'échange. De fait, les différentes sources mentionnant les Yanomami parlent tant de l'un que de l'autre. Il est probable que le choix entre l'un et l'autre dépendra du rapport de force. Dans le cas où il leur est défavorable, les Yanomami peuvent aller jusqu'à développer une relation de coexistence teintée de subordination avec leurs voisins, comme ce sera le cas dans la région de Auaris avec les Yekuana (Ramos, 1995a : 10) : « *Les fusils, acquis auprès des Blancs au prix de grands tourments au long de leur histoire, servaient maintenant aux Maiongong à dissuader les Sanumá de continuer la guerre et à les forcer à la coexistence pacifique. D'envahisseurs, les Sanumá devinrent des nouveaux-venus qui se proposaient d'habiter à côté de leurs orgueilleux voisins qui, finalement, devinrent une source bienvenue d'objets de troc. Des Maiongong ils acquirent l'habitude de planter et de traiter le manioc amer, ainsi que de guider des pirogues. Ils eurent également des marmites, des machettes, des haches, des perles et quelques épidémies bien avant d'être réellement en contact avec les Blancs. [...] Les objets étaient presque toujours échangés contre des services comme du chamanisme, des funérailles, le nettoyage des jardins, [...] »*

Allant plus loin en ce sens, R.B. Ferguson propose de considérer le rôle des biens de troc comme fondamental dans l'expansion. Pour lui, une fois décimé le cordon de peuples qui l'entourait, l'ethnie Yanomami s'est également trouvée privée des circuits d'échange tissés depuis très longtemps et lui permettant de s'approvisionner en outils métalliques, souvent guère plus que des morceaux de métal mais déjà devenus importants dans leurs techniques agricoles. Les groupes Yanomami devaient donc rester à proximité de leurs sources (volontaires ou non, puisque les raids faisaient partie des moyens d'obtenir les objets convoités) de biens de troc. Ils auraient donc accompagné la rétraction des peuples en avançant sur les territoires abandonnés. Peters semble corroborer cette hypothèse lorsqu'il raconte les lointaines expéditions que les groupes postérieurement installés à la mission Mucajaí pouvaient réaliser dans les années 1950 jusqu'aux premiers colons de la région de la cascade du Paredão pour obtenir quelques outils (Peters, 1998 :177-178).

Il est possible également, sans que cette hypothèse ne contredise la précédente, que les techniques agricoles Yanomami se soient modifiées à la même époque, par exemple avec l'adoption de nouveaux cultivars, et que l'approvisionnement en nourriture des villages se soit amélioré ou, tout au moins, stabilisé, dépendant moins de la chasse et de la cueillette. Certains soulignent aussi qu'un accès plus aisé aux outils métalliques aurait également pu permettre une augmentation des surfaces cultivées (Duarte do Pateo, 2005 : 112). De tels changements auraient alors pu créer les conditions d'un accroissement démographique, lequel justifierait lui aussi l'expansion constatée. A l'inverse, on peut penser que certaines migrations ont également eu pour but la recherche de meilleurs territoires. Ainsi, les témoignages de Saffirio et Hames citent également, bien qu'à un autre endroit, la recherche de ressources plus abondantes (1983 : 12) comme facteur déterminant de migration pour un groupe provenant du fleuve Lobo d'Almada. De fait, les terres plus basses offrent des avantages importants sur le plan alimentaire, permettant notamment de pêcher des poissons de grande taille, ce qui diminue la dépendance à la chasse, plus aléatoire. Ces avantages (qui ont aussi leurs



inconvenients, car d'autres types de ressources sont moins disponibles) ont bien évidemment parfaitement été perçus par les groupes Yanomami. Des différents itinéraires migratoires que nous avons pu retracer avec Bruce Albert<sup>84</sup>, il ressort en effet que la question de la qualité des zones habitées est un paramètre très important, qui fait l'objet de nombreux commentaires et analyses.

Les peuples entourant les Yanomami, dont on a souligné qu'ils étaient probablement dans des situations difficiles du fait du contact avec l'avancée extractiviste, semblent avoir eu des destins divers suite à cette expansion. Certains ont clairement été l'objet de raids guerriers des Yanomami, qui ont contribué à leur effacement, comme les Maku de l'Uraricoera, probablement chassés du Venezuela vers le fleuve Auaris par l'expansion des Yanomami de dialecte *Sanuma*, puis repoussés toujours plus à l'est avant de disparaître durant les années 1960 (Colchester, 1982 :54). De même les *Yabahana* ont-ils été chassés de leurs terres du fleuve Marauia et forcés de traverser le Rio Negro : « *Evaluant très vite leur propre nombre et celui de leurs assaillants innombrables, imaginant d'avance toutes les vagues Yanomami qui allaient envahir leur territoire dans un proche avenir, ils [les Yabahana] profitèrent de l'effet de surprise causé par les détonations pour se précipiter vers leurs pirogues et quitter à tout jamais le Marauia.* » (Ramirez, 1994 : 15). Peut-être fut-ce le cas également des *Bauhana*. Pour certains autres groupes, il semble qu'il se soit produit une assimilation. Ainsi, si le moine bénédictin Alcuin Mayer signale qu'en 1930 les *Pauxiana* du cours moyen du Catrimani sont « *attaqués par des hordes hostiles d'Indiens sauvages du cours supérieur des fleuves Catrimani et Mucajai.* » (Meyer *apud* Verdum, 1995 : 101), Diniz observe en 1969<sup>85</sup> que certains de leurs villages possèdent des noms Yanomami et que les alliances matrimoniales sont nombreuses. Migliazza signale quant à lui l'assimilation des *Awaké* par les Yanomami venus peupler la région de l'Uraricaá (Migliazza, 1972 :15).

Le résultat indéniable est que, à partir des années 1940 (mais la chronologie peut varier selon les régions), une sorte de *no man's land* entourait les hautes terres où se concentraient les Yanomami, alors que les observateurs des siècles précédents (Lobo d'Almada, Araujo, Schomburgk, Koch-Grünberg, Rice, Holdridge) avaient noté la présence de nombreux peuples. Dès lors, du fait à la fois de la forte dynamique démographique, des conflits entre villages, de la nécessité de maintenir leur approvisionnement en biens de troc et peut être également de celui de la plus grande richesse de la forêt de plaine en ressources alimentaires, les Yanomami ont entamé un ample mouvement de migration vers les terres basses, désormais désertes. On notera que dans la plupart des histoires recueillies par les anthropologues qui ont travaillé avec les groupes des zones de plaine, un fait invariable est que ce sont les groupes les plus puissants militairement qui expulsent leurs rivaux et qui demeurent dans les hautes terres. Ce fait montre sans doute que le style de vie Yanomami n'était pas si inadapté à l'environnement montagneux, et que celui-ci pourrait véritablement configurer leur milieu de prédilection plutôt qu'un refuge adopté en raison de la pression des autres ethnies dans des ères plus reculées.

#### 4. Le contact avec la frontière extractiviste

Jusqu'au milieu du XXe siècle, l'activité économique en Amazonie s'articule essentiellement autour de la collecte des ressources végétales forestières, connue aujourd'hui sous le nom d'extractivisme, à laquelle on peut ajouter la chasse, en particulier pour le commerce des peaux. Concentrées sur un certain nombre de zones particulièrement riches en ressources, ces activités connaissent une expansion importante au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment du

---

<sup>84</sup> Dans le cadre de notre recherche commune sur l'usage de l'espace chez les Yanomami, voir Albert et Le Tourneau 2005 et 2007.

<sup>85</sup> Il signale que parmi les 8 groupes Yanomami présents autour de la mission Catrimani, 2 sont identifiés comme des *Pauxiana*.

fait de la progressive montée en puissance du cycle du caoutchouc. L'afflux de population permet la mise en valeur de régions jusque-là peu exploitées, notamment sur le cours supérieur du Rio Negro, configurant la montée d'un « front extractiviste », qui sera le premier à entrer en contact avec l'expansion Yanomami dans cette région. Cet élan laisse de côté les terres drainées par des affluents du Rio Branco (à l'exception du Catrimani). En effet, comme le soulignait déjà Gama Lobo d'Almada, les forêts qui recouvrent ces zones sont en général pauvres en ressources et donc peu intéressantes du point de vue des produits de l'extractivisme. Elles ne virent donc pas de changement substantiel dans leur contact avec le monde non-amérindien jusqu'aux années 1950, la limite de la pénétration « blanche » dans cette région demeurant fixée peu après la frontière des savanes naturelles du cours supérieur du Rio Branco.

Différente est la situation des terres drainées par les affluents du Rio Negro et du Catrimani. Le long des cours inférieurs et moyen des fleuves Demini, Araçá, Marauia, Padauri ou Cauaboris, qui drainent la vaste plaine qui s'étend au sud des montagnes constituant la frontière, on trouve en effet des forêts comprenant des ressources en densité suffisante pour justifier l'exploitation d'une résine proche de celle de l'hévéa, la *balata* (*Manilkara bidentata*), de la *piaçava* (fibre du palmier *Attalea funifera Martius*) ou de la noix du Pará (fruit de *Bertholetia excelsa*), en plus d'autres produits (cacao, salsepareille, etc.). Découvertes dès les expéditions du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces ressources ont entraîné la constitution d'une économie locale, impliquant les peuples indigènes habitant le pourtour de la zone Yanomami et des commerçants brésiliens venus de Manaus ou de petits bourgs de la vallée du Rio Negro. Cette économie a connu une période faste durant le boom du caoutchouc, puis un premier coup d'arrêt après la chute des cours de celui-ci, suivi d'un lent déclin entre les années 1920 et les années 1960.

Durant toute cette période néanmoins, des contacts ont eu lieu entre les populations locales et les Yanomami. Les traces de ceux-ci ont été recueillies en particulier après 1910, soit par les missionnaires et les anthropologues ayant parcouru la région (Holdridge, Salathé, Becher, Meldolesi, etc.), soit par les expéditions envoyées par le gouvernement brésilien (mission des frontières, fonctionnaires du SPI, CBDL), soit, *a posteriori*, par les reconstitutions des anthropologues ayant travaillé auprès des groupes habitant cette région. L'ensemble de ces données a été mis en forme par Ferguson (1998), qui décrit l'expansion de la « frontière extractiviste » entre 1875 et 1920.

Il en ressort dans l'ensemble que les collecteurs « blancs » installaient en général leurs habitations sur la partie navigable du cours des fleuves donnant accès à la région. A partir de ces implantations, parfois habitées en famille, ils devaient s'aventurer assez loin en forêt durant la saison sèche, en particulier pour la collecte de la *balata*. Leur contact avec les populations amérindiennes proches était souvent conflictuel et toujours porteur pour ces dernières de dévastation par le « choc épidémiologique »<sup>86</sup>. Comme l'indique Holdridge (1933 : 376) : « *Le Catrimani, pendant les dix ans durant lesquels il a été exploité par les balateiros, a été le théâtre de nombreuses attaques de la part des Indiens [...]. Dans la plupart des cas que l'on nous a rapportés, cependant, il semble évident que les balateiros avaient provoqué les attaques.* »

D'un autre côté, ces populations ont parfois été intégrées au système économique extractiviste, servant de main d'œuvre pour la collecte. Elles ont souvent de ce fait abandonné leurs territoires traditionnels et migré vers des petits villages puis vers les grandes villes. Comme on l'imagine, les deux causes se complètent sans doute l'une l'autre puisque la désorganisation sociale induite par le choc microbien a sans doute contribué à rendre la migration auprès des « blancs » plus attractive. Georges Salathé (1932) donne une idée de la

---

<sup>86</sup> Voir 5. ci-dessous.

vitesse de la désintégration sociale associée au contact généralisé avec les collecteurs en prédisant dès 1930 : « *dans quelques années, l'étude des Karimé deviendra impossible, car les balleteros avancent de jour en jour, détruisant tout sur leur passage* » (Salathé, 1932).

En ce qui concerne spécifiquement les Yanomami, la nature de leurs contacts avec le front extractiviste a sans doute dépendu de la région où ils se sont produits. Dans les régions proches du Cauaboris ou du Padauri, les groupes Yanomami semblent avoir opté pour l'obtention des biens manufacturés et, le cas échéant, de femmes et d'enfants, au travers de raids menés sur les habitations des collecteurs. Les récits regroupant ces événements sont nombreux (voir par exemple Albert, 1985 : 53-54) et l'on se souvient que c'est au cours de l'un de ces raids qu'a été enlevée Helena Valero<sup>87</sup>. La fréquence des attaques semble avoir porté un coup d'arrêt à l'installation de la population non amérindienne dans cette zone, entraînant même un reflux dans les années 1930. Ce facteur peut néanmoins avoir été surestimé, entraînant en retour une sous-estimation des facteurs économiques ayant précipité la faillite des entreprises de peuplement dans cette zone. Nous avons en effet remarqué que dans les documents d'archive à notre disposition, notamment de la CBDL, certaines attaques étaient rapportées plusieurs fois, alors qu'il s'agissait manifestement d'un même incident relaté par plusieurs « témoins » différents. Quoiqu'il en soit, il est prouvé que cette zone faisait l'objet d'incursions guerrières de la part de groupes Yanomami installés sur le cours supérieur du Siapa (c'est à dire au Venezuela).

Dans les régions du Demini et du Catrimani, des attaques sont également rapportées, mais celles-ci ne semblent pas constituer une stratégie de raids à l'image de celle rencontrée plus à l'ouest. Des échanges semblent avoir existé entre collecteurs et Yanomami, les derniers travaillant même parfois pour les premiers. Les attaques survenues semblent souvent avoir été causées par des conflits au sujet des échanges, ou au sujet du paiement du travail effectué par les Indiens au profit des *balateiros*, et, d'une manière générale, plutôt par l'attitude des « Blancs » (Ferguson, 1998 : 153 ; Albert, 1985 : 57-58, Meldolesi, 1996 : 198).

D'une manière générale, dans toutes les régions, les attaques des Yanomami entraînent des représailles des collecteurs si ceux-ci sont en nombre suffisant. Comme il a été dit, dans le cas de la région la plus occidentale du territoire Yanomami, les raids étaient menés à partir de villages lointains ce qui rendait plus difficile les vengeances. Dans les régions du Demini et du Catrimani au contraire, les communautés Yanomami les plus proches purent à leur tour subir les effets de « contre-raids ». Un massacre commis en 1931 par les *balateiros* à l'encontre des groupes Yanomami du fleuve Aracá est ainsi rapporté par la CBDL<sup>88</sup> (ainsi que par Holdridge, 1933) qui soulignent que la violence cette attaque aurait dissuadé les Yanomami de s'en prendre de nouveau aux extractivistes installés dans la région.

Si l'avancée des collecteurs de ressources extractivistes configure un véritable front qui rentre en contact avec celui formé par l'avancée des Yanomami dans les basses terres, il ne faut pas penser que le territoire situé en arrière de la zone de contact est resté complètement vierge de parcours des « Blancs » avant le passage des expéditions de la CBDL. Il est important de noter que quelques aventuriers commerçant des produits de la forêt ou cherchant de l'or et des diamants ont probablement pénétré les cours supérieur de la plupart des fleuves durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, réalisant ainsi des contacts pour lesquels nous avons très peu de documentation, comme un certain Ciro Dantas, qui remonte l'Uraricoera en 1922 et établit un contact avec un village près de l'Aracaça (Migliazza, 1972 : 380). Ce sont ces

---

<sup>87</sup> Recueilli par l'anthropologue italien au début des années 1960, son récit est devenu un des livres les plus connus sur les Yanomami (Biocca, 1965). Mais les morceaux choisis par Biocca insistent particulièrement sur les épisodes guerriers, donnant une image des Yanomami comme d'un peuple particulièrement violent qui sera popularisée par N. Chagnon (« the fierce people ». Le manuscrit d'Helena Valero, publié en 1984, est beaucoup plus mesuré et présente beaucoup d'autres aspects de la culture Yanomami (Valero, 1984).

<sup>88</sup> Leonidas Pires de Oliveira, *Rapport de la campagne 1940-41, rio Demini* (archives CBDL), p. 16-17.

hommes qui, parfois, serviront de guide aux missionnaires qui viendront s'installer dans les périodes suivantes. Dans les années 1950-1960, les missionnaires de la Consolata, par exemple, utiliseront souvent leurs services, et noteront que ces *balateiros* avaient déjà établi des contacts amicaux avec des groupes Yanomami<sup>89</sup>. On notera que les *balateiros*, mais aussi les chercheurs d'or, parcourent assez souvent des territoires inexplorés afin de sonder leurs richesses. Lorsqu'ils rencontrent des Indiens, leur attitude consiste en général à négocier un droit d'exploitation de certaines ressources en offrant des biens de troc en cadeau. De ce point de vue, la tentative d'un certain Pacheco, qui rétablira le contact avec les Indiens de la région du Catrimani en 1959, ne manque pas de finesse : ayant perçu l'appétit des Yanomami pour les biens de troc mais ne désirant pas financer ces cadeaux, il se rend en effet à la mission de la Consolata à Boa Vista pour lui proposer de s'implanter sur place... dans son calcul, très probablement, les missionnaires allaient prendre en charge les biens de troc, il ne lui resterait plus qu'à exploiter les ressources locales.

Un autre type de contact a lieu tout au nord de la zone, dans la région de l'Ericó. Là, les villages Yanomami entretiennent en effet dès les années 1920 des relations intermittentes avec des fermiers « Blancs » installés dans la zone, travaillant parfois pour eux soit pour des gros travaux de défrichage, soit pour pourvoir à l'approvisionnement des fermes par la chasse et la pêche (Lazarin et Vessani, 1987 : 23). Ils voient également passer plusieurs expéditions, comme celle de Rice et celle du lieutenant Rondon, cette dernière décrivant d'ailleurs les ravages exercés par une épidémie manifestement apportée par la première. Selon une modalité que l'on rencontre plusieurs fois chez les Amérindiens du Brésil, des enfants sont parfois laissés chez les « Blancs » afin de devenir des truchements entre les deux mondes. Ce sera le cas par exemple de Renato, leader d'une communauté de l'Ericó dans les années 1980, qui sera élevé dans une ferme de la région de l'Uraricoera et gardera des liens avec son « demi-frère »<sup>90</sup> (*Ibid.*). Ce sera également le cas d'un des leaders les plus importants de la région de Maturacá, Júlio Gois, qui sera confié au Padre Gois (auquel il doit son nom) au moment de l'ouverture de la mission salésienne de Maturacá en 1954.

##### 5. Le « choc microbien » et ses conséquences dans le territoire Yanomami

La découverte des Amériques puis leur conquête par les Européens n'a pas seulement mis en contact des sociétés. Elle a également permis la communication entre des populations, au sens biologique du terme, et donc le partage d'un grand nombre de pathologies portées par celles-là. Des deux côtés, existaient des barrières immunitaires fortes contre les maladies les plus fréquentes localement, et, par contraste, une absence de protection contre celles venues de l'extérieur. Dans cet échange, les populations amérindiennes furent celles qui souffrirent le plus. En effet, les maladies amenées par les Européens et auxquelles elles se sont avérées sensibles (grippe, variole et rougeole notamment) utilisent des modes de contagion particulièrement efficaces, remontant les chaînes des échanges loin en amont des zones de contact, et entraînent une mortalité très élevée à très court terme. Par contraste, la syphilis contractée par les Européens, malgré les ravages qu'elle put causer en Europe au XVI<sup>e</sup> siècle, paraît bien moins dévastatrice.

Depuis 1500, donc, la première étape de tout premier contact entre les populations européennes ou les sociétés nationales d'Amérique et les populations amérindiennes s'avère dévastatrice pour ces dernières. Parfois appelé « choc microbien » ou « choc

---

<sup>89</sup> On trouve plusieurs exemples dans Meldolesi (1996). Par exemple en 1953 le père Silvestri rencontre des « aventuriers » à proximité de l'Apiaú, lesquels tentaient manifestement d'entrer en contact avec les Indiens, sans doute pour négocier l'usage des arbres produisant de la balata, ou cherchant à troquer des peaux d'animaux (Meldolesi, 1996 : 47-48). De même c'est un « Indien civilisé » de Caracará qui les emmène dans les villages de l'Ajarani (*Ibid.* : 177).

<sup>90</sup> *Irmão de criação*.

épidémiologique », le phénomène se répète à l'identique jusqu'à nos jours, et il n'est pas sûr que les précautions prises lors d'expéditions récentes puissent véritablement les éviter. Les conséquences de ce choc sont très importantes pour l'histoire de la colonisation de l'Amérique, puis, plus récemment, pour celle de l'Amazonie. La mortalité des épidémies liées au contact est en général particulièrement élevée. Elle décime en peu de semaines jusqu'à plus d'un tiers des groupes concernés, ce qui lui donne manifestement l'allure d'une manifestation divine. Par ailleurs, les structures sociales se trouvent immédiatement renversées, notamment en ce que les personnes âgées sont, avec les enfants, les victimes les plus fréquentes. Ceux qui ne meurent pas sont malgré tout malades et souvent incapables de vaquer à leurs occupations habituelles. De ce fait, à la maladie s'ajoute souvent, au moins dans le cas des peuples indigènes, la disette. Presque totalement désorganisées par le choc microbien, les sociétés contactées peuvent difficilement entreprendre de se défendre en même temps contre des envahisseurs. Soit elles recherchent au contraire leur aide et, le cas échéant, disparaissent, soit elles abandonnent leur territoire et fuient. Ainsi donc s'explique sans doute en grande partie la facilité de la conquête espagnole des grands empires de l'Amérique du sud, et également la pénétration progressive des portugais dans l'intérieur du territoire brésilien.

Les divers éléments de cette conquête se sont tous retrouvés présents lors des tentatives de pénétration du territoire Yanomami au Brésil, avec des conséquences identiques dans un premier temps. Des premiers contacts avec la Commission des Limites, le SPI ou les populations régionales, les Yanomami qui ont connu les années 1940-1950 rappellent les épidémies qui les ont immédiatement suivis, et de la peur de tomber malade qui accompagnait ceux qui décidaient malgré tout de travailler pour les Blancs ou d'entrer en contact avec eux pour acquérir des outils en métal (Albert, 1992b). Durant les années 1960-70, malgré le travail du projet Yanoama pour limiter les conséquences épidémiologiques sur le chantier de la Perimetral Norte et dans la région de Surucucus, plusieurs épidémies importantes vont dévaster le territoire Yanomami, de même que plusieurs auront pour origine les missions ou d'autres points de contact avec l'extérieur. Sans être exhaustif, on peut citer les épidémies de rougeole de 1967, 1974 et 1977 (cette dernière causera au moins 68 morts dans la région du Catrimani<sup>91</sup>).

Dans la mesure où la plupart des villages atteints n'entretenaient aucune relation avec les structures « blanches » de la région, il est aujourd'hui impossible d'estimer le nombre des victimes. On peut cependant penser que les conséquences démographiques de ces épisodes furent importantes et limitèrent le flux migratoires Yanomami vers les basses terres. Plusieurs exemples de l'impact des épidémies sur la dynamique du peuplement peuvent être relevés dans la littérature, notamment dans Duarte do Pateo (2005).

## **CONCLUSION : territoire mythique et tentatives de pénétration**

Au début des années 1950, le territoire Yanomami du Brésil reste mal connu, de même que sa population amérindienne. Si la CBDL a donné des éléments fondamentaux pour la description des principaux cours d'eau et de la zone de la frontière, elle n'a que peu pénétré les interfluves. Sa vision des populations locales, par ailleurs, est demeurée très fragmentaire. Ce territoire qui demeure pour une large part un point d'interrogation est également le dépositaire de nombreuses légendes. La plus prégnante est celle de l'Eldorado, dont on retrouve des échos jusque dans les récits recueillis par la CBDL auprès de *caboclos* habitant l'embouchure des grands fleuves, qui expliquent souvent que les cours d'eau principaux de la Serra Parima prennent leur source dans un grand lac. L'existence « d'Indiens blancs » est également souvent relatée...

---

<sup>91</sup> Rapport de l'anthropologue de la FUNAI Ana Maria da Paixão, référence 240/77-DGCP, daté du 15/06/1977 (archives FUNAI).

Dans ce territoire fantasmé, se jouent cependant dans intérêts bien réels. En ce qui concerne le Brésil, c'est d'abord la question de la souveraineté sur son propre territoire qui le pousse à explorer ces régions inhospitalières et isolées. On peut se demander quels étaient les intérêts qui amenèrent les Etats-Unis à s'y intéresser également, par le biais d'une reconnaissance aérienne complète<sup>92</sup> et par le biais d'une expédition du corps du génie sur le Cassiquiare<sup>93</sup>, menées toutes deux en 1943. S'agissait-il de reconnaître des voies de communication qui pouvaient éventuellement avoir un rôle stratégique ? Ou bien s'agissait-il de reconnaître la présence de ressources naturelles qui pourraient se montrer stratégiques dans le futur, ce que la découverte de nombreux gisements miniers trois décennies plus tard allait démontrer ?

---

<sup>92</sup> Ce relevé aérien sera effectué en partie avec l'aide de Leonidas de Oliveira, technicien de la CBDL (voir son rapport sur un relevé aérien effectué en novembre-décembre 1943, archives CBDL).

<sup>93</sup> Voir Duarte do Pateo (2005: 66).



## **Chapitre 2 : le début du contact permanent et son impact**

A partir du début des années 1960, commence une nouvelle phase pour les Yanomami du Brésil, celle du contact permanent avec des établissements de « Blancs », initiée une décennie plus tôt au Venezuela. Ce contact commence de manière isolée avec l'implantation de nombreuses missions dans des régions auparavant inaccessibles de leur territoire. Servant parfois de base pour les anthropologues ou linguistes désireux d'étudier les Yanomami, ces missions eurent des effets spatiaux semblables à ceux observés chez d'autres peuples amérindiens, comme l'encouragement de la sédentarisation autour d'elles.

Pour autant, la présence des missionnaires restera modeste en comparaison de l'importance de la population Yanomami. A partir de 1973, une forme de contact beaucoup plus massive sera expérimentée avec la construction de la route *Perimetral Norte*, dont l'impact sur les villages situés à proximité de son tracé sera très important, malgré la tentative du « plan Yanoama » pour les limiter. Peu de temps après deux nouvelles invasions seront déclenchées. La première consistera en une infiltration de *garimpeiros* autour du plateau de Surucucus, afin d'exploiter des filons de cassitérite. La seconde verra l'installation d'exploitations agricoles dans la région comprise entre les fleuves Mucajaí et Ajarani.

Cette avancée générale de la société « blanche » sur le territoire Yanomami aura de nombreuses conséquences. La première est démographique, les épidémies répétées anéantissant de nombreux villages. La seconde est le début de la création de rapports de force entre les acteurs intervenant dans la région : FUNAI, anthropologues, missions, intérêts économiques et politiques.

### **I Les missions, points de contact et bases des premières études**

A partir des années 1950, on constate un engouement missionnaire pour les Yanomami, tant du côté vénézuélien que du côté brésilien. Les Institutions catholiques déjà présentes dans la région poussent leurs explorations et créent de nouveaux établissements, alors que des églises évangéliques s'y installent. Sources apparemment inépuisables de biens de troc, ces missions sont en général bien reçues par les groupes Yanomami auprès desquelles elles s'établissent. Les changements sociaux liés à l'installation des missions dépendront du type de prosélytisme mené par les missionnaires. Pour autant, on remarque la très grande résilience de la culture Yanomami par rapport à ces influences externes, si bien que l'impact principal de leur présence est peut-être plutôt un afflux sans précédent de biens de troc dans la région, qui modifie les réseaux d'échanges et justifie de nouvelles stratégies de migration de la part des villages. Les missions serviront par ailleurs de bases pour des études linguistiques et anthropologiques qui permettront de démontrer clairement au début des années 1970 l'unicité de l'ethnie.

#### *1. La MEVA et le triptyque FAB/Missions/Indiens*

L'installation des postes de la MEVA dans la région Yanomami a lieu à la fin des années 1950. Ayant déjà réussi un travail de premier contact missionnaire auprès des Wai-Wai depuis 1949, le missionnaire protestant Neil Hawkins souhaite en effet, comme le montre Alfredo Ferreira de Souza (2003), mettre en application sa méthode auprès de peuples encore plus éloignés de la culture occidentale. L'isolement complet des Yanomami et leur réputation de férocité envers les étrangers devaient le convaincre que ce défi était le plus ardu qu'il lui



était possible d'imaginer. Pour le réaliser, Hawkins met au point une organisation méthodique ne laissant rien au hasard. Il commence par créer une structure missionnaire basée en Roraima, baptisée postérieurement MEVA<sup>94</sup>. Il se lance ensuite dans une campagne de recrutement, voyageant aux Etats-Unis et publiant plusieurs articles dans le journal de l'*Unevangelized Fields Mission*. A la fin de 1956, il dispose ainsi d'une vingtaine de jeunes gens disposés à s'installer en territoire Yanomami, qu'il forme aux techniques de survie en forêt dans la base établie chez les Wai-Wai.

Donnant le coup d'envoi à son projet, et profitant de l'appui donné par l'aviation missionnaire protestante<sup>95</sup>, il fait alors réaliser en janvier 1957 un survol aérien complet du territoire Yanomami au Brésil, qui lui permet de confirmer les informations recueillies auprès des communautés voisines sur la localisation d'un certain nombre de villages. Dix mois plus tard une expédition est montée, composée de Robert Hawkins<sup>96</sup>, Rod Lewis, et deux Indiens Wai-Wai convertis. Remontant l'Uraricoera, elle fonde une mission, baptisée *Waika*, auprès d'un groupe dénommé *Palimi theri*. Une piste d'atterrissage y sera rapidement ouverte et le poste missionnaire sera officiellement inauguré en novembre 1958. Il sera cependant déplacé en 1966 vers la mission *Parima* (voir plus bas), du fait de guerres dans lesquelles était impliqué les *Palimi theripë*.

En même temps qu'il organise la fondation de la mission *Waikas*, Neil Hawkins coordonne celle d'un second établissement. Un autre survol aérien est ainsi réalisé début 1958, centré sur la région des fleuves Mucajaí et Apiaú. Il permet de choisir l'emplacement d'une nouvelle mission sur le cours moyen du Mucajaí, laquelle sera également fondée en novembre 1958. Peters (1998 : 181-183), narre en détail cette entreprise, qui commença donc par des reconnaissances aériennes : « [...], nous larguâmes [lors d'un survol de la région] des cadeaux – couteaux, hameçons, perles, quelques paires de ciseaux – attirant les gens des villages que nous voyions<sup>97</sup>. Lorsque nous survolâmes en cercle l'un des petits villages de l'Apiaú, nous vîmes un homme avec une flèche encochée, pointée en direction de l'avion [...]. Nous fûmes impressionnés [plus loin, sur le Mucajaí] par un homme qui émergea de la grande maison, tendant un régime de bananes au dessus de sa tête, évidemment offert en cadeau. [...] ». Ils décident alors de contacter les Indiens du second village et organisent leur remontée du Mucajaí, fort difficile du fait des nombreuses cascades. Rencontrant enfin les

---

<sup>94</sup> La Mission Evangélique de l'Amazonie (MEVA) est une filiale brésilienne de l'*Unevangelized Fields Mission* (UFM). Arrivé au Brésil dans les années 1930, le mouvement s'implante d'abord à Belém et y fonde un mouvement local, baptisé à l'origine « Croisade d'Evangelisation Mondiale » et rebaptisée postérieurement Mission Chrétienne Evangélique du Brésil (MICEB). En 1942, la MICEB commence à s'intéresser au territoire fédéral de Rio Branco et y envoie Neil Hawkins, qui obtient en 1955 une autorisation écrite du SPI pour visiter les groupes amérindiens isolés et leur proposer « une assistance médicale et religieuse » (Ferreira de Souza, 2003 : 21). En 1956, Hawkins fonde une nouvelle branche de l'UFM, indépendante de Belém, sous le nom de *Unevangelized Fields Mission – British Guiana Branch for Indian Work*, dont le siège fut installé à Georgetown. Devant la méfiance du SPI pour une organisation étrangère et devant l'importance des activités ayant lieu au Brésil, le siège fut transféré à Bonfim, en 1959, puis à Boa Vista, en 1960. Le nom de la mission fut également changé, pour apparaître plus brésilien, en *Cruzada da Evangelização Mundial – Seção Riobranquense* (juillet 1959). Dans le même ordre d'idée, le poste de président de l'organisation – purement honorifique - fut réservé à un Brésilien (Ferreira de Souza, 2003 : 25). En mai 1970, la *seção riobranquense* change ses statuts et devient la Mission Evangélique de l'Amazonie (MEVA). Nous utilisons dans ce texte le seul sigle MEVA, pour plus de clarté.

Malgré les changements de dénomination, la MEVA demeure intimement liée à l'*Unevangelized Fields Mission* qui fournit soutien financier et missionnaires, au point que, jusque dans les années 1970, l'organisation brésilienne apparaît comme une simple façade de l'UFM. Aujourd'hui la présence brésilienne est plus forte dans la MEVA.

<sup>95</sup> A l'époque la *Missionary Aviation Fellowship*, devenue par la suite les *Asas do Socorro* (Peters, 1998).

<sup>96</sup> Frère de Neil Hawkins

<sup>97</sup> Se basant sur les rapports de la MEVA, Alfredo Ferreira de Souza mentionne également la diffusion via des haut-parleurs de paroles amicales en langue Yanomami, enregistrées à Waikas (Ferreira de Souza, 2003 :46).

Yanomami, « nous avons donné une machette à un homme qui semblait être le chef [headman] et nous promîmes d'autres biens de troc. Nous leur montrâmes un modèle réduit d'avion, et ils l'identifièrent rapidement comme ressemblant exactement à celui qui avait lancé des cadeaux quelques semaines plus tôt. Nous tentâmes de leur communiquer notre désir de nous installer et de défricher une grande voie dans la forêt qui permettrait à un avion de se poser. S'ils nous aidaient, nous leur donnerions des haches et des couteaux. Ces gens, ainsi que nous le découvrîmes, se désignaient comme Xilixana. ».

Ces quelques lignes résument parfaitement le type de contact mené par les missionnaires de la MEVA. Après une reconnaissance aérienne, ceux-ci procèdent à des dons de biens de troc, d'abord abandonnés dans la forêt ou largués depuis des avions, puis donnés directement aux Indiens, pour se faire accepter. Une fois passée la phase de premiers contacts, les missionnaires cherchent à obtenir de la communauté qu'elle ouvre une piste rudimentaire qui leur permet de renouveler régulièrement leur stock de marchandises. Celles-ci sont alors utilisées pour obtenir une amélioration de la piste, et la construction de maisons qui composeront la mission. Finalement, des couples de missionnaires s'installent, parfois avec leurs enfants, et commencent leur activité missionnaire proprement dite, avec une insistance particulière sur l'apprentissage de la langue dans un premier temps. A cette fin, les missions comprennent généralement la présence d'un linguiste, dont l'objectif est la traduction en langue locale de la Bible, qui constituera alors le fondement de l'activité de prosélytisme.

A partir de leurs deux bases, les membres de la MEVA montent de nouvelles expéditions pour contacter les communautés voisines. Cinq voyages lancés entre 1958 et 1960 leur permirent ainsi d'explorer le cours moyen du fleuve Mucajaí et de l'Apiaú ainsi que de remonter l'Uraricoera et une partie du Parima. Des contacts amicaux furent noués avec de nombreux groupes locaux, dont certains sont identifiés (*Nakuxi theripë* sur l'Apiaú ou *Tukuxim theripë* sur la Parima) et d'autres sont uniquement désignés à partir des appellations génériques de *Parafuris*, *Waikas* ou *Xamathari*. La fréquentation régulière du groupe *Maraxi theri*, localisé à la confluence entre le fleuve Mucajaí et le Lobo d'Almada, entraîne l'ouverture d'une piste dans cette région, sans que nous ayons pu déterminer s'il s'agit d'une initiative des Yanomami ou d'une demande de la MEVA<sup>98</sup>. Celle-ci n'en inclut pas moins les *Maraxi theripë* dans les groupes qu'elle assiste dans un rapport adressé à la FUNAI en 1980, affirmant y réaliser une visite mensuelle<sup>99</sup>.

Le début des années 1960 permit une nouvelle expansion des activités de la MEVA, grâce à l'appui reçu de l'armée de l'air brésilienne, la FAB<sup>100</sup>. Sous le commandement du célèbre colonel Camarão, créateur du courrier aérien en Amazonie, l'armée de l'air avait mis au point une stratégie reposant sur un « trinôme Indiens/missions/FAB » pour l'occupation des frontières amazoniennes du Brésil<sup>101</sup>. Considérant que le coût d'installation de bases en bonne et due forme rendait l'entreprise impossible, et peu confiant dans les capacités du SPI, le brigadier Camarão voyait en effet dans les missionnaires une main d'œuvre volontaire et de qualité pour remplir ses objectifs de présence aux frontières. A la différence des autres responsables de la région, la connotation principalement américaine de la MEVA ne le gênait

---

<sup>98</sup> Mac Millan (1995 : 36) attribue cette piste à la MEVA. Mais Peters (1998), s'il indique qu'une expédition a été menée dans la région de Paapiú peu de temps après l'ouverture de la mission MEVA du Mucajaí (voir chapitre 2), ne mentionne pas la création d'une piste, de même que Ferreira de Souza n'en parle pas alors qu'il a exploité les carnets de terrain des missionnaires protestants jusqu'en 1963... Il est possible que cette piste ait été créée postérieurement par la MEVA, à la fin des années 1960. En tout état de cause, des documents de la MEVA conservés à la FUNAI montrent que la MEVA connaissait et utilisait cette piste dans les années 1970 (voir note suivante).

<sup>99</sup> Lettre de Rod Lewis à la funai datée du 17/01/1980 (archives FUNAI).

<sup>100</sup> *Força aérea brasileira*.

<sup>101</sup> Voir Ferreira de Souza (2003 :56) et Duarte do Pateo (2005 :69); un exemple analogue est documenté par Mendes Rocha chez les Indiens Tiriyo (1996 : 330-333).

pas. Il avait en effet travaillé en étroite coopération avec l'armée de l'air américaine durant la Seconde guerre mondiale, avant de recevoir une formation de longue durée aux Etats-Unis.

Ainsi, en 1961, la FAB vint trouver les missionnaires de la MEVA, leur demandant de les appuyer dans leur entreprise d'établir des infrastructures immédiatement à proximité de la frontière avec le Venezuela. Les missionnaires devaient servir d'interprètes, fonder de nouveaux postes le long des pistes pour contribuer à leur entretien régulier et maintenir en état de marche un poste de radiophonie qui permettait un contact avec la base aérienne de Boa Vista. Dans ce cadre, un nouveau poste fut installé sur une piste ouverte par la FAB sur le plateau de Surucucus, dénommée *Parima-A*<sup>102</sup>. Une autre piste fut également ouverte plus à l'ouest, et dénommée *Parima-B*, mais elle fut abandonnée et dynamitée en 1963 lorsqu'il fut établi qu'elle se trouvait en territoire vénézuélien. Les opérations en question étaient de grande ampleur, comme le laissent imaginer les notes du missionnaire R. Cable, cité par Ferreira de Souza (2003 : 58) : « *Notre nouvelle piste [...] est devenue une piste officielle pour la FAB, et ces jours-ci on aurait pensé vivre dans une grande ville avec toute cette activité. Le lundi 27 mars, un Beechcraft, deux petits Cubs, un avion d'entraînement de la marine et un hélicoptère sont arrivés. Ici se trouvera le centre d'opération, et de nouvelles pistes sont en train d'être ouvertes sur la frontière Venezuela-Brésil, plus haut dans les montagnes de la Parima.* ». La même source permet de voir que les méthodes développées par la FAB sont plutôt expéditives : « *Mercredi, le Colonel a fait larguer des bombes incendiaires sur deux sites de pistes pour y brûler la savane. Nous étions très inquiets pour les Indiens, sachant que cela allait être une expérience effrayante pour eux. Don Borgman devait accompagner les Brésiliens avec l'un de nos Indiens pour les aider à entrer en contact avec les tribus.* ». Grâce aux importants moyens mobilisés, la création des pistes est moins rudimentaire que les précédentes. Des engins de terrassement sont même amenés en pièces détachées et montés sur place.

La proximité avec la FAB fut non seulement d'une grande aide pour la fondation de nouveaux postes et la pénétration plus en avant dans le territoire Yanomami, mais elle fut également fondamentale pour permettre le maintien de la MEVA dans la région. Au début des années 1960, le rôle des missionnaires américains fut en effet très sérieusement contesté par le gouvernement du Territoire fédéral et par le SPI. Le général Menna Barros montre dans ses souvenirs quel type de sentiment ces autorités pouvaient avoir à l'égard des missionnaires : « *Jeune capitaine, en 1958, je dus envoyer quelques subordonnés [...] pour procéder à l'ouverture de pistes dans la forêt amazonienne. Je n'imaginais pas, cependant, que c'était pour les céder à des missionnaires étrangers [...]* » (Menna Barros, 1995 : 53). Devant les nombreuses accusations voulant que les missionnaires soient occupés à exploiter les ressources minières ou à chercher à démembrer le territoire brésilien, l'appui du Colonel Camarão leur permit de ne pas être expulsés, malgré une demande formelle du SPI en ce sens. Cité de nouveau par Ferreira de Souza (2003 : 62), R. Cable résume ainsi la situation : « *[...] il [le colonel Camarão] nous dit que nous pouvions être tranquilles, car nous étions sous les ailes de la FAB.* ». Le caractère à moitié officiel de la présence de la MEVA dans ces bases perdurera encore dans les années 1970 : les postes sont ainsi équipés de radios qui font partie du réseau officiel du territoire fédéral, et participent des vacations bi-quotidiennes de celui-ci.

La localisation des postes de la MEVA variera encore durant les années 1960 et 1970. Les missionnaires de la piste *Parima-A*, considèrent en effet que celle-ci est trop éloignée des villages contactés. Ils convainquent donc les Indiens de défricher une nouvelle piste, cette fois-ci au bas du plateau, à environ 8 km de la précédente. En 1964, la mission quitte donc

---

<sup>102</sup> Ferreira de Souza semble indiquer que le poste Parima aurait été fondé à l'issue des expéditions précédentes, et uniquement renommé Parima-A ; ce point nous semble douteux car la piste Parima A se situe sur le plateau de Surucucus, à un endroit très difficile d'accès pour les missionnaires, qui avaient remonté le fleuve Parima en canot.

« *Parima-A* » pour sa nouvelle localisation (Duarte do Pateo, 2005 : 70). Elle y demeura jusqu'en 1976, lorsque des conflits constants entre Yanomami, envenimés par la présence proche de *garimpeiros* et la circulation de fusils dans la région, les contraignent à se retirer. Les missionnaires réactivèrent alors le poste *Waikas*, abandonné en 1966, le rebaptisant *Palimi-u*. Une autre mission fut par ailleurs créée à proximité du fleuve Auaris, cette fois-ci à l'initiative des communautés *Yekuana* de la région. Elles avaient en effet proposé plusieurs fois aux missionnaires du poste *Waikas* d'ouvrir un nouveau poste, mais ces derniers avaient décliné l'invitation du fait de l'absence de piste d'atterrissage. Ayant travaillé pendant les campagnes d'ouverture des pistes de la Serra Parima, quelques *Yekuana* ont alors ouvert un terrain de leur propre initiative, en 1963 (Le Tourneau, 2008). Celui-ci fut rapidement approuvé par la FAB, pour laquelle sa localisation tombait à pic, et une mission fut créée en 1965. A ce moment-là, les groupes Yanomami de la région (de dialecte *Sanuma*), s'approchèrent pour profiter des biens de troc distribués par les missionnaires.

## 2. Les autres missions protestantes

En plus de la MEVA, d'autres organisations missionnaires évangéliques s'installent dans le territoire Yanomami durant les années 1960-70, en particulier la *Baptist Mid-Mission* et la *New Tribes Mission*.

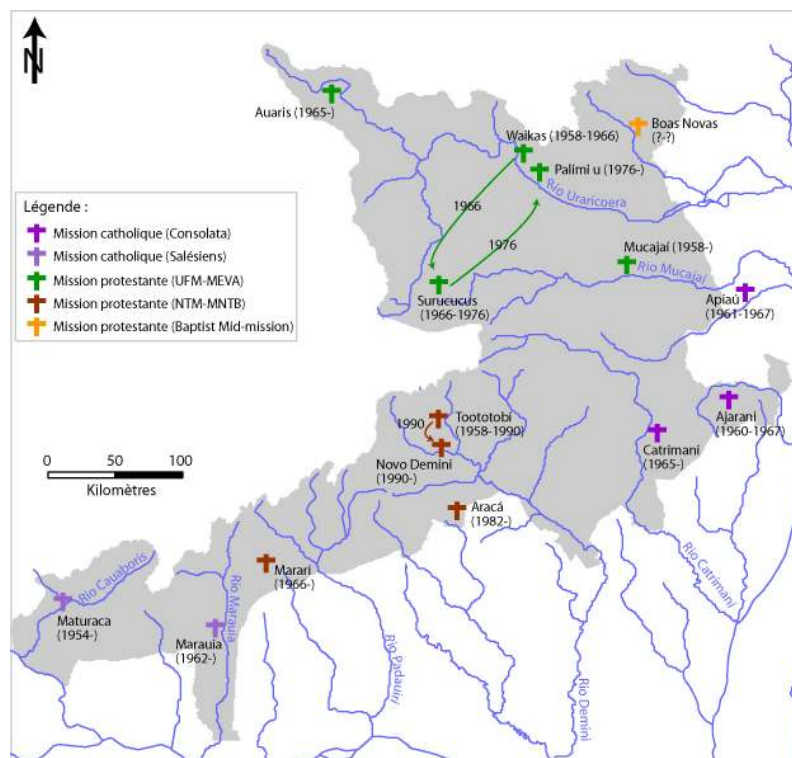
Les informations autour de la première sont rares. Un poste aurait été ouvert en 1958 par leurs soins dans la région du fleuve Ericó, suite à un contact pacifique réalisé avec les Yanomami, de dialecte Ninam, de la région. Baptisé Boas Novas, ce poste sera notamment occupé par le Linguiste Ernest Migliazza à partir de sa fondation et durant une partie des années 1960. Il ne fonctionnera cependant plus que de manière intermittente à partir des années 1970 et disparaîtra un peu plus tard<sup>103</sup>.



Photo 8 : les installations de la New Tribes Mission à Toototobi en 1972.

<sup>103</sup> En 1982, il est considéré comme n'existant plus (cf. Cláudia Andujar, Rapport sur la situation de santé dans la zone Yanomami, 1982, archives CCPY).

Dans le cas de la *New Tribes Mission*<sup>104</sup>, les premiers contacts ont lieu autour du poste Ajuricaba, où est installée une première base vers 1957. En 1958, deux missionnaires sont autorisés par le SPI à accompagner un de ses fonctionnaires sur le fleuve Toototobi et parviennent à un village de grande taille dénommé (ou baptisé ainsi par le SPI) Maracanã<sup>105</sup>, situé à proximité de la confluence entre le fleuve Toototobi et la rivière *Cunha Vilar*<sup>106</sup>. Utilisant le truchement de membres du groupe Paquidari, établi à proximité du poste Ajuricaba depuis les années 1940<sup>107</sup> les membres de la MNTB établissent un contact positif (quoique parfois mouvementé) avec les habitants de ce village. En 1960 ils reviennent seuls et passent plus d'un mois sur place. Ils s'installent de manière permanente en 1963, dans un endroit situé à plusieurs heures en aval de Maracanã, ouvrant là une piste d'atterrissage en 1964-65, grâce à l'aide de la main d'œuvre Yanomami et avec la bénédiction de l'armée de l'air brésilienne. Cette mission fonctionnera au même endroit sans interruption jusqu'en 1990, lorsqu'elle se déplacera vers Novo Demini. La *New Tribes Mission* ouvrira un autre poste en septembre 1966 sur le fleuve Marari, puis encore un, en 1982, sur le fleuve Aracá.



Carte 7 : les missions dans le territoire Yanomami du Brésil (1950 à nos jours).

La vision de la *New Tribes Mission* est de toutes celles qui se sont installées dans la zone Yanomami, la plus fondamentaliste. On peut en juger par cette citation issue d'un rapport sur le premier voyage effectué auprès des Waikas du Toototobi : « *Ils sont*

<sup>104</sup> Bien que la filiale brésilienne dénommée *Novas Tribos do Brasil* existe depuis 1953, les premiers établissements sont clairement pilotés directement par la maison-mère américaine, qui fournit les missionnaires. L'identité brésilienne est peu à peu revendiquée, sans toujours convaincre.

<sup>105</sup> Un recensement communiqué par la MNTB au SPI en 1959 indique qu'il y avait à l'époque 215 personnes dans le village (« Recensement indigène du PI Ajuricaba », document daté d'avril 1959, Archives du SPI, Musée de l'Indien, Rio de Janeiro).

<sup>106</sup> Voir le *Rapport de voyage (4-23 juin 1958) chez les Xiriana sur le Toototobi* par Alberto de Andrade Gomes (archives FUNAI). Ce document note à propos des missionnaires américains : « [ils] veulent être obéis en tout et leur but le plus important est de tirer des photos de nos frères de la forêt pour gonfler leurs rapports pour les USA ».

<sup>107</sup> Voir chapitre 1, II.4.

*complètement sauvages, ne portent aucun vêtement et sont profondément retranchés dans la sorcellerie et l'adoration du démon. [...] »* (Bartlett, 1961 :8). Son activité de prosélytisme sera de plus radicales dans les débuts de son implantation, mais, rapidement, elle devra devenir plus conciliante, notamment du fait du profond attachement des Yanomami à leurs coutumes.

En plus des trois organisations que nous venons de citer, on peut noter la présence d'une mission « Elim » ou « Elohim » dans la région du fleuve Ajarani<sup>108</sup>. Liée à l'*Assembleia de Deus*, elle se serait installée dans la région Yanomami dès 1971, mais aurait véritablement réussi à s'implanter uniquement en 1974, au km 33 de la route Perimetral Norte. Sans autorisation officielle, cette « mission » parvient à attirer quelques Indiens puisqu'un rapport de la FUNAI de 1977 signale qu'un groupe de Yanomami habite dans la propriété de Manoel Dantas, qui se présente comme leur pasteur. Malgré l'expulsion projetée par la FUNAI, celui-ci semble s'être maintenu dans la région, puisqu'il sera encore interviewé en 1984 par Bruce Albert (Farage, 1999 : 5). Ne disposant d'aucun moyen ni d'aucun relais à l'extérieur, l'influence de cette mission sera cependant des plus réduites.

### 3. Les missions catholiques

Deux ordres missionnaires catholiques s'installèrent dans la région Yanomami durant les années 1950 et 1960, chacun à partir de bases territoriales déjà anciennes.

A l'ouest de la zone, les salésiens avaient entrepris depuis leur installation, en 1915, de reconnaître systématiquement les territoires autour de São Gabriel da Cachoeira, utilisant pour cela le système fluvial. En septembre 1952, après plusieurs tentatives, le père Antônio Gois réussit à entrer en contact avec un groupe de chasseurs (Smiljanic, 2002) à proximité du fleuve Cauaboris. Il retourne au même endroit en décembre de la même année, puis fonde en 1954 la mission *Nossa Senhora de Lourdes* à Maturacá. Deux ans plus tard, il réussit à convaincre les groupes Yanomami contactés de venir fixer leur village à proximité de la mission. Apprenant par la suite l'existence d'autres villages (ennemis de ceux de Maturacá) sur le Marauia, il entre en contact également avec eux entre 1955 et 1961. En 1962 il se fixe chez eux et fonde la mission *Sagrada Família de Marauia* (Laudato, 1998 : 46). La mission de Maturacá sera cependant celle qui se maintiendra le mieux. En 1967, un internat y est ouvert pour scolariser les enfants (Smiljanic, 2002).

A l'est, l'implantation des missions catholiques est principalement due au travail de l'ordre de la Consolata, arrivé en 1948 en Roraima pour prendre le relais des Bénédictins. Le père Ricardo Silvestri explore ainsi le fleuve Apiaú au début des années 1950<sup>109</sup>, et réussit à entrer en contact avec des groupes Yanomami<sup>110</sup> dans cette région. Il emmènera par deux fois des Amérindiens des villages rencontrés à Boa Vista, tant afin de montrer qu'un contact pacifique avec ces populations méconnues et redoutées était possible, qu'afin de promouvoir l'action de la Consolata auprès des autorités. Celles-ci ne se méprendront pas sur l'importance de l'événement, le gouverneur mettant son automobile à disposition des Indiens pour visiter la ville, alors que « *Les journaux locaux parlent de l'arrivée des Indiens comme l'événement le plus important de ces derniers temps.* » (Meldolesi, 1996 : 58).

<sup>108</sup> Cf rapport FUNAI 240/77-DGPC du 15/06/1977 signé Ana Maria da Paixão (archives FUNAI).

<sup>109</sup> Sa première expédition sur l'Apiaú sera réalisée en avril-mai 1953, et il en réalisera une seconde en octobre-novembre 1953.

<sup>110</sup> Il est possible que les Amérindiens rencontrés par Silvestri ne soient pas des Yanomami, mais un groupe isolé demeuré dans la région de l'Apiaú, contre lequel les groupes Yanomami du Catrimani et du Mucajaí menaient périodiquement des raids (et que ceux-ci désignaient sous le nom de *Moxatotau*). Le fait que le groupe rencontré par Silvestri ne disposait pas d'outils métalliques (alors que les Yanomami disposaient souvent de morceaux de métal obtenus par leurs réseaux de troc) et le fait qu'ils cultivaient le manioc, pourrait conforter cette interprétation. On peut cependant également penser qu'il s'agissait de groupes mixtes, peu à peu satellisés et finalement intégrés par les Yanomami, comme ce sera le cas des Pauxiana du Catrimani.

Ce contact reste cependant sans lendemain. Après la mort du père Silvestri, en 1957, il faudra attendre 1960 pour que le père Bindo Meldolesi prenne le relais et retourne sur l'Apiaú dans l'idée de fonder une mission. En 1962, il explore le fleuve Ajarani dans le même but, trouvant la région plus facile d'accès (le fleuve Ajarani ne possède ni rapides ni cascade sur la plus grande partie de son cours, à la différence des autres cours d'eau de la région). En 1963, il revient avec le Père Martinelli, supérieur de l'ordre de la Consolata au Brésil, et commence à installer une mission sur place (Meldolesi, 1996). Malgré ce soutien, les deux missions fonctionnent de manière irrégulière jusqu'en 1965, puis sont quasiment abandonnées par la suite. Ainsi, lors d'une visite effectuée en 1967<sup>111</sup>, un fonctionnaire du SPI note que le prêtre responsable de la mission Apiaú est absent depuis plus d'un an et que, lorsqu'il parvient finalement sur place, le bâtiment est en triste état, la piste d'atterrissage semblant n'avoir jamais été utilisée. Quant à la mission Ajarani, le même rapport la trouve abandonnée depuis trois ans<sup>112</sup>. On peut donc considérer qu'à la fin des années 1960 ces missions ont cessé d'exister.

L'une des raisons principales de l'abandon de ces établissements semble provenir de l'ouverture de la mission Catrimani. Continuant son travail de reconnaissance, le père Meldolesi explore en effet le fleuve du même nom à partir de 1962, accompagné d'un certain Pacheco, *balateiro* habitué à parcourir son cours supérieur (Diniz, 1969 ; Meldolesi, 1996). En octobre 1965, il y fonde un nouvel établissement, en compagnie du père Giovanni Calleri<sup>113</sup>. Le mission est cependant très difficilement accessible par le fleuve (il faut passer 21 cascades et 48 rapides...) et il est clair qu'elle ne sera viable qu'au travers d'une liaison aérienne. Par chance, l'ordre de la Consolata reçoit en 1966 des financements venus d'Italie qui lui permettent d'acheter un petit avion. Les pères Meldolesi et Calleri retournent donc sur le Catrimani et réussissent, bien qu'avec difficulté, à ouvrir une piste d'atterrissage qui sera inaugurée en mars 1967. A partir de ce moment, l'établissement commencera à fonctionner de manière régulière. Mieux encore, la mission Catrimani devient rapidement un relais important et est considérée à plusieurs reprises par le SPI comme une sorte de porte d'entrée des terres Yanomami, au point qu'on lui demanda en 1968 d'exercer un contrôle sur les personnes remontant le fleuve, voire de leur barrer l'accès si elles ne peuvent justifier d'une autorisation officielle<sup>114</sup>.

L'ordre de la Consolata ne développe pas d'activité de prosélytisme direct. Il se concentre plus sur l'accompagnement du contact entre les Yanomami et les populations « blanches », et surtout sur l'assistance sanitaire aux villages situés à proximité de la mission. Un premier cabinet médical est ouvert à la mission Catrimani en 1971, et un deuxième, associé à un petit hôpital, en 1977.

On notera qu'une certaine concurrence semble avoir existé entre les protestants de la MEVA et les catholiques de la Consolata dans la « conquête » des âmes des Yanomami. L'établissement de contacts amicaux avec ces Indiens était en effet vu comme une tâche des plus difficiles, et qui se montrait le plus habile pouvait sans doute compter sur un soutien accru de la part des autorités locales, en plus de ressources plus abondantes en provenance des bases européennes ou américaines de ces religieux, sensibles à la « première » ainsi réalisée. Dans cette compétition, les protestants disposaient de moyens bien plus importants que les catholiques, qui tentaient au même moment de se réimplanter dans le *lavrado*<sup>115</sup> auprès des

---

<sup>111</sup> « Rapport sur une visite aux Indiens Uaicás et Jauaris des rios Apiaú et Ajarani pour les secourir d'une épidémie de rougeole », signé par Gilberto Pinto Figueiredo Costa, chef de l'Inspectoria regional do SPI, et daté du 22 août 1967 (archives FUNAI).

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> Qui périra en 1967 lors d'une opération de pacification auprès des Waimiri-Atroari.

<sup>114</sup> Lettre du chef de l'inspection régionale de la FUNAI (Capitaine Alfredo Alexandre de Souza) à la Prelazia de RR datée du 12/6/1968 (archives CCPY)

<sup>115</sup> Nom sous lequel on désigne en Roraima les savanes du nord de l'Etat.

Makuxi. L'esprit de concurrence est manifeste dans le récit que le père Bindo Meldolesi fait de son arrivée auprès des Indiens de l'AJarani en 1962. Peu après son arrivée en effet, un avion effectue un passage à basse altitude et lance des cadeaux. L'auteur écrit ensuite avec ironie : « *Sans doute il s'agissait des Protestants, lesquels avaient à leur disposition un avion. Mais ils n'ont pu atterrir, puisqu'il n'y avait pas un mètre de dégagé dans la forêt vierge. Nous, avec notre modeste embarcation, nous étions quand même parvenus à cet endroit.* » (Meldolesi, 1996 : 121). Au delà de cette émulation, on notera qu'il existera tout de même une solidarité entre les religieux, le même auteur racontant par exemple comment l'avion des missions protestantes partira en reconnaissance pour retrouver l'avion de la Consolata qui n'avait pu revenir à sa base la veille.

#### 4. Les effets de l'installation des missions

L'installation des missions catholiques et protestantes provoqua des effets proches de ceux de l'installation de postes indigénistes dans d'autres régions du Brésil<sup>116</sup>. La « méthodologie » utilisée par les missionnaires pour faire accepter la présence de leur établissement est en effet invariablement la même, consistant à distribuer des quantités importantes de biens de troc (tissus, outils, parfois fusils de chasse) qui leur attirent les bonnes grâces des groupes voisins. C'est également ce stock apparemment inépuisable de biens qui les convainc de déménager leur village dans le lieu choisi par les missionnaires en fonction de leur logique propre (besoin d'un accès fluvial, d'un terrain suffisamment plat pour accueillir une piste d'atterrissage, etc.) et qui ne convient parfois pas beaucoup aux Yanomami, ou qui les contraint à sortir de leur région de résidence habituelle<sup>117</sup>. De ce point de vue, les missions contribuent parfois à l'expansion territoriale Yanomami. C'est par exemple le cas de la région du Cauaboris, occupée de manière permanente uniquement après la fondation de la mission Maturacá.

Les biens de troc n'affluent pas seulement au travers des dons faits pour se faire accepter. Les missions reposent sur en effet sur la main d'œuvre Yanomami pour un certain nombre de tâches, notamment la construction des pistes d'atterrissage ou leur entretien, mais aussi l'édification de constructions diverses, le recrutement de guides et de porteurs pour visiter des communautés éloignées, etc. Toutes ces tâches sont généralement payées en biens de troc, le plus souvent dans l'idée d'éduquer les Yanomami aux relations économiques avec les « Blancs ». Parfois les missionnaires se chargent également de commercialiser de l'artisanat en ville, reversant le produit de la vente (une fois déduit le fret) aux Indiens. Ce sont alors de véritables coopératives qui sont en place. Les plus organisées étaient peut-être celle de la mission MEVA à Surucucus, et celle de la mission Catrimani, qui avait mis en place un système de jetons de valeurs diverses pour matérialiser les sommes d'argent, ce qui lui valu le surnom de « *banco* Catrimani », sous lequel les missionnaires finirent par la désigner. Bien que moins aboutis, des systèmes équivalents sont installés dans les autres missions protestantes. Tous les établissements reposent en effet sur la main d'œuvre Yanomami pour un certain nombre de services (entretien de la piste, fourniture de gibier, construction ou réparation de paillotes, fourniture de guides pour des expéditions, etc.) et les échangent contre des biens de troc.

La nouvelle de l'installation des missions et de leur « richesse » remonte rapidement les réseaux d'échange entre les groupes Yanomami, que les biens de troc acquis contribuent à alimenter et, éventuellement à réorienter. Ainsi, comme le montre Rogerio Duarte do Pateo, la

---

<sup>116</sup> Et dans le territoire Yanomami, bien que le nombre de ces postes y ait été très limité jusqu'aux années 1980, voir paragraphe 2.1 de ce chapitre.

<sup>117</sup> On peut par exemple citer le cas des habitants du haut Toototopi, attirés à plusieurs heures de marche de leur dernière maison de Maracanã par la mission MNTB de Toototobi, celui des *Kohoroxitheri* qui descendirent le fleuve Maturacá pour s'installer à proximité de la mission salésienne, etc.



région de Surucucus voit ses routes d'échange se reconfigurer vers le centre de la région, en direction de la mission installée par l'UFM, au détriment des liens plus anciens établis, au sud, avec la région du Toototobi et au nord avec celle de Waikas, où les groupes locaux disposaient d'un accès antérieur à des postes missionnaires (Duarte do Pateo, 2005 : 194). Dès lors, certains groupes tentent d'attirer des missions chez eux pour bénéficier de la même abondance plutôt que de se déplacer. En 1965 par exemple ce sont les Indiens, *Y'ekuana* cette fois, qui demandent l'installation de la MEVA à Auaris et vont jusqu'à préparer la piste à l'avance. En 1967, le père Sabatini évoque aussi le cas des *Paha theripë*, qui étaient lancés dans la construction, apparemment spontanée, d'un terrain d'atterrissage (Meldolesi, 1996 : 234). Plus tard, enfin, on sait que c'est à l'appel d'un groupe Yanomami en mauvaise posture, les *Parahitheri*, que la New Tribes Mission installe un poste sur le Rio Araçá en 1982<sup>118</sup>. D'autres cas ont sans aucun doute existé et n'ont jamais été enregistrés, soit que la tentative de création de piste n'ait pas été suffisamment nette, soit que personne ne l'ait repérée. Colchester (1982 : 387), indique que les Yanomami de dialecte Sanuma qu'il a étudiés souhaitent l'installation de missions pour quatre raisons principales : 1. les biens de troc ; 2. les médicaments ; 3. le fait que cela dissuade les autres groupes de les attaquer ; 4. les jeunes veulent apprendre à lire et à écrire.

Une fois les missions installées, les objets qu'elles distribuent contribuent puissamment à réorienter les réseaux d'échange des biens de troc, et notamment des outils. Ceux-ci étaient en effet drainés depuis plusieurs générations par des réseaux qui portaient des groupes les plus en contact avec les « Blancs » et remontaient peu à peu vers le cœur du territoire Yanomami. Celui-ci ne recevait en général que des morceaux de métal informes en guise d'outils. Avec l'installation de missions dans les régions centrales, les groupes locaux se trouvent subitement dans une situation beaucoup plus privilégiée<sup>119</sup>. Leurs voisins, autrefois leurs fournisseurs, doivent alors réorienter leur stratégie pour obtenir des objets et non plus en échanger contre d'autres types de faveur. C'est donc une modification rapide et brutale du système économique – et, par conséquence politique, d'une région qui se déclenche suite à l'installation d'une mission. Un exemple intéressant de l'inversion de cette dynamique est le fait qu'en 1964, lors d'une attaque menée contre les habitants de la région du fleuve Ajarani, situés en périphérie du territoire occupé par les Yanomami, des groupes de la région de Paapiu, située à proximité de la Serra Parima, utilisèrent des flèches dont les pointes étaient fixées avec du fil de nylon (Meldolesi, 1996), démontrant ainsi qu'ils disposaient d'un accès à des biens de troc (en l'occurrence du fil de pêche) indépendant.

Un autre effet territorial concerne la pratique du territoire par les groupes attirés autour des missions. Afin de maintenir leur emprise – et leur exclusivité - sur la distribution des biens de troc associés à la mission, ils modifient leur pratique des changements périodiques de résidence principale en ne s'éloignant plus ou très peu du point d'attraction et en reconstruisant plusieurs maisons sur le même site, une pratique peu courante chez les groupes isolés. La durée de leur permanence (parfois plusieurs dizaines d'années contre 8 en moyenne dans un système classique) au même endroit crée de nouveaux problèmes, comme l'épuisement des ressources cynégétiques et de certaines ressources végétales rares et intensivement utilisées (feuilles d'ubim - *genoma sp.*- utilisées pour les toits dans certaines régions, par exemple). Elle implique donc que les avantages tirés de la mission soient à la hauteur, par exemple que les outils distribués permettent d'augmenter la taille des jardins cultivés ou que les fusils augmentent (temporairement dans ce cas) la productivité de la chasse. Ainsi s'explique le caractère systématique des demandes des Yanomami vis-à-vis des missionnaires, lesquels peuvent parfois entraîner des conflits : le déplacement du groupe aux

---

<sup>118</sup> Source FUNAI, Argumentaire FUNAI pour la démarcation d'une aire indigène Yanomami, 1984.

<sup>119</sup> Pour la région de Surucucus, ce changement est rappelé dans Duarte do Pateo (2005), pp. 69-73.

abords de la mission est une contrainte et doit donc être dédommagé par les « Blancs ». Or ceux-ci ont souvent un point de vue complètement opposé.

Les relations politiques entre les groupes Yanomami sont profondément modifiées par l'installation d'un établissement extérieur. Comme le montre en détail Ferguson (1995), on peut identifier des séries de conflits ou d'épidémies concomitantes avec l'installation de la plupart des missions. Ces faits sont, là encore, logiques. D'une part, l'afflux de biens de troc entraîne une activation intensive des circuits d'échange traditionnels entre les groupes, notamment de la part des groupes voisins de ceux qui deviennent, de par les nouvelles installations, « riches ». La multiplication des fêtes et des échanges entraîne parallèlement la multiplication des possibilités que ceux-ci dégénèrent en conflits, d'autant plus que l'abondance des biens aura augmenté la convoitise des groupes les plus isolés. Mais les conflits n'ont pas pour seul moteur les échanges. Les dons d'arme à feu « pour la chasse » sont en effet régulièrement détournés à des fins guerrières par les groupes habitant autour des missions<sup>120</sup>, leur permettant d'imposer leur suprématie sur le plan militaire par des expéditions contre leurs ennemis traditionnels. Ces expéditions sont le plus souvent menées à l'insu des missionnaires, dont les Yanomami savent parfaitement qu'ils les désapprouvent. Dans le cas de la mission MEVA évacuée de Surucucus en 1976, il semble que le refus des missionnaires de fournir des munitions, alors que les missionnaires de la New Tribes Mission de Toototobi n'avaient pas ce scrupule, ait précipité le conflit.

En même temps que les échanges, les maladies disséminées au sein des groupes les plus proches des « blancs » s'introduisent au sein du territoire Yanomami et y créent de véritables hécatombes. On doit citer ici la fameuse épidémie de rougeole de 1967, qui décima de très nombreux villages dans le territoire Yanomami du Brésil et passa peu après dans celui du Venezuela. Selon toute vraisemblance, l'origine de cette épidémie est le retour à la mission Toototobi d'une fille d'un des missionnaires, qui aurait contracté la maladie à Manaus peu avant (voir Borofsky et Albert, 2005).

On notera que ces mécanismes généraux liés à l'installation d'établissements étrangers dans le territoire Yanomami représentent en quelque sorte un ensemble de constantes qui régiront les contacts avec les étrangers jusqu'aux années 1990<sup>121</sup>. La présence de ceux-ci doit s'accompagner de rétributions en « cadeaux », toujours demandés de manière insistante. Ceux-ci permettent aux groupes Yanomami les plus proches de prendre l'ascendant sur leurs voisins, et entraînent des flux d'échange qui disséminent également les épidémies. Enfin, les points d'installation de ces établissements sont presque toujours des lieux de conflit, à moins que des précautions importantes ne soient prises, entre autres le refus catégorique de distribuer armes et munitions.

##### *5. L'influence religieuse en échec*

La plupart des missions chercheront à mener une activité de catéchisation, mais les moyens varient. Dans certaines, comme les missions salésiennes, cette activité est liée à l'enseignement et repose sur l'intégration des enfants dans un système rigide de semi-internat qui permet de contrebalancer l'influence culturelle des parents. D'autres pratiquent un enseignement plus intégré dans les pratiques culturelles locales. Dans la plupart des missions, de nouvelles habitudes sont imposées ou pour le moins fortement encouragées, comme l'habitat individuel (surtout à Maturacá), le port des vêtements ou la dissuasion du recours aux cures chamaniques traditionnelles. Les objectifs peuvent être résumés par cette citation d'un

---

<sup>120</sup> Citons, entre autres, un important affrontement sur le Marari en 1972, dans lequel des groupes du Cauaboris et du Marari ont été attaqués par des groupes Yanomami du Venezuela avec « une cinquantaine » de fusils. (source informação FUNAI 301/72 du 21/09/1972 - archives FUNAI). Sur l'influence des fusils distribués à la mission Toototobi, voir Duarte do Pateo (2005 : 68), citant Smiljanic (1999).

<sup>121</sup> Et qui continuent de les régir actuellement dans les régions les plus isolées.

missionnaire relevée par Colchester (1982 : 399) : « *Nous n'espérons pas arriver à élever les Sanuma jusqu'au niveau des vénézuéliens modernes. Mais nous espérons les élever à celui de paysans de l'intérieur.* ».

Seule la mission catholique de la Consolata<sup>122</sup>, sur le fleuve Catrimani, semble avoir développé une philosophie plus ouverte envers la culture Yanomami. La quantité de biens de troc distribuée y a toujours été plus réduite, et la fameuse « banque du Catrimani » n'obéissait pas à la même philosophie que les coopératives protestantes<sup>123</sup>. Par ailleurs, aucune action n'y a été menée pour décourager le chamanisme ou modifier le genre de vie. Cette position ne sera que très mal acceptée jusque dans les années 1980. Ainsi, en 1975, le Général Ismarth de Araujo, président de la FUNAI, visite la mission et s'empresse de ne voir aucun Indien parler portugais « *alors que les missionnaires sont là depuis 10 ans ...* »<sup>124</sup>. Une mission médicale de la Croix Rouge en Amazonie brésilienne<sup>125</sup>, passée par la mission Toototobi (NTM) et la mission de la Consolata, note la différence entre les deux approches en soulignant qu'à Catrimani ils ont vu « *les Indiens les plus primitifs de tout leur voyage* », et qu'aucun ne porte de vêtement, à la différence de ceux de la NTM.

Les stratégies développées par la MEVA auprès des Yanomami sont décrites en détail par Ferreira de Souza (2003 : 64-118). Dans leur essence, elles découlent de l'expérience réussie des frères Hawkins chez les *Wai-Wai* au début des années 1950. On peut les résumer ainsi :

- utilisation de médicaments et assistance médicale destinée à démontrer leur supériorité sur les pratiques chamaniques, et pouvant servir de chantage ;
- incitation au regroupement de plusieurs villages autour des postes missionnaires ;
- troc de marchandises, pouvant lui aussi servir à induire des comportements nouveaux ;
- identification de leaders et insistance sur leur conversion afin d'entraîner postérieurement une adhésion de toute la communauté ;
- apprentissage de la langue Yanomami et alphabétisation des enfants permettant de les sensibiliser à la Bible.

Mais ces stratégies, qui furent responsable de la conversion de très nombreux groupes amérindiens en Amazonie (les *Wai-Wai* sont même connus pour les expéditions d'évangélisation qu'ils mènent eux-mêmes dans l'intérieur de leur territoire), n'obtinrent pas chez les Yanomami l'écho escompté. La structure sociale en limitait en effet considérablement le potentiel. Les tentatives pour fusionner plusieurs communautés auprès d'une mission, par exemple, se heurtèrent à la conception d'autonomie politique de chaque village, dans laquelle la mission ne pouvait être partagée par plusieurs communautés. De même les tentatives pour coopter des leaders qui auraient induit une conversion de l'ensemble de la communauté se heurtèrent à la dimension tout à fait diaphane du pouvoir chez les Yanomami. Enfin, les efforts déployés pour décourager le chamanisme, notamment en démontrant son manque de résultat dans la cure de certaines maladies, ne purent concurrencer les autres fonctions de cette pratique dans la société Yanomami (voir Albert, 1985), qui militaient pour son maintien à côté du recours à la médecine occidentale au lieu de son remplacement. Ferreira de Souza (2003 : 108) cite ainsi Rod Lewis : « *Un chamane nous dit qu'il a choisi Jésus. Mais il continue de servir Satan dans sa sorcellerie. C'est semble-t-il l'idée de beaucoup de ceux qui ont fait leur profession de foi. Ils veulent suivre Jésus mais*

---

<sup>122</sup> Et les soeurs de la providence de Gap, installées à Xitei depuis 1992.

<sup>123</sup> S'il s'agissait pour l'ordre de la Consolata d'éviter de créer une dépendance vis-à-vis des objets des « Blancs », il s'agissait dans les autres cas d'insérer les Yanomami dans un nouveau modèle d'échanges économiques, permettant de leur instiller au même moment de nouveaux codes de conduite.

<sup>124</sup> Article de *O Estado de São Paulo* daté du 25/3/1975.

<sup>125</sup> Rapport d'une mission médicale de la Croix Rouge en Amazonie, n° D1168b, 1970 (archives CCPY).

*également vivre dans la sorcellerie aussi.* ». L'échec des tentatives d'évangélisation est reconnu par John Peters (1998 : 204) : « *Aucun des croyants Xiliana ne devint complètement lettré et ambitieux dans l'étude de la Bible, devenant à son tour un leader et un prêcheur pour sa communauté. Ces objectifs missionnaires n'ont pas été atteints.* »

Au delà des efforts de conversion au christianisme, auxquels les Yanomami se sont montrés particulièrement résistants, la présence des missions est néanmoins un traumatisme social. Selon Colchester (1982 : 399-400), on note dans les villages situés à proximité une certaine anxiété générée par le contre-exemple de la vie menée par les « Blancs », qui paraît produire des hommes en pleine santé alors qu'ils suivent des principes diamétralement opposés à ceux de la société Yanomami. D'un autre côté les missions freinent les migrations en direction des fronts de colonisation puisqu'elles fournissent les biens de troc et les médicaments recherchés, évitant sans doute un contact encore plus destructeur.

### *6. Etudes anthropologiques, linguistiques ou génétiques*

Jusqu'aux années 1950, rares sont les scientifiques à avoir approché et étudié les Yanomami. L'unité de l'ethnie n'est, de toute manière, pas encore démontrée ni même envisagée à cette époque. La multiplication des noms<sup>126</sup> donnés à des groupes locaux donne ainsi dans les rapports ou dans les études générales (on pense par exemple à la carte de Nimuendaju<sup>127</sup>) une impression de grande diversité.

Le paysage change considérablement durant les deux décennies de 1950 et 1960. Attirés par l'isolement encore presque absolu de la plus grande partie de l'ethnie, plusieurs anthropologues (Otto Zerries, Meinhardt Schuster, Napoleon Chagnon, Jacques Lizot, Alcida Ramos et Kenneth Taylor) effectuent en effet des séjours de longue durée auprès des Yanomami et contribuent à éclairer décisivement leur genre de vie. Quelques grandes expéditions parcourent certaines régions, comme celle de Alain Gheerbrandt entre 1948 et 1950, ou celles de Becher (1956) ou de Biocca (1963).

A partir du milieu des années 1960, un important programme de recherche génétique est mené sur les Yanomami du Venezuela par J. Neel, avec l'appui de N. Chagnon. Ce programme, dont l'éthique est vivement contestée aujourd'hui<sup>128</sup>, touchera également les Yanomami du Brésil avec deux expéditions menées en 1967 et 1972, en particulier dans la région du Toototobi. Bien qu'elle n'ait pas d'effet territorial en soi, cette étude illustre bien le rôle des acteurs installés dans le territoire Yanomami. Pour la mener à bien, Neel et son équipe se sont en effet considérablement appuyés sur les missions protestantes présentes dans la zone, qui leur ont permis d'accéder aux villages et de recueillir les échantillons souhaités (salive, urine, sang) en plus des informations de parenté<sup>129</sup>. On remarque par ailleurs que certains scientifiques qui développèrent des travaux importants sur les Yanomami firent partie de l'équipe. C'est bien évidemment le cas de N. Chagnon, bien que son influence se soit plus particulièrement faite sentir au Venezuela. C'est également le cas de E. Migliazza, dont les travaux seront un tournant dans l'approche linguistique des Yanomami et qui réalisera la première tentative pour cartographier l'ensemble des villages (voir chapitre 3).

---

<sup>126</sup> Voir ci-dessous.

<sup>127</sup> Nimuendaju, 1981.

<sup>128</sup> Voir Tierney, 2000 et Borofsky et Albert, 2005.

<sup>129</sup> Plus de trente ans plus tard ces expéditions sont encore d'actualité : à la suite de nouvelles manipulations permettant d'extraire des séquences ADN réalisées sur les échantillons originaux, certaines universités proposent en effet depuis le milieu des années 1990 la vente de matériel génétique Yanomami. Une campagne relayant la demande des Yanomami que ces « restes de leurs ancêtres » leur soient rendus – ou qu'à tout le moins une compensation financière soit donnée pour leur usage, est en cours à l'heure actuelle, reliant ce passé à l'actualité (Voir Chapitre 12, I.4).

A partir d'une étude poussée des parlers de plusieurs régions, celui-ci réussit en effet à démontrer de manière convaincante ce que de nombreux chercheurs soupçonnaient déjà<sup>130</sup>, à savoir que les groupes habitant l'actuel territoire Yanomami ne constituaient pas autant d'ethnies, mais qu'ils relevaient de quatre dialectes principaux provenant d'une seule et même langue. Selon lui, la différenciation pouvait être datée d'environ 7 siècles, ce qui prouvait en quelque sorte l'ancienneté de la présence Yanomami dans la région – ce dernier point sera parfois contesté par la suite. Cette matrice s'avérait originale car elle ne s'apparentait ni à l'Arawak ni au Karib, les deux familles de langue les plus répandues dans la région. L'unité de l'ensemble Yanomami a longtemps été dissimulée par les nombreux noms par lesquels ils sont désignés dans les sources historiques : dénominations externes comme *warema* (qui signifie beau-frère et est la manière habituelle pour les Yanomami de désigner un nouvel arrivant de manière amicale), *Guaharibo* (vient de Guariba qui, à l'origine, désignait les singes hurleurs) ; désignations internes, données par les Yanomami à d'autres groupes Yanomami, comme *Xiriana* (= manière de désigner les amis), *Waika* (manière de désigner des ennemis), *Parahuri*, *Xamathari* ; autodénominations (noms terminés par le suffixe *-theri*, qui signifie « habitants de... »).

Se proposant de nommer le nouvel ensemble, Migliazza (1972 : 26) note que les termes Yanoama, Yanomami ou Yanomamö étant tous trois apparus du début des années 1960 (chez Zerries, Schuster, Becher, Wilbert, Chagnon...). Il suggère d'adopter Yanoama « *qui a été utilisé dans de nombreuses études génétiques...* ». Bien que ce nom soit effectivement le plus employé au début des années 1970, il cédera le pas à l'appellation Yanomami, qui deviendra plus fréquente au Brésil, sous l'influence de la terminologie adoptée par la FUNAI, et en France après 1978.

## II La route Perimetral Norte et ses effets

Si l'Etat brésilien est peu présent dans le territoire Yanomami jusqu'aux années 1970 – au point de déléguer aux missions une partie de ses obligations, la promulgation du Plan d'Intégration Nationale (PIN) allait changer la donne. En effet, l'une des infrastructures devant être construite, la route Perimetral Norte, devait traverser sur près de 600 km la région habitée par les Yanomami. Le chantier sera interrompu en 1976, avant sa conclusion, mais il aura néanmoins un impact important sur les groupes habitant à proximité.

### 1. La Perimetral Norte : une deuxième transamazonienne

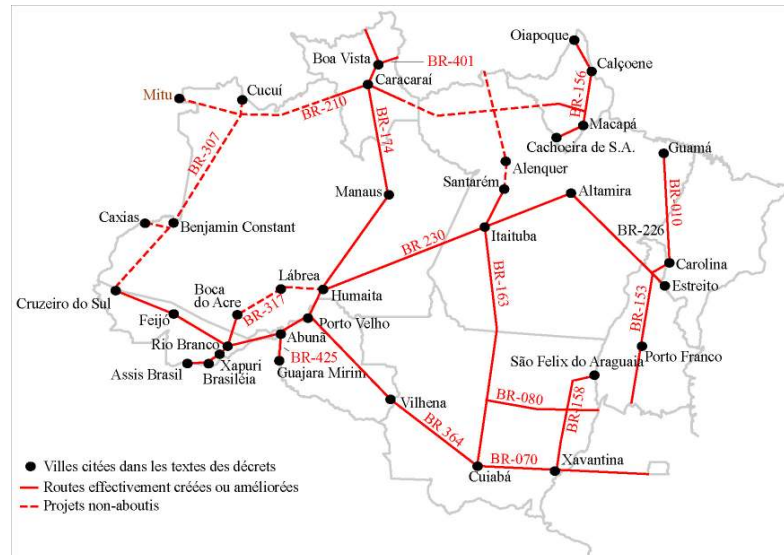
Les projets routiers lancés par la dictature militaire brésilienne en Amazonie (voir carte 8) comprenaient deux immenses axes Est-Ouest : la route transamazonienne (BR-230), au sud de l'Amazone, et la route Perimetral Norte (BR-210), symétrique à la précédente mais située au nord du grand fleuve. Si le chantier de la première fut mis en branle dès le début de l'année 1970 et constitua une grande vitrine des réalisations du pouvoir militaire (et sera également, par conséquence, amplement divulgué comme symbole des errances de celui-ci en ce qui concerne l'écologie et le respect des populations amérindiennes), la seconde prit beaucoup de retard et fut considérablement moins médiatisée.

Devant rejoindre la ville de Macapá (Amapá) aux frontières ouest du pays (Cruzeiro do Sul, au Brésil, ou Mitu, en Colombie<sup>131</sup>, elle devait traverser, entre autres, la vallée du Rio

<sup>130</sup> M. Colchester note que Koch-Grünberg avait déjà eu cette intuition (Colchester, 1982 : 46). Alcida Rita Ramos, lors d'un entretien le 14/01/2004, a confirmé que vers le milieu des années 1960, la communauté anthropologique bien informée tenait également ce fait pour acquis.

<sup>131</sup> Le décret 1.164 de 1971 définit la Perimetral Norte comme la route qui relie « Macapá-Caracará-Içana-Mitu » sur 2 450 km. En 1972, le décret 1.243 la rédefinit comme reliant « Macapá-Caracará-Içana-Benjamin Constant-Cruzeiro do Sul » avec des liaisons vers Cucuí, Mitu, Caxias e Elvira. Enfin, en 1973, la loi 5.917 en

Branco, le long de laquelle était en construction un autre axe perpendiculaire, la liaison Manaus-Boa Vista-Venezuela (BR-174). La construction de cette route, à la différence de la Transamazonienne, n'était pas liée à des projets de colonisation agricole – bien que les terres situées à une distance de 100 km de chaque côté de la route aient été réservées par l'Etat fédéral dans les mêmes décrets<sup>132</sup>.



Carte 8 : les projets routiers de la dictature militaire en Amazonie

Dans la mesure où son tracé relie le site minier de Serra do Navio, dans l'Amapá, la région du Trombetas, objet d'un grand projet d'exploitation de bauxite, et qu'il passe dans la région Nord-Ouest de l'Amazonie, que l'on pensait à l'époque potentiellement riche en pétrole, sa justification aurait été l'écoulement de ces productions vers l'Atlantique ou l'accès aux ressources du sous-sol<sup>133</sup>. Sans nier l'importance de ces facteurs, il nous paraît difficile de les considérer comme déterminants. En effet, tout d'abord, la mine de Serra do Navio possédait déjà un chemin de fer pour l'évacuation de sa production, et le projet Trombetas pouvait compter sur la voie fluviale pour la même fonction. Par ailleurs, l'ouverture du chantier est antérieure aux travaux du projet RADAM, lequel a véritablement permis de dévoiler la richesse du sous-sol amazonien. On peut néanmoins retenir un fait qui aura toujours une importance considérable dans la considération des autorités militaires vis-à-vis de la région Yanomami : la conviction que celle-ci recèle des gisements stratégiques dans son sous-sol, ce qui impliquait de ne pas en abandonner la souveraineté. La question minière est donc sans doute l'une des raisons qui ont poussé à l'ouverture de ce nouveau chantier. Parmi les autres justifications, l'aspect stratégique (posséder une artère de communication dans une région particulièrement peu peuplée et mal reliée au reste du territoire brésilien) et la logique du plan routier proposé pour l'Amazonie ont sans doute également joué un rôle important.

Le chantier fut organisé en plusieurs tronçons indépendants : le premier quittait la route Macapá-Oiapoque (BR-156) à hauteur du km 103, en direction de l'ouest, devant rejoindre le second qui partait, lui de la ville de Caracará<sup>134</sup> en direction de l'est ; le troisième partait

revient à la première rédaction, considérant que le tronçon Cruzeiro do Sul-Benjamin Constante-Içana-Cucui constitue une partie de la BR-307.

<sup>132</sup> Décrets 1.164 de 1971, décret 1.243 de 1972 et loi 5.917 de 1973.

<sup>133</sup> Voir Davis, 1976.

<sup>134</sup> Caracará est située à 130 km. environ au sud de Boa Vista. Son activité essentielle avant l'ère des projets routiers était lié au fait qu'il s'agissait du dernier port du Rio Branco accessible en saison sèche. Elle servait donc de port de transbordement pour le ravitaillement de Boa Vista, à laquelle elle était reliée par une route de terre battue depuis la fin des années 1940.

également de Caracaraí, en direction cette fois de l'ouest, et devait rejoindre le fleuve Padauri. Un dernier tronçon devait partir de la ville de São Gabriel da Cachoeira et rejoindre, lui aussi, le Padauri<sup>135</sup>. Ces deux derniers tronçons, confié l'un à la firme Camargo Corrêa et l'autre à l'entreprise EIT - Empresa Industrial Técnica S.A., allaient donc traverser d'est en ouest toute la bordure méridionale du territoire Yanomami.



Photo 9 : Vue aérienne du chantier de la *Perimetral Norte* en 1975<sup>136</sup>.

Leur construction promettait d'être difficile, dans la mesure où le tracé devait croiser de nombreux cours d'eau de grande taille (Catrimani, Demini, Padauri, Marauia, etc.), en plus de se situer dans une région de forêt dense. De par la conformation de la région, il devait s'implanter dans la vaste plaine bordant la ceinture montagneuse séparant le Brésil du Venezuela. Or cette plaine est facilement inondable, obligeant les ingénieurs à opter pour une construction presque complètement en remblai, afin de mettre la route hors de portée des eaux, compliquant le chantier sur le plan technique. Les nombreuses gravières creusées le long du tracé (voir photo 9), dans lesquelles étaient prélevées les matériaux permettant l'édification de ces remblais sont d'ailleurs aujourd'hui encore les traces les plus vivaces de la construction de la route : creusées jusqu'à la roche, elles n'ont pu être colonisées de nouveau par la végétation, faute de sol ; plusieurs d'entre elles, creusées plus profondément, sont devenues des lacs.

La traversée de centaines de cours d'eau mineurs, susceptibles de former des lacs débordant sur la route s'ils étaient coupés, a également compliqué la tâche des ingénieurs, qui utilisèrent des canalisations métalliques de très grand diamètre pour permettre leur passage (voir photo 10). Leur durabilité ne sera pas des meilleures : dans les quelques secteurs abandonnés que nous avons pu visiter, ces tuyaux ont rouillé et ont parfois précipité

---

<sup>135</sup> A notre connaissance, ce tronçon de la *Perimetral Norte* ne sera pas construit. Pour autant, le 1<sup>er</sup> bataillon de génie sera déplacé à São Gabriel da Cachoeira de 1973 à 1982 pour construire la route de Cucuí (BR-307), et également un tronçon de quelques dizaines de kilomètres en direction de Benjamin Constant sur la rive droite du cours supérieur du Rio Negro. En 1982 ce bataillon sera rapatrié dans ses bases du Rio Grande do Norte, à Caicó, ne laissant qu'une compagnie sur place. Celle-ci sera rendue indépendante sous le nom de 21<sup>e</sup> compagnie de Génie.

<sup>136</sup> Archives Camargo Corrêa.

l'effondrement de la chaussée en se fendant. Dans d'autres, leur présence a créé des petites cascades et des trous d'eau.

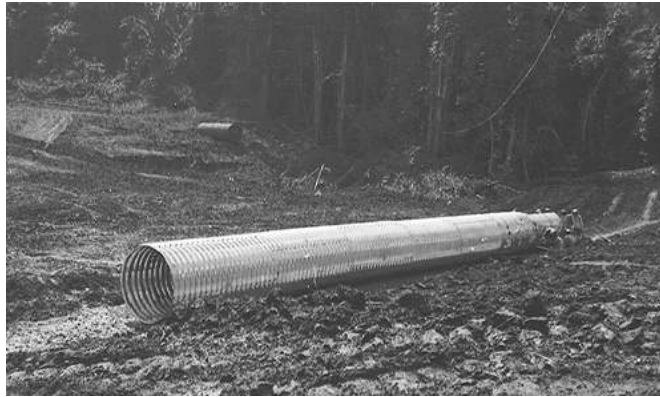


Photo 10 : les tubes de métal utilisés pour permettre l'écoulement des rivières ; noter les ouvriers à droite, qui donnent l'échelle<sup>137</sup>.

L'organisation du chantier se faisait de manière classique dans le contexte amazonien. Des équipes de topographes progressaient en forêt avec quelques ouvriers et dégageaient un « sentier » (*picada*) préfigurant le tracé de la route, au rythme de 1,5 à 3 km par jour. Derrière eux progressaient les équipes de déboisement, encore équipées principalement de haches et de machettes, qui retiraient les arbres sur une largeur légèrement supérieure à celle de la route en progressant de 1 à 2 km par jour. Elles étaient suivies d'équipes mécanisées chargées d'enlever les souches et de nettoyer les branchages des arbres abattus (en général en les brûlant), progressant également de 1 à 2 km par jour. Enfin, suivaient les engins de terrassement, au rythme de 500 à 800 m. par jour, et, en arrière de tous, les charpentiers chargés d'élaborer les ponts (tous en bois). D'après les documents que nous avons pu retrouver, le tronçon partant de Caracará en direction de l'Est représentait un chantier de taille moyenne dans le contexte de grands travaux, regroupant environ 650 ouvriers et plus de 40 machines lourdes<sup>138</sup>. L'entreprise de génie civil Camargo Corrêa, qui en était chargée, a mené les travaux en collaboration avec des entreprises locales (fournissant 200 hommes, elles seront chargées des travaux les moins techniques). Selon la tradition des chantiers amazoniens de cette époque, et au vu de la faiblesse de la population dans la région, une grande partie des ouvriers a été recrutée dans le Nordeste et emmenée sur place par leurs employeurs.

Le chantier progressera durant trois saisons sèches (1973-74, 74-75 et 75-76), étant abandonné en saison des pluies. Dès 1973, il atteint et dépasse le fleuve Ajarani. En janvier 1974, il atteint la mission Catrimani, qui pourra alors être desservie par la route jusqu'à l'abandon de l'entretien des ponts dans les années 1990. En 1975-76, dernière saison durant laquelle des travaux seront réalisés, le déboisement manuel dépassera le kilomètre 450 (laissant une trace encore perceptible sur les images satellitales actuelles) et la route sera effectivement construite jusqu'aux environs du fleuve Ananaliu (km 250). Le point d'appui principal du chantier à cette époque, situé au kilomètre 211 et nommé « poste Demini » devait se maintenir jusqu'à nos jours comme poste de contrôle de la FUNAI après sa cession à cette dernière en 1976. Pour leur ravitaillement et pour toute sorte de nécessités (dont les évacuations sanitaires), les ingénieurs du chantier avaient souvent recours à des avions-taxi. Ils firent ainsi un grand usage de la piste de la mission Catrimani, avant d'utiliser un tronçon de route comme terrain d'atterrissage au kilomètre 211.

<sup>137</sup> Archives Camargo Corrêa.

<sup>138</sup> Rapport de voyage sur la Perimetral Norte de l'ingénieur Kira Yssao, daté du 25/02/1975 (archives Camargo Corrêa). Ces chiffres sont très en dessous de ceux de Farage (1999 :7), mais paraissent plus réalistes dans la mesure où ils proviennent de la firme qui a mené les travaux.



Quelques témoignages retrouvés dans des archives permettent de se faire une idée de l'ambiance durant la construction. D'un côté, les ingénieurs de la Camargo Corrêa semblent avoir trouvé leur tâche bien plus aisée que sur la transamazonienne. L'un d'entre eux note ainsi : « *bien que localisé en pleine jungle, à 2° de latitude nord et peu de mètres au dessus de l'altitude de l'Amazonie, on note l'absence presque complète d'insectes hémophiles, même à la tombée de la nuit [...]* » ou « *le climat local [...] est bien plus clément de celui de la Transamazonienne.* »<sup>139</sup>. D'un autre côté, les membres du projet Yanoama décrivent l'autre face du chantier : les ouvriers ont été recrutés parmi les populations analphabètes du Nordeste et vivent une vie cloîtrée dans leurs campements, où les distractions sont rares. Malgré les interdictions et les tentatives de contrôle des entrées sur la route, la prostitution (parfois de jeunes Yanomami, mais souvent de prostituées venues de Boa Vista) ou l'alcool sont présents.



Photo 11 : les difficultés du chantier<sup>140</sup>.

L'abandon du chantier en 1976 fut lié aux difficultés économiques que le Brésil commençait à rencontrer pour le financement de son développement, ainsi qu'à la difficulté de mettre en valeur les terres situées à proximité de la *Perimetral Norte*, très éloignées des marchés et sans grand potentiel agronomique selon le rapport RADAM. En ce qui concerne la plupart des groupes Yanomami, cet abandon a refermé une parenthèse de contact avec la société brésilienne puisque très peu de « Blancs » apparurent désormais sur la BR-210 (à l'exception des employés de la FUNAI, qui continueront à aller en voiture vers leur nouveau poste du km 211 pendant quelques années). Seuls les *Yawaripë* de la région de l'Ajarani et les groupes de la région de l'Apiaú continuèrent à maintenir des contacts suivis du fait de l'installation du front de colonisation agraire sur la bordure est du territoire Yanomami.

## 2. Les conséquences du chantier sur les Yanomami

La construction de la *Perimetral Norte* devait être préparée par l'ensemble de l'appareil de l'Etat, notamment par la FUNAI, puisque l'on savait que les zones qui seraient touchées étaient habitées par de nombreux groupes amérindiens encore sans contact avec la société

<sup>139</sup> Rapport de voyage sur la Perimetral Norte de l'ingénieur Kira Yssao, daté du 25/02/1975 (archives Camargo Corrêa).

<sup>140</sup> Archives Camargo Corrêa.

brésilienne<sup>141</sup>. Un commandement pour l'Amazonie fut donc créé dans cette agence en 1972, afin de chapeauter l'ensemble des opérations en cours dans la région. Celui-ci devait en principe disposer de large moyens et ouvrir plus de « bases d'attraction<sup>142</sup> » qu'il n'en existait à l'époque dans tout le pays (Farage, 1999 : 3). Malgré cela, en ce qui concerne les Yanomami dont nous avons vu au chapitre précédent que leur présence dans la région comprise entre le Rio Branco et São Gabriel da Cachoeira était largement attestée durant les années 1960, aucune mesure concrète ne fut prise et le chantier débuta sans présence de la FUNAI, accaparée à l'époque par les opérations auprès des Waimiri-Atroari, qui résistaient féroce­ment à l'entrée des « Blancs » sur leurs terres et massacreront notamment une équipe d'indigénistes en 1974.

Ce n'est qu'après la rencontre d'un groupe *Yawaripë* avec les ouvriers du chantier, en 1973 (Farage, 1999 : 4) que l'agence gouvernementale commença à s'intéresser à la région, en installant un « poste d'attraction » à la hauteur du fleuve Ajarani. Celui-ci devait dissuader les Indiens de se rendre le long de la route mais le peu de moyens qui lui seront affectés rendra sa mission impossible, les Yanomami recevant bien plus de biens de troc de la part des ouvriers du chantier et refusant pour cela de s'en éloigner.

Comme le retrace Alcida Ramos (in Taylor et Ramos, 1979), la période de construction de la route devait avoir de lourdes conséquences socio-démographiques pour les groupes Yanomami installés le long de son tracé. Les *Yawaripë*, installés dans la région du fleuve Ajarani, furent les premiers contactés. Le territoire qu'ils occupaient fut rapidement occupé par des fermes d'élevage et des exploitations forestières, et ils furent immédiatement en contact permanent avec la société brésilienne, trouvant à s'employer dans les scieries ou vendant des peaux d'animaux. Dans la mesure où ce groupe avait déjà souffert considérablement lors de l'épidémie de rougeole de 1967<sup>143</sup>, sa structure sociale était déjà affaiblie et l'on peut véritablement dire qu'elle explosa durant cette phase, malgré les tentatives un peu dérisoires de la FUNAI pour les stabiliser autour du poste Ajarani et celles, plus sérieuses, du projet Yanoama pour les éloigner de la zone de colonisation. Le contact avec les ouvriers, souvent en mauvaise santé, fut très douloureux : d'après A. Ramos, environ 20 % de la population décéda durant la période du chantier. En plus de la grippe, qui dégénère très souvent chez les Amérindiens en pneumonie, les maladies vénériennes et la tuberculose firent leur apparition. Au total, les *Yawaripë* furent réduits à trois communautés, décrits comme sur le point de se transformer en « tristes clochards » (Taylor et Ramos, 1979 : 17), plus quelques individus errants le long de la route.

Le groupe des *Opiktheri*, situé plus à l'ouest, subit également un contact violent avec le chantier. Obtenant des ouvriers de nombreux cadeaux, les jeunes *Opiktheri* prirent rapidement l'habitude d'aller de campement en campement pour y mendier quelque objet, parcourant plusieurs dizaines de kilomètres à pied pour ce faire si nécessaire. Afin de bénéficier de transport, ils barraient parfois la route d'une chaîne humaine, forçant les véhicules à s'arrêter pour les embarquer, sans se préoccuper de la destination. Ils installèrent également un nouveau village à proximité de la route (Saffirio et Hames, 1983 : 12).

---

<sup>141</sup> On estimait à l'époque à 50 000 la population amérindienne habitant les régions voisines de l'ensemble du tracé de la Perimetral Norte.

<sup>142</sup> La doctrine de l'époque concernant les populations amérindiennes visait à leur « assimilation ». Dans le cas de groupes sans contact, on les convainquit à grand renfort de biens de troc de quitter leurs territoires traditionnels pour d'autres, qui n'interféraient pas avec les projets en cours. Une fois installés, les Amérindiens déplacés devaient « apprendre » l'agriculture et le commerce, afin de se fondre, plus tard, dans la société brésilienne. L'exemple des Indiens Panará est symbolique des difficultés de ces groupes déplacés, alors que celui des Waimiri Atroari l'est de la lutte que certains de ces peuples ont pu mener contre les grands projets, en particulier routiers, les concernant (voir Arnt et al., 1998 et Baines, 1991).

<sup>143</sup> Voir le paragraphe 3.3 de ce chapitre.

Les conséquences sanitaires chez les *Opiktheri* furent également importantes, mais c'est surtout le grippage du système social qui produit des conséquences désastreuses : habitués à recevoir de grandes quantités de nourriture des ouvriers (et occupés à chasser des peaux que l'on leur échangeait contre des cadeaux), le groupe a laissé ses jardins à l'abandon durant plusieurs saisons sèches, se trouvant dès lors à plusieurs reprises dans des situations de disette prononcée. Le fait d'avoir changé de site ne devait pas améliorer les choses. Bien qu'après l'abandon du chantier ce groupe redevienne isolé, il mettra du temps à retrouver une vie sociale normale. Les *Opiktheri* parcourront ainsi des dizaines de kilomètres pour être employés quelques semaines dans les fermes qui s'installent à l'est du fleuve Ajarani, ou bien au poste de la FUNAI du kilomètre 211, gagnant pour leur labeur quelques objets de troc. Lors de l'une de ces apparitions au km 211, ils sont apparemment désireux de s'installer dans cette nouvelle région du fait des raids qu'ils subissent de la part de groupes Yanomami voisins, mais le fonctionnaire de la FUNAI note aussi qu'ils n'ont apparemment pas de jardin productif et qu'ils se trouvent pour cette raison sans ressource alimentaire<sup>144</sup>, recherchant auprès du poste les denrées nécessaires. Saffirio et Hames (1983 : 28) imputent également ces disettes répétées aux conséquences écologiques du chantier : « *Les Yanomami des villages routiers occupent un environnement dégradé et surexploité. La dégradation de l'environnement résulte en grande partie des activités de construction de la route, qui effraya une grande partie du gibier, et à la surchasse des Brésiliens, équipés de fusils ou de carabines.* ». Ils notent également que les ruisseaux coupés par la route ont créé des marais et ont diminué la productivité de la pêche.

Le dernier groupe directement et durablement en contact avec le chantier de la *Perimetral Norte* sera celui des *Wakatautheri*, habitant à proximité de la mission Catrimani. Possédant déjà une certaine couverture vaccinale et disposant d'une assistance sanitaire minimale grâce aux efforts de la mission, ceux-ci souffrirent moins sur le plan démographique. Pour autant, le choc fut rude : le nombre mensuel de consultations médicales fut multiplié par 4 durant le temps de la construction de la route (Taylor et Ramos, 1979 : 27). Certains groupes plus éloignés de la mission mais entretenant des relations avec les *Wakatautheri* furent par ailleurs durement touchés par des épidémies de grippe (ainsi que par une nouvelle épidémie de rougeole en 1974), provenant évidemment du contact avec le chantier. Ramos (*ibid.* : 25) indique que les *Wakatautheri* ont été employés par les équipes de topographie en qualité de porteurs. Il est en fait fort probable que la main d'œuvre Yanomami aura été mise à contribution soit directement, comme dans le cas rapporté, soit indirectement, à l'initiative des ouvriers eux-mêmes, enchantés d'échanger une journée de travail contre quelques allumettes ou un paquet de riz<sup>145</sup>.

Plus en amont du chantier, des contacts intermittents ont eu lieu, sans dégénérer jamais en hostilité. Un rapport de *sertanista*<sup>146</sup>, désigné pour accompagner les équipes topographiques avancées du chantier, permet ainsi de voir comment la FUNAI, très en aval des travaux de terrassement, tenta de déplacer un village installé à proximité du futur km 307 de la route. Ses habitants se montrent plutôt réticents, et apparemment assez bien informés de la construction en cours et de ses conséquences probables. La concomitance entre l'arrivée des équipes de topographie et une épidémie de grippe dans le village amène à penser, comme

---

<sup>144</sup> Rapport de Ribem Alexandre Matos, chargé du front d'attraction du km 211, daté du 5/09/1978 (archives FUNAI).

<sup>145</sup> De la même manière, la main d'œuvre Yanomami fut utilisée sur le chantier de la route BR-307 de São Gabriel da Cachoeira à Cucuí, comme le mentionne le rapport du sertaniste Giuseppe Cravero, daté 31/08/1975 (archives FUNAI), en indiquant que les salaires versés aux Yanomami à l'occasion sont très inférieurs à ceux que recevrait un « Blanc ».

<sup>146</sup> Rapport sans date, mais probablement de 1975, signé Jamiro Batista Arantes (archives FUNAI).

les éléments précédents, que les réseaux sociaux des Yanomami avaient largement diffusé les informations, et les miasmes, sur une grande profondeur en aval de la construction.

L'inquiétude face aux réactions des Indiens est patente, entretenue par l'exemple des Waimiri-Atroari le long de la BR-174. Ainsi, des cadeaux ont été lancés d'avion, en avant du chantier, pour assurer que les contacts se passent de manière pacifique<sup>147</sup>. De la même manière les Indiens apparaissant à proximité du chantier se voient généralement offrir des présents, notamment de la nourriture, ce qui contribue à la désarticulation de la vie sociale et à l'abandon des activités traditionnelles par les groupes localisés le long de la route. On comprend alors le commentaire de l'ingénieur Yssao : « *Dans la région parcourue, il y a des villages amérindiens, inoffensifs cependant, [...]* »<sup>148</sup>. Ces relations peuvent parfois dégénérer en moqueries, dans lesquelles les « civilisés » confirment leur sentiment de supériorité sur les Indiens : « *Aujourd'hui il est devenu commun de voir des Yanomami portant des casques de la Camargo Corrêa. Et les mêmes ouvriers blancs qui les incitent à les mettre sont les premiers à en rire et à les ridiculiser. Pour eux, ces Indiens qu'ils humilient ne sont rien de plus que des animaux imitant des humains. Et pour les Indiens se pose un nouveau problème : le complexe d'infériorité vis-à-vis des Blancs qui claironnent cruellement la suprématie de leur civilisation. Et tout ceci pourrait être évité...* »<sup>149</sup>.



Photo 12 : illustration du malentendu interculturel du chantier ; une jeune fille Yanomami habillée d'une robe gagnée sur le chantier observe curieusement le photographe<sup>150</sup>.

Dans une étude très documentée, Saffirio et Hames décrivent les changements culturels qui sont intervenus dans les villages situés dans l'aire d'influence du chantier (1983 : 14-16 ). Il note que si le troc avec les populations « blanches » existait avant la route (notamment avec les missions), la quantité de biens disponibles et leur variété a crû de manière vertigineuse avec la proximité des ouvriers. Les communautés Yanomami étudiées connaissaient et utilisaient ainsi à peine 10 types d'objets industrialisés<sup>151</sup> avant les années 1970. Après cette date, sont venus s'ajouter 7 autres<sup>152</sup>, puis encore 25 de plus<sup>153</sup> du fait de la présence du

---

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> Rapport de voyage sur la Perimetral Norte de l'ingénieur Kira Yssao, daté du 25/02/1975 (archives Camargo Corrêa).

<sup>149</sup> Carlo Zaquini cité dans le *Jornal da Tarde*, 05/06/1975.

<sup>150</sup> Archives Camargo Corrêa.

<sup>151</sup> Couteaux, haches, machetes, ligne de pêche, hameçons, peignes, miroirs, perles, allumettes et sel.

<sup>152</sup> Fusils, tabac, râpes à manioc en acier, marmites en aluminium, savon, brosses à dent et dentifrice, pierre à affûter.

chantier après 1974. Or la nature de ces objets n'est pas la même. Les nouveaux-venus ne servent plus à couvrir des fonctions qui étaient mal remplies par les objets traditionnels produits par les Yanomami, mais ils viennent en remplacer d'autres en instaurant une dépendance technologique importante. Ainsi, si les fusils permettent d'augmenter la productivité de la chasse, ils impliquent aussi de se procurer des cartouches, rendant l'activité dépendante de ressources extérieures, alors que les arcs et les flèches étaient produits uniquement à partir des matériaux provenant de la forêt. Par ailleurs l'accès à ces nouveaux biens n'est pas facile : passée la période de contact, tant le chantier que les autres « Blancs » qui s'installent exigent des Indiens de lourds travaux avant de leur donner les objets convoités. Un cercle vicieux de dépendance se met donc en place, les jeunes gens dépendant des objets des « Blancs » devant travailler de plus en plus pour ceux-ci afin de les gagner, mais ce faisant ils délaissent leurs activités traditionnelles, perdent leur savoir-faire, et deviennent encore plus dépendant des objets venant de l'extérieur.

D'autres changements, plus subtiles, se manifestent également. On note ainsi une insistance plus grande sur le manioc amer dans les jardins des groupes les plus proches de la route. Comme celui-ci n'était que peu consommé par les Yanomami, on peut penser que la raison de ce changement résidait dans la possibilité de vendre cette production aux « Blancs ». Certaines coutumes se transforment : le service dûs aux beaux-parents devient par exemple un paiement en biens de troc chez les *Opiktheris*. L'usage des biens industrialisés permet également un changement au sein du système d'usage des ressources : mieux équipés en hameçons et harpons, voire en canots, les Yanomami des villages étudiés commencent à pratiquer de manière plus intensive la pêche sur les grands fleuves, et délaissent en conséquence un peu la chasse en forêt.

### 3. *Le projet Yanoama, une initiative originale rapidement arrêtée*

En 1974, la question Yanomami menace de dégénérer en crise relativement grave, possédant des implications internationales. Sur le plan local, le responsable du poste indigène Ajarani démissionna avec fracas de la FUNAI, mettant en cause le manque de moyens lors d'une conférence de presse tenue à Manaus et laissant entendre que la désorganisation de l'agence fédérale pouvait amener à se répéter, dans d'autres lieux, des massacres similaires à celui commis par les Waimiri-Atroari à l'encontre des *sertanistas*. Sur le plan international, Edwin Brooks, membre de la société philanthropique anglaise *Aborigenes Protection Society*, qui avait appelé en 1972 à la création d'un vaste territoire protégé pour les Yanomami, publia en 1974 un nouveau rapport appelant à modifier le tracé de la route afin qu'elle évite de traverser la réserve proposée. Dans ces circonstances de crise et à la faveur de l'ouverture politique du début du mandat du président Geisel, la FUNAI changea de président. Moins hostile à la communauté scientifique que son prédécesseur, le nouveau venu accepta alors le projet proposé par des anthropologues de l'Université de Brasília, Kenneth Taylor et Alcida Ramos, pour accompagner le contact entre les ouvriers du chantier et les Yanomami installés le long de son tracé. Ce « plan Yanoama » se proposait de promouvoir une « *nouvelle approche au problème des Indiens isolés [...]* » et d'empêcher tout conflit ou abus « *par la mise en oeuvre de connaissances scientifiques (anthropologiques, sociologiques, économiques, etc.), y compris par la mise en place d'un système viable d'échanges économiques [...]* »<sup>154</sup>. Son idée principale était que les anthropologues pouvaient, s'appuyant sur une équipe fournie par la FUNAI, servir de médiateurs entre les Yanomami et les populations qui allaient s'installer dans la région, contrôlant notamment la teneur des

---

<sup>153</sup> Hammacs, divers récipients en aluminium, harpons, herminette, pelles et pioches, râteaux, aiguilles et fil, vêtements, chapeaux, tongues et chaussures, couvertures, serviettes, bougies, cigarettes, lampes-torches et piles, huile de cuisson, assiettes, tasses, cuillères, caisses en plastique, sacs, valises, médicaments.

<sup>154</sup> Kenneth Taylor, *Ebauche du Plan Yanoama*, 17/5/1974, p. 1

échanges économiques entre les groupes et s'assurant que les Indiens n'y acquièrent que des « biens manufacturés jugés par la direction du projet comme réellement essentiels et avantageux pour eux. »<sup>155</sup>. Une insistance particulière est portée sur la question de la langue Yanomami, les membres du plan devant s'astreindre à son apprentissage. Dans sa première version, le plan devait être déclenché avant la construction de la route, l'équipe de techniciens devant engager les discussions avec les communautés Yanomami en amont de la construction.

Le plan fut proposé en juin 1974 et approuvé en décembre de la même année, mais dans des circonstances bien différentes. La construction de la route avait déjà largement débuté, ce qui rendait caduque toute la partie de préparation qui y avait été incluse. Par ailleurs, si l'annonce de l'adoption de ce plan avait visé à éteindre la crise patente en 1974, sa mise en œuvre effective par la FUNAI fut très lente, la formalisation officielle n'intervenant qu'en septembre 1975, bien que des travaux préparatoires aient été engagés dès le début de l'année 1975, aboutissant notamment à la rédaction d'un manuel linguistique. Le projet souffrit par ailleurs de l'opposition ouverte de la direction régionale de la FUNAI à Boa Vista, complètement opposée à cette orientation nouvelle. Le nombre de personnes affectées au projet demeura constamment faible (Taylor compléta d'ailleurs son effectif avec deux étudiants volontaires, Nicolas Cape et Bruce Albert, en plus de son épouse Alcida Ramos, professeur d'anthropologie à l'Université de Brasília), et sans équipe médicale à sa disposition – « l'équipe volante » de la FUNAI sera presque constamment indisponible<sup>156</sup>, alors que l'objectif principal du plan à court terme était de vacciner les villages qui allaient entrer en contact avec les ouvriers du chantier et, postérieurement, avec les colons. Par ailleurs, le projet dut rapidement ouvrir un nouveau front d'activité avec l'invasion des orpailleurs et la multiplication des reconnaissances de la part de compagnies minières autour du plateau de Surucucus. Avec l'éviction de Taylor en février 1976, officiellement à cause de sa nationalité étrangère, incompatible avec son action dans une zone frontière, il devint patent que la FUNAI<sup>157</sup> n'avait accepté ce « plan Yanoama » que pour répondre à une crise momentanée, sans qu'il soit question de modifier en profondeur sa manière d'agir.

Les résultats en furent donc limités, son activité se concentrant sur l'accompagnement des communautés de la région de l'Ajarani (avec une tentative pour les installer dans une nouvelle localisation plus éloignée du front de colonisation), le contrôle de la barrière du poste Ajarani et l'accompagnement des missions officielles de prospection dans la région de Surucucus. On notera cependant que l'activité déployée par Taylor, et surtout les informations glanées sur le territoire Yanomami dans son ensemble au cours de cette période seront précieuses pour le déclenchement de la campagne internationale en 1979.

### III Invasions minières et avancée de la pression aux frontières

La richesse du sous-sol du territoire Yanomami était subodorée depuis les années 1950, lorsque des *garimpeiros* initièrent leurs premières prospections. La vision synthétique donnée par les travaux du projet RADAM en 1975 déclencha cependant une ruée beaucoup plus importante, centrée sur la région du plateau de Surucucus. A la même époque, commence à s'articuler une politique visant à « mettre en valeur » les terres situées entre les fleuves Mucajaí et Ajarani, c'est à dire à y favoriser l'installation de grandes exploitations d'élevage. L'impact de ces invasions sera important sur les groupes Yanomami installés dans les régions

---

<sup>155</sup> *Ibid.* p. 11

<sup>156</sup> Ainsi, lorsqu'une équipe se présente en Roraima pour réaliser des vaccinations BCG au profit des amérindiens, le temps alloué à la vaccination des Yanomami diminue de 3 semaines (demandées par Taylor) à 2 jours et demi durant lesquels seront vaccinées 230 personnes au lieu des milliers envisagés. (K. Taylor, *Plano Yanoama, relatório trimestral 1*, 26/01/1976, archives FUNAI)

<sup>157</sup> A cette époque subordonnée au Ministère de l'Intérieur.

affectées. En parallèle, leur présence justifiera une action de plus en plus importante de la part de la FUNAI, si bien que celle-ci, en dépit de son chronique manque de moyens, deviendra l'acteur majeur de la région une fois abandonnés la plupart des chantiers.

### 1. *L'invasion des garimpeiros à Surucucus*

La présence d'orpailleurs est ancienne dans le nord du territoire Yanomami. Dès les années 1940, les rapports des expéditions de la CBDL mentionnent leur présence dans la région de l'Ericó. Plus tard leur présence est attestée par plusieurs sources. En 1960, les missionnaires protestants de la MEVA rencontrent par exemple un orpailleur dénommé Koch en train d'ouvrir une piste à proximité de l'embouchure du fleuve Auaris (Ferreira de Souza, 2003 : 52). Plus tard, en 1967, un rapport du SPI<sup>158</sup> indique que des Yanomami ont été utilisés comme rameurs par un *garimpeiro* de retour de l'Uraricoera, lequel les a abandonnés en ville sans les payer. A cette époque, la zone la plus recherchée est celle de l'*igarapé* Surubai (affluent de l'Ericó situé juste au sud de la Serra Pacaraima, voir carte 9), où l'on trouve des diamants. Des tentatives de pénétration sur les autres fleuves ont certainement également eu lieu, notamment sur le Mucajáí.

A partir de 1975 démarrent des actions de prospection à grande échelle. En janvier et février le projet RADAM<sup>159</sup> travaille dans la zone de Surucucus et annonce y avoir découvert des gisements radioactifs, ce qui lui fait soupçonner la présence d'uranium. L'intérêt du Brésil pour cette région devient alors très intense, puisque le gouvernement militaire cherche justement à mettre en place une filière nucléaire pour la production d'électricité<sup>160</sup>. Des accords avec l'Allemagne, en négociation à cette époque et finalement signés le 27 juin 1975, prévoient que cette dernière fournira des réacteurs nucléaires civils au Brésil et que celui-ci fournira en échange de l'uranium naturel devant être enrichi en Allemagne. Enthousiasmé par les possibilités qui semblaient s'ouvrir, le ministre des mines et de l'énergie de l'époque évoqua l'uranium de Surucucus comme l'un des plus grands gisements mondiaux<sup>161</sup>, et il invita sur place l'ambassadeur d'Allemagne. Cette annonce était cependant prématurée car la question de l'uranium n'est plus évoquée pour la région de Surucucus après cette époque, ce qui nous amène à penser que les recherches menées dans cette direction se sont avérées décevantes. La zone fut néanmoins déclarée comme ouverte à la prospection.

Plus rapides que les grandes compagnies, les entrepreneurs de *garimpo* flairèrent la bonne affaire les premiers. Le territoire Yanomami n'ayant encore fait l'objet d'aucune déclaration officielle au titre de « zone indigène », ils se sentent en effet libres d'y pénétrer, comme dans n'importe quelle autre partie du domaine de l'Etat, ces *terras devolutas* dans lesquelles le statut de la terre offre la possibilité d'une appropriation privée des ressources. Ils sont par ailleurs incités à agir par le gouverneur du Territoire Fédéral de Roraima, le Colonel

---

<sup>158</sup> Rapport daté du 22 août 1967, adressé au directeur du SPI « sur une visite aux Indiens Uaicás et Jauaris des rios Apiaú et Ajarani pour les secourir d'une épidémie de rougeole » (archives FUNAI).

<sup>159</sup> Le projet RADAM, subordonné au Département National de la Production Minérale (DNPM), avait pour but était de dévoiler les potentialités naturelles, principalement minières, de l'Amazonie brésilienne. Utilisant des images de radar à synthèse d'ouverture, il produira une cartographie complète de l'Amazonie à l'échelle du 1 : 250 000 et une cartographie thématique (géologie, la géomorphologie, potentiel agricole des sols et végétation) à l'échelle du 1 : 1 000 000, appuyée par des études de terrain menée par une équipe de près de 100 personnes et comptant sur de grands moyens (plusieurs hélicoptères notamment). Cette nombreuse équipe et l'importance de ses moyens sont décrites par Alcida Ramos, qui évoque leur présence « assourdissante » à la mission Catrimani en 1975 (Taylor et Ramos, 1979 : 27). On retrouve des commentaires analogues, mais concernant cette fois la région de São Gabriel da Cachoeira, dans le rapport du sertanista Giuseppe Cravero daté du 31/08/1975 (archives FUNAI).

<sup>160</sup> Le programme de recherche nucléaire aura également comme objectif la construction d'un sous-marin à propulsion nucléaire, et il est possible que le Brésil ait eu l'ambition de développer des armes nucléaires, ambition à laquelle il renoncera en 1991 en signant le traité d'Asuncion.

<sup>161</sup> Davis, 1976.

Fernando Ramos Pereira, qui vanta plusieurs fois dans la presse la richesse minérale de la région de Surucucus et déclara même dans le *Jornal de Brasília* qu'une « région riche comme celle-ci ne peut se donner le luxe de voir son développement bridé au profit d'une demi-douzaine de villages indigènes »<sup>162</sup>.

Quatre semaines à peine après le passage du projet RADAM et l'annonce de ses découvertes, des prospecteurs sont déjà sur place (Taylor et Ramos, 1979 : 53). Ils découvrent des gisements de cassitérite<sup>163</sup>. Au début de la saison sèche suivante (octobre 1975), près de 200 hommes travaillent déjà sur au moins 9 sites (*grotas*). Leur nombre croîtra pour atteindre près de 400 personnes en 1976. Deux nouvelles pistes, *Aguas Claras* et *Liberdade*, sont ouvertes à proximité des principaux sites, pour permettre d'évacuer plus facilement le minerai. Les vols en direction du plateau de Surucucus sont alors nombreux, souvent plusieurs par jour. Une petite entreprise de Roraima, dénommée *Mineração Além-Ecuador* et dirigée par S. Brito, l'un des premiers prospecteurs ayant travaillé sur les talons du projet RADAM, en fut l'acteur le plus important, enrôlant des *garimpeiros* à Boa Vista, pourvoyant à leur transport, et échangeant la cassitérite extraite contre le remboursement de leur « dette » (contractée lors du transport et de la fourniture du ravitaillement consommé sur place). Elle ne craignait pas de se présenter comme propriétaire des terrains et unique autorisée à exploiter les minerais dans cette région<sup>164</sup>, alors qu'elle ne disposait d'aucune reconnaissance officielle... Elle fut cependant dépassée par son succès et une grande partie des *garimpeiros* présents sur place étaient en fait venus de manière indépendante, payant de leur poche d'autres entreprises d'avion-taxi. Les problèmes posés par cet afflux important de main d'œuvre étaient graves, car certains *garimpeiros* ne recevaient pas de ravitaillement de manière régulière et se trouvaient parfois en situation de disette (par exemple en janvier 1976 le projet Yanoama rapporte que 60 hommes campent au bord de la piste sans rien d'autre à manger que des racines et des fougères<sup>165</sup>).

Les relations entre les *garimpeiros* et les Yanomami furent bonnes dans un premier temps. Comme on l'a vu, la région de Surucucus constitue le cœur de la région Yanomami au Brésil, et elle est habitée par de très nombreux villages. Ceux-ci virent dans l'arrivée des *garimpeiros* une aubaine. Certains qu'ils les pourvoiraient largement en biens de troc, ils leur firent bon accueil et les groupes les plus proches des campements des nouveaux-venus passèrent une grande partie de leur temps au milieu des « Blancs », tentant de glaner quelques objets – de préférence des fusils ou des cartouches, qui devaient immédiatement être réutilisés dans les conflits internes<sup>166</sup>. Ils échangèrent également de grandes quantités de nourriture dans le même objectif, se mettant eux-mêmes en situation difficile sur le plan alimentaire. Mais à la différence de la situation le long du chantier de la *Perimetral Norte*, dans lequel les entreprises de construction se montrèrent constamment libérales vis-à-vis des demandes des Yanomami, l'équilibre économique du *garimpo* était précaire et il ne pouvait supporter un prélèvement constant de la part des Indiens. Réduisant peu à peu leurs cadeaux, les *garimpeiros* entrèrent en conflit avec ces derniers, qui commencèrent à partir d'avril 1976 à mener des raids pour piller les campements des premiers, entraînant des représailles en retour (Duarte do Pateo, 2005 : 79). En août de la même année un raid dégénéra et culmina en un

---

<sup>162</sup> *Jornal de Brasília*, 1/03/1975, cité dans Taylor (1979:49).

<sup>163</sup> Bioxyde d'étain. Selon certains, la cassitérite de Surucucus serait la plus pure du monde, avec un taux de 75 %, contre 55 % à Pitinga (gisement mis en exploitation en Amazonas dans la seconde partie des années 1980) et 45 % en Malaisie.

<sup>164</sup> Rapport auprès de la 10<sup>e</sup> délégation régionale de la FUNAI, daté du 4/02/1976 (archives FUNAI).

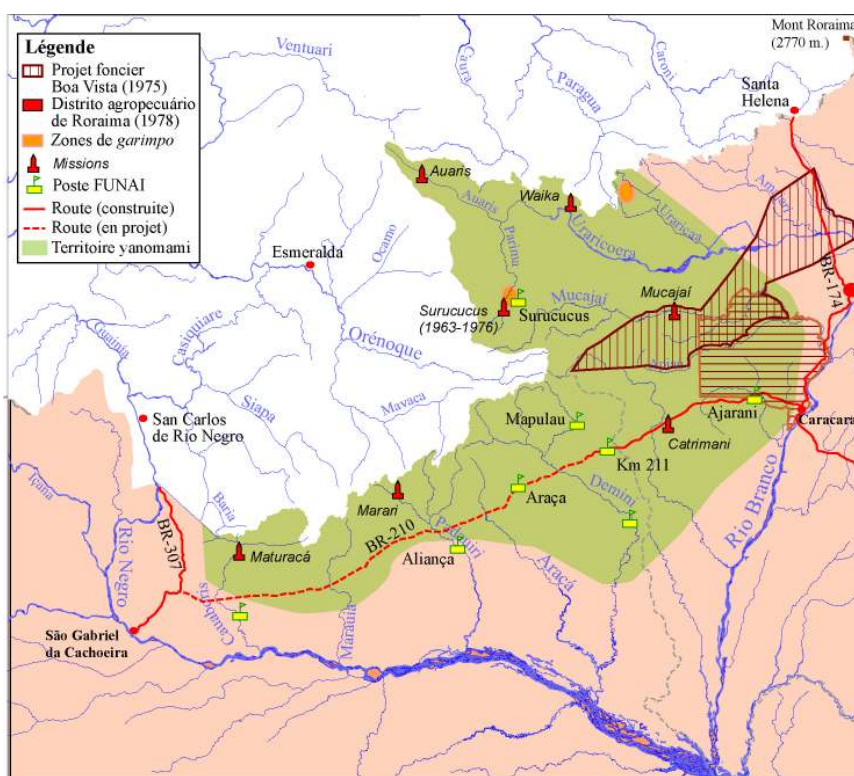
<sup>165</sup> Voir rapport trimestriel n°1 du Plano Yanoama, daté du 26/01/1976, p. 16 (archives FUNAI) ou Taylor et Ramos (1979 : 60).

<sup>166</sup> Dans un rapport, l'anthropologue de la FUNAI Maria Guiomar de Melo (document daté du 5/6/1985, archives CCPY) rappelle que les *garimpeiros* s'allièrent dès leur arrivée aux *Thepexinaioपो theripë*, lesquels profitent alors des armes à feu pour attaquer leurs rivaux *Potomata theripë*.



affrontement durant lequel il y eut plusieurs blessés de part et d'autre, à la suite duquel les Yanomami se retirèrent en menaçant de mener d'autres expéditions plus radicales. Effrayés, plus de cinquante *garimpeiros* demandèrent à être évacués immédiatement, ce qui donne une idée du climat de tension régnant dans la zone.

Cet affrontement précipita une action résolue de la part de l'Etat brésilien. Celui-ci était parfaitement informé de la situation puisque le projet Yanoama avait implanté un poste de contrôle auprès de la « vieille piste » de Surucucus et que Taylor n'avait cessé de chercher à forcer la FUNAI à déclarer cette région comme « zone indigène », ce qui aurait permis d'expulser plus facilement les intrus. Malgré les hésitations de la FUNAI à reconnaître ce fait (voir chapitre 3), plusieurs démarches juridiques étaient ainsi en cours pour obtenir l'évacuation des intrus. Ce n'est cependant que face à une menace de conflit à grande échelle que le ministre de l'intérieur prit la décision d'interdire la pénétration des non-Amérindiens dans la zone à partir du 01/09/1976.



Carte 9 : postes FUNAI, missions et invasions dans le territoire Yanomami vers 1980.

On peut s'interroger sur cette décision, qui contraria profondément les intérêts locaux (le gouverneur de l'Etat de Roraima, à la même époque, envisageait l'ouverture d'une voie ferrée pour évacuer le minerai, à l'exemple de la mine de Serra do Navio). S'il est clair que la pression internationale commençait déjà à se faire sentir sur les questions indigènes, la situation était cependant moins difficile que lors de l'ouverture du chantier de la *Perimetral Norte* : peu de personnes étaient au courant de l'affaire de Surucucus et ses conséquences étaient encore relativement faibles. Dans la mesure où tout au long de la période eurent lieu des prospections, formelles ou non, de la part d'entreprises minières de grande taille (comme l'ICOMI<sup>167</sup>, la CESBRA, etc.<sup>168</sup>), on peut penser que l'Etat souhaitait en fait conserver ce

<sup>167</sup> On notera que dans le cas de l'ICOMI, le projet Yanoama fut associé aux négociations et qu'il put imposer un protocole concernant la conduite des recherches prévoyant la vaccination et l'examen médical des personnes se déplaçant sur le terrain, l'interdiction de la chasse, l'encadrement des relations avec les Yanomami par des membres de l'équipe du projet, etc. (cf. Accord signé par l'ICOMI, la FUNAI et la MEVA - qui prêtait sa piste

gisement pour l'exploiter dans un cadre légalement mieux défini et fiscalement plus rentable. De fait, l'entreprise de prospection DOCEGEO, filiale de la compagnie publique Vale do Rio Doce (CVRD) signala à cette époque son intérêt pour la zone de Surucucus et elle ouvrit un bureau à Boa Vista en 1978, avant de renoncer au projet, comme le plupart des entreprises qui l'avaient précédée : en dehors du gisement de cassitérite, la zone de Surucucus ne semblait pas receler de gisement de grande taille de minerais intéressants sur le plan commercial (fer, manganèse, etc.). On peut penser aussi que le Brésil, qui avait le projet d'ouvrir la mine de Pitinga, chercha par ce geste à contenter le cartel de l'étain, lequel n'appréciait que peu l'apparition de production « sauvage » qui risquait de faire dramatiquement chuter ses prix. Enfin, il est très possible que l'Etat brésilien ait voulu écarter les *garimpeiros* d'une zone dans laquelle il pouvait conserver quelque espoir de trouver de l'uranium, et qu'il considérait pour cela comme stratégique.

L'exploitation de la cassitérite de Surucucus n'a pas rapporté beaucoup. Les estimations les plus optimistes donnent un rendement de 400 tonnes par mois, et celui-ci n'a sans doute pas pu être maintenu plus d'un ou deux mois, du fait des conditions climatiques et de la brièveté de la période d'exploitation (moins d'un an, entre octobre 1975 et septembre 1976). Mais bien que peu de choses aient en réalité été tirées de Surucucus, cette région deviendra un mythe chez les *garimpeiros* de Roraima d'abord, puis du Brésil entier. Les débats autour de sa réouverture seront récurrents dans le débat politique local et déborderont, comme on le verra au chapitre 4, jusqu'au Congrès national. Il est fort possible que les prospections diverses, notamment celles des orpailleurs, aient donné des indices qu'il existait d'autres dépôts intéressants dans la région, notamment de l'or. Mais ce qui importe avant tout dans notre perspective est, à partir de l'épisode du *garimpo* de Surucucus, l'insertion du territoire Yanomami dans l'imaginaire amazonien, au rang d'un nouvel Eldorado, ce qui allait interférer de manière importante avec son autre dimension, celle d'un territoire amérindien.

## 2. Projets fonciers dans l'est du territoire Yanomami

L'installation de fermes d'élevage afin d'occuper l'espace stratégique du Roraima avait été débutée dès l'époque de Gama Lobo d'Almada. Poursuivie par l'Etat brésilien, cette politique prospéra puisqu'en 1969, alors que le Territoire Fédéral de Rio Branco n'est peuplé que de moins de 41 000 habitants d'après l'IBGE, il possède un troupeau de plus de 232 000 têtes regroupées en près de 900 exploitations et exportant environ 9 000 têtes par an vers Manaus (Migliazza, 1972 : 345). Cet élevage se concentre néanmoins dans les régions de savane, où il génère des conflits très durs avec les Amérindiens, alors que les régions forestières sont très peu utilisées pour l'agriculture.

L'extension de l'activité d'agriculture et d'élevage dans leur direction commence dans les années 1940 avec l'implantation d'une colonie à Alto Alegre et la distribution de lots par le gouvernement du Territoire Fédéral le long de la route Caracará-Boa Vista lors de sa construction, en 1947-48<sup>168</sup>. Dans les années 1950, le front pionnier, bien que spontané et peu articulé, s'enfonce plus loin. Des contacts entre le personnel de quelques fermes ou scieries installées en pleine forêt et les Yanomami sont signalés dans la région du Mucajaí, à proximité de la cascade du Paredão. Les premiers projets à grande échelle, cependant, ne sont mis en place que durant les années 1970.

---

d'atterrissage, le 22/11/1975 (archives FUNAI) ou Taylor et Ramos, 1979 : 62). L'ICOMI mettra par ailleurs ses hélicoptères à la disposition de Taylor, lequel pourra alors recueillir des données sur l'importance de la présence Yanomami dans la région de Surucucus.

<sup>168</sup> Voir Taylor et Ramos (1979 : 56-61), ainsi qu'un rapport sur la situation dans la région de Surucucus, signé par le *sertanista* Francisco Bezerra et daté du 7/05/1976 (archives FUNAI).

<sup>169</sup> Voir chapitre 11.

Un front d'occupation se dessine ainsi le long de la Perimetral Norte à partir de Caracaraí et accompagnant la construction de la route en direction de l'ouest. Celui-ci était cependant spontané et non organisé comme sur la Transamazonienne, bien que le gouvernement fédéral ait inclus dans les terres « indispensables à la sécurité nationale » tous les terrains situés à moins de 100 km de distance de la Perimetral Norte<sup>170</sup>. L'installation de ces colons se fit donc en dehors d'un cadre officiel, l'INCRA menant uniquement des actions de régularisation de *posse* à partir de 1979. La présence manifeste des Yanomami gela rapidement les possibilités d'implantation au-delà du kilomètre 50, en l'attente de la délimitation des contours d'une « aire indigène » en bonne et due forme.

La région qui devait sentir le plus fortement la pression foncière devait cependant se trouver plus au nord de la route, comprise entre celle-ci et le fleuve Mucajaí. En août 1975 est ainsi divulgué par le gouvernement de Roraima un premier projet, dénommé « Projet Foncier Boa Vista », en principe inséré dans le nouveau programme gouvernemental pour l'Amazonie, le POLAMAZONIA. Cette proposition suggère l'occupation d'une très large région entre les fleuves Uraricoera et Lobo d'Almada (voir carte 9). Complètement irréaliste en terme d'infrastructures et empiétant considérablement sur des régions manifestement occupées par les Yanomami (comme les abords de la mission évangélique du Mucajaí), elle ne produira aucun effet concret. En 1978 apparaît une nouvelle formulation, toujours dans le cadre du grand projet POLAMAZONIA. On y suggère la création d'un « Distrito agropecuario » de 600 000 ha dans une région comprise entre le fleuve Mucajaí au nord et la route Perimetral Norte au sud, limité à l'ouest par le méridien 62° (voir également carte 9). Dans cette région, les terres les plus proches de la BR-174 et le long de la BR-210 devaient faire l'objet d'une régularisation foncière alors que les terrains plus éloignés devaient être découpés en 146 lots, mesurant entre 2 000 et 23 000 hectares, et vendus. Le projet proposait également la création d'une réserve forestière entre les fleuves Apiaú et Mucajaí. Sa préparation avait été l'objet d'une concertation entre ministères puisqu'en 1977, la FUNAI fut consultée au sujet de terrains situés au nord de la BR-210, qu'elle avait finalement libéré en raison de « l'absence de présence indigène »<sup>171</sup>. Il s'agissait en fait de terres occupées par des groupes *Yawaripë* jusqu'aux années 1960 et qui semblent avoir été vidées de leurs occupants principalement par l'épidémie de rougeole de 1967.

Le projet foncier du POLORORAIMA semble avoir produit plus d'effet que le précédent, puisque l'on retrouve des traces d'opérations de régularisation foncière de la part de l'INCRA à cette période. Plus loin des routes, la taille proposée pour certains lots posait problème puisque la loi prévoyait une autorisation du Sénat fédéral pour la concession de terrains publics supérieurs à 3 000 ha. D'ailleurs, même si, d'après Carlo Zaquini<sup>172</sup>, certains de ces lots avaient été légalisés en 1979, il y eut peu de demandes pour ces terrains dont tous voyaient qu'ils étaient extrêmement isolés et qu'aucun investissement d'infrastructure n'y était prévu.

Le projet fut donc modifié encore une fois, apparemment sous l'influence du nouveau gouverneur de Roraima, le Brigadier Otomar Souza Pinto, qui choisit donc de revenir à un modèle de colonisation publique équivalent à celui employé, à la même époque, en Rondônia<sup>173</sup>. Une moitié de la zone du « district agropecuario » est donc transformée en projet de colonisation sous les auspices de l'INCRA, devant permettre l'installation de 3 000 familles. Ce sera la naissance du projet de colonisation Apiaú.

---

<sup>170</sup> Décrets 1.164 de 1971, décret 1.243 de 1972 et loi 5.917 de 1973.

<sup>171</sup> Rapport 240/77-DGPC de l'anthropologue de la FUNAI Ana Maria da Paixão, daté du 15/06/1977 (archives FUNAI).

<sup>172</sup> « Os Índios de RR e o parque Yanomami », communication présentée à la Société Brésilienne pour la Science (SBPC) en 1979 (archives CCPY).

<sup>173</sup> Voir chapitre 11.

### 3. Conséquences pour le peuplement Yanomami

Les conséquences sur les Yanomami des avancées des *garimpeiros* et des colons sont très importantes.

Dans les régions au contact de la frontière agricole, la population Yanomami était importante, puisque Migliazza recense dans sa carte de 1970 pas moins de 10 villages sur le cours moyen du fleuve Ajarani (du sous-groupe *Yawaripë*), 3 sur le cours supérieur de l'Apiaú et 4 sur le cours moyen du Mucajaí. Le cours de ces fleuve semblait en effet servir de guide pour la lente migration de ces groupes en direction et l'est, et la région qu'ils occupaient configurait la pointe orientale du territoire Yanomami dans les années 1960, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre 1. C'est donc un contact généralisé à grande échelle qui aurait dû être relaté par les différentes agences gouvernementales actives dans la zone à partir de 1973. Tel n'a pourtant pas été le cas, à cause de l'épidémie de rougeole de 1967. Malgré l'absence de source permettant de se faire une idée précise de son impact dans la région (l'un des seuls documents est le rapport SPI de 1967 déjà cité), il est manifeste que cette épidémie a ravagé toute la région comprise entre les fleuves Mucajaí et Ajarani, et qu'elle a désorganisé les communautés qui y habitaient. Ainsi, Alcida Ramos note qu'en 1968 l'église catholique évaluait la population Yanomami de la région du fleuve Ajarani à 145 personnes – une baisse spectaculaire par rapport aux 400 signalés par Migliazza en 1963 (Farage, 1999 : 22). Les conséquences semblent n'avoir pas été moindres dans la région du cours inférieur de l'Apiaú, qui apparaîtra presque dépourvue de présence amérindienne dans les années 1970.

Du côté du fleuve Ajarani, l'arrivée du chantier de la Perimetral Norte accentua la désintégration sociale, comme nous l'avons indiqué plus haut. L'installation spontanée de colons et de scieries le long des cinquante premiers kilomètres de la route prolongea cet effet. Intéressés par les biens de troc et par d'autres marchandises qu'ils pouvaient obtenir chez les colons, des *Yawaripë* installèrent ainsi leurs maisons auprès de colons, allant dans une direction complètement opposée à celle que leur proposait Taylor au moment du projet Yanoama. Leur présence amena d'ailleurs l'INCRA à questionner le travail de la FUNAI, puisque les techniciens chargés de vérifier l'occupation des lots eurent la surprise de trouver des maisons Yanomami au kilomètre 35, en plein milieu d'une propriété qu'ils étaient chargés d'homologuer (Farage, 1999 : 13) et alors que la FUNAI venait de libérer cette région en raison de l'absence de population indigène... Bien qu'ils trouvent à s'employer dans les fermes mises en place dans la région, la coexistence entre les Yanomami et les *fazendeiros* ne sera pas des plus faciles, les seconds cherchant à développer leurs pâturages sur des terres que les premiers considèrent comme leur appartenant. Au début des années 1980, les Yanomami abandonneront définitivement la zone située entre les km 35 et 45 de la route Perimetral Norte, se réfugiant à l'ouest de la rivière Repartimento. Pour faire comprendre qu'ils considéraient cette limite comme la nouvelle frontière, ils incendièrent en décembre 1982 le pont permettant le passage de ce cours d'eau. Cela n'empêchera pas une progression des fermes entre la rivière Repartimento et le fleuve Ajarani durant la décennie suivante.

Au nord du fleuve Ajarani, et jusqu'à la rive droite de l'Apiaú, la région apparaît vide de présence amérindienne lors de l'enquête menée par la FUNAI en 1977 (dont on notera toutefois qu'elle ne put mener de survol complet de la zone du fait des conditions climatiques<sup>174</sup>). Un village Yanomami s'installera néanmoins à proximité du projet de colonisation Apiaú, alors que des contacts entre colons et Yanomami avaient été signalés dès les années 1960 dans la région de la cascade Paredão, sur le fleuve Mucajaí. Si l'on ne peut retracer le déroulement exact des événements, les conséquences subies par les Yanomami habitants de l'Apiaú ont dû ressembler trait pour trait à celles connues sur l'Ajarani :

---

<sup>174</sup> Rapport 240/77-DGPC de l'anthropologue de la FUNAI Ana Maria da Paixão, daté du ?? (archives FUNAI).

désagrégation du tissu social, exploitation par les « Blancs » et épidémies redondantes, notamment de grippe.

Dans la région de Surucucus, le rapport de force entre les Indiens et les *garimpeiros* était différent de celui entretenu le long de la frontière agricole ou sur la *Perimetral Norte*. En infériorité numérique, et conscients de leur faiblesse, les envahisseurs furent constamment sur la défensive. Par ailleurs, éloignés de leurs bases, ils pouvaient plus difficilement introduire de grandes quantités d'alcool, dont on connaît l'effet particulièrement destructeur dans les communautés amérindiennes. Si, donc, le tissu social Yanomami ne fut pas mis en danger dans cette région, deux phénomènes s'aggravèrent de manière alarmante. Le premier fut la propagation des épidémies. Comme on l'imagine, les *garimpeiros*, qui ne gagnent qu'un salaire misérable au prix d'un travail physique très dur, sont très souvent dans des conditions de santé précaire. Leur arrivée dans une région aussi densément peuplée de population amérindienne que le plateau de Surucucus allait avoir de lourdes conséquences démographiques, y disséminant des épidémies de grippe et, plus inquiétant à long terme, des pathologies graves comme la tuberculose. Les rapports des fonctionnaires de la FUNAI, tant à l'époque du projet Yanoama, que par la suite, insisteront d'ailleurs souvent sur la nécessité de bâtir un hôpital de fortune auprès de la piste de Surucucus pour y traiter sur place les patients amérindiens atteints de ces pathologies au lieu de dépendre pour cela d'aléatoires évacuations vers Boa Vista. La seconde conséquence fut une aggravation des conflits entre groupes Yanomami, dont la létalité et la fréquence est considérablement augmentée par l'introduction d'armes à feu échangés ou volés aux *garimpeiros* (Duarte du Pateo, 2005 : 80-81).

#### 4. La montée en puissance de la FUNAI dans la région Yanomami

Jusqu'au milieu des années 1970, la présence permanente de l'Etat brésilien dans la région Yanomami est restée très faible. Comme on l'a vu, elle se limite à un poste situé à Ajuricaba durant la période du SPI. Prenant son relais en 1967, la FUNAI ne sembla dans un premier temps pas plus pressée de s'implanter durablement dans la zone. Peters (1998 : 226) signale l'implantation d'un poste sur le Mucajaí en 1969, mais celui-ci ne sera que sporadiquement occupé. Il faudra attendre 1973 et le contact entre le chantier de la *Perimetral Norte* et des groupes Yanomami pour installer une nouvelle structure permanente. Les autres administrations ne semblent pas plus actives : l'IBDF se contente de quelques missions d'inspection, les forces armées n'y maintiennent pas de base et les administrations locales (Etats fédérés ou communes) sont le plus souvent cantonnées dans les quelques noyaux urbains qui les abritent.

Cette faible présence contraste avec les efforts déployés pour délimiter la frontière<sup>175</sup> et l'on perçoit que ce sont plus les contraintes matérielles et logistiques qui expliquent cette faible présence qu'un désintérêt pour la zone. Il est en effet difficile et onéreux de maintenir des bases en pleine forêt, et les administrations brésiliennes de l'époque ne disposent ni du personnel, ni du savoir-faire (ni des budgets) pour ce faire. Le recours aux missions a représenté une solution, mais elle est ponctuelle et ne satisfait pas tous les secteurs de l'Etat. Nous avons ainsi vu comment la FAB aida à l'ouverture de pistes au profit de la MEVA ou concéda à plusieurs missions le droit (et l'obligation) d'entretenir les pistes présentes auprès de leurs installations. On se souvient également qu'il fut demandé à la mission de la Consolata sur le Catrimani d'exercer un contrôle sur les entrées sur le cours supérieur de ce fleuve<sup>176</sup>. Dans tous les cas, les missionnaires furent chargés de l'assistance sanitaire, et de l'éducation. En quelque sorte, la sous-traitance du contrôle territorial et de l'assistance

---

<sup>175</sup> Voir chapitre 1.

<sup>176</sup> Lettre du Capitaine Alfredo Alexandre de Souza, chef de l'Inspectoria de la FUNAI, adressée à la Prélature de Roraima le 12/6/1968 (archives CCPY).

sanitaire dans la région Yanomami naquirent dès les années 1960, et ne furent donc pas une invention des années 1990.

La FUNAI commença à investir de manière plus importante à partir de 1973, devenant rapidement l'un des acteurs majeurs de la zone, bien que ses actions seront toujours grevées par le manque de moyens et le très faible niveau de formation de la plupart des employés qu'elle nommera dans ses postes. Le premier pas fut la fondation du « poste d'attraction Ajarani », destiné à attirer les *Yawaripë* loin du chantier, bien que ne disposant pas des moyens pour mener cette tâche à bien<sup>177</sup>. Par la suite, ce poste sera utilisé par le projet Yanoama pour empêcher la pénétration de personnes étrangères au chantier au-delà du km 50 de la route, en attendant la délimitation d'une « aire indigène » en bonne et due forme. On notera que la compagnie Camargo Corrêa, elle aussi préoccupée par des incidents dans ses campements<sup>178</sup>, fera don de la barrière permettant de filtrer l'accès. Après la fin du projet Yanoama, ce poste conservera cette fonction de contrôle.

Comme nous l'avons souligné, la FUNAI nourrissait une sourde hostilité vis-à-vis du projet Yanoama, dont la philosophie prenait à rebours l'orientation assimilationniste de l'agence fédérale. Après l'éviction de Kenneth Taylor, une période d'incertitude s'ouvrit, qui vit coexister l'équipe recrutée par Taylor, qui tentait de continuer son action dans la même ligne, et des *sertanistas* de la FUNAI souhaitant revenir à leurs pratiques habituelles : on tentait alors dans le même temps d'attirer les *Yawaripë* à proximité du poste Ajarani et de les dissuader de s'y rendre<sup>179</sup>... Rapidement cependant, la FUNAI décida de « reformuler » le projet, qui fut alors intitulé « Plan de travail Yanomami » et confié à Amâncio da Costa, un *sertanista* particulièrement hostile à la « présence étrangère », représentée par les missions ou les anthropologues d'origine étrangère. Celui-ci réarticula les efforts en cours, en s'appuyant sur trois bases principales, rebaptisées « fronts d'attraction » : le poste Ajarani, le poste (très précaire) installé sur le plateau de Surucucus et le poste du kilomètre 211 de la *Perimetral Norte*. Ce dernier sera la base la plus active, Da Costa tentant d'y créer une sorte de colonie agricole amérindienne et rêvant dans une note de 1978<sup>180</sup> d'en exporter la production jusqu'à Boa Vista. Ce faisant il ne faisait cependant qu'appliquer les directives de la COAMA, laquelle souhaitait que l'on orientât vers « l'autosubsistance » des peuples amérindiens - qui avaient pourtant réussi à se nourrir durant des siècles avant le contact avec la société occidentale. Ce dispositif de la FUNAI dans la région Yanomami est complété à l'époque par l'ancien poste SPI d'Ajuricaba, existant depuis les années 1940, et par d'autres créés après 1974 : les postes du Cauaboris (1975) et de l'Araçá (1976), créés pour accompagner le chantier de la *Perimetral Norte* et le poste Mapulau créé en 1974<sup>181</sup> auprès d'une concentration de villages Yanomami sur ce fleuve, mais sans que son objectif stratégique ne nous soit connu (voir Carte 9). Mis à part celui du Cauaboris, ces postes ne seront souvent que des structures à peine ébauchées et abandonnées dès 1979. Celui du Mapulau sera incendié par les groupes Yanomami voisins, furieux de son inutilité.

Les années 1970 verront également la FUNAI lancer plusieurs expéditions pour reconnaître, enfin, le territoire Yanomami. Nous avons déjà cité celles qui ont accompagné les

---

<sup>177</sup> On lit dans le rapport d'Oneide de Castro, *sertanista* chargée du poste Ajarani, daté du 4/05/1975 : « [...] retenir les Indiens dans leur maloca serait très difficile, sans que rien ne leur ait été offert par quelqu'un de la FUNAI comme symbole de fraternisation, confiance et amitié [...] Il suffit que l'on s'absente pour effectuer un autre travail pour qu'ils aillent vers les cantines des entreprises travaillant sur le chantier de la route, quémandant de tout : vêtements, casseroles, machettes, etc. » (archives FUNAI).

<sup>178</sup> Des bagarres y éclateront suite à la vente de d'alcool par des commerçants extérieurs.

<sup>179</sup> Rapport de voyage chez les Yanoama, daté du 5/06/1976 et signé par l'anthropologue de la FUNAI Isa Maria Pacheco Rogedo (archives FUNAI).

<sup>180</sup> « Suggestions pour l'implantation d'un plan de commercialisation de produits agricoles », rapport signé Amâncio da Costa et daté du 27/4/1978 (archives FUNAI).

<sup>181</sup> Rapport de Francisco Bezerra da Silva, daté du 01/03/1974 (archives FUNAI).

équipes de topographie de la Camargo Corrêa du temps du chantier. D'autres eurent lieu, soit à proximité des postes existants (Francisco Bezerra explorera ainsi les alentours du plateau de Surucucus) ou bien dans des zones encore inconnues. En 1977, Amâncio da Costa en justifiera une, dans la Serra Curupira, comme devant explorer des régions de grande densité démographique et « à la merci des missions étrangères »<sup>182</sup>.

Les activités de l'agence indigéniste sont cependant lourdement grevées par le manque de moyens. A Surucucus, le *sertanista* Francisco Bezerra se maintient plusieurs mois bien qu'il n'y ait aucune infrastructure de construite : « [...] mon épouse et moi sommes installés dans un petit tapiri [abri de chasse amérindien], recouvert d'une bâche que nous avons emprunté au DNPM car dans cette région il est très difficile de trouver de la paille de couverture, les murs sont faits de petites branches car dans la région il n'y a pas de palmiers pour faire de la paxiuba. »<sup>183</sup>. Une fois le poste mieux installé, seule une coopérative mise en place par Bezerra pour vendre de l'artisanat Yanomami permet de l'approvisionner en biens de troc, la délégation régionale de Boa Vista se montrant incapable d'en envoyer...

Abandonnés à eux-mêmes, les chefs de poste doivent vivre d'expédients pour maintenir de bonnes relations avec les Indiens. En 1975, par exemple, le chef du poste Ajuricaba est accusé de trafic de peaux d'animaux sauvages et décrit, dans une lettre de défense adressée à la direction de la FUNAI<sup>184</sup>, l'organisation de ce commerce, qui « existait depuis très longtemps, dès l'époque du SPI » et était officiellement soutenu par la direction de la FUNAI à Manaus. L'arrêt de ce commerce détériore considérablement les relations entre le chef de poste et les Indiens, habitués à obtenir des biens de troc de cette manière. Les fonctionnaires de la FUNAI versent parfois aussi dans l'autoritarisme, souvent soutenus en cela par leur administration. On s'aperçut par exemple en 1978 que le poste du km 211 servait de colonie disciplinaire pour des Indiens du nord du Roraima qui posaient des problèmes à la FUNAI. L'insatisfaction des Yanomami envers les postes indigénistes pouvait parfois devenir violente, comme le montra l'incendie du poste Mapulau.

La relative entrée en force de la FUNAI dans la région Yanomami génère également des conflits avec les autres acteurs présents sur place, en particulier avec ceux qui ne partagent pas ses orientations concernant l'assimilation des populations amérindiennes. Ainsi Amâncio da Costa dénonce la manière d'agir des missionnaires du Catrimani en ces termes : « Les Yanomami de la mission Catrimani sont soumis à un joug oppresseur qui les mène à chaque fois plus de primitivisme, n'ayant pas le droit de choisir leur propre destin [...] »<sup>185</sup>. Les dénonciations concernant l'attitude de la FUNAI vis-à-vis des Amérindiens enveniment également la situation, comme le montre cet autre commentaire : « Tant les Missions que les autres autorisés font aux Indiens tout ce qu'ils accusent la FUNAI de faire : utiliser la main d'oeuvre indigène, leur artisanat, filmer et photographier toute leur vie sociale, politique et religieuse, etc. [...] Cette situation [...] ne cessera que lorsque la FUNAI exercera son autorité [...] occupant les zones qui lui sont dévolues et ne permettant plus qu'ils continuent à faire ce qu'ils ne nous permettraient jamais de faire dans leurs pays respectifs. »<sup>186</sup>. A l'opposé, les missionnaires catholiques de Maturacá semblent peu goûter l'intervention de la FUNAI dans leurs terres et s'opposent franchement à elle en 1975, alors que des *sertanistas*

---

<sup>182</sup> « Rapport des activités d'attraction du plan de travail Yanomami », signé de Amâncio da Costa et daté du 5/12/1977 (Archives FUNAI).

<sup>183</sup> Rapport de Francisco Bezerra daté du 7/05/1976 (archives FUNAI).

<sup>184</sup> Rapport n°251/75 de Suami Percilia dos Santos, chef du PIA Ajuricaba, daté du 20/05/1975 (archives FUNAI).

<sup>185</sup> Rapport d'Amâncio da Costa daté du 27/4/1978 (archives FUNAI)

<sup>186</sup> *Ibid.*

coordonnent la construction d'une piste d'atterrissage à proximité de la mission<sup>187</sup>. A cette occasion, les fonctionnaires dénonceront l'attitude des religieux, qui semblent avoir refusé de demander une aide extérieure alors qu'une épidémie de rougeole était en cours. De l'autre côté, une religieuse taxera les employés fédéraux de « communistes » et l'on verra les Pères utiliser les Indiens pour les effrayer ou les menacer de mort. Sans s'attarder sur les causes, probablement casuelles, de ce conflit, on notera qu'il est assez représentatif de la tension entre les différents acteurs.

Des tensions existent d'ailleurs également à l'intérieur de la FUNAI. D'un côté, après 1974, et le massacre commis chez les Waimiri-Atroari, le danger potentiel représenté par les Indiens est souvent rappelé et utilisé pour justifier toute sorte de prises de positions. Par ailleurs, on constate souvent dans les rapports l'existence de trois segments franchement opposés : les travailleurs de terrain (*sertanistas*), les administrations régionales et les dirigeants de Brasília. Les premiers, qui subissent de plein fouet le manque de moyens de leur agence et doivent souvent vivre d'expédients, sont très critiques de leur organisation, mais ils se font une haute idée de leur mission. Comme on l'a vu avec les prises de position d'Amâncio da Costa, cet idéal peut parfois tourner à la xénophobie et à un isolement intellectuel postulant que eux seuls connaissent vraiment les Indiens et leurs nécessités. Le segment régional concernant les Yanomami est localisé à Manaus et à Boa Vista, les limites exactes de la juridiction des deux administrations sur le territoire Yanomami changeant de temps à autre. Les administrateurs sont le plus souvent très désinformés sur la question Yanomami, et la probité de quelques-uns est parfois mise en doute par la FUNAI elle-même<sup>188</sup>. Quant à l'administration à Brasília, les documents que nous avons pu consulter la montre pour le moins divisée. Les anthropologues de la FUNAI et ceux auxquels elle a recours (une pratique essentiellement restreinte à la période du Général Ismarth Araujo à la tête de la FUNAI) s'opposent souvent aux décisions prises sur le terrain et cherchent à forcer l'agence à appliquer le statut de l'Indien dans son intégralité<sup>189</sup>. D'un autre côté, on perçoit que de nombreux dirigeants, en particulier militaires, font passer d'autres impératifs devant celui-ci, comme celui de la souveraineté nationale ou celui du développement économique.

## CONCLUSION : le territoire yanomami révélé

A la fin des années 1970, le territoire Yanomami au Brésil n'est pas encore connu intégralement, mais une grande quantité d'information commence à circuler à son sujet. Cette information est de plusieurs types. Ainsi, les recherches anthropologiques et linguistiques, et les rapports des missionnaires, ont permis de montrer la densité du peuplement amérindien et l'unicité de l'ethnie présente sur une aire allant de la vallée du Rio Branco à São Gabriel da Cachoeira. Ces informations sont remontées jusqu'au gouvernement brésilien par plusieurs canaux : la FAB, qui appuyait les missions (Duarte do Pateo, 2005 : 71-72), le gouvernement du Territoire Fédéral de Roraima, régulièrement informé des travaux en cours<sup>190</sup>, la FUNAI...

<sup>187</sup> Rapport du sertaniste Giuseppe Cravero, 31/08/1975 (archives FUNAI), rapport de Francisco Bezerra n°856/75 du 10/07/1975 (archives FUNAI) et rapport signé par Esmeraldino Neves, chef du poste Cauaboris, daté du 09/10/1975 (archives FUNAI).

<sup>188</sup> Ainsi l'action de l'administrateur de la 10<sup>e</sup> délégation régionale de Boa Vista est-elle qualifiée en ces termes par Isa Pacheco : « *scandaleuse anarchie, inefficacité, paresse, désintérêt, irresponsabilité et malhonnêteté* » (Rapport de voyage chez les Yanoama, daté du 5/06/1976 et signé par l'anthropologue de la FUNAI Isa Maria Pacheco Rogedo, archives FUNAI).

<sup>189</sup> Promulgué en 1973, le Statut de l'Indien avait été rédigé dans une optique assimilationniste, devant permettre à terme de « régler le problème » des Indiens en les fondant dans la communauté nationale. Ce faisant, cependant, il contenait des éléments protecteurs pour les sociétés amérindiennes dont les défenseurs sauront jouer pour retarder ou entraver l'entreprise d'acculturation qu'il devait permettre.

<sup>190</sup> Taylor (1979 : 51) signale ainsi qu'il a vu la carte de Migliazza recensant l'ensemble des villages Yanomami du Brésil dans le bureau du gouverneur du territoire fédéral de Roraima.



Pour autant, à de nombreuses reprises, des invasions ont pu s'installer dans le territoire Yanomami au prétexte que « l'on ne savait pas s'il s'agissait d'une aire indigène »...

Ceci est sans aucun doute dû à l'autre type d'informations qui commença à circuler autour du territoire Yanomami. Les recherches géologiques, en particulier à partir de 1975 - un moment durant lequel le Brésil cherche dans les productions minières une voie de salut pour son modèle économique, semblent indiquer que se trouve là un véritable coffre-fort, attirant de ce fait de nombreuses convoitises. La nature de celles-ci explique en partie les modèles économiques auxquelles elles se réfèrent. Les dirigeants nationaux, qui y voient le moyen de relancer une économie déjà dangereusement endettée, plébiscitent une solution industrielle, synonyme de vente en devises et de rentrées fiscales. Les dirigeants locaux pensent plus à une exploitation manuelle, permettant d'employer la main d'œuvre locale, dont les *garimpeiros* représentent une forte proportion, d'attirer en Roraima de nouveaux contingents, et enfin de former là une base électorale solide qui sera d'autant plus rentable que le développement économique forcera l'émancipation du Territoire et sa transformation en Etat. La lutte entre les deux tendances sera intense durant les années 1980.

L'activité des acteurs dans le territoire Yanomami est inégale. Du côté indigéniste, la FUNAI renforce son action durant la décennie 1970, et devient peu à peu l'agence incontournable, dont le dispositif et surtout les prérogatives dépassent peu à peu les moyens de missions installées dans la zone, d'autant que celles-ci ne sont pas unies. Malgré la brève période du plan Yanoama, les anthropologues possédant avec les Yanomami des liens profonds, basés sur des années de vie dans leurs villages, ne réussissent pas à peser vraiment sur la balance. D'autres acteurs encore se cantonnent dans une position d'observateurs. On peut ainsi voir dans les écrits de Taylor que tant la FAB que l'armée de terre se refusent à agir contre l'invasion de Surucucus, mais demandent à être informées de la situation avec régularité. Mais les acteurs les plus actifs, prenant toutes les administrations de vitesse sont les *garimpeiros*. Ceux-ci se basent sur leurs propres prospections, mais on peut imaginer que les missions de prospection des grandes entreprises minières, qui furent nombreuses dans la région après 1975 et ont compté sur des reconnaissances aériennes complètes, ont pu laisser filtrer des informations.

Quoiqu'il en soit, les prospections clandestines ont été bien au delà du plateau de Surucucus<sup>191</sup>. Taylor et Ramos (1979 : 70-73) notaient déjà que la multiplication des pistes, dont certaines étaient abandonnées, comme celle de la mission Waikas, ou peu surveillées, comme celle des *Maraxi theripë*, permettait un accès aisé à de nombreuses régions du territoire Yanomami, et il est très probable que les prospecteurs, qui étaient en relation d'affaire étroite avec les pilotes, aient connu leur localisation avec précision. Ainsi, à la fin des années 1970, la richesse minérale du territoire Yanomami du Brésil se trouve-t-elle révélée, et plusieurs porte d'entrée y sont ouvertes. Paradoxalement, l'évidence de la présence amérindienne, flagrante dès qu'une structure s'installe dans la zone, ne devait pas connaître autant de publicité.

---

<sup>191</sup> Francisco Bezerra relate ainsi la présence de *garimpeiros* dans la région du cours supérieur du Demini en 1975 (« Rapport sur un voyage sur le Ananaliu et environs effectué en 1975 », daté du 19 juin 1975, archives FUNAI).

## **Deuxième partie : quel territoire pour les Yanomami ?**



### **Chapitre 3 : les premiers projets d'aire préservée**

Dès la fin des années 1960, prenant appui sur la réforme par la dictature militaire de l'administration chargée des questions indigènes, des propositions visant à créer un territoire protégé pour les Yanomami émergent. Ce n'est cependant que dix ans plus tard, en 1977-78, que la FUNAI promulgue les premiers textes officiels. Cependant, leur portée est très en retrait de ce qu'espéraient les sympathisants de la cause Yanomami, puisqu'ils promeuvent un découpage de leur territoire en 21 îles de petite taille.

Bien loin, donc, de désarmer les revendications des sympathisants de la cause Yanomami, les décrets de 1977-78 les obligent au contraire à s'organiser de manière plus efficace en créant la *Comissão pela Criação do Parque Yanomami* (CCPY) à la fin 1978. Cette organisation proposera dès 1979 un premier contre-projet et participera ensuite à de nombreuses consultations, formelles et informelles, visant à aboutir à la création d'un territoire protégé de grande taille pour les Yanomami. Parallèlement, elle animera une campagne nationale et internationale de grande ampleur pour faire pression sur le gouvernement brésilien.

Ce lobbying aura des effets manifestes et, au début des années 1980, la question paraît devoir se résoudre conformément aux attentes de la CCPY. Cependant, les forces qui s'opposent à cet arrangement sont elles aussi puissantes, organisées et proches du pouvoir. Celui-ci hésite donc, louvoie et refuse de prendre un engagement définitif dans un sens ou dans l'autre, si bien qu'en 1985 encore, la situation est dans l'impasse.

#### **I Des projets de l'Eglise aux décrets de 1977**

Dès 1968, des projets seront soumis au gouvernement brésilien pour créer un territoire protégé pour les Yanomami. Deux groupes, souvent alliés, seront en pointe dans ce combat. Le premier est constitué par l'Eglise catholique, en particulier par le diocèse de Roraima et par la mission de la Consolata, soumettant des propositions argumentées et faisant régulièrement pression sur la FUNAI à ce sujet. Le deuxième est constitué par les anthropologues qui ont travaillé avec les Yanomami, notamment Alcida Ramos ou Kenneth Taylor.

##### *1. De nombreuses propositions en dehors des organes officiels*

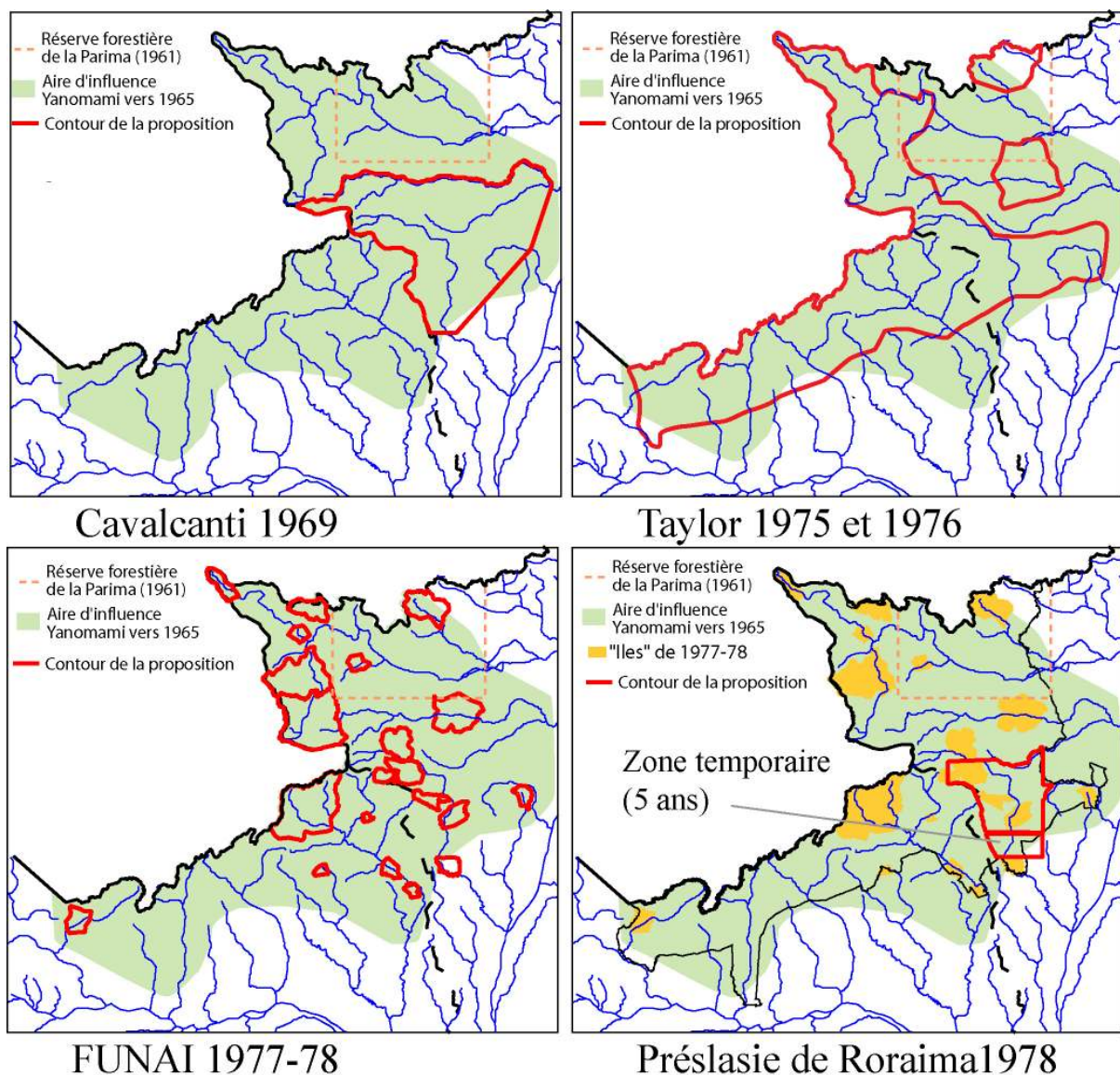
Le premier projet d'aire protégée dans la région Yanomami ne concerne pas les Indiens, puisqu'il s'agit de la création en 1961 de la « Réserve forestière de la Parima »<sup>192</sup>, sorte de Parc Naturel délimité très approximativement dans le nord-ouest du Roraima. Les effets de cette création, cependant, furent très minces<sup>193</sup> et il fallut attendre la fin des années 1960 et les projets proprement indigénistes pour que le débat sur la destination de la région commence véritablement. Un historique des premiers projets de délimitation, de 1968 à 1978, se trouve dans Taylor (1979, p. 113-115). Il ne semble pas inutile d'y revenir succinctement ici.

---

<sup>192</sup> Décret n°51.042 du 25/07/1961, signé par le président Quadros.

<sup>193</sup> Dans la pratique, cette réserve forestière semble n'avoir eu aucun effet. Elle est constamment mentionnée dans les cartes des années 1970, puis elle n'apparaît plus que sporadiquement dans les années 1980, sans avoir été jamais révoquée. Lors des entretiens que nous avons eu avec des responsables de l'IBAMA de Roraima en 2006, elle était encore évoquée comme existante, même si elle ne fait l'objet d'aucune mesure concrète.

Le premier projet semble avoir été proposé à la présidence de la FUNAI par Kenneth Taylor et Alcida Ramos en décembre 1968. Il concernait une région restreinte du territoire Yanomami, limitée aux environs de la mission Catrimani. Ce projet sera soumis une seconde fois la même année, en incluant une partie des terres bordant le fleuve Demini<sup>194</sup>. Peu après, en mars 1969, l'évêque de Roraima Dom Servilio Conti envoyait une lettre<sup>195</sup> au chef de la 1<sup>ère</sup> délégation régionale de la FUNAI pour solliciter la création d'un Parc Yanomami dont les limites étaient déjà importantes (voir carte 10) puisqu'elles devaient inclure les régions des fleuves Apiaú, Ajarani et Catrimani. Dans les justifications apportées à sa proposition, qui aurait reçu la collaboration de l'anthropologue R. Fuerst, l'évêque souligne que c'est la région indigène la mieux conservée du pays et que la création du Parc serait la meilleure mesure pour qu'elle le demeure. Parallèlement, le ministre de l'intérieur José Costa Cavalcanti proposait en 1969 un projet de décret au président de la République pour la création d'un Parc Indigène Yanomami, assez proche dans son tracé de la proposition de Dom Servilio. Ce texte sera publié comme projet au Journal Officiel, mais il ne sera pas signé.



Carte 10 : les propositions de délimitation du territoire Yanomami 1969-1978.

<sup>194</sup> Voir la déclaration de Taylor, président de Survival International USA, à l'OEA le 30/06/1981.

<sup>195</sup> Lettre du 01/03/1969, archives CCPY.

Mais la zone proposée était loin de couvrir l'ensemble du territoire Yanomami, ce qui n'échappa pas à la société britannique pour la protection des autochtones, qui le critiqua sévèrement dans un rapport de 1974. Invitée par la FUNAI pour montrer que les scandales du SPI étaient terminés, une mission de cette société humaniste reconnue avait en effet visité en 1972 de nombreux territoires autochtones gérés par la FUNAI, dont la zone Yanomami. Ses conclusions, largement publiées<sup>196</sup> soulignent l'absurdité d'un projet qui, en l'état, ne regroupait que 300 des 4000 yanomami habitant au Brésil, ainsi que le manque de dialogue que cela dénotait avec les indigénistes expérimentés de la région. Ces critiques, au reste, font d'une certaine mesure trop d'honneur à un projet manifestement mort-né et dont la FUNAI ne s'était jamais véritablement emparé pour le mettre en oeuvre. Au reste, l'agence indigéniste, qui aurait du logiquement être la plus préoccupée par le problème, apparaît autant en retrait sur la question territoriale qu'elle l'était en 1973 sur l'accompagnement du chantier de la *Perimetral Norte*. Elle se contente ainsi jusqu'en 1975 de recevoir les propositions et d'affirmer régulièrement que « *les droits des Indiens seront respectés* », sans définir clairement comment. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, cette position s'explique notamment par la volonté du gouvernement brésilien de ne pas interdire *a priori* l'exploitation minière dans la zone. Les missions protestantes, elles aussi, brillent par leur silence. Fidèles à leur politique de profil bas destinée à assurer la continuité de leur présence, elles ne semblent pas concernées par la question.

L'église catholique demeure donc la plus en pointe dans ces premiers combats. L'évêque de Roraima fait une nouvelle proposition (dont nous n'avons pas retrouvé le détail) en 1972, et le missionnaire João Batista Saffirio fit de même, accompagnant ses travaux d'une carte (*idem*), en 1974. Il est fort probable néanmoins que ces projets aient été limités à la région du Catrimani, configurant une stratégie destinée à assurer dans un premier temps la situation d'une zone mieux connue, avant de chercher à l'étendre par la suite. Du fait de ces projets récurrents, le diocèse de Roraima exerce une certaine influence, au delà du projet Cavalcanti. Ainsi, si ses propositions ne changeront rien au projet de la *Perimetral Norte*, le projet de *distrito agropecuario de Roraima* abandonnera une partie des terres qu'il avait en vue, à proximité du fleuve Catrimani, pour la création d'une « réserve » reprenant les contours du territoire demandé par le diocèse depuis 1968.

Il faudra cependant attendre 1975 et les deux propositions faites par Kenneth Taylor, l'une au travers du projet Yanoama (1975) et l'autre sous la forme d'un nouveau projet de délimitation (1976)<sup>197</sup>, pour voir apparaître une revendication territoriale plus massive, prenant en compte l'ensemble des zones habitées par les Yanomami (voir carte 10). Ses projets incluent ainsi une bande continue de territoire, bordant la frontière entre Brésil et Venezuela depuis le Cauboris et jusqu'à l'Ericó, soit sur près de 1 500 km. Dans une concession qui sera par la suite complètement abandonnée par le mouvement indigéniste, mais qui pouvait être justifiée par la répartition des villages connus, ces deux projets acceptaient de séparer deux « îles » du reste du territoire Yanomami : la région du cours moyen du fleuve Mucajaí et les terres bordant le fleuve Ericó. Outre ces propositions, Taylor exerce une pression importante sur la FUNAI pour qu'elle prenne position au moins sur la région de Surucucus, seule une déclaration de la zone en tant que « aire indigène » pouvant fournir un terrain juridique pour l'expulsion des *garimpeiros* qui s'y étaient installés.

Nous n'avons pas trouvé de documents internes à la FUNAI décrivant la manière dont ces propositions ont été reçues. De par les résultats obtenus et de par les commentaires faits par les impétrants, on peut penser qu'elles ont contribué à la perception par cette administration qu'il existait un problème dans la région et qu'il importait de trouver une

---

<sup>196</sup> Voir Brooks, 1972.

<sup>197</sup> Taylor et Ramos, 1979 : 114.

solution rapide. Pour autant, dans le raisonnement de l'agence indigéniste, la question de l'accès aux ressources minérales et les instructions du pouvoir militaire impliquant d'ouvrir un espace le plus grand possible aux projets de développement pesait d'un poids au moins aussi fort, voire plus.

## 2. Les décrets de 1977-78

Si les propositions de délimitation issues de l'Église ou des anthropologues n'ont eu que peu d'effet en elles-mêmes, la publicité qui est faite autour d'elles commence néanmoins à créer une perception dans l'opinion publique que, de fait, il existe dans l'ouest du Roraima, une vaste région amérindienne. L'exotisme du genre de vie des Yanomami, comparé à celui de la très vaste majorité des Brésiliens, fait que l'idée d'un territoire protégé à leur profit est relativement bien acceptée – un élément qui reviendra constamment dans le débat sur le territoire Yanomami, même si les limites de cette « aire protégée » feront l'objet d'après débats. Symptomatique de cette manière de voir, le gouverneur Otomar Pinto<sup>198</sup> classe ainsi les Yanomami comme de « vrais Indiens », susceptibles de bénéficier des territoires prévus dans le statut de l'Indien, les opposant aux « *caboclos* » qui peupleraient les savanes du nord de son état<sup>199</sup>.

Mais l'élément qui forcera le gouvernement à précipiter les choses sera la question de l'exploitation des ressources minérales de la région de Surucucus. En effet, après l'expulsion des *garimpeiros* en 1976, il est désormais patent qu'il ne sera pas possible d'ignorer la présence amérindienne dans cette région, et que celle-ci interdira l'implantation d'une exploitation manuelle à grande échelle. Un changement semble alors se dessiner au sein du gouvernement, consistant à exploiter les dispositions du Statut de l'Indien de 1973 sur l'exploitation des ressources minières dans les territoires amérindiens. Le texte prévoit en effet que cette exploitation peut-être réalisée par des groupes industriels, sur la base d'une exploitation mécanisée et à condition que ceux-ci reversent des royalties aux Indiens. De grands groupes signalent immédiatement leur intérêt, notamment la compagnie d'Etat CVRD (Duarte do Pateo, 2005 : 84) qui, de fait, ouvrit un bureau à Boa Vista en 1978 et mena des prospections dans la zone. Mais mettre en pratique cette nouvelle option constitue un véritable renversement, puisque désormais l'exploitation des ressources de Surucucus n'exige plus de retarder le plus possible l'identification du territoire Yanomami, mais au contraire de le déclarer « indigène » au plus vite. Le ministère de l'intérieur ordonne alors d'effectuer un relevé aérien des villages existants<sup>200</sup>, qui est réalisé en juillet 1977. Ses résultats sont ensuite utilisés par les techniciens de la FUNAI pour proposer une démarcation des aires indigènes Yanomami. Les décrets FUNAI n°477/N du 22/12/1977, 505/N du 29/05/1978<sup>201</sup> et 512/N du 07/07/1978 allaient traduire dans les faits ce travail technique.

Malheureusement pour la FUNAI, au lieu de calmer les esprits en instaurant des espaces protégés pour les Yanomami, ils allaient servir de catalyseur pour les défenseurs de ces derniers et permettre la constitution d'un contre-projet unique et argumenté. Les décrets cités proposent en effet la création d'un total de 21 « aires indigènes » Yanomami (voir carte 10), discontinues, éparpillées entre les fleuve Cauaboris et Ericó. La configuration de cet archipel est justifié dans une expertise anthropologique réalisée par la FUNAI<sup>202</sup> par « *le constant état de guerre entre les groupes Yanomami* », qui montre « *la nécessité de laisser de l'espace*

---

<sup>198</sup> Déposition du Brigadier Otomar Souza Pinto à la commission parlementaire d'enquête de l'Amazonie, tenue en 1980 (Supplément au *Diário da Câmara* n°156, 5/09/1980).

<sup>199</sup> Cet argument sera constamment repris par les opposants à la délimitation du territoire amérindien Raposa-Serra do Sol : parlant portugais et portant des vêtements, les Makuxi ne seraient plus vraiment des Indiens...

<sup>200</sup> Décret FUNAI 304/P du 17/06/1977.

<sup>201</sup> Légèrement corrigé par le décret 513/N du 10/07/1978.

<sup>202</sup> Memo 374/77 du 12/09/1977 et signé par l'anthropologue Célio Horst (archives FUNAI).

*entre les villages afin d'éviter des luttes constantes* » et par « *l'éparpillement des villages [...]* ». Or, bien que la superficie cumulée des aires délimitées soit importante (environ 2 230 000 ha, soit une superficie comparable à celle du Parc du Xingu), le fait de découper la région Yanomami en « îles » est véhémentement dénoncé par les anthropologues, qui jugent qu'en brisant la continuité territoriale de la zone Yanomami, on risquait à terme de remettre en question les dynamiques migratoires et les flux d'échanges entre les différents groupes. Pour autant, eux-mêmes, les missionnaires catholiques ou les missionnaires protestants réagissent dans un premier temps en ordre dispersé.

Dès mai 1978, Dom Aldo Mongiano, évêque de Roraima, entre en contact avec la FUNAI pour tenter de modifier les contours alloués à la zone protégée délimitée autour de la mission Catrimani, suggérant de « *déclarer toute la zone d'influence Yanomami du Catrimani comme une seule réserve* »<sup>203</sup>. Comme l'agence se montre intéressée, il précise son propos dans une lettre d'août 1978, dans laquelle il suggère le tracé illustré dans la carte 10, proposant éventuellement de scinder l'aire demandée en deux de manière à ce que la route BR-210 ne soit pas incluse (alors qu'elle est abandonnée depuis déjà deux ans) et imaginant en outre que la partie sud de la zone pourrait n'être laissée à la disposition des Indiens que durant 5 ans, le temps pour les missionnaires de les « attirer » plus au nord. Dans sa lettre, Dom Aldo justifie ses propositions par trois points essentiels, qui reviendront constamment dans l'argumentation des défenseurs des Yanomami :

- la nécessité de prévoir de vastes zones pour les futurs jardins et pour les déplacements des villages Yanomami,
- le danger représenté par les interstices entre les îles, qui permettent la pénétration d'étrangers (chasseurs, orpailleurs, forestiers),
- la nécessité d'éviter la contagion par des maladies très répandues chez les « blancs » mais très graves pour les Indiens (on se souvient de l'épidémie de rougeole de 1977 qui avait causé 68 morts dans la seule région du Catrimani, sans parler de celle de 1967).

Malgré cet argumentaire fourni, les discussions engagées avec la FUNAI n'aboutissent pas, car cette dernière entend préserver la *Perimetral Norte* et refuse donc la création d'une zone unique<sup>204</sup>, ou de deux zones qui l'encadreraient étroitement.

D'autres demandes similaires, modifiant à la marge les propositions de la FUNAI, émaneront des missions de la MEVA, qui souhaitent notamment qu'une nouvelle île soit créée autour de leur implantation de Palimi u<sup>205</sup>. Cependant, bien que la MEVA soit très bien vue par l'échelon local de la FUNAI, qui transmet ces propositions directement à la présidence de l'agence indigéniste, elle n'aura pas plus de succès.

Echaudés par des décisions qu'ils considèrent comme désastreuses, et par l'impossibilité apparente de négocier des aménagements, les défenseurs des Yanomami commencent alors à percevoir qu'ils doivent s'organiser en un groupe de pression plus puissant.

### 3. Localiser les villages, un enjeu majeur

La nécessité de disposer d'informations géographiques précises sur la position des Yanomami est de plus en plus flagrante au fur et à mesure des discussions des années 1970, et elle culmine avec la réalisation par la FUNAI du relevé de 1977. Dès 1975, Taylor signale ainsi que le président de la FUNAI lui a demandé de fournir des données géographiques

---

<sup>203</sup> Lettre au Président de la FUNAI du 10/08/1978, Archives CCPY.

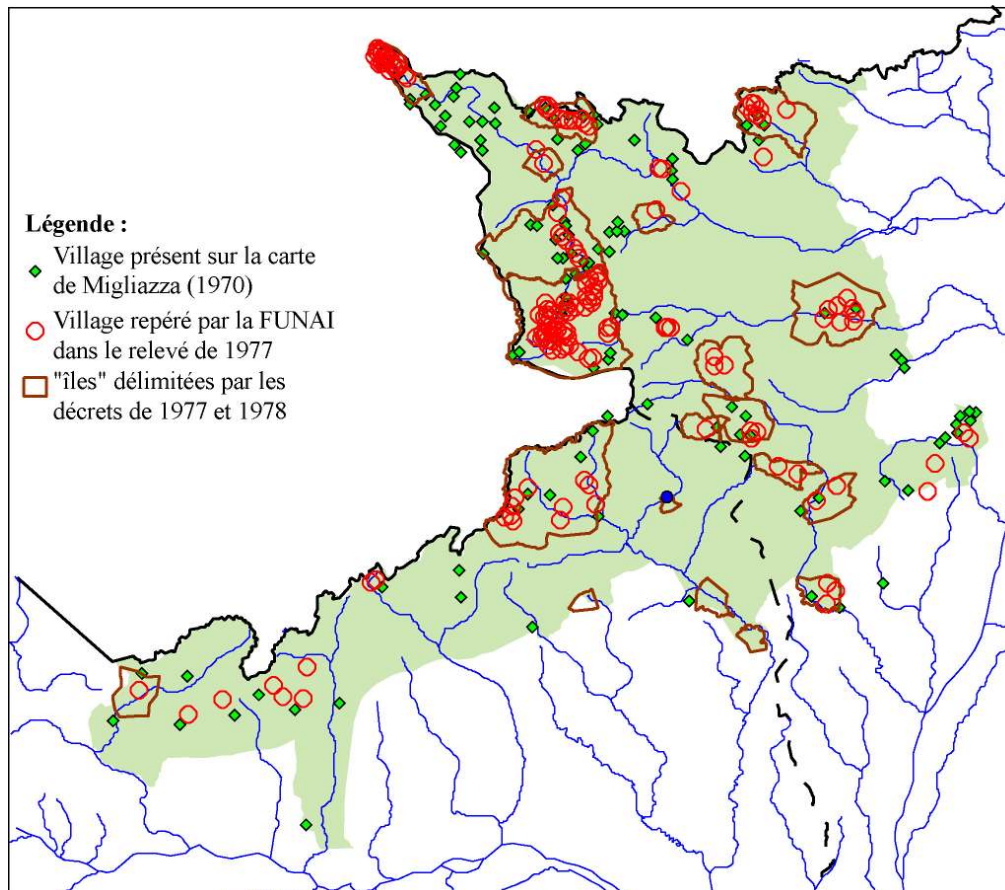
<sup>204</sup> Réunions organisées en juillet 1978 avec le frère Carlo Zaquini, évoquées dans une lettre du 11/08/1978, archives CCPY.

<sup>205</sup> Document 254/COAMA/1979 adressé à la présidence de la FUNAI, signé par Demócrito Soares de Oliveira, coordinateur de l'Amazonie, et daté du 02/05/1979 (archives FUNAI).



précises à l'appui de ses revendications, car il avait résolu que l'agence indigéniste n'agirait désormais que sur des critères objectifs...

Mais la collecte de ces informations était particulièrement difficile dans le contexte de l'époque, c'est à dire sans la possibilité de recourir à l'imagerie satellitale ni à des systèmes de positionnement aussi simples d'emploi que le GPS. Dans ces conditions, la constitution d'une cartographie du peuplement Yanomami était une gageure. Plusieurs tentatives ont cependant été réalisées.



Carte 11 : localisation des villages selon la carte de Migliazza (1970) et selon le relevé aérien de la FUNAI (1977)

La première à couvrir toute la région Yanomami est celle de E. Migliazza, qui proposa une carte des villages Yanomami incluant tant ceux repérés au cours de nombreux survols de la région que les indications relevées auprès des groupes dans lesquels il a séjourné. Cette carte, publiée en 1970 avec l'appui du gouvernement du Territoire Fédéral de Roraima, sera constamment réutilisée par la suite par les anthropologues et les missionnaires, et elle fut communiquée aux autorités<sup>206</sup> – ces dernières n'ayant visiblement pas voulu en tenir compte. Mixant des données d'époque diverses, on ne peut la considérer aussi exacte que si elle avait pu être réalisée dans un laps de temps plus réduit. Elle a néanmoins l'avantage de pouvoir nommer une bonne partie des groupes, du fait de la présence de sources autres que les relevés aériens. Une autre carte a été réalisée en 1974 par Otto Zerries, mais ses informations sur le Brésil reprennent celles de Migliazza. En 1975, le projet RADAM inclut un certain nombre de *malocas* dans ses cartes au 1 : 250 000, mais sans que ce relevé ne puisse être considéré comme exhaustif, car les caractéristiques de l'instrument utilisé ne le rendait pas des plus

<sup>206</sup> On se souvient que Taylor affirma l'avoir vue au mur du bureau du gouverneur du Territoire Fédéral.

adéquat pour cette finalité et car le but principal du projet était de s'intéresser aux ressources naturelles.

La tentative de la FUNAI en 1977, bien qu'elle ait donc des précédents, est capitale car elle est la première qui dispose de moyens aériens importants et qui se fixe comme unique finalité de faire le point sur l'extension de la présence Yanomami. La solution la plus précise, consistant à utiliser des campagnes de photographies aérienne, semble cependant n'avoir pas été à la portée de l'agence indigéniste. Elle aurait en effet nécessité du matériel et du savoir-faire qui étaient l'apanage de seulement deux entreprises en Amazonie, notamment la *Cruzeiro do Sul*, qui avait réalisé des relevés pour la Compagnie de Recherche des Ressources Minérales (CPRM), entreprise d'Etat de prospection géologique. Aucun document de la FUNAI ne mentionne qu'il y aurait eu un contrat à ce sujet. Par ailleurs, établir une couverture photographique de l'ensemble de la zone Yanomami aurait été un travail long et très coûteux, notamment parce que l'objectif de localiser les points de peuplement implique de réaliser des clichés à plus grande échelle que ne l'imposaient les recherches géologiques<sup>207</sup> : une plus grande échelle implique de voler plus bas et donc de réaliser plus de passages et plus de clichés, et donc de passer plus de temps à réaliser l'opération. Au contraire, l'opération a été menée très rapidement, durant le mois de juillet 1977, une période de surcroît peu favorable du fait de la densité de la couverture nuageuse. Enfin, nous n'avons trouvé aucune trace dans les archives de la FUNAI ou d'autres organismes publics d'une collection de clichés correspondant à ce survol.

Le plus probable est donc que lors de ce relevé, les positions des villages aient été déduites des temps et des directions de vol, et corrigées par le relevé de points géographiques remarquables, qui étaient ensuite rapprochés des cartes produites par le projet RADAM. L'ensemble demeurerait donc assez imprécis et soumis aux aléas de la météorologie, aux éventuelles inattentions des pilotes et observateurs, à la précision des instruments (montres, compas) ou à la difficulté de repérer certains villages, notamment dans les régions les plus montagneuses. De plus, seul des relevés au peigne fin pouvaient être véritablement exhaustifs. Le coût d'une telle opération étant élevé, les survols ont probablement été limités aux régions déjà connues ou réalisés avec un écart important entre les traces, augmentant la probabilité d'oublis.

Malgré ces défauts, le relevé réalisé en 1977 devait faire date, car ses résultats furent considérés comme impressionnants : plus de 200 villages sont détectés<sup>208</sup>, soit près de 12 000 habitants si l'on considère, avec Taylor, une population moyenne de 60 personnes par village. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que les estimations retenues jusque-là. Et encore, il s'agit probablement d'une estimation basse, puisque Taylor (1979 : 117) note que plus de 40 villages qui existaient sur les cartes RADAM de 1975 n'ont pas été inclus. D'autres failles techniques, notamment le manque de localisation précise pour les « 40 malocas de taille diverse entre les fleuves Axibi, Canumum et Parima », ou le fait que certaines régions n'ont pas été incluses dans le survol (comme la vallée du fleuve Apiaú) font que ce relevé est moins riche qu'il ne l'aurait pu. Il modifie néanmoins la manière dont le territoire Yanomami sera considéré dans le futur, notamment du fait de sa divulgation : disposant de ces informations, Taylor peut ainsi montrer les contradictions qui existent entre les 21 îles et la localisation réelle des villages, prenant la FUNAI au piège de sa transparence sur les informations géographiques...

Indépendamment des finalités de la FUNAI et de l'usage qui fut fait de ce relevé et d'autres postérieurs, on peut douter qu'une telle cartographie ait été l'instrument le plus

---

<sup>207</sup> La couverture réalisée en 1977-78 pour la CPRM sur les zones de Surucucus et du Catrimani sont composées de clichés au 1 : 70 000, qui ne permettent pas de repérer nettement les villages. On peut voir la liste des clichés sur <ftp://ftp.cprm.gov.br/pub/pdf/didote/listapub.pdf> (consulté en mai 2007).

<sup>208</sup> Rapport du sous-groupe XVIII-Roraima, 1977 (archives FUNAI).

adéquat pour ce qui est de délimiter la zone protégée nécessaire. Comme le soulignent fréquemment les auteurs des différentes propositions, les Yanomami changent fréquemment la localisation de leurs villages, une même *maloca* étant rarement occupée plus de 8 ans. Dans ce contexte, la localisation à un moment donné n'est qu'une information certes importante, mais qui ne permet pas en elle-même de déterminer les zones futures de migration. Par ailleurs, le dense réseau de chemins qui sont essentiels dans le mode de vie Yanomami (permettant l'accès aux ressources végétales, la pratique de la chasse ou les déplacements vers les autres villages) reste invisible dans ces survols, qui ont donc une idée extrêmement restreinte du territoire de chaque groupe. Les informations recueillies sur place, par exemple par les missionnaires, sont souvent beaucoup plus riches – et précises. Mais, trop « indiennes » pour être prises en considération, on leur préférera souvent des informations dites « objectives », caractéristiques d'une société dans laquelle la technique est idolâtrée, sans se poser de question sur les conditions de réalisation, souvent médiocres, ni sur les limites intrinsèques de ces outils.

## II L'apparition de la CCPY

Les décrets de 1977-78 et les tentatives frustrées de négocier des limites plus favorables ont créé un sentiment d'urgence dans la communauté proche des Yanomami. Devant l'impossibilité manifeste de parvenir à se faire entendre par les canaux traditionnels, celle-ci s'organise alors en un groupe de pression structuré regroupant indigénistes, anthropologues et missionnaires et cherchant à faire pression par des campagnes auprès de l'opinion publique. Le projet de « Parc Yanomami » présenté en 1979 montrera ainsi les deux facettes du travail envisagé : expertise technique et campagne d'opinion. En parallèle, la CCPY se structurera autour de projets d'assistance directe aux Yanomami, cultivant et fortifiant toujours son lien avec le terrain.

### 1. La fondation de la CCPY

Durant les années 1970, de nombreuses ONGs d'appui aux peuples amérindiens se sont constituées au Brésil. Comme le souligne K. Taylor : « *En 1978, Durant l'abertura des derniers mois de la présidence Geisel, la scène indigéniste brésilienne connut une transformation décisive. Pour la première fois des groupes pro-Indiens apparurent dans des villes partout au Brésil. Ils représentaient à la fois une authentique tentative d'améliorer la situation des Indiens et, de manière moins directe, une manifestation d'opposition à la continuation du contrôle de la part du régime militaire.* »<sup>209</sup>.

C'est dans ce contexte que se forme, en particulier, la *Comissão Pro-Índio* de São Paulo (CPI-SP), au sein de laquelle militent dans un premier temps les activistes liés à la cause Yanomami. Mais plusieurs facteurs les pousseront en 1978 à créer une *Comissão pela Criação do Parque Yanomami* (CCPY) autonome. D'une part, la réversion des décrets de 1977-78 nécessitait une pression importante, et il était difficile de penser que celle-ci puisse venir d'un organisme qui soutenait de nombreux dossiers en même temps. Par ailleurs, il était patent que le meilleur chemin pour parvenir à une solution satisfaisante impliquait de pouvoir exploiter toute possibilité de dialogue avec la FUNAI, laquelle pouvait se montrer intéressée par l'expertise technique détenue par les sympathisants de la cause Yanomami, ainsi que l'avait montré la tentative, bien que frustrée, de l'évêché de Roraima sur la question de la zone Catrimani. Dès lors, le radicalisme prôné par la Comissão Pró-Índio de São Paulo risquait de fermer ces opportunités de dialogue, ce qui incitait à créer une structure propre qui serait, de l'aveu même de la CPI-SP, plus souple. On doit encore souligner, selon Claudia

---

<sup>209</sup> Kenneth Taylor, *The Yanoama project from 1974 to 1976* (texte non daté, archives CCPY).

Andujar<sup>210</sup>, l'influence de Shelton Davis qui fréquentait beaucoup le Brésil à cette époque et participait à des réunions de la CPI-SP. Il aurait fortement appuyé l'idée d'une ONG indépendante et aurait suggéré que Claudia prenne la tête de la nouvelle entité, ce qu'elle accepta après avoir beaucoup hésité...

La CCPY créée en 1978 se caractérisera d'emblée par un trait qui fait jusqu'à aujourd'hui son originalité dans le monde indigéniste brésilien. Au lieu de se focaliser sur une région ou sur des associations amérindiennes, elle élira l'ensemble de l'ethnie Yanomami – et uniquement elle, comme le centre de son action. Elle regroupe à ses débuts les membres suivants : Claudia Andujar (coordinatrice), Bruce Albert, Carlo Zaquini, Manuela Carneiro da Cunha, Carlos Alberto Ricardo, Maria Helena Pimentel et Abel de Lima Barros, « *et d'autres personnes qui participent à certaines actions, particulièrement comme consultants, et apportent toute l'aide possible* »<sup>211</sup>. En fait, les trois premiers membres cités sont les plus actifs, les autres ayant déjà des engagements personnels auprès d'autres groupes amérindiens. Par eux, sont rassemblés trois univers distincts.

A travers Claudia Andujar, c'est le milieu artistique et intellectuel de São Paulo qui est concerné. Cette photographe, hongroise d'origine, s'est installée au Brésil en 1955. Auteur de plusieurs reportages à succès (dont certains déjà auprès de peuples indigènes), elle a l'opportunité de rencontrer les Yanomami dans la région de São Gabriel da Cachoeira en 1970, rencontre qu'elle qualifie elle-même de déterminante<sup>212</sup> et qui lui permettra de voir l'une de ses photos en couverture d'un numéro de la revue à grand tirage *Realidade* consacrée à l'Amazonie.

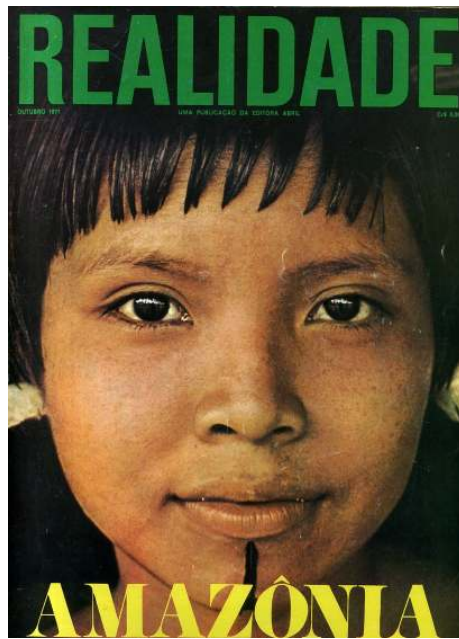


Photo 13 : photographie de Claudia Andujar en couverture de la revue *Realidade*<sup>213</sup>

Elle décide alors d'abandonner le photojournalisme pour mener à bien un projet artistique auprès de cette ethnie, choisie par elle pour leur isolement vis-à-vis de la civilisation

<sup>210</sup> Entretien avec l'auteur, décembre 2006.

<sup>211</sup> Compte-rendu d'activité de la CCPY, daté du 15/8/1979 (archives CCPY).

<sup>212</sup> Entretien avec l'auteur, décembre 2006. La revue *Realidade* avait décidé de réaliser un numéro spéciale sur l'Amazonie, auquel Claudia Andujar a été conviée, en demandant de ne pas photographier les Indiens, qui étaient « hors sujet ». Mais elle fut mise au courant de la disparition d'un prêtre à Maturacá, elle y fut pour voir ce qui s'était passé et le reportage fut inséré en couverture.

<sup>213</sup> Numéro 67, octobre 1971.

occidentale. Elle obtient pour ce faire deux bourses de la fondation Guggenheim, de 1971 à 1974. Profondément marquée par la vie en compagnie des Yanomami<sup>214</sup>, elle effectuera plusieurs séjours, dont l'un, en 1977<sup>215</sup>, coïncidera avec une épidémie de rougeole qui décimera la population du Catrimani (l'épidémie causera 68 morts, la communauté des *Iropi theripë* perdant la moitié de sa population [Saffirio et Hames, 1983 :11]). Choquée par cette expérience (et expulsée de la région en 1978 par la FUNAI), elle retourne alors à São Paulo, où se trouvent également pour quelques mois les autres fondateurs. Les trois décident alors d'élaborer un projet de zone protégée, qui sera le document sur lequel sera fondé la CCPY.

Au travers de Carlo Zacquini, c'est avec l'univers missionnaire et l'église catholique que la CCPY entre en contact. Jeune missionnaire, Carlo Zacquini a en effet vécu de nombreuses années en compagnie des Yanomami à la mission Catrimani. Ce sera lui qui initiera Claudia Andujar à cet univers. Bruce Albert, enfin, apporte la liaison avec le monde de l'anthropologie universitaire, et en particulier avec l'équipe du projet Yanoama, auquel il a participé.

Les conditions du travail de la CCPY sont délicates. L'ONG et sa représentante la plus active (la présidence étant occupée par l'avocate Maria Helena Pimentel, venue de la CPI-SP) sont isolées à São Paulo, puisque Carlo Zacquini et Bruce Albert sont repartis sur le terrain et que Alcida Ramos et Kenneth Taylor, les inspirateurs du projet Yanoama, viennent d'être expulsés du Brésil par la dictature militaire. Rapidement, pourtant, la représentante de l'ONG anglaise OXFAM<sup>216</sup> décide d'apporter un soutien financier. Pour autant, la structure reste peu articulée et manque de personnel. Considérant comme le point le plus urgent la constitution d'un contre-projet sur la délimitation d'une zone protégée pour les Yanomami, elle cherche par ailleurs à disposer d'un maximum d'information géographique concernant la zone. Cependant, en pleine dictature militaire, la collecte de documents sur une zone de frontière, donc relevant directement de la Sécurité Nationale, est extrêmement difficile et déclenche de nombreux soupçons de la part des autorités, qui restreignent autant que possible l'accès des militants à la zone ou à l'information. Les cartes topographiques de la région, par exemple, sont considérées comme secrètes et il sera fort difficile de se les procurer<sup>217</sup>.

## 2. Le projet de « Parc Yanomami »

Le projet alternatif aux délimitations de la FUNAI de 1977-78 est rapidement rédigé grâce à une collaboration intense entre les membres, en particulier Bruce Albert, chargé de l'argumentaire historique et anthropologique, et de Carlo Zaquini, qui produira les cartes et rédigera la description géographique du contour proposé. En effet, afin de mettre toutes les chances de son côté, la CCPY choisit de travailler en profondeur et de rédiger un dossier extrêmement solide permettant de réfuter la plupart des arguments en vogue à l'époque contre la délimitation d'une vaste aire protégée au profit des Yanomami. Présenté en 1979, il sera

---

<sup>214</sup> Dans le catalogue de l'exposition de 1989 (*Genocídio Yanomami, morte do Brasil*, São Paulo, Memorial da América latina), décrit ainsi son engagement dans la question Yanomami : le point de départ en est « *ma cohabitation [convivência] avec eux durant les années 1970, une vision intimiste d'un peuple jouissant pleinement de sa culture séculaire dans la forêt amazonienne. Le travail postérieur, lié aux droits humains et territoriaux, durant les années 1980, est une conséquence de ce contact vécu avec les Yanomami. La prise de conscience du fait que nous étions peu nombreux à les connaître montra qu'il était nécessaire de s'engager dans la dure lutte pour les droits territoriaux et la défense de la vie de ce peuple.* »

<sup>215</sup> Financé cette fois-ci grâce à une bourse de la FAPESP, voir Andujar, 2005

<sup>216</sup> Née durant la seconde guerre mondiale, cette ONG a pris durant les années 1970 un tournant qui l'amena à être de plus en plus présente sur le front « humanitaire » international. Son histoire peut être consultée sur [http://www.oxfam.org.uk/about\\_us/history/history1.htm](http://www.oxfam.org.uk/about_us/history/history1.htm). OXFAM sera un partenaire de longue durée de la CCPY.

<sup>217</sup> Compte-rendu d'activité de la CCPY du 15/08/1979 (archives CCPY).

immédiatement considérée comme une référence, y compris par la FUNAI, du fait de la qualité de son information, en particulier sur le plan géographique.

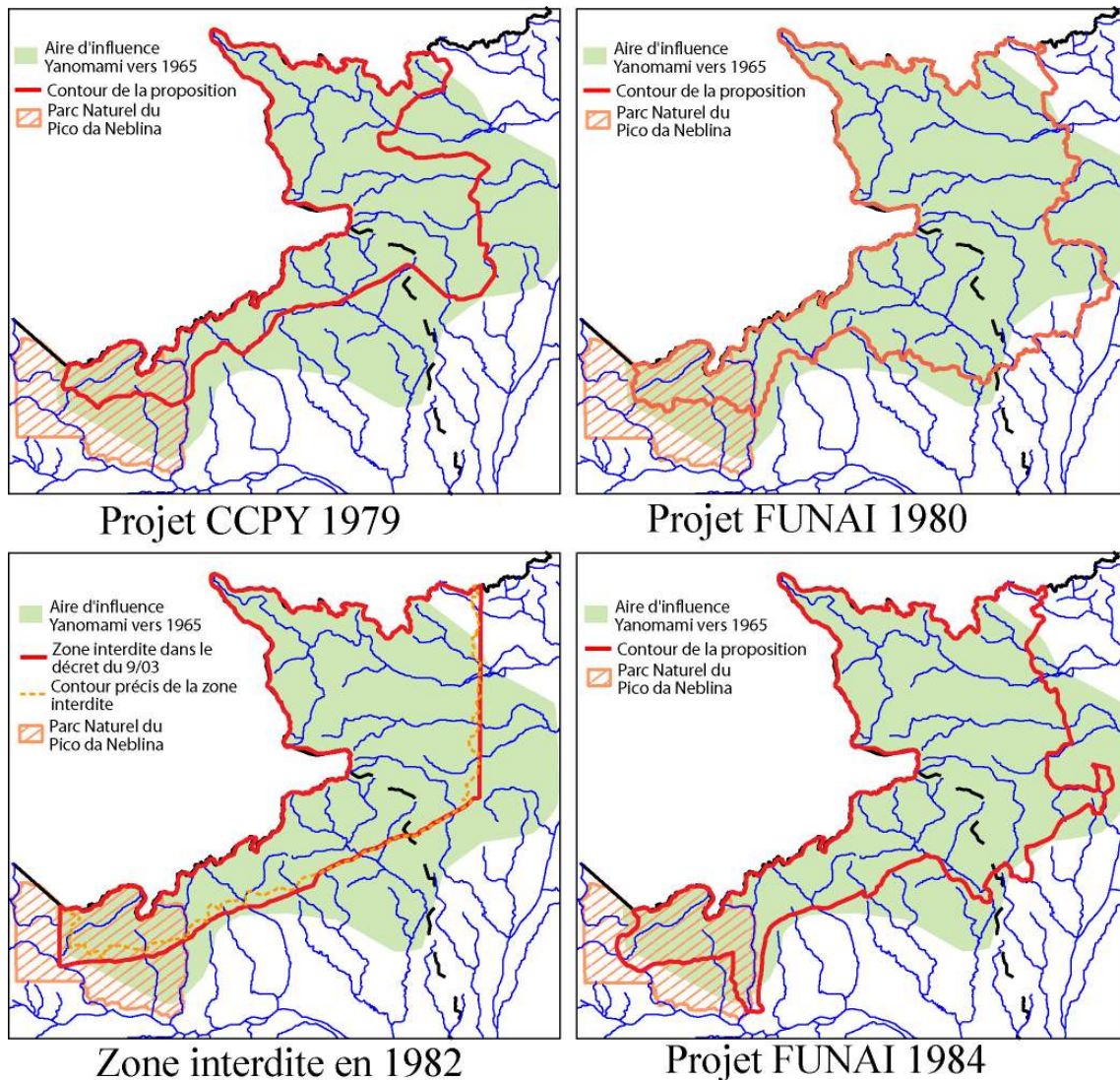
Le projet repose tout d'abord sur la demande de création d'un « Parc indigène », selon la formule définie dans l'article 2 du statut de l'Indien : « *une zone contenue dans des terres possédées par les Indiens, dont le degré d'intégration permet l'assistance économique, scolaire et sanitaire de la part des organismes de l'Union, dans lequel sont préservées les réserves de flore, de faune, et les beautés naturelles de la région* ». Tenant une position réaliste, la CCPY propose des limites pour ce Parc (voir carte 12) qui sont déjà un exemple de compromis, puisqu'elles se cantonnent à une région continue allant du Cauaboris à la Serra Pacaraima, limitée au sud par la *Perimetral Norte* puis à l'est par les zones d'influence des groupes du Catrimani, du Mucajaí et de l'Uraricoera. Les régions situées au sud de la *Perimetral Norte* sont donc abandonnées à la colonisation agricole, alors qu'elles faisaient l'objet d'une exploitation, au moins sporadique, de la part de groupes Yanomami.

Dans son détail, le tracé de ces contours illustre lui aussi la volonté de ne pas heurter l'opinion des responsables militaires en interférant aussi peu que possible avec les projets en cours dans les zones périphériques du territoire Yanomami. Ainsi le Parc proposé libère-t-il de surcroît une large bande au nord de la route *Perimetral Norte* (sauf dans les régions du Catrimani et du Marauia), permettant l'implantation éventuelle de colons, bien qu'il suggère la nécessité de « recherches » dans cette zone avant de la libérer définitivement. De même, la région de l'île de Maracá en est exclue, ainsi qu'une bonne partie de l'interfluve Mucajaí-Uraricoera. Enfin, il laisse de côté quelques villages repérés lors du survol de 1977. Ces concessions sont soulignées, puisque le projet présente la zone proposée comme « l'aire minimale » nécessaire. Malgré cette prudence, l'ensemble revendiqué représente tout de même une surface de 6 446 200 hectares, soit largement plus du double de celui du Xingu, référence dans le domaine à l'époque.

L'argumentation présentée à l'appui de ce projet repose sur trois axes principaux. Le premier consiste à présenter l'ancienneté de la présence Yanomami dans la zone et à expliquer pourquoi leur système d'usage de l'espace implique qu'ils disposent de vastes étendues de territoire. Le second vise à démontrer la pauvreté des sols dans la région proposée, qui les rendent impropres à l'implantation d'activités agricoles. Ainsi, le Parc Yanomami remplirait-il la fonction de zone de protection de l'environnement suggérée par le projet RADAM pour ces forêts. Enfin, reprenant l'argumentaire du décret Cavalcanti de 1969, l'accent est mis sur le fait que le Parc implique un contrôle de l'Etat dans la région et renforce donc sa souveraineté dans une zone frontalière. On l'aura compris, il s'agissait dans ce dernier cas de désamorcer l'opposition des milieux militaires nationalistes, toujours opposés à la création de zones indigènes supposées menacer « d'intégrité territoriale ». Et si la question minière n'est pas abordée directement dans le texte, d'autres documents montrent qu'une partie au moins des membres de la CCPY était prête à envisager des compromis également sur ce point, persuadée que le Parc ne pouvait être accepté que s'il n'empêchait pas l'exploitation des ressources du sous-sol, devenue prioritaire dans le Brésil de la fin des années 1970.

Le projet est soumis à la FUNAI en avril 1979 et immédiatement divulgué par une habile campagne de presse et d'opinion, associant de très nombreux intellectuels brésiliens. Carlos Drummond de Andrade, par exemple, publiera dans le *Jornal do Brasil* une tribune intitulée « *Ne les laissez pas en finir avec les Yanomami* », dans laquelle on lit : « *Les Yanomami sont des gens comme nous. Nous allons nous efforcer pour qu'on ne nous détruise pas ces frères au nom du progrès* ». Une pétition, qui sera également signée par de très

nombreux intellectuels de premier plan<sup>218</sup>, sera adressée au Président Figueiredo. Aux Etats-Unis, l'influente Association des Anthropologues Américaines (AAA) inclut dans sa motion de la fin de l'année 1979 une demande au gouvernement brésilien pour qu'il crée le Parc Yanomami.



Carte 12 : les propositions de délimitation du territoire Yanomami 1979-1984

Grâce à ces actions, la CCPY engrange immédiatement quelques succès. Le projet de parc est bien divulgué dans la presse nationale et les relations nouées avec les personnalités politiques et intellectuelles de premier plan ayant signé la pétition (notamment le sénateur Severo Gomes, qui avait été présenté à Claudia Andujar par l'intermédiaire de Carmen Junqueira et Darcy Ribeiro) permettent des contacts avec le gouvernement, sans doute rassuré par le fait que Claudia Andujar n'était pas cataloguée comme militante d'extrême gauche. Elle réussit donc à rencontrer le président de la FUNAI, Adhemar da Silva puis le ministre de l'Intérieur Andreazza (28/6/1979), qui trouve la proposition « sympathique » et déclare qu'il l'enverra rapidement au Conseil de Sécurité Nationale. La campagne continue néanmoins par lettres, posters, interviews (y compris à la Télévision), etc. Pourtant, si les choses semblaient

<sup>218</sup> On compte parmi les signataires Dom Paulo Evaristo Arns, José Mindlin, José Lutzenberger, Luiz de Castro Faria, Carlos Drummond de Andrade, Orlando et Claudio Villas Boas, Samuel Benchimol, Eneas Salati, Paulo Nogueira Neto, Gilberto Freire, etc.

aller vite au début, elles se ralentissent sensiblement au fur et à mesure que l'on se rapproche d'une décision concrète.

On sent alors jouer le poids des « forces puissantes » qui s'y opposent (notamment le gouverneur de Roraima, qui n'en veut à aucun prix...), et qui disposent de relais efficaces auprès de l'administration dirigée par les militaires. Parallèlement, le contexte politique devient particulièrement difficile. Avec la crispation politique de la fin 1979, les espoirs d'une détente du régime militaire sur le plan intérieur sont subitement brisés. En ce qui concerne les affaires amérindiennes, la démission du président de la FUNAI amène à la tête de l'agence indigéniste un ex-employé de la DOCEGEO, ouvertement opposé aux dispositions permettant de créer des Aires indigènes de grande taille. Certaines de ses déclarations demeureront célèbres, notamment celle qualifiant le statut de l'Indien de « *conte de fées satisfaisant les fantasmes de crânes d'œufs* » ou celle désignant l'article 198 de la Constitution (qui définit les aires indigènes) comme « *extrêmement violent, dur et implacable* »<sup>219</sup>. Parallèlement, une réforme de l'agence indigéniste remet au Conseil de Sécurité National<sup>220</sup> la décision sur la création des Aires Indigènes, et de nombreux fonctionnaires de la FUNAI sont renvoyés et remplacés par des officiers de l'armée, sans expérience indigéniste mais aux convictions très arrêtées. Illustration de cette crispation conservatrice et de ses liens avec les intérêts locaux, un député fédéral de Roraima propose un projet de loi au Congrès consistant tout simplement à déplacer les Indiens habitant à moins de 150 kilomètres des frontières du Brésil vers l'intérieur du pays<sup>221</sup> - libérant comme par hasard la région de Surucucus par la même occasion. Moins grave, mais symptomatique aussi, la création en juin 1979 du Parc national du Pico da Neblina avait déjà montré la faible préoccupation de l'Etat vis-à-vis de la question Yanomami puisque le texte de création<sup>222</sup> ne mentionne nulle part la présence amérindienne dans la région alors que celle-ci avait clairement été montrée par le relevé aérien de 1977.

### 3. Actions sur le terrain

Au delà de la lutte pour la création du Parc, qui occupe une grande partie de leur temps, les membres de la CCPY ont en commun leur lien très fort avec les Yanomami, qui les poussent à tenter d'être toujours présent sur le terrain. Les moyens manquent cependant pour cela jusqu'en 1980.

A cette date en effet, la prospection de financements internationaux commence à porter ses fruits. Un accord est signé avec l'ONG danoise International Workgroup for Indigenous Affairs (IWGIA<sup>223</sup>) et avec l'agence de coopération norvégienne (NORAD) pour la réalisation d'un relevé des conditions sanitaires et de la situation de contact des Yanomami, premier pas de la mise en place d'une assistance sanitaire permanente.

Autorisé par la FUNAI, le relevé aura lieu entre décembre 1980 et mars 1981, et un rapport<sup>224</sup> élaboré par les membres de l'équipe (Claudia Andujar, Rubens Brando et Francisco Pascalichio) sera diffusé en juillet 1981. Son but premier est de donner de l'information sur les groupes Yanomami existants dans les zones visitées, car si certaines zones sont à peu près

---

<sup>219</sup> Voir Anthropology Resource Center (ARC) Newsletter, 1981 : 15.

<sup>220</sup> Le Conseil de Sécurité Nationale (CSN) est un organe voué à conseiller le président de la République. Il a été créé par la Constitution de 1937, mais voit son rôle augmenter de manière considérable avec le régime militaire (décret-loi 900 du 29/09/1969), qui en fait une sorte de tutelle du pouvoir présidentiel. Le CSN aura la haute main sur de nombreux domaines, dont les questions foncières et les dossiers amazoniens, et il sera en général dirigé par un militaire. Comme on le verra par la suite, il sera remplacé par la SADEN au début des années 1990, puis peu à peu dissout (voir chapitre 5).

<sup>221</sup> Projet de loi n° 2294 du député Hélio Campos (RR), (diário do Congresso 17/11/1979).

<sup>222</sup> Décret 83550 de juin 1979.

<sup>223</sup> Cette ONG existe encore, voir <http://www.iwgia.org>

<sup>224</sup> *Yanomami, situação atual de contato*, rapport élaboré par Claudia Andujar, daté du 13/7/1981 (archives CCPY)



connues (cours moyen du Mucajaí, Uaricaá, cours inférieur du Marauia, Ia, Maia, cours inférieur du Catrimani), d'autres demeurent très isolées et les groupes qui les composent presque inconnus : régions de Surucucus, fleuves Aracá, Apiaú (certaines zones), Demini, Padauari. La série de missions menées à l'occasion de ce projet sera d'ailleurs l'occasion pour la CCPY de commencer à mieux connaître les différentes régions du territoire Yanomami, et de se rendre compte à la fois de son immensité et de son unité : « [...] *ce n'est qu'en 1981 avec la mission IWGIA que j'ai réussi à avoir une meilleure idée de toute la région comme un tout.* », nous confiera Claudia Andujar<sup>225</sup>. En parallèle, durant les expéditions réalisées pour recueillir les informations, des campagnes de vaccination sont effectuées, permettant d'immuniser environ 600 personnes contre la rougeole.

Malgré la démonstration de la vulnérabilité des populations Yanomami à de possibles épidémies faites par ce rapport, l'organisation de l'assistance sanitaire, coordonnée par la FUNAI, ne changera pas. Plusieurs épidémies traverseront donc de nouveau le territoire Yanomami au début des années 1980, notamment en 1981, avec deux épidémies, l'une de rougeole et l'autre de coqueluche. La première, dont le point de départ sera sans doute la communauté de *Palimi u*, en juillet 1981, se disséminera de là vers le plateau de Surucucus par l'intermédiaire de la région de *Maita*, laissant au moins 13 morts derrière elle. La seconde sera ressentie d'abord sur le Mucajaí en mars 1981, s'étendant alors aux régions proches (Surucucus, Couto de Magalhães) en juillet, puis progressant en direction du sud vers les communautés de la région de Ajarani. De là elle remontera la chaîne des contacts intercommunautaires, passant par la région du cours moyen du Catrimani (août 1981), la région du Toototobi (septembre 1981), ayant parcouru près de 400 km depuis son origine. Devant la révélation de ces épidémies par les journaux, la FUNAI organise rapidement une mission d'urgence dans la région de *Palimi u*, comptant sur l'appui de volontaires du projet Rondon, et prépare un hôpital de campagne à Boa Vista.

Ces épisodes, renforcent la volonté de la CCPY de contribuer à l'assistance sanitaire. Son mode d'action, mieux toléré par les Yanomami, est d'un autre côté remarqué par la FUNAI, que les dernières épidémies, et leurs répercussions dans les médias nationaux, ont convaincue de se lancer dans une opération de grande envergure. Une série de campagnes de vaccination est donc mise sur pied, en particulier pour la région de Surucucus, et le médecin de la CCPY, le Dr Brandão, est recruté par la FUNAI pour y participer. Celui-ci tentera de mettre en œuvre une assistance sanitaire, mais se heurtera aux grandes difficultés inhérentes au contexte social local. Un passage d'une de ses lettres, écrite en 1981, illustre bien la complexité de son travail : « *Aujourd'hui nous voulions aller jusqu'à la maloca des Manhebtheri, où se trouvent au moins trois personnes bien malades. Ce groupe a des relations amicales avec les Botomatatheri – qui, très probablement, a dû être atteint par la rougeole – et là nous aurions obtenu plus d'informations. Mais les Aykantheri – qui est le groupe qui est actuellement le plus proche du poste – refusent de nous accompagner, car ils y sont allés récemment et on leur a dit de ne plus revenir sous peine de mort. Il y a peu, une escarmouche a eu lieu et un des jeunes hommes d'ici a tiré sur un visiteur qui s'est enfui avec une flèche plantée dans le dos. Un autre a été évacué sur Boa Vista avec une pointe empoisonnée dans le foie. Evidemment, on ne peut pas les forcer. L'interprète paraît bien faible, Bezerra est hospitalisé et le chef de poste ne connaît pas bien la région.* »<sup>226</sup>.

Malheureusement, les opérations n'ont pas toujours la logistique nécessaire, et le Dr Brandão meurt en 1982 dans un accident d'hélicoptère près de Xitei. Malgré ses efforts, la CCPY ne lui trouve pas de remplaçant.

Devant cette crise des vocations au Brésil, l'ONG se tourne alors vers l'extérieur. En 1983, les contacts pris en Europe débouchent et l'association Médecins du Monde effectue

<sup>225</sup> Entretien avec l'auteur, décembre 2006.

<sup>226</sup> Lettre depuis le poste Surucucus, datée du 24/8/1981 (archives CCPY).

avec Cláudia Andujar un voyage de reconnaissance dans la région. Un programme en deux ans, focalisé avant tout sur la vaccination des populations, la contention des épidémies venues de l'extérieur du territoire Yanomami est alors proposé à la FUNAI<sup>227</sup>. Celle-ci s'intéresse à la proposition, et le 22 février 1984, un accord est signé entre la FUNAI, l'association Médecins du Monde, sa filiale américaine Aesculapius international et la CCPY. Cet accord, en fait, est assez déséquilibré, soulignant la position encore dominante de l'administration indigéniste dans la région. Car si les ONG acceptent de se soumettre à toutes les règles administratives, de fournir les médicaments (à concurrence de 20 000 US\$ par an), le personnel, etc., la FUNAI ne s'engage qu'à collaborer « *en fonction de ses possibilités* », alors qu'elle exercera un contrôle des actions entreprises.

Malgré ces conditions léonines, le contrat est signé et les choses s'organisent. Rapidement, la CCPY et MDM disposent d'une équipe de 7 médecins sur place, qui vont effectuer des missions de vaccination et d'assistance dans diverses régions. Les relations avec la FUNAI seront assez mauvaises dans la pratique, la direction locale de l'agence indigéniste refusant de collaborer avec les équipes étrangères. Ainsi, les campagnes de vaccination qui devaient être conjointes entre l'équipe de santé volante et les médecins étrangers seront-elles souvent annulées, alors que l'appui logistique proposé à Médecins du Monde sera presque inexistant. Malgré cela, plusieurs résultats importants ressortiront de l'action MDM-CCPY. Le premier est la confirmation de l'importance de l'épidémie d'oncocercose, qui se développe peu à peu dans le territoire Yanomami. Le second est une nouvelle démonstration de la différence de profil épidémiologique entre les populations isolées et celles en contact semi-permanent avec la société brésilienne, ainsi que les conséquences brutales des épidémies, en particulier de grippe<sup>228</sup> (qui dégénère en pneumonie dans 25 % des cas, contre 5 % des cas dans les populations « blanches »), dans le territoire Yanomami. Le troisième, enfin, est la systématisation des observations sur la bonne manière de procéder avec les Yanomami, non seulement en ce qui concerne l'interaction avec les cures traditionnelles, mais aussi en ce qui concerne l'accompagnement de la mobilité, qui permet de commencer à penser à la mise sur pied d'une sorte de corps de doctrine à ce sujet. On verra dans la décennie suivante comment ce savoir permettra à la CCPY, puis à l'ONG Urihi, de développer des projets d'assistance avec des résultats spectaculaires.

La FUNAI reconnaîtra d'ailleurs l'intérêt de ces résultats puisqu'en 1986 elle se déclarera favorable au renouvellement de la convention avec la CCPY. Il sera néanmoins demandé à celle-ci de se séparer de MDM, dont la très forte rotativité des personnels est critiquée. On peut penser que l'agence indigéniste visait également à améliorer ses moyens d'action, une clause du contrat de 1984 lui permettant en effet de prendre possession du matériel médical acquis par MDM en cas de non-renouvellement du contrat.

Quoiqu'il en soit, la CCPY (qui possédait ses propres griefs contre MDM) acceptera les termes de ce nouvel arrangement. Elle mettra alors en œuvre un programme propre, en recrutant des médecins brésiliens, notamment Marcos Pellegrini, à l'époque encore étudiant. La structure de l'ONG s'est considérablement renforcée dans l'intervalle. En effet, le contrat avec MDM lui a permis d'ouvrir un bureau à Boa Vista (dans une maison finalement acquise par Claudia Andujar et Carlo Zacchini, les propriétaires de Boa Vista refusant de louer leurs biens pour une telle entreprise). Sur le terrain, les difficultés demeurent : « *A chaque voyage dans la zone, les problèmes se répètent. Les fonctionnaires de la FUNAI, dont la rotativité est*

---

<sup>227</sup> « Rapport sur la visite préliminaire CCPY-MDM auprès des Yanomami », document daté du 23/03/1983 et signé par Claudia Andujar, P. Aeberhard (Vice-président de MDM) et R. Goldstein (médecin MDM) (archives CCPY).

<sup>228</sup> Les équipes CCPY-MDM pourront intervenir directement dans deux cas, une épidémie dans la région du Couto de Magalhães en mars 1984, et une (sans aucun doute liée à la précédente) dans la région de Surucus en mai 1984.

très rapide, sont seulement capables de fournir une aide limitée. Les Yanomami, déambulant dans la forêt, sont difficiles à trouver, et finissent par perdre les rappels de vaccins, ce qui fait qu'il faut plusieurs voyages pour réussir à terminer un schéma de trois doses de vaccins à doses multiples. Dans la Serra de Surucucus, par exemple, arrivant chez les Xirimifikpitheri, on nous donne l'information qu'une partie d'entre-eux est en visite chez les Dobolatheri. Plus tard, chez les Dobolatheri, on nous dit que les Xirimifikpitheri sont rentrés dans leur xapono, et qu'une partie des Dobolatheri campe dans leur jardin situé à proximité de Xirimifik. On retourne à Xirimifik et au jardin des Dobola... Lorsque l'on arrive au jardin, le climat de fête et de campement facilite la fuite de la marmaille dans la forêt et le résultat est l'application d'une demi-douzaine de doses au prix d'heures de marche, souvent sous la pluie et au milieu de glissades et de chutes. »<sup>229</sup>.

En plus de ces difficultés, le contexte régional est plus en plus tendu, des milliers de garimpeiros migrant vers Boa Vista au fur et à mesure que décline la Serra Pelada. Les membres de la CCPY ou du diocèse de Roraima sont alors souvent désignés comme les coupables du marasme économique local et des menaces de mort, le plus souvent téléphoniques, leur sont régulièrement adressées.

#### 4. Campagnes via les organismes internationaux

Comme nous l'avons vu, la CCPY possédait dès sa fondation de forts liens avec le mouvement indigéniste international, représenté notamment par Shelton Davis, qui mettra en contact la jeune ONG avec l'*Indian Law Resource Center* (ILRC), ONG nord-américaine accréditée auprès des grandes institutions internationales, qui permettra à la CCPY de présenter le cas des Yanomami dans ces enceintes. Par ailleurs, l'exil en Ecosse de A. Ramos et K. Taylor, très proche par leur engagement des objectifs du groupe mené par Claudia Andujar, fournissait un autre précieux point d'appui externe. Cet avantage s'amplifierait encore lorsque Taylor s'installera à Washington pour travailler à Survival International USA. Ainsi, l'ouverture internationale du groupe décidé à défendre les Yanomami lui permit de lancer une campagne hors du Brésil en même temps qu'il le faisait au Brésil, lui donnant un statut différent de la plupart des ONG indigénistes de l'époque, qui ne disposaient pas d'une telle caisse de résonance.

D'un autre côté, il faut dire que le cas des Yanomami, popularisés, bien que sous une image peu flatteuse, par Napoleon Chagnon, rencontrait un écho important auprès du public occidental. Un réseau d'organisations cherchant à défendre les droits des peuples indigènes existait d'ailleurs déjà pour renforcer cet intérêt du public, né en Europe et aux Etats-Unis à la suite des scandales liés au SPI, révélés en 1968 par la publication du rapport de la commission Figueiredo. Ses principales organisations étaient l'*International Workgroup for Indigenous Affairs* au Danemark (fondé en 1968), Survival International en Angleterre (fondée en 1969), Gesellschaft für Bedrohte Völker en Allemagne (fondée en 1968), Cultural Survival (fondé en 1972), Anthropology Resource Center (fondé à Cambridge – USA – en 1976 par S. Davis) ou Information on the Native Peoples of the Americas-INDIGENA aux Etats-Unis. Ces mouvements se coordonneront pour intervenir plus nettement en direction du Brésil à partir d'une conférence au Brookings Institute de Washington organisée par INDIGENA en 1973, puis avec la publication d'un document intitulé *Supysaua: A Documentary Report on the Conditions of Indian Peoples in Brazil*, manifestant une grande préoccupation devant le sort des peuples indigènes dans ce pays, où le polémique statut de l'Indien vient d'être voté<sup>230</sup>.

---

<sup>229</sup> *Relatório de uma experiência pessoal e de trabalho*, Marcos Pellegrini, texte daté du 5/12/1985 (archives CCPY).

<sup>230</sup> Conférence de Shelton H. Davis et Robin M. Wright du Anthropology Ressource Center (1983 ?) « A campanha internacional em favor dos Direitos Yanomami à Terra no Brasil » (archive CCPY).

Dans ce cadre de soutien aux peuples amérindiens, la préoccupation concernant les Yanomami revient fréquemment, exprimée par les démarches de l'APS en 1973<sup>231</sup> ou la citation des Yanomami lors du fameux 4<sup>e</sup> tribunal Russel (11/1980). Elle devient plus intense à partir de 1979, au moment où naît la CCPY, et deviendra vraiment insistante au début des années 1980, notamment grâce à l'action de Survival International USA et de l'ILRC. Les deux organisations vont ainsi tenter de mobiliser les organismes internationaux comme l'ONU ou l'OEA pour faire pression sur le gouvernement brésilien.

La première action formelle incluant les Yanomami intervient en août 1979. M. Montgomery, représentant de l'*Anti-slavery society for the protection of human right*<sup>232</sup> présente un aparté sur la situation jugée alarmante des Yanomami durant la 32<sup>e</sup> session de l'ONU pour la prévention de la discrimination et la protection des minorités (29/8/1979), lequel est enregistré dans le compte-rendu officiel de la séance. Bien qu'elle démontre la très bonne articulation de la CCPY avec d'autres ONG au plan mondial (notamment parce que les éléments avancés par Montgomery lui ont été intégralement transmis par les membres de la CCPY), cette démarche est cependant limitée dans ses effets. Le représentant de la ASSPHR inclut en effet dans sa déclaration d'autres cas (comme celui de Chittagong Hill au Bangladesh), amenuisant l'effet qui aurait été obtenu par la mention unique des Yanomami. D'autre part, cet aparté n'a donné lieu à aucun vote ni à aucune résolution de la Commission, ce qui ne força pas le gouvernement brésilien à réagir de manière officielle.

En 1983, l'ILRC tente de nouveau de faire agir la Commission des droits de l'homme de l'ONU pour obtenir une demande formelle pour la protection des Yanomami. Le texte diffusé sera formellement présenté par l'*International Indian treaty council*<sup>233</sup> lors de la 39<sup>e</sup> session, le 16/2/1983. Elle incluait la recommandation formelle de créer le Parc Yanomami et incluait une demande sur le fait que « *la CCPY soit consultée pour toute décision du gouvernement brésilien ou de la FUNAI au sujet du futur des Yanomami [...]* »<sup>234</sup>. L'année suivante, le cas Yanomami est mentionné par Survival International durant la session du groupe de travail sur les populations autochtones de la Commission des droits de l'homme/sous-commission de la prévention de la discrimination et de la protection des minorités<sup>235</sup> (qui dépend du conseil économique et social). Claudia Andujar elle-même aura l'opportunité de présenter ses revendications le 5 juillet 1984 devant la même sous-commission<sup>236</sup>, au nom de la Ligue Internationale des femmes pour la paix et la liberté<sup>237</sup>. Bien qu'elles montrent elles aussi l'articulation de la CCPY dans ce milieu, ces interventions n'ont cependant pas plus d'effet, notamment en ce qu'elles ne mènent à aucune mise en cause formelle du Brésil et de sa politique.

L'action qui aura le plus de répercussions sera menée par un ensemble de cinq ONG, principalement des Etats-Unis sous la direction de la filiale locale de Survival International USA<sup>238</sup>. Celles-ci déposent en décembre 1980 une plainte formelle au nom des Yanomami auprès de la Commission des Droits de l'Homme de l'Organisation des Etats Américains pour violation de nombreux droits de l'homme (droit à la propriété, au bien-être, à la liberté

---

<sup>231</sup> Voir chapitre 2.

<sup>232</sup> ONG dont le siège se trouve à Londres, et qui est proche de l'APS citée précédemment.

<sup>233</sup> ONG dite « de classe II », disposant d'une place consultative dans la commission.

<sup>234</sup> Note CCPY à diffuser auprès des ONG de la commission des droits de l'homme de l'ONU, 17/01/1983, (archives CCPY)

<sup>235</sup> 3<sup>e</sup> session, du 25/5/1984.

<sup>236</sup> 37<sup>e</sup> session, point 10.

<sup>237</sup> ONG dite « de classe II », disposant d'une place consultative dans la commission.

<sup>238</sup> Plainte déposée par Tim Coulter (Directeur de l'*Indian Law Resource Center*), Edward J. Lehman (directeur de l'*American Anthropological Association*), Barbara Bentley (Directrice de *Survival International*), Shelton H. Davis (Directeur de l'*Anthropology Resource Center*) et Groge Krumbhaar (président de *Survival International, U.S.A.*)

culturelle et religieuse, etc.). Cette plainte, qui recevra le numéro 7615, sera soutenue par de nombreuses autres organisations, notamment la très respectée Association Brésilienne d'Anthropologie (ABA).

La Commission en question, qui avait mis en avant les droits des peuples indigènes durant les années 1970, estime la demande recevable et fait une demande formelle d'explications au gouvernement brésilien. Celui-ci présente des arguments en mai 1981<sup>239</sup>, insistant sur le processus en cours de création d'une zone protégée et se retranchant derrière le Statut de l'Indien. Mais plusieurs erreurs factuelles ou des imprécisions dans ce texte officiel offrent de nombreuses brèches. Les plaignants rédigeront donc une réfutation argumentée en juin de la même année, qui sera présentée sous forme écrite mais également par oral, par K. Taylor, devant la Commission, permettant au processus de se poursuivre.

Le Brésil ne répondra plus sur ce cas, bien qu'il produise une nouvelle note en novembre 1981<sup>240</sup>, en réponse à une autre plainte devant le même organisme intentée par le Conseil Indigéniste Missionnaire (CIMI). Prenant prétexte de ce nouveau texte, les 5 plaignants de la plainte 7615 rédigent un nouvel addendum, encore plus sévère, en février 1982 : *« comme nous en avons informé la Commission, les autorités brésilienne ont pris plus de 13 ans pour décider la création d'un Parc Yanomami, et la question n'est pas encore tranchée. Durant plus de 6 ans elles ont ignoré les recommandations demandant la vaccination des Yanomami habitant leur territoire, tant dans l'Etat de Roraima que dans celui d'Amazonas. Pendant plus de cinq ans, elles ont ignoré les avertissements sur les risques d'invasion illégale de la part d'orpailleurs utilisant les pistes non surveillées existant dans le territoire Yanomami. En 1975-76, elles ont tardé 17 mois avant d'expulser les mineurs d'étain de Surucucus, en dépit du fait que le président de la FUNAI ait personnellement rencontré les premiers de ces orpailleurs, en mars 1975, au bord d'une piste appartenant à une mission, au sein du territoire Yanomami. »*

La politique brésilienne consistant à ne plus répondre permet de retarder considérablement la procédure, mais pas de la stopper, contrairement à ses espoirs. En 1985, la commission des droits de l'homme de l'OEA adoptera une motion<sup>241</sup> appelant le Brésil à reconnaître le Parc Yanomami et à assumer ses obligations constitutionnelles vis-à-vis de cette ethnie, motion qui sera incluse dans le rapport annuel de la Commission. Bien qu'uniquement symbolique, la portée de cette démarche ne doit pas être sous-estimée : intervenir dans les affaires internes des Etats n'est pas fréquent à l'OEA et la question indigène, malgré les priorités réaffirmées, y a toujours été traitée avec beaucoup de prudence du fait de la susceptibilité de tous ses membres, y compris les Etats-Unis, sur le sujet. En 1995, un rapport de la même Commission se référera au cas Yanomami comme à un exemple des plus marquants de l'action l'OEA dans le domaine du droit des Amérindiens.

### **III Vers une délimitation rapide ?**

Le projet de la CCPY et la pression internationale naissante ont des effets immédiats sur le gouvernement fédéral. Conscient de la situation de contact particulier des Yanomami, celui-ci s'oriente rapidement vers la délimitation d'une aire protégée de grande taille à leur bénéfice. Mais si le projet obtient des succès, notamment sa reprise par la FUNAI, qui portera la zone proposée à plus de dix millions d'hectares, il engendre en même temps une opposition de plus en plus forte, menée en particulier par les lobbies miniers. En parallèle à ce chemin, rapide en apparence mais en fait plein d'atermolements, la situation sur le terrain commence à

---

<sup>239</sup> Note 127 de la mission du Brésil à l'OEA, 13/05/1981, par signée Alarico Silveira Junior, ambassadeur permanent à l'OEA.

<sup>240</sup> Note 316 de la mission du Brésil à l'OEA.

<sup>241</sup> Résolution 12/85.

échapper au contrôle du gouvernement, qui ne dispose pas des moyens nécessaires pour empêcher la pénétration des orpailleurs ou pour faire face à leur conséquence principale : les épidémies.

### 1. La proposition FUNAI de 1980 et les attermolements du gouvernement

Malgré le raidissement politique et la réforme de la FUNAI, la campagne de 1979 et ses prolongements internationaux forcèrent le gouvernement brésilien à prendre en considération la question Yanomami. La situation originale de ce peuple, dont la plus grande partie n'avait pas encore connu de contact direct avec la société brésilienne, n'échappe pas aux responsables politiques, comme le montre le témoignage de Otomar Souza Pinto, gouverneur du territoire fédéral de Roraima, lors de la CPI de l'Amazonie en 1980<sup>242</sup>. Celui-ci fait en effet la différence entre les Indiens « sauvages » (*Indios bravos*), dont font partie les Yanomami, qui ont besoin de de réserve « *de la taille nécessaire pour qu'ils puissent vivre en paix* », et les *caboclos*, dont les revendications territoriales seraient illégitimes du fait de leur assimilation en cours dans la société brésilienne. Le gouverneur se déclare donc en faveur d'un territoire Yanomami de grande taille, correspondant à leurs « *besoins spéciaux* ».

Au début de l'année 1980, la FUNAI crée un groupe de travail, composé de techniciens<sup>243</sup>, chargé de lui remettre un projet de délimitation d'aire indigène au profit des Yanomami. La proposition est remise le 7 avril 1980. Au contraire de ce qui était attendu, elle s'avère beaucoup plus généreuse sur le plan territorial que celle de la CCPY, puisqu'elle suggère la création d'une zone de 10 095 945 hectares (voir carte 12), donnant ainsi l'impression d'avoir été une réponse directe des techniciens de l'agence indigéniste aux critiques de la CCPY sur les décrets de 1977-78 et sur leur inconsistance avec les relevés aériens de 1977. Les nouvelles limites proposées incluent donc tous les villages Yanomami connus. La proposition suggère en outre la création de zones-tampon à l'extérieur des limites de l'aire indigène, permettant d'amortir le contact entre les populations amenées à s'installer dans la région et les Yanomami.

Ce projet est manifestement en contradiction avec la nouvelle orientation du gouvernement et de la FUNAI en ce qui concerne les aires indigènes. Dès sa publication, le Président de l'agence indigéniste fédérale déclare que, lors de sa création, le Parc sera considérablement réduit. De même, tout en annonçant que « *la question Yanomami sera réglée d'ici la fin de l'année...* », le ministre de l'intérieur laisse entendre lors d'une interview télévisée que la zone serait en fait protégée par un ensemble de réserves mélangeant plusieurs types d'aires protégées (stations écologiques, forêts nationales, ...) et incluant des implantations fédérales de plusieurs types (postes FUNAI, bases militaires...)<sup>244</sup>. Manifestement, donc, une intense réflexion avait été menée en coulisse, tentant de mélanger une opération de relations publiques (le fait de délimiter une aire pour les Yanomami) avec les principes intangibles conçus par les milieux militaires sur l'Amazonie (souveraineté et développement économique) et avec les pressions provenant des groupes économiques et politiques locaux. Il est également possible que des interférences aient eu lieu de la part des missions salésiennes et de la *New Tribes Mission* pour restreindre le territoire du Parc Yanomami à l'Etat de Roraima, dans le but d'y soustraire leurs propres zones d'influence, ne souhaitant pas se trouver sous le contrôle direct de la FUNAI ni dans un ensemble qui devrait, à terme, être géré collégalement<sup>245</sup>.

<sup>242</sup> Commission parlementaire d'enquête sur « les distorsions dans l'exécution des plans de développement de l'Amazonie » (projet 166-A de 1978). Supplément au diário da Câmara n° 156, 5/09/1980.

<sup>243</sup> Ce groupe était dirigé par Pedro Paulo Fatorelli.

<sup>244</sup> Voir communication de la CCPY au Congrès anthropologues-avocats « Les Indiens et le droit », Florianópolis, octobre 1980 (archives CCPY).

<sup>245</sup> Cette suspicion est mentionnée dans la réponse des ONG à la réponse brésilienne à leur plainte à l'OEA.

Du point de vue des défenseurs des Yanomami, les propositions qui semblent se dessiner à cette époque n'augurent rien de bon. Le fait de proposer plusieurs aires de types différents suppose l'intervention de nombreux acteurs gouvernementaux, notamment l'IBDF, déjà responsable de la création du Parc du Pico da Neblina, mais aussi du ministère des Mines et de l'Énergie (MME), dont la position favorable à l'exploitation minière est connue, et du secrétariat à l'environnement (SEMA), organe directement lié au ministère de l'intérieur et gérant les « stations écologiques » comme des aires interdites à la circulation y compris des populations amérindiennes. Ainsi, la légitimité de la présence ou des activités amérindiennes dans cet ensemble territorial paraît mal assurée. Par ailleurs, les forêts nationales autorisent l'exploitation directe des ressources naturelles, et donc l'entrée d'orpailleurs ou de forestiers, alors que la demande pour la création d'un parc vise justement à éviter les contacts entre les fronts pionniers en gestation et les Indiens. D'après les sources autorisées de l'époque, les surfaces dévolues exclusivement aux Yanomami seraient d'environ 3 500 000 ha<sup>246</sup>, soit un peu plus que le total cumulé des îles de 1977-78, mais beaucoup moins que demandé dans les deux propositions de 1979 et 1980. En bref, les protections qui semblent envisagées par le gouvernement à cette époque apparaissent très en retrait de ce que le projet de la FUNAI d'un très vaste parc pouvait laisser présager.

D'un autre côté, la question minière devient de plus en plus pressante. En 1979, la DOCEGEO effectue des prospections dans la région de Surucucus<sup>247</sup> et en 1980 c'est au tour d'autres filiales de la CVRD de faire de même dans la Serra de Couto Magalhães. Des autorisations sont régulièrement accordées par la FUNAI<sup>248</sup> pour ce type de travaux, sans plus les assortir des conditions que Taylor avait pu faire ajouter au contrat de l'ICOMI concernant la vaccination des ouvriers et les règles de conduite à tenir vis-à-vis des Yanomami. Bien qu'elles ne débouchent pas sur une exploitation industrielle, ces prospections expliquent pourquoi le gouvernement refuse de se lier les mains avec une aire indigène trop importante. Mais l'exploitation industrielle des gisements découverts tarde à se concrétiser. Les grands groupes sont manifestement effrayés tant par les investissements à réaliser que par le problème des relations avec les Yanomami<sup>249</sup> et considèrent que d'autres opportunités, dans d'autres régions d'Amazonie, sont plus rentables à court terme (notamment, en ce qui concerne la CVRD, la viabilisation de l'exploitation du gisement de la Serra dos Carajas). Se dessine alors une nouvelle possibilité, consistant à « geler » la région en la constituant en une grande « réserve » minérale devant être exploitée plus tard. Semblant adopter cette nouvelle stratégie, le ministre Andreazza déclare en 1981 « viable » la création d'une « réserve nationale » de minéraux dans la région. Pour autant, cette nouvelle idée ne répondait qu'imparfaitement à la question posée par la présence des Yanomami, et elle déplaisait fortement au DNPM, qui transféra à une entreprise publique de l'Etat de Roraima (la CODESAIMA) les autorisations de prospection de la CVRD.

## 2. De la « zone interdite » de 1982 au projet FUNAI de 1984.

Dans ces conditions, la délimitation en mars 1982 d'une « zone interdite »<sup>250</sup> surprend les milieux indigénistes. En effet, le gouvernement n'avait pas semblé vouloir statuer sur la zone et cette initiative était inattendue, d'autant que son tracé (voir carte 12) ne correspondait

---

<sup>246</sup> Folha de São Paulo, 5/04/1980.

<sup>247</sup> Ces prospections ont fait l'objet d'un reportage diffusé à la TV Globo le 4/03/1979. La compagnie avait annoncé l'entrée de 300 ouvriers et techniciens.

<sup>248</sup> Autorisation FUNAI du 19/08/1980 n°064/78 pour la DOCEGEO à Surucucus, et autorisations 2539 et 2540 (journal officiel du 16/05/1980) pour les compagnies autorisées à travailler dans la Serra de Couto Magalhães.

<sup>249</sup> Le campement de la DOCEGEO a ainsi été pillé par les Yanomami durant les prospections (voir *Urihi* bulletin 11, 12/1989, dossier de Romeo Graziano Filho)

<sup>250</sup> Décret GM/025 du 09/3/1982.

à aucun des projets en cours, ni celui de la CCPY de 1979, ni celui de la FUNAI de 1980, ni même aux aires indigènes de 1977-78. Par ailleurs, « l'interdiction » est juridiquement moins contraignante que la « délimitation », dont on imaginait qu'elle allait avoir lieu rapidement. Provisoire, le décret d'interdiction ne statue pas sur les limites finales de la zone qui sera allouée, ce qui semble signaler un important retour en arrière par rapport au projet de 1980. En somme, cette nouvelle figure administrative apparaît plus comme une nouvelle manière pour le gouvernement de montrer à l'opinion publique qu'il agit, tout en ne décidant rien sur le fond et en gagnant du temps.

En fait, cette mesure semble avoir résulté d'une série de consultations et d'une « mission spéciale » effectuée sur le terrain en 1981 par un groupe composée de militaires, notamment un membre du Conseil de Sécurité Nationale et un du Service Nationale d'Information, et de fonctionnaires de la FUNAI. Son rapport<sup>251</sup> fait le point sur la question Yanomami depuis le XVIIIe siècle, concluant sur le fait que depuis 1975, « [...] *des intérêts des plus variés, allant des plus sincères sur le plan humanitaire à d'autres tout simplement politiques et contestataires, s'écrièrent dans la presse nationale et internationale, apportant des éléments de complication au problème.* ». Cette mise en cause à peine voilée des méthodes de la CCPY se poursuit plus loin lorsque le même rapport note que « *diverses études réalisées sur les Yanomami ont été produites par des anthropologues étrangers, sans la profondeur requise. De nombreuses affirmations reposent sur des opinions personnelles, qui n'ont pas été prouvées. Ces auteurs ont influencé les anthropologues nationaux, et même des journalistes, créant une image qui ne reflète pas la réalité.* [...] ». Pour autant, la commission est forcée de constater l'existence des Yanomami et leur présence dans la zone sous sa juridiction. Elle propose donc d'interdire une zone correspondant à celle du décret 025, et de créer un groupe de travail pour étudier la question, souhaitant notamment dépasser les rivalités entre les délégations FUNAI de Manaus et de Boa Vista<sup>252</sup>.

Ces propositions, et la décision de les mettre en oeuvre, contenaient cependant quelques éléments positifs pour le mouvement emmené par la CCPY. En premier lieu, l'interdiction concerne une zone continue de 7,7 millions d'hectares<sup>253</sup>, semblant accepter les deux principes de référence de la campagne pour le Parc Yanomami : la délimitation d'une aire de très grande taille et la nécessité que celle-ci soit continue. Par ailleurs, l'interdiction est assortie de mesures indiquant que la FUNAI devrait enfin développer au sein de la zone en question un dispositif d'assistance et de contrôle par le biais de pistes et de postes indigénistes, répondant en partie aux inquiétudes sur les invasions en cours par des orpailleurs, utilisant les pistes existantes dans la région Yanomami sans aucun contrôle. Quant au groupe de travail (GT) sur la question Yanomami, bien qu'il s'agisse d'un retour en arrière (un groupe de travail ayant déjà statué en 1980), le mouvement indigéniste y vit une manière de sortir de le processus de l'indécision, d'autant que la CCPY sera invitée à certaines de ses réunions<sup>254</sup>.

Dirigé par le Colonel Tancredo, le GT consacre le retour de la FUNAI au centre du processus, comme le montrent les comptes-rendus des réunions. Le cas Yanomami semble devoir à ce moment là gagner un traitement de faveur. On parle souvent d'une administration

---

<sup>251</sup> Ministério do Interior / Division de segurança e Informações, *Relatório da missão especial* 28/81, 1981 (archives FUNAI)

<sup>252</sup> La 1<sup>ère</sup> délégation régionale, située à Manaus, a juridiction sur les territoires Yanomami de l'Etat d'Amazonas, la 10<sup>e</sup> sur ceux de Roraima.

<sup>253</sup> La zone décrite sommairement dans le décret 25/GM représente une surface de 8,4 millions d'hectares. Elle est ramenée à 7,7 millions d'hectares dans un nouveau décret daté du 17/03/1982, qui précise les limites géographiques exactes du tracé, en se basant cette fois-ci sur les cours d'eau et les accidents géographiques et non plus sur des lignes abstraites.

<sup>254</sup> Voir « Commentaire de la CCPY sur une réunion a/s Yanomami tenue à BV les 31/8 et 1/9/1982 », signée Claudia Andujar et Richard Henman (archives CCPY)



autonome au sein de la FUNAI, située éventuellement à Caracará, au kilomètre 211 ou même à Boa Vista<sup>255</sup>. Le Colonel Tancredo évoque aussi lors d'une réunion 182 postes de fonctionnaires qui seraient réservés pour cette future administration. Pour autant, le désordre caractérisant l'agence indigéniste fédérale reste de mise. Les membres du groupe de travail n'ont aucune expérience des Yanomami et ils sont dépendants des informations des 1<sup>ère</sup> et 10<sup>e</sup> délégations régionales, qui remontent difficilement, sur l'état exact de la zone, les postes existants, etc. Inversement, les délégations régionales semblent peu informées par l'administration centrale, puisque le GT devra prendre l'initiative de leur envoyer des cartes de la région Yanomami et une copie du décret d'interdiction... La très grande imprécision sur la localisation des villages Yanomami et sur leur nombre exact est soulignée, certains demandant un nouveau relevé systématique de la part de l'armée de l'air. Ce manque d'information permet néanmoins à la directrice de la DGO<sup>256</sup>, Ana Maria da Paixão, de proposer de faire appel à des anthropologues expérimentés, notamment Alcida Ramos<sup>257</sup>, malgré l'insistance d'autres aires de la FUNAI à vanter les compétences des *sertanistas* ayant servi dans la zone (Amâncio da Costa, Francisco Bezerra, Giuseppe Cravero). Carlo Zaquini et Cláudia Andujar seront également conviés lors d'une réunion, montrant un important degré d'ouverture.

Pendant, la limite exacte des compétences du GT ne paraît pas très claire. Si son directeur, qui se prévaut du « *soutien du Président et du ministre* », insiste sur le fait que leur travail se limite à la zone interdite (laquelle laisse en dehors de son contour de nombreuses zones peuplées par les Yanomami, comme les cours inférieurs des fleuves Catrimani, Paduari, Demini ou Marauia, la région du Cauaboris, le cours moyen du Mucajaí, etc.), d'autres membres souhaitent l'étendre à l'ensemble des régions Yanomami. Corollairement, le statut des aires délimitées en 1977-78 pose problème : sont-elles remises en cause par cette nouvelle délimitation ou continuent-elles d'exister ? La question est d'importance, puisque dans l'esprit des militaires présents dans le GT, il semble clair que les Yanomami vivant en dehors de la zone interdite devront y être déplacés<sup>258</sup>, alors que pour la FUNAI les textes précédents restent en vigueur.

La question de l'assistance à fournir revient souvent dans les réunions du GT. Si tout le monde s'accorde sur sa nécessité dans les domaines sanitaires et éducatifs, on remarque aussi la taille de la région et l'importance de la population à desservir, qui sont hors de proportion avec les moyens de la FUNAI. Plusieurs membres, notamment les militaires, suggèrent alors de s'en remettre aux missions, avec une préférence marquée pour les missions protestantes, dont on peut penser qu'elle est liée à leurs positions beaucoup plus conciliantes sur la question amérindienne que celles de l'Eglise catholique. On note une proposition très originale pour l'époque, de la part du colonel Ypiranga dos Guarany<sup>259</sup>. Celui-ci suggère de créer des équipes nomades pour l'assistance sanitaire, plus adaptées au genre de vie des Yanomami, et de construire un minimum de structures permanentes, recourant à des campements

<sup>255</sup> Compte-rendu FUNAI de la 2<sup>e</sup> réunion du GT Yanomami, daté du 22/4/1982 (archives CCPY).

<sup>256</sup> Departamento Geral de Operações, service de la FUNAI.

<sup>257</sup> Compte-rendu FUNAI de la 3<sup>e</sup> réunion du GT Yanomami, daté du 28/4/1982 (archives CCPY).

<sup>258</sup> Compte-rendu FUNAI de la 2<sup>e</sup> réunion du GT Yanomami, daté du 22/4/1982 (archives CCPY) et compte-rendu FUNAI de la 3<sup>e</sup> réunion du GT Yanomami, daté du 28/4/1982 (archives CCPY)..

<sup>259</sup> Membre également de la mission spéciale de 1981, cet officier de l'armée de l'air, qui a probablement servi en Roraima, témoigne par ses propositions d'une meilleure connaissance des enjeux que ses collègues. Ses connaissances sont cependant manifestement limitées aux bases aériennes et aux pistes présentes dans la région Yanomami (d'où sa familiarité avec les missions protestantes). Ce militaire partage par ailleurs de nombreux préjugés de l'époque, indiquant par exemple que les Yanomami « *sont séparés de nous par plusieurs segments socioculturels [...]* » ou qu'ils ne sont pas nomades, « *même si certains le disent* ». Cette compétence peu assise sur la connaissance du terrain est assez symptomatique du fonctionnement de la FUNAI de l'époque.

temporaires dans la majorité des cas<sup>260</sup>. Il préfigurera là un modèle qui ne sera mis en place, par les ONGs, que dix ans plus tard. Autres propositions innovantes, il propose de contrôler les pistes abandonnées tous les 15 jours et de proposer les postes indigénistes à des couples de fonctionnaires, afin d'éviter les problèmes fréquents de relations amoureuses entre chefs de poste et femmes des villages alentours.

Enfin, la question de la présence d'autres intervenants au sein de la région Yanomami est elle aussi abordée par le GT, qui se montre plus conservateur que sa création pouvait laisser le penser. Le fait que la région Yanomami se trouve dans une région frontalière est souvent rappelé, ce qui amène les militaires (entre autres le colonel dos Guarany) à recommander d'éviter la présence d'étrangers, à part éventuellement des membres du Summer Institute of Language, dont la compétence linguistique est appréciée. On sent bien dans ces recommandations une tentative pour expulser la CCPY ou les missionnaires de la Consolata, qui ne sera cependant pas mise en oeuvre. Si la FUNAI doit « remplir le vide » de cette frontière, le GT sait aussi qu'il y a des invasions. Un médecin fait ainsi remarquer, de manière surprenante dans la mesure où il s'agit d'une « zone interdite », que l'assistance sanitaire devra prendre en compte « tous ceux qui en ont besoin : Indien, garimpeiro, etc. »<sup>261</sup>.

Les élections législatives de 1982 vont apparemment remettre en question l'existence du GT, qui disparaît alors. La question d'un territoire Yanomami continuera pourtant de cheminer lentement au sein de la FUNAI. Celle-ci convoque en 1984 plusieurs membres de la CCPY pour l'aider à rédiger un projet de territoire protégé pour les Yanomami. Le document, qui reprend pour l'essentiel la documentation CCPY de 1979, propose sur cette base une nouvelle délimitation, plus importante que la zone interdite en 1982 (cette fois 9 419 108 ha), incorporant à cette dernière plusieurs nouvelles aires, comme celle réclamée par le diocèse autour du Catrimani, une zone à proximité du fleuve Ajarani et les régions situées au nord du tracé de la Perimetral Norte dans les régions du Maia et du Padauri. Pour la première fois, elle dénomme officiellement cet ensemble Parc indigène Yanomami<sup>262</sup>. Un projet de décret de création est même signé par le président de la FUNAI (ordonnance 1.817 du 08/01/1985), et remis entre les mains d'un groupe interministériel chargé de le promulguer<sup>263</sup>. Pour accroître la pression, le sénateur Severo Gomes, allié de longue date de la CCPY, reprend le texte de la FUNAI et le soumet comme projet de loi au Congrès<sup>264</sup>. On pouvait donc penser à l'époque que la décision finale était à portée de main.

### *3. Sur le terrain, un dispositif de contrôle peu efficace et des difficultés sur le plan sanitaire*

Alors que la discussion sur le statut légal du territoire Yanomami et sur ses contours futurs stagne, la situation sur le terrain est plutôt assez mouvante au début des années 1980. Dans un premier temps, on note un affaiblissement considérable du dispositif de surveillance de la FUNAI. Une grande partie des postes installés dans les années 1970 est ainsi abandonnée (Ajuricaba a été fermé en 1978, Mapulau incendié en 1977, Cauaboris et Aliança

---

<sup>260</sup> Ces propositions seront particulièrement appréciées par la CCPY qui les appuiera fortement, voir « Commentaire de la CCPY sur une réunion a/s Yanomami tenue à BV les 31/8 et 1/9/1982 », signée Claudia Andujar et Richard Henman (archives CCPY)

<sup>261</sup> Compte-rendu FUNAI de la 4<sup>e</sup> réunion du GT Yanomami, daté du 05/5/1982 (archives CCPY).

<sup>262</sup> Décret 1.817 du 08/01/1985.

<sup>263</sup> Si le décret 76.999 de 1976 donnait tout pouvoir à la FUNAI en matière de création d'Aire indigène, la procédure fut réformée en 1983 (décret 88.118/83), stipulant désormais que les projets de création d'aires indigènes de la FUNAI seraient analysés et, le cas échéant, modifiées par un Groupe de travail interministériel (incluant la participation d'organismes militaires peu sensible aux intérêts des Amérindiens) avant d'être homologués par le Président de la République. Le but de cette réforme était évidemment de limiter encore plus les surfaces octroyées aux Amérindiens.

<sup>264</sup> Projet de loi 379/85.

semblent avoir eux aussi été laissés à l'abandon), et, en 1982, ne subsistaient plus que 3 points de contrôle (Ajarani, Km 211, Surucucus)<sup>265</sup>.

A partir de 1982, tant l'insistante présence des chercheurs d'or que la dynamique donnée par la promulgation de la « zone interdite » entraîne un nouveau dynamisme. Quatre postes sont ouverts, à Boas Novas, Ericó, Couto de Magalhães et Mucajaí. Mais ces efforts sont trompeurs. Les deux premières implantations, situées dans la même région, sont bientôt réduites à une seule<sup>266</sup>, et les autres postes ne sont pas toujours ouverts en continu. Au total, ces nouvelles implantations sont aussi peu efficaces que les postes précédents par manque de moyens. Le seul investissement important de cette période est réalisé à Surucucus avec la construction d'un hôpital, mais les fonds proviennent en fait de l'agence de presse Time-life, qui les fournit en échange d'une présence de longue durée d'un de ses photographes dans la région<sup>267</sup>. Bien qu'il s'agisse de la meilleure infrastructure de santé dans la région Yanomami, son rendement sera inférieur à ce que l'on aurait pu espérer. Une des raisons en sera la discontinuité de l'appui de la FUNAI, celle-ci fournissant parfois du personnel de bon niveau et des médicaments, et retirant parfois les personnels formés en laissant la pharmacie à l'abandon. Une autre en sera l'inadaptation de l'hôpital à la culture Yanomami. Les infirmeries sont ainsi construites sans poteaux pour attacher les hamacs, ni trou dans le sol pour faire du feu. Elles seront donc logiquement considérées comme des plus inconfortables par les Yanomami qui éviteront à toute force de les fréquenter.

La faiblesse du dispositif de la FUNAI permet l'expansion du contact désordonné entre les populations Yanomami périphériques et les établissements « blancs », qui se révèle culturellement très destructeur, ainsi que le pointe le rapport rédigé en 1981 par Claudia Andujar<sup>268</sup>. C'est par exemple le cas en Amazonas, entre les fleuves Marauia et Demini, où vivent près de 1500 Indiens. Cette région est très fréquentée par les collecteurs de *piçava* ou de *balata* et les commerçants ambulants se déplaçant en bateau, appelés *regatões* en Amazonie. Les échanges de service – souvent en des termes défavorables – entre les Indiens et ces populations sont constants, en particulier auprès de la cascade *Aliança*, mais aussi sur les cours inférieur des fleuves Marauia et Aracá. Conséquence de ce contact, la tuberculose, les épidémies de grippe ou l'alcoolisme font des ravages. Par ailleurs, de nombreux conflits armés, qui ont causé plusieurs dizaines de morts durant les années 1970, sont liés aux fusils obtenus dans cette région<sup>269</sup>.

La situation se répète dans la région du cours inférieur du Mucajaí, où le groupe dit *Concha Velha*, expulsé de son territoire traditionnel de l'Apiaú par des épidémies récurrentes, s'est déplacé sur le site appelé *Cachoeira da Lata*. Le village se trouve dans une grave situation sanitaire, avec notamment une forte présence de la tuberculose, à cause de l'influence des colons qui commencent à s'installer dans le projet Apiaú. Dans la région de l'Ajarani, la lente dissolution des groupes *Yawaripë* continue. Deux tiers des 70 habitants de la région vivent d'expédients, dispersés le long des cinquante premiers kilomètres de la *Perimetral Norte*. Ils sont régulièrement employés par deux scieries qui fonctionnent dans la région, ou par les colons. Dans la région du Cauaboris, enfin le même phénomène tend à se produire avec l'installation à proximité de la route reliant São Gabriel da Cachoeira à Cucuí (BR-317) d'un nouveau village, surnommé *Nazaré*. Les maladies contractées sur ces

---

<sup>265</sup> Note de synthèse de Maria Guiomar de Melo, AGESP-FUNAI, daté du 28/01/1982 (archives FUNAI).

<sup>266</sup> Le poste de Boas Novas sera désactivé en 1984 à la suite de l'assassinat par le fonctionnaire de la FUNAI de 2 Yanomami. Le second poste, situé à la confluence Ericó/Uraricaá, qui sera transformé de poste de surveillance en poste indigéniste en 1986 (sans que cela ne change rien d'autre).

<sup>267</sup> Il s'agit de Victor Englebert. Le résultat de ce reportage sera la publication du livre signé par R. Hanbury-Tenison (1982)

<sup>268</sup> *Yanomami, situação atual de contato*, rapport élaboré par Claudia Andujar, daté du 13/7/1981 (archives CCPY)

<sup>269</sup> Document FUNAI, *Terra Indígena Yanomami, Documentos*, 1984 (archives FUNAI)

périphéries continuent de remonter les circuits d'échange Yanomami, provoquant une importante mortalité dans les régions sans assistance.

En effet, malgré les actions sporadiques de la FUNAI et de la CCPY, et la présence des missions protestantes, la plus grande partie des villages Yanomami n'a pas accès à un poste de santé, alors que le contact avec des groupes de population exogènes, en particulier des orpailleurs, s'intensifie. Un bon exemple est celui du village du leader Araquem, qui finit par ouvrir une piste d'atterrissage de sa propre initiative, demandant aux missionnaires de la MNTB de bien vouloir les assister après une épidémie ayant tué près de 30 adultes et de nombreux enfants en 1982.

Au delà de l'absence de postes de santé, la question de la couverture vaccinale est elle aussi très préoccupante. Pour y remédier, la FUNAI tente à partir de 1981, comme nous l'avons vu, de mener des campagnes, en particulier dans la région de Surucucus. Elle sera aidée en cela par le programme CCPY-MDM. Mais l'efficacité réelle de ces actions est délicate à évaluer. Les campagnes de la FUNAI se déroulent en général à l'aide d'un hélicoptère cédé par la FAB, laquelle impose une présence inférieure à une heure et demie dans les villages. Imagine-t-on la violence de la situation, dans laquelle des populations qui n'ont des « Blancs » qu'une expérience très limitée voient ceux-ci descendre du ciel et vouloir *illico* les piquer avec des seringues ? Sans surprise, une partie importante de la population de ces villages devait fuir, en particulier les enfants, rendant peu efficace tant le déplacement que la couverture vaccinale en elle-même : dans chaque village il demeurerait donc une fraction importante de la population encore vulnérable. Dans les régions ayant la chance de posséder un poste permanent, les choses n'étaient pas toujours meilleures. Ainsi, si les postes ou les missions ont en général quelques remèdes à leur disposition, la formation des personnels ne les rend pas toujours apte à les administrer en toute sécurité. Des vaccins sont souvent perdus, particulièrement dans les postes de la FUNAI, faute de conservation adéquate. Par ailleurs, le rayon d'action de ces postes est très faible, se concentrant avant tout sur les communautés habitant autour d'eux. Même dans le cas des missionnaires de la MEVA, dont on a remarqué qu'ils menaient des missions parfois dans des zones éloignées de leurs bases, comme le Couto de Magalhães, la mise en place d'une couverture vaccinale des populations rencontrées ne semble pas avoir été dans les premières préoccupations.

En parallèle, la présence des orpailleurs dans la région est de plus en plus souvent signalée. La piste des *Maraxi theripë*, ouverte à l'intention des missionnaires de la MEVA auprès de la rivière Couto de Magalhães (voir chapitre 2), est ainsi utilisée par des *garimpeiros*. L'implantation d'un poste de surveillance de la FUNAI sur place n'aura que peu d'effet, celui-ci étant souvent délaissé. Les orpailleurs remontent également parfois le fleuve Mucajaí pour atteindre cette même région, ce qui amène l'installation d'un autre poste de surveillance sur le cours inférieur de ce fleuve. Pour autant, là encore, l'effet de cette mesure sera assez faible. D'autres points de contact sont rapportés, comme dans la région de Ericó ou bien sur le cours supérieur du Catrimani.

## **CONCLUSION : si proche du dénouement...**

En 1984-85, la FUNAI a pour la deuxième fois réalisé une étude en profondeur du territoire qui devrait être accordé aux Yanomami et préparé un décret de création du « Parc Indigène Yanomami ». Bien qu'il soit en retrait par rapport à la première proposition de l'agence indigéniste, ce projet est plus généreux que la zone interdite par le ministère de l'intérieur en 1982. Est-ce la raison pour laquelle il sera une fois de plus repoussé, permettant l'ouverture d'une vaste ruée vers l'or dans la région Yanomami ?

Il est certain que le gouvernement militaire ne voyait pas d'un très bon oeil la création d'un territoire Yanomami de grande taille. L'inquiétude sur la question de la souveraineté et

la nécessité de faire face à l'endettement du pays par l'exploitation de toutes les ressources naturelles à portée de main ne pouvaient que le laisser sceptique face aux revendications de la CCPY, groupe composé en grande partie d'étrangers et disposant manifestement de bonnes connexions aux Etats-Unis et en Europe. On peut donc penser que la tendance de la FUNAI à augmenter les surfaces revendiquées dans ses projets a pu, en partie, freiner le processus.

Pour autant, la valse-hésitation autour de la question Yanomami doit aussi être interprétée dans le cadre d'une lutte entre pouvoir local et pouvoir fédéral, qui tourne manifestement en 1985 à l'avantage du premier. Depuis la révélation du potentiel minier de la Serra Parima, en 1975, le gouvernement du Territoire Fédéral a en effet fait du *garimpo*, traditionnel en Roraima, l'un des axes privilégiés de sa politique de développement. Il compte, en le privilégiant, attirer sur place la main d'oeuvre, qui fait tant défaut, et développer l'activité économique. Dans un si minuscule Etat, les connexions entre le milieu économique et le milieu politique sont par ailleurs plus qu'étroites. Ainsi, les responsables qui cherchaient à ouvrir de nouvelles régions à l'exploitation manuelle étaient aussi ceux qui allaient y investir et qui pouvaient y rêver, compte tenu de la grande rentabilité de ce genre de placement, de fabuleux bénéfices. Or, on doit se souvenir que les Territoires Fédéraux étaient dirigés par des militaires, qui possédaient donc une importante influence dans leurs corps d'origine.

Il faut donc interpréter les difficultés du gouvernement à prendre une position définitive dans ce cadre. Du point de vue fédéral, dès 1981, la meilleure solution semble celle d'une réserve minérale, les gisements découverts ne présentant pas d'intérêt commercial immédiat dans le cadre d'une exploitation industrielle. Cette solution pouvait parfaitement se conjuguer avec celle d'un Parc Yanomami, comme on l'a vu. C'est probablement en raison de pressions issues des responsables de Roraima, efficacement relayées par leurs connexions au sein du milieu militaire que cette solution ne fut pas menée à son terme. Bénéficiant d'informations leur permettant de savoir que de très profitables placers se trouvaient à portée de main, ces hommes organisèrent (ou laissèrent organiser) d'une main les premières invasions, tout en repoussant de l'autre le spectre de la création d'un Parc qui leur interdirait d'entrer. En 1984, ils étaient d'ailleurs particulièrement bien informés des terres que la FUNAI souhaitait incorporer au futur Parc Yanomami, puisque l'agence indigéniste s'adressa à la CODESAIMA, entreprise publique de Roraima, plutôt qu'à l'INCRA, organisme fédéral comme la FUNAI, pour savoir le statut foncier des terrains concernés<sup>270</sup>... Ce détail semble prouver la faiblesse du pouvoir fédéral face aux autorités locales.

Au milieu de cette lutte, l'apparition de la CCPY change la donne, insérant sur la scène un nouvel acteur, qui jouera à terme un rôle fondamental. Pour l'instant, celui-ci joue son propre jeu, tentant d'user de son écho sur la scène internationale pour faire avancer un projet d'aire continue de grande dimension. Reconnue pour son expertise de la question Yanomami, l'ONG maintient un profil relativement bas, ne rompt jamais le dialogue et accompagne de près les différents projets, sans toutefois jamais parvenir à faire pencher définitivement la balance, faute notamment d'un relais fort dans la mécanique fédérale.

---

<sup>270</sup> Lettre n°176/84, du président de la CODESAIMA José Ramos Torres de Melo Filho au président de la FUNAI, datée du 13/07/1984 (archives FUNAI).

## **Chapitre 4 : ruée vers l'or**

En 1985, la question du territoire Yanomami est proche d'être réglée par le gouvernement brésilien, par la création d'un parc de 9,4 millions d'hectares. Pourtant, alors qu'elle avait parcouru toutes les étapes administratives, cette création est brusquement interrompue et, rapidement, le territoire en question se retrouve envahi de toute part, et complètement remis en question.

Ce retournement complet s'explique en premier lieu par l'alliance de forces qui étaient jusque-là antagonistes. Effrayé par l'ampleur de la crise économique et sociale qui touche le Brésil, le gouvernement civil qui succède à la dictature militaire n'ose pas s'opposer de front aux *garimpeiros*, qui deviennent à cette époque une force économique et politique très puissante en Amazonie. Dans le même temps, du fait de l'adoption (au départ en secret) du programme *Calha Norte*, le gouvernement brésilien a transformé le problème technique de la délimitation du territoire Yanomami en un problème politique, les forces armées considérant, et influençant en cela les hautes sphères du gouvernement, que le projet proposé par la FUNAI représentait un abandon intolérable de souveraineté. Enfin, l'intensité de la ruée vers l'or qui commence en 1986 doit être soulignée, la vague qui s'abat alors sur les terres des Yanomami semblant véritablement irrésistible.

Nous présentons dans ce chapitre la lente montée de l'invasion par les chercheurs d'or, puis son déferlement à partir de 1987. Cette étape fut en effet capitale dans la genèse du territoire Yanomami actuel, en ce sens que la présence des orpailleurs, la radiographie qu'ils effectuèrent des richesses minières et le contact généralisé qu'ils entretenirent avec les populations Yanomami comptent parmi les piliers de l'organisation actuelle.

### **I 1982-1985 : les prémisses**

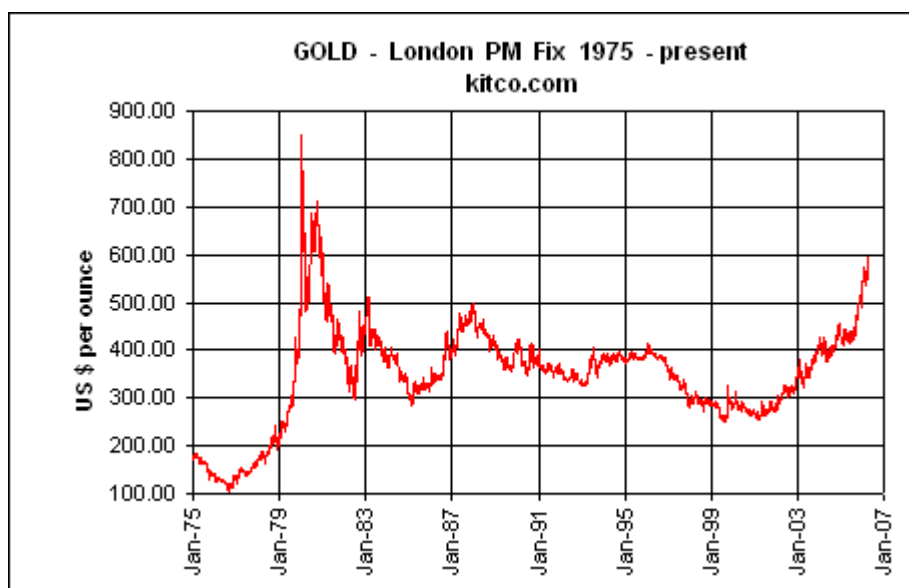
A partir du début des années 1980, la crise économique et la hausse du cours de l'or sur le marché international créent une pression extrêmement forte pour l'ouverture du territoire Yanomami. Celle-ci se concrétise avant tout par une série de tentatives à l'assemblée nationale, lors desquelles des parlementaires de Roraima tentent d'obtenir une légalisation de l'exploitation minière, de préférence informelle, dans la région. Dans le même temps, sur le terrain, la situation devient de plus en plus instable. Les placers se multiplient à l'intérieur de la zone interdite en 1982, et les découvertes de nouveaux filons particulièrement riches incitent les orpailleurs à y revenir malgré les expulsions. Dans cette première phase néanmoins, malgré la pression locale, le gouvernement fédéral tente de faire respecter le territoire interdit.

#### *1. Hausse du cours de l'or et crise économique : un contexte favorable à l'orpaillage*

La ruée vers l'or enregistrée durant les années 1980 en Roraima doit être replacée dans le contexte économique et social du Brésil de la même époque, qui offre de nombreuses clés pour comprendre les racines du phénomène. Mais le facteur déterminant est sans doute la rapide appréciation de l'or sur les marchés mondiaux à partir de 1979. Entre 1977, moment où il est au plus bas, et 1980, le métal gagne voit en effet son cours multiplié par 8, passant d'un prix de 100 \$ l'once à plus de 800 \$. Même si ce cours record est éphémère, les cours de l'or restent plutôt haut durant les années 1980 (voir graphique 3), bien qu'ils soient également très volatiles. On enregistre ainsi des baisses sensibles en 1982 et 1985, mais également de

nouveaux pics proches de 500 \$ l'once en 1983 et 1987-88. L'extraction de l'or dans les placers alluviaux, qui nécessitent des investissements très limités comparés aux mines industrielles, devait donc se révéler une entreprise particulièrement rentable tout au long de la décennie.

Les cours élevés signalant une demande importante sur le marché international, on peut penser qu'une partie de l'or extrait dans les placers amazoniens était ensuite exportée de manière clandestine. Plusieurs journalistes de l'époque signalèrent ainsi l'étrangeté qu'il y avait à voir l'Uruguay, pays ne disposant à l'époque d'aucune mine, commercialiser d'importantes quantités de ce métal. Pour autant, l'or pouvait avoir encore plus d'intérêt au Brésil même : étant donné le contexte d'inflation des années 1980, il représentait une valeur sûre et permettait de très lucratifs investissements dans d'autres secteurs, notamment l'immobilier. Gordon Mac Millan montre ainsi dans son ouvrage (Mac Millan, 1995 : 81-102) comment les principaux *garimpeiros* de Roraima investirent une partie importante de leurs gains dans des grandes propriétés d'élevage, sur place mais surtout dans le sud-est du Pará. De plus, les marchés financiers brésiliens, qui cherchaient eux aussi à proposer des investissements permettant d'échapper à l'inflation, étaient également très demandeurs d'or. Il est donc probable que des filières d'approvisionnement à partir de métal extrait au Brésil, mais non déclaré, aient également fonctionné à l'intérieur du pays. Enfin, le marché auprès des particuliers, qui cherchaient eux aussi à mettre à l'abri leur capital et souhaitaient parfois éviter de l'insérer dans le secteur bancaire (du fait de son origine douteuse ou non déclarée, mais aussi pour éviter les confiscations ou les rigidités imposées à l'époque aux comptes d'épargne), était également important<sup>271</sup>.



Graphique 3 : cours de l'or durant les trente dernières années (source Gold Price<sup>272</sup>)

Quelle que soit sa destination finale, l'or attire d'autant plus à cette époque que son cours élevé permet un enrichissement rapide contrastant avec un contexte économique et social très dégradé. Le deuxième choc pétrolier a eu raison du miracle économique, et l'Etat, désormais endetté et sans moyen, abandonne la plupart de ses grands projets, en particulier en Amazonie, concentrant ses investissements dans les zones à même de générer des devises,

<sup>271</sup> L'époque de l'hyper-inflation a laissé des traces marquantes dans la société brésilienne. Les familles à haut revenus ont ainsi encore l'habitude de détenir chez elles des valeurs refuges comme des dollars américains ou de l'or (en bijoux ou en lingot), qu'elles se refusent à placer en banque.

<sup>272</sup> <http://goldprice.org/30-year-gold-price-history.html>

comme le projet Carajas ou l'ouverture du Vale do Guaporé. Cette panne de croissance, et son corollaire principal, à savoir la paupérisation des populations du fait d'une inflation galopante, touche particulièrement la population rurale des Etats du Nordeste, en particulier le Maranhão. Sans aucune formation scolaire, sans espoir d'obtenir un loyer suffisant pour subvenir aux besoins d'une famille, les jeunes gens de cette région continuent d'entretenir l'idée implantée par les militaires durant les années 1970, qui veut que l'Amazonie soit la solution à leurs problèmes<sup>273</sup>. Puisque l'Etat ne leur permet plus d'y aller, ils acceptent donc en nombre les offres d'entrepreneurs privés, soit pour travailler dans des fermes en cours d'installation, soit pour travailler dans des placers. Dans les deux cas, la réalité est plus souvent proche de l'esclavage que des rêves de richesse entretenus par les rumeurs courant au sujet des sites d'orpaillage les plus importants...

La croissance des effectifs de main d'œuvre employés dans l'économie minière informelle en dit long sur la dégradation du marché de l'emploi formel au Brésil, malgré l'imprécision des chiffres dans un monde qui échappe par définition à tout contrôle et à tout comptage : si l'on estimait à 400 000 le nombre des personnes participant au *garimpo* en 1980, on pense que leur nombre se serait élevé à près de 1 000 000 au milieu des années 1980, dont une immense majorité travaillant en Amazonie (Cleary, 1990). En ajoutant les services tournant autour des placers (avions-taxi, vendeurs de moto-pompes, mais aussi mécaniciens, commerçants, prostituées, etc.), il est probable que le secteur minier informel représentait la première activité économique de l'Amazonie à cette époque. On notera d'ailleurs que l'or n'était pas le seul minerai recherché, les *garimpeiros* s'intéressant également aux diamants, de même qu'ils déploient une activité substantielle dans le domaine de la cassitérite<sup>274</sup>.

Perpétuellement en recherche de nouveaux placers, qu'ils épuisent en peu de temps, les *garimpeiros* se déplacent dans toute l'Amazonie et affluent dès qu'une rumeur annonce la découverte d'un nouveau gisement. Dès 1980 s'ouvre le plus célèbre d'entre eux, la Serra Pelada. Dans cette région appartenant à la province minière de Carajas, plus de 30 000 travailleurs viendront tenter leur chance auprès d'un des sites les plus riches en or jamais découverts<sup>275</sup>. Pourtant, après à peine trois années d'exploitation, les dépôts accessibles sont épuisés et l'Etat se propose de fermer le site et d'en confier la gestion à une grande entreprise minière, la CVRD. La réaction des orpailleurs leur permet de garder la maîtrise du site, mais elle ne peut empêcher son épuisement. A partir de 1983, donc, un important contingent d'orpailleurs se trouve à nouveau désœuvré, et il ne peut s'orienter vers les autres régions d'exploitation (nord du Mato Grosso, autour de la ville de Alta Floresta, ou cours du fleuve Tapajos), car elles aussi paraissent s'épuiser. C'est à ce moment que la rumeur concernant les richesses du territoire Yanomami commence à faire le tour des placers.

## 2. Premières passes d'armes

Au début des années 1980, le gouvernement fédéral semble hésiter sur l'attitude à prendre vis-à-vis du phénomène *garimpeiro*. D'un côté, il a favorisé durant toute la décennie précédente les grandes exploitations minières au détriment des orpailleurs<sup>276</sup>, car il préfère compter sur une exploitation organisée et contrôlable pour doper la croissance économique du

---

<sup>273</sup> Ceci est particulièrement vrai pour le Maranhão, dont la proximité géographique avec l'Amazonie fera que sa population, en moyenne la plus pauvre du Brésil, se tournera massivement vers elle. Dans les autres Etats, les migrations se font principalement vers les grands centres urbains du *sudeste*, et marginalement vers la région amazonienne.

<sup>274</sup> La cassitérite est un Oxyde d'étain (SnO<sub>2</sub>), elle permet donc l'extraction d'étain, métal très utilisé dans l'industrie.

<sup>275</sup> Les sept premiers mois d'exploitation permirent d'extraire 7 tonnes d'or, ainsi que la plus grosse pépite au monde, de 62,7 kg (Source Banque Centrale Brésilienne).

<sup>276</sup> Par exemple en interdisant l'exploitation manuelle des gisements de cassitérite de Rondônia (ordonnance ministérielle 195/70 du 31/03/1971).



pays. D'un autre côté, il mesure le potentiel de déstabilisation que représentent les *garimpeiros*, masse d'hommes résolu et parfois bien organisés, dont il valait mieux éviter qu'ils ne deviennent les moteurs d'une contestation sociale, notamment si ce contingent devait se retrouver expulsé de son lieu de travail et cantonné dans la périphérie de quelques grandes villes. Il préfère donc pour cela trouver des moyens d'accompagner la situation, comme il l'a fait à la Serra Pelada en donnant mission au major Curió d'organiser le site et son exploitation – sans prévoir qu'il permettait ainsi au même homme de se forger une base électorale qui le propulsera au Congrès en tant que représentant des intérêts des *garimpeiros*...

Mais si le secteur minier informel est avant tout vu comme un problème social, on le considère de plus en plus au cours des années 1980 comme un acteur économique bienvenu, puisque le niveau élevé des cours et l'afflux de population dans les placers permettent un accroissement substantiel de la production de métaux précieux au Brésil, qui paraît bon à prendre face à la détérioration de la situation financière du pays. Reprenant un discours souvent créé par les leaders des associations d'orpailleurs, les responsables gouvernementaux désignent de plus en plus l'exploitation des ressources naturelles, en particulier minières, comme le moyen pour sortir de la crise et donc comme un impératif national. Or une grande partie des richesses ainsi guignées se trouvent situées dans des zones reconnues comme « aires indigènes », ou bien dans des régions revendiquées par les Amérindiens. Il apparaît donc urgent aux responsables de l'époque de prendre les mesures nécessaires « *pour que les Indiens n'entravent pas le développement* », comme on le disait à l'époque : en 1983, au même moment qu'il reformule la procédure de démarcation des aires indigènes<sup>277</sup>, le gouvernement édictera un décret pour autoriser l'exploitation des ressources minérales dans les aires indigènes, justifiant cette politique par la nécessité d'exporter et d'acquérir des devises en échange<sup>278</sup>. Il ne s'agissait encore que d'autoriser l'exploitation mécanisée. Mais la croissance du nombre des *garimpeiros* rendait inéluctable le fait que eux aussi puissent accéder à ces gisements. La question des territoires amérindiens, celle de l'exploitation des ressources minières et celle du *garimpo* commencèrent donc à cette époque à se trouver étroitement liées.

A l'inverse de ce qui se passe avec les orpailleurs, la concordance d'intérêts objectifs entre le gouvernement et les grandes entreprises minières va s'éroder au fur et à mesure, ce qui sera particulièrement manifeste, une fois encore, au sujet du territoire Yanomami : si les grandes firmes, comme la CVRD, proposaient de mettre en réserve les ressources minières contenues à Surucucus et ailleurs pour ne pas déstabiliser les marchés<sup>279</sup>, le gouvernement se voyait au contraire de plus en plus tenté d'en confier l'exploitation aux orpailleurs, dans l'espoir de récolter quelque revenu fiscal et surtout de dégonfler une crise sociale qu'il sent dangereuse. Jusqu'en 1985, pourtant, c'est une position de relative fermeté qui prévaut, bien que les organes de l'Etat soient régulièrement dépassés par l'évolution de la situation sur le terrain. Comme on le verra plus bas, après cette date, l'influence de l'armée et la question de la souveraineté sur la frontière nord constitueront deux nouveaux et puissants leviers qui feront basculer la position gouvernementale de relative « *sympathie* » à l'égard du projet de Parc Yanomami à une franche hostilité.

---

<sup>277</sup> Décret 88.118/83, voir chapitre 3.

<sup>278</sup> Décret n° 88.985 signé par le président Figueredo en novembre 1983 et réglementant l'exploitation mécanisée dans les Aires Indigènes.

<sup>279</sup> Lettre de la CVRD au DNPM, datée du 28/02/1980 (archives CCPY). Noter qu'à la même époque le groupe Parapanema commence à investir dans la mine de Pitinga, située en Amazonas, non loin de la frontière avec le Roraima. Il était donc vital pour les grandes entreprises minières d'éviter de voir leurs investissements compromis par l'arrivée sur le marché de grandes quantités de minerai produites par les *garimpeiros*. Comme on vient de le noter, la lutte entre grandes entreprises minières et orpailleurs sur la question de la cassitérite avait déjà été importante en Rondônia durant les années 1970. Voir aussi Duarte do Pateo (2005 : 91).

En attendant, c'est surtout de la scène locale que viennent les premières tentatives sérieuses pour permettre l'ouverture du territoire Yanomami aux *garimpeiros*. Dans la vision des dirigeants et des élus de Roraima, les activités liées à l'exploitation manuelle des richesses minières pouvaient constituer, comme elles l'avaient fait dans les décennies antérieures, le moteur du développement économique et du peuplement du Territoire fédéral – ce sans tenir compte du fait qu'en réalité, à cause de ce modèle, le Roraima demeurait en 1980 le moins peuplé et le plus fragile sur le plan économique de l'ensemble de la fédération, et de loin. En arrière-plan de ces convictions, peut-être d'ailleurs plus déterminantes que le raisonnement économique, se tiennent des considérations électorales. Comme l'avait déjà noté la DOCEGEO dans un rapport interne, qui déconseilla finalement l'exploitation des gisements de Surucucus, les *garimpeiros* sont une force politique importante en Roraima et une grande partie du discours du gouvernement local – amplement relayé par une presse qui lui est intimement liée - leur est destinée<sup>280</sup>.

Témoignage de la vision développée à l'époque par les autorités locales, le *Projet Roraima*<sup>281</sup> insiste sur l'importance du secteur minier pour le développement économique (y compris, d'ailleurs, pour « *le bien être des sylvicoles* ») et note : « [...] après mûre réflexion, il est demandé au gouvernement fédéral de redimensionner le rôle de la FUNAI dans le Territoire [...] ainsi que celui des étrangers [...] ». Le texte insiste alors fortement sur le fait que le Roraima est handicapé par son statut de Territoire fédéral, qui implique d'être administré par des gouverneurs nommés par l'Etat fédéral et donc « *déconnectés de la situation locale* ». On ne saurait mieux montrer le hiatus existant entre la vision locale et la perspective fédérale. Ces revendications ne rendent d'ailleurs pas justice aux différents gouverneurs militaires du Territoire fédéral, qui furent souvent les premiers à soutenir les demandes pour l'ouverture des zones amérindiennes à l'exploitation minière, misant le plus souvent sur les orpailleurs plus que sur les compagnies internationales. Leur position incluait le plus souvent une nuance de prudence vis-à-vis de la législation fédérale. Reconnaisant ainsi le droit des Yanomami, le gouverneur Getúlio Cruz déclare ainsi en 1985 qu'il est important de respecter le « *droit inaliénable des Indiens sur leur terre* », mais que l'exploitation des richesses minérales constitue, elle aussi, un « *droit inaliénable du peuple de Roraima* », quoiqu'en pensent les grandes métropoles.

Arc-boutés sur leur position, les représentants du Roraima n'eurent donc de cesse de demander l'accès pour les orpailleurs au site de Surucucus, après sa fermeture par la FUNAI en 1976. Ils organisèrent parallèlement, comme on le verra, l'exploitation du site de Santa Rosa, situé en bordure du territoire Yanomami. Jusqu'au début des années 1980 cependant, ces dirigeants demeuraient attentifs à la possibilité de voir une grande entreprise, telle que la CVRD, s'installer pour exploiter les ressources en cassitérite, se proposant de négocier un accord qui inclurait une part d'exploitation manuelle. Devant le refus de la CVRD de s'aventurer à Surucucus, et devant sa proposition, considérée comme une provocation, de transformer la zone en une « réserve nationale », ils décident de changer leur fusil d'épaule, attaquant notamment les justifications de la décision. On voit ainsi le député Alcides Lima critiquer en 1985 le sérieux du relevé des villages effectué par la FUNAI, et le député Mozarildo Cavalcanti affirmer que la zone de Surucucus ne contient aucune communauté Yanomami proche des zones à exploiter<sup>282</sup>.

Les premières tractations ont lieu avec les responsables gouvernementaux. Ainsi, au lieu de suivre la recommandation de la CVRD, le Département National de la Production Minérale

---

<sup>280</sup> Correspondance interne de la DOCEGEO INT/AC-068/78, datée du 30/01/1978.

<sup>281</sup> Le *Projet Roraima* est le projet officiel de développement économique de l'Etat, rédigé en 1985 par Tereza Maggy Lyra Campos.

<sup>282</sup> Intervention des deux députés devant la Commission de l'Indien lors de son passage à Boa Vista, 13-16/09/1985.

(qui dépend directement du Ministre des Mines et de l'Énergie) transfère-t-il à la CODESAIMA, entreprise publique utilisée par le gouvernement du Territoire fédéral pour mener à bien des actions de développement économique sur son territoire, le droit d'exploiter la région de Surucucus<sup>283</sup>. Curieusement, preuve de l'embarras du DNPM face à la situation compliquée de la zone en question, l'autorisation, valable un an et renouvelable, indique que la main d'œuvre doit être indigène, ce qui implique une autorisation de la FUNAI pour que le projet puisse prendre corps. La CODESAIMA élabore alors une proposition dans laquelle 5 % de la valeur de la production seraient reversés aux Yanomami, et la soumet à la FUNAI. Devant le refus probable de celle-ci, le député fédéral Mozarildo Cavalcanti, élu de Roraima, propose un projet de loi<sup>284</sup> au Congrès qui reprend l'essentiel de l'autorisation reçue du DNPM. Le projet prévoyait de reverser 20 % des bénéfices à la FUNAI, à charge pour elle de les investir au profit des Yanomami. Affrontant de nombreuses objections du Congrès<sup>285</sup>, Cavalcanti propose une reformulation en 1984, avec un projet d'ouverture pure et simple du site aux *garimpeiros*.

Mal articulées avec le gouvernement, ces tentatives seront repoussées. Elles le seront d'autant plus que face à la menace qu'elles représentaient, la CCPY mobilise les parlementaires favorables aux Amérindiens, déjà sensibilisés par les projets d'ouverture des aires indigènes à l'exploitation minière. Après une visite à Surucucus, durant laquelle les leaders Yanomami locaux pourront leur faire part de leur opposition, le projet Cavalcanti sera rejeté par 12 voix à 2 à la Commission de l'Indien<sup>286</sup>, en octobre 1985. Une autre visite de la Commission des mines conclut de la même manière. En parallèle, le Congrès devient également un lieu de campagne pour les sympathisants de la cause Yanomami. Prenant exemple sur son adversaire Cavalcanti, le député Márcio Santilli présente ainsi un projet de loi proposant la création d'une réserve d'or, cassitérite et associés dans le territoire Yanomami, dont les modalités respecteraient néanmoins le droit des Yanomami de pratiquer l'orpaillage pour leur compte<sup>287</sup>. L'activisme déployé par les alliés des Yanomami lors de cette période est intense, il leur permet en particulier d'influer fortement sur la teneur d'un reportage qui devait être diffusé sur la chaîne de télévision Globo, dont l'influence au Brésil à l'époque était tout à fait capitale. De fortement opposé aux revendications des Yanomami au départ, le documentaire en devient au contraire un fervent avocat dans sa forme finale. Il sera néanmoins tronqué par la rédaction de la chaîne à Rio, nouvelle preuve de l'intense bataille d'influence se tramant au sujet de l'avenir de cette région. Le lobby Yanomami obtiendra également une prise de position favorable à ses thèses de la Coordination nationale de géologues, laquelle déconseillera formellement l'exploitation de la cassitérite de Surucucus et appellera à respecter les droits territoriaux des Indiens<sup>288</sup>.

Les passes d'armes se poursuivent ensuite en gagnant de plus en plus de poids. Ainsi en septembre 1985, le sénateur Mozarildo Cavalcanti réagit-il à sa défaite sur le projet Surucucus en exigeant la création d'une commission parlementaire d'enquête sur les agissements des étrangers en Amazonie, pointant nommément Cláudia Andujar et Carlo Zaquini parmi les

---

<sup>283</sup> Processus DNPM 881.048/83, autorisation datée du 24/10/1983.

<sup>284</sup> Projet de loi 1.179, du 06/06/1983.

<sup>285</sup> Plusieurs études à l'époque montreront que ce projet pouvait facilement être taxé d'inconstitutionnalité, notamment un rapport du député Márcio Santilli pour la commission de l'Indien (daté du 01/06/1984), ou également une étude du professeur Daliae de Abreu Dallari, de la faculté de droit de l'USP (document du 3/05/1984).

<sup>286</sup> Comme la plupart des parlements, l'assemblée nationale brésilienne dispose de commissions spécialisées pour étudier les dossiers, qui sont ensuite éventuellement votés en assemblée plénière.

<sup>287</sup> Projet de loi 4.558 du 18/10/1984.

<sup>288</sup> Voir « position sur l'exploitation minière manuelle ou industrielle dans l'aire indigène Yanomami », document de la CONAGE (*coordenação nacional dos geólogos*), daté du 01/05/1985. Cette position sera réitérée en 1987, par une autre lettre ouverte.

suspects. Cette campagne est relayée par le journal de Brasília *O Correio Braziliense*, qui diffuse plusieurs articles contribuant à diffamer les actions de la CCPY, notamment dans le domaine de l'assistance sanitaire (on les accusera d'utiliser les Yanomami comme cobayes de nouveaux médicaments contre le paludisme<sup>289</sup>). Une rumeur se propage alors, voulant que les Yanomami ne soient pas originaires de Surucucus mais qu'ils y aient été installés par les Américains uniquement dans l'espoir de geler le potentiel minier de la région... Pour fantaisistes qu'elles soient, ces accusations contribuent à créer un climat de désinformation, de xénophobie et d'hostilité au sujet du projet de Parc Yanomami.

### 3. Santa Rosa, la répétition générale

Alors que les discussions au Congrès commencent à peine au sujet de Surucucus, la situation était bien plus avancée sur le terrain, en particulier dans la région qui borde le fleuve Uraricoera. Parcourue par des orpailleurs, à la recherche de diamants, dès le début des années 1940, elle avait déjà abrité plusieurs placers, parfois relativement importants, comme le *garimpo* Surubai (année 1930) ou celui du plateau de Tepequem (à partir de 1938)<sup>290</sup>. A la fin des années 1970, l'attention des orpailleurs se tourne vers un site dénommé Santa Rosa, localisé à proximité du fleuve Uraricaá, qu'ils exploitent sous la férule de la CODESAIMA, avec l'appui de techniciens du DNPM. Ils débordent néanmoins rapidement du site initial de 20 000 ha légalement possédés par la compagnie, en direction d'un cours d'eau appelé *Pacaxipi* par les Yanomami et se trouvant à l'intérieur de l'aire indigène Uraricaá, définie par le décret 505/N de 1978<sup>291</sup>. A partir de septembre 1980, l'invasion prend une grande ampleur - on parle de 5 000 orpailleurs travaillant dans ce site, et les *garimpeiros* commencent à utiliser la piste de l'ancienne mission Boas Novas, qui leur permet d'améliorer considérablement leur logistique.

Fidèle à sa ligne de conduite des années 1970, et encore en position de force à cette époque, l'Etat fédéral intervient alors en décembre 1980 et évacue la zone envahie. La FUNAI installe un poste à proximité du fleuve Ericó, et ouvre une nouvelle piste à proximité. Le répit sera néanmoins de courte durée. Dès les mois suivants, on enregistre un retour des orpailleurs, qui prospectent la région en remontant non seulement le fleuve Coimin, mais également en s'aventurant assez loin sur les fleuves Uraricaá et Uraricoera en 1981. Face à la répétition des incidents, les techniciens du DNPM finissent par abandonner la région (en octobre 1982, et non sans réticences) et l'armée est invitée à appuyer la FUNAI. Elle installe un peloton permanent auprès du poste Ericó en 1983, qui restera sur place jusqu'en 1985, année durant laquelle la FUNAI semble avoir demandé son départ<sup>292</sup>. Si la présence de l'armée a permis de contenir les *garimpeiros*, son départ replonge le poste FUNAI dans ses insuffisances : il ne possède ni le matériel ni les ressources humaines pour contrôler régulièrement les accès fluviaux, ce qui permet aux orpailleurs de recommencer à déborder de leur site légal de Santa Rosa pour mordre sur les terres des Yanomami.

L'année 1985 voit donc une nouvelle montée en force du *garimpo*, régulièrement dénoncée par les fonctionnaires des postes FUNAI voisins. En décembre, une nouvelle opération de police pour expulser les intrus est préparée, et annoncée sur place quelques jours

---

<sup>289</sup> Une accusation qui sera reprise par le député Mozarildo Cavalcanti devant la commission de l'Indien de l'Assemblée nationale durant les audiences tenues à Boa Vista du 13 au 16 septembre 1985.

<sup>290</sup> Pour un rapide historique du *garimpo* en Roraima, voir Mac Millan (1995 : 24-29).

<sup>291</sup> On notera ici une incohérence géographique que nous ne sommes pas parvenus à résoudre : la FUNAI affirme en effet en 1980 que le Pacaxibi fait office de limite ouest pour l'A.I. Uraricaá, et de fait la carte topographique au 100 000<sup>e</sup> de l'IBGE datée de 1983 indique que les terrains à l'ouest du Pacaxipi sont en zone indigène. Pour autant, le décret de 1978 définissant l'A.I. Uraricaá lui donne pour limite est le fleuve Tucutaí, qui se situe à l'ouest du Pacaxibi... Quoiqu'il en soit, tous les placers situés autour du Pacaxibi se trouvent à l'intérieur de la zone interdite en mars 1982.

<sup>292</sup> Voir bulletin Urihi 11, décembre 1989.

avant par un officier de la police fédérale, afin que les *garimpeiros* partent d'eux-mêmes. Lors de son retour sur place cet officier trouvera quelques hommes n'ayant pas pris au sérieux l'annonce d'une opération. L'un d'entre eux sera torturé par la police afin de révéler l'emplacement des placers encore actifs, ce qui permettra à la police d'incendier les baraquements découverts et de confisquer du matériel. La brutalité de cette intervention la rendra cependant largement contre-productive. Ainsi, lorsque les faits seront connus, la plupart des autorités se désolidariseront de l'opération, préférant prendre le parti des *garimpeiros* injustement molestés plutôt que de défendre les policiers. Dans un clair signe d'appui aux orpailleurs, le responsable de la sécurité de Roraima, le colonel Menna Barreto, menace même d'envoyer ses forces « *pour faire régner l'ordre* » sur place, c'est à dire en fait pour empêcher la police fédérale de mener à bien son action... Exploitant tout le potentiel de cet incident, les responsables de l'Etat de Roraima se tournent également contre le gouvernement fédéral, qu'ils mettent en accusation, en demandant des comptes au Général Bayma Denis, responsable du Conseil de Sécurité Nationale (CSN)<sup>293</sup>. Ebranlé, le gouvernement fédéral se désintéresse alors de telles opérations, pour le plus grand profit des envahisseurs qui se multiplient dans le territoire Yanomami. Ainsi, le retrait que la FUNAI négociait à la même époque avec les orpailleurs installés dans d'autres sites, notamment à proximité du fleuve Apiaú, ne se concrétisera-t-il pas tant les *garimpeiros* sont persuadés, à raison, que l'on n'osera plus les évacuer de force.

Sur l'Ericó, comme le prouvera une équipe de la CCPY qui effectuera une mission au début de l'année 1986<sup>294</sup>, les orpailleurs retrouveront rapidement le chemin de leurs placers. Ils remettent en service l'une des pistes situées dans la zone litigieuse (la piste Xicuti, qui, se trouvant loin des rivières principales, se trouve hors de portée de la surveillance de la FUNAI, effectuée en bateau) et reçoivent des vols de Boa Vista plusieurs fois par jour. On parle alors des placers dénommés *cabeça*, occupé par 150 hommes, ou *Garimpinho* (50 hommes), mais aussi d'autres situés sur les rivières Cabeça et Urubu. Mais dès cette période les *garimpeiros* présents savent que les filons sont en décadence et qu'il faudrait entrer plus loin dans le territoire Yanomami pour en trouver de plus rentables. Les Indiens tentent alors de s'opposer à leur pénétration, et des conflits sont évités de peu. Les rivières Surubai et Txocotoi sont de plus en plus visés, comme le montre la multiplication des voyages d'éclaireurs *garimpeiros* (voir Lazzarin et Vessani, 1987).

Dans les placers, les conditions de l'orpaillage réalisé à Santa Rosa sont une véritable répétition générale de ce qui se produira dans toute la région Yanomami peu d'années après. Les placers intéressants sont ainsi identifiés par des équipes d'éclaireurs qui remontent les fleuves et vont souvent au contact des Indiens, lesquels les informent parfois ou travaillent pour eux en échange de marchandises auxquelles ils n'ont pas ou peu accès. Une fois un placer localisé, de nombreux travailleurs accourent et un système permettant leur ravitaillement se met en place, le plus souvent à l'aide de pistes précaires ouvertes dans la forêt. Les conditions de travail à Santa Rosa sont difficiles : le ravitaillement est vendu à des prix exorbitants (un cachet d'aspirine vaut littéralement son poids en or), il n'y a pas

---

<sup>293</sup> Créé en 1967, le Conseil de Sécurité Nationale (CSN) est « l'organe suprême destiné à seconder le Président dans la formulation de la politique de sécurité nationale » (Décret-loi 200/67). Toujours dirigé par un militaire, il deviendra en fait une sorte de commission de contrôle des actes du gouvernement sur certains thèmes, notamment ceux liés à la frontière. Directement relié à la Présidence de la république, il prendra un ascendant particulier à partir de 1985, devenant un véritable censeur du nouveau gouvernement civil. Il imposera à cette occasion le projet *Calha Norte* (voir plus bas). Il sera remplacé en 1988 par la Secretaria de Assessoramento da Defesa Nacional (décret 96.814/1988, qui conservera cependant le même profil.

<sup>294</sup> Voir bulletin *Urihi* n°3, CCPY, São Paulo, mars 1986.

d'assistance médicale alors que le paludisme sévit, les deux pistes utilisées sont très mauvaises<sup>295</sup>, ...

Pour les Yanomami, la conséquence de la présence des chercheurs d'or est la dissémination d'une nouvelle épidémie de paludisme dans les neuf villages de la région. Les jeunes hommes sont attirés vers les sites de prospection où ils pensent pouvoir acquérir des biens convoités (fusils, munitions, outils). En y travaillant, ils contractent des maladies infectieuses, qu'ils disséminent par la suite dans leurs villages. On notera que certains Yanomami apprennent à cette époque les techniques de l'orpaillage, et qu'ils les mettront par la suite en application, de manière indépendante, dans des régions plus éloignées de leur territoire. L'or est en effet « *leur seul moyen d'échange pour obtenir des produits de la société industrielle* »<sup>296</sup>, puisque le poste de la FUNAI ne permet pas de faire des échanges et que la mission de Boas Novas est fermée depuis les années 1970.

#### 4. Tentatives de coup de force à Surucucus et invasion de fait à Paapiú...

Au même moment où une invasion relativement massive avait lieu à Santa Rosa, deux autres régions du territoire Yanomami voyaient elles aussi des tentatives de la part des *garimpeiros* pour s'y établir.

L'opération tentée à Surucucus par José Altino fut de loin la plus spectaculaire. Pilote et entrepreneur de *garimpo*, Altino a gagné sa réputation dans le monde de l'exploitation minière informelle en organisant un pont aérien entre Serra Pelada et Marabá. Il s'est ensuite installé à Manaus, puis a braqué son regard sur Surucucus, dont la cassitérite l'intéressait plus que l'or. Devant l'échec des tentatives pour avoir légalement accès au plateau, il décida de tenter un coup de force. Premier élément de sa stratégie, il s'efforça d'organiser les *garimpeiros* de Roraima sous son commandement, en proclamant notamment qu'il avait eu vent d'un projet pour offrir le plateau de Surucucus à des grandes entreprises étrangères... Pimentant son discours d'une teinte de patriotisme économique dans un moment où le Brésil est dans une position délicate, il affirme également que l'exploitation des minerais du territoire Yanomami pourra (à elle seule !) permettre de payer la dette externe du Brésil. L'ensemble de ces positions lui vaut une grande popularité. Le 1<sup>er</sup> février 1985, il fonde l'*Associação dos Faiscadores e Garimpeiros do Território Federal de Roraima* (824 membres), dont il se fait élire vice-président, après avoir fait le tour des autorités pour sentir leurs dispositions.

Celles-ci ont bien compris les intentions d'Altino et suivent de près ses agissements. Elles réussissent ainsi à déjouer une tentative pour faire venir en quelques jours plus de 1 000 *garimpeiros* du Pará. Début février 1985, les choses se précipitent. Un vol suspect vient en effet reconnaître la région de Paapiú et la piste d'atterrissage de Surucucus, alors que plusieurs centaines de *garimpeiros* se rassemblent à Boa Vista. Le 13 février, présentant une action directe, la Police Militaire de Roraima envoie un détachement pour garder la piste de Surucucus. Le responsable de la FUNAI sur place part alors avec quelques Yanomami pour interdire les pistes situées en bas du plateau. Malheureusement pour lui, lorsqu'il revient sur la piste principale, celle-ci est déjà envahie et 8 atterrissages ont eu lieu. En fait, à l'arrivée du premier avion, sont descendus « *trois hommes en uniforme camouflé et avec des fusils mitrailleurs, qui ont annoncé qu'ils tireraient* »<sup>297</sup>. Devant leur armement largement inférieur, les policiers militaires présents ont alors préféré ne pas tenter de résister.

Le tête-à-tête entre les envahisseurs et les fonctionnaires se prolonge jusqu'au 15, date à laquelle, informés par radio que la police avait arrêté Altino et saisi des avions, les seconds

---

<sup>295</sup> Voir par exemple le rapport de Maria Guiomar de Melo (FUNAI) sur les *garimpos* de la région d'Ericó en 1983 : Rapport sur le *garimpo* Santa Rosa, daté du 13/5/1983 (archives CCPY).

<sup>296</sup> *Ibid.*

<sup>297</sup> Rapport de Francisco Bezerra daté du 30 novembre 1985 (archives FUNAI).

vont tenter de négocier avec les premiers (dont une partie est partie ouvrir l'une des pistes du bas du plateau, opération préliminaire à la reprise de l'extraction du minerais, qu'ils pensaient pouvoir réaliser au plus tôt). La négociation échoue, d'autant que dans l'après-midi trois avions réussissent à forcer le siège et à les ravitailler (ils seront confisqués à leur retour). Il faut donc attendre le 16 pour que des renforts de police arrivent sur place en compagnie du représentant local de la FUNAI et arrêtent tous les *garimpeiros*. La plupart seront remis en liberté à leur arrivée à Boa Vista, Altino lui-même obtenant d'attendre en liberté son procès. Cette invasion armée aura néanmoins choqué les responsables fédéraux comme ceux du Territoire de Roraima. Plusieurs fois dans les mois suivants ils enverront des forces à Surucucus pour faire face à des rumeurs de nouvelle invasion.

Mais ce que tout le monde perçoit également à l'époque, notamment les fonctionnaires fédéraux chargés d'empêcher les invasions, c'est que la marée est en train de monter en faveur des orpailleurs et que les vagues d'envahisseurs sont chaque fois plus fortes et plus difficiles à repousser. Le gouvernement de Roraima se trouve, lui, dans une position délicate. Si le gouverneur, nommé par Brasília, est attaché jusqu'à un certain point à la légalité, il se trouve sous la pression des élus locaux, qui répètent à l'envie à leurs bases électorales qu'ils obtiendront l'ouverture des mythiques gisements de Surucucus. Ainsi, en mars 1985, le député fédéral João Batista Fagundes dénonce-t-il le sort fait à Altino comme exagéré, vitupérant Cláudia Andujar (« *une suisse naturalisée américaine qui ne s'identifie pas à la culture brésilienne* ») et lançant : « *Nous devons aider les Indiens, mais nous devons aussi sauver notre Brésil à tous, en exploitant les ressources minières du sous-sol où qu'elles se trouvent.* »<sup>298</sup>. Ces propos font écho à ceux qu'il avait tenus à la revue *Veja* en 1984 : « [...] *En Roraima, des Indiens parlent anglais et payent leur taxi en dollars quand ils vont à Boa Vista. Dans le même temps, une commission veut créer le Parc Yanomami, premier pas pour la création d'une nation au sein de la nation brésilienne. [...] Je crois qu'il est temps d'interdire les abus qui se commettent en utilisant les Indiens comme prétexte, et qui nous retardent dans l'exploitation des ressources minérales, comme celles de Roraima, dont nous avons tant besoin. [...] Emancipons les Indiens qui ont fait leur secondaire, [...], car ils sont aussi brésiliens que les autres. Entre les tangas de la forêt et celles d'Ipanema, ils choisiront bien évidemment les dernières, comme nous tous.* »<sup>299</sup>

Preuve des intérêts engagés dans ces tentatives ou dans les invasions en cours dans d'autres régions, la police fédérale ne cherche pas à l'époque à s'attaquer aux circuits financiers qui permettent l'exploitation des placers, ou aux pistes clandestines qui fleurissent dans les fermes situées autour de Boa Vista – et dont certaines, comme celle dont sont partis les avions qui ont envahi Surucucus, appartiennent à l'élite politique de Roraima. Témoin privilégié de ces menaces, Francisco Bezerra indique en ces mots son désarroi « *en fait je ne comprends pas ce que nos hommes politiques veulent, si ce n'est exterminer nos Indiens [les Yanomami], [...]* »<sup>300</sup>.

A côté de ce coup de force, une troisième et décisive invasion se développe dans le territoire Yanomami entre 1980 et 1985, dans la région du fleuve Apiaú, puis en direction du cours supérieur du fleuve Catrimani et de la Serra de Couto Magalhães. La présence des *garimpeiros* dans cette zone n'est pas un hasard, puisqu'elle a été intensément prospectée par des entreprises minières filiales de la CVRD en 1979. Si celles-ci n'ont pas conclu à un intérêt industriel dans la région, il est peu probable qu'elles ne se soient pas rendues compte de l'importance des gisements alluviaux à la portée des *garimpeiros*. On peut même largement imaginer que des informations en ce sens ont filtré, orientant les recherches des orpailleurs qui avaient jusque là dédaigné de s'y aventurer. Quoiqu'il en soit, dès le départ des entreprises

<sup>298</sup> Discours devant l'Assemblée nationale le 6/03/1985.

<sup>299</sup> *Veja*, édition du 03/10/1984.

<sup>300</sup> Rapport de Francisco Bezerra daté du 30 novembre 1985 (archives FUNAI).

autorisées par le DNPM, des reconnaissances clandestines ont lieu<sup>301</sup> et dès février 1980 une trentaine d'orpailleurs venus du Pará est expulsée, alors qu'une épidémie de grippe touche sérieusement les groupes Yanomami de la région. La pénétration ne cesse pas pour autant. En 1983, des rapports font état de ces nouveaux placers, insistant sur le fait qu'il s'agit d'une menace plus grave encore que celle de Santa Rosa car ils sont situés dans une région dans laquelle les Indiens n'avaient encore eu aucun contact avec les « Blancs ». On conseille d'ailleurs à cette époque de résoudre en priorité le problème de l'Apiaú, car fermer le site de Santa Rosa exposait au risque de voir les expulsés accourir vers l'autre site<sup>302</sup>... Les orpailleurs, quant à eux, font passer les messages concernant la région par la radio officielle, la désignant sous le nom de « terre du milieu » pour éviter d'avoir à la nommer<sup>303</sup>.

En conséquence, une opération est organisée, permettant de retirer environ 200 hommes de la zone dite de « Apiaú Velho » fin 1983. On apprend alors que des conflits auraient déjà eu lieu avec un groupe Yanomami isolé appelé *Moxihatetem*, qui aurait tué un orpailleur. Le répit obtenu par cette opération de faible ampleur est de faible durée. Les découvertes de filons prometteurs se succèdent, entraînant un rapide gonflement des effectifs de *garimpeiros* présents dans la zone et une augmentation des régions parcourues par leurs reconnaissances.

En 1984, la tension monte à nouveau. Des *Apiauprau theripë* meurent en conséquence du paludisme et un *Hewenahipi theri* (groupe du Jundiá) est blessé par balle dans un conflit. On craint également que le groupe isolé évoqué plus haut n'ait été massacré<sup>304</sup>. L'évêque de Roraima demande alors, comme il l'a fait plusieurs fois, que l'on retire les *garimpeiros*<sup>305</sup>. Ni les conflits en cours ni cette initiative ne déclenchent d'effet. Décidant de prendre les choses en main, un groupe de Yanomami mené par Davi Kopenawa, dont ce sera la première action politique de grande portée, envahit deux sites situés entre Apiaú et Catrimani en janvier 1985. Ils mettent le feu au premier, et demeurent face à face avec 40 *garimpeiros* armés et ayant monté un campement de longue durée dans le second. Préférant éviter l'affrontement, ils expliquent alors aux orpailleurs qu'ils se trouvent dans un territoire interdit, à quoi les seconds répondent ne pas avoir été informés de cette question. Devant les risques d'un conflit cette fois-ci meurtrier, le gouvernement se mobilise enfin et en février 1985 une opération de la police fédérale comptant avec la participation de quelques leaders Yanomami permet l'expulsion de 180 *garimpeiros*. La FUNAI ouvre alors enfin un poste de surveillance dans la région, dénommé Apiaú.

Las, la rumeur de la richesse des placers de l'Apiaú s'est déjà répandue dans le monde des orpailleurs, qui cherchent tous les moyens de tourner la difficulté que représente pour eux le poste de surveillance. Après l'échec du coup de force de José Altino, leur tactique repose essentiellement sur des entrées de petits groupes, qui remontent les fleuves, à pied ou en bateau. Comme le nouveau poste de surveillance empêche de ravitailler les placers par voie fluviale, des lancements de provisions à partir d'avions taxi sont organisés, et annoncés de manière plus ou moins transparente dans les messages des auditeurs de la Radio Nationale de Roraima. L'activité ne baisse donc pas d'intensité, au contraire, et les orpailleurs deviennent peu à peu omniprésents dans le centre du territoire Yanomami : « *Nous savons qu'ils parcourent nos chemins dans la forêt, à la recherche de nouveaux placers, ouvrant la voie pour de nouveaux fronts d'orpaillage. [...] Nos parents les entendent travailler à proximité, ils entendent le moteur jour et nuit [...]* »<sup>306</sup>.

<sup>301</sup> Les prospections cessent en juillet et les premiers *garimpeiros* sont signalés en septembre voir *O Estado de São Paulo*, 9/12/1979.

<sup>302</sup> Voir rapport de Maria Guiomar de Melo daté du 13/5/1983 (archives CCPY).

<sup>303</sup> Rapport de voyage de Mauro J. Rezende de Castro, médecin FUNAI, auprès du groupe *Maraxitheri* (Couto Magalhães), du 25 au 27/03/1982, référence 139/DEL/10aDR/82 (archives FUNAI).

<sup>304</sup> Voir bulletin *Urihi* n°3, 03/1986.

<sup>305</sup> Lettre adressée à la FUNAI, datée du 20/07/1984.

<sup>306</sup> Lettre de Davi Kopenawa à Romero Jucá, président de la FUNAI, datée du 14/09/1987 (archives FUNAI).



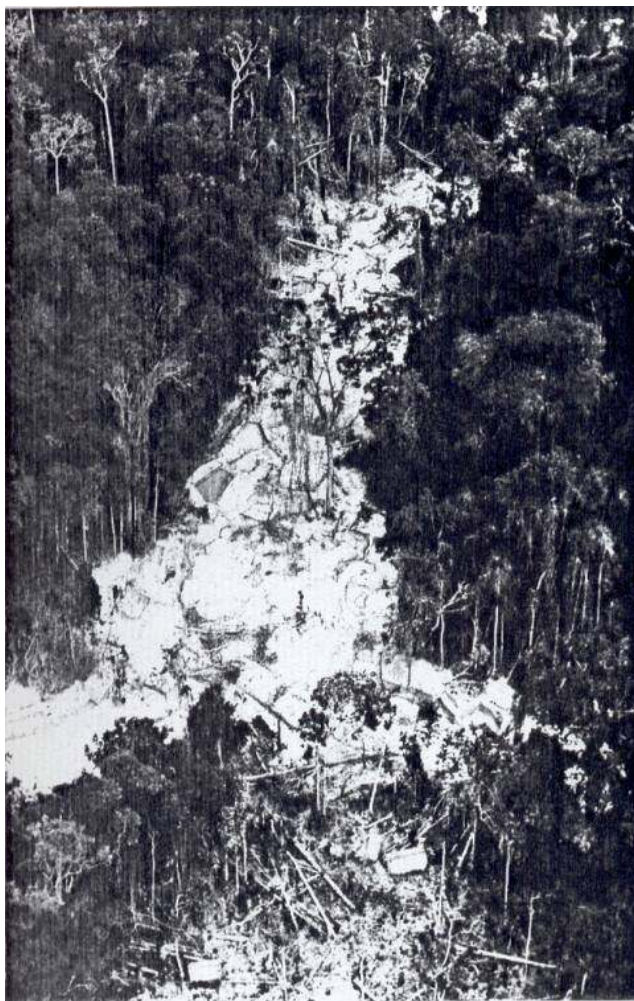


Photo 14 : garimpo du Rio Novo en février 1986<sup>307</sup>.

Un nouveau placer apparaît sur le Rio Novo, et dès juillet 1985<sup>308</sup>, les orpailleurs présents sur les sites du Rio Novo et de l'Apiaú sont estimés à 600. Du Brésil entier des *garimpeiros* convergent vers Boa Vista, où la pression devient très forte. L'existence de ces placers est de notoriété publique. Lors de son intervention devant les membres de la Commission de l'Indien de l'Assemblée nationale, venus à Boa Vista pour étudier *in loco* la question de Surucucus, le président de l'association commerciale de Roraima demande ainsi aux députés que soit revue la délimitation de la zone interdite afin, selon lui, d'exclure les zones de Apiaú, Santa Rosa et Rio Novo, où les orpailleurs sont installés, et où « *il n'y a pas d'Indiens* ». En septembre le gouvernement du Territoire Fédéral décide d'installer cinq agents de la Police militaire dans le poste de surveillance Apiaú afin de repousser les envahisseurs, mais cette mesure n'aura aucun effet. Une nouvelle opération d'expulsion devait avoir lieu fin 1985, mais les conséquences de la désastreuse affaire de Santa Rosa la fait annuler. Pire, le gouvernement du Territoire Fédéral prend ce prétexte pour retirer ses agents, ce qui entraîne une protestation virulente et immédiate de 11 ONG auprès du président de la FUNAI<sup>309</sup>. Derrière cette mesure on trouve l'influence du général Carlos Menna Barreto, secrétaire à la sécurité interne de l'Etat du Roraima. Celui-ci indique dans un livre avoir

<sup>307</sup> Source : bulletin Urihi, n°3, mars 1986.

<sup>308</sup> Pour localiser ces zones, se référer à la carte 16 (chapitre 5).

<sup>309</sup> Lettre du 05/12/1985 adressée à Apoena Meirelles, président de la FUNAI, pour protester contre le retrait de la Police militaire du poste Apiaú le 4/12.

sciemment refusé d'appliquer l'ordonnance de 1982 interdisant la zone Yanomami aux étrangers, « *par clause de conscience* », ayant été imité peu après par la Police militaire (Menna Barreto, 1995 : 160). Ainsi, c'est peu de dire que les autorités locales étaient en faveur de l'ouverture de la zone Yanomami aux orpailleurs. Mais le changement décisif viendra surtout d'un glissement progressif de la position des autorités fédérales sur le sujet.

## **II Et le *Calha Norte* ouvrit la porte...**

Le début de la « nouvelle république » apparaît comme assez paradoxal en Amazonie. En effet, si l'année 1985 représente le retour des civils au pouvoir, elle est également le moment choisi par les forces armées pour lancer un grand programme militaire dans la région amazonienne, par le biais duquel elles interféreront de manière fondamentale avec la gestion gouvernementale. Or la disposition d'esprit des militaires envers les populations amérindiennes s'est radicalisée depuis le début des années 1980. Les responsables en poste en 1985 sont intimement convaincus qu'elles représentent une menace future pour la souveraineté du Brésil, qu'il importe d'étouffer au plus tôt. Ils lisent ainsi leurs revendications territoriales comme autant de volontés d'accaparer des richesses ou de préparer une sécession. Dans ce contexte, la région Yanomami ne pouvait manquer d'attirer l'attention. Sa richesse minière est avérée et les efforts pour parvenir à la délimitation d'un territoire protégé de grande taille étaient bien avancés.

Dès lors, on ne s'étonnera pas de l'importance de l'investissement des militaires, en particulier du Conseil de Sécurité Nationale, contre le projet. Dans le même temps, ils lancent le projet *Calha Norte*, destiné à permettre à l'armée d'être plus présente sur les immenses frontières amazoniennes. Son exécution, menée sans aucune considération pour la présence amérindienne, montrera par ses similitudes avec la période de la *Perimetral Norte* combien les conceptions des responsables en question étaient déphasées par rapport à l'évolution de la société brésilienne sur le sujet en 1986. Elle posera également, dans le cas spécifique de la piste de Paapiú, la question de la connivence de ces responsables avec les orpailleurs.

### *1. Rhétorique anti-indigène au sommet de l'Etat*

Comme nous l'avons vu, la position de fermeté du gouvernement fédéral au sujet des intrusions dans le territoire Yanomami était difficile à tenir depuis le début des années 1980, alors que le Brésil affrontait une grande crise économique et que la pression sociale pour l'accès aux ressources naturelles était immense. Après 1985, cette pression ne se relâche pas, bien au contraire. Mais elle se double d'un autre facteur qui va peser très lourd sur la situation de la région Yanomami. En effet, en 1985 et à la suite d'un mouvement social qui a mobilisé tout le pays, les autorités militaires ont accepté d'abandonner le pouvoir aux civils et de retourner à leurs casernes. Mais ce retour après 20 ans de régime militaire n'a rien d'évident. Le gouvernement civil mis en place par José Sarney doit ainsi définir une nouvelle place pour les forces armées. Or celles-ci se trouvent en position de force puisqu'elles qui ont garanti son investiture au moment de la mort de Tancredo Neves<sup>310</sup>. Afin de mobiliser les énergies des militaires vers d'autres objectifs que la conduite des affaires du pays, un grand projet est alors élaboré en secret au ministère de la défense, mettant en avant le thème de la défense de la frontière amazonienne du pays.

---

<sup>310</sup> Le président élu, Tancredo Neves, est en effet décédé de maladie avant d'avoir été investi à la présidence de la République. José Sarney n'était par conséquent pas encore légalement vice-président et il n'aurait pas dû remplacer Tancredo Neves à la tête de l'Etat. Jugeant inopportunes la tenue de nouvelles élections, les responsables militaires, notamment le ministre de l'armée Leônidas Pires ont cependant soutenu l'investiture de Sarney, qui sera donc le véritable premier président civil de la nouvelle république brésilienne. Il est évident que l'importance de ce soutien mettait le président Sarney, ancien allié des gouvernements militaires, dans une position d'obligé vis-à-vis des forces armées.

Les analyses qui sont à l'origine du projet *Calha Norte*, provenant du Conseil de Sécurité Nationale (CSN), désignent comme l'une des menaces principales à la souveraineté nationale dans la région concernée par le projet (la frontière nord du Brésil, de l'Amapá à l'Acre) l'émergence possible de territoires amérindiens autonomes, insistant particulièrement sur l'exemple du Parc Yanomami. Des documents d'époque<sup>311</sup> permettent de faire la revue des arguments qui deviendront la base du contexte intellectuel à partir duquel une partie importante du sommet de l'Etat brésilien – et la plus grande partie de l'Etat-major, aborderont la question Yanomami dans les années suivantes<sup>312</sup>.

Commentant le processus de démarcation des Terres Indigènes dans son ensemble, le CSN critique ainsi le rôle déterminant des expertises anthropologiques qui en arrivent à créer des terres indigènes « [...] *absurdement étendues et sous-peuplées, comme l'AI Vale do Javari [...] et l'AI Yanomami [...], qui compte 94.191 km<sup>2</sup> pour seulement 8 000 indiens [...] créée après la découverte de grands gisements d'or et de cassitérite* ». Les critiques concernent également les motivations des militants indigénistes : « *Des groupes de pression, étrangers et nationaux, utilisant la cause indigène uniquement en tant qu'instrument de leurs objectifs, lesquels ne correspondent ni aux véritables aspirations des Indiens ni à celles de la Nation brésilienne, ont agi pour favoriser l'autodétermination des peuples indigènes, leur souveraineté politique et économique, la diffusion de sentiments de nationalité non-brésilienne, [...]* » et incité « *à la propriété intégrale du sol et du sous-sol de territoires indigènes absurdement étendus et qui, d'année en année, se dilatent et se rejoignent dans des régions où ont été découvertes de riches gisements de ressources minérales, ou bien en direction de points stratégiques comme ceux qui permettent le contrôle de voies fluviales importantes ou bien encore en direction de tronçons de frontière où existent déjà des groupes des mêmes ethnies dans des pays voisins, ou dans des régions devant être inondées par de futurs barrages, ou bien dans des régions qui compliquent le tracé de futures routes d'intégration, [...]* » Enfin, le péril d'une sécession est clairement identifié : « [...]  *dans ce processus dynamique et polémique de création et de croissance des terres indigènes, peuvent influencer d'importants intérêts économiques, politiques ou idéologiques externes qui, par coïncidence ou non, se trouvent dans la plupart des cas en phase avec des actions typiques de processus séparatistes de création de futurs Etats indigènes autonomes au détriment du Territoire National. »*

Des organismes participant de ce complot sont nommément désignés et, sans surprise, la CCPY fait partie de cette liste. Pour elle comme pour la très respectée Conférence nationale des évêques (CNBB)<sup>313</sup>, la proportion d'étrangers parmi ses membres est vivement critiquée. Le projet de Severo Gomes devient un alors un « *exemple de l'influence subtile de ces organismes étrangers sur des Brésiliens* », dont le but réel est de rendre les ressources minières plus facilement accessibles aux pays du nord. Le Parc Yanomami est par ailleurs dénoncé comme faisant partie d'un plan visant la « *création d'une aire indigène binationale, prétention de la CCPY, abritée par des missions religieuses française, nord-américaine et hollandaise* ». Cette accusation est intéressante, dans la mesure où elle nous semble provenir

---

<sup>311</sup> Etude confidentielle n°007/3a.sc/86 du CSN, intitulée « A questão indígena e os riscos para a soberania e a integridade do território nacional », insérée en annexe 3 du projet *Calha Norte*. (archives CCPY). Cette étude fait partie d'un ensemble de notes du CSN de la même époque qui démontrent son intérêt pour la question : « synthèse sur les positions de l'Eglise sur le *Calha Norte* » (121/3a.SC/86, datée du 3/11/1986), « Question indigène, environnement – exigences internationales » (092/3a.SC/86, datée du 18/8/1986), « activités du CIMI » (029/3a.SC/86 datée du 15/12/1986), etc.

<sup>312</sup> Le *Calha Norte* et ses conséquences sur la question amérindienne ont fait l'objet de nombreux débats et publications à l'époque. Nous ne reprenons ici que quelques textes du CSN pour montrer les conceptions en vigueur à l'époque au sommet de l'Etat, et mieux comprendre les motivations des acteurs.

<sup>313</sup> *Conferência nacional dos bispos do Brasil*, la conférence des évêques brésiliens, qui est l'organisme représentatif de l'Eglise catholique au Brésil.

uniquement d'une interprétation déformée du contrat passé entre la FUNAI, la CCPY et Médecins du Monde, ce qui illustre bien le niveau de paranoïa du CSN sur les questions amérindiennes à l'époque.

La conclusion du CSN, qui débouchera sur le lancement du projet *Calha Norte*, est « *qu'un effort est nécessaire pour augmenter l'identité culturelle entre la frontière et le reste du pays [...]* ». La question culturelle est d'ailleurs au centre de la perspective de Bayma Denis, lequel reprend au sujet des Indiens la vision assimilationniste du gouvernement militaire. Il souhaite ainsi classer les ethnies en fonction de leur « acculturation », c'est à dire de leur degré de transformation en populations rurales ou *caboclas*, et adapter les dispositifs fonciers les concernant selon ce critère : seuls les « sylvicoles » auraient alors droit à des « Aires indigènes » en bonne et due forme, « *d'autres figures légales, déjà prévues par la loi, pour servir de succédanés aux traditionnelles Aires Indigènes [...] comme : Colonies agricoles indigènes, Forêts nationales, Aire de protection de l'environnement.* »<sup>314</sup>. Comme on le verra, l'idée de remplacer les Aires indigènes par des zones de protection de l'environnement sera mise en œuvre à grande échelle dans le cas Yanomami.

## 2. Le projet *Calha Norte*

Lancé en secret, « *du fait de la sensibilité politique de certains thèmes* »<sup>315</sup>, en fait pour éviter une levée de boucliers de la part du lobby indigéniste, le projet *Calha Norte* en lui-même compte de nombreux échos positivistes. On lit ainsi dans le texte divulgué par le gouvernement fédéral en 1988 que « *La région située au nord des vallées des fleuves Solimões et Amazone [...] atteint enfin les bénéfices de la civilisation, par le biais une opération pacifique.* »<sup>316</sup>. Les justifications officielles du projet reprennent, de manière édulcorée, les arguments du CSN, insistant sur le « *manque de présence brésilienne* », le vide démographique de la région concernée, et « *l'intense intérêt international pour ce qui touche à l'Amazonie brésilienne* ». Ces éléments justifient un grand programme à moyen et long terme pour réintégrer cette région dans le giron du Brésil et assurer une coopération avec les voisins sur des bases saines. Le plan lui-même sera mis en œuvre par un groupe de travail interministériel comprenant le secrétariat de la planification de la Présidence de la République, le ministère des relations extérieures, le ministère de l'intérieur, le CSN, la FUNAI, les forces armées et le ministère des finances. Le projet lui-même est structuré en trois volets.

Le premier concerne l'action du ministère des relations extérieures (MRE) à qui il revient de délimiter les frontières mais aussi d'augmenter les relations bilatérales avec les voisins (commerciales, coopération technique, etc.), de revitaliser le TCA et de créer un robuste réseau consulaire, considéré comme la meilleure garantie contre les incidents diplomatiques.

Le second prévoit l'augmentation de la présence militaire, notamment celle de l'armée de terre sur les frontières (notamment par la création de bases militaires dans des régions très isolées, destinées à être occupées par des « pelotons de frontière »). Il prévoit également que l'armée doit utiliser sa logistique pour appuyer les autres actions du gouvernement dans les domaines de la santé, éducation et télécommunications. Dans ce cadre, la création de plusieurs pistes d'atterrissage est prévue.

Enfin, le dernier volet concerne la FUNAI, considérée comme un acteur fondamental pour le succès du *Calha Norte*, eût égard aux très nombreux groupes amérindiens peuplant la région. La Fondation doit donc résoudre les problèmes les impliquant, notamment en créant

---

<sup>314</sup> Introduction de Bayma Denys à l'étude « *atuação do CIMI* », (029/3a.SC/86, datée du 15/12/1986).

<sup>315</sup> Voir document final du Groupe de travail interministériel *Calha Norte*, daté de décembre 1985.

<sup>316</sup> *Calha Norte, a fronteira do futuro*, document officiel daté du 4/9/1988, avec préface du président Sarney (archives CCPY).

des Aires Indigènes, mais en recherchant « [...] *le bien-être des communautés et pas seulement [...] les prétentions de faux leaders.* ». Le modèle préféré est celui des colonies indigènes. Une partie importante des financements doit directement ou indirectement renforcer l'action de la FUNAI, dont on note les difficultés opérationnelles, en particulier dans la « zone yanomami ». Cet effort est important : le budget « FUNAI » du projet *Calha Norte* était à l'origine de 120 millions de cruzeiros au total (pour la période 1986-90), soit un peu moins de la moitié des 290 millions prévus pour l'armée de terre.

Le projet prévoit en outre une série de mesures législatives, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, dans le but de modifier en profondeur le concept des « terres indigènes » et les procédures de création et de démarcation.

Lieux	Travaux sur les pistes d'atterrissage	Installation de pelotons de frontière	Installation d'un réseau de radio fixe	Postes indigénistes	Projet de développement local
Surucucus	Asphaltage /élargissement	Oui	Oui		Oui
Ericó	Agrandissement /élargissement	Oui	Oui	Réforme	Oui
Paapiú	Agrandissement /élargissement			Construction	Oui
Ajarani				Réforme	
Demini				Réforme	
Auaris	Asphaltage /élargissement	Oui	Oui		
Maturacá	Asphaltage /élargissement	Oui	Oui		Oui
Waikas	Agrandissement /élargissement			Réforme	Oui
Apiáú	Construction d'une piste de 800 m.				Oui
Baixo Mucajai	Construction d'une piste de 800 m.				Oui
Maiá					Oui
Cauaboris					Oui

Tableau 1: les infrastructures du Calha Norte prévues dans la région Yanomami

La répartition des actions prévues le long de la frontière concernée n'est pas uniforme, car certains tronçons sont considérés plus problématiques que d'autres. La zone Yanomami fait partie des zones considérées comme prioritaires, du fait des « *pressions de nationaux comme d'étrangers pour la création d'un Etat Yanomami* ». En plus de l'embauche de 30 fonctionnaires supplémentaires pour la FUNAI, le plan prévoit donc une importante série d'actions (voir tableau 1) comme la construction d'un poste indigéniste à de Paapiú, la réforme des PIs existants, la construction d'une série de pistes accessibles aux C90 de l'armée de l'air, de nouvelles études de démarcation et des projets de développement communautaires.

Lorsqu'il sera révélé, en 1986, ce plan fera l'objet de critiques violentes de la part du lobby indigéniste, notamment de la CCPY. Les pelotons de frontière, présentés par l'armée comme la base de futures agglomérations, sont particulièrement critiqués au motif qu'ils représentaient une irruption brutale dans le mode de vie d'Indiens très récemment contactés, comme à Surucucus ou Auaris. On peut penser qu'une partie de la méfiance des forces armées vis-à-vis de la CCPY dans le futur viendra, entre autres, de ces positions exprimées de manière très radicale.



Photo 15 : piste d'Auaris et installations du peloton de frontière (à gauche)<sup>317</sup>.

### 3. Les chantiers du Calha Norte et les Yanomami : l'exemple de Surucucus

Si certains ouvrages entrepris par le projet Calha Norte dans le territoire Yanomami se sont implantés autour de missions anciennes (Maturacá, Ericó ou Waikas), d'autres se sont traduits par l'installation de chantiers dans des régions isolées, auprès de communautés qui n'avaient jamais eu de contact suivi avec les « Blancs » (Auaris ou Paapiú), ou bien auprès de communautés fraîchement contactées (Surucucus). Documentée tant par le chef de poste de la FUNAI de l'époque, Francisco Bezerra, que par le médecin de la CCPY présent à la même période, Marcos Pellegrini<sup>318</sup>, la construction de la piste de Surucucus permet de voir à la fois comment la présence de communautés amérindiennes, et les conséquences des chantiers à leur rencontre, n'avaient pas été prise en compte dans les plans de l'Etat-major, et comment les Yanomami, forts des expériences vécues dans les années 1970, commencèrent dès ce moment à changer leur comportement vis-à-vis des nouveaux venus et à faire valoir leur point de vue, par la négociation ou par l'intimidation.

Le chantier de Surucucus sera, avec celui de Paapiú, l'un des premiers à être mis en place. A partir d'avril 1986, une entreprise du Pará (José Pereira Santana Engenharia Ltda) entre en action, sélectionnée pour réaliser les travaux de terrassement par la Commission des aéroports de la région amazonienne (COMARA), elle-même dépendante du ministère de l'armée de l'air. Entre 20 et 40 ouvriers, provenant pour la plupart d'Etats forts lointains, sont installés dans un campement précaire. L'objectif du chantier est d'aplanir la piste existante et de la prolonger de 300 m, ce qui implique de dynamiter de nombreux rochers.

Les effets du chantier sur les communautés Yanomami habitant à proximité rappellent tristement ceux de l'époque de la *Perimetral Norte*, et montrent l'absence complète de prise en compte de cette dimension dans la planification des opérations. Sur le plan sanitaire des épidémies de grippe, souvent mortelles, se déclarent dès les premières semaines, et ne demeurent circonscrites que du fait de la présence de la mission médicale de la CCPY. Ces

<sup>317</sup> Photo GNMO, 2007.

<sup>318</sup> Voir le bulletin *Urihi* n° 5, daté de novembre 1987.

épisodes auraient dû être évités, puisque, selon la loi, les ouvriers auraient dû être vaccinés et examinés avant de pouvoir entrer en zone indigène. Mais lors de la mise sur pied des opérations, les demandes de la FUNAI sur ce sujet ont été systématiquement oubliées. L'assistance sanitaire est aussi précaire, puisque le nombre d'agents de santé affectés par la FUNAI à Surucucus chute après la mise en œuvre du programme *Calha Norte*. Quant aux ouvriers malades, ils doivent être soignés par ce même poste avec les médicaments achetés avec la recette du livre de *Time Life*, les entreprises concernées ne fournissant pas ce genre de service... Toujours sur le plan sanitaire, les terrassements engendrent une pollution de la rivière locale *Waleto-u*, qui sert de source d'eau potable pour plusieurs villages. L'absence de toute installation sanitaire pour les ouvriers renforce le problème, toute la zone des sources de la rivière servant de WC naturels... La pratique de la part des ouvriers consistant à donner ou à échanger leurs vêtements usagés et sales devait elle aussi entraîner l'apparition de nouvelles infections cutanées, parfois graves, en même temps qu'elle favorisa la diffusion des virus.

Ce manque de précaution amènera cette constatation acerbe de Francisco Bezerra : « *Je reprends toujours la question de l'assistance sanitaire car je la vois comme une tactique dirigée contre les populations indigènes qui, quand elle ne tue pas, crée une dépendance de la part des Indiens qui, une fois contactés, seront toujours en contact avec les Blancs et avec eux toute sorte de maladies. Tout Indien a déjà vécu une épidémie et il sait que les maladies des Blancs, seuls les Blancs peuvent les soigner. Cela sert à apprivoiser [amansar], pour être toujours bienvenu.* »<sup>319</sup>. De fait, la mortalité semble montrer l'impact de la présence des ouvriers et du contact qu'elle engendra. Selon les chiffres de Marcos Pellegrini, on comptabilisa 2 décès dans les communautés proches du poste de Surucucus en 1985, 10 en 1986 et 19 durant les premiers mois de 1987. Pellegrini fait d'ailleurs remarquer à la fois la perception des Yanomami du lien entre la présence des étrangers et les épidémies, et son rôle dans la difficulté des Yanomami à organiser leurs revendications et à faire pression sur les représentants de l'Etat brésilien : « *Les gripes arrivent par surprise. Les députés de la commission de l'Indien qui visitèrent le 'front d'attraction de Surucucus' et furent reçus par près de 400 Yanomami qui représentaient les six malocas les plus proches ne pouvaient imaginer que leur simple présence fût suffisante pour inoculer une épidémie. Il y eut des morts... La commission de députés suivante – cette fois « des mines et de l'énergie » - ne fut pas reçue par 400 Yanomami : ils étaient encore malades de la xawara, ou avaient peur qu'une nouvelle ne puisse venir avec les napë.* »<sup>320</sup>.

Sur le plan social, d'importants impacts se font aussi sentir. Attirés par la possibilité de s'employer sur le chantier et de gagner de cette manière des biens de troc ardemment convoités, certains Yanomami désertent leurs jardins, ce qui crée une rupture dans l'équilibre alimentaire des communautés, évoluant parfois en véritable disette. Comme le chantier attire même les communautés distantes, c'est toute la région de Surucucus qui est touchée. Plus à proximité de la piste, le gibier est effrayé par les explosions et il est plus difficile à chasser. Une répétition, en somme, des impacts enregistrés sur la *Perimetral Norte*, dix ans auparavant.

Mais l'influence la plus pernicieuse est sans doute l'irruption brutale de certains aspects de la modernité dans la vie quotidienne des Yanomami, avec une asymétrie qui les place en position de grande infériorité : les ouvriers sont plus intéressés à faire découvrir la force de leur tracteur ou la puissance de ses phares qu'à comprendre les subtilités de la pensée Yanomami ou leur habileté dans la forêt. Les échanges qui se produisent renforcent cette perception : l'artisanat indigène est dévalué par rapport aux marchandises industrialisées (alors qu'il est vendu en ville pour un bon prix, du fait de son exotisme), de même le travail

---

<sup>319</sup> *Ibid.* p. 18.

<sup>320</sup> *Relatório de uma experiência pessoal e de trabalho*, Marcos Pellegrini, texte daté du 5/12/1985 (archives CCPY).

des Indiens est considéré comme inférieur à celui des ouvriers et leur paye est modulée en fonction. Or cette perception d'inadéquation au chantier, sciemment renforcée par les ouvriers et les contremaîtres, ne correspond pas complètement à la réalité : les Yanomami sont hautement appréciés comme main d'œuvre rustique, accomplissant des tâches que les non-Indiens ne supporteraient pas, de l'aveu de l'entrepreneur chargé du chantier.

Entre salaires et échanges, de nombreux biens manufacturés entrent dans la région de Surucucus, la plupart ayant une vie très brève : lampe-torches, couteaux et machettes, vêtements, etc. Certaines marchandises ont des effets très pernicioeux, comme les boissons alcoolisées (pourtant formellement interdites). L'introduction d'une arme à feu de la part du responsable du chantier sera finalement empêchée par la FUNAI, qui découvrira à cette occasion que l'entrepreneur José Santana, également responsable d'autres chantiers dans la région, échangeait régulièrement l'or extrait par les Yekuana de la piste Waikas contre des fusils.

Mais la réaction des Yanomami ne devait pas rééditer complètement celles de la décennie antérieure. En janvier 1987, les communautés situées à proximité du chantier comprennent que l'agrandissement de la piste signifie une occupation permanente de la région par des « *Blancs* ». Ils font alors le lien avec la période de 1975, durant laquelle les *garimpeiros* exploitant la cassitérite s'étaient installés, et se révoltent, tentant d'expulser les constructeurs. On voit ainsi les *Tsipora u theripë* venir tous armés sur le chantier et exiger son arrêt immédiat. Cette réaction inquiète l'Etat-major, qui viendra s'expliquer sur place en mars 1987. Le commandant militaire de l'Amazonie, qui s'est déplacé en personne, promet alors que la présence « *blanche* » se limitera à 70 soldats, et que ceux-ci protégeront la zone des orpailleurs, tout en fournissant une assistance sanitaire aux Indiens. En réponse aux doléances immédiates des villages, de nouvelles mesures de contrôle du comportement des ouvriers sont annoncées, mais aussi la construction d'un barrage hydroélectrique, pour laquelle la main d'œuvre sera essentiellement Yanomami. Cette dernière mesure, dont les Yanomami comprirent immédiatement qu'elle signifiait une possibilité de gagner une quantité importante de biens de troc en peu de temps, fut pour beaucoup dans l'apaisement du conflit. On notera cependant que cette visite avait été promise et reportée deux fois de suite, ce qui fit que les leaders les plus importants de la région ne s'étaient pas déplacés lorsqu'elle eut lieu. On peut se demander si les esprits se seraient calmés aussi rapidement si toutes les communautés de la région avaient été présentes.

Quoiqu'il en soit, dès mars 1987, les travaux de la centrale hydro-électrique commencent, avec une main d'œuvre externe réduite au minimum. On demande alors aux Yanomami de porter des bidons remplis de sable, pesant une quarantaine de kilos, entre le lieu d'extraction et celui du barrage, soit sur plusieurs kilomètres. 2500 de ces bidons seront acheminés par les *Birisi theripë* en mars, puis 3500 par les *Tsiporau theripë* en avril<sup>321</sup>. Grâce à ces travaux, ils se trouvent à la tête d'une somme assez importante, qui permettra un approvisionnement en biens de troc, via la coopérative de la FUNAI, durant plusieurs mois.

En mai 1987, le chantier devait continuer avec le début de la construction des barraquements du peloton. Cette période n'est cependant pas documentée dans la mesure où les ONGs seront expulsées de la zone Yanomami à cette époque.

#### 4. Questions autour de l'agrandissement de la piste de Paapiú

Jusqu'en 1986, l'invasion du territoire Yanomami est restée relativement limitée à cause des difficultés logistiques liées à l'éloignement des régions les plus prometteuses, notamment celles de la Serra de Couto Magalhães. Le ravitaillement des placers est en effet suspendu aux lancements depuis des avions-taxi, dont la capacité est limitée. Par ailleurs, le matériel lourd

---

<sup>321</sup> Synthèse de M. Pellegrini datée du 26/5/1987 (archives CCPY).



nécessaire aux placers mécanisés ne peut que difficilement être lancé. Enfin, l'éloignement des pistes plus facilement accessibles rendait peu rentable l'utilisation d'hélicoptères, qui se seraient trouvés en limite de leur rayon d'action.

Or, parmi les chantiers insérés dans le cadre du *Calha Norte*, se trouvait la piste de Paapiú, en fait l'ancienne piste *Maraxi Theri* mentionnée dès 1979 par Taylor comme l'une des portes d'entrée possible pour des invasions de chercheurs d'or et considérée depuis 1985 par la FUNAI comme l'une des zones nécessitant la création d'un poste de surveillance. Cette piste se trouvait également dans une position idéale pour servir de base logistique à l'exploitation de la Serra de Couto Magalhães... et elle fut le premier chantier mis en œuvre par le projet Calha Norte, puisque son agrandissement sera terminé dès 1986 (l'agrandissement de la piste sera réalisé en 4 mois, d'août à décembre 1986), soit bien avant, par exemple, l'installation des pelotons de Surucucus ou d'Auaris. Conjugée à la pression de plus en plus forte des orpailleurs sur les autorités locales – dont nous avons déjà souligné la propension à leur céder avec bienveillance, cette infrastructure, offrira aux *garimpeiros* le soutien logistique dont ils avaient désespérément besoin pour rendre possible une invasion à grande échelle. Une main intéressée a-t-elle présidé à son inclusion dans la liste des chantiers du *Calha Norte*, sachant que le potentiel de la Serra de Couto Magalhães était de notoriété publique à Boa Vista ? Il nous est impossible de le dire en l'état actuel de la documentation. Il est vrai que la construction d'une piste équivalente à celle de Surucucus dans une zone qui ne devait pas voir s'installer de peloton de frontière, mais qui était en revanche idéalement située du point de vue des orpailleurs, peut faire penser à une manœuvre délibérée. Mais on peut aussi trouver logique que le gouvernement fédéral installe une piste dans une région dans laquelle il pressent qu'il aura à intervenir sous peu, en mettant le peu de protection dont elle bénéficiera (lorsque les invasions commencèrent, le poste indigéniste ne fut pas occupé en permanence et la piste ne fut pas protégée par la police fédérale, mais seulement par la police militaire de Roraima, notoirement en faveur des orpailleurs) sur le compte de l'inefficacité de la FUNAI de l'époque.

Indépendamment de l'existence de motivations cachées de la part des autorités, le chantier de Paapiú renforcera encore l'attention des orpailleurs pour la région. Car si la présence d'importants dépôts aurifères fluviaux était connue par les *garimpeiros*, qui la sillonnaient depuis plusieurs années, elle avait également fini par attirer l'attention des communautés Yanomami qui, ayant perçu le potentiel de cette richesse pour établir des échanges avec les « Blancs », avaient demandé à quelques Yanomami de la région du fleuve Ericó de leur enseigner les techniques de l'orpaillage<sup>322</sup>. La commercialisation se faisait au travers de la FUNAI<sup>323</sup>, ou par l'intermédiaire du Yanomami José Daniel, qui avait vécu à Boa Vista et parlait portugais, ce qui lui permettait d'aller jusqu'à affréter des avions-taxi pour mener son commerce. Mais ces canaux ne permettent qu'un accès limité aux biens de troc, ce qui motivera les Yanomami de la région à utiliser la présence des ouvriers pour en acquérir de plus grandes quantités, apparaissant régulièrement sur le chantier en possession de beaucoup d'or pour échanger hamacs, lampes de poche et piles (pour des quantités très exagérées de métal précieux). En plus de renforcer la rumeur à Boa Vista, une telle manne à portée de main tourne rapidement les têtes : des fonctionnaires de l'armée de l'air seront arrêtés durant les opérations de construction alors qu'ils tentaient d'implanter un placer clandestin sous couvert d'installer une antenne radar.

---

<sup>322</sup> Selon Lazarin et Vessani (1987 : 59), les Yanomami de Paapiú ont commencé à pratiquer l'orpaillage vers 1980, lorsque les Xiriana Antônio et Lucio vinrent en visite leur apprendre. D'autres Xiriana firent un voyage similaire plusieurs fois après celui-ci. A partir de ce moment, les jeunes de la région ont incorporé l'orpaillage à leur routine, tout à fait comme ceux de Ericó.

<sup>323</sup> Selon les mêmes auteurs, d'août à décembre 1986, la FUNAI a commercialisé 733 grammes d'or, en provenance de Paapiú, principalement du village situé à proximité du poste.

D'un autre côté, le chantier de Paapiú aura exactement les mêmes effets en lui-même que celui de Surucucus. Il s'agit d'une zone dont le contact est récent (ce n'est que depuis les années 1970 que des contacts intermittents y sont maintenus par les missionnaires de la MEVA), composée de 4 communautés situées aux environs du Couto de Magalhães : *Mahanau theri* – à côté de la piste, *Hiroobreep theri*, *Wakahysipi theri* et *Hero u theri*, ainsi qu'avec une cinquième, *Xaata u theri*, située plus en amont dans la Serra do Couto Magalhães, et l'introduction du chantier génère une course pour les biens de troc qui résulte soit dans l'exploitation de la main d'œuvre amérindienne (45 Yanomami seront ainsi employés pour des salaires bien inférieurs aux « Blancs »), une agression forte sur le mode de vie local (la maison commune principale des *Mahanau theripë* et ses trois annexes seront ainsi brûlées car elles se trouvaient dans le périmètre de sécurité de la piste, et la maison de remplacement sera mal construite, forçant la communauté locale à s'abriter durant plusieurs mois dans des abris de fortune) et aucune précaution n'est prise pour encadrer les comportements des ouvriers du chantier qui pratiquent une chasse intensive, harcèlent les femmes Yanomami ou échangent vêtements sales et alcool, ce sans parler des contaminations, notamment par le virus de la grippe<sup>324</sup>.

### III L'invasion généralisée

L'année 1987 est un tournant pour l'invasion du territoire Yanomami par les orpailleurs. Non seulement celle-ci devient véritablement massive, alors qu'elle était auparavant circonscrite à quelques foyers, mais en plus il devient parfaitement clair que des intérêts politiques ont désormais choisi leur camp et que le gouvernement n'entend plus repousser la vague. De fait, le cas Yanomami, s'il est hautement symbolique, n'est pas isolé. On note à cette époque une vaste campagne d'opinion pour l'ouverture des Terres indigènes à l'orpaillage, coordonnée par le journal *O Estado de São Paulo*. Dans les hautes sphères du gouvernement, du fait de l'influence des vues du CSN sur la question amérindienne, le discours n'est pas différent : la tête de la FUNAI, Romero Jucá annonce par exemple en 1987 qu'il a signé plus de 400 demandes de prospection, sonnait le glas de la politique protectrice menée par ses prédécesseurs.

#### 1. Prolifération des pistes et des placers

C'est en premier autour de la piste de Paapiú que les choses deviennent incontrôlables. En juillet 1987, le chef de poste de la FUNAI informe sa hiérarchie que les *garimpeiros* sont proches. Le gouvernement tente alors de réagir et des démarches auprès du pouvoir judiciaire amènent l'interdiction des lancements de ravitaillement. Celle-ci est cependant suspendue à peine quelques jours plus tard, sur plainte des associations de *garimpeiros*<sup>325</sup>. En août 1987, en l'absence du fonctionnaire de la Fondation, alors en vacances en ville, un conflit survient autour d'un placer exploité par des Yanomami de la région, lors duquel un *garimpeiro* est blessé, et un *garimpeiro* et au moins quatre Indiens tués, dont au moins un de manière particulièrement barbare<sup>326</sup>.

La Police fédérale et l'armée se déploient alors et retirent 500 personnes en trois jours. Une nouvelle tentative pour interdire les lancements de ravitaillement intervient<sup>327</sup>, mais le juge José machado de Oliveira rétablit la suspension<sup>328</sup>, « pour des raisons humanitaires »<sup>329</sup>,

<sup>324</sup> Pour une description détaillée des effets de la présence du chantier de la COMARA à Paapiú, voir Lazarin et Vessani, 1987, p. 55 et suivantes.

<sup>325</sup> Recours contre abus de pouvoir n° 12.019/1987.

<sup>326</sup> Dans l'émotion, un des policiers décrit ainsi l'état du cadavre d'un des Indiens comme « un véritable portrait de la perversité humaine » (*A Folha de Boa Vista*, 28/08/1987).

<sup>327</sup> Avis n° 203/87 signé par le juge Anunciação Neto.

<sup>328</sup> Avis n° 205/87 signé par le juge J. Machado de Oliveira.

tout en maintenant une théorique interdiction d'amener de nouveaux prospecteurs dans la zone. Parallèlement, afin de « *retirer tous les non-Amérindiens* » de la région, le gouvernement fédéral expulse le 20 août 1987 tous les représentants des ONG ou des missions en poste au sein du territoire Yanomami. Sous couvert de faire respecter l'interdiction, il décrète par cette mesure un huis clos sur ce qui allait se passer dans la région durant les deux années suivantes.

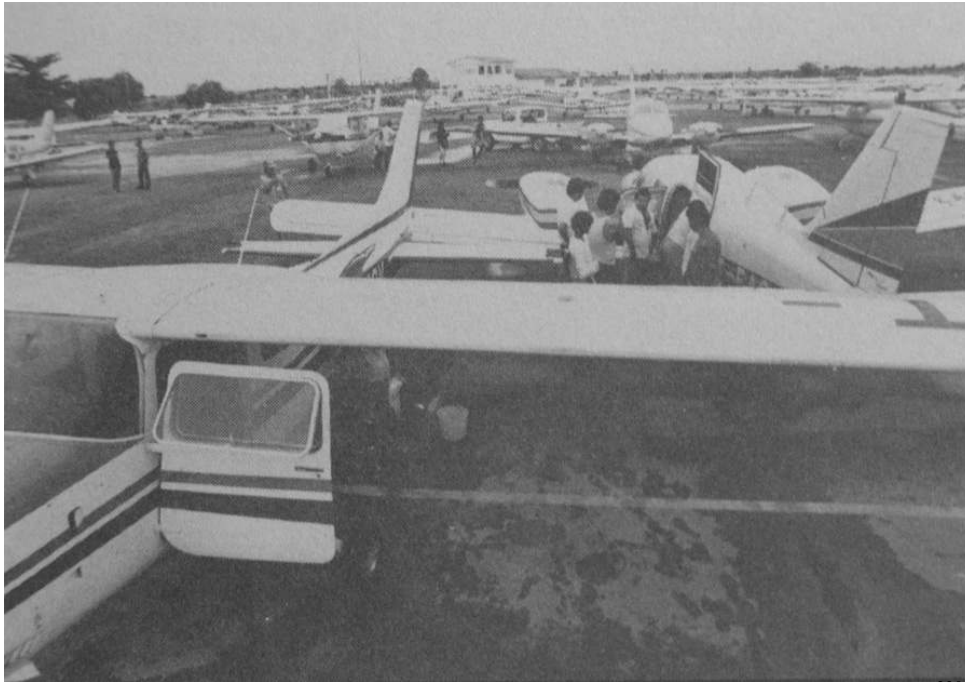


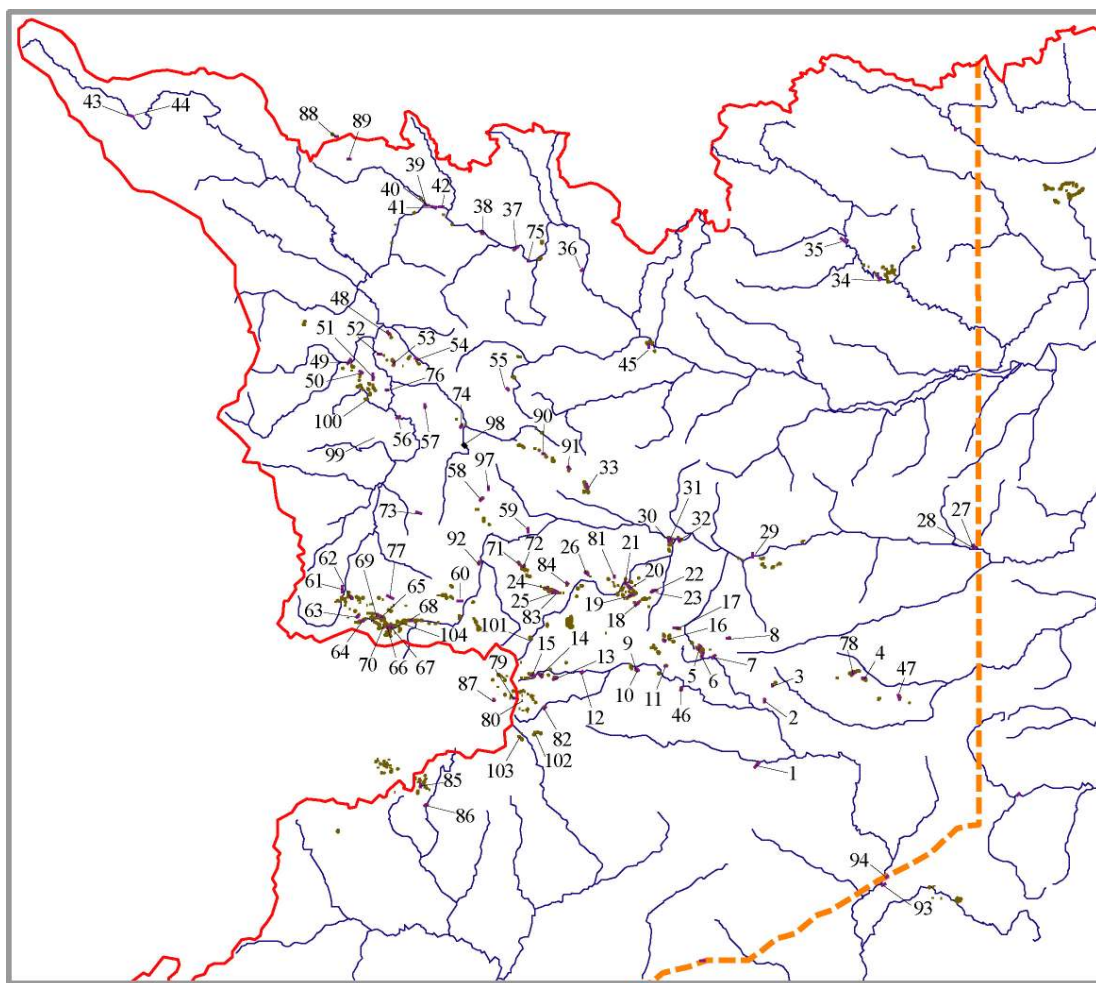
Photo 16 : entassement des avions-taxi sur la piste de l'aéroport de Boa Vista en 1988<sup>330</sup>.

Une seconde opération d'expulsion des orpailleurs des régions des fleuves Rio Novo, Rio Apiaú, Alto Catrimani et Couto de Magalhães commence fin septembre 1987, mais elle sera interrompue au bout d'une dizaine de jours seulement, officiellement par manque de disponibilité des hélicoptères de la FAB ou du gouvernement du Territoire fédéral de Roraima. Dès son interruption, les orpailleurs reprennent le contrôle de la zone, comprenant que les pouvoirs en place ont décidé de fermer les yeux. En octobre 1987 le placer dénommé *Cambalacho*, qui deviendra l'un des plus célèbres de la région, est ouvert. Devant ce nouvel afflux, une troisième opération d'expulsion devait être déclenchée fin 1987. Elle n'aura jamais lieu. A ce moment, on parle déjà de plus de 4 000 *garimpeiros* qui seraient installés dans la région. La flotte des taxis aériens de Roraima passe de 18 à 130 appareils, avec environ 40 à 50 mouvements par jour depuis Boa Vista<sup>331</sup>. La capitale du Roraima, elle, s'emplit de rumeurs sur des découvertes fantastiques et de placers rendant plusieurs kilos d'or par semaine. Fin 1987, des rumeurs insistantes parlent de la construction d'une nouvelle piste à proximité du Couto de Magalhães. La publication de cette nouvelle dans la presse amène les autorités à affirmer hypocritement que cette réalisation peut s'avérer intéressante car elle permettra d'évacuer plus facilement la zone...

<sup>329</sup> Selon lui, l'interruption des lancements amènerait les orpailleurs présents dans la forêt à mourir de faim.

<sup>330</sup> Photo CEDI.

<sup>331</sup> Dossier CCPY/INESC (Instituto de Estudos Socio-Econômico) *Conflito e morte no garimpo da Serra do Couto de Magalhães*, 25/09/1987 (archives CCPY).



Carte 13 : pistes clandestines et placers dans le territoire Yanomami en 1991 (voir tableau 2).

En janvier 1988, la FUNAI promet un nouveau plan d'urgence, prévoyant de créer un poste de surveillance sur le fleuve Mucajaí, de signer une convention avec la police militaire de l'Etat de Roraima pour renforcer le contrôle au poste de Paapiú et de relancer les travaux sur la délimitation du territoire Yanomami. Comme les initiatives précédentes, celle-ci restera lettre morte et les renforts de police envoyés à Paapiú montreront qu'ils sont clairement là plus pour organiser les choses que pour repousser l'invasion. Les policiers se contentent en effet de s'assurer de l'absence de produits interdits (armes, alcool) dans les bagages des orpailleurs, en même temps qu'ils prélèvent une dîme sur les arrivées. Leur action ne pouvait de toute manière aller plus loin, puisque l'un des officiers de la police militaire de Roraima, le lieutenant Mota, avait déjà pris le contrôle de la piste le mois précédent, grâce à la présence de nombreux hommes de main (Mac Millan, 1995 : 36).

Numéro	Nom	Numéro	Nom
1	Cristovão	53	Majestade
2	Nova do Apiau	54	Quincas Bonfim
3	Apiau	55	
4	Mamão	56	Xiriana
5	Nova do Marcelo	57	Chico Jacaré
6	Marcelo	58	Picão
7	Cambalacho	59	Nova Rio do Ouro
8	Botinha	60	Mineirinho
9	Catrimani FUNAI	61	Cassiterita
10	Catrimani I	62	Pupunha
11	Aroaldes	63	Tomé Mestrinho

12	Oswaldo	64	Pedro Jacarandá
13	Novo Cruzado	65	Malaria
14	Bibiano	66	Chimarrão
15	Raimundo Nenem Novo	67	Jeremias
16	Calixto	68	Baiano Formiga
17	Gaucho Animal	69	Oliveira
18	Buri	70	Julio do Blefe
19	União	71	Fernando
20	Valmor	72	Chico Ceará
21	Rangel	73	Surucucus
22	Raimundinho	74	Castelo dos Sonhos 2
23	Baiano Marcelo	75	Ouro Mil
24	Caveira II	76	Goiano Manchinha
25	Caveira I (Fernando)	77	Banana III
26	Maloca Paapiu	78	Rio Novo
27		79	Constituinte
28	Baixo Mucajai	80	Raimundo Nenem Velho
29	Senzala	81	Jonas Dias
30	Paapiu	82	Chico Veloso
31	Paapiu	83	Caveira III
32	Rangel	84	Mestre Pedro
33	Feijão Queimado	85	
34	Nova de Santa Rosa	86	Novo Brasil
35	Erico	87	Saddam Hussein
36	Waikas	88	Novo Horizonte
37	Rangel II	89	Benedito
38	Mucuim	90	Gaucho Chapeu preto
39		91	Paulista
40	Paulo Alceu	92	Bandeirantes
41	Vitalino	93	Missão Catrimani
42	Luiz da Agropecuaria	94	Zé Diabo
43		95	Demini
44		96	Araça
45	Palimi u	97	Mestre Pedro
46	Hélio	98	Castelo dos Sonhos
47	Olimpio	99	Fogo Bravo 2
48	Pé inchado	100	Randal
49	Parafuri	101	Paraiba
50	Novo Brasil	102	Nova do Bibiano
51	Nova Esperança	103	Índio
52	Rebanho	104	Macarrão

Tableau 2 : noms des pistes clandestines de la région Yanomami (voir carte 13)

A partir du début de l'année 1988, donc, l'invasion se met réellement en place, le Roraima devenant une étape très importante dans le mouvement de circulation existant entre les différentes zones d'orpillage en Amazonie. Ainsi, de trois vols réguliers par semaine entre Manaus et Boa Vista, on passe à cinq liaisons quotidiennes, dont deux de la compagnie d'Etat Varig. On compte aussi un vol cargo hebdomadaire, presque toujours rempli de matériel de prospection. Avec 10 800 atterrissages et décollages en 1988 (pour l'essentiel des rotations d'avions-taxi), l'aéroport de Boa Vista devient le plus encombré du Brésil (photo 16) en nombre de mouvements, l'aéroport de Rio Galeão n'en enregistrant que 7 500 durant la même période.

Les associations de garimpeiros parlent en 1988 de 30 000 hommes dans la zone et de plus de 30 pistes. Même si ces chiffres, destinés à convaincre les pouvoirs publics de l'impossibilité de les expulser, sont sans doute exagérés, l'impact de l'orpillage sur la population est patent : on commence ainsi à avoir du mal à trouver de la main d'œuvre masculine non qualifiée à Boa Vista, et les salaires augmentent en conséquence. Le nombre des taxis aériens opérant dans la zone croît rapidement et l'on parle également fin 1988 de

près de 180 barges en activité sur l'Uraricoera, avec 4 à 5 nouvelles s'installant chaque jour, de même que 4 équipements de *garimpo* de terre arrivant par jour à Paapiú<sup>332</sup>.

En 1989, les chiffres avancés sont de plus de 40 000 *garimpeiros*, appuyés par une flotte qui atteindrait 540 avions selon les chiffres de la Direction de l'aviation civile (DAC) ; près de 140 d'entre eux sont installés au bord de la piste secondaire de l'aéroport de Boa Vista, formant une image d'amoncellement marquante pour tous ceux qui arrivent avec les vols commerciaux. Baromètre de l'activité, la quantité d'or déclarée à la recette fédérale est de 466 kg d'or pour le mois de novembre 1988 et de 789 kg en février 1989, ce qui est considérable puisqu'il s'agit d'un faible pourcentage de la production réelle, estimée à cette époque entre 2 et 3 tonnes mensuelles.

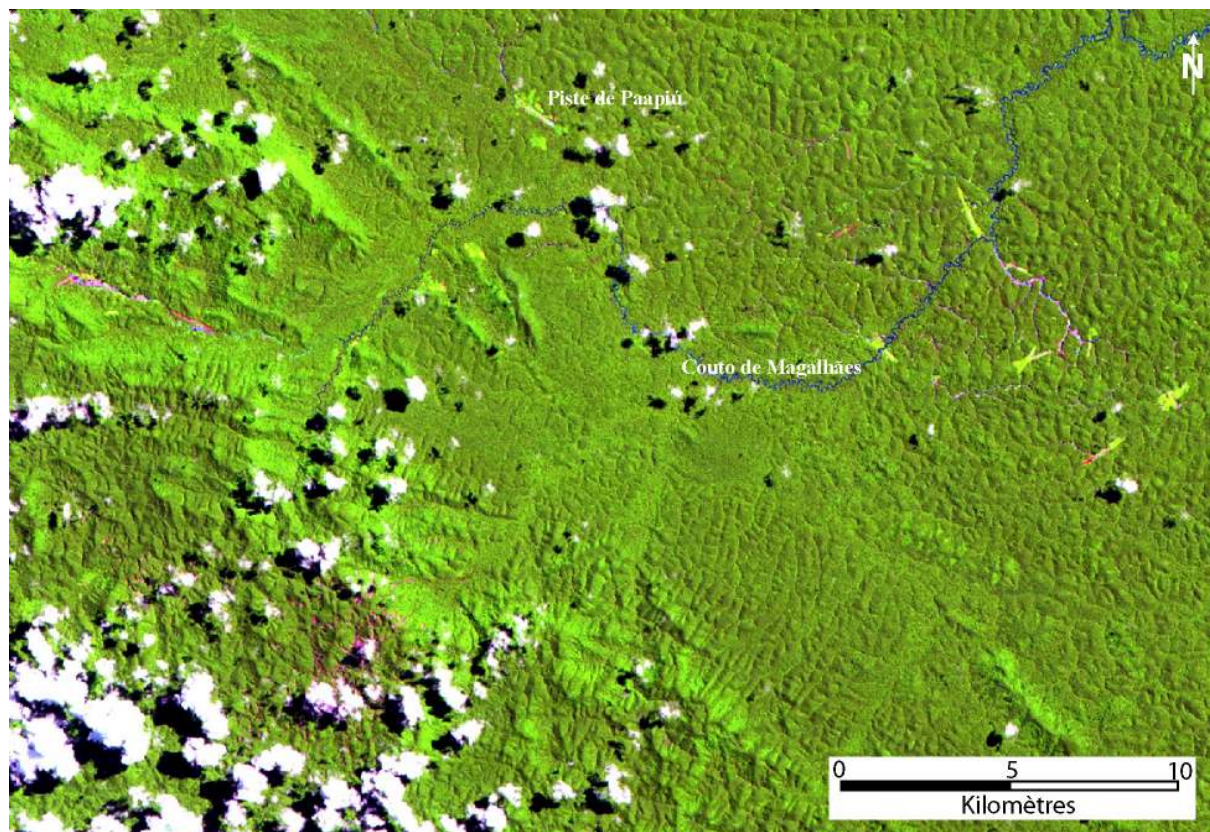


Photo 17 : la Serra do Couto Magalhães en 1989<sup>333</sup>.

Face à cette manne, les autorités locales sont submergées. Elles abandonnent donc toute prétention de s'opposer au phénomène et tentent d'obtenir leur part. Les quelques policiers militaires déployés par le gouvernement de Roraima à Paapiú, sous l'égide du fameux lieutenant Mota, font ainsi payer un « droit d'entrée » de 50 grammes d'or à quiconque veut pénétrer dans la zone interdite par la FUNAI. La corruption est intense à tous les échelons et n'épargne aucune institution. Le chef des pompiers de Boa Vista envoie ainsi une partie du matériel fluvial de sa brigade pour exploiter un placer sur le fleuve Uraricoera, utilisant ses hommes – en principe en position de congés administratif – comme main d'œuvre<sup>334</sup>. Des trafics parallèles se mettent aussi en place, notamment autour des armes et de la drogue, dans

<sup>332</sup> Voir l'article de Márcio Chaer « A nova febre dourada » dans la revue *Veja*, édition du 18 janvier 1989.

<sup>333</sup> Image Landsat 5 233/58 du 31/07/1989, source INPE/CCPY (combinaison RGB des bandes 3,4 et 5). Chaque point rouge-orange est un placer ou une piste en activité. Noter le nombre des placers de petite taille dans la partie sud ouest de l'image, correspondant à la Serra do Couto Magalhães. C'est ce front qui se déplacera peu à peu vers le Venezuela.

<sup>334</sup> *Ibid.*

lesquels les institutions jouent également un rôle. La police de Roraima est ainsi connue pour revendre les armes confisquées dans les *garimpos*, alors que trois officiers du bataillon de frontière de Boa Vista seront mis en cause pour la vente d'armes et de munitions de l'armée aux orpailleurs.

Une autre mesure de l'ampleur du phénomène peut être prise à partir de données satellitales de l'époque, qui permettent de localiser les placers les plus importants et les pistes qui leurs sont associées. Nous avons réalisé un relevé exhaustif de ces informations à partir de données Landsat des années 1990 et 1991, et nous avons tenté de corriger les informations sur la localisation des pistes fournies par plusieurs auteurs ou sources (comme le livre de David Cleary, des relevés de la CCPY, de la Urihi ou de la Police Fédérale). Le résultat, que nous montrons dans les cartes 13 et 16 (cette dernière dans le chapitre 5), est spectaculaire. On y constate clairement l'importance de la région du Couto de Magalhães dans les activités d'orpaillage, mais également la dispersion qui commence à se produire à l'époque en direction du cours supérieur des fleuves Mucajaí et Parima. On y voit, enfin, que le fleuve Uraricoera est bordé de plusieurs terrains, qui servent de base logistique pour l'exploitation de barges. Le même type d'exploitation, bien qu'à une échelle moindre, sera installé sur le cours moyen du Mucajaí.

Au total, c'est une vaste région de près de 21 000 km<sup>2</sup> qui se trouve systématiquement exploitée. Le nombre des placers détectés, que l'on voit clairement apparaître sur les images Landsat 5-TM de l'époque (voir photo 17 et 18) permet de se faire une idée de l'intensité de l'invasion. Pour chacun, il faut imaginer le va et vient, par des sentiers forestiers, de travailleurs cherchant un emploi ou de porteurs de ravitaillement, celui des chasseurs approvisionnant les travailleurs en viande fraîche, ou encore celui des explorateurs, sillonnant la région afin de trouver les meilleurs endroits<sup>335</sup>. De fait il ne paraît pas exagéré de penser que, du point de vue des Yanomami, il s'est agi d'une brutale invasion, leurs sentiers se trouvant déformés et brouillés par des dizaines d'autres, leur gibier enfui ou chassé, leurs villages cernés et parfois attaqués.

Plus à l'ouest, la dynamique de la zone du Pico da Neblina semble avoir été différente de celle des placers de Roraima, qui recouvre l'essentiel du rush. Elle interfère en effet avec les menées de certaines entreprises pour exploiter les ressources minérales dans la « Cabeça do cachorro », et d'un autre côté avec l'économie des placers de Roraima. L'exemple de la Goldamazon, entreprise détenue conjointement par Elton Ronhelt et la famille Mestrinho<sup>336</sup> jusqu'en 1986 (Mac Millan, 1995 : 144), est représentatif de ces relations complexes. Elle participe ainsi avec la Parapanema de manœuvres destinées à s'assurer l'exclusivité de l'exploitation de gisements aurifères dans le territoire des Tukanos (Wright, 1986), mais elle participe également, à partir de 1987, au rush en Roraima, plus, semble-t-il, en fournissant des

---

<sup>335</sup> Ceux-ci utilisent fréquemment des hélicoptères pour se rendre dans les zones les plus inaccessibles. Voici le témoignage d'un ancien pilote d'hélicoptère, qui avait basé son engin à Paapiú : « *J'ai installé ma base sur la pista nova (celle de la COMARA) et je vivais là. Je transportais tout le monde avec mon hélico... J'ai ensuite commencé à faire des explorations. Je connaissais des endroits intéressants parce que à force de voler dans les garimpos, je sens la présence de l'or : le relief, les arbres, la configuration des rivières... Je sens ça... Je prenais des gens qui me donnaient 200 grammes d'or pour le service et je les emmenais dans un endroit que je pensais bon. Ils descendaient à la corde... quelques jours plus tard, je passais pour lancer des vivres dans la clairière qu'ils ouvraient. Après on attendait quelques semaines. Les types finissaient toujours par revenir et ils avaient trouvé de l'or.* » (propos recueillis par l'auteur en avril 2005).

<sup>336</sup> Gilberto Mestrinho s'en retirera en 1986 pour se consacrer à sa carrière politique, alors que Thomé Mestrinho fondera sa propre entreprise au même moment (ce qui ne signifie pas qu'il n'ait pas pu participer également aux opérations de la GoldAmazon). La participation de la GoldAmazon aux opérations dans la TIY est certaine. Celle de la compagnie de Thomé Mestrinho est plus que probable vu qu'une piste de Roraima se verra baptisée du nom de « Thomé Mestrinho », ne laissant que peu de doute sur l'implication de cette grande famille d'Amazonas dans l'orpaillage clandestin.

services logistiques (le secteur le plus lucratif) qu'en exploitant directement des placers. Elle eut probablement également des intérêts dans le secteur du Pico da Neblina.

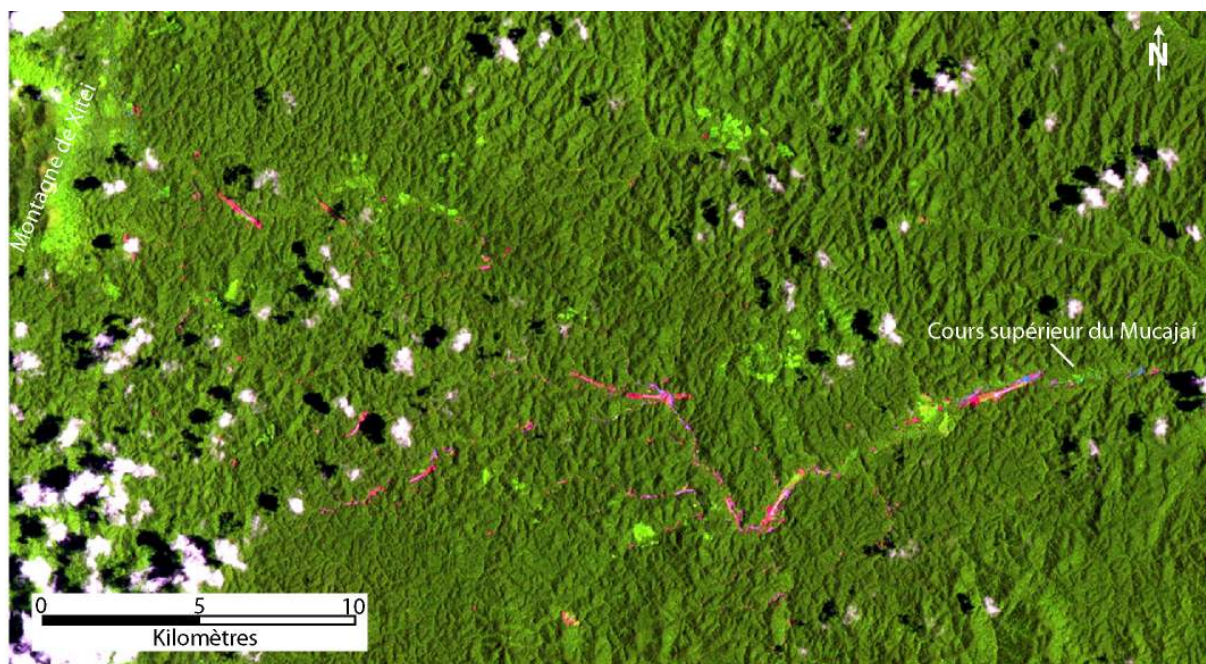


Photo 18 : Le cours supérieur du Mucajaí en 1989<sup>337</sup>.

Initié plus tard, il est possible que le front d'orpaillage ouest ait été l'œuvre de ceux qui n'avaient pas eu leur place dans le schéma mis en place en Roraima, et qui cherchèrent malgré cela à participer à la ruée vers l'or (à l'époque, certains considèrent qu'il est lié à des intérêts économiques du sud du Brésil, qui n'avaient pas participé à la course en Roraima). Pour autant, des liens ont également existé avec les placers existants. Une correspondance de la FUNAI de 1988<sup>338</sup> indique ainsi qu'une invasion serait prévue dans le secteur du Pico da Neblina, et qu'elle se produirait à partir des pistes Picão et Baiano Formiga (situées en Roraima), avec l'appui d'avions et d'hélicoptères basés sur place. Cette menace paraît d'autant plus crédible à l'époque qu'en septembre 1988 un groupe de 70 orpailleurs avait déjà tenté d'accéder au secteur en s'alliant avec quelques leaders Yanomami de Maturacá, tentative frustrée par l'intervention de la FUNAI auprès de ces derniers. Plusieurs zones de la régions sont visées par les orpailleurs : les rivières Maiá et Tucano, la région de la Serra Imeri situé entre le Pico 31 de março et le Pico da Neblina, ou les sources de la rivière Ariabu. Mais c'est principalement du côté vénézuélien que les placers se développeront.

## 2. La vie dans les placers

Les excellents travaux de Gordon Mac Millan (1995) et Christian Geffray (1995), ainsi que quelques documents datant des années 1990<sup>339</sup>, permettent d'avoir une vue sur la population des *garimpeiros* et ses relations avec les Yanomami. Avant de détailler ce

<sup>337</sup> Image Landsat 5 001/58 du 28/02/1989, source INPE/CCPY (combinaison RGB des bandes 5,4 et 3). Chaque point rouge-organge est un placer ou une piste en activité. Pour une analyse sur cette région, voir Albert *et al.* (2002).

<sup>338</sup> Lettre FUNAI du 12/12/1988, référence 567/88-GAB/5A SUER, adressée à l'IBDF (archives FUNAI).

<sup>339</sup> Par exemple le *Rapport sur le profil socio-économique des garimpeiros retirés par l'opération Selva Livre/93*, rédigé par Elias dos Santos Bigio (assesseur technique, SAE), Brasília, 1993, ou le rapport de voyage de Ricardo Verdun (« Roraima, visite sur la frontière », rapport de voyage sur une mission réalisée avec Philippe Léna et Bruce Albert du 1<sup>er</sup> au 11 novembre 1988).



deuxième aspect, il paraît intéressant de poser ici quelques éléments sur la manière dont fonctionnent les placers et sur les conditions de vie des orpailleurs.

Le modèle adopté dans le territoire Yanomami ne diffère pas de celui existant dans d'autres régions amazoniennes à la même époque (nord du Mato Grosso, vallée du Tapajos, Rondônia, etc.), même si l'intensité du phénomène, et sa brièveté, le mettent à part. Les deux modalités d'extraction de l'or alluvial (placer ou barge) y seront utilisées indifféremment. Dans le premier cas, les orpailleurs détournent le cours d'une rivière pour accéder au lit de celle-ci. Les sédiments sont alors liquéfiés grâce à un jet à haute pression et la boue qui en résulte est pompée vers un système d'épuration par décantation qui permet, en piégeant les sédiments les plus lourds, de capter les paillettes d'or. La séparation ainsi obtenue étant imparfaite, il est très intéressant d'ajouter du mercure dans le mélange. Ce métal amalgame en effet immédiatement les paillettes et permet par son poids une meilleure efficacité de la décantation par gravité. L'or sera ensuite séparé du mercure par chauffage de celui-ci, exploitant la différence de température de fusion des deux métaux. Les placers nécessitent donc la présence de deux moteurs (un pour le jet à haute pression et un pour pomper la boue), ainsi que des tuyaux de gros diamètre et de grande résistance pour pomper les sédiments et les graviers qui leur sont associés. Le principe de fonctionnement des barges est analogue à ceci près que les sédiments sont directement pompés à partir du lit du fleuve via un tuyau guidé par un plongeur sous-marin. Comme on s'en doute, les placers prolifèrent le long des cours d'eau les plus petits, alors que les barges sont utilisées sur les fleuves majeurs, qui seraient impossible à détourner du fait de leur profondeur ou de leur largeur.

Le monde de l'orpaillage est divisé entre les travailleurs simples, souvent surnommés « fourmis », qui ne possèdent que leur force de travail et éventuellement une spécialité technique (mécanicien, opérateur de jet à pression, chasseur, tueur à gages), et les entrepreneurs, qui possèdent un capital et l'investissent dans l'ouverture de placers, l'achat de matériel ou l'ouverture de pistes. Des accords tacites organisent la hiérarchie dans cet univers, laquelle pourrait être résumée ainsi, par ordre d'importance croissante : ouvrier (*peão*), cuisinière (souvent aussi prostituée), opérateur d'équipement mécanique<sup>340</sup>, contremaître (organise un placer), propriétaire d'équipement mécanique, propriétaire de cantine ou de magasin de piste, propriétaire de piste, propriétaire d'avion ou d'hélicoptère. Les propriétaires de machines (qui peuvent également posséder des pistes) sont en quelque sorte les moteurs de l'avancée du front d'orpaillage<sup>341</sup> : en fournissant le matériel, ils rendent possible l'exploitation. Ils supportent en cela un risque important, leur matériel pouvant être volé, cassé (lors du transport, du fait de mauvaises réparations, etc.) ou (après 1990) appréhendé par la police. L'ensemble de ces risques explique leur tendance à s'installer à proximité de collègues déjà connus, ce qui explique la répartition des placers en ensembles régionaux (Mac Millan, 1995 : 42-43). Ces entrepreneurs se taillent la part du lion dans la majorité des contrats.

Dans les placers manuels, les accords dits *meia praça* donnent 50 % aux orpailleurs et 50 % au financeur de l'expédition. Dans les placers mécanisés, le partage le plus fréquent donne 70 % de la production d'or au propriétaire des machines, les 30 % restants étant partagés entre l'équipe servant le placer. Le transport des garimpeiros est en général à leur charge, même si des propriétaires de machines, de pistes ou d'avion peuvent le leur avancer.

---

<sup>340</sup> Motopompe, jet à haute pression, équipement de plongée...

<sup>341</sup> Dans son article de 1989, Márcio Chaer donne l'exemple de Francisco Olímpio de Oliveira, qui posséderait 10 barges sur l'Uraricoera, employant 120 personnes et retirant en moyenne 15 kg d'or par mois. Grâce à ces revenus, il possède un avion et un hélicoptère, et a pu investir 3 kg d'or pour construire sa piste au sein du territoire Yanomami. Il contrôle la zone desservie par sa piste et n'y laisse pénétrer que ceux qui lui versent un péage. Afin de s'assurer une plus grande tranquillité, il a « autorisé » un lieutenant de la PM à travailler dans sa zone...

Au contraire, le ravitaillement est fourni par l'investisseur. Celui-ci ne comprend néanmoins ni les médicaments, ni les « extras » que les ouvriers peuvent acheter auprès des pistes, ce qui fait que les 30 % promis au départ (à diviser entre les quatre ou cinq opérateurs nécessaires) se réduisent souvent à peu de chose. Les pilotes qui desservent les placers représentent, eux, une caste à part. Bien qu'ils tirent leur subsistance de l'activité des orpailleurs, ils se sentent souvent supérieurs à eux et affichent une certaine condescendance à leur égard. Des conflits éclatent parfois entre les deux classes, notamment parce que si le code d'éthique impose aux pilotes d'évacuer les blessés et les malades, ceux-ci rechignent souvent à la perte commerciale que cela représente.



Photo 19 : Epave de DC-3 dans la forêt (région de Homoxi)<sup>342</sup>.

Autour des pistes gravite un monde destiné à fournir, à des prix les plus élevés possible et toujours exprimés en grammes d'or, tous les services qui sont nécessaires : nourriture, armes et munitions, femmes, drogue... Si les entrepreneurs touchent une redevance sur tout or extrait des placers qu'ils ont financé, les patrons des pistes touchent, eux, des redevances sur les avions qui s'y posent, sur les personnes qui y transitent et sur tout le commerce qui y est réalisé. Des groupes de tueurs à gages sont employés par ces patrons pour maintenir leur emprise sur leur « bien ».

---

<sup>342</sup> Photo W. Milliken, 2002.

Comme dans le reste de l'Amazonie, la plupart des ouvriers employés dans les placers du territoire Yanomami proviennent de la région Nordeste, et une écrasante majorité de l'Etat du Maranhão (60 %, par exemple, dans un groupe de 350 orpailleurs expulsés en 1993 et pour lequel une étude statistique a été menée<sup>343</sup>). Ils sont en majorité analphabètes. Nombre d'entre eux ne sont en fait que des « saisonniers », qui ont une autre activité, en particulier agricole, et tentent de se constituer un petit capital en fréquentant les placers. Ainsi seuls 25 % du groupe de 1993 se consacrait exclusivement à l'orpaillage. Lors d'un voyage d'étude réalisé dans la région du projet de colonisation Apiaú en compagnie de Bruce Albert et Philippe Léna, Ricardo Verdum note qu'une proportion importante des agriculteurs est absente, ayant délaissé leurs cultures pour tenter leur chance dans les placers, qui représentent pour eux est l'un des rares endroits où l'on peut forcer son destin, et réussir à s'enrichir même si l'on est analphabète et sans autre capital à investir que sa propre force de travail. La présence de ces « amateurs », également soulignée par Mac Millan (1995 : 33), a d'ailleurs été l'un des signes de l'atmosphère de ruée vers l'or des années 1987-90 : à l'époque, on trouve même de nombreux petits fonctionnaires urbains attirés par les rumeurs de fortunes faites en quelques jours sur les gisements les plus riches. Pour autant, le rêve de richesse est bien rarement réalisé pour ces garimpeiros inexpérimentés qui reviennent souvent malades et parfois endettés de leur aventure.

Les conditions de vie dans les placers sont très dures, et la population des orpailleurs, souvent analphabète et aux marges de la société, vit percluse de nombreux maux (Geffray, 1995). La leishmaniose est souvent présente (5 % de l'échantillon de 1993), et le paludisme devient rapidement omniprésent (sur l'échantillon de 1993, 55 % des orpailleurs indiquaient ainsi avoir contracté eu des crises durant leur séjour, dont la durée moyenne n'excédait pas un mois et demi). Sa fréquence semble être corrélée à la présence des placers mécanisés, qui créent de très nombreux trous d'eau stagnante qui deviennent autant de nids à moustique. Les parasites, importés par des orpailleurs malades provenant d'autres régions, se disséminent alors autour de ces foyers, provoquant des crises graves, et parfois des décès. Les hépatites sont elles aussi communes, de même qu'une maladie appelée « *roi-roi* », type de pourrissement de la peau provoqué par le contact prolongé des garimpeiros avec des couches de sédiments profonds<sup>344</sup>. Les conditions de travail sont bien sûr source d'innombrables accidents, qui peuvent être fatals en l'absence de structure médicale à proximité. Pour ceux qui réussissent à être évacués, la situation n'est pas forcément meilleure, puisque l'hôpital de Boa Vista ne réussit pas à répondre à la demande et que les blessés sont souvent traités à la va-vite dans les couloirs.

Les transports eux-mêmes sont dangereux, de nombreux crashes d'avions sont enregistrés chaque jour (nous avons-nous-mêmes pu trouver un certain nombre d'épaves demeurées dans la région de Homoxi, voir photo 19), en particulier durant les opérations de lancement de ravitaillement. La profession de « lanceur » est d'ailleurs considérée comme particulièrement risquée, plusieurs étant eux-mêmes tombés de leurs avions... L'intensité du trafic aérien présente également un danger, puisque les avions, pour la plupart des monomoteurs légers, ne pas sont équipés de radars et que la tour de contrôle officielle de Boa Vista s'avère incapable de réaliser le contrôle aérien au dessus du territoire Yanomami. La pratique commune de déposer de faux plans de vol afin de ne pas signaler que l'on va entrer en zone interdite participe, elle aussi, de la confusion. Il revient donc aux propriétaires de pistes de coordonner plus ou moins, à partir de leur poste radio, les atterrissages et décollages

---

<sup>343</sup> *Rapport sur le profil socio-économique des garimpeiros retirés par l'opération Selva Livre/93*, rédigé par Elias dos Santos Bigio (assesseur technique, SAE), Brasília, 1993.

<sup>344</sup> Rapport intitulé « voyage d'évaluation préliminaire de la situation sanitaire dans les zone de garimpo du territoire yanomami en Roraima 18/8/1988-9/9/1988 » par le Dr Istvan Van Deursen Varga, médecin sanitarisiste travaillant dans le gouvernement de l'Etat de São Paulo (archives CCPY).

dans leur zone. En chemin, les pilotes ne peuvent se fier qu'à leur connaissance du terrain et à leur boussole, et parfois à des indications données via leur radio par leurs collègues<sup>345</sup>.

Outre les maladies et les accidents, la violence omniprésente des placers fait elle aussi de nombreuses victimes. Les armes circulent ainsi librement, de même que les boissons alcoolisées. Le fait que la police fédérale trouva 23 cadavres d'orpailleurs dans les quelques jours qui ont suivi la reprise de l'opération d'expulsion en octobre 1990 donne une bonne idée de la situation. La violence des placers s'exporte d'ailleurs en ville, Boa Vista détenant à la fin des années 1980 l'un des taux d'homicides les plus élevés du Brésil.

Dans la forêt, le va et vient est intense entre les sites de production et les pistes. Des prospecteurs arpentent systématiquement la forêt et testent les berges des rivières avec des méthodes manuelles. Le coût de cette phase est élevé, en particulier parce que les équipes utilisent souvent des hélicoptères pour les déposer sur des sites distants, ou pour les ravitailler. Lors d'une interview menée en 2005, un ancien pilote nous indiquait ainsi que le prix en vigueur à l'époque était de un kilogramme d'or pour la mobilisation d'un hélicoptère durant une journée<sup>346</sup>. En fonction de l'importance de la production, les financeurs de l'expédition décident, ou non, de passer à l'exploitation mécanique. Celle-ci nécessite alors la présence d'une piste à proximité, car le poids des machines est grand et car il faut pouvoir ravitailler de manière continue les ouvriers qui y travaillent.

Le récit de Adalberto Da Silva<sup>347</sup>, orpailleur novice, donne un bon aperçu de la vie des garimpeiros, même si l'on peut se demander s'il s'agit d'un texte original ou d'une compilation d'anecdotes réalisée par des sympathisants du Conseil Indigéniste de Roraima (CIR). Dans ce texte, l'auteur se déplace de région aurifère en région aurifère, que ce soit à pied, en avion ou en hélicoptère, afin de trouver des placers dans lesquels on recherche de la main d'œuvre. Il passe ainsi plusieurs semaines ou mois dans des postes de travail différents, changeant d'endroit en fonction de la richesse des découvertes, des conflits avec les Indiens ou des querelles entre factions rivales. Selon lui, les relations avec les Yanomami sont très tendues, notamment parce que certains groupes d'orpailleurs attaquent délibérément les villages pour violer les femmes ou pour voler de la nourriture, entraînant souvent des raids de représailles. Au milieu de cette errance perpétuelle, les garimpeiros semblent vivre dans un monde en partie imaginaire, dans lequel les histoires racontées par chacun, et invérifiables, finissent souvent par l'assassinat de rivaux ou d'Indiens récalcitrants, le tout inévitablement « couvert » par la police militaire de Roraima. Le ravitaillement des placers est irrégulier, même si la pratique de la chasse permet parfois de le remplacer.

### 3. (In ?)organisation politique des garimpeiros

Le monde des placers est pour beaucoup individualiste, et en tout cas secret. Les entrepreneurs de *garimpo*, sachant à l'évidence que leur activité est illégale, n'occupent que peu le devant de la scène. Dans un premier temps, seul José Altino fit de son association une tribune lui permettant de s'adresser directement au gouvernement.

Une seconde association importante apparaît en 1987, dirigée par José Teixeira Peixoto, « *o baixinho* ». Cette organisation montera particulièrement en puissance en 1988-89, au moment où le gouvernement fédéral envisage de réglementer l'activité minière informelle en exigeant que tous les *garimpos* soient gérés par des associations ou des coopératives. Devant l'intense débat existant autour de la question Yanomami, ces deux associations chercheront à peser pour obtenir l'ouverture la plus large possible de la zone à leur activité, insistant *ad*

---

<sup>345</sup> Pour un récit des conditions de vol et de l'ambiance dans les placers, voir Simioni (1994).

<sup>346</sup> Interview avec un patron d'entreprise de taxi-aérien qui a été très impliqué dans ce type d'opération, réalisée par l'auteur en avril 2005.

<sup>347</sup> *Garimpo, morte e destruição nas matas de RR, diário de viagem de Adalberto Da Silva Santos*, Bulletin n°15 do CIDR (Centro de Informação da Diocese de RR), Boa Vista, 07/1989.

*libitum* sur le fait accompli représenté par leur présence massive. Elles développent par ailleurs d'autres revendications, qui sont indiscutablement celles des orpailleurs, par exemple pouvoir compter avec un minimum de présence de l'Etat, (visites de la SUCAM<sup>348</sup> ou des agences bancaires de la Caixa Federal permettant de limiter un tant soit peu les vols pendant les retours à Boa Vista). Leur discours prend également en compte, à sa manière, la question amérindienne, soulignant le « bénéfique » que la présence des orpailleurs représente pour les Indiens. Les porte-parole du *garimpo* se présentent en effet souvent comme les meilleurs connaisseurs des Yanomami (« *pour les cotoyer sur le terrain* ») et de leurs aspirations véritables, insistant sur l'assistance supposée qu'ils leur apporteraient, par exemple en les évacuant en avion sur l'hôpital de Boa Vista. José Altino ira même jusqu'à instaurer un système de distribution de biens de troc et de médicaments, au bénéfice des communautés localisées à proximité des deux pistes à partir desquelles il évacue la production de cassitérite de ses placers. Sa stratégie reproduit celle que l'on verra dans de nombreux placers, qui consiste à coopter certains Yanomami, souvent jeunes, comme leaders locaux en échange de quelques cadeaux. Assurées de pouvoir compter sur ces alliés, les associations revendiqueront dès lors souvent que l'on « laisse les communautés décider » sur leur présence, sachant qu'il serait toujours possible d'exhiber un Indien reprenant leur discours, quitte à le parer pour la circonstance d'une légitimité qu'il n'avait pas. Les limites étroites données au « pouvoir » de João Davi Yanomami sur la piste de Paapiú seront un bon témoin de la duplicité de cette relation, dont nous analyserons au chapitre suivant le côté amérindien. Là encore, le discours des orpailleurs est double. S'ils nouent des alliances sur place avec certains Yanomami, ils sont aussi les premiers à dénoncer leur « absence » des régions parcourues, ou à douter de l'ancienneté de leur implantation. Selon Altino, par exemple, les Yanomami n'étaient pas nombreux dans la région de Surucucus, avant les années 1970 : « *C'est la construction de la route Perimetral Norte qui les a repoussés vers ces zones stériles.* »<sup>349</sup>.

Vis-à-vis des autorités, les associations de garimpeiros utilisent un double discours. D'un côté, elles s'associent aux objectifs du *Calha Norte* et se revendiquent comme une « présence brésilienne sur la frontière », cherchant à apparaître comme un mouvement reconnu et approuvé par le gouvernement. La sollicitude des ministres à leurs demandes (comme on le verra pour la modification des textes administratifs ayant trait à la délimitation du territoire Yanomami), les différentes visites de hauts responsables ou bien encore les audiences qui leur sont accordées montrera le succès de cette stratégie. Dans cette lignée, les associations se montrent intéressées à négocier un cadre légal pour leurs activités minières, dont il n'est pas sûr que les plus grands entrepreneurs aient réellement souhaité qu'il se mette en place, mais qui représentait le plus sûr moyen de gagner du temps en maintenant la zone accessible. D'un autre côté, les orpailleurs ont facilement recours aux bravades vis-à-vis de toute prétention de la police ou du gouvernement de modifier leur organisation ou leur manière d'exploiter les filons, que ce soit au nom du droit des Amérindiens ou au nom de la protection de l'environnement. José Altino, dont le style est particulièrement apprécié par les organes de presse, sera l'un des plus prolixes dans ce registre. Il dénoncera ainsi, utilisant le discours nationaliste comme clin d'œil aux milieux militaires, toute mesure écologique comme une imposition des pays riches, assénant que la conservation de la nature était une question de survie pour les pays du nord qui condamnait à mort les pays du sud<sup>350</sup>. A chaque menace d'intervention, on le verra menacer d'un mouvement de résistance armée des orpailleurs. Il vante aussi facilement leur supériorité logistique, si manifeste face aux pauvres moyens de l'Etat en Roraima. Ainsi, on le voit proposer en public d'emmener des

<sup>348</sup> Organisme chargé de lutter contre le paludisme.

<sup>349</sup> José Altino, « Garimpos e garimpeiros : a Amazônia humana ! », conférence prononcée à l'université de Salamanque à l'occasion du forum Ibéro-américain (6-11/08/1990).

<sup>350</sup> *Ibid.*

représentants de l'Etat pour consulter les leaders Yanomami en ces termes : « *nous avons plus de 450 avions, nous pouvons emmener autant de personnes que vous le voulez...* »<sup>351</sup>. Les associations utilisent souvent les orpailleurs comme masse de manœuvre, les désinformant sans scrupule. Plusieurs fois elles déformeront les nouvelles concernant le sort du territoire yanomami pour faire croire que la terre Yanomami a été libérée à l'exploitation minière, précipitant de nouvelles réinvasions<sup>352</sup>.

Le discours des organisations de *garimpeiros* est toujours virulent vis-à-vis de deux cibles clairement identifiées : l'église catholique (et plus particulièrement le diocèse de Roraima) et les ONG indigénistes. Elles ont en effet identifiées en elles leurs adversaires les plus redoutables, c'est-à-dire ceux avec lesquels il n'existait aucun espace de négociation (à l'inverse de ce qui se passait avec le gouvernement fédéral). Elles se font donc complaisamment l'écho de rumeurs circulant au sein de la population, y trouvant toute sorte de justification à leur méfiance, voire à leur colère vis à vis des *padres*, accusés pêle-mêle d'exploiter eux-mêmes l'or, de réduire les Indiens en esclavage, d'avoir déplacé des populations indigènes sur de nouveaux sites pour les interdire aux *garimpeiros* (avec l'aide de l'aviation américaine !)<sup>353</sup>, etc. Le fait que les missionnaires servant en Roraima, comme d'ailleurs de nombreux membres de la CCPY, aient été d'origine étrangère, concourait à ces soupçons, vu le degré élevé de xénophobie entretenu à l'époque, non seulement à Boa Vista mais également dans les cabinets de Brasília.

Le rapport de Istvan Van Deursen Varga<sup>354</sup> donne quelques instantanés de l'action de l'une des deux associations de *garimpeiros* sur le terrain, montrant en même temps les mécanismes, souvent cruels, régissant le monde des orpailleurs. Ainsi lors de la tournée du médecin sanitariste, en principe destinée à évaluer les conditions de santé dans les placers et à apporter un premier secours, pour insuffisant qu'il soit, on voit le président de l'association tenter de montrer que cette initiative lui revient, non sans avoir auparavant demandé au médecin de se faire payer toute consultation, au prétexte que « les *garimpeiros* ne sont pas habitués à la gratuité ». Le même exige 4 grammes d'or pour délivrer de pseudos cartes professionnelles de son association (avec photo d'identité), permettant en principe de continuer l'exploitation dans le cadre réglementaire imaginé par le gouvernement Sarney, mais permettant plus sûrement d'arrondir les revenus des dirigeants de l'association. Enfin, il est le témoin de l'utilité principale de ces associations pour les orpailleurs, qui est leur proximité avec les autorités. Peixoto cherche ainsi par moment à faire croire qu'il a pu négocier un sauf-conduit avec le gouvernement de Roraima pour les membres de son association, les autres devant se voir confisquer leur or en arrivant à Boa Vista.

Le lobby *garimpeiro* est bien organisé sur le plan local. Il peut compter sur la bienveillance des gouverneurs successifs de Roraima, lesquels ont depuis longtemps identifié les orpailleurs comme une force politique des plus importantes. A partir de sa nomination, Romero Jucá franchira cependant un nouveau pallier. Avec la nouvelle constitution, votée en 1988, les Territoires fédéraux sont en effet devenus des Etats à part entière, devant en particulier élire leurs gouverneurs. Devant cette perspective, Jucá, détenteur de l'ultime mandat déterminé par le gouvernement, cherchera à structurer le camp des *garimpeiros*

---

<sup>351</sup> Conférence de presse tenue à Brasília le 18/07/1989.

<sup>352</sup> C'est par exemple le cas de la plupart des orpailleurs étudiés en 1993 par le rapport de Elias dos Santos Bigio (voir note en début de ce paragraphe).

<sup>353</sup> Cet argument reviendra souvent, utilisant des « preuves » de mauvaise foi. Altino interprétera ainsi le fait que la FUNAI ait appelé le poste de Surucucus « front d'attraction » comme une preuve que la zone ne comportait pas de population Yanomami avant son installation (témoignage devant la Commission de l'Indien, septembre 1985).

<sup>354</sup> Rapport intitulé « voyage d'évaluation préliminaire de la situation sanitaire dans les zone de *garimpo* du territoire yanomami en Roraima 18/8/1988-9/9/1988 » par le Dr Istvan Van Deursen Varga, médecin sanitariste travaillant dans le gouvernement de l'Etat de São Paulo (archives CCPY).

comme sa base électorale pour la consultation de 1990. Il sera donc l'artisan de nombreuses négociations avec le pouvoir fédéral afin de légaliser l'orpaillage, en même temps que le journal que ses partisans créeront (*O Estado de Roraima*) sera l'un des organes les plus violents contre les positions du diocèse et les projets de parc Yanomami. Pour autant sa tentative, de la même manière que celle de José Altino de se faire élire comme sénateur, échouera. Comme l'analyse Mac Millan (1995 : 133-136), les orpailleurs ne renouvelleront pas la mobilisation qui avait permis l'élection de Curió à la Serra Pelada. Nombre d'entre eux s'abstiennent sûrement, pendant que les autres commençaient déjà à prospecter d'autres zones dans lesquelles le gouvernement fédéral les gênerait moins. Dans ces conditions, l'électorat rural de Roraima fit la différence, choisissant de préférence aux aventuriers les grands propriétaires locaux et leurs représentants.

Entre les associations et le pouvoir local, et participant aux deux, se trouvent les entrepreneurs de *garimpo*. Ils sont un peu moins connus que les ouvriers, ne serait-ce que parce qu'il n'y a jamais eu d'arrestation massive en leur sein, permettant de disposer de données statistiques fiables. Ils sont souvent éduqués, petits entrepreneurs eux-mêmes. Beaucoup sont des professionnels qui viennent d'autres Etats, et une bonne partie abandonnera le Roraima une fois fermés les placers, seule une petite partie s'y fixant. Le nombre de ces individus est difficile à estimer. Prenant des chiffres relativement conservateurs de 80 pistes et de 300 à 500 placers actifs simultanément (en comptant les barges), Mac Millan (1995 : 90) propose le chiffre de 400 personnes ayant pu avoir un capital important à investir et ayant pu gagner plus de 5 kilogrammes d'or par personne. Pour autant, comme le signale le même auteur, plusieurs pistes ou placers appartenaient souvent à un même individu, ce qui restreint encore beaucoup le nombre final. Les bénéficiaires tirés de l'orpaillage sont le plus souvent réinvestis, soit dans l'ouverture de nouveaux placers, soit dans l'acquisition de propriétés d'élevage. Le faible nombre de celles-ci en Roraima<sup>355</sup> est encore une preuve de l'insertion du Roraima dans un circuit plus large lié au *garimpo*, qui n'a que peu à voir avec les dynamiques locales<sup>356</sup>. Au surplus, les conséquences économiques de la ruée vers l'or en Roraima sont ambiguës : si l'on observe une explosion du commerce à Boa Vista, celle-ci s'accompagne d'un niveau très élevé des prix et d'une constante pénurie de main d'œuvre, qui compliquent sérieusement la vie quotidienne des citadins.

Les relations entre le *garimpo* et l'élite politique de Roraima sont particulièrement bien résumées par Mac Millan : « [...] *la croissance explosive de l'exploitation minière informelle influença néanmoins le ton de la politique de l'Etat [de Roraima] de deux manières distinctes. Tout d'abord, des membres de l'élite locale déjà établie ont investi dans les placers et se sont mis à défendre ces intérêts sur la scène politique. En second lieu, les opportunités d'ascension sociale présentées par la ruée vers l'or ont permis à des garimpeiros arrivés depuis peu d'entrer dans l'élite locale et de gagner une influence politique.* » (1995 : 138). Selon le même auteur, sur le personnel politique élu en 1991, au moins 4 députés d'Etat, un sénateur et un député fédéral avaient eu des intérêts dans des placers entre 1987 et 1990. Ainsi donc, les deux échecs de Jucá et d'Altino ne doivent pas cacher l'influence du monde de l'orpaillage sur la politique du Roraima dans les années suivantes. A titre d'exemple, on pourra remarquer que Elton Ronhelt, propriétaire de l'entreprise Goldamazon, participa à la campagne électorale victorieuse de Otomar Souza Pinto et qu'il assumait une responsabilité dans l'administration de celui-ci. Dès lors, on ne s'étonnera pas que les élus de Roraima, en particulier au niveau fédéral, seront les plus féroces opposants à la création de la Terre Indigène Yanomami sous le gouvernement Collor (1990-92).

---

<sup>355</sup> Mac Millan dénombre 27 fermes appartenant à des patrons des pistes (1995 : 94-95).

<sup>356</sup> Dans le même esprit, l'article de Márcio Chaer (« A nova febre lourada », *Veja*, 18/01/1989) note un accroissement spectaculaire des agences bancaires à Boa Vista, celles-ci enregistrant des dépôts records, aussitôt transférés, pour les 2/3, vers d'autres Etats.

## CONCLUSION : un territoire retourné

En 1988, la fièvre de l'or qui s'est emparée du Roraima depuis le début des années 1980 laisse le territoire Yanomami dans un état complètement inverse de celui qui était le sien auparavant. Il s'agissait en effet d'un espace inaccessible, dont les populations avaient un contact extrêmement restreint avec la société brésilienne, et au sein duquel n'intervenaient que quelques ONG en plus de la FUNAI. Après 1987 au contraire, le territoire paraît extrêmement accessible (desservi par plus d'une centaine de pistes clandestines), ouvert à un contact généralisé avec des contingents importants d'orpailleurs, et dans lequel les ONG et la FUNAI n'ont plus droit de cité. Ce bouleversement complet est, évidemment, une période fondatrice dans la configuration actuelle du territoire Yanomami.

C'est à ce moment-là en effet, du fait du contact généralisé promu par l'invasion, qu'une géographie autrefois réservée aux seuls Yanomami commence à se révéler au monde extérieur. Il s'agit bien sûr de la configuration exacte de la région frontalière, et des massifs occupés par les orpailleurs, qui n'avaient que rarement été parcourus par les expéditions de frontière depuis 1942. Il s'agit surtout de la répartition des blocs de population (dont pour beaucoup la rencontre avec les orpailleurs constitue un premier contact avec la société brésilienne) et de leurs relations réciproques, qui avaient été esquissés par les missionnaires protestants, la FUNAI ou les expéditions de la CCPY, mais qui acquièrent ici des contours beaucoup plus nets. Cette révélation se réalise en mouvement, puisqu'en même temps qu'ils localisent les villages, les orpailleurs déclenchent des séries de migrations de la part de ceux-ci. Le rôle des Yanomami dans le rush est, lui, minime. Comme le souligne A. Ramos (1995a : 18), à l'inverse du boom du caoutchouc, dans lequel la main d'œuvre indienne est utilisée (le plus souvent sous la contrainte), dans celui de l'or c'est juste leur territoire qui intéresse, les Amérindiens, eux, ne représentant qu'un problème à résoudre.

Enfin, la période que nous venons de décrire représente la concrétisation de la convoitise sur les richesses minières du territoire Yanomami, qui étaient guignées depuis les années 1970. Mais pour importantes qu'elles soient, on notera que l'absence des grandes entreprises minières de la ruée montre que la vision de la CVRD est partagée par toutes : le coût d'exploitation dans la zone Yanomami ne permet pas de rentabiliser une exploitation industrielle. Cela ne signifie pas que les grandes multinationales ne s'intéressent pas à la zone. Bien au contraire, la carte des demandes de concession publiée par le CEDI en 1988 montrera l'intense compétition qui se livre au DNPM au sujet du territoire Yanomami. Mais leur objectif n'est pas une exploitation immédiate. Il est sans doute plus de réussir à geler l'action des orpailleurs, dont la production peut, dans certains domaines, avoir une influence déstabilisatrice sur les cours, et aussi de se réserver des zones de prospection pour le futur<sup>357</sup>.

---

<sup>357</sup> A l'époque, les concessions accordées par le DNPM n'ont pas de limite de temps.





## **Chapitre 5 : démembrement du territoire et « ethnocide »**

Jusqu'en 1988, la ruée vers l'or de Roraima paraît plus dépasser les moyens d'intervention du gouvernement qu'elle ne semble participer d'une stratégie des autorités. Bien sûr le contexte du *Calha Norte* et les orientations prises par Romero Jucá à la tête de la FUNAI montrent clairement que les événements en cours sont considérés d'un œil favorable. Mais aucune décision ne remettant en cause le territoire Yanomami défini par l'ordonnance d'interdiction en 1982 et par le projet de décret 1.817/85 n'a encore été prise. Pour autant, l'absence de décision formelle ne doit pas cacher l'ampleur des mouvements souterrains qui ont déjà eu lieu et dont l'objectif avoué est manifestement le démembrement du territoire Yanomami en petites îles, rappelant la tentative de 1977-78.

Les premières décisions se prennent en coulisse, dans une tentative de maintenir un semblant d'ordre. Négociant avec les autorités de Roraima, le pouvoir fédéral accepte ainsi d'expulser les ONG, abandonnant par la suite toute tentative pour maintenir une présence dans la zone de l'invasion. Le président Sarney maintient néanmoins un discours favorable à la création du Parc Yanomami, même s'il ne pouvait être dupe de la direction prise par les événements.

En 1989, les choses se clarifient brusquement et brutalement. Le gouvernement lance en effet une série de textes proposant un nouveau découpage du territoire Yanomami, dans lequel celui-ci se trouve démembré en 19 îles en principe protégées du contact avec la société brésilienne par des unités de protection de l'environnement. Mais le côté écologique de la manœuvre s'avère rapidement n'être qu'un trompe-l'œil, le gouvernement fédéral cherchant en effet parallèlement à permettre aux orpailleurs d'exploiter ces zones de protection. Ainsi donc, la menace qui était latente du fait de l'orientation du *Calha Norte* et du fait de l'inaction des autorités fédérales devient explicite : pour le gouvernement, la présence des *garimpeiros* permet le peuplement à peu de frais d'une région de frontière et elle doit pour cela être sinon encouragée, du moins légalisée, quitte à piétiner la législation indigéniste.

Alors que cette stratégie avance pas à pas, du côté des villages Yanomami, l'invasion tourne à la décimation, et est parfois dénoncée comme un véritable génocide. Confrontés à des séries d'épidémies et à la désorganisation complète de leur système d'usage des ressources naturelles, les communautés Yanomami habitant les régions envahies se trouvent dans une situation dramatique, cherchant par diverses stratégies à s'adapter à la modification brutale de leurs conditions de vie et au voisinage redoutable des orpailleurs.

### **I. Complice ou dépassé, le gouvernement fédéral couvre l'invasion**

La véritable nouveauté dans la zone Yanomami à partir de 1987 est le changement d'attitude du gouvernement fédéral, qui se met à tolérer une invasion qu'il avait jusqu'ici cherché à repousser. Cette volte-face sera immédiatement patente avec la décision de la FUNAI d'expulser les ONG de la zone Yanomami, laquelle reviendra en fait à décréter un véritable huis clos sur les événements en cours. Tant cet épisode, dont nous montrerons qu'il provient d'un marché passé avec les autorités locales, que le blocage que commencera à rencontrer le projet de Parc Yanomami permettent de comprendre qu'au-delà du discours présidentiel, qui maintient la fiction d'une expulsion prochaine des envahisseurs, les autorités ont en fait décidé d'accepter leur présence. Sur le terrain en tout cas, les agences fédérales ont

préféré se retirer, conférant à la zone la caractéristique centrale d'un *far west* : l'absence de loi.

### *1. L'expulsion des ONG : un compromis avec le pouvoir local*

Comme nous l'avons vu, le conflit intervenu en août 1987 entre Indiens et *garimpeiros* autour d'un placier dénommé *Novo Cruzado*, situé dans la région de Paapiú, donna aux autorités le prétexte pour expulser d'une vaste portion du territoire Yanomami « tous les acteurs extérieurs », c'est à dire les orpailleurs, mais aussi les missionnaires catholiques du Catrimani, les équipes médicales dépêchées par la CCPY dans le cadre de son accord avec la FUNAI et Médecins du Monde<sup>358</sup> et certains missionnaires protestants installés le long du fleuve Mucajaí. La région visée par cette interdiction formait un vaste cercle, comprenant des zones qui n'avaient rien à voir, ni sur le plan des interactions sociales des Yanomami, ni sur le plan des actions menées par les ONG, avec celle de Paapiú. Par ailleurs, dans le cas au moins du diocèse de Roraima et de la CCPY, l'ordre d'évacuation donné par le FUNAI ne visait pas une zone géographique particulière, mais ces entités en tant que telles : loin de leur proposer d'autres régions pour développer leurs actions, on les voulait, de la manière la plus permanente possible, hors de la zone.

Cette décision radicale s'apparentait clairement à une manœuvre. En effet, s'il était clair que les membres des ONG allaient respecter l'avis d'expulsion qui leur était signifié, il n'était pas moins évident que les *garimpeiros* ne le feraient pas. En fait, l'expulsion des ONG représente à la fois la concrétisation du discours nationaliste du CSN et une concession du pouvoir fédéral à une demande maintes fois réitérée des autorités locales, elles mêmes sous la pression – et parfois, aussi, complices, des orpailleurs. Il fut donc facile, lorsque la nouvelle du conflit – décrit comme une attaque organisée des Yanomami contre les orpailleurs - fut connue, de détourner la colère populaire contre les missionnaires de la Consolata. L'avocat de l'association des *garimpeiros* les accusera ainsi devant la télévision locale d'entretenir une milice paramilitaire dans la région de Paapiú (qui n'avait pourtant jamais été parcourue par les missionnaires catholiques). Ces accusations seront reprises par la suite par le Président de la FUNAI pour justifier sa décision d'expulsion. Il note ainsi : « *La presse, les orpailleurs et le secrétariat de sécurité publique du Territoire désignèrent le diocèse de Roraima comme responsable du massacre survenu dans la Zone Indigène Yanomami. La FUNAI, dans ces circonstances, décida d'éloigner les missionnaires jusqu'à ce que les faits soient éclaircis.* »<sup>359</sup>.

En coulisse, aucun responsable ne pouvait croire à des accusations pareilles, déjà plusieurs fois réfutées, y compris par des autorités militaires<sup>360</sup>. Mais le lobby des orpailleurs sut parfaitement utiliser les circonstances favorables, en l'occurrence l'émotion suscitée à Boa Vista par le conflit de Paapiú<sup>361</sup>, pour négocier avec le gouvernement local et faire pression sur la FUNAI, acceptant de se retirer de la zone mais exigeant en échange que soient expulsés également les « étrangers ». L'agence fédérale, elle, savait qu'elle dépendait de l'Etat de Roraima pour la logistique nécessaire à l'expulsion des orpailleurs. Il lui faudrait en particulier des policiers militaires locaux, vu l'émoi suscité par les excès de zèle de la police fédérale à Santa Rosa en 1985. Elle accepta donc le marché, comme le confirmera par la suite le colonel Guadalupe, chef du service d'information de la FUNAI, aux ONG<sup>362</sup>. Le double jeu des autorités de Roraima dans l'affaire est évident. Tant l'exécutif du Territoire fédéral que

<sup>358</sup> Le contrat avec la FUNAI (convention 013/1986), signé en 1986, devait durer jusqu'en juin 1988.

<sup>359</sup> Lettre de justification adressée au Conseil de défense des droits de l'homme, datée du 23/3/1988.

<sup>360</sup> Par exemple dans le document produit par la mission spéciale de 1981 (Ministério do Interior / Division de segurança e Informações, *Relatório da missão especial* 28/81, 1981). Archives FUNAI.

<sup>361</sup> La presse de Roraima annoncera ainsi que 8 *garimpeiros* ont été tués et 47 blessés dans l'attaque.

<sup>362</sup> Voir « Yanomami em tempos de conflito, em tempos de raiva », document CCPY/INESC (1987).

les parlementaires locaux n'ont jamais cessé de considérer que l'orpillage était la meilleure option pour le développement économique de l'Etat, ni de vitupérer le projet de parc Yanomami. Leur intention était donc avant tout de mettre hors-jeu leurs adversaires, bien plus que d'assurer l'évacuation des orpailleurs. L'interview donnée par le gouverneur du Roraima, Getúlio Cruz, le soir même de l'expulsion, confirme ces soupçons. Il déclare en effet : « *Comme la zone est indigène, nous ne pouvons permettre aux garimpeiros d'y demeurer [...]. D'un autre côté, nous approuvons aussi l'expulsion de tous les étrangers, qu'ils soient religieux ou anthropologues, de la région. Je crois que l'heure est venue de mettre un point final à la question du Parc Yanomami.* ». En liant l'expulsion des étrangers et la fin du projet du Parc, il ne pouvait en effet pas être plus clair sur ses intentions à court terme.

Pour finir, on notera que Davi Kopenawa fit aussi partie des cibles visées par l'opération de propagande montée immédiatement après le conflit de Paapiú. Hospitalisé à Boa Vista, l'un des orpailleurs blessés le 15 août l'accusera en effet nommément d'avoir organisé l'embuscade et le dénoncera à la police. Comme Davi se trouvait en ville le jour du conflit, cette fausse accusation sera facilement démontée. Le coup n'est pourtant pas passé loin. On imagine en effet sans peine combien il aurait été difficile à Davi de montrer qu'il n'avait aucune implication dans le conflit s'il avait été dans son village, et quelles conséquences une éventuelle mise à l'écart aurait pu avoir. Ce fait démontre par ailleurs la très bonne organisation logistique des garimpeiros : seuls des contacts par radio ont en effet pu permettre de monter à distance et si vite une telle opération, combinant accusations devant la police et la justice, conférences de presse et négociations en sous-main.

Si les objectifs du gouvernement local en ce qui concerne l'expulsion des ONG sont clairs, ceux du gouvernement fédéral sont plus difficiles à cerner. Sans aucun doute, la militarisation de la FUNAI et le discours associé au projet *Calha Norte* ont eu une importance fondamentale pour que la décision soit acceptée sans sourciller par les employés de l'agence fédérale. Ceux-ci entretenaient souvent en plus, à l'image d'Amâncio Costa dont nous avons parlé dans le chapitre 2, un sentiment de jalousie et une profonde rancune à l'égard des missionnaires ou des anthropologues, plus ou moins considérés comme leur faisant une concurrence déloyale. L'administrateur de la FUNAI de Manaus cherchera ainsi à effacer jusqu'au nom de la mission Catrimani, le remplaçant sur les cartes par un vengeur « Poste Indigène Catrimani ». La manière dont fut menée l'évacuation de la mission Catrimani, elle, montre bien jusqu'à quel point ont pu aller ces vengeances de bas étage. Car, à l'annonce de la décision de la FUNAI, l'évêque Dom Aldo mobilisera la Conférence Nationale des Evêques du Brésil, organe de très grand poids symbolique et obtiendra du ministre de la *Casa Civil*<sup>363</sup> en personne qu'une missionnaire servant d'infirmière, de nationalité brésilienne, puisse demeurer sur place. Mais ces ordres en provenance des plus hauts pouvoirs de la République, seront contournés localement : après que le délégué régional de la FUNAI aura fait évacuer les Pères encore présents, ordonnant « *de les attraper par la soutane si besoin était* », le gouvernement de Roraima enverra un détachement de policiers militaires dans la mission, dont la pression constante résultera dans l'évacuation de la missionnaire qui y était demeurée, en état de choc.

Ainsi donc s'inaugure une phase dans laquelle apparaît un divorce évident entre les hautes sphères de l'Etat et la situation sur le terrain. Sans doute, déjà, l'or issu des placers a commencé à irriguer les échelons administratifs locaux, expliquant ces incohérences. Mais on peut penser que la direction de la FUNAI à Brasília, elle, était également fortement favorable à l'expulsion des ONG, et ce pour trois motifs. Tout d'abord, en restreignant l'accès à la zone de témoins enclins à dénoncer l'invasion croissante du territoire Yanomami, elle peut penser étouffer un temps une affaire gênante. De plus, en coupant l'accès au terrain d'organismes

---

<sup>363</sup> Organe central de la présidence de la République, dont le rôle est de coordonner l'action du gouvernement. Le ministre de la *Casa civil* peut-être considéré comme une sorte de premier ministre.

profondément engagés dans la lutte pour la création du Parc Yanomami, la FUNAI pouvait espérer recueillir plus facilement un avis favorable des communautés indigènes pour l'exploitation des ressources de leur sous-sol, selon la ligne qu'avait définie Romero Jucá depuis le début de sa présidence. Enfin, l'agence fédérale pouvait penser faire accepter en même temps aux Yanomami non seulement de nouveaux contours pour leur aire protégée, mais aussi un ensemble de mesures issues du *Calha Norte* dont la philosophie assimilationniste était complètement contraire à la pratique tant de la CCPY que des missions catholiques soutenues par le diocèse de Roraima.

A Boa Vista, les autorités se félicitent à l'évidence de leur succès. Le harcèlement vis-à-vis des ONG et du Diocèse de Roraima deviendra d'ailleurs constant à partir de cette période, sous forme de menaces, harcèlement téléphonique, « visite » nocturne des bureaux. Il sera particulièrement relayé par les autorités locales, très montées contre la campagne menée en faveur de la création d'un territoire Yanomami. On peut ainsi noter en exemple qu'en novembre 1988 le Frère Carlo Zaquini, ayant accompagné des journalistes qui souhaitaient interviewer des Yanomami à la *Casa do Índio* (l'hôpital ou plutôt le mouroir que la FUNAI maintenait à Boa Vista), se trouva immédiatement poursuivi par la police pour « invasion de domicile ».

Les missions protestantes, elles, demeurées bien plus en retrait que les autres sur le plan politique, apparaissent comme des victimes collatérales de la mesure d'expulsion, comme le confirmera d'ailleurs Jucá, qui parlera à leur sujet d'une mesure « prise dans un esprit d'équité ». On ne peut néanmoins pas oublier que les fleuves Mucajaí et Uraricoera étaient devenus des voies de pénétration pour les orpailleurs, et que les missions MEVA étaient donc des témoins obligés de leurs allers et retours, ce qui pouvait être un prétexte supplémentaire pour cette décision. Quoiqu'il en soit, le profil bas conservé par les missionnaires protestants durant cette période leur permettra de maintenir des relations moins tendues avec les autorités, et de conserver un accès ponctuel à leurs installations, notamment celles de l'Uraricoera, mais aussi celles du Mucajaí<sup>364</sup>.

Sur le plan pratique, l'expulsion des ONG s'avèrera immédiatement catastrophique et lourde de conséquence pour le futur, dans la mesure où, contrairement à ses affirmations, la FUNAI n'avait prévu aucun dispositif pour se substituer à elles dans les missions d'assistance médicale. Ainsi, le retrait des deux médecins de la CCPY à Surucucus intervient au milieu d'une épidémie de grippe dans la région, et aucun renfort ne vient permettre au poste médical de la FUNAI d'y faire face. Dans la région du Catrimani, c'est à une épidémie de paludisme, qui avait causé 100 cas dans les deux mois précédents, sur une population de 400 personnes, que les missionnaires faisaient face. A plus long terme, la très précaire couverture vaccinale mise en place se trouve remise en question justement au moment où l'entrée massive de garimpeiros multiplie les épidémies et les sources de contamination. Certaines infections contractées au contact des fronts pionniers sont déjà préoccupantes, comme la tuberculose, présente sur le cours moyen du fleuve Mucajaí (65 cas identifiés) et sur l'Uraricoera. L'absence de structures de contrôle leur permettra aussi de se disséminer dans des communautés encore isolées, y causant de graves dégâts.

Il est important de noter que malgré leur expulsion, les membres de la CCPY réussiront à maintenir un certain contact avec le terrain, et même une certaine influence. Ainsi, lors du recensement mené par les équipes diligentées par la FUNAI et le CSN en 1988, l'anthropologue Célio Horst évoquera les difficultés rencontrées dans la région du Toototobi et la nécessité de contrebalancer l'influence « des opinions [...] d'entités comme la CCPY, et

---

<sup>364</sup> Dans son rapport de mission, R. Verдум note que l'infirmière de la MEVA réalise des séjours ponctuels dans la mission du Mucajaí (« Roraima, visite sur la frontière », rapport de voyage sur une mission réalisée avec Philippe Léna et Bruce Albert du 1<sup>er</sup> au 11 novembre 1988).

de personnes comme Mr Bruce Albert, anthropologue français »<sup>365</sup>. Ce lien avec l'intérieur de la zone Yanomami doit également beaucoup à Davi Kopenawa, pour lequel l'expulsion ne pouvait avoir de sens puisque Indien lui-même, et au surcroît employé de la FUNAI. Souvent convoqué à Boa Vista du fait de sa position de chef de poste à Demini, Davi pouvait facilement passer des informations, et être lui-même informé de la tournure des événements à Brasília. On verra que cet échange mutuel d'informations, parfois de cartes géographiques, sera aussi noté, avec agacement, par les membres du CSN. D'autres Yanomami employés par la FUNAI, comme le chef de poste Ivanildo, joueront aussi un rôle dans ces échanges, bien que moins symbolique que celui de Davi. Ils en paieront d'ailleurs le prix, subissant souvent des brimades administratives, des rétrogradations<sup>366</sup> ou des éloignements temporaires. Ainsi, en 1990, aucun des trois traducteurs de la FUNAI ne sera disponible pour intervenir avec les équipes d'assistance sanitaire, tous faisant l'objet de mises à pied...

## 2. Une inaction suspecte

« Il n'y a pas de piste clandestine en terre Yanomami. Elles furent construites avec le consentement implicite de la FUNAI et du CSN. ». Cette phrase du procureur Abel de Barros Lima<sup>367</sup> résume parfaitement l'impression que donne le gouvernement fédéral à partir de la fin de l'année 1987. De fait, face à l'invasion généralisée du territoire Yanomami et face aux dénonciations qui paraissent dans la presse ou qui proviennent des ONG liées au mouvement indigéniste, les responsables gouvernementaux multiplient les déclarations tentant de minimiser le problème ou de justifier leur inaction. Ce changement de position par rapport aux époques antérieures s'explique, entre autres, par l'influence du projet *Calha Norte*. De nombreux nouveaux venus – évidemment favorables à la ligne idéologique du projet – ont ainsi été nommés aux postes-clés de la FUNAI (dont le budget entre 1986 et 1988 dépend à 60 % du *Calha Norte*) ou des administrations locales. Leur présence modifie en profondeur le discours ou la pratique des organismes qu'ils intègrent. Carlos Menna Barreto, par exemple, nommé au secrétariat à la sécurité intérieure du Roraima en 1985, contribua sciemment à ouvrir la zone Yanomami aux *garimpeiros* en refusant de continuer à faire respecter la zone interdite de 1982. Mais au-delà de ces cas déterminants, c'est un nouveau climat qui s'est mis en place, qui peut être résumé par cette phrase d'un responsable de la FUNAI nommé par le CSN : « Dans un pays pauvre comme le nôtre, on ne peut ignorer l'existence [de filons] d'or juste parce que les Indiens se promènent au dessus. ». A peine plus subtil est l'argumentaire de Romero Jucá, président de la FUNAI, qui fait souvent valoir que les Indiens ont déjà reçu trop de terres et qui tenta d'ouvrir les territoires amérindiens aux orpailleurs<sup>368</sup> et aux forestiers.

De par ses fonctions et ses connexions politiques<sup>369</sup>, Jucá deviendra l'un des acteurs clé de la question. En tant que président de la FUNAI, c'est lui qui prendra la décision de remettre en question les conclusions du groupe technique de 1985 et de se lancer dans un nouveau projet de découpage en îles du Parc Yanomami<sup>370</sup>, évidemment sous l'influence

---

<sup>365</sup> Rapport préliminaire du groupe d'exécution du relevé de données de l'aire indigène Yanomami, signé par Celio Horst, anthropologue de la FUNAI, daté du 15/3/1988 (archives CCPY).

<sup>366</sup> Ivanildo Yanomami, chef du poste Flechal de 1986 à 1988, est ainsi subitement rabaissé à la catégorie de manoeuvre. Il présentera un témoignage frappant sur le manque de moyens des postes de la FUNAI dans le n°7 du bulletin Urihi.

<sup>367</sup> « Quem está matando os Yanomami », *Urihi* n°6, 04/1988, CCPY, São Paulo.

<sup>368</sup> Le 18 mai 1987 Romero Jucá signe un accord avec le DNPM autorisant l'exploitation du sous-sol dans les terres indigènes, contre paiement de royalties à la FUNAI (Decret FUNAI/DNPM 01/87). Ce texte sera néanmoins bloqué dans son application par le Ministère des Mines et de l'Energie (MME), qui préféra attendre que la question constitutionnelle soit tranchée avant de le mettre en oeuvre.

<sup>369</sup> Jucá est un allié politique de Marco Maciel, vice-président de José Sarney.

<sup>370</sup> Voir plus bas.

directe du CSN qui se met à centraliser toutes les décisions concernant les territoires indigènes compris dans le périmètre du *Calha Norte*. La proximité de Jucá vis-à-vis du gouvernement lui permettra d'être ensuite nommé gouverneur de l'Etat de Roraima, sous l'influence encore de Bayma Denis. Pour le remplacer à la FUNAI, le gouvernement choisit de nommer Iris de Oliveira, dont le passage à la tête du GETAT au début des années 1980 disait assez qu'il allait lui aussi maintenir une ligne conforme aux demandes du CSN.

A la tête de l'Etat, Jucá maintient une ligne conforme à celle qu'il avait développée à la FUNAI, cherchant la légalisation de l'état de fait représenté par l'invasion, alors que ses prédécesseur, Getúlio Cruz ou Roberto Klein<sup>371</sup>, avaient préféré maintenir un discours légaliste, même s'ils laissaient largement les choses se faire en coulisse. Il possède cependant de bien meilleures connexions avec le pouvoir fédéral, ce qui lui permet d'obtenir de Brasília de nombreux gestes en sa faveur, notamment une série de tentatives pour confiner le territoire Yanomami aux zones laissées de côté par les orpailleurs. En parallèle, il se refuse à prendre aucune mesure pour déloger les *garimpeiros*, affirmant à l'envi que seul un règlement politique global peut mettre fin au problème, tentant en fait de lier une possible expulsion des orpailleurs à la re-délimitation du territoire Yanomami en cours.

La seule manifestation de fermeté des pouvoirs publics à l'encontre des orpailleurs aura lieu en 1989, lorsque l'on découvre que le front des placers de la Serra do Couto Magalhães et celui du Pico da Neblina ont largement dépassé les frontières brésiliennes pour entrer au Venezuela. On parle alors de près de 3 000 *garimpeiros* brésiliens installés en territoire vénézuélien, et de trois pistes, dont l'une fut dénommée *Constituante*, indiquant sans doute qu'elle fût édifée au moment où se réunissait l'Assemblée constituante de 1988. Devant les dénonciations de la presse de Caracas, faisant état de la pollution des eaux de l'Orénoque sur plus de 50 kilomètres, le gouvernement brésilien autorise son voisin à expulser ses ressortissants, par tous les moyens nécessaires, y compris par la force. Il résout ainsi à moindre frais ce qui aurait pu devenir une crise diplomatique majeure, sans avoir besoin de prendre lui-même les mesures nécessaires à l'expulsion. L'action énergique de l'armée vénézuélienne devait bientôt amener un reflux de la plupart des orpailleurs du côté brésilien du territoire Yanomami, démontrant que, en se donnant les moyens et en affichant une grande fermeté, il était bel et bien possible de repousser l'invasion. Une anecdote concernant cette expulsion montre la proximité entre l'Etat fédéral et les orpailleurs, par ailleurs niée : à l'annonce de l'accord du Brésil pour l'expulsion par le Venezuela des intrus, le président de l'IBAMA chercha à se rendre en personne sur les pistes en question, se trouvant alors pourchassé par les avions vénézuéliens...

L'inaction du gouvernement brésilien devant l'invasion du territoire Yanomami n'est pas la conséquence d'une mauvaise information sur la situation. De nombreuses informations remontent du terrain pour informer la FUNAI de la situation. Pour n'en citer qu'un, on peut se souvenir de ce télégramme du chef de poste de Paapiú adressé le 1<sup>er</sup> décembre 1987 au président de la FUNAI : « [...] nous craignons qu'il ne se produise des chocs de manière imminente, vue l'audace des *garimpeiros*, qui transitent librement tant par les postes de la FUNAI, [...], que par les villages indigènes, y compris celui où habite la communauté qui a vu 4 de ses membres être assassinés en août dernier [...], à la recherche de filons prometteurs. [...] ». Le même rapport souligne que seule une action de la police et de l'armée peuvent mettre fin à ces agissements, mais que pour ce faire il faut des ordres supérieurs... Le 6 novembre 1987, l'administration de Boa Vista avait d'ailleurs déjà indiqué que le retour des orpailleurs était « incontrôlable », dénonçant plus de 10 lanciers de vivres quotidiens dans la région.

---

<sup>371</sup> Le mandat du premier ira de juin 1985 à octobre 1987 et le mandat du second d'octobre 1987 à septembre 1988.

Dans les cercles intellectuels ou politiques, des voix se font aussi entendre à plusieurs reprises pour dénoncer les événements en cours. Ainsi, immédiatement après le conflit de Paapiú, une lettre signée par de nombreuses personnalités de premier plan (les sénateurs Severo Gomes, Fernando Henrique Cardoso, Jarbas Passarinho, Virgílio Távora, Mário Covas, Nelson Wedekin et Luís Viana) fut adressée au Président de la République pour lui demander de prendre les mesures qui s'imposaient pour la défense des Yanomami. La CCPY rééditera régulièrement ce genre d'appel, et elle sera très appuyée en cela par le renfort de l'*Ação pela cidadania* (voir chapitre 6). Sur un autre plan, Davi Yanomami, soutenu par la CCPY, adresse lui aussi plusieurs lettres au Président Sarney<sup>372</sup> dans lesquelles il prévient de la croissance alarmante du nombre des chercheurs d'or dans le territoire Yanomami. Ces alertes reçoivent des réponses polies dans lesquelles la Présidence de la République affirme travailler à résoudre le problème (« *Je souhaite que vous informiez votre tribu [sic] que je suis parfaitement informé des problèmes rencontrés par les communautés indigènes [...] »*<sup>373</sup>), mais sans qu'aucun effet concret ne se fasse sentir sur le terrain. Au contraire, on perçoit de nouveau le divorce que nous avons déjà signalé entre le plan local et la vision de Brasília lorsque le Président affirme : « *Dans le contenu du projet Calha Norte, vous pourrez remarquer des actions positives, comme l'intensification de l'action de la FUNAI dans la bande frontière.* ». Tant le manque d'effectivité de l'action de la FUNAI que l'orientation du projet *Calha Norte*, viscéralement opposé au projet de Parc Yanomami, contredisent en effet totalement dans les faits la rhétorique gouvernementale.

Le manque de résolution, ou la complicité, des pouvoirs publics est très rapidement perçue par les orpailleurs, qui ne tardent pas à adopter une posture de défiance. En septembre 1987, les *garimpeiros* de la région du Couto de Magalhães émettent ainsi la déclaration suivante :

« *Nous, garimpeiros du Rio Couto de Magalhães, déclarons [...] :*

- *que nous n'avons peur ni de la Police militaire ni de la Police fédérale ;*
- *que nous avons des garanties politiques que ni la FAB ni l'armée ne vont intervenir ;*
- *que nous avons l'appui de forces politiques et économiques du Roraima, que nous ne serons pas expulsés de la zone ;*
- *que la FUNAI et la police fédérale n'ont pas les moyens de nous expulser [...] »*<sup>374</sup>.

A l'appui de ces positions, les mêmes menacent de saboter tout hélicoptère affrété par la FUNAI, et assurent que, grâce « aux amis des *garimpeiros* » cette dernière n'arrive même pas à avoir les moyens d'agir. Ils dénoncent également la position de l'église, qui est depuis le début très en pointe dans le combat contre les invasions : « *le padre Dom Aldo est italien et reste, nous sommes brésiliens et avons les mêmes droits de nous maintenir à l'endroit où nous sommes...* ». Ce parallèle avec le sort des membres de l'Eglise sera repris en 1989 par José Altino, qui menacera de monter un mouvement pour expulser tous les prêtres étrangers d'Amazonie si les *garimpeiros* devaient l'être des placers situés en terre Yanomami.

### 3. Discussions et pantomimes à Brasília

Après 1985, le processus de délimitation du Parc Yanomami, qui semblait avoir parcouru une étape décisive avec la préparation de l'ordonnance interministérielle 1.817, semble peu à peu se gripper. Rapidement, grâce aux contacts apportés par le sénateur Severo Gomes, la CCPY identifie le CSN comme l'organisme qui fait barrage, ce qui est confirmé par le général Bayma Denis lui-même lors d'un entretien accordé à Claudia Andujar et au député Márcio Santilli en août 1987, lors duquel il indique son opposition totale à la création d'un « parc indigène » dans la bande frontière. Ne pouvant compter sur le gouvernement, la

<sup>372</sup> Lettre de Davi Yanomami au président Sarney, datée de mai 1987.

<sup>373</sup> Réponse du Président Sarney datée du 16 juin 1987.

<sup>374</sup> Déclaration des *garimpeiros* datée du 3/9/1987 (archives CCPY).



stratégie de la CCPY se concentre donc bientôt sur le Congrès, à partir duquel elle tente de s'adresser directement au Président de la République, José Sarney. Ainsi, en décembre 1985, Severo Gomes présente-t-il un projet de loi créant le Parc Indigène Yanomami. En janvier 1986, il consulte directement le Président Sarney à ce sujet, qui lui indique que la question de la frontière fait que son projet rencontre de fortes résistances. Le sénateur le reformule alors, tentant de trouver une figure qui puisse être acceptée dans les milieux militaires. Dans cette nouvelle mouture, le Parc Yanomami en lui-même disparaît au profit d'une « zone de protection permanente » dans laquelle seraient respectés les droits des Yanomami. Cependant ce projet ne recueille que peu d'opinions positives.

Le lobby du sénateur Gomes auprès du Président de la République continue donc. En janvier 1987, le président Sarney s'engage auprès de lui à créer le Parc Yanomami par décret, tout en notant de nouveau les réticences du CSN. Lors d'entretiens postérieurs, le général Bayma Denis affirme au contraire qu'il n'y aura aucun territoire indigène dans la zone frontière, avant de noter que les *garimpeiros* installés dans le territoire Yanomami mènent eux aussi une action de lobbying intense à Brasília, visant à empêcher la création du Parc. En 1988 l'attention sur les Yanomami demeure intense, notamment avec la désignation de Davi Kopenawa comme pour recevoir le prix « Global 500 » décerné par les Nations Unies à des personnalités luttant en faveur de l'environnement et du droit des minorités. Cette reconnaissance internationale de premier plan met en effet le gouvernement brésilien en porte-à-faux, puisqu'il affirme se réjouir de la distinction alors que son action sur le terrain vise des objectifs parfaitement contraires.

Prenant prétexte de ce prix, les partisans des Yanomami au Congrès obtiennent que Davi soit invité à prononcer un discours devant le Congrès le 19 avril 1989, à l'occasion du « jour de l'Indien ». C'est l'occasion pour le sénateur Severo Gomes de souligner les enjeux du combat en cours : « *En luttant pour la survie de son peuple et pour la préservation de l'environnement dans lequel il vit, Davi Yanomami fait preuve d'un humanisme égal aux principales figures du monde, pour preuve cette reconnaissance internationale. Nous nous enorgueillissons que ce soit un Indien, menacé de mort, qui assume le commandement de ce combat, troquant la charité du Blanc pour l'exigence de la Justice. [...]* ». Dans son propre discours, Davi demande une action de fait (« *les promesses ne nous aident pas* »), faisant un tour d'horizon de tous les problèmes liés au Parc Yanomami, de la santé à la démarcation en îles et bien sûr à la question de l'orpillage. Tentant de rassurer les députés sur l'épineuse question de la souveraineté, il indique que les Yanomami « *ne veulent pas construire d'autre ville* », sous-entendant qu'ils n'ont pas de projet de création de territoire indépendant du Brésil, et montrant par les mots qu'il choisit le décalage existant entre cette accusation et la perception des questions régaliennes dans le système de pensée Yanomami. Ne pouvant pas concevoir ce que serait un pays Yanomami indépendant, il a recours à la « ville » comme substitut.

Le même jour, Davi est également reçu en audience par le Président Sarney, lors d'une scène politique fort intéressante. Le Président montre en effet une figure très paternaliste, exhibant l'attitude traditionnelle des hommes politiques brésiliens vis-à-vis des Amérindiens. Il devient même faussement naïf, demandant à Davi si l'invasion des orpilleurs est récente, alors que depuis deux ans les rapports se multiplient pour l'informer des événements en cours. Sans se laisser démonter par de nombreuses promesses en trompe-l'œil (le président de la FUNAI annonçant une action imminente d'expulsion des *garimpeiros*), Davi parvient même à montrer clairement à quel point il n'est plus dupe du paternalisme gouvernemental. Ainsi, lorsque le Président Sarney affirme avoir une grand-mère amérindienne<sup>375</sup>, il lui répond du tac au tac « *Vous étiez Indiens, mais maintenant vous êtes devenus Blancs, et vous avez oublié vos*

---

<sup>375</sup> Une telle affirmation est un lieu commun extrêmement répandu au Brésil, brillamment analysé par Alcida Rita Ramos (1998 : 69).

*parents. Vous êtes des descendants d'Indiens, mais vous êtes devenus des Blancs... ». Dès le lendemain, Davi déclarera d'ailleurs à la presse qu'il n'est pas dupe des promesses du Président. Il faut dire qu'en même temps qu'il faisait son discours à la chambre des députés, une réunion avait été organisée sur le thème de l'Amazonie dans une des salles des commissions. Lors de celle-ci, le ministre de la défense, le général Leônidas Pires Gonçalves réaffirma son opposition totale à la création de terres indigènes de grande taille, en particulier le Parc Yanomami. Il en profita pour reprendre le thème habituel de la différence entre les « vrais » Indiens et les « acculturés » : « il y a en Amazonie encore 30 000 Indiens sauvages ; les autres portent des jeans, des radiocassettes Panasonic et sont des acteurs [...] »<sup>376</sup> ...*

#### 4. « Far West aérien » et « Viet-Nam Yanomami » : l'Etat absent de la zone Yanomami

L'invasion des *garimpeiros*, la création de centaines de pistes ou l'intensité du trafic aérien autour des placers représentent autant de défis à l'autorité d'un Etat fédéral qui avait jusque-là réussi à maintenir un certain contrôle dans cette zone. Elles signalent la déréliction des Institutions chargées de ce contrôle, qui, sauf en quelques points, abandonnent le terrain dès 1988. C'est donc une zone grise qui se trouve créée dans les terres yanomami, sur laquelle les témoignages sont rares. Deux voyages officiels, menés en 1989, permettent néanmoins de se faire une idée de la dégradation des organismes fédéraux à cette époque.

Le premier est une mission envoyée par le Comité de défense des droits de l'homme (CDDPH), et sera réalisé en janvier. Le second est celui d'une commission de l'*Ação pela cidadania* (APC) et sera mené en juin. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les circonstances de ces deux missions dont les témoignages joueront un rôle capital dans le processus judiciaire qui mènera à l'expulsion des *garimpeiros*. Mais il nous paraît intéressant de souligner ici la convergence des éléments rapportés par des témoins qui ont eu un accès privilégié, de par leurs fonctions, aux responsables fédéraux, et qui ont également pu accéder à la piste de Paapiú.

Selon ces deux visions, toute l'organisation des placers repose sur l'exploitation de brèches du dispositif fédéral mis en place en Roraima. Le contrôle aérien en est le premier exemple. Avec un seul contrôleur, l'aéroport de Boa Vista ne peut en effet évidemment pas suivre les centaines d'avions qui stationnent le long de sa piste auxiliaire, pas plus qu'elle ne peut vérifier les plans de vol qui lui sont proposés. Ceux-ci sont évidemment faux, puisqu'ils mentionnent des destinations « légales » pour chaque vol alors que tout le monde sait que leur but réel est d'entrer dans la zone Yanomami. Le contrôle des appareils n'est pas non plus réalisé dans les règles, pas plus que celui des brevets des pilotes. L'interdiction de voler sans portes et banquettes n'est pas respectée<sup>377</sup>, et de toute manière les avions peuvent décoller depuis des fermes proches de Boa Vista, sur des pistes privées, dans la configuration qui les arrange. Par ailleurs, bien que la vente du kérosène en fût ait été interdite en 1988, les avions viennent faire le plein et déchargent ensuite le combustible qui est stocké dans des pistes proches. La consommation, à elle seule, donne un indice des événements en cours : elle est de plus de 100 000 litres par mois à Boa Vista en 1989. En somme, seul l'omission de l'Etat dans ce que le CDDPH appelle un « *far west aérien* » explique la situation, alors qu'un simple effort des administrations compétentes résulterait en un immédiat écroulement de la structure économique des orpailleurs.

Mais le fonctionnement des organes de l'Etat semble bel et bien grippé. Le voyage du CDDPH remarque ainsi que la FUNAI a fait appel à des policiers militaires de Roraima pour contrôler l'entrée à Paapiú, ce qui est illégal, puisque les zones appartenant à l'Union devraient être surveillées par la Police fédérale, souvent moins accessible à la corruption. Au

<sup>376</sup> Voir bulletin *Urihi* n°10, 09/1989, p. 14.

<sup>377</sup> Cette configuration est spécifique aux lancements de ravitaillement, elle avait été interdite pour les limiter.

surplus, l'agence fédérale dédommage le gouvernement local pour ce service... La même FUNAI, d'un autre côté, fait état de son manque total de ressource. Celui-ci est tragiquement patent lors de la visite des membres de l'APC à la *Casa do Índio*, hôpital dédié exclusivement aux Amérindiens de Roraima. Les visiteurs y furent en effet choqués par l'absence de médecin, l'incapacité du personnel à savoir de quel mal souffrent les patients, souvent gravement atteints, ou les contaminations croisées entre malades. A l'aune de cette incapacité à secourir les Indiens, la décision de la FUNAI de refuser de passer des conventions avec des ONG apparaît, une fois encore, particulièrement suspecte.

Les deux visites menées sur la piste de Paapiú confirment l'impression d'une zone grise implantée au milieu du territoire Yanomami. Assourdis par le va et vient constant des avions et des hélicoptères, découvrant la réalité de cette bande boueuse d'environ un kilomètre, au long de laquelle des tentes permettent de vendre et d'acheter tout ce que l'on veut (armes, femmes, ravitaillement, médicaments), à prix d'or évidemment, les membres de l'APC la désignent immédiatement comme « *un véritable Viet-Nam* ». Ceux du CDDPH notent que le chaos, bien qu'illégal, paraît parfois organisé. Ils remarquent ainsi l'existence d'une tente officielle de la Goldamazon, arborant même un drapeau aux armes de l'entreprise, ce qui ne manque pas d'être étrange dans un contexte où toute aucune autorisation d'exploitation n'a jamais été délivrée. Ailleurs, les différentes tentes proposant du ravitaillement semblent bien établies, l'une s'apparentant à « *une véritable superette* ». Symbole de la situation, le poste FUNAI a été pillé et les médicaments auparavant destinés aux Indiens sont éparpillés sur le sol, inutilisables, de même que les fiches de contrôle médical.

A l'opposé de l'agitation autour de Paapiú, le calme régnant autour de la caserne de Surucucus paraîtra presque surréel aux membres de l'APC, administrant la preuve évidente de ce qu'une action résolue pouvait produire, puisque apparemment « *la présence de l'armée décourage l'invasion* ». L'erreur d'avoir agrandi la piste de Paapiú sans y installer de peloton de frontière apparaîtra donc de manière flagrante à tous, en même temps qu'une doute sur son intentionnalité.

Les deux visites pourront avoir un aperçu des relations entre les *garimpeiros* et les Indiens. Dans le premier cas, il sera manifeste que, malgré les affirmations des uns et des autres, le contrôle de João Davi Yanomami sur la piste et le loyer supposément payé par les orpailleurs à chaque atterrissage sont une véritable farce. Dans le second, les orpailleurs exerceront une telle pression durant l'interview des Yanomami, dont ils devinaient que leurs propos n'étaient pas favorables, que l'on décide de ne pas traduire sur place pour éviter les incidents. Dans ces conditions, l'intention manifestée par le gouverneur Jucá de faire participer les Indiens à l'orpaillage, une fois celui-ci légalisé, apparaîtra fort peu convaincante.

## **II. Les décrets de 1989 : une solution en trompe l'œil**

Si le gouvernement fédéral a abandonné la zone yanomami dans les faits, il mène cependant une action à son sujet sur le plan légal. Celle-ci montre d'ailleurs parfaitement en quoi l'inaction observée en 1987 et 1988 au sujet de la présence des *garimpeiros* faisait en fait partie d'une stratégie visant à revenir sur les projets du début des années 1980, et à donner à l'espace occupé par les Yanomami d'autres destinations. En 1989 en effet, sera publiée une série de décrets réduisant le territoire yanomami à 19 îles, dont la superficie cumulée représentait moins du tiers du total proposé en 1985. En parallèle, des zones de protection de l'environnement étaient également créées, mais dans le cadre d'une manœuvre visant à permettre en même temps la présence des orpailleurs en leur sein... C'est donc un dispositif de grande ampleur qui se met en marche pour permettre la réduction du territoire Yanomami à un archipel. Le paradoxe est que le point de départ du processus d'étude des nouvelles limites

du territoire sera un nouveau recensement de la population yanomami, lequel montrera son importance et sa large dispersion.

*1. Un nouveau recensement, qui ne sera pas pris en compte...*

Comme nous l'avons souligné, la programmation du *Calha Norte* allouait des ressources importantes à la FUNAI afin de « régler le problème » de la création des territoires indigènes dans sa zone d'application, bien évidemment avec une optique restrictive. Une partie de ces financements devait donc servir à organiser des opérations de démarcation ou d'identification des territoires amérindiens. Forte de cet appui, l'ordonnance 006/1988 de la FUNAI, qui lance le nouveau processus d'étude du territoire Yanomami, pouvait prescrire la réalisation d'un recensement de l'ensemble de la population Yanomami du Brésil, notamment dans l'idée de démontrer que les chiffres de population brandis par les ONG étaient exagérés. Malgré son optique biaisée à la base, cette opération produira une des rares images à peu près exacte de la répartition de la population Yanomami et de l'espace occupé par l'ethnie à cette époque, comparable avec le relevé établi en 1977.

L'opération aura lieu en deux temps, et sera menée par deux équipes qui disposeront de l'appui permanent de deux hélicoptères de la FAB<sup>378</sup>. Chaque équipe sera appuyée par un « consultant » anthropologue possédant une certaine expérience des Yanomami, Marco Lazarin dans un cas, Selmo José Queiroz Norte dans l'autre, et des traducteurs Yanomami, Julio Gois pour la première partie et Ivanildo Yanomami (appuyé – ou surveillé ? - par Francisco Bezerra) pour la suite.

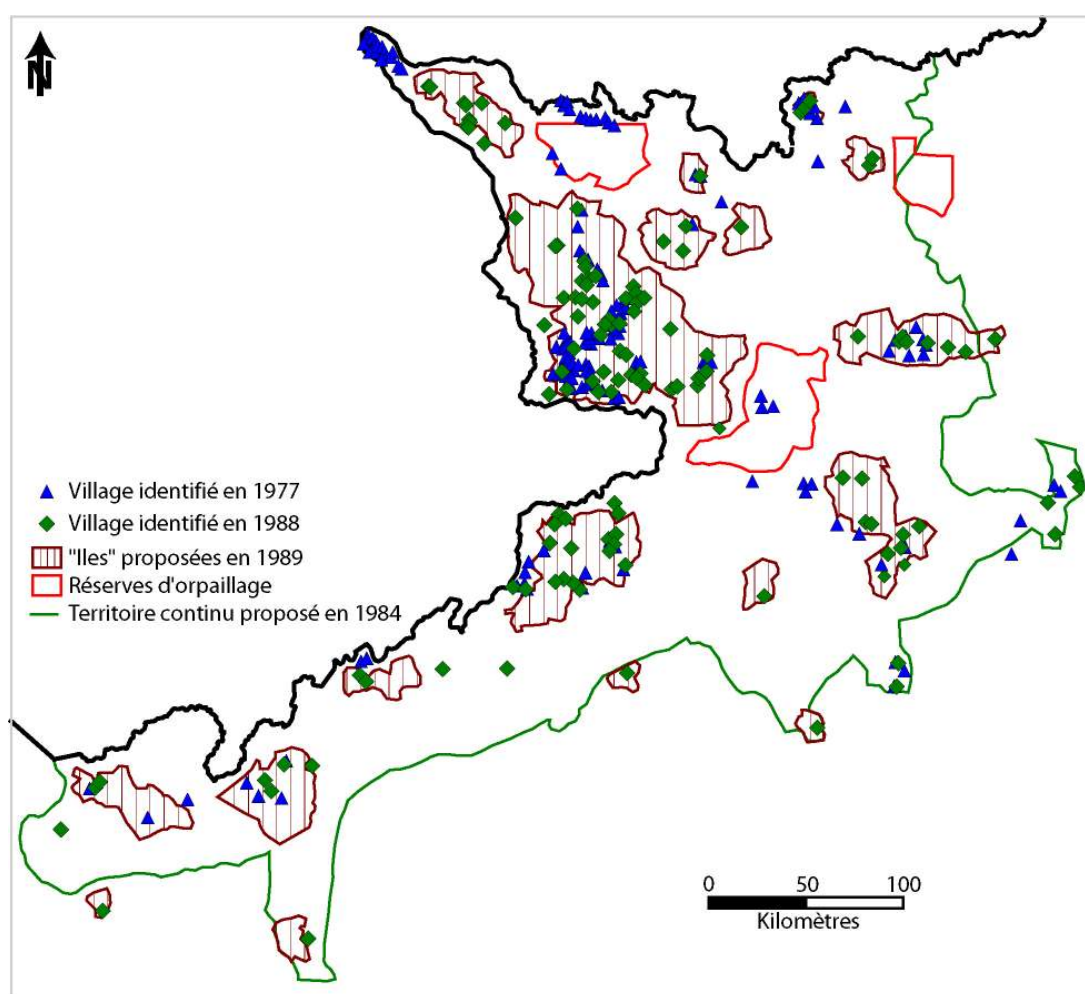
La première partie des travaux, menée du 10/01 au 14/02/1988 couvre l'ouest du territoire Yanomami, de la mission Maturacá au poste Demini. Elle ne s'avère pas aussi fructueuse que prévu en raison de difficultés logistiques de dernière minute (dues notamment à la difficulté d'obtenir le kérosène nécessaire à Boa Vista devant la demande intense des taxis aériens), de programmations absurdes menées à partir d'informations erronées sur la zone de travail (par exemple une mauvaise localisation du poste Aliança), des relèves constantes des équipages des hélicoptères ou de la réticences des officiers de la FAB à accepter les conditions de vie précaires des campements en forêt. Certains relevés sont donc bâclés, les fiches correspondant aux villages situées dans la région du fleuve Toototobi étant par exemple remplies à partir des données de la mission et non sur place, comme le voudraient les instructions originales.

Abordant la partie la plus dense du territoire Yanomami, la seconde partie de la mission de recensement commencera par la région de Paapiú, où la situation est critique du fait de la présence de milliers d'orpailleurs. Les conditions de travail, déjà peu satisfaisantes dans la première partie, deviennent véritablement difficiles. L'opération sera ainsi suspendue trois semaines pour un accident (pâle endommagée) et un manque de carburant du 18 février au 9 mars. Après cette date, les communautés de la région de Surucucus seront rapidement survolées, puis celles de la région d'Ararani, celles de la région du Mucajaí, et enfin le nord du territoire. Au total, la première phase recense 28 communautés, rassemblant 2580 personnes (dont 1807 près de Maturacá, avec 4 villages de plus de 200 personnes), concentrées surtout sur les rios Maturacá, Maiá et Marauia. La seconde compte 7305 Indiens en près de 90 communautés, particulièrement concentrés dans les régions de Surucucus et Auaris. Au total, le chiffre de plus de 9 100 Yanomami surprend les membres du gouvernement, car il est bien plus important que ce à quoi ils s'attendaient.

---

<sup>378</sup> Les informations sur cette opération se trouvent dans plusieurs documents : le *rapport préliminaire du groupe d'exécution du relevé de données de l'aire indigène Yanomami*, signé par Celio Horst, anthropologue de la FUNAI, daté du 15/3/1988 (archives CCPY), un rapport de Francisco Bezerra (CI 13/PIN Surucucus/88), daté du 5 avril 1988 et un document de Marco Lazarin (rapport de mission daté du 10/02/1988, archives CCPY).

On peut cependant penser qu'il ne s'agit là que d'une estimation basse de la population réelle, et ce pour trois raisons. Tout d'abord, certaines communautés n'ont pu être visitées pour les raisons d'organisation citées plus haut, ce qui fait que leur population a été estimée grossièrement, souvent de manière restreinte. Ensuite, la mission a planifié ses mouvements en fonction d'informations sur l'existence de communautés provenant d'une carte au 1:1 000 000 réalisée par la FUNAI en 1984 (dans le cadre du processus d'identification du territoire Yanomami). Le dispositif ne prévoyait donc pas de mener une recherche exhaustive sur le territoire concerné pour localiser des communautés encore isolées et donc inconnues, et ce malgré les informations données par exemple par les *Wakathau theripë* ou par Fernando Bezerra sur l'existence de groupes isolés autour de la Serra do Apiaú ou aux alentours du plateau de Surcucucus. Or une recherche plus exhaustive aurait pu démontrer une présence Yanomami plus importante que prévue. Un simple survol réalisé une seconde fois dans la région du Catrimani a par exemple permis de repérer deux villages qui n'avaient pas été relevés lors d'un premier passage.



Carte 14 : les villages détectés par le recensement de 1988 (et comparaison avec le relevé de 1977).

Enfin, les recensements ont été menés en quelques heures, les hélicoptères se posant à proximité des villages. Dans les régions proches des placers, une partie de la population a souvent fui, pensant que les hélicoptères étaient ceux des *garimpeiros*. Fernando Bezerra souligne ainsi la « nervosité extrême » des Yanomami de ces villages, qui cherchent souvent à cacher leurs enfants et leurs femmes, et la grande marge d'erreur que cela implique sur le recensement. Dans les communautés les plus éloignées, qui n'ont connu que la rumeur des *garimpeiros*, la terreur est la plus forte. Au-delà de ces raisons politiques, le très faible temps

passé dans les communautés est en lui-même une source d'erreur : de nombreuses personnes parties pour des raisons diverses (chasseurs, personnes en visite dans d'autres villages) n'ont pu être comptabilisées. Dans certains cas, en désespoir de cause, les membres de la mission prennent une mesure radicale pour pallier l'absence des Indiens en comptant simplement le nombre des feux et multipliant celui-ci par trois... Pour beaucoup de villages, le temps passé sur place est si court que même le nom de la communauté reste inconnu.

Malgré leur volonté de revenir sur les conclusions du rapport de 1984, les résultats du recensement n'iront pas dans le sens souhaité par la FUNAI et le CSN, transformé en SADEN<sup>379</sup> en septembre 1988. Tout d'abord, le simple relevé des villages connus permet de situer le total de la population Yanomami autour de 9 100 personnes, soit à peu de chose près celui que revendiquaient les ONG – et encore s'agissait-il, pour les raisons que nous avons évoquées, d'une estimation basse. D'un autre côté, leur répartition géographique confirmait les rapports antérieurs et pointait une occupation réelle, bien que discontinue, de l'ensemble du territoire proposé en 1984 (voir carte 14), d'autant que la comparaison avec le relevé de 1977 montrait le caractère dynamique de cette occupation. Enfin, si le questionnaire relatif aux communautés devait permettre de traquer la moindre marque d'acculturation (ce qui le rendait complètement inadapté aux Yanomami : on se proposait ainsi de compter le nombre de tracteurs présents dans chaque village...), les conclusions du groupe de travail chargé du recensement ne pourront que constater la complète déconnexion entre les villages Yanomami visités et le reste de la société brésilienne, ainsi que le fait que les « *activités économiques [sont] inexistantes* », sauf dans « *deux aldéias proches de Maturacá où l'on trouve une commercialisation de l'or extrait* ». L'insuffisance de l'assistance donnée par la FUNAI est elle aussi pointée du doigt dans le rapport officiel, qui indique que « *les chefs de poste sont mal préparés à leurs fonctions. Ils ne font rien pour aider à un développement effectif des communautés. Ils se contentent de distribuer des médicaments et de rapporter la présence d'épidémies ou les cas les plus graves.* »<sup>380</sup>. Pour l'agence fédérale qui avait hautainement prétendu pouvoir remplacer facilement les ONG expulsées dans leurs missions d'assistance sanitaire, cette vision des choses représentait évidemment un camouflet de taille.

Un épisode de résistance des Yanomami, en liaison avec les ONG expulsées, mérite d'être relaté. L'équipe chargée du recensement sera en effet « froidement » accueillie au poste Demini par Davi, lequel avait été préalablement avertir les populations de la région du Toototobi que « *des hommes en uniforme viendraient expulser les Yanomami* », exigeant un grand effort de la part des missionnaires pour qu'elle y soit finalement acceptée. Devant la tension, le poste du kilomètre 211 est considéré comme « peu sûr », et il sera évité dans un premier temps par l'équipe de recensement. Ce n'est que plusieurs semaines plus tard que la situation se décantera et que Davi acceptera que les opérations de recensement aient lieu, en disant avoir confondu les membres de la commission et les *garimpeiros*<sup>381</sup>. On peut douter de cette explication. Davi en effet, en tant que chef de poste de la FUNAI, aurait dû reconnaître les uniformes de l'armée et les hélicoptères officiels. Il aurait également dû être prévenu par radio de la mission, et de son parcours. C'est donc bel et bien à une opposition politique au processus en cours qu'il se livrera à cette occasion, ayant été informé par la CCPY que le but réel de la mission était de justifier un futur découpage en îles du territoire Yanomami. Il ne reviendra que lentement sur sa position, probablement après une forte pression de la FUNAI. La possibilité de voir son territoire découpé à partir d'une vision de haut, décelant uniquement les villages et les jardins l'a d'ailleurs marqué. Lors d'une mission de terrain menée avec

---

<sup>379</sup> Secretaria de Assessoramento da Defesa Nacional. La constitution de 1988 abolissant le CSN, celui-ci a été transformé en un nouvel organisme, qui conservera un profil similaire. Il faudra attendre le gouvernement Collor pour voir disparaître la SADEN et voir son successeur passer sous la direction d'un civil.

<sup>380</sup> Rapport de Selmo José Queiroz Norte, daté du 10/04/1988 (archives CCPY).

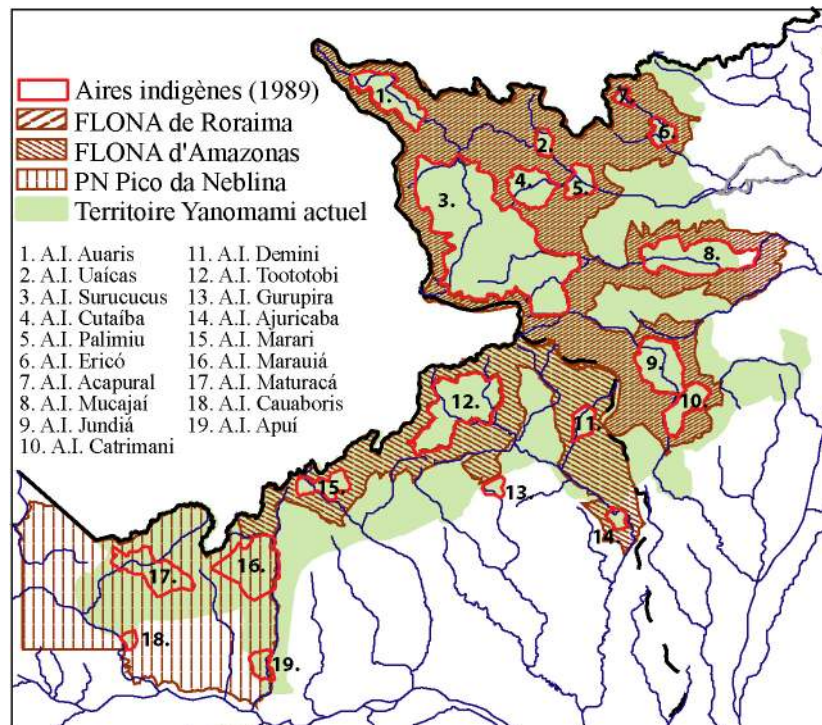
<sup>381</sup> *Ibid.*

Bruce Albert dans le cadre du programme de recherche « cartographie Yanomami », nous avons ainsi pu identifier deux sites de maisons communautaires qui n'avaient en fait été construits que pour « faire nombre » et étendre la délimitation d'une éventuelle île autour du poste Demini jusqu'aux limites du territoire effectivement utilisé par les *Watorikí theripê* (Albert et Le Tourneau, 2007).

L'épisode montre au surplus les échanges d'information entre Davi et la CCPY. Les membres du CSN notent ainsi qu'une « *carte relevant les intérêts miniers nationaux et internationaux dans la zone Yanomami* » est affichée à Demini et qu'elle aurait servi de base aux revendications des leaders de la zone. Il s'agit en fait de la carte publiée par le CEDI, qui aura un impact très important sur les travaux de l'Assemblée constitutionnelle de 1988, et qui aura probablement été fournie à Davi par la CCPY. Cette circulation d'informations agace bien évidemment le représentant de la FUNAI, qui avait déjà été désagréablement surpris par les difficultés rencontrées auprès des communautés du Toototobi.

## 2. Un territoire réduit à 19 îles

Le fait que la proposition de Parc Yanomami, parmi d'autres Terres Indigènes situées dans la bande frontière, était bien avancée et respectait les critères administratifs en vigueur a amené le CSN à forcer une nouvelle redéfinition du processus de création des « Terres Indigènes » (on se souvient que la précédente avait eu lieu en 1983), désormais déclinées en deux types, « Aires Indigènes » pour les populations « les moins acculturées » et « colonies indigènes » pour celles qui pouvaient déjà être, du point de vue des militaires, insérées dans une économie agricole. Le décret 94.945, daté du 23/09/1987 décrit ainsi un nouveau parcours pour la création de ces zones, celles situées dans la « bande frontière » devant compter avec l'approbation du projet *Calha Norte* et devant inclure la participation du secrétariat du CSN dans les travaux de délimitation.



Carte 15 : le territoire Yanomami des décrets de 1989.

Fort de ces nouvelles instructions, la FUNAI avait lancé avec le décret 0006/88, daté du 7/1/1988, un nouveau processus d'études pour la délimitation du territoire Yanomami dont le recensement fut la première étape. Rapidement, la proposition du décret 1.817/85 est

remise en cause par le nouveau projet. Comme on l'a vu plus haut, le CSN souhaitait limiter la taille des aires indigènes, préférant en échange créer à proximité de grandes zones de protection de l'environnement. Cette stratégie sera suivie à la lettre par la FUNAI. Ainsi, en septembre 1988, les 9,4 millions d'hectares de Parc Yanomami se transforment en 8,2 millions d'hectares de zone « de possession permanente » au bénéfice des Yanomami dans l'ordonnance 160/88 du 13/09/1988, qui définit les contours du nouveau projet. Dans les faits, malgré le nom générique de « Terre indigène Yanoamami » donné à l'ensemble, il devait juxtaposer des zones de statuts divers : 2,4 millions d'hectares, répartis en 19 îles sous le statut d'Aires indigènes, 5,8 millions d'hectares pour les Forêts nationales (FLONA) de Roraima et d'Amazonas.

Peu après, une nouvelle formulation du projet de la FUNAI, via l'ordonnance 250/88 du 18/11/1988, reprend cette répartition, mais la possession permanente des Yanomami sur l'ensemble est abandonnée, ainsi que le nom de « Terre indigène Yanomami ». Ces altérations seront justifiées ainsi par Bayma Denis : « *nous voulions donner aux Indiens l'accès [aux Forêts nationales], mais qu'elles ne leur appartiennent pas.* »<sup>382</sup>. Cette dernière version sera ensuite promulguée par décret en février 1989<sup>383</sup>. Comme le montre la carte 15, le territoire ainsi créé est très différent de celui qui avait été interdit en 1982. Plusieurs pointes qui ne sont soumises à aucune protection pénètrent loin en avant du méridien 62° ouest (par exemple le long de l'interfluve Mucajaí-Uraricoera ou de l'interfluve entre le cours supérieur du fleuve Catrimani et celui du fleuve Apiaú, c'est-à-dire exactement à l'endroit où des groupes isolés avaient été signalés), ou au nord de la route Perimetral Norte (le long du Mapulaú ou en rive droite du Marauia). A cause de ces saillants, et en dépit de la protection que devaient en principe conférer les deux forêts nationales, trois îles sont limitrophes de futurs fronts d'expansion : les « aires indigènes » Gurupira, Marauia et Apuí. Un certain nombre de villages détectés lors du recensement de 1988 ne sont d'autre part inclus dans aucune zone protégée, comme ceux de la région de Ajarani, ou ceux du cours inférieur du Catrimani. D'autres, plus nombreux, sont inclus dans les forêts nationales, notamment ceux qui se trouvent en bordure de la frontière avec le Venezuela : à la demande expresse des autorités militaires, les îles sous statut d'« aire indigène » sont en effet séparées de la frontière par une bande de 20 kilomètres.

L'aspect écologique de l'ensemble du projet est d'autre part un leurre, désigné comme un « cheval de Troie écologique » par Bruce Albert (1990). En effet, le gouvernement travaille en parallèle sur un projet de législation pour les Forêts Nationales, qui permettrait de les ouvrir plus largement à l'exploitation directe – en principe sous condition de respecter les lois de protection de l'environnement<sup>384</sup>. Ainsi donc, malgré l'effet d'annonce de la création de plus de 82 000 km<sup>2</sup> de zones protégées, les décrets pouvaient permettre aux orpailleurs de se maintenir là où ils se trouvaient et de continuer leur activité. Le changement de rédaction entre les différents textes est aussi révélateur de ces intentions. Si l'ordonnance 250 promettait encore un « usage exclusif » des terres des forêts nationales (en retrait de la « possession permanente » de l'ordonnance 160), lequel impliquait donc l'expulsion de toute population non-Yanomami, et pouvait, aux termes de la nouvelle Constitution votée en 1988, obliger le gouvernement à transformer les forêts nationales en aires indigènes à part entière, les décrets de création des FLONA<sup>385</sup> ne parlent plus que d'un un « usage préférentiel » - une figure

---

<sup>382</sup> Témoignage du général Bayma Denys devant la commission de l'Indien de l'Assemblée nationale, 26/4/1989.

<sup>383</sup> Décrets 97.512 à 97.530, datés du 16/02/1989.

<sup>384</sup> « Proposition de règlement des forêts nationales », mémoire 107/88 IBDF/DE, 07/1988. En janvier 1989, un député de Roraima (Alcides Lima) reprendra ces propositions dans un projet de loi proposant de légaliser la présence des orpailleurs dans les Forêts Nationales, projet qui lui aura sans doute été fourni clé en main par le général Bayma Denis.

<sup>385</sup> Décrets 97.545 et 546 du 2/03/1989.



inconnue sur le plan juridique, au bénéfice des Yanomami, qui a l'avantage de ne représenter aucune contrainte sur le plan légal.

Le passage d'une rédaction à l'autre, et sa très grande rapidité, doit bien sûr beaucoup à l'orientation donnée à la SADEN par le général Bayma Denis, adversaire déclaré depuis plusieurs années du Parc Yanomami. Il se doit également sans doute aux pressions des *garimpeiros*, dont on a vu la proximité avec le pouvoir fédéral, et éventuellement à des intérêts économiques liés aux grandes entreprises minières. Comme le rappelle Bruce Albert (1990 : 167), pas moins de 23 autorisations de prospection minière avaient été émises par le DNPM dans la zone considérée, et 363 demandes étaient en cours d'instruction. L'exiguïté de la plupart des îles classées comme « aires indigènes » s'explique donc aisément, l'objectif de l'ensemble de la manœuvre étant de libérer un territoire le plus important possible pour les activités minières.

### 3. Des justifications peu convaincantes

Les décrets publiés en 1989 arrivent dans un contexte assez agité pour le gouvernement fédéral. Comme nous le verrons au chapitre 6, la CCPY était alors engagée dans une campagne tant à l'intérieur du Brésil que sur la scène internationale, et elle venait de recevoir le renfort de l'*Ação pela cidadania*, mouvement lancé dans l'émotion créée par l'assassinat de Chico Mendes. La création des 19 îles par le gouvernement Sarney fut donc l'objet de nombreuses salves de critiques, y compris au Congrès où le sénateur Severo Gomes continua son action. De nombreuses justifications furent donc apportées par des responsables de premier plan sur ces décisions.

La première visait à maintenir la fiction selon laquelle le plan du gouvernement était de protéger les Yanomami au travers de la création des Forêts nationales. Bayma Denis expliqua ainsi devant le Congrès que la modification effectuée entre la rédaction de l'ordonnance 160 et celle de l'ordonnance 250 aurait été due à une meilleure lecture de la Constitution de 1988, laquelle séparait les chapitres concernant l'environnement et ceux concernant les Terres Indigènes. Mais cet argument semble peu recevable. En effet, si le but du gouvernement était vraiment de créer un espace réservé pour les Yanomami, tout en lui imprimant un sceau écologique, pourquoi n'a-t-il pas choisi la figure du Parc National, beaucoup plus protecteur, au détriment de celle de la Forêt nationale ? L'exemple du Parc du Pico da Neblina, créé bien avant en Amazonas et abritant de nombreuses communautés Yanomami aurait pu justifier ce choix, d'autant qu'il était maintenu aux côtés des deux forêts nationales.

D'autres explications puisèrent dans un argumentaire pseudo-scientifique, tentant de se fonder sur des analyses anthropologiques. L'une d'elle voulait que la figure des îles ait été choisie pour empêcher les affrontements communautaires traditionnels chez les Yanomami. Elle ne peut pas non plus faire illusion. Le tracé des îles ne reflète en effet aucune réflexion sur les ensembles multi-communautaires au sein desquels ces conflits peuvent intervenir. Cet argument doit donc être vu pour ce qu'il est, à savoir un placage d'éléments puisés chez dans les travaux de Napoleon Chagnon, publiés à la même époque dans la revue *Science* (Chagnon, 1988), pour justifier un projet ayant d'autres finalités. Un autre voulait que le nomadisme des Yanomami ait été exagéré, et qu'en vertu d'une meilleure connaissance de la réalité, le projet des îles se soit avéré plus adéquat. Cet argument vient en fait d'une lecture biaisée des rapports de l'opération de recensement, durant laquelle l'abondance de nourriture dans les jardins a plusieurs fois attiré l'attention de l'équipe de la FUNAI. Mais aucune étude sérieuse n'a été entreprise pour conforter ce point, qu'elle n'aurait d'ailleurs pas pu établir, le mode de vie Yanomami reposant sur de larges déplacements dans l'espace situé autour des villages. Au surplus, il aurait également fallu à ce compte moduler le tracé des îles proposées en fonction des caractéristiques écologiques des zones concernées (les basses terres étant plus riches en gibier que les hautes terres) et la population présente. Or les décrets de 1989 ne présentent

aucune réflexion de ce point de vue, les zones découpées l'étant essentiellement en fonction des zones de grande concentration des villages et des zones de placers.

Au-delà des arguments qu'il avance pour justifier sa solution, le gouvernement fédéral sait pertinemment qu'elle ne correspond absolument pas à la situation sur le terrain. 7 des 19 aires indigènes créées en 1989 sont en effet déjà envahies à la date de leur création. L'« aire indigène Surucucus », dont la création s'imposait vu le nombre de villages détectés par le recensement dans la région, est, par exemple, déjà à cette époque en voie d'être envahie sur tout son flanc sud, le long du cours supérieur du Mucajaí, ainsi qu'au centre, le long du fleuve Parima. Comment évacuer les garimpeiros situés en leur sein tout en laissant ceux installés à proximité demeurer sur place ? Il est donc probable que l'idée était de les laisser se maintenir, le but des décrets n'étant que de donner l'impression à l'opinion que les autorités avaient résolu le problème. La création des forêts nationales devait, au surplus, permettre de légaliser la présence des envahisseurs dans une partie de la zone. Le décret 97.627 du 10 avril 1989 crée par exemple une commission spéciale pour développer le *garimpo* sous une forme associative, en même temps que sa justification officielle avance que l'activité d'orpaillage n'est pas incompatible avec le statut de forêt nationale. On parle alors de retirer les *garimpeiros* pour ne plus laisser entrer que ceux qui appartiennent à des coopératives (et l'on a vu comment l'association des garimpeiros de Roraima utilisera cet argument pour tenter de se mettre en avant). Dans les faits cependant, rien ne bouge et aucun organe gouvernemental ne se prépare vraiment à agir.

Une autre manœuvre s'amorce vers l'été 1989. En juillet, Romero Jucá crée un groupe de travail sur le *garimpo* au Congrès, lequel propose de lancer un projet de loi pour autoriser cette activité dans des « réserves » qui lui seraient dédiées et dans des zones où les Indiens l'acceptent. Sans surprise, ce projet devait être présenté par un député fédéral de Roraima... Il ne sera cependant pas formulé, même si José Altino paradera en juillet 1989 à Brasília pour présenter quelques Yanomami soudoyés affirmant accepter la présence des orpailleurs<sup>386</sup>. Sur place, en Roraima, Jucá utilise une stratégie assez similaire, reprenant l'idée de ses prédécesseurs d'utiliser la CODESAIMA pour coordonner l'extraction minière manuelle dans la région yanomami. Il crée ainsi une commission chargée d'étudier le problème peu après sa nomination en tant que gouverneur, laquelle remettra un projet en ce sens, intitulé « Projet méridien 62° » et proposant, comme par hasard, la création de réserves d'orpaillage<sup>387</sup>.

Au vu de ces éléments, les justifications avancées par les promoteurs du projet des 19 îles ne peuvent faire illusion. La véritable finalité de cette tentative est bel et bien de permettre le maintien des orpailleurs, et d'élargir si possible leur champ d'action. Ce faisant, le gouvernement entre évidemment en contradiction complète avec l'esprit des dispositifs qu'il prétend utiliser, destinés en principe à promouvoir la protection des populations amérindiennes et celle de l'environnement. Symptomatique de ce décalage, qui s'avèrera fatal par la suite, les décrets de création des Aires Indigènes édictés en 1989 reprennent eux-mêmes l'argumentaire développé dans chaque projet de délimitation des terres Yanomami depuis 1979, lequel insiste sur la nécessité d'un territoire vaste et continu. Le décalage entre cette argumentation et la proposition ne devait par la suite pas échapper au pouvoir judiciaire.

### III. Dans les villages Yanomami : la tragédie

La ruée vers l'or n'a pas touché toutes les régions Yanomami avec la même intensité ni au même moment. Il est donc intéressant de tenter d'établir une chronologie du déferlement de cette vague et de ses terribles conséquences, en particulier sur le plan sanitaire. De la

---

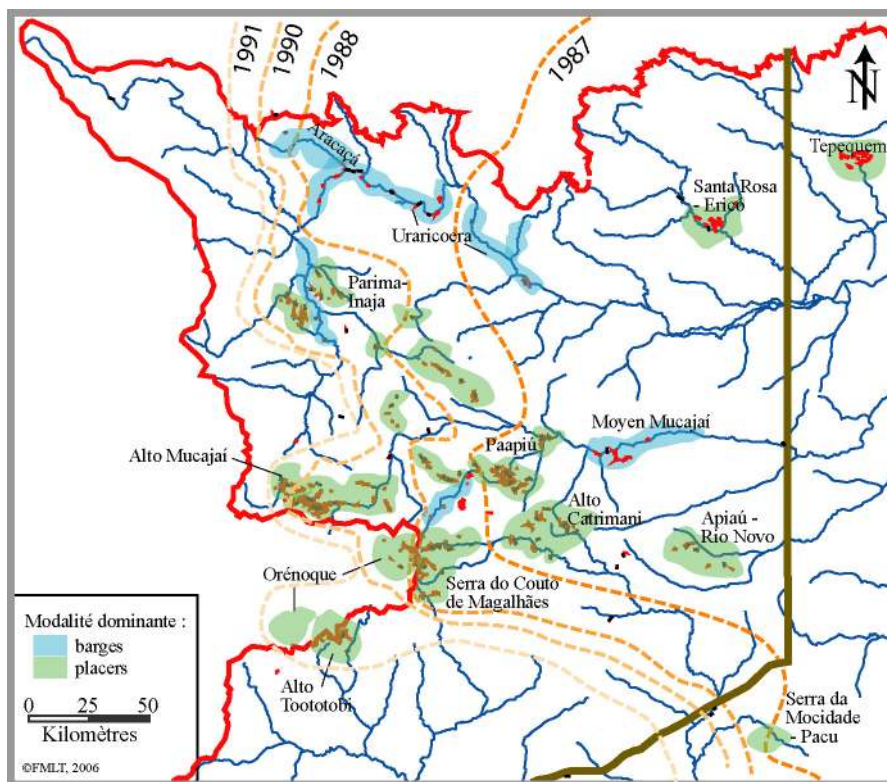
<sup>386</sup> Voir *Jornal do Brasil*, 19/07/1989

<sup>387</sup> Remis en juin 1989, le projet propose la création de 3 « reservas garimpeiras » : Santa ROSA (118 000 ha), Uraricoera (195 000 ha) et Catrimani-Couto de Magalhães (352 000 ha).

même manière, le comportement des communautés face aux orpailleurs ne fut pas partout semblable, même si des constantes peuvent être relevées.

### 1. Régions envahies et régions préservées

La ruée vers l'or ne touche pas toutes les régions du territoire Yanomami de la même manière. En effet, les filons aurifères se trouvent dans le complexe de roches qui forment le bouclier des Guyanes, ce qui fait que les sédiments des rivières qui drainent cet ensemble sont les plus propices à la découverte de placers intéressants. Plus on s'éloigne du massif ancien, plus les sédiments sont dilués et moins intéressantes sont les opérations de prospection. Par ailleurs, les sédiments aurifères (ou ceux riches en cassitérite) ont une distribution irrégulière sur la zone, qui fait qu'ils sont plus souvent présents autour de la Serra Parima, de la Serra Urucuzeiro ou du Pico da Neblina, alors qu'ils sont plus difficiles à exploiter (à moins qu'ils n'aient tout simplement pas encore été détectés...) sur les flancs de la Serra Tapirapecó, par exemple.



Carte 16 : les zones touchées par l'invasion des orpailleurs et leur chronologie.

Le type d'exploitation installé par les orpailleurs est aussi un facteur important. Ceux utilisant des barges se concentrent par définition le long des grands fleuves qu'ils exploitent, ayant peu d'intérêt pour une pénétration dans les aires de forêt qui les bordent. Ils se contentent de trouver, de préférence à proximité immédiate du fleuve, des aires suffisamment planes et sèches pour y installer les pistes nécessaires au ravitaillement et au va-et-vient de la main d'œuvre. Le contact avec la population Yanomami, dans ce cas, fut donc relativement limité, sauf lorsque des expéditions cherchèrent à faire de certains villages leur base arrière, ou, évidemment, lorsque les villages se trouvaient au bord du fleuve. Mais d'une manière générale, les régions dans lesquelles a prédominé l'exploitation des barges, soit le nord du territoire Yanomami du Roraima et le cours moyen du Mucajai), ont moins souffert des effets directs de la présence des orpailleurs. Ils furent néanmoins victimes de leurs effets indirects, c'est à dire atteints par la pollution des eaux ou la contamination des jeunes hommes qui

allaient de temps en temps s'employer dans les placers et revenaient impaludés, ou encore par la rapide coexistence avec des groupes occasionnels d'explorateurs<sup>388</sup>.

Dans le cas des orpailleurs exploitant les placers le long des rivières de petite taille, le contact avec les Yanomami est généralisé. En effet, dans ce cas, les *garimpeiros* s'éparpillent dans toutes les directions, parcourant le lit de nombreuses rivières à la recherche des signes leur permettant de deviner la présence de l'or. Ils croisent alors les chemins des Yanomami et les empruntent aussi souvent, recherchant parfois le contact avec eux pour se ravitailler ou bien pour prendre à leur service des guides. Certaines communautés Yanomami ont même pu essayer dans un premier temps de s'entendre avec les *garimpeiros*, qui arrivaient toujours à ce stade de manière très amicale, se trouvant en faible nombre et redoutant d'être attaqués. Il n'est pas impossible que des Yanomami aient pu même indiquer des sites qui deviendront des placers intéressants. Comme nous l'avons souligné, les habitants de la région de Paapiú avaient en effet été formés par des visiteurs venus de l'Uraricoera et ils connaissaient les techniques d'orpaillage<sup>389</sup>. Par ailleurs, après avoir vu passer les premières expéditions de reconnaissance, de nombreux jeunes Yanomami devaient avoir compris ce qu'ils recherchaient et devaient pouvoir mettre en parallèle leur connaissance de leur région pour indiquer de bons endroits. Gordon Mac Millan (1995 : 41) suggère même que cette connaissance de l'orpaillage de la part des Indiens a pu contribuer à renforcer la croyance des orpailleurs de ce que les missionnaires leur avaient enseigné ces techniques.

Sur le plan régional, les zones exploitées par les orpailleurs, quelle que soit la modalité employée, n'avancent pas sur les territoires des Yanomami à la manière d'un front continu, comme cela a pu être le cas dans les zones de colonisation agricole. La centaine de pistes construites par les *garimpeiros* agissent bien plutôt comme autant de têtes de pont, séparées de leur base commune, Boa Vista, par au moins 150 kilomètres de forêt dense (sauf dans le cas des placers de la Serra da Mocidade, qui utilisent la *Perimetral Norte*, mais qui resteront très limités en extension). Autour de chacune gravitent des dizaines de placers de tailles diverses. Le rayon de cette gravitation est déterminé par la difficulté du terrain et par le type d'exploitation qui doit y être mené. Pour un placer manuel, il peut être d'une ou deux journées de marche, voire plus. Pour un placer mécanisé, qui doit permettre l'installation de machines et leur ravitaillement en carburant, ce rayon est beaucoup plus court. Pour un ensemble de barges, elles aussi dépendantes de ravitaillement constant, il est également assez restreint. On notera à ce propos que les barges dépendaient elles aussi des avions-taxi pour leur ravitaillement, car les fleuves Uraricoera ou Mucajai sont très difficilement navigables, rendant impossible de remonter de lourdes cargaisons. Les voies terrestres joueront un rôle tout à fait négligeable dans l'approvisionnement des placers, mais elles seront néanmoins utilisées par la main d'œuvre qui n'avait pas les moyens de se payer un transport aérien<sup>390</sup>. A ce titre, une artère principale a existé, permettant de relier le projet de colonisation Apiaú, facilement accessible en bus, aux placers de Paapiú. Pour faire le trajet, les *garimpeiros* empruntaient la vicinale principale du projet de colonisation jusqu'à sa rencontre avec le fleuve Apiaú, où une vingtaine de canots à moteur se relayaient pour les emmener jusqu'aux

---

<sup>388</sup> Voir par exemple la situation dans la région d'Auaris, décrite par Alcida Ramos (1995 : 259).

<sup>389</sup> L'apprentissage des techniques de l'orpaillage par les Yanomami de l'Ericó est décrit par Marco Antonio Lizarin et Luiz Antonio Vessani dans leur rapport commun (1987 : 3). La production ainsi réalisée demeurera à petite échelle, permettant aux Xiriana d'acheter sporadiquement les marchandises qui leur étaient devenues indispensables (machettes, haches, hamacs, vêtements, radios, etc.). Auparavant, ils devaient travailler pour des fazendeiros ou pour la FUNAI pour réaliser les mêmes échanges, l'or s'est donc révélé un moyen plus intéressant car moins coûteux en temps de travail. L'orpaillage chez les Xiriana reste néanmoins à l'époque noyé dans les autres activités, il n'est pratiqué que de temps à autres, pas constamment, comme chez les *garimpeiros*. Les auteurs parlent donc d'« Indiens qui pratiquent l'orpaillage » et non pas d'« Indiens orpailleurs ».

<sup>390</sup> « Roraima, visite sur la frontière », rapport de voyage sur une mission réalisée avec Philippe Léna et Bruce Albert du 1<sup>er</sup> au 11 novembre 1988.

placers du Rio Novo – ce tronçon de l'Apiaú étant l'un des rares à être assez facilement navigable. A partir de là, les orpailleurs pouvaient gagner Paapiú à pied à travers la forêt, passant environ 7 jours dans la forêt. Cette voie sera cependant très secondaire par rapport à la voie aérienne, comme le prouvait la présence, au sein même du projet Apiaú, de deux pistes dédiées au trafic avec les placers situés dans la zone Yanomami<sup>391</sup>.



Photo 20 : la piste Jeremias et les placers les plus proches en 1990<sup>392</sup>.

Ayant à l'esprit ces paramètres, on comprend mieux la répartition des régions envahies et des régions préservées. Sont ainsi restées en dehors de l'orbite des placers toutes les régions périphériques du territoire Yanomami, comme les cours inférieurs des fleuves Mucajá et Apiaú, les cours moyens du Demini, du Catrimani (avec la région de la Serra da Mocidade comme exception), du Padauri ou du Marauia, ou encore la région de Ajarani. Dans les régions situées plus en amont, un certain contact a toujours été enregistré avec les orpailleurs, mais avec de grandes variations dans l'intensité ou dans la chronologie de celui-ci. Les régions riveraines de l'Uraricoera ont été parmi les premières affectées, le *garimpo* de Santa Rosa se reconvertissant rapidement en exploitation du barges le long de ce fleuve, et de ses affluents. Après la région de Ericó, les orpailleurs entrent donc en contact avec les Yanomami situés à proximité du poste Palimi-u, de la MEVA. Dès 1988, ils exploitent des placers à proximité de la cascade dénommée *Tucuxim*, située légèrement en aval de la confluence entre les fleuves Auaris et Parima, qui crée l'Uraricoera, et utilisent la piste de la MEVA pour atteindre les placers situés à environ une journée de marche sur le fleuve Aracaçá. Selon le témoignage des missionnaires protestants<sup>393</sup>, la région du Parima/Auaris aurait été

<sup>391</sup> *Ibid.*

<sup>392</sup> Photo Vincent Carelli, CEDI.

<sup>393</sup> Rapport du voyage de l'Ação pela cidadania (APC), voir chapitre 6.

complètement reconnue par des *garimpeiros*, qui utilisaient les pistes présentes et les villages Yanomami comme bases.

Plus au sud, la région du moyen Apiaú est exploitée précocement, mais elle est semblait-il abandonnée aussi relativement rapidement. A cet endroit, on dénombre peu de communautés Yanomami, celles s'y trouvant ayant choisi de demeurer à proximité de la frontière agricole de la confluence Mucajaí-Apiaú ou de la ville d'Alto Alegre. Elles n'auront donc que peu de contact avec les orpailleurs, si ce n'est avec ceux qui parcourront à pied le sentier longeant le Mucajaí et menant à Paapiú. Sur le cours moyen du Mucajaí, les contacts sont également réduits, puisque les zones exploitées par les barges se trouvent assez largement en amont des communautés de la mission Mucajaí. Celles-ci voient tout de même un certain nombre d'impacts sur leur quotidien, notamment le vol de ressources dans leurs jardins et la pollution de l'eau.

C'est autour de des sources des fleuves Catrimani, Couto de Magalhães, et des innombrables rivières qui les rejoignent, que se concentrent ensuite les placers. Ils rencontrent là des communautés plus nombreuses. Ce sont tout d'abord les habitants de Paapiú, puis, lorsque les placers commencent véritablement à entrer dans la Serra de Couto Magalhães, l'ensemble multi-communautaire de Botomotha et les communautés installées aux abords des sources de l'Orénoque. La plupart de celles-ci vivaient encore dans un isolement presque total, n'ayant été visitées que peu de fois par des membres de la commission des limites ou par des équipes médicales. Un autre contact avec un groupe isolé eut sans doute lieu à proximité de la Serra do Apiaú, située non loin du cours moyen du Mucajaí.

En 1988-89, la pénétration des *garimpeiros* continue de se prolonger. Au nord, elle dépasse bientôt le cours supérieur de l'Uraricoera pour s'aventurer sur le Rio Parima, privilégiant toujours les barges même si des placers existent également sur les affluents plus petits. Descendant vers le sud, cette pointe atteint bientôt les contreforts du plateau de Surucucus, tant au nord-est qu'au nord-ouest, entrant en contact avec les ensembles multi-communautaires de Moxafé ou Parafuri. Il s'agit d'une région densément peuplée de villages Yanomami, dont certains étaient à l'époque isolés (Bezerra<sup>394</sup> cite trois exemples de telles communautés : *Kataroa theripë*, *Aramabi theripë* et *Konkala theripë*).

Plus au sud, c'est en remontant le Mucajaí que les orpailleurs entrent dans la région et finissent par occuper toute l'espace situé entre le plateau de Surucucus et la frontière avec le Venezuela, avec une concentration principale le long du cours supérieur du Mucajaí, maintenant un fort contact avec les communautés *Tirei theripë* et *Homoxi theripë* (Albert et Le Tourneau, 2005). Plus à l'ouest, un nouveau front commence à se dessiner en 1989-90 dans la région de Xitei, principalement axé sur l'exploitation de la cassitérite.

## 2. Des conséquences sanitaires désastreuses

Le contact avec les orpailleurs s'est avéré proprement calamiteux pour de très nombreuses communautés Yanomami. Le décompte exact, ou même approché, des victimes restera pour toujours impossible, dans la mesure où il n'a existé aucun suivi des villages durant la période en question. Des informations fragmentaires, obtenues pour la plupart avant l'expulsion des ONG et pour certaines au moment des opérations d'urgence menées en 1990, permettent néanmoins de se faire une idée sur le sujet. Selon celles-ci, on peut estimer qu'au moins 1 500 Yanomami sont décédés durant la période allant de 1987 à 1990, pour la plupart du fait de la situation sanitaire calamiteuse régnant autour des placers. Ce chiffre peut paraître faible au regard des grandes catastrophes sanitaires ou des guerres du XX<sup>e</sup> siècle. Il doit cependant être replacé dans le contexte d'une population Yanomami d'environ 10 000

---

<sup>394</sup> Rapport de Francisco Bezerra sur le recensement de 1988, référence CI 13/PIN Surucucus/88, daté du 5 avril 1988.

personnes au Brésil. Il signifie donc la disparition d'environ 15 % de la population totale, soit une catastrophe démographique largement supérieure à toutes celles enregistrées dans les sociétés occidentales depuis plusieurs siècles, probablement uniquement comparable, de notre point de vue, aux épidémies de peste noire du Moyen-Âge.

La chronologie de la dégradation de la situation sanitaire suit de près celle de l'invasion. Durant les années 1985-86, le paludisme frappe ainsi fortement la région de l'Ericó, voisine des placers de Santa Rosa. Dans cette zone, 18 % des enfants meurent de paludisme avant 4 ans, on constate une anémie généralisée des populations et on dénombre 30 cas de tuberculose pour 100 habitants (le taux au Brésil à la même époque était de 0,52 pour mille)<sup>395</sup>. Aux dires des médecins, des enfants de un an ont déjà cinq crises de paludisme derrière eux... Ici encore, si les chiffres paraissent faibles en valeur absolue, il faut les restituer dans leur contexte : ils signifient la disparition totale de certaines classes d'âge de la population des villages concernés, et dont un très sérieux coup porté à la structure sociale de ceux-ci.



Photo 21 : réfugiés dans la forêt et en situation de disette, les populations Yanomami proches des placers ont été très éprouvées<sup>396</sup>

L'intensification de la pénétration des orpailleurs multiplie les épidémies qui traversent plusieurs régions du territoire Yanomami, convoyées au travers des réseaux de relations sociales. En 1987, les médecins de la CCPY peuvent reconstituer le parcours de l'une d'entre elles. Elle éclate en juin 1987 au contact des garimpeiros dans la région de Paapiú, où elle laisse plusieurs morts dont le leader de la communauté des *Boemopë theripë*, puis se propage dans la région du cours moyen du fleuve Mucajaí en juillet, où elle laisse encore 3 morts (dont, à nouveau, le leader d'une communauté, les *Sikeimapi u theripë*), avant de passer dans la région de Surucucus en août et de terminer sa course dans la région d'Auaris. Son bilan est

<sup>395</sup> Voir rapport annuel de la CCPY (1986) Lazarin et Vessani (1987).

<sup>396</sup> Photo Vincent Carelli, CEDI.

impressionnant : de juin à août 1987, elle laisse au moins 16 morts, sur un total de 1200 personnes concernées. Ajoutés à sept autres liés aux conflits avec les orpailleurs, ce sont 24 Indiens, ou 2 % de la population des zones concernées, qui ont disparu en à peine trois mois ! L'intensité des épidémies dans chaque village est grande : chez les *Tisipora u theripë*, Marcos Pellegrini dénombre, du 9 au 17 juillet 1987, 280 cas de grippe sur 320 personnes, dont 84 évoluent en pneumonies, causant 6 morts (3 enfants et 3 personnes âgées).

Ces chiffres et l'apparition de l'épidémie immédiatement après les premières invasions d'orpailleurs, porteurs sans le savoir de véritables bombes bactériologiques, laissent imaginer quelle a pu être la situation des communautés Yanomami durant les trois ans que dura la phase la plus intense de la ruée vers l'or. L'absence d'assistance sanitaire durant la période d'expulsion des ONG a bien évidemment considérablement empiré le phénomène, d'autant qu'elle sonnait le glas des timides efforts de vaccination menés jusque-là. Si de nombreuses infections, représentaient un grand danger, comme la grippe (comme le montre l'exemple précédent), ou la rougeole (on se souvient des épidémies des deux décennies antérieures, qui ont pu amener à des taux de mortalité de 50 % dans certains villages), c'est en fait le paludisme – qui n'existait pas dans la région avant les années 1970<sup>397</sup>, qui se montrera le plus létal.

Comme dans les placers, c'est sans doute à partir de la phase de mécanisation que celui-ci prit des proportions endémiques dans les villages Yanomami. La création de dizaines de trous d'eau crée en effet une surabondance des moustiques, qui se contaminent en piquant des personnes infectées. Ils inoculent à leur tour la maladie à d'autres humains, créant une situation de constante épidémie : dans la mesure où il existe en permanence un « stock » de personnes infectées, que ce soit dans les villages ou dans les placers, le cycle n'est jamais rompu. Lorsque les équipes d'assistance sanitaire ont pu pénétrer dans le territoire yanomami, la prévalence du paludisme était ainsi de 30 % en moyenne, avec des taux de plus de 80 % dans les communautés les plus proches des placers. Mais les villages distants des zones de *garimpo* sont eux aussi touchés, du fait de la circulation des communautés dans les relations sociales traditionnelles et du fait de l'envolée du nombre de cas de paludisme en Roraima à cette époque, conséquence des allées et venues des orpailleurs entre les zones de placers, Boa Vista et les zones rurales<sup>398</sup>. Dans la région de Ajarani, par exemple, on put calculer un taux de prévalence de près de 15 %<sup>399</sup>, alors qu'il s'agit d'une zone très éloignée des placers, mais située au contact de la frontière agricole. Dans la région du Demini, également très éloignée tant des placers que du front pionnier, on enregistre encore 30 cas de paludisme sur 79 personnes en 1990.

La *Casa do Índio*, l'hôpital de la FUNAI destiné aux Amérindiens est un bon témoin de la gravité de la situation sur le terrain. Lors d'une visite effectuée en 1989, un médecin envoyé par le ministère public<sup>400</sup> put ainsi y recenser 170 patients Yanomami, 75% d'entre eux provenant de la région de Paapiú et 14% du Mucajaí ; plus de la moitié étaient des enfants de 0 à 12 ans. Les malades y arrivent en état grave, souvent en stade avancé de dénutrition, « *comme au Biafra* ». Dépassé par le flux des patients, le personnel de l'hôpital n'arrive d'ailleurs pas à les traiter décemment, pour plusieurs raisons. La première est l'absence d'un médecin à temps complet, la FUNAI ne rémunérant qu'un mi-temps. La seconde est l'absence de traducteur, qui fait que les infirmiers sont incapables de comprendre ce que leur disent les

---

<sup>397</sup> Voir Gomez, 1997.

<sup>398</sup> Sur ce point, voir Da Costa Gurgel, 2006.

<sup>399</sup> « Relevé de la situation de santé des Yanomami à la *casa do Índio* et dans la région de Paapiú », rapport de Maria Gorete Gonçalves Selau (médecin CCPY), 1989 (archives CCPY).

<sup>400</sup> *Ibid.* Le Dr Selau put accéder à la *Casa do Índio* et à quelques pistes, dont celle de Paapiú. Sa mission fut bien évidemment très mal accueillie par les orpailleurs, ce qui compliqua singulièrement sa logistique : devant l'affaiblissement complet de la FUNAI, elle dut dépendre des pilotes de *garimpo* pour son transport !



Indiens, ou même de les identifier. Sur le plan des infrastructures, même, le spectacle de la *Casa do Índio* révèle à quel point les promesses d'amélioration de la FUNAI dans le cadre du *Calha Norte* était trompeuses : le bâtiment est très dégradé, l'hygiène plus que précaire, l'alimentation insuffisante pour la masse des malades... On n'y dispose même pas d'un microscope pour réaliser le diagnostic du paludisme, encore moins de sang pour réaliser des transfusions.

Les quelques évaluations chiffrées, en provenance tant de la *Casa do Índio* que des zones de placers, semblent indiquer une explosion des cas de paludisme et une dégradation de la situation sanitaire en général à la fin de l'année 1989. Ainsi le rythme des internements à passe-t-il de 4 par semaine à 40 à cette époque, alors que les antennes de la SUCAM qui fonctionnent sporadiquement dans les placers enregistrent un doublement du nombre des cas de paludisme détectés, qui passent de 200 à 400 par mois<sup>401</sup>. Il n'est pas certain cependant qu'il faille voir là une véritable accélération du rythme de l'épidémie à cette période. On doit en effet également prendre en compte les circonstances politiques, qui font qu'à la fin de 1989 la présence des orpailleurs est sérieusement remise en question. Ceux-ci multiplient alors les « opérations humanitaires », transportant force Yanomami dans leurs avions pour se défendre de l'accusation de « génocide » brandie par le lobby indigéniste. L'entreprise Goldamazon, par exemple, dont nous avons déjà parlé, multipliera les évacuations sanitaires de la zone d'où elle convoie la cassitérite de José Altino, se targuant de prêter une meilleure assistance aux Indiens que la FUNAI. Mais les conditions de réalisation de ces évacuations démontrent assez leurs limites : ne parlant pas la langue des Yanomami, orpailleurs et pilotes les embarquent sans se soucier de la nature de leur problème et les abandonnent sans autre forme de procès à la *Casa do Índio* ou à la porte de la FUNAI. Beaucoup finissent aux urgences de l'hôpital de Boa Vista, où personne ne les comprend et où ils se trouvent dans une situation de détresse totale, ne comprenant pas les soins que l'on tente de leur apporter et ne sachant comment ils vont réussir à rentrer chez eux.

Quelques instantanés de la situation sur le terrain donnent également une bonne idée de la crise qui était en cours. A Paapiú, le docteur Selau ne trouve plus que 11 personnes dans la maison des *Mahanu u theripë*, un groupe autrefois fort de plus de 100 individus. Dans la région, on comptait avant l'arrivée des orpailleurs un peu plus de 400 Indiens. 134 se trouvaient à la *Casa do Índio* fin 1989, et sur ceux restés sur place la FUNAI annonça dénombrer environ 4 décès par jour. En 1990<sup>402</sup>, la population de la région n'est plus estimée qu'à un peu moins de 250 personnes, composant 5 villages (*Maharu u theri*, *Orobrerebe theri*, *Wakahusibi u theri*, *Hero u theri* et *Teperesikikí akamopë theri*, ces derniers plus éloignés) dans lesquels la prévalence du paludisme varie entre 74 et 91 %<sup>403</sup> et la proportion des personnes en état de dénutrition de 24 à 42 %. La structure sociale a été presque complètement abattue : 13 % des jeunes de moins de 15 ans ont perdu père ou mère, 43 % de la population a perdu de 1 à 7 parents proches, et les enfants de moins de 4 ans ont composé 33 % des morts. Sur le cours supérieur du Mucajaí, la situation n'est guère meilleure. Sur 130 personnes, les *Homoxi theripë* ont ainsi enregistré 15 décès dans les 4 mois précédant les opérations d'urgence du début 1990, et 85 % de la population présentent des symptômes de dénutrition grave, 30 % les cumulant avec la présence d'infections respiratoires aiguës. Plus à l'ouest encore, autour des pistes exploitant la cassitérite dans la région de Xitei, le caractère

---

<sup>401</sup> 3 528 cas de paludisme ont été enregistrés dans la région Yanomami en octobre 1989, dont 2 427 pour la région de Paapiú. Ces chiffres doivent être vus comme des indicateurs d'une situation très dégradée, dans la mesure où les équipes de la SUCAM n'étaient présentes sur place que de temps en temps, et qu'elles se cantonnaient à proximité des pistes principales, sans approcher des placers ou des villages yanomami plus éloignés.

<sup>402</sup> Bulletin *Urihi* n°11, décembre 1989.

<sup>403</sup> Alors qu'elle était très faible en 1985, comme le montre Gale Gomez (1997)

plus tardif de l'invasion implique des pertes moindres, mais malgré tout élevées : près de 10 % de décès, par exemple, pour les *Kanau theripë* ou les *Mansipi u theripë*. Là encore la structure sociale est très éprouvée, notamment avec la disparition des personnes âgées, ce qui implique une solution de continuité dans la transmission des savoirs et de l'univers culturel. Ainsi, chez les *Koremu theripë*, 50 % de la population a moins de 15 ans, une distribution très atypique dans une société qui a toujours pratiqué un important contrôle des naissances.

Mais c'est sans doute la disruption de leur système d'usage des ressources qui sera la plus préjudiciable aux groupes implantés dans les régions d'orpaillage – dont on a vu qu'elles recouvraient presque l'ensemble de la Serra Parima, la Serra do Couto Magalhães, les vallées des fleuves Uraricoera, Mucajaí et Catrimani, plus quelques zones autour du Pico da Neblina, c'est à dire qu'elles concernait en fait, à des degrés divers, plus des deux tiers de la population Yanomami du Brésil. La seule présence des orpailleurs offre en effet des nuisances considérables pour qui tire sa subsistance du milieu naturel : le bruit des machines effraye le gibier, et les sédiments liquéfiés obscurcissent les eaux des fleuves et rivières sur des kilomètres, entraînant la disparition de nombreuses espèces de poissons et crustacés. L'approvisionnement en protéines animales devient ainsi particulièrement difficile, entraînant un rapide déclin des forces physiques des individus, et expliquant les taux élevés de dénutrition enregistrés à l'époque, et ce récit du Sénateur Severo Gomes : « *Après le coucher du soleil, les avions font silence. A ce moment là – dit un vieil homme, nous entendons un bruit bien pire : celui des enfants qui pleurent durant toute la nuit. De faim.* »<sup>404</sup>. La destruction du lit des rivières libère également des alluvions source de contamination biologique, qui se marient à la pollution par le mercure pour rendre les eaux non-potables. Plusieurs villages subissent ainsi des épidémies répétées de diarrhées, certaines graves, du fait de la contamination des eaux qu'elles utilisent pour la boisson et la cuisson.

Le comportement des *garimpeiros* vis-à-vis des ressources naturelles renforce encore le problème. Mal ravitaillés et devant payer à prix d'or le moindre paquet de biscuits, ceux-ci se livrent en effet souvent à des chasses intensives ou à l'exploitation des arbres fruitiers. Cette pression supplémentaire sur les ressources alimentaires, dont on sait qu'elles sont éparées dans les forêts tropicales, complique donc singulièrement l'approvisionnement des villages, qui connaissent pour certains de véritables disettes prolongées.

Enfin, le contact avec les orpailleurs constitue encore un facteur aggravant. Il est source de contagion, disséminant les épidémies de grippe ou de paludisme qui affaiblissent encore la force de travail des Yanomami et amènent une désorganisation des activités agricoles, voire, dans certains cas, de l'ensemble de la structure sociale des villages. Par ailleurs, lorsqu'ils se sentent en position de force, les *garimpeiros* n'hésitent pas à piller les jardins Yanomami pour leur propre usage, contribuant au déséquilibre prononcé de la situation alimentaire dans les villages proches des placers. Au total, dans ces zones, entre 12 et 14 % de la population disparaît entre 1987 et 1989 si l'on s'en tient aux morts vérifiées, le total des victimes étant probablement supérieur mais impossible à établir au vu des interdits qui touchent l'évocation des défunts chez les Yanomami (Gomez, 1997).

### 3. Résistances ou alliances paradoxales : les réactions des Yanomami face à l'invasion

L'autonomie sur le plan politique que possède chaque communauté explique l'absence de réaction concertée ou uniforme des Yanomami face à l'invasion massive dont leur territoire sera victime. Seuls les efforts déployés par Davi dans la zone culturelle où son influence s'exerçait ont pu, à certains moments, permettre de nouer des alliances multi-communautaires et structurer une résistance vis-à-vis des intrus. Ce fut le cas en 1985 à Apiaú, lorsque les Yanomami de plusieurs villages vinrent de leur propre initiative expulser

---

<sup>404</sup> Texte de Severo Gomes pour l'Ação pela cidadania (APC), publié dans la *Folha de São Paulo* le 18/6/1989.

les *garimpeiros*. Cette influence ne sera pas, cependant, décisive. On note ainsi que les orpailleurs commenceront à s'installer en 1990 sur le cours supérieur du fleuve Toototobi, région de naissance de Davi, sans que les communautés habitant la région ne cherchent à les expulser, et ce malgré la forte ascendance de Davi et son importante stature à l'époque.

Chaque village aura donc à gérer seul, au mieux, sa relation avec les orpailleurs, en prenant en compte plusieurs facteurs. Le premier est l'attraction que les placers peuvent exercer sur une partie de la population Yanomami, en particulier les jeunes hommes, qui y voient le moyen de réaliser de nombreux échanges et d'acquérir des biens estimés (fusils, hamacs, machettes, etc.)<sup>405</sup>. Le second est la dépendance qui finit souvent par s'instaurer au travers de ces échanges et du fait de la situation de disette - dont nous avons expliqué plus haut les causes, qui finit le plus souvent par s'installer dans les villages les plus proches des placers. La faible quantité de nourriture et les quelques médicaments arrachés aux *garimpeiros* s'avèrent en effet rapidement fondamentaux pour leur survie, ce qui explique leur apparente tolérance vis-à-vis des placers. Celle-ci est d'ailleurs instrumentalisée par les orpailleurs, qui en arrivent à promouvoir des Yanomami qui ont scellé une relation d'alliance avec eux, comme un certain Marcelo Yanomami, dont une interview sera publiée par la revue *Veja* sous le titre « Il faut que les *garimpeiros* restent ! »<sup>406</sup>.

De fait, l'alliance avec les étrangers permet à certains de renverser des situations politiques ou militaires adverses, ou bien de conquérir le pouvoir. Ainsi, João Davi Yanomami réussira à devenir le leader de la communauté des *Maraxi theripë*, installés à proximité de la piste de Paapiú en s'alliant avec les nouveaux venus. Il y a donc une interférence entre la présence des orpailleurs et la politique locale. Dans sa visite sur le terrain, le Dr Istvan Varga<sup>407</sup> sera ainsi le témoin de la lutte d'influence menée auprès des communautés Yanomami par des leaders opposés à la présence des orpailleurs et ceux en leur faveur. Les orpailleurs auront d'ailleurs à cœur, à cette occasion, de renforcer leur image auprès des Indiens en s'attribuant le mérite du passage du médecin (pourtant financé par la CCPY) dans les villages, reprenant le discours, que nous avons déjà souvent vu, selon lequel ce sont eux qui prennent en charge les attributions de la FUNAI sur le plan sanitaire. L'« alliance » nouée par les Yanomami avec les orpailleurs a cependant toujours un prix élevé en termes démographiques : c'est un village fantôme, peuplé par une population percluse de toute sorte de maux, que dirigera João Davi en 1989.

Par ailleurs, la main d'œuvre Yanomami est peu prisée dans les placers. S'ils sont considérés comme utiles au moment des explorations, que ce soit comme guides ou comme porteurs, leur méconnaissance du fonctionnement des moteurs et leur difficulté à accepter des restrictions à leur liberté de mouvement (alors que le travail du placer implique une présence constante du matin au soir) les disqualifient lorsque s'installent les *garimpos* mécanisés. Dans le nord de la région, les communautés *Y'ekuana* seront plus habiles dans leurs négociations avec les orpailleurs, tirant un profit important de leur emploi comme guides ou comme aide dans la construction des pistes<sup>408</sup>. Ils pratiqueront également une activité d'orpillage pour leur compte, imités en cela par les Yanomami de l'Uraricoera, puis par quelques

---

<sup>405</sup> Voir Peters, (1998 : 41), sur le garimpo : « Pour certaines *Xiliana*, la présence des orpailleurs apportait l'espoir de plus de marchandises occidentales, leur permettant de gagner des sommes d'argent bien plus importantes qu'auparavant [...] ».

<sup>406</sup> Revue *Veja*, édition du 24/1/1990.

<sup>407</sup> Ivan Varga, « Voyage d'évaluation préliminaire de la situation sanitaire dans les zone de garimpo du territoire Yanomami en Roraima 18/8/1988-9/9/1988 » (archives CCPY).

<sup>408</sup> Dans son article de 1989, Márcio Chaer évoque ainsi des paiements réalisés par le patron de piste Oliveira aux *Yekuana*, ainsi que leur rôle dans la construction de la piste (5 Indiens sur 120 travailleurs). Il note que les *Yekuana* demandent des prix élevés pour service de guide, portage, etc. Alcida Ramos (1995a : 18), elle, note que cette politique d'alliance des *Yekuana* avec les orpailleurs, qui attirait des *garimpeiros* vers leurs territoire, déplaisait beaucoup aux *Sanuma*.

communautés autour de Paapiú, comme on l'a vu. Leur manière de le faire se différencie cependant considérablement de celle des orpailleurs « blancs ». Les placers amérindiens ne sont en effet utilisés que de manière sporadique, rappelant l'usage que ces communautés font de leurs anciens jardins : une expédition de quelques jours suffira à tirer quelques ressources utiles, le site étant ensuite laissé pour compte durant un long intervalle de temps, tel un livret d'épargne dans nos sociétés modernes (Lazarin et Vessani, 1987). Malgré ces faits, il faut souligner que la main d'œuvre amérindienne sera toujours extrêmement minoritaire dans les placers, de même que l'extraction d'or de la part des Indiens dans la zone Yanomami sera insignifiante dans l'économie de l'orpaillage.

La présence des orpailleurs sera la cause de nombreux mouvements migratoires de la part des villages Yanomami, créant une véritable « géographie mouvante » à cette période. Certains seront attirés par les pistes et viendront s'installer à proximité pour tenter d'en monopoliser les ressources, comme d'autres l'avaient fait pour les missions, mais avec beaucoup moins de succès, comme le montre Alcida Ramos (1995a : 11) pour les villages *Waika* et *Y'ekuana* à proximité de l'Uraricoera. Pour d'autres groupes Yanomami, la solution à l'invasion en cours consistera au contraire à s'éloigner, créant de nouveaux villages dans des zones encore intactes. Ce sera le cas, par exemple, des *Homoxi theripë* (Albert et Le Tourneau, 2005), ou celui de la communauté Mangueiral, sur l'Ericó, dont les habitants tentèrent d'éviter au maximum le contact avec les Blancs, afin de ne pas souffrir d'épidémie (Lazarin et Vessani, 1987). Mais cette solution n'est pas possible pour tous. Certains villages doivent en effet composer avec de nombreuses innimités sur le plan politique qui rend leur déplacement difficile. D'autres, notamment dans la région de la Serra do Couto Magalhães, se trouvent au cœur d'une vaste zone complètement envahie et sont en quelque sorte cernés au milieu de la forêt, sans espace intact à portée pour se réfugier. Par ailleurs, les villages choisissant de s'éloigner ne réussissent pas à échapper complètement aux conséquences de la présence des orpailleurs. Ils peuvent ainsi être eux-mêmes touchés par les épidémies, contractées soit par contact direct avec les orpailleurs, soit par le truchement d'autres communautés plus proches. Ils peuvent également pâtir de périodes de disettes liées au fait que leur changement brusque de localisation ne leur a pas permis de préparer à l'avance de nouveaux jardins alors que ceux qu'ils ont abandonnés se trouvent pillés en leur absence par les orpailleurs. Ils peuvent enfin être finalement rattrapés par le front des orpailleurs, dont nous avons vu la progression rapide. Le cas des *Tirei theripë* (Albert *et al.*, 2002), montre bien les limites de la stratégie basée sur la mobilité. Ils multiplient en effet à cette époque les déplacements de leur village dans un espace très restreint, tentant de résoudre une équation impossible : se localiser loin des nuisances des placers (en particulier du paludisme et de la pollution des eaux) mais demeurer en même temps à proximité de leurs « avantages » (accès aux ressources alimentaires et à la possibilité d'échanges), tout en maîtrisant la coexistence avec les intrus (malgré les vols dans les jardins, les agressions, etc.).

Même si aucun mouvement de résistance structuré ne voit le jour, de nombreux affrontements ponctuels auront lieu entre les Yanomami et les orpailleurs<sup>409</sup>. Presque tous resteront pour toujours inconnus, dans la mesure où ils ont eu lieu dans la profondeur de la forêt et où aucun témoin n'a cherché à les rapporter<sup>410</sup>. Aucun bilan ne peut pour cela être avancé, de même qu'aucune quantification des incidents. Leur existence ne fait malgré cela aucun doute. Des affrontements individuels ont ainsi sans aucun doute eu lieu, en particulier

---

<sup>409</sup> Du point de vue des *garimpeiros*, les affrontements montrent bien que les Yanomami sont encore des « Indiens sauvages ». Un pilote d'hélicoptère nous confiera ainsi en avril 2005 : « [...] faut pas croire, c'était pas facile. Les Indiens à l'époque étaient sauvages, pas comme maintenant où ils vous regardent atterrir en souriant. J'ai pris des flèches sur mon hélico... ».

<sup>410</sup> Peters (1998 : 216-220) évoque ainsi 6 incidents dont il a entendu parler entraînant des affrontements (et plusieurs morts) avec les *garimpeiros*.

autour d'échanges considérés comme inégaux par les Yanomami. De la même manière, ces derniers ont sans doute cherché à se venger sur les *garimpeiros* des morts causées par eux directement (par le biais d'affrontements) ou indirectement (par les maladies, clairement attribuées par les Yanomami aux nouveaux venus). Rogerio Duarte (2005 : 109) montre par exemple l'insertion des chercheurs d'or dans les cycles de vengeance traditionnels : « Dans l'un des cas, par exemple, un homme d'environ trente ans de la région d'Okomou u (au sud de Surucucus) raconte qu'après le décès de plusieurs de ses parents – victimes de paludisme, il décida de les venger en attaquant les *garimpeiros*. Dans ses expéditions [investidas], il faisait semblant d'être ami avec les envahisseurs, obtenant d'eux des cartouches et des machettes, qu'il utilisait ensuite pour les tuer. Quand il eut éliminé le 6<sup>e</sup> orpailleur, son père lui demanda de cesser, car le nombre de morts était suffisant. La vengeance était accomplie. ». Enfin, des Yanomami ont aussi pu être parfois utilisés par les orpailleurs pour se débarrasser de rivaux, comme ce fut le cas dans le récit fait par Alcida Ramos (1995a).

Mais des affrontements plus collectifs ont également pu avoir lieu. Des rumeurs d'attaques de groupes d'orpailleurs relativement nombreux sur des villages ont ainsi circulé. Les agresseurs cherchaient ainsi soit à piller les réserves de nourriture, soit à violer les femmes. Bien que nous ayons déjà indiqué nos réserves sur ce document, on notera que le « récit de voyage » de l'orpailleur Adalberto Silva mentionne des épisodes de ce type, de même que les télégrammes de la FUNAI de l'époque<sup>411</sup>. Les équipes du recensement noteront, elles, la frayeur des Yanomami, qui les confondaient avec les orpailleurs, lorsqu'elles entraient dans les villages. Par ailleurs, les règlements de compte évoqués plus haut ont pu, eux aussi, servir de prétexte aux orpailleurs pour mener des raids punitifs, dont celui de Haximu, en 1993, sera l'exemple le plus connu. De telles attaques ont pu également donner lieu à des raids de vengeance de la part des Yanomami. Dans certaines régions, ceux-ci ont en effet identifié le lien entre la présence des chercheurs d'or et les épidémies de paludisme, et assimilé ce fait à une attaque chamanique, devant donc, selon le système analysé par Bruce Albert (1985), donner lieu à des raids de représailles<sup>412</sup>. Pour autant, suivant également en cela le système traditionnel d'interprétation des décès, bien peu de ces menaces ont dû donner lieu à des attaques réelles.

Le rapport de force restera cependant toujours déséquilibré et à l'avantage des *garimpeiros*. Ceux-ci disposent en effet d'un armement bien plus puissant que celui des Yanomami, qui se limite en général à de rares fusils de chasse et à des arcs et des flèches. Par ailleurs, les villages sont rarement capables de rassembler plus d'une ou deux dizaines de combattants, alors que les groupes de *garimpeiros* peuvent compter sur des effectifs plus nombreux, et sur des *pistoleiros* professionnels. Aditionné à la dépendance évoquée plus haut, ce rapport de force défavorable explique en grande partie l'absence de guerre généralisée entre les Yanomami et les envahisseurs de leur espace.

Il ne faudrait pas penser cependant que les villages Yanomami n'ont jamais réussi à s'imposer ou que les *garimpeiros* ont toujours prévalu. Souvent, par exemple, on voit les communautés situées à proximité des placers tenter, avec succès, d'empêcher la remontée des orpailleurs sur une ou plusieurs rivières encore non-pollués, qu'elles surveillent afin de maintenir leur approvisionnement en eau. Ce sera le cas des *Tirei theripë* documenté dans Albert et Le Tourneau (2005) ou d'une communauté installée en aval de la mission Mucajai<sup>413</sup>. De fait, dans bien des cas, au lieu de rechercher l'affrontement, les orpailleurs

---

<sup>411</sup> Par exemple une attaque menée contre la communauté des *Tisibola u theripë*, habitant dans la Serra de Couto Magalhães, fin avril 1988, qui laissa une fillette tuée dans les bras de son père, blessa trois Indiens, et lors de laquelle deux autres Yanomami furent attachés et battus, puis laissés pour morts.

<sup>412</sup> Voir aussi Duarte do Pateo, 2005.

<sup>413</sup> « Roraima, visite sur la frontière », rapport de voyage sur une mission réalisée avec Philippe Léna et Bruce Albert du 1<sup>er</sup> au 11 novembre 1988.

souhaitent en priorité trouver un *modus videndi* leur permettant d'exploiter les placers sans avoir de difficulté avec les Indiens. Ils se résolvent donc à laisser à ces derniers une parcelle d'espace, à leur abandonner un peu de ravitaillement ou à évacuer les malades les plus graves vers Boa Vista. Mais cette apparente générosité, dont nous avons noté plus haut la connotation politique, possède des limites bien plus étroites que leur discours ne le laisse entendre. Ainsi, si tous les acteurs politiques qui prèchent le maintien en activité des placers conviennent qu'il doit s'accompagner du versement de *royalties* aux Yanomami, aucun patron de piste n'accepte dans les faits de partager ses bénéfices. Des tentatives existeront de la part de leaders de communautés Yanomami pour taxer les avions se posant à proximité de leurs villages. Mais tant celle menée par João Davi Yanomami à Paapiú que celle menée à Waikas par Lourenço Sanumá (Ramos, 1995a : 5) seront rapidement ignorées par les orpailleurs. En conséquence, les arrangements obtenus par les communautés Yanomami sont très limités dans la pratique. Seule celle de Davi sera capable de constamment repousser les envahisseurs dans sa zone d'influence, dans laquelle cependant aucun filon d'importance n'a été découvert.

Les négociations commerciales ne laissent pas plus d'espace pour les Yanomami. Comme le montrent Lazarin et Vessani (1987) dans le cas des communautés de l'Ericó, la commercialisation de l'or extrait par les Indiens devait être faite au travers des orpailleurs, lesquels en profitaient pour tromper les premiers sur les quantités réelles ou sur les valeurs obtenues. Malgré cela, et ce point vaut sans doute pour la plus grande partie du territoire Yanomami de l'époque, les orpailleurs sont le seul accès aux biens de troc puisque les autres structures d'assistance ou de contact sont particulièrement faibles à cette époque. Cela explique sans doute également la modération des réactions des Yanomami à leur égard : si les orpailleurs disparaissaient, les communautés pouvaient risquer de se trouver dans une situation encore pire que celle qu'elles connaissaient à l'époque. Ainsi, comme le disent les deux auteurs cités précédemment (1987 : 18) : « *Même s'ils se menacent réciproquement, Indiens et orpailleurs composent un cadre de relations interethniques qui structure la réalité régionale.* ». Cela n'empêcha pas quelques leaders, appuyés sur une vision à long terme dans laquelle ils ne pouvaient voir que la disparition prochaine de leur ethnie, et quelques ONG, qui partageaient ce diagnostic, de continuer à lutter pour l'expulsion des envahisseurs.

## **CONCLUSION : un territoire virtuellement disparu**

L'ouverture du territoire Yanomami, qui a commencé avec le début de l'invasion par les orpailleurs paraît complète en 1989. En effet, à l'ouverture de fait à laquelle correspond l'installation de plus d'une centaine de pistes clandestines, progressant petit à petit vers l'ouest du territoire Yanomami et débordant largement au Venezuela, correspond désormais une ouverture sur le plan légal, le gouvernement ayant décidé de réduire les surfaces consacrées aux Yanomami à la portion congrue et cherchant à imposer au reste du territoire un statut trompeur permettant tout à la fois de se prévaloir de la protection de l'environnement et de laisser les placers s'installer où bon leur semble. A cela s'ajoute l'ommission du gouvernement d'une zone qui était théoriquement sous son contrôle (interdite depuis 1982) et l'expulsion des ONG qui auraient pu alerter sur l'ampleur de la catastrophe sanitaire en cours, ou tout au moins tenter de la limiter.

Ainsi, en 1989, on assiste à une sorte d'effacement du territoire Yanomami, dont le déroulement rappelle, en beaucoup plus rapide, le devenir de très nombreux autres territoires amérindiens depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Transparent en pratique pour les orpailleurs, qui ont déjà envahi les aires dévolues aux Indiens aux termes des décrets de 1989, il est également vidé de sa population, soit à cause des taux de mortalité très forts enregistrés dans les villages, qui destructurent les groupes sociaux et les rendent incapables de résister aux intrus, soit par les évacuations massives vers Boa Vista. Même les zones qui ne sont pas directement envahies

sont atteintes, du fait de la dissémination de la grippe ou du paludisme par le biais des relations intercommunautaires.

Dans ce contexte, c'est bien la fin de l'ethnie Yanomami qui semblait en vue. Pour autant, le lobby politique formé autour de la CCPY ne devait pas encore désarmer et sa campagne allait rencontrer un nouvel allié de poids en la figure du Ministère public.

## **Chapitre 6 : une victoire symbolique**

Si la période de la ruée vers l'or a vu le gouvernement fédéral et le gouvernement local s'allier pour mettre en œuvre leur projet d'ouverture du territoire Yanomami, cette union se réalise à rebours des conceptions de la société brésilienne dans son ensemble, qui venait de se prononcer pour l'adoption d'une constitution particulièrement avancée dans le domaine des droits de l'homme et de la protection des minorités. Ce nouveau contexte allait permettre l'irruption de la question Yanomami dans l'espace politique et médiatique national, ce au moment même où le territoire en question est en péril.

Le hiatus entre les représentations sociales dont la constitution était le reflet et les actions du gouvernement Sarney au sujet des Yanomami allait permettre la contre-attaque des personnes attachées à la défense des droits territoriaux des Amérindiens. D'un côté en effet, il donne de nouvelles attributions au Ministère public, au sein duquel vont officier de jeunes procureurs attachés à mettre en pratique les gains que la nouvelle loi fondamentale leur octroie par rapport à la période de la dictature militaire. D'un autre côté, il fournit également le fondement légal à une argumentation juridique contre les projets du gouvernement Sarney, le contenu de la Constitution s'opposant frontalement aux contours des décrets de 1989. Enfin, la mobilisation sociale intense qui a présidé à l'élaboration du nouveau texte, ainsi que l'insistance de nombreuses organisations sociales sur le thème de la citoyenneté, allait donner à la campagne en faveur des Yanomami une nouvelle caisse de résonance.

C'est fin 1989 que ces éléments se cristallisent. Tout d'abord, la campagne d'opinion lancée par la CCPY et ses alliés, au Brésil comme à l'étranger, commence à créer une pression importante sur les autorités, et ce mouvement ira croissant jusqu'à la décision finale. Au même moment, le processus lancé par le Ministère public entraîne une décision du pouvoir judiciaire enjoignant au gouvernement de procéder à l'expulsion des orpailleurs en même temps qu'il conteste les décrets du gouvernement Sarney. Toutefois, ce dernier refusera d'abdiquer immédiatement son projet. La longue attente avant l'homologation du territoire Yanomami, et l'intense polémique qui l'entourera, montrera bien l'importance de l'enjeu, symbolique et pratique, de la délimitation de ce territoire amérindien.

### **I L'intervention du pouvoir judiciaire**

C'est grâce aux dispositions de la nouvelle constitution de 1988 que le territoire Yanomami se trouve brusquement ressuscité en octobre 1989, alors qu'il se trouvait envahi de toute part, et démembré en 19 îles sur le plan légal. Etreignant ses nouvelles attributions, le Ministère public attaque en effet le gouvernement en justice et, à la surprise générale, obtient gain de cause. Pour autant, le gouvernement du Président Sarney, dont nous avons déjà plusieurs fois commenté la tendance à considérer comme un fait accompli l'ouverture de la zone Yanomami, sera long à accepter sa défaite. Il cherchera en particulier, sans doute par calcul politique au profit de Romero Jucá, à trouver des arrangements légaux pour le maintien des orpailleurs, préférant laisser à son successeur l'épineuse question de l'expulsion, dans les faits, des *garimpeiros*.

#### *1. Un banc d'essai pour la nouvelle Constitution*

La question du territoire Yanomami ne peut être dissociée de la Constitution adoptée en 1988 par le Brésil, après vingt ans de dictature militaire. Dans un premier temps en effet, les



événements en cours ont influé sur les positions des différents groupes de pression lors de l'assemblée constituante, autour de sujets sensibles comme la question des territoires amérindiens, l'exploitation des ressources minières au sein de ceux-ci ou bien le rôle des entreprises nationales ou multinationales dans l'exploitation du sous-sol. Dans un deuxième temps, après l'adoption par le Congrès d'un texte présentant de nombreuses avancées sur le plan des libertés individuelles, le cas Yanomami est devenu un véritable banc d'essai de ces nouvelles dispositions.

Deux éléments clés doivent impérativement être soulignés. Le premier est la large définition des droits territoriaux des peuples amérindiens que garantit l'article 231 de la nouvelle Constitution. En indiquant que ce droit inclut non seulement les terres nécessaires à la survie matérielle, mais aussi celles nécessaires à la survie culturelle des différentes ethnies, la loi fondamentale permettait au lobby soutenant les Yanomami de trouver un appui inébranlable pour son argumentation principale : le mode de vie Yanomami nécessitant de grandes quantités d'espace pour être préservé, il serait remis en question par la délimitation en îles. En conséquence, donc, les décrets du gouvernement Sarney se trouvaient *de jure* frappés d'inconstitutionnalité.

Le second élément est l'extension des attributions du Ministère Public, organe chargé à la fois de protéger les citoyens contre les abus de l'Etat, et de défendre le patrimoine de l'Union. Au terme de l'article 129, les territoires amérindiens et les questions d'environnement font désormais partie de ces attributions, sans pour autant que ne soient levées dans la Constitution les ambiguïtés sur le rôle de la FUNAI, à laquelle le Statut de l'Indien avait donné en 1973 tout pouvoir sur les actions judiciaires relatives aux peuples indigènes. Là encore, le problème du territoire Yanomami allait permettre de préciser la jurisprudence en fournissant un précédent de taille.

Fort de ce nouveau contexte constitutionnel, lorsque *l'Ação pela Cidadania* entre en contact avec le Ministère Public, en mars 1989, pour l'alerter au sujet de la question Yanomami, celui-ci se lance dans un travail préliminaire d'information, puis ouvre une enquête civile publique, comme l'y autorise la loi d'action civile de 1985. Ce mécanisme lui permet de pallier le manque de plainte formelle de la part de toutes les victimes lésées, dont le recueil était bien évidemment impossible. Se faisant communiquer les documents relatifs à la question foncière Yanomami par la FUNAI, et sollicitant une expertise anthropologique de la professeur Alcida Ramos sur ce thème, les procureurs Deborah de Brito Pereira et Eugênio Aragão peuvent montrer les incohérences existantes entre le rapport publié en 1984, qui avait permis la préparation de l'ordonnance 1.817, et les décrets de 1988. Fort de ces arguments, la *Procuradoria Geral da República*<sup>414</sup> décide donc d'entrer en justice et de mettre en procès l'Etat fédéral, la FUNAI et l'IBAMA, exigeant la révocation des décrets de 1988 et l'expulsion immédiate des intrus. Afin de ne pas se trouver englué dans une querelle de procédure, il demande que ces mesures soient prises avant même le jugement sur le fond, arguant du « péril en la demeure » auquel se trouvaient exposés les Yanomami.

Une partie de ces arguments avait déjà pu être testé par la PGR lors d'une action similaire, mais de moindre ampleur, intentée au bénéfice de l'évêché de Roraima<sup>415</sup>. Le principe de la réouverture de la mission Catrimani avait en effet été obtenue par le Ministère public à la fin de l'année 1988, en argumentant également sur le « péril en la demeure » que le manque d'assistance médicale faisait courir aux Indiens. Cette décision avait dû être appliquée temporairement malgré la redéfinition par la FUNAI des normes pour l'entrée des

---

<sup>414</sup> Le Ministère Public de l'Union est composé du ministère public fédéral et de trois autres ministères publics : celui du travail, celui de l'armée et celui des territoires et du district fédéral. Le Ministère public fédéral est composé de la *procuradoria geral da república* (PGR), qui agit à Brasília auprès des tribunaux suprêmes, et des *procuradorias regionais*, qui agissent dans les Etats auprès de la justice locale.

<sup>415</sup> Action n°3090/88 PR-DF.

missions religieuses dans les Aires indigènes<sup>416</sup>. Elle sera également l'occasion pour le gouvernement de promouvoir une expulsion de quelques *garimpeiros* installés autour de la mission, cherchant ce faisant à en tirer un certain profit sur le plan médiatique. Pour autant elle sera aussi rapidement remise en question, la FUNAI se prévalant d'une autre décision de justice en décembre 1988 pour empêcher un retour définitif des religieux. Au final, la décision d'expulser les missionnaires catholiques de la mission Catrimani ne sera cassée qu'en avril 1990 par le tribunal régional fédéral de Brasília, à la demande du ministère public.

La PGR ne fut pas la seule Institution à se pencher sur la question Yanomami. En 1988, par exemple, le ministère de la Justice est ainsi alerté par Davi Kopenawa Yanomami de la situation en cours, ce qui déclenche l'ouverture d'une procédure<sup>417</sup>, laquelle est confiée à Thomas Bastos, président de l'Ordre des avocats du Brésil, pour évaluation. Une autre intervention viendra par un chemin original, montrant bien la division des différentes sphères du pouvoir sur la question Yanomami. Un télégramme de la CCPY informant le Président Sarney des événements en cours dans le territoire Yanomami<sup>418</sup> sera en effet transmis par la Présidence au Ministère de la Justice en février 1988. Ne sachant trop qu'en faire, et probablement pour ne pas avoir à s'en saisir lui-même, le ministre transmet le dossier au de Conseil de défense des droits de l'homme (CCDPH<sup>419</sup>), espérant sans doute, devant la faible activité maintenue par cet organe depuis 1985, qu'il y sera enterré. Mais c'est bien le contraire qui se produit.

A réception des informations, le Conseil lance en effet une procédure, qui sera instruite par Cláudio Lemos Fonteles, futur procureur général de la République. Son dossier fera l'objet d'un arrêt voté à l'unanimité le 23 juin 1988, exprimant au Président de la République la préoccupation du Conseil au sujet de la question Yanomami et de la lenteur des travaux de démarcation. En janvier 1989, le secrétaire exécutif du CDDPH, Roberto Ramos, effectuera une mission de terrain en territoire Yanomami. Son rapport, décrivant en détail la situation vécue sur la piste de Paapiú, sera un élément très important des processus judiciaires postérieurs, dans la mesure où il sera repris, notamment par la PGR, pour montrer les effets négatifs de la présence des *garimpeiros* auprès des Indiens. Néanmoins, le fonctionnement erratique de cet organisme ne lui permettra pas de jouer lui-même un rôle significatif durant la période la plus critique, notamment en 1989. Ce n'est qu'en 1990 que le dossier reviendra dans les mains de Fonteles, qui prônera l'envoi régulier de membres du Conseil sur place. A partir de ce moment, le CDDPH jouera un rôle de contrôle plus affirmé.

## 2. Le gouvernement condamné

La procédure lancée par le Ministère public fédéral aboutit en octobre 1989 à un résultat qui surprendra tous les observateurs. Statuant sur la demande d'une intervention immédiate en attendant un jugement de fond, le juge Novély Vilanova da Silva, de la 7<sup>e</sup> chambre civile de Brasília, décide le 20 octobre 1989 de donner gain de cause aux procureurs de la République et d'exiger de l'Union fédérale, de l'IBAMA et de la FUNAI qu'ils procèdent sans délai à l'expulsion des orpailleurs<sup>420</sup>. Cette décision, qui sera une grande première et fera jurisprudence, mérite que l'on s'y attarde.

Le juge reprend en effet dans son argumentation le détail des informations qui constituaient le dossier de la *Procuradoria Geral da República*, dont le but était de démontrer la nécessité de la délimitation d'une aire continue de grande taille, eu égard aux nécessités particulières du mode de vie Yanomami en termes d'espace. Il fonde également son

---

<sup>416</sup> Ordonnance 745 du 6/07/1988.

<sup>417</sup> Procédure n°MJ 020.437/37.

<sup>418</sup> Télégramme CCPY daté du 28/01/1988.

<sup>419</sup> *Conselho de defesa dos direitos da pessoa humana*, créé par la loi n° 4.319, du 16/03/1964.

<sup>420</sup> *Medida Cautelar* n°244/1989.

argumentation sur les étapes accomplies par le projet de Parc Yanomami de 1984, notamment son approbation formelle par le CSN (chapitre 3). A la lumière de ces arguments, les ordonnances 160 et 250 lui semblent dénuées de fondement anthropologique et incohérentes entre elles. Quant à la création des forêts nationales sur des terres que leurs propres décrets de création reconnaît comme étant de possession indigène, elle ne résiste pas longtemps à l'examen. En somme, l'inconstitutionnalité des décrets de 1989 paraît évidente, et le danger pour les Yanomami de l'invasion de leurs terres par les orpailleurs est également manifeste, ce qui permet au juge d'accepter le « péril en la demeure » et de demander une expulsion immédiate avant même le jugement sur le fond – dont les arguments exposés ci-dessus laissent déjà entendre qu'il sera favorable aux Yanomami.

Sur le plan juridique, le texte du juge cherche à contourner certains écueils. En soulignant la légitimité de la compétence du MPF aux termes de l'article 129 de la nouvelle constitution, il prétend éviter la contestation de la FUNAI basée sur une application littérale du statut de l'Indien de 1973. Celui-ci étant une simple loi, il ne peut en effet contredire la constitution, dont la valeur est supérieure. De même, il démontre l'absence de fondement juridique pour la notion de « sécurité nationale », de manière à éviter que le pouvoir exécutif ne puisse utiliser le fait que les terres Yanomami sont situées dans la bande frontière pour leur appliquer un dispositif particulier. Il demande enfin que le jugement final soit prononcé sans audition des parties adverses du fait du nombre de personnes concernées. Le but est là encore de se prémunir contre une éventuelle manœuvre des avocats des *garimpeiros* visant à retarder autant que faire se peut leur condamnation.

Car en effet, une fois passée la stupeur provoquée par la décision très hardie du juge, les contestations juridiques ne manqueront pas. On dénombre dans les mois suivants au moins cinq procédures lancées à Brasília par les associations d'orpailleurs ou par des individus s'estimant lésés par le jugement. Leurs arguments sont le plus souvent les mêmes, insistant sur la « souffrance » des orpailleurs privés de ravitaillement, et tentant de démontrer un droit de possession sur la zone en question – ignorant le fait que ce droit, existant en effet dans la législation brésilienne, non seulement s'applique pas dans le cas d'un territoire amérindien, mais qu'en plus l'activité d'orpaillage en est explicitement exclue. D'autres arguments faisant appel à des grands principes sont également utilisés, comme par exemple le fait que le jugement remettrait en cause la liberté du travail des orpailleurs, elle aussi reconnue par la constitution. D'une manière générale, les argumentaires veulent placer les orpailleurs sur le même plan que les Yanomami, évoquant parfois même la possibilité d'un « génocide » des premiers, destiné bien évidemment à contrebalancer celui dont, selon le juge Novély lui-même, se trouvaient menacés les seconds. Mais c'est surtout à un argumentaire politique, souvent menaçant, qu'ont recours les *garimpeiros*. Ils soulignent ainsi, non sans raison, que la tolérance manifestée par l'Etat durant les trois années précédentes valait certainement légalisation, et menacent souvent de « prendre les armes » en cas de tentative d'expulsion. Contre la légitimité des Indiens, ils tentent également de jouer une carte sociale, insistant sur la catastrophe économique que représenterait la fermeture des placers et sur le « partage populaire » des ressources minérales que *garimpo* permet.

Tous ces recours seront refusés, mais parfois de justesse. Le pouvoir judiciaire, en effet, défend en général des positions politiques plutôt conservatrices et il se montre souvent sensible à la rhétorique nationaliste dont s'est prévalu l'armée pour promouvoir l'occupation des frontières. C'est donc à un exercice d'équilibriste que s'est livré le Ministère public durant l'année 1990, fréquemment obligé de présenter de nouveau son argumentation en faveur d'un Parc Yanomami face à des juges bien moins sensibles que le juge Novély. On peut d'ailleurs penser que l'articulation des associations d'orpailleurs avec le pouvoir politique montra ici ses limites : mieux conseillés sur le plan juridique, les *garimpeiros* auraient sans doute pu engranger quelques victoires de procédure et retarder le dossier. Or il n'est pas douteux que

des avocats de talent entouraient le président de la République, ou ses principaux ministres. Le manque de conseil juridique approprié nous semble donc montrer les limites de la portée de l'action des orpailleurs, qui demeurent, malgré leurs espérances des années précédentes, un pouvoir local et non une force nationale.

En Roraima, comme on pouvait s'y attendre, la situation est inverse. Les juges sont prompts à accorder des sauf-conduits aux patrons des pistes, usant d'argumentations scabreuses ou ayant recours à de flagrantes contrevérités (en affirmant par exemple que telle piste ne se trouve pas dans les terres Yanomami, alors que le contraire apparaissait clairement par simple survol...). Cependant, comme l'échelon local de la PGR fait systématiquement appel de ces décisions, les procès finissent tous devant les tribunaux fédéraux à Brasília<sup>421</sup>, où les décisions litigieuses se trouvent cassées. Un juge de Roraima finira même par être muté dans un autre Etat, en raison de fortes suspicions de collusion avec des propriétaires de pistes.

### 3. Dernières manœuvres : les réserves d'orpillage

La décision du juge Novély allait à l'encontre de l'ensemble de la politique menée par le gouvernement depuis 1988. Néanmoins, une décision de justice possède au Brésil une autorité très importante, si bien qu'il n'était pas possible au gouvernement de s'esquiver de ses obligations. Pour autant, l'administration dirigée par José Sarney tentera jusqu'au bout de l'infléchir, tout d'abord pour ne pas avoir à affronter les *garimpeiros* de front, mais sans doute également du fait de l'influence des militaires et de leurs conceptions.

Dès la communication du jugement, les administrations concernées, auxquelles a été donné un délai de 20 jours pour se prononcer, manifestent leur bonne volonté, mais font état de leur manque de moyens pour faire ce qui leur est demandé. La FUNAI indique ainsi qu'elle ne peut procéder elle-même aux expulsions, ne disposant pas de pouvoir de police judiciaire. Elle souhaite disposer de renforts importants de la part de la Police fédérale, mais cette dernière tente de s'esquiver d'une tâche qu'elle juge au mieux dangereuse – vus les risques d'affrontement avec les orpailleurs, souvent armés, au pire impossible – n'ayant pas d'expérience de la forêt amazonienne et considérant que l'expulsion des *garimpeiros* répond plus aux critères d'une opération militaire. Dans les deux cas, les administrations exigent de nouvelles dotations budgétaires pour se mobiliser. Cette mauvaise volonté manifeste demandera de nombreuses démarches, tant au juge Novély qu'au MPF, pour contraindre leurs responsables à agir, et, si besoin était, à mobiliser les forces armées pour les appuyer. On notera que les responsables militaires ne s'opposeront pas frontalement à ces exigences, bien qu'ils les considèrent malvenues. La tradition des forces armées brésiliennes, y compris pendant la dictature militaire, a en effet toujours été de se conformer aux décisions de justice, une fois édictées, même si elles leur étaient défavorables. Dans un premier temps, cependant, l'armée rejoint les autres organes du gouvernement dans l'inaction.

Les premiers signes d'action du gouvernement apparaissent en décembre 1989. Un décret proposant un plan d'urgence pour l'assistance sanitaire aux Yanomami est en effet signé<sup>422</sup> par le Président Sarney, puis un autre intitulé « Plan de défense des aires Yanomami et de la Forêt nationale »<sup>423</sup>, qui prévoit le retrait des *garimpeiros* dans un délai de 30 jours, au travers d'une grande opération associant la FUNAI, la Police Fédérale et les forces armées (en particulier la FAB, chargée de fournir une partie de la logistique). Parallèlement, des ressources sont libérées pour permettre à la FUNAI de financer des opérations de la police fédérale. Malgré ces mesures, pour des raisons budgétaires, ces deux actions seront retardées

---

<sup>421</sup> Les appels pour les causes impliquant l'Etat fédéral dans les Etats de Acre, Amapá, Amazonas, Bahia, Distrito Federal, Goiás, Maranhão, Mato Grosso, Minas Gerais, Pará, Piauí, Rondônia, Roraima, et Tocantins sont jugés au Tribunal régional fédéral de la 1<sup>ère</sup> région, installé à Brasília.

<sup>422</sup> Décret 98.478 du 6/12/1989.

<sup>423</sup> Décret 98502 du 12/12/1989.

jusqu'au début du mois de janvier 1990. L'objectif visé ne fait toujours pas l'unanimité dans le gouvernement. Le ministre de la défense, Leônidas Pires, déclare ainsi le 20 décembre que « *ceux qui veulent retirer les garimpeiros sont quelques religieux et des personnes qui défendent d'autres intérêts* ».

Dénommée *Canaimé*, l'opération qui commence le 4 janvier 1990 est lente à se mettre en place : seuls 95 policiers fédéraux sur les 266 prévus sont arrivés à Boa Vista – sans être encore opérationnels – le 6 janvier. Le même jour une manifestation des *garimpeiros* contre l'expulsion est organisée sur place, rencontrant un succès mitigé (400 participants), mais conduisant à l'incendie du jardin de l'évêché de Roraima. La possibilité de troubles plus importants en ville<sup>424</sup> préoccupe alors le gouvernement de même que la possibilité d'une vive résistance dans les placers. Les orpailleurs ont en effet été prévenus depuis longtemps de l'opération en cours, et ils ont eu tout le temps de stocker des vivres pour tenir longtemps dans la forêt, voire des armes et des munitions pour se défendre. Ce n'est que le 8 janvier que la Police fédérale commence à mener des contrôles sur les avions partant de la piste de Boa Vista, promettant de commencer à évacuer les placers à partir du 17.

Devant la tension, très vive, régnant à Boa Vista, le gouvernement fédéral décide de négocier avec les orpailleurs et dépêche à Boa Vista le directeur de la Police fédérale, Romeu Tuma. Réunissant des représentants de l'IBAMA, de la FUNAI, du gouvernement de l'Etat de Roraima, du DNPM et les principaux leaders des *garimpeiros*, celui-ci ébauche un accord reprenant non seulement les propositions du gouverneur Jucá, qui avait fortement critiqué la décision du gouvernement fédéral, mais également les lignes directrices du projet de développement rédigé par le gouvernement de Roraima, dénommé « Méridien 62 » et élaboré l'année précédente. Les *garimpeiros* s'engagent ainsi à évacuer les aires indigènes (dans l'acception des décrets de 1989) et se retirer dans trois zones qui leur seraient consacrées, respectant en principe un intervalle de 10 kilomètres au minimum avec les A.I.. De son côté, le gouvernement fédéral doit les associer au plan de défense des aires Yanomami, c'est à dire en fait contrôler la sortie « libre et spontanée » des orpailleurs vers leurs nouvelles zones, le transport devant être organisé, et subventionné, par les syndicats de *garimpeiros*. Un délai de 60 jours est accordé pour la sortie de la zone de Surucucus, et de 90 jours pour les autres « îles ». Conclu sur place, cet accord est ensuite confirmé à Brasília, en particulier par le ministre de la Justice, Saulo Ramos et le chef de cabinet de Romero Jucá. Il sera signé par le directeur opérationnel de l'opération *Canaimé*, Amaury Aparecido Galdino, qui se justifiera plus tard en alléguant la possibilité d'affrontements violents et l'imprécision supposée du texte du juge Novély, qui ne spécifie pas exactement d'où doivent être retirés les orpailleurs, ni vers où ils doivent être expédiés<sup>425</sup>.

Le compromis est annoncé triomphalement par le gouvernement de Roraima le 10 janvier 1990, lequel spécifie que le travail des orpailleurs dans les nouvelles réserves qui leur sont allouées sera « *légalisé et organisé avec l'appui du Gouvernement de l'Etat, de l'IBAMA et des entités représentatives des garimpeiros.* »<sup>426</sup>, et que des royalties seront reversées aux Yanomami et également utilisées pour restaurer l'environnement. Le ministre de la Justice, lui, justifie la « légalité », de son point de vue, de l'arrangement. Selon lui, l'activité d'orpaillage étant autorisée dans les forêts nationales, au termes du décret 97.627, l'expulsion des *garimpeiros* ne devait être réalisée que des Aires indigènes (dans l'acception des décrets de 1989), ce que le compromis passé avec les orpailleurs garantit... Malgré ces arguments, le gouvernement savait pertinemment que l'accord passé violait à la fois la lettre et l'esprit de la décision du juge Novély, qui spécifiait sans ambiguïté que c'est toute la zone visée par

---

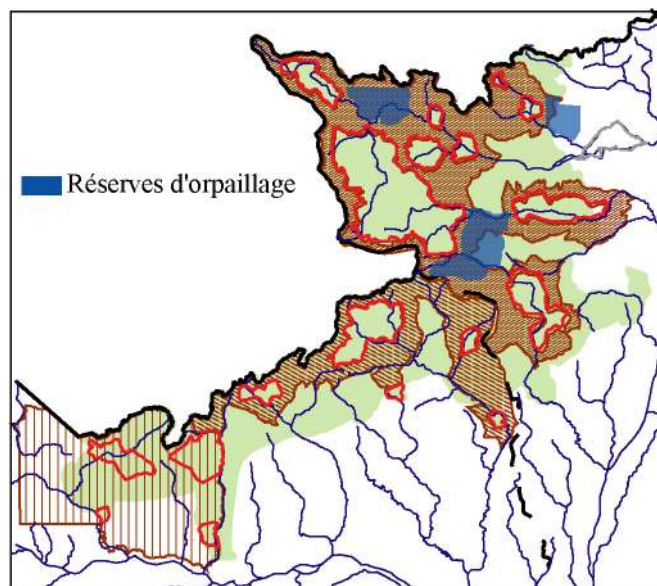
<sup>424</sup> Pour donner une idée du climat en ville, on notera que les avions des *garimpeiros* empêcheront un avion de la FUNAI de larguer sur Boa Vista des tracts appelant à évacuer les placers.

<sup>425</sup> Rapport partiel 01/90 de l'opération Selva livre (archives CCPY).

<sup>426</sup> Note officielle du gouvernement de Roraima, 10 janvier 1990 (archives CCPY).

l'ordonnance 1.817 qui devait être évacuée. Pour preuve, on notera que le texte de l'accord sera visé par plusieurs ministres, mais qu'il ne sera signé que par le coordinateur local de l'opération. Tant le directeur de la police fédérale, Romeu Tuma, que Romero Jucá, qui furent les artisans de la négociation, évitèrent de le signer, sachant évidemment qu'un tel acte pouvait mettre fin à leur carrière.

Et, de fait, l'annonce d'un compromis entre le gouvernement et les orpailleurs déclencha une vague d'intenses protestations dans les rangs des personnes qui supportaient la cause Yanomami, et de nouvelles pressions de la part du Ministère public. Le *sertanista* Sidney Possuelo, de renommée internationale, démissionne ainsi de la coordination de l'opération d'expulsion des *garimpeiros*, à laquelle il avait été placé par la FUNAI. Parallèlement, le procureur de la République Eugênio José Guilherme Aragão, demande que Romeu Tuma soit immédiatement arrêté pour « désobéissance ». Pris entre deux feux, la position de Tuma devient rapidement difficile. D'un côté en effet, il se rend avec des leaders *garimpeiros* sur une piste qui lui sera symboliquement remise de manière spontanée. D'un autre côté, bien que justifiant de l'arrangement passé avec les orpailleurs comme une forme « pacifique et civilisée » de régler la crise, il refusera de l'appeler publiquement « accord », indiquant juste que « quelques engagements » ont été pris. Il niera notamment que ces « engagements » organisent le futur de l'activité d'orpaillage dans la région, ce qui déclenchera la fureur du gouverneur Jucá, lequel fera état de l'existence d'un document signé par la police fédérale et le gouvernement de Roraima – mais ni par Tuma, ni par Jucá lui-même, comme on l'a vu. Le directeur de la police fédérale reçoit cependant un renfort bienvenu. L'institution judiciaire refuse en effet de le faire arrêter, considérant que le compromis du 9 janvier n'était pas destiné à posséder une valeur légale pour le futur, et qu'il pouvait être tenu jusqu'au jugement sur le fond du procès intenté par le Ministère public.



Carte 17 : les réserves d'orpaillage créées en 1990.

Forte de cette absoluton, l'opération en elle-même se poursuit selon les termes de l'accord conclu avec les orpailleurs. Ceux-ci laissent donc la police fédérale, qui a reçu des renforts et compte désormais sur 250 hommes, entrer sur la piste de Paapiú à partir du 16 janvier. Les placers situés autour des pistes *Baiano formiga*, *Caveira 1* et *Caveira 2* sont alors les objectifs prioritaires. Dès la fin du mois de janvier 1990, le coordinateur de l'opération annoncera que 10 000 *garimpeiros* ont été expulsés des zones interdites. Pour autant, l'opération semble déjà montrer ses limites car les orpailleurs revenus à Boa Vista retournent rapidement à leurs placers, utilisant les aéroports de Barcelos et Caracarái, non surveillés,

ainsi que les pistes des fermes entourant Boa Vista, sans que le dispositif de la police ne réussisse à les en empêcher.

Dans le même temps, et malgré l'opposition annoncée du Ministère public, la création des « réserves d'orpaillage » fait son chemin dans les hautes sphères du gouvernement. Des décrets délimitant ces zones sont ainsi promulgués par le Président Sarney fin janvier et début février 1990<sup>427</sup>. Les zones ainsi délimitées se trouvent presque complètement incluses dans le territoire Yanomami défini par l'ordonnance 1.817/85 (voir carte 17), et elles mordent largement sur la forêt nationale de Roraima. Cette décision paraît assez difficile à comprendre au regard de la netteté de la décision judiciaire 244/1989, et de la probable nouvelle condamnation à laquelle le gouvernement s'expose, d'autant que la remise en question des forêts nationales le prive de son argumentation écologique. Elle peut néanmoins s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà souligné, la décision du juge Novély ne représentait qu'une mesure préliminaire, et le jugement de l'affaire n'étant pas porté sur le fond. Le gouvernement et la FUNAI pouvaient donc à la rigueur espérer que le jugement final demanderait une nouvelle délimitation du territoire Yanomami, et que dans le processus d'étude qui s'ensuivrait, les réserves d'orpaillage pourraient être considérées comme définitives. Il s'agissait peut-être également, d'un autre côté, tout simplement de gagner un peu de temps en obligeant des alliés politiques représentant un certain poids. Tant, en effet, le gouverneur de Roraima, Romero Jucá, que les leaders *garimpeiros* José Altino et Elton Ronhelt étaient en effet candidats déclarés pour les élections d'octobre 1990, et les trois comptaient fermement sur l'appui de la masse des orpailleurs pour les propulser, qui vers son premier mandat en tant que gouverneur élu, qui au Sénat. Ce raisonnement s'accompagnerait d'un certain cynisme : au vu de l'intransigeance du Ministère public, le gouvernement devait s'attendre à ce que ces décisions soient révoquées par son successeur, entraînant de toute manière l'expulsion des *garimpeiros*... mais en laissant le président élu, Fernando Collor, en payer le prix politique<sup>428</sup>. Le ministre Saulo Ramos le déclarera d'ailleurs de manière explicite lorsqu'il justifiera la légalité du retrait des orpailleurs vers la forêt nationale de Roraima, affirmant que la suite « *reviendra au prochain gouvernement* ». Quoiqu'il en soit, la publication de ces décisions prouve au moins l'importance de l'entregent du gouverneur Jucá dans le pouvoir fédéral.

Elle faillit aussi être la cause d'un autre banc d'essai des nouvelles dispositions constitutionnelles. En effet, dès la publication des décrets, le Ministère public réagit violemment. Le sous-procureur Carlos Victor Mugi soumet ainsi à la chambre des députés une demande de destitution du Président de la République et de tous les ministres ayant signé les décrets, inaugurant la procédure d'*impeachment* qui deviendra célèbre par la suite, lors du mandat du président Collor. Cette demande ne sera en fait pas examinée par faute de temps, le mandat du président Sarney expirant à peine trois mois plus tard. Elle s'éteindra donc faute d'objet. On peut se demander quelle était la part de calcul de la PGR dans ce geste. Qu'elle ait voulu impressionner et manifester sa détermination sur ce cas est manifeste. Selon le procureur Eugênio Aragão, elle pensait également à accuser formellement certains ministres ou hauts responsables administratifs de génocide, ce qui lui permettait de profiter du fait que la qualification de « génocide » possède un parcours différent au sein du pouvoir judiciaire<sup>429</sup>.

---

<sup>427</sup> Décret 98.890 du 25/01/1990, « établissant la zone d'exercice de l'orpaillage dans la *gleba* Uraricaá-Santa Rosa, Etat de Roraima » ; décret 98.959 du 15/02/1990 « établissant la zone d'exercice de l'orpaillage dans la *gleba* Uraricoera, Etat de Roraima » et décret 98.960 du 15/02/1990 « établissant la zone d'exercice de l'orpaillage dans la *gleba* Catrimani-Couto de Magalhães, Etat de Roraima ».

<sup>428</sup> Bien qu'élus en décembre 1989, le président Collor ne devait être investi que mi-mars 1990. Lors du premier trimestre 1990, le président Sarney gouverne donc en sachant que son gouvernement a perdu les élections...

<sup>429</sup> Communication faite lors du séminaire « La condition Yanomami et ses relations avec l'Etat brésilien », forum politique organisé par Cláudia Andujar et Severo Gomes, tenu à São Paulo le 26/07/1990 au Mémorial de l'Amérique Latine.

Mais n'a-t-elle pas également calculé que la fin du mandat lui éviterait de soutenir la procédure jusqu'au bout ?

La possibilité d'existence des réserves d'orpillage sera cependant de courte durée. Le 17 avril 1990, le juge Novély exige en effet de la FUNAI qu'elle continue de faire respecter sa décision 244/1989, « en ignorant les réserves d'orpillage ». Signe de l'orientation politique du nouveau gouvernement, le directeur par intérim de la FUNAI, Airton Alcantara Gomes, répond alors positivement, indiquant sa disposition à expulser les orpilleurs des 9,4 millions d'hectares du territoire Yanomami défini par l'ordonnance 1.817 de 1985.

## **II Le « génodice » yanomami gagne un écho international**

Les attermolements du gouvernement face au cas Yanomami doivent aussi être lus comme autant de réponses à une pression qui gagne de la force à partir de 1989, qui est celle des ONG. Celles-ci articulent ainsi une campagne à l'extérieur du Brésil qui pèsera sur l'image de ce pays dans le monde et sera l'une des raisons pour lesquelles le Président nouvellement élu, Fernando Collor, cherchera à régler le problème au plus vite. Mais la campagne pour les Yanomami ne se déroule pas qu'en Europe ou aux Etats-Unis. Recevant le renfort de l'*Ação pela cidadania*, la CCPY mène en effet une série d'action de grande visibilité au Brésil, cherchant à peser sur les responsables politiques, en particulier au moment des élections.

### *1. Difficultés à faire pression sur le Brésil via les grands organismes internationaux*

En parallèle à sa campagne à l'intérieur du Brésil, la CCPY tente d'obtenir des signes en faveur des Yanomami de la part d'organismes internationaux. La résistance de la diplomatie brésilienne et la frilosité des grands organismes limitèrent cependant les résultats obtenus par ce moyen.

A l'OEA, où, on s'en souvient, le dossier 7.615 avait mené en 1985<sup>430</sup> à une recommandation formelle de l'organisation pour la création d'un parc Yanomami continu, le dossier est rouvert à la demande des ONG le 28 décembre 1987. Par la suite, le Indian Law Resource Center, ONG accréditée auprès de la commission, multipliera les déclarations dans les réunions dans lesquelles il se trouvera convié, insistant en autres sur la question du racisme anti-Indien patent dans l'Etat du Roraima. A partir de septembre 1988, ce n'est plus une simple demande d'information que l'ONG américaine exige de l'OEA, mais bien l'organisation d'une visite *in loco*, projet que le gouvernement brésilien mettra tout son talent à empêcher ou tout au moins à délayer. Dans cette enceinte comme dans de nombreuses autres, le cas Yanomami tend à devenir un symbole des rapports entre les minorités et l'Etat central, et des moyens que des médiateurs externes peuvent – ou non - mettre en œuvre pour les modifier. Une des déclarations de l'Indian Law Resource Center demandait à la commission des droits de l'homme « *d'exercer les vastes pouvoirs qui sont les siens pour encourager au respect de sa résolution antérieure.* », montrant par cette tonalité le décalage entre les pouvoirs théoriques des organismes internationaux et leur réticence à épinglez les Etats sur leurs agissements. Au reste, l'OEA n'a que peu l'habitude de contraindre ses membres à quoi que ce soit. Ce sont donc surtout à de vifs échanges écrits que l'on assistera. Le gouvernement brésilien multiplie ainsi les notes en réponse aux accusations des ONG, mettant en avant les actions qu'il mène dans la zone, sans pour autant remarquer que les louvoisements sur le plan intérieur donnaient à ces notes successives une teneur souvent contradictoire. De l'autre côté, lors de ses interventions, le Indian Law Resource Center démontrera à chaque fois point par point l'argumentation diplomatique, utilisant le plus

---

<sup>430</sup> Résolution 12/1985, voir chapitre 3, II.4.



souvent les informations de terrain communiquées par la CCPY, mais sans obtenir la visite de terrain espérée.

Les actions entreprises devant l'OEA sont menées en parallèle devant la commission des droits de l'homme de l'ONU. En août 1988, l'Indian Resource Center présente un exposé aux membres du groupe de travail sur les populations indigènes<sup>431</sup>. Lors de la même session, *Amnesty International* et le Conseil Indien d'Amérique du Sud (CISA<sup>432</sup>) abordent eux-aussi le thème. Le but est ici aussi d'obtenir que le président du groupe de travail visite la zone, tout en dénonçant également les menaces de mort ou tentatives d'assassinat contre les leaders Davi Yanomami et Julio Gois<sup>433</sup>. Mais ces demandes ne se concrétisent pas. Le cas Yanomami est simplement cité au point 12 de la 40<sup>e</sup> session de la commission des droits de l'homme<sup>434</sup>, comme il le sera au point 12 des 46<sup>e</sup> et 47<sup>e</sup> sessions<sup>435</sup>. On notera que le Indian Law Resource Center ne sera pas la seule ONG accréditée à l'ONU à aborder la question Yanomami : la société des Peuples menacés (Autriche), *Pax Cristi*, la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples (LDLIP<sup>436</sup>), le CISA, Terres des hommes et *Survival international* feront des déclarations écrites sur le thème entre 1987 et 1990. Cherchant à sensibiliser plus les membres de la commission, l'*Indian Law Resource Center* et ses alliés convient des personnalités à même de présenter des témoignages poignants, comme Jorge Terena, qui fera un discours dans cette enceinte en août 1989, Cláudia Andujar, qui s'adressera aux représentants en mars 1990<sup>437</sup> ou Davi Yanomami, au travers d'un témoignage enregistré à Demini le 17/09/1990. Ce dernier ne mâchera pas ses mots, et montrera son impatience devant l'inertie des organisations internationales : « *Je demande à l'ONU, qui m'a donné un prix [de faire pression sur le gouvernement brésilien], et je lui dit que ce prix n'a pas aidé mon peuple.* ».

Visant à plus d'efficacité, la même ONG essaye également au début de l'année 1989 de s'adresser directement au secrétariat général de l'ONU « à travers une procédure non-officielle et strictement humanitaire », et lui remet un rapport sur la situation de santé chez les Yanomami. Si aucun signe concret n'est obtenu, des consultations discrètes n'en auraient pas moins eu lieu entre Javier Perez de Cuellar et le gouvernement brésilien. Mais cette démarche s'avèrera en fait plutôt contre-productive : lors de la session d'août 1989, une résolution formelle de la Commission de droits de l'homme, demandant une visite sur place, n'est finalement pas votée car la présidente a fait remarquer que ce cas était traité directement par le secrétariat général... La Commission se montre d'ailleurs plutôt frileuse sur le cas Yanomami, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ses sessions sont le siège d'innombrables plaintes, souvent similaires, dont la multiplication empêche que les délégués se saisissent de toutes. Par ailleurs, ils préfèrent accepter les déclarations d'intention des gouvernements – et les représentants du Brésil ont toujours discoursé en avançant la volonté de leur gouvernement de résoudre le problème, que de s'opposer frontalement aux Etats. Enfin, la problématique des minorités ethniques est un thème explosif, encore non résolu aujourd'hui, comme l'ont montré les âpres débats autour du statut des populations indigènes. Craignant les conséquences dans leurs propres pays d'une application trop ferme de la

---

<sup>431</sup> Créé en 1982, ce groupe dépend de la Commission des droits de l'homme, qui dépend elle-même du Conseil économique et social.

<sup>432</sup> Conseil pan-américain et pan-indien créé en mars 1980 durant le premier Congrès des Mouvements Indiens d'Amérique du Sud, tenu à Ollantaytambo. Le CISA participe aux activités de l'ONU dès 1981.

<sup>433</sup> Il a été l'objet d'une tentative d'assassinat le 18/05/1988.

<sup>434</sup> Tenue à Genève du 8/08 au 2/09/1988.

<sup>435</sup> Tenues à Genève en 1990 et 1991.

<sup>436</sup> Fondée en 1976 à Alger pour être une continuation du 2<sup>e</sup> tribunal Russel et devenue entité consultative de l'ONU en 1980.

<sup>437</sup> L'effet de celle-ci sera perdu car le gouvernement brésilien est en pleine transition entre les présidents Sarney et Collor.

protection théorique qui leur est due, la plupart des délégués préféreraient donc éviter un positionnement trop ferme de leur entité. Enfin, on doit noter que les diplomates brésiliens sont particulièrement efficaces dans les enceintes internationales. Tous ces éléments expliquent que le cas Yanomami, qui a pourtant été traité dans une procédure confidentielle, n'a pas été voté comme relevant de « graves violations » des droits de l'homme.

Malgré ces bilans en demi-teinte, les actions continuent tant à l'ONU qu'à l'OEA après l'élection du gouvernement Collor. La stratégie des ONG ne vise alors plus à contraindre le gouvernement à changer de politique, mais plus à maintenir la pression de manière à ce que les changements promis se traduisent dans les faits. Les difficultés rencontrées par les opérations *Selva livre* sont donc minutieusement décrites, alors qu'une nouvelle revendication, celle de la mise en place d'une assistance sanitaire à même de remédier aux épidémies introduites par les orpailleurs, fait son apparition. L'intervention personnelle de Javier Perez de Cuellar, proposant au président Collor l'aide de l'UNICEF, de l'OMS ou de l'OIT<sup>438</sup> pour résoudre la question Yanomami, puis accordant à Davi Kopenawa une entrevue en avril 1991 permettent alors à l'Indian Law Resource Center de conclure que « *notre travail sur le plan juridique en faveur des Indiens Yanomami du Brésil a conjugué les lignes de protection de l'environnement et celle de protection des droits de l'homme. Son succès est mesurable. Le territoire Yanomami du Brésil a été démarqué, en grande partie du fait de la pression internationale. Les actions du centre à l'ONU ont joué un rôle majeur dans cette victoire [...]* »<sup>439</sup>. Mais si la pression via les instances internationales a certainement eu un rôle, il n'est pas sûr qu'il ait été aussi important que le prétend cette ONG.

## 2. Des actions plus efficaces via la pression des ONG

Si la campagne de la CCPY et de ses alliés dans les organismes internationaux fut longue et plutôt en demi-teinte, elle trouva des échos plus favorables dans les actions menées directement auprès des populations. La stratégie consista alors à influencer l'image du Brésil hors de ses frontières. Elle se justifiait parfaitement, au vu de la fragilité du Brésil dans le scénario international à l'époque et au vu de la grande sensibilité de la société brésilienne à son image dans le monde.

Les premières tentatives eurent lieu autour de la nomination de Davi Yanomami pour le prix *Global 500*, en compagnie de Chico Mendes et à la grande surprise du gouvernement brésilien, cette récompense devenant un nouveau moyen de pression sur lui<sup>440</sup>. En septembre 1989, on verra par exemple Davi menacer de rendre à l'ONU « [...] *cette médaille que je n'ai pas demandée et que les Blancs m'ont donnée [...], qui ne résout rien [...]* ». Le recours à l'étranger paraît alors le seul argument qui puisse convaincre le gouvernement fédéral. Peu avant, lors de quelques paroles échangées avec le Président Sarney à Boa Vista, Davi avait d'ailleurs déjà brandi cette menace, avertissant de ce qu'en cas d'absence de réaction des autorités, il ne lui resterait plus qu'à aller chercher des soutiens à l'extérieur.

Mais c'est surtout l'appui de Survival International (SI) qui fit la différence. En plus d'appuyer les démarches auprès de l'ONU et de l'OEA, l'ONG anglaise, et ses filiales en France et aux Etats-Unis, multiplia en effet les actions dans la rue, promouvant par exemple des « veilles » devant les ambassades du Brésil dans plusieurs pays afin de montrer l'attention portée à la question Yanomami par les populations<sup>441</sup>. Elle recevra pour cela en 1989 le *Right*

---

<sup>438</sup> Lettre du 11/2/1991.

<sup>439</sup> Indian Law Resource Center, rapport d'activité de 1991.

<sup>440</sup> Davi Kopenawa a reçu le prix global du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, décerné à 500 personnalités engagées pour la protection de celui-ci. On notera que le gouvernement fédéral du Brésil a été informé de cette attribution le 28 avril 1988, mais qu'il ne l'a pas divulguée avant août 1988...

<sup>441</sup> Le 11 octobre 1988, SI organise une protestation devant les ambassades de tous les pays à Londres contre le découpage en 19 îles. Dans 20 pays (dont 10 européens) une manifestation similaire a lieu devant les ambassades

*Livelihood Award*, souvent désigné comme le prix Nobel Alternatif. Utilisant cette circonstance pour donner encore plus de poids à sa campagne, elle invita Davi Yanomami à Stockholm pour partager ce prix avec elle, orchestrant dans le même temps une campagne européenne pour Davi qui put s'exprimer en Grande-Bretagne, en Norvège, en Suède et en Suisse. Les manifestations menées par *Survival international* contre la politique du gouvernement Sarney seront encore renforcées au début 1990. Des événements sont organisés en janvier 1990 à Londres, en février 1990 à Madrid à l'occasion d'une tournée en Europe du président Collor, en mars 1990 à Washington et à Londres, en juin 1991 à Oslo, etc. Ces actions et la campagne d'information qui leur sera associée ont des effets immédiats. Le Prince Charles critiquera par exemple fortement devant la presse la position brésilienne au sujet des Yanomami avant son entretien avec le Président Collor en février 1990.

Des myriades d'actions à l'étranger sont également menées par différents canaux entre 1989 et 1990, car la cause Yanomami devient bien connue des médias<sup>442</sup>. Parmi elles, on peut citer un rapport du groupe de travail sur les Yanomami lors 5<sup>e</sup> conférence des organisations européennes pour les Indiens des Amériques<sup>443</sup>, et leur inclusion dans les motions générales, ou le « jugement » du cas Yanomami lors de la session sur l'Amazonie brésilienne du Tribunal Permanent des Peuples<sup>444</sup> ou Tribunal Russel, même si celui-ci ne retiendra pas le qualificatif de génocide. Le sénateur Severo Gomes et Davi participeront de ce dernier, qui leur donnera une nouvelle fois l'occasion de mener une campagne d'opinion en Europe, cette fois dirigée non plus contre le gouvernement du président Sarney, mais contre celui de Fernando Collor. En Italie, par le biais du réseau d'influence de l'ordre de la Consolata et, plus largement, de l'Eglise catholique, des pressions se font aussi sentir : le 25 février 1988, 197 députés italiens remettent ainsi une interpellation urgente au ministre des affaires étrangères au sujet des Yanomami et de l'invasion, alors qu'en février 1989, une pétition rassemblant 150 000 signatures est remise à l'ONU, demandant au secrétaire général d'intervenir en faveur des Yanomami. La meilleure divulgation de la situation par les ONG aura un poids bien plus important que les mentions dans les motions de la commission des droits de l'homme de l'ONU. Elle entraînera ainsi leur inclusion dans le rapport annuel sur les droits de l'homme des Etats-Unis, dont le poids symbolique est très important. Elle amènera également plusieurs interventions de députés européens, le Parlement européen lui-même demandant au gouvernement brésilien de se conformer à la décision du juge Novély.

Plus largement, la diplomatie brésilienne se montre de plus en plus nerveuse durant la période de 1988 à 1990, informant le gouvernement fédéral que sa position est de moins en moins tenable<sup>445</sup>. Il faut dire que l'enjeu est de taille. La situation économique dégradée du Brésil lui impose de tenir compte des opinions de ses bailleurs de fonds, et ceux-ci imposent de plus en plus de clauses « vertes » dans leurs prêts, celles-ci incluant également des dispositifs de protection des minorités. Conscientes de cette faiblesse, les ONG tentent de l'exploiter. En janvier 1989, on verra ainsi Ailton Krenak, président de l'Union des peuples indigènes, demander au gouvernement japonais de ne plus prêter d'argent au Brésil tant que celui-ci ne respectera pas les peuples indigènes, citant explicitement le cas Yanomami comme le plus grave. La nomination en avril 1990 de José Lutzemberger, dont la crédibilité ne pouvait être mise en doute, comme ministre de l'environnement, sera précisément un gage auprès des grands organismes internationaux sur la nouvelle trajectoire que le Brésil entendait

---

du Brésil. Ces protestations entraîneront des répercussions importantes dans la presse des pays concernés, où l'on parle du « génocide » Yanomami.

<sup>442</sup> Elle fera même l'objet d'un reportage sur la chaîne française Antenne 2 en février 1990, dont la teneur froissera tellement les autorités brésiliennes que celles-ci chercheront à poursuivre en justice le journaliste Noël Mamère et son équipe.

<sup>443</sup> Tenue à Zürich le 7/8/1989.

<sup>444</sup> Tenu à l'Ecole Polytechniques de Paris du 12 au 16/10/1990.

<sup>445</sup> "Ameaça aos ianomami preocupa Itamaraty", *Folha de São Paulo*, 05/08/1990.

prendre. Mais la pression des ONG elle aussi s'accroît. Elles obtiennent en avril 1991, comme on l'a dit, une entrevue pour Davi Kopenawa auprès du Secrétaire général des Nations unies, mais aussi auprès de dirigeants de la Banque mondiale et de représentants du Congrès américain (Goodwin Gomez, 1998) qui montrent par ce biais leur disposition sur le dossier. Huit sénateurs américains (dont Al Gore et Edward Kennedy) signeront ainsi une lettre demandant au président Bush d'évoquer la question Yanomami lors de ses entretiens avec le président Collor<sup>446</sup>.

### 3. Au Brésil, le renfort de l'*Ação pela cidadania*

En dehors de sa propre campagne, qui trouva des échos positifs à l'extérieur du Brésil, mais qui semblait avoir plus de mal à mobiliser de larges secteurs de la société à l'intérieur du pays, la CCPY reçut en 1989 le renfort d'une organisation civique de poids : l'*Ação pela cidadania* (APC). Celle-ci fut fondée en janvier 1989, dans l'émotion de l'assassinat de la figure de proue du mouvement écologiste, le *seringueiro* Chico Mendes qui avait eu lieu un mois plus tôt. Le crime démontrait en effet à la fois le mépris total des élites latifundiaires pour la loi, et la fragilité des avancées obtenues grâce à la Constitution de 1988, qui pouvaient ainsi être remises en cause par des états de fait dont la société pouvait finir par s'accommoder à nouveau. En réaction à cette possibilité, l'APC souhaitait défendre les droits inhérents à la citoyenneté en mobilisant la société civile en faveur de l'application de la loi. Bien que clairement positionnée dans le champ politique par ses revendications, elle se considérait au dessus des partis, incorporant dès son origine des syndicalistes, des scientifiques ou encore des membres de l'aile progressiste de l'Eglise. Les moyens que l'APC envisageait pour atteindre ses objectifs étaient doubles : d'un côté mobiliser différents secteurs de la société en promouvant une circulation de l'information (à travers des conférences, des rencontres, etc.) ; d'un autre côté utiliser les dispositions constitutionnelles et législatives qui permettent à des organisations de la société civile d'orienter des enquêtes du Ministère public. Ce dernier sera d'ailleurs fort intéressé par l'initiative car, de son propre aveu, il ne peut mener de front la recherche des irrégularités et leur instruction. Les « alertes » lancées par des organisations possédant une légitimité sociale lui permettent donc d'aller directement au fait et de se montrer plus efficace. De ce point de vue, l'APC doit être vue comme la fille des mouvements plus ou moins structurés, centrés autour des idéologies de citoyenneté et d'écologie, qui ont pris une force considérable au Brésil dans les dernières années du régime militaire, ont participé de manière importante à sa chute et ont influé sur la Constitution de 1988. Elle préfigure le secteur appelé « société civile organisée », i.e. les ONG sociales, qui est l'une des originalités de la question sociale dans le Brésil contemporain.

Partageant l'initiative de la fondation avec d'autres figures politiques et intellectuelles, le sénateur Severo Gomes fut désigné coordinateur de l'APC. Dès sa création, celle-ci est proche du lobby indigéniste, comme le montre sa participation à la réunion d'Altamira en février 1989. Mais c'est sans doute la proximité de Gomes avec le combat de la CCPY depuis 1985 qui explique pourquoi la cause des Yanomami fut immédiatement retenue comme priorité. Ses propos éclairent parfaitement le positionnement de la nouvelle organisation dans cette lutte : « *La survie des Yanomami dépend de nous. Elle dépend de ce qui se fait dans les villes, dans la société civile, dans la société organisée. Elle dépend de la manière dont nous devons faire que la loi soit respectée au Brésil.* »

L'influence de l'APC dans la campagne en faveur des Yanomami sera très importante, et ce pour plusieurs raisons. Son premier avantage est la légitimité que lui confèrent ses

---

<sup>446</sup> Datée du 14 juin 1991, cette lettre aura une forte postérité car elle sera regardée par les milieux nationalistes et les médias brésiliens (en particulier les journaux *O Estado de São Paulo* et *O Correio Braziliense*). comme une preuve de la volonté des Etats-Unis d'interférer dans les affaires amazoniennes du Brésil, ce sans prendre en compte que des centaines, voire des milliers, de sollicitations de ce type circulent tous les ans...

membres fondateurs, tous hommes politiques, haut-fonctionnaires ou intellectuels brésiliens de premier plan. Devant eux, les critiques régulièrement adressées à la CCPY ou à l'évêché de Roraima sur leur caractère étranger ou anti-brésilien tombent en effet d'elles-mêmes. En second lieu, bien que fort proche de la mouvance progressiste de l'Eglise (la CNBB participera à sa création), l'APC ne peut être directement identifiée avec le CIMI ou la Conférence Nationale des Evêques. Devant les positions très radicales de ces deux organismes sur les questions amérindiennes, l'Eglise catholique apparaissait en effet comme illégitime, voire traîtresse, aux yeux, bien sûr, des orpailleurs, mais également d'une frange importante des milieux nationalistes et militaires (on se souvient que le CSN avait identifié le CIMI comme une organisation « adverse »). Les mêmes reproches ne pouvaient être adressés à la direction de l'APC, qui intégrait notamment de nombreux députés fédéraux ou sénateurs. Elle pourra donc maintenir un dialogue, voire une pression, auprès du gouvernement, sans recevoir de rebuffade systématique de sa part. Au surplus, tout déplacement de l'APC devenait, par l'importance des fonctions des personnes présentes, une véritable visite officielle, lui permettant de forcer toutes les portes.

L'action de l'APC s'exprimera sur plusieurs plans. En premier lieu, elle alertera en mars 1989 le Ministère public sur le sort des Yanomami, mettant ainsi en branle le formidable processus judiciaire que nous avons décrit plus haut. Parallèlement, elle tentera d'influer directement sur les actions gouvernementales, d'abord en cherchant à faire révoquer les décrets de création des 19 îles et des 2 Forêts nationales, ensuite en appuyant la mise en place d'actions d'assistance sanitaire d'urgence, son interface permettant un retour déguisé de la CCPY et de son expertise sur le terrain dès janvier 1990.

Mais l'un des points forts de son action sera de permettre la divulgation de nouvelles sur la situation rencontrée dans le territoire Yanomami. L'APC permettra ainsi l'une des deux seules visites officielles réalisées sur la piste de *Paapiú* en 1989<sup>447</sup> à l'occasion d'un voyage surprise réalisé en Roraima du 9 au 12 juin 1989, et dirigé par le sénateur Gomes en personne. Transporté dans un avion de l'armée de l'air il sera accompagné par un groupe de vingt personnes comprenant des représentants des organes du gouvernement (Police fédérale, ministère de la Justice, Forces armées, Ministère public), des représentants d'organisations au poids symbolique très lourd (Ordre des Avocats du Brésil (OAB), Association brésilienne d'anthropologie (ABA), Société brésilienne pour le progrès de la science (SBPC), Conférence nationale des évêques (CNBB)), des militants des ONG impliquées dans la question amérindienne (CCPY, CIMI), des journalistes, et plusieurs parlementaires. Cette commission visitera de nombreux endroits lui permettant de constater *de visu* l'effrayante dégradation des conditions de vie des Yanomami, et de la divulguer amplement dans les médias ou au travers de réunions publiques organisées au Congrès ou dans des grandes villes. L'APC financera également la publication du rapport intitulé : *Roraima : avis de mort*, préparé par la CCPY, le CIMI et le CEDI, qui sera diffusé en 16 000 exemplaires, et organisera un front parlementaire pour questionner le gouvernement sur le sujet.

Le retentissement de ces présentations, allié aux processus judiciaires, commencera à produire des résultats à la fin de l'année 1989. Ainsi, lors de l'une des réunions, paraissant montrer un fléchissement dans la position du gouvernement, le président de la FUNAI déclarera « ouvrir » la zone Yanomami à toute proposition d'aide d'urgence coordonnée par l'APC. A partir de ce moment, l'APC deviendra un partenaire important des plans d'assistance sanitaire qui seront proposés, continuant toutefois en parallèle à divulguer la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les Yanomami. Une exposition sur ce sujet sera par exemple organisée en mai 1990 au mémorial de l'Amérique latine à São Paulo, alors

---

<sup>447</sup> Voir chapitre 5, I.4 et bulletin *Urihi* n°9, 07/1989.

que le deuxième rapport de l'APC concernant les Yanomami, intitulé *Yanomami : à tous les peuples de la terre* et publié en juillet de la même année, lui sera aussi consacré.

#### 4. Une campagne gagnant plus de force fin 1989

La campagne coordonnée par la CCPY et ses alliés comprendra des actions sur plusieurs plans : local et fédéral, judiciaire et politique, etc. Entre toutes les actions, le fil conducteur est la volonté d'informer la société sur la situation en cours dans le territoire Yanomami, avec comme présumé que, dûment informés, les citoyens pourront exercer une pression sur le gouvernement. Dans cet ordre d'idée, la CCPY commence à éditer dès 1988 des communiqués de presse dénommés *Yanomami urgente*, lui permettant de diffuser des nouvelles plus rapidement que via son bulletin traditionnel *Urihi*. Du point de vue de la stratégie institutionnelle, la CCPY privilégie les alliances avec d'autres organisations-phare de l'indigénisme. La plupart des actions qui seront menées comportent ainsi une participation du CIMI, du Centre œcuménique de documentation sur les peuples indigènes (CEDI) ou encore du *Núcleo de Direitos Indígenas* (NDI), en plus de l'APC, dont nous venons de parler. Elle compte également sur un appui symboliquement important de plusieurs organisations amérindiennes, en particulier l'Union des nations indigènes (UNI). Des leaders de celle-ci (Ailton Krenak, Paulinho Paiakã, Marcos Terena et Euclides Macuxi) se rendront ainsi dans la zone Yanomami du 22 au 25 novembre 1989 pour manifester leur solidarité face à son abandon.

C'est d'ailleurs en 1989 que les actions gagneront une plus grande attention de la part des médias. En avril, une exposition des photographies de Cláudia Andujar au Musée des Arts de São Paulo (MASP) permet de dénoncer la situation des Yanomami<sup>448</sup>. Durant ce même mois aura lieu la visite de Davi Kopenawa à Brasília, son discours devant l'Assemblée nationale et sa rencontre avec le Président Sarney (chapitre 5). En juin, le voyage de l'APC permet une nouvelle vague d'articles dans les grands journaux, ainsi que la publication du rapport *Roraima : avis de mort*. L'objectif devient alors d'interférer dans la campagne électorale pour les élections présidentielles, de manière à obtenir des engagements de la part des candidats et, si possible, faire chuter ceux du gouvernement aux élections législatives qui s'annoncent pour le début 1990. Plusieurs actions de grande visibilité seront alors organisées. A Boa Vista, la visite réalisée par le Président Sarney début septembre, en appui à la candidature de Romero Jucá, est perturbée par une manifestation organisée par le diocèse et la CCPY, regroupant, le fait est suffisamment rare en Roraima pour être souligné, des Yanomami et des sympathisants non-amérindiens. Un groupe de leaders Yanomami réussit à approcher le Président et à lui remettre une lettre demandant l'expulsion des orpailleurs.

Dans la continuité de cette démonstration, la CCPY réunit à Brasília 250 leaders de 76 peuples amérindiens du Brésil. Le 14 septembre, une marche les rassemblant sera organisée devant la présidence de la République, durant laquelle une délégation cherchera, en vain, à remettre au Président un document signé par les représentants de 67 nations amérindiennes du Brésil et de nombreuses organisations d'appui. En parallèle, la CCPY obtient pour les leaders Yanomami présents des audiences auprès de personnages symboliques de l'Etat, comme le Président de l'Assemblée nationale, le président du Tribunal fédéral suprême, etc. Nombre de ces audiences, organisées par la CCPY avec l'appui du Núcleo de Direitos Indígenas (NDI), représentèrent des « premières » historiques, rares ayant été les leaders amérindiens reçus à ce niveau de la république. Enfin, la CCPY et le NDI continuent à fournir à la PGR de nouveaux éléments, promouvant notamment des rencontres entre les leaders Yanomami et les procureurs. Là encore, il s'agit de premières historiques, la PGR étrennant à cette occasion ses nouvelles attributions.

---

<sup>448</sup> Exposition « Génocide des Yanomami : mort du Brésil », tenue du 6 au 23 avril 1989.

Si elle gêne le gouvernement, la campagne ne produit pas de résultat décisif sur le plan politique. Elle aura une certaine influence sur la campagne électorale des partis de gauche ou de la mouvance écologiste. Dans le premier cas, le candidat du Parti des travailleurs, Luis Inácio Lula da Silva, déclare dans une lettre ouverte de 1989 que « *La Nation brésilienne devra répondre devant l'Histoire si le prochain gouvernement ne prend pas la résolution d'empêcher le génocide du peuple Yanomami.* », promettant ensuite la délimitation d'un vaste territoire<sup>449</sup>. Pour autant, le même candidat dira peu après, lors d'une visite à Carajas ne pas approuver l'expulsion des *garimpeiros*. Dans le second cas, on note que le candidat du parti vert Fernando Gabeira sera très proche de l'APC et qu'il participera des manifestations de septembre 1989 à Brasília. En ce qui concerne la campagne du futur vainqueur, Fernando Collor, on ne note pas de proximité particulière de la CCPY ou des autres ONG liées à la question Yanomami. Pour autant, ayant fait de l'écologie l'un de ses fers de lance, Collor évoquera souvent son soutien à la démarcation des terres indigènes ou à l'introduction d'un contrôle sur les zones d'orpillage. Ainsi, s'il ne se prononcera pas directement sur la question du territoire, sa victoire devait être porteuse de beaucoup d'espoir dans le camp pro-Yanomami.

### III Un long épilogue

Entre 1990 et 1992 se déroule un double processus. Sur le terrain, malgré un début chaotique, les actions d'expulsion des chercheurs d'or commencent à avoir une véritable efficacité, permettant de ne laisser que quelques poches de résistance vers 1992. Dans le même temps, des tentatives d'assistance sanitaire d'urgence sont mises sur pied, bien que la situation sur ce plan demeure catastrophique jusqu'à la fin de la période. Sur le plan politique, on note la volonté marquée du président Collor de faire avancer le dossier, mais que celle-ci se heurte à un front non moins déterminé à empêcher l'émergence d'un territoire yanomami de grande taille, et qui utilisent pour cela un nouvel argument, réagissant aux pressions internationales en dénonçant « l'internationalisation de l'Amazonie » dont le processus en cours serait la démonstration.

#### 1. Collor et l'opération Selva Livre : entre volontarisme, propagande et impréparation

A partir de l'investiture du président Collor, la tonalité de l'opération d'expulsion des orpailleurs, rebaptisée *Selva Livre*, change radicalement. Ayant fait de l'écologie l'un de ses chevaux de bataille, et cherchant à promouvoir son image à la fois de président dynamique et volontaire et de personne sensible à des thématiques modernes, comme la protection des minorités, Fernando Collor accorde en effet une attention particulière, au moins dans un premier temps, à ce projet, au point de se déplacer personnellement sur la base de Surucucus dès le mois de mars, et d'annoncer que les pistes clandestines seraient désormais dynamitées<sup>450</sup>.

L'expulsion des *garimpeiros* commence donc véritablement à partir de mai 1990, sans déclencher l'affrontement que beaucoup redoutaient. La Police fédérale effectue des lancers de tracts au dessus des placers annonçant la décision d'expulsion, mais indiquant que ceux qui le souhaitent peuvent se rendre sur les principales pistes, d'où ils seront évacués par les avions de la FAB ou de la FUNAI. Cette proposition séduit de nombreux orpailleurs, qui y voient soit la possibilité d'économiser le prix de leur voyage de retour, soit celle d'échapper au patron de piste ou de placer qui avait financé leur voyage et les contraignait à travailler pour rembourser leur dette avant d'accepter de les ramener à Boa Vista. En fait, comme le travail dans les placers est souvent de courte durée, car très éprouvant sur le plan physique, la

<sup>449</sup> Lettre ouverte datée du 14/9/1989.

<sup>450</sup> Visite réalisée le 24 mars 1990.

perspective de devoir sortir un moment ne déplaisait pas à une grande partie des travailleurs. Par ailleurs, malgré son orientation ambiguë, l'opération *Canaimé* avait déjà commencé à dissuader la masse des amateurs qui avaient afflué à Boa Vista durant les années précédentes, ce d'autant que la chute du prix de l'or sur le marché international rendait l'aventure moins lucrative. On parle à l'époque d'une masse d'environ 10 à 15 000 orpailleurs disséminés dans les zones correspondantes aux fameuses réserves d'orpaillage, plus environ 3 000 demeurés ou retournés dans les zones en principe évacuées. Sur le plan technique, la principale innovation du nouveau dispositif, outre une plus grande motivation, est l'ordre donné par le Président de détruire les pistes clandestines pour empêcher d'éventuels retours sur les placers désactivés.



Photo 22 : moteur enterré et cache de matériel (région de Homoxi)<sup>451</sup>.

Les efforts déployés sont cependant de courte durée. L'opération cesse dès la fin du mois de mai, du fait de la saison de pluies. A l'issue de cette phase, un peu moins d'une vingtaine de pistes, sur plus d'une centaine, a été dynamitée. La détermination des orpailleurs restant, en général des professionnels aguerris, et des patrons de piste demeure, elle, intacte : les pistes détruites sont pour la plupart réparées en un temps record, parfois à l'aide de tracteurs ou de matériel mécanique utilisé dans les placers. Le dispositif mis en place montre donc de larges faiblesses, issues d'un manque de préparation et d'une mauvaise connaissance des réalités locales. Ainsi, parier sur le dynamitage des pistes ne pouvait que s'avérer

---

<sup>451</sup> photo W. Milliken, 2002.



décevant, vu la rusticité des avions utilisés par les *garimpeiros*, alors que l'établissement d'un véritable contrôle aérien à Boa Vista aurait sans doute permis d'avancer plus vite. Par ailleurs, peu préparés à agir dans la forêt amazonienne, les policiers fédéraux, souvent venus du sud du pays, souffrent considérablement. Fin mai 1990, à l'issue de la première phase, les coordinateurs de l'opération considéraient ainsi qu'environ 90 % de leur effectif avait contracté le paludisme.

Le retour des orpailleurs est donc immédiat après la fin de l'opération. Un rapport de la fin du mois de juin 1990<sup>452</sup> note ainsi que les pistes *Rainha do Inajá*, *Xiriana* et *Maracanã* sont de nouveau en service à peine 40 jours après leur destruction. Les zones de placers dénommées *Vale das Caveiras*, *Cachoeirinha*, *Chico Ceará*, *Novo Cruzado*, *Xiriana*, *Rainha do Inajá*, *Maracanã* sont de nouveau en activité, ce qui signifie environ 5 000 *garimpeiros* au travail. Ceux-ci se dissimulent sous le couvert de la forêt, laissant les pistes apparemment inactives pour éviter de trop attirer l'attention. En fait, beaucoup d'orpailleurs ont été évacués volontairement après avoir dissimulé leurs machines dans des trous, soigneusement emballées. Une fois repartie la police fédérale, il leur a suffi de revenir sur place et de déterrer leurs outils de travail pour reprendre leur exploitation. Ils ne sont d'autre part pas surpris par les mouvements de la police, dont ils écoutent les fréquences radio. Ils sont enfin toujours soutenus par le milieu politique et économique de Roraima, la radio locale lançant même une violente campagne d'opinion contre les opérations d'expulsion.

Le fonctionnement des placers redevient donc rapidement normal, même si les grandes concentrations le long des pistes ont disparu. Les *garimpeiros* continuent d'explorer d'autres zones encore peu exploitées. Des barges sont ainsi notées sur le Demini à cette même époque<sup>453</sup>. Une grande partie de ce « retour à la normale » est liée à l'actionnement de leurs connexions à Boa Vista, afin de se libérer des contraintes instaurées par la police fédérale. Les avions-taxi appréhendés sont ainsi souvent libérés sous caution ou « faute de preuve », permettant de remettre en œuvre la logistique d'approvisionnement des placers. Dans le cas de José Altino, la ficelle est encore plus grosse : un juge a en effet donné un sauf-conduit à l'exploitation de ses placers de cassitérite au motif que ceux-ci se trouveraient en dehors du territoire Yanomami. Or tout le monde sait que ses deux pistes, situées juste en dessous de la montagne de Xitei, sont exactement au cœur de celui-ci...

En juillet 1990, alors qu'une deuxième phase de l'opération se prépare, la résistance des orpailleurs devient encore plus patente. Sur la piste *Jeremias*, située au sud du plateau de Surucucus, un avion et un hélicoptère opèrent sans restriction, et une partie du ravitaillement et du kérosène de la FUNAI sont volés par les *garimpeiros*. Menacés de mort, les quatre employés de la fondation indigéniste présents quittent les lieux de justesse dans un hélicoptère de la FAB, leurs assaillants ayant été chercher des renforts dans un placer situé à proximité. A proximité de *Jeremias*, où 100 travailleurs sont de nouveau en activité, les pistes *Chimarrão* et *Julio do Blefe* fonctionnent également. A Paapiú, le trafic a aussi repris. Le 12 juillet, l'équipe d'assistance sanitaire envoyée par la CCPY a demandé son évacuation d'urgence car elle se sentait en danger de mort. Les Yanomami de la région, eux, s'en sont violemment pris à la FUNAI et ont obstrué la piste car les *garimpeiros* revenus leur ont dit qu'ils étaient là avec son accord... Là encore l'équipe FUNAI a été évacuée rapidement par un hélicoptère de l'armée de l'air.

Une « présence massive » de *garimpeiros* est rapportée sur les fleuves Mucajá et Parima, ainsi que sur la rivière Inajá. Il n'y a plus d'assistance sanitaire pour les Indiens dans

---

<sup>452</sup> Rapport d'une inspection commune FUNAI/Police fédérale/Ministère public de l'opération Selva Livre, réalisée entre le 27 et le 29/06/1990 (archives CCPY).

<sup>453</sup> Message du chef du poste Demini (Davi), le 29/6/1990.

la région et plusieurs cas d'Indiens blessés par balles par des *garimpeiros* ont été rapportés<sup>454</sup>. Par ailleurs, José Altino et ses associés continuent à exploiter la cassitérite de la région de Xitei, tentant dans le même temps de se faire accepter par les Indiens en distribuant médicaments et biens de troc. Il faut souligner que la montée en puissance des placers liés à la cassitérite s'explique aussi par la nouvelle orientation des cours sur les marchés : en 1990, l'or commence à baisser sérieusement, alors que l'étain remonte.

## 2. Deux ans pour expulser presque tous les intrus...

La seconde étape de *Selva livre* mettra beaucoup plus de temps que prévu à se mettre en route. Annoncée pour le mois d'août, elle sera annulée faute de ressources, et également peut-être pour permettre à un proche du président Collor de tenter de se faire élire sénateur en Roraima. Annoncée de nouveau en septembre, juste au moment où le président Collor devait se rendre à l'ouverture de la session de l'ONU à New York, ce qui n'était à l'évidence pas une coïncidence, l'opération ne reprendra en fait que le 10 octobre 1990 (soit après le second tour des élections sénatoriales...). Pour autant, le chassé-croisé entre la police et les orpailleurs était loin d'être terminé. Dès janvier 1991, on annonce le retour des envahisseurs, notamment, de nouveau, dans la région de Surucucus. Les pistes *Rebanho*, *Nova Esperança*, *Xiriana*, *Chico Ceará*, *Nova do Bibiano* e *Nova do Raimundo Nenem*, qui avaient été détruites, ont été remises en état, et quatre autres qui n'avaient pas été dynamitées sont également opérationnelles. Enfin, le poste FUNAI de Barcelos signale que les *garimpeiros* entrent par le Demini et le Padauri<sup>455</sup>. Une nouvelle phase de *Selva livre* est alors programmée, mais elle sera de courte durée du fait de coupes budgétaires. En mars, les regards se tournent vers la région du Pico da Neblina, qui fait à son tour l'objet d'une invasion à grande échelle, difficilement contenue par l'IBAMA et la FUNAI. Mais les régions traditionnelles ne sont pas en reste. En mai 1991, il y a près de 200 *garimpeiros* installés autour de la piste Jeremias, recevant des lancements quotidiens de vivres. Ils ont même barré la rivière donnant de l'eau au poste pour l'exploiter, et viennent se faire soigner dans ce même poste de santé lorsqu'ils sont malades (en particulier lors de crises de paludisme).

En juin 1991, la situation est toujours délicate. Davi Kopenawa dénonce ainsi à la presse l'existence de 5 000 envahisseurs dans le territoire Yanomami, qui utiliseraient plus de 20 pistes en principe dynamitées par la police fédérale, ce qui rend complètement caduc le texte édité en février de la même par le gouvernement, visant à mettre en place une récupération de l'environnement dans le TIY<sup>456</sup>. Une nouvelle phase de l'opération d'expulsion, qui prend décidément à cette époque le tour d'une *novela*, est alors annoncée, de même que de nouvelles ressources budgétaires sont promises par le président Collor. Sur le terrain, le face-à-face entre policiers et orpailleurs reste tendu, les derniers fermant parfois les pistes à l'aide de barils empêchant les policiers de se poser pour réaliser les expulsions. En octobre 1991, ils s'affrontent même directement deux fois dans la région de Parafuri, entraînant la blessure par balle d'un agent de la FUNAI, d'un policier fédéral et d'un *garimpeiro*, ainsi que la mort de deux orpailleurs. On note toutefois que les opérations de ravitaillement des placers semblent devenir plus ardues, nécessitant parfois de véritables « opérations de guerre »<sup>457</sup>. Au dernier trimestre 1991, le président de la FUNAI, Sydney Possuelo, réalise un survol de la zone pour planifier « la dernière étape de l'expulsion ». On estime alors que seuls 700 orpailleurs se cachent encore dans les placers les plus inaccessibles. 3 620 d'entre eux ont été évacués entre juillet et novembre 1991. Une nouvelle tactique, qui aura d'importantes conséquences sur la

<sup>454</sup> Telex du coordinateur de la FUNAI-BV au procureur de la république Eugenio Aragão, daté du 13/07/1990 (archives CCPY).

<sup>455</sup> Rapport « Operação Selva Livre, 3a etapa », de Amâncio da Costa, daté du 28/2/1991 (archives CCPY).

<sup>456</sup> Ordonnance interministérielle n°16 du 05/02/1991.

<sup>457</sup> *A Folha de S. Paulo*, 25/06/1991.

configuration du territoire Yanomami, est alors utilisée. Elle consiste à créer des postes de la FUNAI ou de la Fondation Nationale de Santé le long des pistes utilisées par les *garimpeiros*, et à y installer des équipes dès le moment de la sortie de la police fédérale. Agissant comme autant de postes d'alerte, ces nouvelles implantations permettent enfin la mise en place d'un contrôle effectif du territoire, lequel rend plus difficile le retour des orpailleurs. Fin 1991, 18 postes existants avaient ainsi été réoccupés, et 3 nouveaux créés.

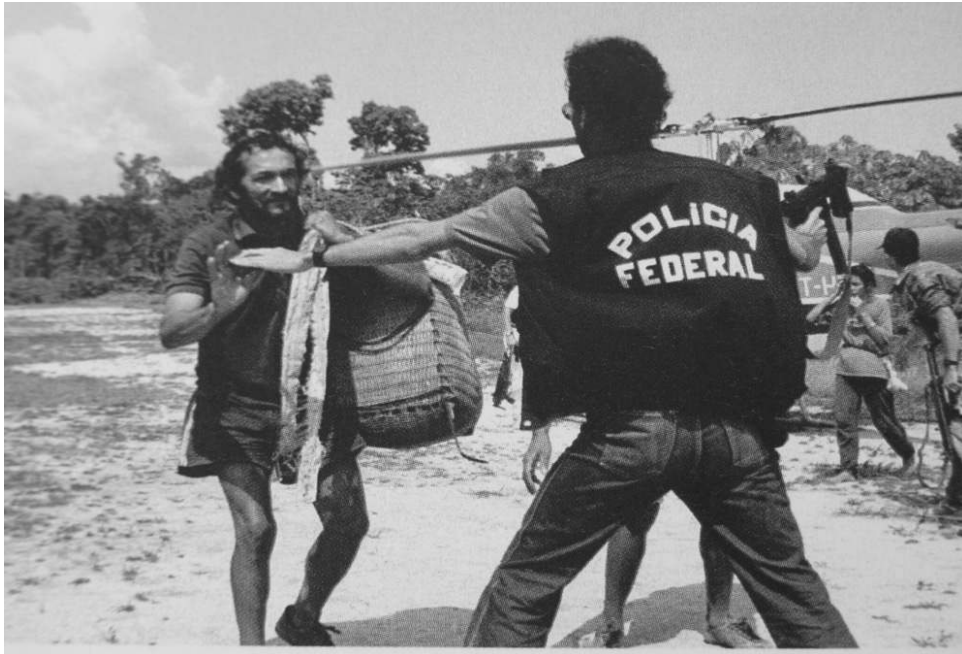


Photo 23 : Arrestation d'un garimpeiro par la police fédérale durant les opérations Selva Livre<sup>458</sup>.

Devant le contrôle renforcé existant dans la zone Yanomami du Brésil, les orpailleurs glissent une seconde fois en direction du Venezuela. Une nouvelle piste est ainsi construite, dont le nom permet encore d'en dater la création : dénommée *Sadam Hussein*, elle a ainsi probablement vu le jour au moment de l'invasion du Koweït, période durant laquelle la presse a copieusement véhiculé le nom du dictateur irakien. Cette nouvelle poussée déclenche une réponse musclée des autorités vénézuéliennes. Dès le mois de mai 1991, la mort de deux *garimpeiros* brésiliens, abattus par la Garde nationale du Venezuela, est annoncée par la presse. Les syndicats des orpailleurs réagissent alors en menaçant de se défendre si d'autres incidents devaient avoir lieu. Ces menaces ne modifièrent pas la conduite des Vénézuéliens, qui abattirent un avion-taxi en janvier 1992, tuant de nouveau deux *garimpeiros*. On parle alors de 600 brésiliens installés de l'autre côté de la frontière. Employant les grands moyens, l'armée de l'air vénézuélienne commence à bombarder leurs campements en février 1992, alors que des troupes au sol pourchassent les fuyards. Le Venezuela annonça avoir engagé 1 700 hommes, 12 hélicoptères et 7 avions dans cette opération de grande ampleur, détruisant une vingtaine de pistes et 80 placers. Une semaine après le début des opérations, le gouvernement brésilien demandera à son voisin de cesser durant quelques jours de surveiller l'espace aérien de la frontière de manière à permettre aux orpailleurs de se retirer. Il devra par la suite lui-même fournir un transport à ces hommes, qui pour certains se sont réfugiés à proximité des postes de la FUNAI des régions du Catrimani ou du cours supérieur du Mucajaí.

---

<sup>458</sup> Source : archives CCPY.

L'ensemble de ces opérations ne se fait pas sans heurts. D'un côté, les va-et-vient des *garimpeiros* sont très mal reçus par les Yanomami, qui tentent désormais de s'y opposer physiquement. Un conflit entre les deux groupes laissera ainsi trois morts (un Yanomami et deux orpailleurs) dans la région de Paapiú, en février 1992. D'un autre côté, les grandes manœuvres menées par le Venezuela amènent quelques débordements de la part de ses forces, qui envahissent par exemple à plusieurs reprises l'espace aérien brésilien. La tension diplomatique est donc assez vive, et on ne s'étonnera pas que le programme bi-national destiné à mieux baliser la frontière entre les deux pays soit ravivé en 1992.

### 3. Missions sanitaires d'urgence : faire face à l'héritage du garimpo

En novembre 1989, le gouvernement annonce un plan d'assistance sanitaire d'urgence dans le territoire yanomami. Mais cet effet d'annonce n'est suivi d'aucune mesure concrète. Profitant de la brèche ainsi ouverte, l'*Ação pela cidadania* se rapproche du Ministère public et obtient qu'un médecin (le docteur Gorete Selau, anciennement employée par la CCPY) soit envoyée par la PGR pour faire une évaluation de la situation de santé des Yanomami à partir de la *Casa do Índio*, à Boa Vista, ainsi qu'à partir de visites de terrain, notamment de la piste de Paapiú. Cette brève mission donnera la première vision synthétique du problème. Ses résultats seront immédiatement présentés par l'APC à Brasília. Pour autant, si les responsables gouvernementaux paraissent dans un premier temps ouvrir un peu la porte à une participation des ONG aux opérations, ils refusent début décembre 1989 le plan remis par le sénateur Gomes et reviennent à la position initiale consistant à affirmer que la FUNAI avait les moyens d'intervenir seule. Au même moment, la présidence de la république libère des ressources financières pour des opérations sanitaires.



Photo 24 : évacuation d'urgence, 1990<sup>459</sup>.

<sup>459</sup> Photo Vincent Carelli, CEDI.

Forte de cet appui, la fondation indigéniste peut donc lancer une opération, en collaboration avec la SUCAM, dès le début du mois de janvier 1990. Le départ montre assez la fragilité de cet effort : sur les trois avions prévus durant les premiers jours, deux sont en panne, les équipes montées pour intervenir sur leur terrain voient leurs équipements arriver constamment en retard, etc. Le 11 janvier, les premières données divulguées indiquent que 91 malades du paludisme et 76 Yanomami en situation de dénutrition ont été traités, mais sur les 4 000 Amérindiens qui devaient être atteints par cette opération, seuls 20 % ont pu être examinés. Devant les difficultés techniques rencontrées sur le terrain (en particulier les difficultés de communication avec les Yanomami du fait de l'absence de traducteurs), les responsables de la FUNAI acceptent à ce moment là que les experts proposés par l'APC soient incorporées aux équipes de santé, selon la proposition faite par le Sénateur Gomes au mois de décembre<sup>460</sup>. Est alors levé de fait le bannissement de la région Yanomami des membres de la CCPY, des missionnaires du diocèse de Roraima ou des missionnaires protestants, qui était en vigueur depuis 1987<sup>461</sup>.

Dès la mi-janvier 1990, des spécialistes parlant Yanomami sont donc incorporés sous le couvert de l'APC, dans les équipes de santé<sup>462</sup>, permettant de mieux comprendre la situation et d'atteindre des zones plus éloignées que les alentours immédiats des pistes. Au total sur les 25 personnes mobilisées – un chiffre révélateur de la faiblesse des moyens engagés, 6 proviennent de l'APC, 6 de la FUNAI, 8 de la SUCAM, 3 du diocèse de Roraima, et 2 de la MEVA. Sur le plan géographique, trois régions sont ciblées en priorité : *Paapiú*, « *Jeremias* », et Surucucus, alors que les missionnaires protestants et catholiques reprennent leurs activités à Alto Mucajaí, Waikas et Catrimani, et que la FUNAI réactive les postes de Ericó et Baixo Mucajaí. A Boa Vista, l'infrastructure demeure précaire pour accueillir les cas les plus graves : la *casa do Índio* est en mauvais état et ne compte toujours qu'un médecin et une infirmière pour 40 à 80 patients évacués.

La présence de spécialistes permet une première évaluation de l'ampleur des dommages sur le terrain : on parle, dans les régions affectées par l'orpaillage, de près de 1 000 Yanomami malades principalement de paludisme et d'infections respiratoires, les zones directement au contact des placers enregistrant une mortalité plus forte que celles qui en sont plus éloignées. Dans 21 villages situés dans les régions de Surucucus et *Paapiú*, les premiers chiffres indiquent la mort de 15% de la population, soit environ 700 à 800 personnes, sur les 2 dernières années. De nombreuses maisons collectives vides sont rencontrées, soit abandonnées soit vidées par la mort de leurs occupants, comme à *Potomatha*. D'autres communautés sont véritablement décimées : 11 *Koni u theripë* ont survécu sur 38, 17 *Wata u theripë* sur 37, etc. Le paludisme est de loin la plus grande cause des morts, 80 % de la population des 4 villages situés autour de *Paapiú* se trouvant infectée, dont 41 % combinant une très forte dénutrition avec le paludisme. A l'époque, Bruce Albert indique ainsi que la région de *Paapiú* est un « *désastre écologique, sanitaire et démographique. Les Yanomami de Paapiú sont en état de choc : malades, affamés, révoltés par la perte de leurs parents, désorientés par la disparition des leaders et chamanes les plus anciens, morts de malária ou assassinés par les garimpeiros, et surtout traumatisés par la profonde angoisse de leur extermination.* ».

---

<sup>460</sup> Voir communiqué *Yanomami Urgente* n° 12 (01/02/1989).

<sup>461</sup> Cela dit, les études anthropologiques ne seront autorisées de nouveau qu'à partir de 1991.

<sup>462</sup> Comme les médecins Ivone Menegola, Heloisa Pacheco, Marcos Pellegrini, Gereti Selon et l'anthropologue Bruce Albert.

Les faibles moyens affectés à cette première action d'urgence empêchent sa continuation après le mois de février<sup>463</sup>, alors que seuls 25 % des Yanomami du Roraima ont été secourus. Choqués par « [...] l'impressionnante dégradation de l'environnement dans les zones affectées par l'orpaillage. » et la très forte mortalité qui affecte les communautés Yanomami, les personnels de santé engagés dénoncent alors le désengagement du gouvernement brésilien dans une pétition du 20 février 1990, le taxant de non-assistance à personne en danger.

A l'issue de cette première action en demi-teinte, un séminaire tenu au Sénat en mars 1990, à l'initiative de l'APC, permet de faire le bilan, dans l'idée de fournir au nouveau gouvernement une formule plus efficace. Mais ce bilan dénonce en premier lieu les insuffisances dans l'expulsion des *garimpeiros*, sans laquelle l'assistance sanitaire n'a pas de sens, car leur présence continue à alimenter le cycle des épidémies sur place. Malgré les espoirs fondés sur l'investiture prochaine du président Collor, la rencontre conserve une tonalité assez sombre, notamment lorsqu'elle constate que pour le moment seul le volontariat des membres des ONG pourra pallier le manque d'assistance de l'Etat, et ce jusqu'à la mise sur pied d'un nouveau système de santé indigène. Les conclusions du séminaire appelant à consacrer de véritables moyens au secours des Yanomami seront reprises le 30 mars dans une lettre ouverte au ministre de la santé, signée par de très nombreuses entités proche de l'indigénisme et de l'anthropologie (ABA, CCPY, CIMI, MEVA, APC), mais aussi des milieux médicaux (FIORUZ, UFRJ).

Malgré ces efforts, l'assistance sanitaire d'urgence apportée durant les années 1990 et 1991 ne verra pas d'amélioration décisive, accompagnant simplement les progrès des opérations *Selva livre* et la lente décrue du nombre des *garimpeiros*. Donnant une idée de la gravité de la situation, en février 1991 c'est un groupe de 235 personnes qui apparaît auprès du poste de Surucucus, presque tous atteints de paludisme et ayant du parcourir un long chemin pour être soignés. Les conditions de travail des équipes envoyées dans la région Yanomami durant cette période seront particulièrement délicates et dangereuses, notamment pour les volontaires issus des ONG. D'un côté en effet, la FUNAI considère qu'ils empiètent sur ses prérogatives, puisque normalement l'assistance sanitaire aux populations amérindiennes lui revient. Par ailleurs, ses fonctionnaires partagent souvent la rancœur des *garimpeiros* et d'une grande partie de l'opinion publique de Roraima, considérant les membres des ONG comme des étrangers cherchant à s'approprier une partie du territoire brésilien. Les orpailleurs restant sur place, eux, sont également très montés contre ceux qu'ils rendent responsables, non sans raison, de leur expulsion. Or les équipes doivent souvent maintenir une cohabitation étrange avec les intrus (qui ne se cachent souvent pas), ne pouvant pas procéder à leur expulsion elles-mêmes et dépendant même parfois de leur logistique, en particulier des avions-taxi, pour leurs déplacements et leur ravitaillement.

Les groupes Yanomami auprès desquels les missions doivent intervenir, enfin, se montrent également partiellement hostiles, cherchant avant tout à réinstaurer avec les ONG le même mode de fonctionnement qu'avec les orpailleurs, basé sur l'obtention auprès des étrangers de ressources alimentaires, outils, boissons alcoolisées, etc. Donnant l'impression de sociétés en état de choc, ces villages ont perdu une grande partie de leur population, et les survivants, qui cumulent de nombreuses crises successives de paludisme et l'abatement dû à tant de décès, sont souvent dans un état psychologique précaire. Le fait que les actions d'assistance se concentrent dans les alentours immédiats des postes de santé n'améliore pas la situation. Les communautés installées à proximité de ceux-ci tentent en effet de conserver un monopole sur leurs ressources ce qui rend plus difficile la situation des groupes plus

---

<sup>463</sup> Rapport sur l'opération d'urgence, signé José Leite Saraiva et daté du 18/2/1990 (archives CCPY). On note que sur les 15 jours d'action prévus pour le mois de février, seuls 5 seront effectifs, les autres étant perdus pour cause de panne d'hélicoptère, de mauvaises conditions météorologiques, etc.

périphériques. Le cas de la région de Homoxi, sur laquelle existent plusieurs rapports datant de 1990 et 1991, permet de bien illustrer les difficultés de l'assistance sanitaire d'urgence et les séquelles laissées par l'orpaillage.

Début 1990, le rapport du Dr Henrique Penna Medina donne un aperçu des conditions autour de la piste Jeremias. Les Yanomami de la région y occupent les campements laissés par les *garimpeiros*, sans apparemment savoir quelle résolution prendre, d'attendre leur retour ou de croire à leur départ. La FUNAI possède elle aussi une équipe médicale sur place, mais son action ne semble pas très probante, quand elle n'est pas dangereuse : l'auteur la décrit comme injectant tout et son contraire (souvent des choses périmées ou mal conservées) sans savoir ce qu'ils font et ne se préoccupant pas beaucoup du résultat... Le paludisme y est un problème critique, d'autant que les trous laissés par les placers au bord du fleuve permettent une explosion du nombre des moustiques. Dans la région, des pistes clandestines sont encore actives, les avions transitant en tous sens, et les placers se ravitaillant les uns les autres. Les *garimpeiros* passent même à l'infirmerie de la FUNAI, ou se servent de nourriture en pillant le stock en principe destiné aux Yanomami malades... En somme, peu de choses ont changé, puisque « *Tout arrivait via les avions des garimpeiros, [...] même le commissaire Orion, de la Police fédérale [...]* »<sup>464</sup>.

En juin 1991, Alvaro Cassemiro Alves Braz passe au même endroit, réitérant à peu près les mêmes considérations. Si les Indiens se sont éloignés de la piste, sans doute pour échapper autant que faire se pouvait au paludisme, la région de la piste Jeremias est toujours parcourue par les *garimpeiros*. Il conclut ainsi « [...] Homoxi [nom Yanomami sous lequel sera désormais connue la piste Jeremias] est un endroit hostile et malade. La transmissibilité du paludisme est élevée, et où qu'on aille on y rencontre la maladie. »<sup>465</sup>. Il est témoin de la présence des orpailleurs autour de la piste à ce moment là, et de la coexistence étrange entre ceux-ci et les équipes d'assistance sanitaire<sup>466</sup>. En novembre de la même année, Marcos Pellegrini visite les régions de Homoxi, Surucucus et Moxafé. Il est lui aussi frappé par la première : « *De ces trois régions, ce sont les habitants de Homoxi qui m'ont le plus impressionné, tant était grande l'infirmité dans laquelle ils se trouvaient [...]* »<sup>467</sup>. Sur 131 personnes présentes, 49 étaient atteintes de paludisme et 13 sont tuberculeuses. Sur 27 hommes adultes, seuls 6 pouvaient vaquer à leurs activités, alors que 11 femmes sur 34 le pouvaient aussi.

Comme nous l'avons souligné en parlant des opérations d'expulsion des orpailleurs, il faudra attendre 1992 pour que le territoire Yanomami soit à peu près contrôlé par les autorités fédérales. Sur le plan sanitaire, la situation demeure donc délicate durant la même période – on l'on verra plus loin qu'elle sera plus lente encore à se redresser. En avril 1991<sup>468</sup>, une mission d'assistance sanitaire menée par la CCPY à proximité du fleuve Toototobi, montre bien la persistance des maux endurés par les populations locales à cause de l'action des *garimpeiros* : pollution des eaux, contamination de tous les villages par le paludisme, etc. Les zones les plus difficiles sont les plus proches des placers, les trois communautés les plus proches concentrant 75 % des cas de paludismes de la région. Le village des *Warepi u theripë*, par exemple, est décrit comme « en état de choc psychologique » après la mort de nombreux habitants, notamment des enfants. Mais les chaponos éloignés ne sont pas épargnés, puisque la circulation des personnes est générale dans la région, notamment autour de la mission, ce

<sup>464</sup> Dr Henrique Penna Medina, Rapport sur une visite à la piste Jeremias, 1990 (archives CCPY).

<sup>465</sup> Rapport de voyage de Alvaro Cassemiro Alves Braz, juin 1991 (archives CCPY).

<sup>466</sup> Dans une note interne de la CCPY, Bruce Albert indique que 15 orpailleurs ont ainsi été soignés au poste Jeremias entre le 22 et le 24 mai (note datée de mai 1991, archives CCPY).

<sup>467</sup> Rapport de voyage de Marcos Pellegrini dans la région du Alto Mucajá et Alto Parima 10-11/1991 (archives CCPY).

<sup>468</sup> Rapport de santé sur la région de Toototopi rédigé par Bruce Albert et Deise Alves, avril 1991 (archives CCPY).

qui crée les conditions d'une dissémination importante de l'épidémie. Ainsi, la fréquentation des placers par certains groupes finit par contaminer même ceux qui refusent ce contact.

Dans ce contexte, les statistiques sanitaires de l'année 1992 ne sauraient surprendre. Sur les 15 022 cas de paludisme enregistrés par le Roraima, 5 269 proviennent de la zone Yanomami, soit 28 %, alors que sa population représente à peine 2 % de la population de l'Etat. Comme l'année précédente, plus d'une centaine de décès peuvent leur être reliés chez les Yanomami<sup>469</sup>. Les régions de Homoxi, Auaris et Xitei sont les plus touchées, ce qui montre bien le retour des orpailleurs en 1992 : à Xitei par exemple on enregistre 1072 cas de paludisme contre 323 l'année précédente, durant laquelle il n'y eut pas de présence des *garimpeiros*. La présence des chercheurs d'or désorganise par ailleurs l'assistance, car ceux-ci menacent les employés de la FNS, qui n'osent plus s'aventurer en forêt, ou les forcent à les soigner.

Seules quelques régions voient leur situation s'améliorer quelque peu durant cette période. En effet, devant la fin prématurée de l'opération de 1990, la CCPY et l'APC exigent du gouvernement la mise en place d'un plan de santé en bonne et due forme. Malgré leurs pressions, elles n'obtiennent aucun engagement. Pour autant, on les autorise à développer, de manière informelle, une initiative propre dans quelques régions où les communautés sont prêtes à les accepter et où ces ONG possèdent une bonne connaissance du terrain. C'est donc dès le mois d'avril 1990 qu'un suivi médical de la population de la région du poste Demini débute. L'expérience menée sur cette région permettra bientôt de créer un cadre de référence pour l'assistance aux populations Yanomami, qui sera institutionnalisé dans le cadre du « district sanitaire Yanomami » créé en 1991 (voir chapitre 8).

#### 4. Passes d'armes sur le thème de « l'internationalisation de l'Amazonie »

Même si les mesures concrètes ont tardé à produire leurs effets, le gouvernement Collor a montré dès son investiture une grande fermeté vis-à-vis de la présence des orpailleurs. Sur le plan politique, sa position vis-à-vis de la délimitation du territoire Yanomami fut bien moins nette, oscillant entre plusieurs solutions au fil d'un débat tendu et national. Une grande partie de celui-ci fut contaminé par une grande campagne menée à l'époque sur le thème de « l'internationalisation de l'Amazonie ».

Les premières mesures du gouvernement nouvellement élu dans le domaine indigéniste soufflèrent le chaud et le froid sur ses relations avec les ONG ayant appuyé la campagne en faveur des Yanomami. D'un côté, le président procéda à des nominations considérées comme de bon augure. Il remplaça Romero Jucá à la tête de l'Etat de Roraima – mesure surtout symbolique, puisqu'un gouverneur devait être élu quelques mois plus tard, et surtout il installa José Lutzenberger, un écologiste ayant déjà souvent tenu tête aux lobbies amazoniens, à la tête du ministère de l'environnement. Celui-ci attachera beaucoup d'attention à la question Yanomami, déclarant même en 1991 : « *c'est pour moi un point d'honneur et je ne me reposerai pas tant que cela [la survie des Yanomami] n'aura pas été résolu.* »<sup>470</sup>.

Plus décevante fut l'affiliation de la FUNAI au ministère de la Justice, à la suite de la disparition du ministère de l'intérieur, car les milieux indigénistes avaient souhaité que soit créé un secrétariat dépendant directement de la Présidence de la république. La décision du gouvernement reprenait néanmoins les thèmes portés par l'APC, puisqu'elle identifiait la question amérindienne comme une question de citoyenneté, relevant donc du ministère de la justice. Ces mesures ne devaient cependant pas cacher que l'emprise des militaires, malgré la dissolution de la SADEN, désormais appelée « secrétariat des affaires stratégiques » (SAE) et dirigée par un civil, était encore très grande sur le gouvernement. Ainsi le gouvernement

<sup>469</sup> En 1992, 162 décès sont enregistrés. En 1991 on en avait compté 175 morts dont 63 % liés au paludisme.

<sup>470</sup> Interview concédée à la *Folha de S. Paulo*, 25/03/1991.



nomme-t-il à la tête de la FUNAI<sup>471</sup> des militaires (d'active ou de réserve), dont les positions politiques sont très proches de celles de l'ancien ministre de la défense, Leônidas Pires. Pour preuve, le Président de la FUNAI nouvellement nommé, Cantídio Guerreiro Guimarães, considère que la solution proposée par le gouvernement Sarney (la démarcation en îles) est la meilleure. Il décide pour cela de ne pas procéder aux nouvelles études de délimitation demandées par le président de la république et tente d'enterrer le dossier.

La période allant de mars 1990 à avril 1991 voit donc peu d'avancées sur la question Yanomami, malgré de vifs échanges entre le ministre Lutzenberger et le président de la FUNAI sur le sujet, et le jugement sur le fond prononcé par le juge Novély, confirmant en septembre 1990 la mesure 244/89. Ce n'est qu'en avril 1991 que le président Collor reprend l'initiative. Le 19 avril, jour de l'Indien, il accède enfin à la requête du Ministère public et abroge les décrets du gouvernement Sarney créant les 19 îles<sup>472</sup>, sans toutefois abroger ceux ayant créé les Forêts nationales de Roraima et d'Amazonas ou celui ayant créé le Parc du *Pico da Neblina*. Il crée aussi un groupe interministériel chargé de formuler une nouvelle proposition pour les terres Yanomami<sup>473</sup>. Plus généralement, il altère durant cette même période la structure de la FUNAI, qui voit ses attributions réduites à la portion congrue, les questions de scolarisation, d'assistance sanitaire ou de développement revenant respectivement aux ministères de l'éducation, de la santé et de l'agriculture<sup>474</sup>. Point très important, il reformule également le processus administratif de reconnaissance des territoires amérindiens, supprimant la participation du SAE. Désormais les travaux d'identification et de démarcation sont entièrement à la charge de la FUNAI, l'étape finale du processus étant « l'homologation » des propositions de l'agence indigéniste par le président de la république<sup>475</sup>.

Sans surprise, cette offensive en faveur de la redéfinition du territoire Yanomami rencontre une forte opposition de l'aile conservatrice du gouvernement. Le président de la FUNAI, par exemple, refuse de lancer de nouvelles études. Il sera limogé pour cette raison en juin 1991 pour laisser la place à Sydney Possuelo, *sertanista* de renommée mondiale. Au contraire de son prédécesseur, celui-ci cherche à agir rapidement. Il présente donc un projet reprenant les contours de l'ordonnance 1.817/85 et le publie au Journal Officiel du 25/07/1991. La manœuvre consistait à précipiter la décision du gouvernement puisque, selon la procédure, celui-ci doit se prononcer sur les démarcations dans les 30 jours qui suivent leur publication. Pourtant, aucune position officielle ne sera énoncée dans les mois suivants.

Ce silence du gouvernement fédéral sur le dossier politique du territoire Yanomami s'explique par le déplacement de la polémique vers d'autres sphères que sous le gouvernement Sarney. D'un côté, la pression exercée par la classe politique de Roraima a sensiblement baissé. Les entrepreneurs de l'orpaillage ont en effet dû redéployer leurs activités dans d'autres régions et les élections, comme on l'a vu, ne leur ont pas permis de se créer une base au congrès. De plus la baisse des cours de l'or a considérablement limité leur puissance financière. Symbole de ce changement politique, le gouverneur Otomar Pinto, élu contre Romero Jucá par la base rurale de l'Etat, change peu à peu son discours et sa pratique. Immédiatement après son investiture, il vitupère encore la création du territoire Yanomami de 9,5 millions d'hectares et menace d'organiser un front des gouverneurs de la région nord contre les pressions environnementalistes. En mars 1991, il s'oppose directement au travail d'expulsion de la police fédérale, empêchant la fermeture de deux pistes via l'envoi de

---

<sup>471</sup> Le président Collor nomma en premier un président par intérim, avant de nommer un président définitif août 1990.

<sup>472</sup> Décret sans numéro du 19/04/1991.

<sup>473</sup> *Idem*.

<sup>474</sup> Décrets 23, 24, 25 et 26 du 04/02/1991.

<sup>475</sup> Décret 22 du 04/02/1991, abrogeant les décrets 94.945 et 94.946, du 23/09/1987.

policiers militaires, payant de sa poche la caution de 16 orpailleurs et ordonnant à la prison de Boa Vista de refuser d'incarcérer les *garimpeiros*. Mais les menaces judiciaires que ces actions font planer sur son mandat – il fut immédiatement poursuivi par le Ministère public pour désobéissance à la décision 244/89, et un rapprochement avec les grandes entreprises minières (notamment la Parapanema, intéressées à un meilleur contrôle de la commercialisation de la cassitérite afin de soutenir les cours du minerai) modifient son discours<sup>476</sup>. En juillet, il déclare ainsi que « *la loi qui interdit l'exploitation minière en terre indigène sera respectée* », le futur de son Etat résidant dans « [...] *l'agriculture, l'élevage et l'exploitation minière légale [...]* »<sup>477</sup>. Il va même jusqu'à renverser le discours tenu jusqu'ici en ajoutant : « *Je pense que l'orpillage, tel qu'il est pratiqué, n'aide pas l'économie de Roraima.* »<sup>478</sup>. Fin novembre 1991, alors que le gouvernement commencera à prendre une décision finale sur le territoire Yanomami, Ottomar Pinto confirme cette nouvelle orientation en présentant un ensemble de revendications à Brasília, demandant en « compensation » 70 millions de dollars d'aide, l'asphaltage de la route Manaus-Boa Vista, le financement d'une usine hydroélectrique et le développement de projets agricoles. Mais le relâchement relatif de la pression en Roraima n'empêcha pas un surcroît de tension dans d'autres secteurs.

Les milieux militaires sont en effet profondément irrités par le président Collor et ils commencent bientôt à monter une campagne contre lui alléguant que le changement de politique environnementale au Brésil répond à une imposition des pays développés, lesquels procéderaient en fait par ce biais à une « internationalisation » de l'Amazonie, c'est à dire au détachement de cette région de la souveraineté du Brésil. S'il n'est pas nouveau, ce thème prend une importance cruciale dans les médias en 1991, servant de véritable missile politique contre l'action de José Lutzenberger à la tête du secrétariat à l'environnement. La création cette même année d'une commission d'enquête parlementaire sur « l'internationalisation de l'Amazonie » donnera une caisse de résonance particulièrement forte aux nombreuses passes d'armes qui se succéderont sur le sujet. Durant celle-ci, la question Yanomami sera plusieurs fois évoquée comme l'un des éléments à charge contre le gouvernement, la CCPY étant alors taxée de « mouvement promouvant l'internationalisation de l'Amazonie ». Des projets de visite dans la région Yanomami attribués au Prince Charles ou à George Bush sont également cités comme preuve de l'intérêt – forcément suspect, des grandes nations pour cette question.

On notera que les affrontements verbaux atteindront un certain niveau de violence, l'ex-ministre de la défense Leônidas Pires gagnant comme toujours le prix des déclarations les plus virulentes, déclarant qu'il ressentait la même « haine » contre Lutzenberger, qualifié au passage d'« internationaliste » et d'« apatride », que contre les communistes durant les années 1960. Si la campagne sur le thème de l'internationalisation de l'Amazonie est nationale, on notera que son association à la thématique Yanomami est plus fréquente dans deux secteurs. Le premier est, comme toujours depuis 1985, les forces armées. Le second, et c'est une nouveauté, concerne les parlementaires liés au gouverneur de l'Etat d'Amazonas, Gilberto Mestrinho. Dans ce cas, les motivations paraissent évidentes, puisque la famille Mestrinho possédait de nombreux liens avec le monde de l'exploitation minière, notamment avec l'entreprise Goldamazon<sup>479</sup>.

On peut noter que cette campagne interne répondait, de fait, à de nombreuses pressions venues de l'étranger. Le Brésil du début des années 1990 est en effet sévèrement montré du

---

<sup>476</sup> A l'origine de ce rapprochement, on trouve l'action de E. Ronhelt, ancien propriétaire de la Goldamazon et intermédiaire dans la vente de cassitérite issue de Surucucus... (Mac Millan, 1995 :144). Son cas illustre la versatilité des entrepreneurs de *garimpo*, capables de changer très rapidement leur fusil d'épaule en fonction des opportunités de profit.

<sup>477</sup> Interview devant la *Folha de S. Paulo*, 10/07/1991.

<sup>478</sup> *Ibid.*

<sup>479</sup> Voir chapitre 4.

doigt dans les enceintes internationales pour l'intense déboisement de l'Amazonie, et le Président Collor se trouvait donc pris entre deux feux. Ayant choisi de modifier l'image de son pays à l'étranger, notamment en proposant l'organisation de la conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1992, il se retrouvait donc également contraint de montrer des signes de bonne volonté. Manifestement, la reprise en main d'avril 1991 doit donc être interprétée comme une tentative de préparer le terrain pour celle-ci, en réalisant un geste extrêmement symbolique. Le territoire Yanomami, de par son immensité et sa notoriété, s'y prêtait particulièrement bien, d'autant qu'en novembre 1991 des menaces de boycott de la conférence se précisent de la part de certaines ONG européennes et américaines. A la même période, la campagne à l'étranger en faveur des Yanomami bat son plein. La FUNAI et le ministère de la Justice reçoivent une avalanche de lettres d'individus ou d'ONG, provenant de 35 pays différents, leur demandant de démarquer le territoire Yanomami<sup>480</sup>. Enfin, le gouvernement vénézuélien annoncera en septembre 1991 la création d'une zone de préservation de l'environnement de près de 84 000 km<sup>2</sup>, correspondant *grosso modo* au territoire des Yanomami dans ce pays. Il devenait donc très délicat de ne rien faire du côté brésilien.

##### 5. Le gouvernement Collor tranche en faveur d'un territoire de 9,4 millions d'hectares

Malgré ces éléments, le gouvernement continuera à louvoyer sur les contours exacts à donner au territoire Yanomami. Dans un premier temps, le ministre de la Justice Jarbas Passarinho refuse de se prononcer sur l'étude publiée par la FUNAI dans le Journal Officiel et il demande à Sydney Possuelo de la revoir. Il convoque pour cela en septembre 1991, une réunion au siège de la FUNAI, indiquant lors de celle-ci qu'il souhaitait que la délimitation soit ramenée à un territoire de 6 millions d'hectares au maximum, chiffre que les forces armées semblaient pouvoir accepter. Il faut dire que le débat avait été intense, tant au sein du gouvernement que dans les médias, après la publication de l'étude du 25 juillet. Le camp conservateur avait ainsi critiqué les données sur lesquelles elle reposait, la considérant comme une simple réédition de celle de 1984 et exigeant qu'une étude à jour soit réalisée, cherchant à l'évidence un moyen de repousser encore la décision finale. Les mêmes récusaient également le recensement de 1988, pourtant effectué sous l'égide du *Calha norte*, affirmant souvent ne pas exister plus de 3 500 Yanomami dans la zone considérée. Dans les secteurs militaires, une crispation devait se voir sur la question de l'inclusion dans le territoire Yanomami de la frontière avec le Venezuela, lequel venait de créer une aire de protection de l'environnement ressemblant, elle aussi, à un territoire Yanomami. Redoutant que les Yanomami ne puissent un jour revendiquer l'unification et l'indépendance de ces deux ensembles, ils souhaitaient qu'une bande de terrain accompagnant la frontière soit retirée, comme le proposera le ministre de la marine, Mário Cesar Flores, lors de son audition devant la CPI de l'internationalisation de l'Amazonie le 8/10/1991. Preuve de l'hésitation du gouvernement, alors que le président Collor signe l'homologation de 71 Terres indigènes le 29 octobre 1991, dans un événement hautement symbolique, la Terre Yanomami ne fait pas partie du lot et son cas n'est pas évoqué.

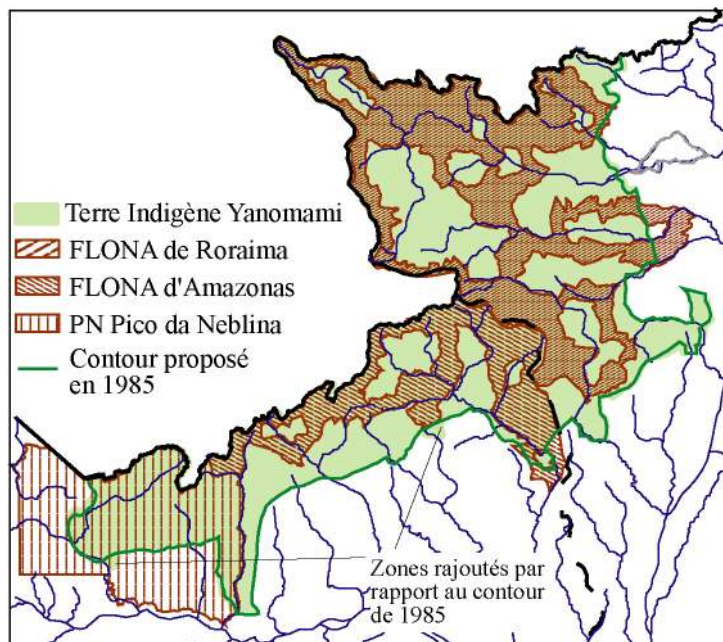
Pourtant, la solution préconisée par la FUNAI fait peu à peu son chemin. Le ministre Passarinho a semble-t-il été convaincu des arguments avancés par l'agence fédérale durant la réunion de septembre, et dans un rapport rapidement rédigé par la coordinatrice du secteur foncier de l'agence indigéniste, Isa Pacheco Rogedo<sup>481</sup>. Il entreprend alors de déminer peu à peu le terrain. Il commence par désamorcer les appréhensions des forces armées en montrant

---

<sup>480</sup> La FUNAI reçut 11 801 lettres ou pétitions entre juillet et octobre 1991 (cf *Yanomami Urgente*, n°19).

<sup>481</sup> Le ministre aurait ainsi, après lecture du rapport, déclaré à celle-ci « à partir de maintenant, je suis le plus grand défenseur de cette terre » (Interview avec Isa Maria Pacheco, 27/10/2004). De fait, comme on le verra, Jarbas Passarinho défendra souvent la décision prise sur le territoire Yanomami.

que le statut légal des Terres indigènes conservent à l'Etat fédéral la propriété de ces espaces, les Amérindiens n'en obtenant que l'usufruit. Ainsi, la création d'un territoire Yanomami ne pouvait être considéré comme une perte de souveraineté et la revendication de la bande frontière fut peu à peu oubliée. Une autre crainte des militaires était de voir leur liberté de mouvement restreinte dans la zone Yanomami. Là encore, une meilleure explication de la Constitution fédérale permet de désarmer la plupart des critiques, même si ce thème ressurgira régulièrement dans les années suivantes. Les exemples de nombreuses Terres indigènes situées le long de la frontière et cependant démarquées jouèrent aussi un rôle pédagogique important, montrant clairement que le problème dans le cas Yanomami, et les intérêts des opposants, avaient sans doute bien plus à voir avec la richesse du sous-sol qu'avec la question de la souveraineté.



Carte 18 : le territoire Yanomami homologué en 1992.

En novembre 1991, le ministre de la Justice présente donc au président Collor une proposition de territoire Yanomami de 9,4 millions d'hectares (voir carte 18), reprenant presque complètement les contours proposés en 1985. Celui-ci recevra la proposition<sup>482</sup>, malgré les oppositions farouches de ses ministres de la défense (qui faisait à la même époque réaliser une route entre São Gabriel da Cachoeira et Cucuí, laquelle passait à l'intérieur du territoire Yanomami prévu<sup>483</sup>) et de l'éducation, qui refuseront de participer à la cérémonie, relativisant beaucoup le « solide consensus » de son gouvernement dont fera état Fernando Collor. L'annonce de la décision présidentielle sera faite au journal télévisé, preuve de l'importance médiatique que le cas Yanomami avait fini par atteindre et des bénéfices que le président Collor souhaitait en tirer. Mais la décision présidentielle dépend pour avoir des effets sur le terrain d'une nouvelle libération de ressources budgétaires : la procédure veut en effet qu'une fois publiée la « démarcation » par le gouvernement, celle-ci soit réalisée sur le terrain par la FUNAI avant que ne puisse être prononcée « l'homologation », au terme de laquelle la « Terre Indigène » est enregistrée comme patrimoine de l'Union fédérale. Preuve de l'importance accordée au dossier, les crédits seront accordés en un temps record et l'entreprise ASSERPLAN, venue d'Acre, pourra mener les travaux de démarcation à bien en

<sup>482</sup> Qui sera donc publiée comme une ordonnance du ministère de la Justice, n° 580/91/MJ.

<sup>483</sup> Cette construction sera d'ailleurs mise en cause par la PGR (*Folha de São Paulo*, 14/11/1991).

quelques mois à peine, ouvrant une tranchée de 6 mètres de large sur 691 kilomètres de long pour symboliser la limite, plaçant 60 bornes géodésiques et 362 bornes de limite. Des altérations de dernière minute, liées à des décisions techniques de cette société, ont pu avoir lieu, mais elles demeurèrent très limitées<sup>484</sup>. Le 18 novembre 1991, une rencontre avec le président vénézuélien Carlos Andrés Pérez permettra aux deux gouvernements d'harmoniser leurs approches de la question, annonçant des actions de coopération dans le domaine sanitaire (qui resteront lettre morte) et indiquant qu'ils ne mettraient aucune restriction au transit des Yanomami d'un côté et de l'autre de la frontière.

La décision, qui permettait au territoire Yanomami de parcourir un pas de plus, déclencha une tempête de critiques. Le ministre Jarbas Passarinho fut ainsi convoqué au Sénat, où ses explications furent très durement critiquées<sup>485</sup>. Dans le même temps, une campagne de presse fut lancée autour du journal *O globo*, reprenant le thème de l'internationalisation de l'Amazonie et de l'influence pernicieuse des ONG engagées dans le combat en faveur des Yanomami. De leur côté, les milieux militaires se mobilisent. Deux généraux, à la tête de 21 associations de réservistes et de retraités, demandent ainsi solennellement au président du Sénat d'annuler la décision du président, qualifiée « d'arbitraire pseudo-scientifique ». Toujours au Parlement, un député fédéral de Roraima, Euler Ribeiro, chercha à préparer une « action populaire » pour faire suspendre l'ordonnance de Jarbas Passarinho, et deux députés, Francisco Fagundes, de Roraima, et Jaír Bolsanaro, de Rio, présenteront des projets de « décrets du législatif » contre elle<sup>486</sup>. Ces manœuvres au Congrès mettront le gouvernement dans une situation étrange : il sera obligé de négocier avec les députés de sa propre majorité pour permettre, notamment, le déblocage des crédits pour la concrétisation de la démarcation, alors que dans le même temps l'opposition de centre-gauche se montrera prête à l'appuyer. Sur le plan juridique, d'autres contestations furent lancées, notamment par l'Assemblée législative de Roraima, qui assigna le gouvernement devant le tribunal fédéral suprême en mars 1992, au motif que sa décision, « *dommageable [pour l'Etat de Roraima] et dictatoriale* », ne prenait pas en compte l'établissement d'une bande frontière (clin d'œil appuyé aux militaires), et n'avait pas consulté l'Assemblée de Roraima. Ce dernier point paraissait d'ailleurs bien fragile, vu que les territoires concernés étaient, de manière incontestable, propriété de l'Union fédérale.

Le gouvernement est cependant conforté dans sa position par la publication en décembre 1991 des données du recensement de la population, pour lequel l'IBGE a consacré un effort particulier à la zone Yanomami. L'annonce par l'Institut d'une population de 9 636 Indiens Yanomami (2 304 en Amazonas et 7 332 en Roraima) permit en effet de réfuter les critiques qui arguaient d'une population fantôme, d'autant que la réputation de l'IBGE ne laissait que peu de place à des accusations de manipulation. Continuant la préparation de son opération de séduction pour la conférence Rio-92, le gouvernement Collor limoge le commandant militaire de l'Amazonie pour le remplacer par un officier au discours moins radicalement anti-ONG. Ainsi, malgré la sortie du gouvernement des ministres Passarinho et Lutzenberger en mars et avril 1992, le Président Collor signe-t-il le décret d'homologation le 25 mai 1992<sup>487</sup>, en présence de trois représentants des Yanomami : Davi Kopenawa, Levi Hewakalaxima e Geraldo Kuesithere.

---

<sup>484</sup> Information donnée par Isa Maria Pacheco, interview du 27/10/2004.

<sup>485</sup> Seuls deux sénateurs se prononcèrent en sa faveur, dont Eduardo Suplicy. Accusé par ses collègues amazoniens de se mêler d'un dossier sans rien connaître de la situation, ce dernier se rendra dans le territoire Yanomami peu après. A son retour, il notera fréquemment que la plus grande découverte qu'il y avait fait fut de se rendre compte qu'aucun sénateur de la région n'avait jamais fait un tel déplacement...

<sup>486</sup> Projets de décrets du législatif 145/19, du 5/12/1991 et 170/92, du 30/04/1992.

<sup>487</sup> Décret sans numéro du 25/05/1992.

## CONCLUSION : un territoire désormais légal

La décision du président Collor d'homologuer le territoire Yanomami est à l'évidence un tournant majeur dans l'histoire de la zone. Concluant trente ans de débats et d'atermolements, elle donne tout à la fois un contour définitif et une forme juridique à l'espace occupé par les Yanomami, mais ardemment disputé par une partie de la société brésilienne.

Cette décision n'allait pas de soi. Elle devait en effet surmonter une opposition très importante, en particulier de la part des milieux militaires, dont nous avons vu le rôle déterminant depuis la mise en place du programme *Calha Norte*. Sans nul doute, elle a beaucoup dû à la fois au contexte international et à l'approche de la conférence des Nations unies sur l'environnement. Pour autant, elle devait aussi constituer une marque destinée à durer bien plus que ces circonstances, puisqu'elle offrait au territoire ainsi créé la protection inviolée (au moins jusqu'à présent) de la Constitution de 1988.

On notera que durant le processus qui mena à son homologation, le territoire Yanomami fut l'objet d'un certain nombre de premières qui montrent bien son importance symbolique. La mise en accusation du gouvernement Sarney par le Ministère public en sera sans doute la plus remarquable.

Si elle met un point final au débat sur la configuration du territoire Yanomami, en accordant à cette ethnie un espace ample, correspondant pratiquement à sa zone maximale d'expansion, la décision présidentielle ne résout cependant pas les choses sur le plan pratique. Malgré les premiers efforts pour les expulser, culminant dans des explosions de pistes qualifiées de simple « spectacle de pyrotechnie » par les acteurs de terrain, les orpailleurs demeurent présents dans la plupart des régions où ils intervenaient. Et s'ils sont moins nombreux, c'est seulement que les amateurs, dont la présence était caractéristique de la ruée vers l'or, ont plus ou moins disparu. Ceux qui restent ou reviennent, professionnels endurcis, ne se laisseront pas facilement mettre dehors.

Par ailleurs, un fait commence à devenir de plus en plus marquant dans le territoire Yanomami au fur et à mesure des opérations d'assistance sanitaire. Opérant souvent à partir des pistes ouvertes par les *garimpeiros*, celles-ci confortent en quelque sorte l'organisation de l'espace opérée par les envahisseurs, entraînant – ou confirmant, en retour, les réorganisations spatiales menées par les villages Yanomami depuis 1987. Ainsi, en incluant les terribles pertes démographiques subies par les régions les plus affectées, on peut véritablement dire que la période du *garimpo* a durablement contribué à structurer le territoire Yanomami.



## **Troisième partie : Nouveaux défis**





## **Chapitre 7 : un territoire mieux défini, mieux défendu mais toujours mal contrôlé**

Après la décision du président Collor d'homologuer le territoire Yanomami, la question de l'orpaillage demeure un souci constant, mais son intensité diminue par rapport à la fin de la décennie 1980. Plusieurs raisons concourent à cela. D'un côté, la dégradation du cours de l'or et l'amélioration de la santé économique du Brésil rendent l'orpaillage moins avantageux. D'un autre côté, malgré ses faiblesses, un contrôle du gouvernement fédéral sur le territoire Yanomami s'instaure peu à peu durant les années 1990. Un événement, qui polarisera intensément l'attention nationale et internationale, viendra renforcer ces tentatives. En août 1993 (en pleine année des peuples indigènes de l'ONU...) éclate en effet le scandale du massacre de Haximu, qui permettra de montrer au grand jour ce que la plupart des acteurs de terrain savaient déjà, à savoir que la coexistence entre Indiens et orpailleurs n'avait jamais été pacifique et que les derniers étaient capables du pire pour maintenir ouverts leurs placers.

Ce fait, malgré la polémique qui l'entoura, permit aux défenseurs du territoire Yanomami de prouver, *a posteriori*, le bien fondé de leur intervention contre la ruée vers l'or des années 1980. Il aidera également à repousser de nombreuses attaques sur le plan législatif, qui viseront directement ou indirectement la TIY jusqu'à nos jours. Pour autant, comme on l'a souligné, il sera entouré de fortes controverses, comme d'une manière générale l'ensemble du dispositif juridique garantissant le territoire Yanomami, que rumeurs et controverses associeront à une tentative d'internationalisation de l'Amazonie, réveillant une théorie du complot fortement ancrée dans les milieux nationalistes brésiliens.

Tant Haximu que d'autres événements liés aux Yanomami, comme les incendies de Roraima de 1998, continueront d'attirer l'attention en dehors du Brésil, en particulier aux Etats-Unis et en Europe, contribuant à maintenir une forte pression sur le gouvernement brésilien. Mais en même temps, on verra changer l'action de la CCPY, l'ONG la plus active et la plus puissante travaillant avec les Yanomami du Brésil. Ayant en effet atteint son but premier, elle modifie son profil, incluant de plus nombreuses actions sur le terrain, en particulier dans le domaine de l'assistance sanitaire, alors que sa visibilité politique, qui demeure importante, n'est plus privilégiée.

### **I Orpaillage en bruit de fond, « génocide » à Haximu**

La décennie de 1990 verra une décrue des activités d'orpaillage dans le territoire Yanomami. Celle-ci sera cependant lente, ponctuée de rechutes, et jamais complète. Si nous traçons ici un rapide tableau de cette évolution, nous insistons également fortement sur un épisode particulièrement marquant, qui est le massacre commis par les orpailleurs contre la communauté des *Haxmiu theripë* en 1993. Cet épisode est important, tout d'abord de par ses répercussions, mais également parce qu'il permet de mettre à nu de nombreux mécanismes et conceptions de la société brésilienne au sujet des Yanomami, un an après la décision du président Collor. Nous nous attarderons donc sur lui, en utilisant la documentation en notre possession pour restituer les discours des différents acteurs.

#### *1. Des invasions importantes tout au long des années 1990*

Malgré les opérations très médiatisées du début des années 1990, et malgré la décision définitive du gouvernement fédéral au sujet du territoire Yanomami en 1992, la question de

l'orpaillage demeure présente tout au long de la décennie, alternant phases de rechute et phases de contrôle.

Dès l'homologation officielle, et alors que le territoire Yanomami était désormais physiquement délimité, la présence des orpailleurs recommence à être importante sur le cours supérieur du fleuve Mucajaí, dans diverses zones au nord et à l'est du plateau de Surucucus, dans les hauteurs de la Serra Urucuzeiro (à proximité des sources de formateurs du fleuve Demini comme le Toototobi) ainsi qu'autour du Pico da Neblina et du fleuve Cauaboris. Le dispositif de protection mis en place par le gouvernement fonctionne plus ou moins. En janvier 1993, près de 300 orpailleurs sont évacués de la piste Jeremias, rebaptisée « Poste Homoxi » par la Fondation Nationale de Santé. Comme les *garimpeiros* agissent de part et d'autre de la frontière avec le Venezuela, les tensions avec le pays voisin se ravivent et une commission mixte Brésil-Venezuela est chargée d'inspecter la zone en février. A la fin de ce même mois, la Police fédérale lance une nouvelle phase de l'opération *Selva livre*, mobilisant 211 policiers pour évacuer un total estimé de 7 000 *garimpeiros* (dont 4 000 sur les placers de Roraima et 3 000 en Amazonas). En mars, après la sortie volontaire de 2 397 chercheurs d'or (contre l'évacuation forcée de seulement 40 d'entre eux), le ministre de la Justice visite la zone et promet que plus jamais les orpailleurs ne pourront revenir ... L'opération se poursuit encore jusqu'en mai, atteignant un total de 3 850 personnes retirées du territoire Yanomami, puis cesse pour la saison des pluies.

Ses résultats seront pourtant de faible durée. Comme on le perçoit, le profil des opérations précédentes est répété, avec les mêmes défauts : les orpailleurs profitent des évacuations pour se rendre en ville gratuitement et attendent la fin des opérations de police, toujours limitées dans le temps du fait du manque de ressources budgétaires, pour revenir à leurs placers et reprendre leurs activités à l'aide du matériel qu'ils ont soigneusement caché dans la forêt.

Une étude réalisée par la SAE<sup>488</sup> sur les orpailleurs expulsés<sup>489</sup> à cette époque montre néanmoins que leur profil a évolué depuis les années 1980. Les amateurs, dont la présence était le symptôme le plus marquant de la ruée vers l'or, ont disparu : 80 % des personnes expulsées sont ainsi dans le métier depuis plus de 5 ans. Par ailleurs 35 % ont déjà été expulsés du territoire Yanomami, semblant indiquer qu'une partie des orpailleurs en question s'y est spécialisée. Leur grande connaissance de ce terrain explique tout à la fois leur résistance et leur capacité à retourner vers leurs placers malgré les difficultés créées par la police. Faisant écho aux débats politiques que nous évoquerons plus bas, nombre d'entre eux affirment qu'ils se sont décidés à revenir dans le territoire Yanomami car ils pensaient que le président Itamar Franco<sup>490</sup> allait revenir sur le décret de son prédécesseur, rumeur complaisamment propagée par une grande partie des entrepreneurs de *garimpo* de Boa Vista. Les difficultés perçues depuis 1990 demeurent, et limitent très considérablement l'effet des opérations entreprises : des *pistoleiros* armés protègent les *garimpeiros* rendant périlleuses les interventions, le kérosène est distribué clandestinement dans des fazendas des environs de Boa Vista, ce qui permet l'approvisionnement des avions, les patrons des placers et ceux des entreprises de taxi aériens ne sont pas poursuivis par la Justice, les fréquences radio de la police sont écoutées par les orpailleurs qui peuvent donc prévoir les opérations d'évacuation et dissimuler leur matériel, etc. Tous ces facteurs expliquent la détérioration de la situation durant l'année 1993, qui culminera avec le massacre commis par des orpailleurs à Haximu, et sur lequel nous reviendrons en détail un peu plus loin.

---

<sup>488</sup> *Secretaria dos Assuntos Especiais*, voir chapitre précédent.

<sup>489</sup> Voir *Rapport sur le profil socio-économique des garimpeiros retirés par l'opération Selva Livre/93*, rédigé par Elias dos Santos Bigio (assesseur technique, SAE), Brasília, 1993.

<sup>490</sup> Vice-Président, celui-ci a assumé la présidence après la démission de Collor pour fuir l'impeachment, en décembre 1992.

Les répercussions politiques de cet événement vont cependant inciter le gouvernement à revoir son dispositif et à en exiger une plus grande efficacité. Durant l'année 1994, sous la férule de l'inspecteur Cutrim - qui sera l'un des policiers les plus zélés que connaîtront les opérations *Selva Livre*, les failles relevées précédemment sont corrigées. En novembre, les expulsions reprennent, mais cette fois-ci le transport aérien à partir de Boa Vista est étroitement surveillé, de même qu'un système de barrières routières permet de s'assurer que le kérosène n'est plus vendu qu'après des distributeurs officiels, après vérification des plans de vol. Mieux planifiées, moins divulguées, les opérations de terrain réussissent à appréhender du matériel de plongée, des moteurs et des moto-pompes, du ravitaillement, et même des avions qui venaient ravitailler des placers, pris en flagrant délit dans des fazendas de la région de Boa Vista... Près de 800 garimpeiros sont encore expulsés en Roraima, principalement de la région du cours supérieur du fleuve Catrimani et de celle de Parafuri (située au nord du plateau de Surucucus). En Amazonas, ce sont près de 2100 hommes qui sont retirés des placers notamment de la zone du Cauaboris, montrant le déplacement vers le Pico da Neblina des activités d'orpaillage. Une partie de ces résultats est la conséquence directe du blocus aérien mis en place : les orpailleurs se présentent spontanément dans les postes de la FUNAI ou de la FUNASA car ils sont affamés. Ce faisant, ils posent d'ailleurs un problème logistique car aucun ravitaillement n'avait été prévu à leur intention et car les évacuations peuvent mettre plus d'une semaine à se matérialiser : ce sont les provisions prévues à l'origine pour les Yanomami soignés dans les postes de santé qui leur sont alors distribuées, contribuant à la désorganisation de la structure de la FNS.

Début 1995, néanmoins, le dispositif mis en place commencera à se relâcher et les entrées d'orpailleurs recommenceront. En juin 1996, Davi Kopenawa dénoncera la présence d'orpailleurs dans les régions de Catrimani, Xitei, Homoxi, Paapiu et Parafuri. L'ONG Médecins du Monde, présente à Paapiú, confirme ce retour et estime à 1 000 les orpailleurs présents dans la région, signalant des cas de menace contre les Yanomami pour les dissuader de dénoncer cette nouvelle invasion, et de vol de nourriture dans leurs jardins<sup>491</sup>.

La police estime alors les envahisseurs à 3 000 côté brésilien et 4 000 côté vénézuélien, avec près de 35 pistes actives. Si ces chiffres sont sans doute exagérés, ils confirment néanmoins la vigueur de la présence des orpailleurs à cette époque. Une nouvelle campagne internationale impliquant *Survival International* et le *Rainforest Movement* tente de faire pression sur le gouvernement fédéral, notamment après qu'un conflit dans la région d'Ericó aura fait 4 morts, trois Yanomami et un orpailleur. Ces efforts sont couronnés de succès. En novembre 1997, à la veille d'un voyage du président Fernando Henrique en Angleterre, le gouvernement lance une nouvelle « opération Yanomami » pour laquelle il dépensera près de six millions de dollars. En janvier 1998, la police annonce avoir expulsé 682 orpailleurs et mieux contrôler le trafic aérien. On notera que parmi les expulsés, 580 étaient des récidivistes, ce qui confirme définitivement l'existence de *garimpeiros* spécialisés dans le territoire Yanomami. Une partie d'entre eux avait semble-t-il déduit de la discussion tenue au Parlement autour du projet de loi de Romero Jucá, que l'activité d'orpaillage dans les territoires amérindiens était en passe d'être autorisée, ce qu'un journal de Boa Vista annoncera d'ailleurs en toutes lettres<sup>492</sup>. Les opérations de 1998 seront l'occasion d'un important précédent, puisque l'un des orpailleurs saisi par la police sera maintenu en détention par la justice fédérale. Pour la première fois, donc, celle-ci reconnaissait que l'invasion d'un territoire amérindien constituait un crime et non pas un simple délit, ce qui

---

<sup>491</sup> Rapport d'activités de santé de Médecins du Monde à Maloca Paapiu et Paapiu novo, 1996, auteurs Matthieu Léna et Dr Joseph Ceruetto (archives CCPY).

<sup>492</sup> Les médias de Roraima continueront à jouer un rôle d'incitateurs à l'invasion. Pour preuve, en octobre 1997, une émission de la Radio Roraima a été suspendue par la justice pour appel à la rébellion contre la Police fédérale.

impliquait que les personnes arrêtées devaient désormais être détenues et jugées, et non pas libérées sur l'heure à Boa Vista, comme c'était le cas jusque-là.

Les conséquences de la présence des orpailleurs sont les mêmes que durant la période précédente. En plus de la violence directe dont ils sont responsables, ceux-ci continuent en effet à perturber la vie des communautés Yanomami situées à proximité des placers, et surtout à disséminer des épidémies de paludisme qui contaminent de vastes régions. En 1991, par exemple, les placers localisés sur le cours supérieur du fleuve Toototobi font que les groupes situés dans leur orbite sont particulièrement touchés par le paludisme (70 % des cas de la région, avec notamment un village où de très nombreux décès d'enfants ont créé un état de « choc psychologique ») mais créent aussi un couloir de contamination qui descend jusqu'au poste de santé de l'ex-mission MNTB, dans la mesure où celui-ci, de par la présence de la piste et de ses fonctions de relais de troc et de point d'assistance médicale, est une zone très fréquentée par tous les Yanomami de la région<sup>493</sup>.

## 2. Un massacre qui gagne immédiatement une immense importance médiatique

L'affaire du massacre de Haximu débuta plusieurs semaines après les faits, lorsque la presse fut informée de la « disparition » de 19 Yanomami, nouvelle rapidement amplifiée comme étant celle d'un village entier et déclenchant une énorme vague d'indignation. Pour comprendre l'ensemble de l'épisode, il importe néanmoins de commencer par résumer ce qui s'est passé en juillet 1993 autour du village des *Haximu theripë*<sup>494</sup>.

Début 1993, les *garimpeiros* de la rivière Taboca (située au Venezuela, à proximité des sources de l'Orénoque) sont installés depuis longtemps. Ils exploitent une barge sur les rivières de la région, mais la coexistence avec les Yanomami est arrivée à ses limites. Au début du mois de juillet, une série d'escarmouches alternant des tirs pour éloigner les Indiens et le sac des campements par ceux-ci, a eu lieu et les *garimpeiros* ont décidé d'éliminer les Indiens si ceux-ci se présentaient à nouveau. De fait, lorsque six jeunes Yanomami se présentent dans un autre placer, quelques orpailleurs les invitent à une partie de chasse. Sur le chemin, ils ouvrent le feu et abattent 5 Indiens, un sixième, blessé, réussissant à fuir et à aller prévenir les membres de son village.

Comme il est d'usage chez les Yanomami, la cérémonie de crémation des morts est l'occasion de préparer leur vengeance. Le 26 juillet, des *Haximu theripë* attaquent donc un campement de chercheurs d'or, tuant un *garimpeiro* et en blessant un autre qui s'enfuit. Les orpailleurs décident alors de faire un exemple en éliminant toute la population Yanomami qui les entoure, incité en cela par les patrons des placers, notamment par un certain Chico Ceará. Pendant ce temps les Indiens multiplient les campements en forêt, pensant se rendre dans un autre village pour une fête. Trois jeunes hommes s'attaquent de nouveau aux *garimpeiros*, notamment le frère de l'un des morts de la première embuscade.

Ayant rassemblé suffisamment d'armes, quatorze orpailleurs se rendent au village de *Haximu*, mais ils ne trouvent personne. Ils incendient la maison et se mettent à suivre les traces des Indiens. Or une partie seulement des *Haximu theripë* s'est rendue chez leurs hôtes, laissant derrière elle, dans un campement provisoire, les personnes âgées et les enfants. Ceux-ci ne représentent pas de cible dans les conflits Yanomami, ils devaient donc normalement se trouver en sécurité où qu'ils fussent. Le jour de l'attaque, une bonne partie de ceux qui sont restés en arrière part collecter des fruits, ne demeurant au campement que dix-neuf personnes (dont les trois jeunes qui ont participé à la dernière attaque). Les *garimpeiros* les attaquent

---

<sup>493</sup> Bruce Albert, Deise Alvares Francisco, *Rapport de santé, région de Toototopi*, avril 1991 (archives CCPY).

<sup>494</sup> Nous nous basons pour ce faire sur les articles de Bruce Albert, notamment celui paru dans le livre *Povos Indígenas do Brasil 1991-95*. Comme on le soulignera plus loin, B. Albert fut partie prenante de l'enquête officielle et procédera à de longues interviews des survivants, ce qui donne la plus grande crédibilité à sa reconstitution des faits.

vers midi, massacrant les présents non seulement par balles, mais également ensuite à la machette... quelques personnes réussissent à fuir (les trois jeunes et des petites filles), dont certaines sont blessées. Douze personnes sont tuées, dont une jeune femme de la communauté des *Homoxi theripë*, qui était en visite. Immédiatement après l'attaque, les *garimpeiros* s'enfuient, se dispersant à partir de Boa Vista quelques semaines plus tard, lorsqu'ils se rendront compte de la répercussion du massacre, menaçant de mort quiconque les dénoncerait.

Les *Haximu theripë*, eux, sont prévenus par les survivants. Ils reviennent au plus vite, effectuent rapidement les rites funéraires et fuient. Ils marcheront plusieurs semaines, effectuant de grands détours pour semer d'éventuels poursuivants. L'une des survivantes de l'attaque, le crâne ouvert, mourra durant cette fuite. Ils finissent leur course sur le cours supérieur de la rivière *Cunha Vilar* (affluent du Toototobi) le 24 août, un mois après les faits. Ayant déjà fréquenté cette région éloignée à l'occasion de fêtes entre villages, ils s'y rendirent car ils la savaient libre de chercheurs d'or et pourvue d'un poste de santé tenu par la CCPY.

La nouvelle du massacre filtre tout d'abord par l'intermédiaire d'une lettre écrite par une religieuse installée dans le poste de Xitei, annonçant qu'elle a entendu des rumeurs inquiétantes et suggérant que celles-ci soient vérifiées. Pour une raison inconnue, mais sans aucun doute liée au poids symbolique des Yanomami et à leur importance dans le débat brésilien peu de temps après l'homologation de leur territoire, la FUNAI de Boa Vista communique immédiatement la nouvelle à la presse, provoquant à partir du 19 août 1993 un emballement médiatique sans précédent dans les questions amérindiennes au Brésil : d'après un relevé effectué par nos soins, ce ne sont pas moins de 154 articles consacrés à cette épisode qui paraîtront dans les principaux journaux brésiliens sur un intervalle d'un mois et demi (de la date de la première annonce à la fin du mois de septembre 1993, lorsque la crise commence à baisser en intensité).

Dès l'annonce des faits, le Procureur de la République Aristides Junqueira demande une enquête, de même que des ONG américaines, qui publient un communiqué de presse. Quelques jours après, alors que les organisations de *garimpeiros* nient la nouvelle ou que le gouverneur du Roraima annonce qu'il n'existe aucune preuve permettant de savoir ce qui s'est passé, José Altino démissionne de son poste de président de l'USAGAL affirmant avoir eu confirmation, « par des voies internes », des faits. A peine trois jours après la première dépêche, on n'évoque plus 19 mais 73 ou parfois même 89 morts, et certains disent que deux villages auraient été touchés.

La crise dépasse en fait immédiatement le niveau local pour devenir nationale. Le président de la FUNAI, Claudio Romero, et le ministre de la Justice, Maurício Corrêa, multiplient les déclarations à la presse, et se rendent le 21 août sur le site de l'ancien village de *Haximu*, en hélicoptère, entourés d'une grande foule de journalistes. Sur la foi des traductions de Francisco Bezerra, lequel s'est entretenu avec les leaders de communautés voisines de Haximu, notamment celle des *Homoxi theripë*, ils confirment le nombre de 73 victimes. Fort maladroitement, Corrêa interdit aux ambassadeurs des Etats-Unis et du Canada de l'accompagner dans ce voyage, contribuant à alimenter la suspicion des ONG étrangères sur la nature réelle des faits. En réponse, les condamnations et les demandes d'explication se multiplient en provenance d'Europe et des Etats-Unis. Le 27 août, le *New York Times* consacre son éditorial à ce que l'on appelle désormais le massacre de Haximu. De son côté, le président Itamar Franco convoque le Conseil de Défense Nationale pour évoquer les répercussions du massacre à l'étranger, et nie, lors d'une conférence de presse, que l'on puisse incriminer la responsabilité du gouvernement fédéral dans cette attaque. Le SAE et les ministres militaires, eux, sont sceptiques sur le crime, mais veulent avant tout éviter les qualificatifs de crimes contre l'humanité et de génocide, qui relèvent à leurs yeux d'une justice internationale. Enfin, au Congrès fédéral, le député Marco Penaforte, président de la

commission des minorités, demande et obtient la mise sur pied en urgence d'une commission externe pour apurer les faits. Celle-ci se déplacera à Boa Vista du 31 août au 3 septembre 1993, et réalisera de nombreuses auditions de toutes les personnes concernées.

Mais, malgré la multiplication des déclarations officielles et des articles, les éléments concrets permettant d'étayer la thèse d'un massacre sont très peu nombreux. Comme le font remarquer les hommes politiques locaux ou les milieux nationalistes, aucun cadavre n'a été retrouvé, malgré l'envoi dans l'ancien village de Haximu de spécialistes de la police. Des doutes commencent par ailleurs à poindre sur le fait que ce village se trouverait en fait au Venezuela, laissant planer la menace d'une crise diplomatique importante avec ce pays, puisque le ministre de la Justice brésilien s'est rendu sur place en utilisant des hélicoptères de l'armée brésilienne, sans demander aucune autorisation<sup>495</sup>.

En marge des affabulations réciproques de la presse et des hommes politiques impliqués, certaines personnes se mobilisent pour essayer de déterminer ce qui s'est vraiment passé. A leur arrivée dans la région du Cunha Vilar (ou *Paxoto u* en Yanomami), les survivants de *Haximu* sont entrés en contact avec les villages de la région du Toototobi, qui ont averti le poste de santé de la CCPY. Relayant la nouvelle le 25 août, celui-ci permet à Bruce Albert de se rendre immédiatement sur place, de s'entretenir avec les survivants et de reconstituer les faits en collaboration avec la Police fédérale. Il rend le 28 août un rapport au procureur de la République Aristides Junqueira, arrivant au chiffre de 16 victimes amérindiennes dans les différents affrontements du mois de juillet 1993, dont 13 directement liées au massacre enregistré dans le campement des *Haximu theripë*. Il confirme également que la rivière bordant le village de *Haximu* est un affluent de l'Orénoque, ce qui signifie que *Haximu* se trouve sans aucun doute en territoire vénézuélien. Ces éléments seront repris dans le rapport officiel de l'inspecteur Cutrim, qui rejoindra Bruce Albert et mènera en sa compagnie des entretiens systématiques avec tous les survivants.

Cette nouvelle version<sup>496</sup>, mieux informée, du massacre, prend la plupart des observateurs à contre-pied et est pour cela très mal reçue. Dans le camp indigéniste, on juge qu'il s'agit d'une tentative pour minimiser les événements et que le fait de rabaisser le nombre de victimes de 89 à 16 risque de banaliser les faits devant l'opinion publique. A l'inverse, dans le camp en faveur des orpailleurs, on considère que la nationalité de l'auteur rend suspecte son travail, et que le récit des faits ne doit pas être accepté en l'absence de preuves matérielles. On pointe également la confusion de la FUNAI, qui avait déclaré morts tous les habitants du village alors que ceux-ci, dans leur majorité, sont parvenus jusqu'au Toototobi. Un journaliste de la TV Globo, venu sur place, fera ainsi l'appel des prétendus disparus, donnant de l'agence indigéniste une très piètre image. Les conséquences seront immédiates, puisque le président de la FUNAI sera remercié dès le mois de septembre 1993. Le procureur Junqueira, qui avait accompagné les dénonciations de la presse et parlé de 73 victimes, sera également vivement mis en cause.

### 3. Lignes de fracture politique autour de Haximu

En soi, le massacre qui est intervenu à Haximu n'est qu'un épisode tragique de plus dans les relations très tendues entre les *garimpeiros* et les Yanomami. Le mécanisme ayant mené à ces exactions est celui que nous avons décrit en détail au chapitre 5, et il n'est pas douteux que des actes de même nature, quoique d'une échelle moins importante, ont eu lieu plusieurs fois après le début de la ruée vers l'or de 1987. Tout au plus peut-on souligner que le fait que les placers et les villages se trouvaient au Venezuela, et dans une région très isolée, a pu fournir aux orpailleurs un prétexte supplémentaire pour passer à l'acte : ils pouvaient penser

---

<sup>495</sup> On créera par la suite une commission binationale d'investigation pour étouffer le problème.

<sup>496</sup> Elle sera publiée par la *Folha de São Paulo*, en deux pleines pages, mais uniquement au mois d'octobre 1993.

que la chose passerait inaperçue. C'était, bien sûr, sans compter sur les réseaux sociaux Yanomami, dont la sensibilité est immense en ce qui concerne les conflits. L'un des meilleurs exemples de cette dimension fut la présence à *Haximu* d'invités, comme la femme du leader de la communauté de *Homoxi*. Ainsi, même si tout le village de *Haximu* avait disparu, il y aurait donc eu des gens pour s'en apercevoir.

Si, donc, ce massacre n'est qu'une tragique illustration des relations existantes entre Yanomami et garimpeiros depuis 1987, les débats violents qui ont entouré la couverture par la presse des événements montrent comment sont reconfigurées les lignes de fracture autour de la question du territoire Yanomami, un an après son homologation. Sans surprise, le camp de ceux qui défendent les orpailleurs s'oppose immédiatement à celui de ceux qui croient tout de suite à la thèse du massacre. Mais la position de l'administration et la composition de chacun des camps a légèrement évolué par rapport à la période précédente. On notera que le débat autour de *Haximu* aura principalement lieu en deux phases. La première se déroule d'août à octobre 1993, voyant le gros de l'emballement médiatique et la publication de la version des faits apurée par la police fédérale avec l'appui de Bruce Albert. La seconde se déroule en avril 1994, lorsque qu'un point de vue publié dans la *Folha de São Paulo* et niant l'existence du massacre du fait du manque de preuves matérielles<sup>497</sup> entraînera de très nombreuses réactions.

Les premiers à nier les faits, ou à les imputer à d'autres, sont bien sûr les orpailleurs et leurs organisations représentatives en Roraima, ainsi que les hommes politiques issus de ce groupe. L'existence de guerres internes aux Yanomami est ainsi souvent rappelée, alors que l'on insiste sur les relations « amicales » ou « fraternelles » entre Yanomami et chercheurs d'or. Des thèses sous-entendant l'existence d'un complot de la part des grandes multinationales minières sont avancées, par exemple par Elton Ronhelt qui dénonce un crime « typique de mercenaires sud-africains »... D'une manière générale, le massacre de *Haximu* est l'occasion pour les *garimpeiros* de diffuser à nouveau leurs thèses sur la volonté des grandes puissances « d'internationaliser » l'Amazonie sous le prétexte d'assurer les droits des Amérindiens, ce que l'importante couverture de presse internationale consacrée aux événements en cours, ou bien la tenue au même moment d'exercices militaires américains au Guyana, leur semble confirmer. Certains tentent également, mais sans beaucoup de succès, de revenir sur la question du territoire Yanomami et de l'orpaillage, affirmant que c'est l'absence de règle bien définie qui est responsable des incidents. Selon eux, si les réserves d'orpaillage qui avaient été envisagées en 1989 avaient été créées, il n'y aurait pas autant de frictions. Au sein de cet univers, la position de Altino est étrange. Démissionnant avec fracas de son poste de président de l'USAGAL, au prétexte qu'il « *souhaitait commander à des hommes et non à des assassins* », celui-ci fait preuve d'un souci de moralité bien nouveau pour lui. Pour certains, il s'agissait du début d'une conversion, Altino ayant décidé de passer dans le camp des grandes entreprises minières, et utilisant les événements comme prétexte.

Plus largement, l'ensemble du personnel politique de Roraima s'oppose au gouvernement fédéral sur la question de *Haximu*, reprenant les critiques adressées depuis 1992 sur la mauvaise décision qu'a constitué la création de la TIY. En retour, les organes fédéraux sont très hostiles aux parlementaires de Roraima. C'est un changement majeur par rapport à l'époque du gouvernement Sarney, durant lequel, au contraire, les hommes politiques de Roraima avaient l'oreille de Brasília. En 1993 au contraire, la FUNAI dénonce à plusieurs reprises leur attitude « raciste » et leur responsabilité dans la présence des orpailleurs dans le territoire Yanomami, alors que le ministre de la Justice tente de les empêcher de l'accompagner lors de sa visite *in loco*, entraînant la fureur du président de l'assemblée de Roraima, Airton Cascável. Ce dernier dénoncera d'ailleurs à la commission externe du

---

<sup>497</sup> L'article en question parlera ainsi d'un « yanobluff » en ce qui concerne le massacre, désignant les événements sous le nom de « casserolicide » puisque, selon lui, c'est à partir de seules casseroles trouées que les enquêteurs ont conclu à un génocide.



Congrès fédéral le « *théâtre monté par la FUNAI* » que représenta cette visite. A cette occasion, il fournira une autre version des faits, affirmant que le prétendu massacre était en fait plus ancien que ce que l'on pensait, que le nombre de victimes était très inférieur, et que son motif aurait été le fait que les Yanomami auraient dénoncé à la garde nationale vénézuelienne la présence des orpailleurs. Dès lors, il ne s'agissait en fait que d'un « incident », commun autour des placers, la responsabilité de la présence et du comportement des *garimpeiros* revenant au gouvernement fédéral qui ne leur permet pas d'exercer leur métier dans des conditions légales.

D'une manière générale, le personnel politique de Roraima profite du massacre de *Haximu* pour remettre en question la taille du territoire Yanomami, source selon lui de tous les maux. La présence de richesses minières dans les territoires amérindiens est souvent désignée comme la preuve d'un complot international, dont la FUNAI serait l'outil. Mais là aussi, un changement commence à poindre : les critiques adressées à la TIY ne visent pas tant à revenir sur son homologation, dont on commence à comprendre sur place qu'elle est irréversible, qu'à allumer des contre-feux sur la question du territoire amérindien *Raposa-Serra do Sol*, dont la démarcation est l'objet d'un vif conflit depuis la fin des années 1970. La thèse des compensations dues par le gouvernement fédéral à cause de l'homologation du territoire Yanomami est également réaffirmée, et l'on reparle alors de l'asphaltage de la route reliant Boa Vista à Manaus, ou bien de l'augmentation de la dotation budgétaire du Roraima pour faire face au problème social posé par les orpailleurs expulsés. Dans les audiences menées par la commission externe de la chambre des députés, on remarque un contraste intéressant entre le personnel de Roraima, qui questionne l'importance de la couverture médiatique autour de *Haximu*, plus importante selon eux que celle du massacre de la Candelária<sup>498</sup>, à Rio. Inversement, les députés du sud du pays sont manifestement choqués de la position des parlementaires du nord au sujet de la question amérindienne. En somme, la différence est grande entre ceux qui, au sud, minimisent les problèmes urbains mais souhaitent remédier à une certaine injustice historique envers les Amérindiens et ceux qui, au nord, font partie d'une société pionnière et voient dans les questions indiennes une limitation inacceptable de leur capacité d'expansion.

Du côté du gouvernement, c'est surtout la gestion de la crise qui s'avèrera catastrophique, alors que certains pensaient au départ pouvoir en tirer des bénéfices politiques. Le gouvernement de Itamar Franco, qui a assumé la présidence de la République à la place de Fernando Collor, contraint à la démission, est loin d'être aussi favorable aux Amérindiens que son prédécesseur, et sa gestion de cette question semble devoir être plutôt conservatrice. Aussi, on est surpris qu'un homme politique comme Maurício Corrêa, peu connu pour son action dans le domaine des droits des Amérindiens, ait pu si rapidement donner au massacre une dimension nationale en le dénonçant officiellement, et en se rendant sur place au milieu d'un parterre de journalistes, auxquels il garantit le libre-accès à la zone du village. Il est très plausible que ses motivations aient été avant tout politiques. Profitant de l'écho médiatique qui entourait les Yanomami à l'époque, il devait imaginer qu'en se montrant particulièrement actif sur le dossier il pouvait non seulement disculper le gouvernement (responsable de la présence d'orpailleurs dans un territoire qu'il était censé protéger) mais encore engranger un bénéfice personnel. Il faut également souligner que le mois précédent avait eu lieu le massacre de la Candelária, et que 1993 avait été déclarée année des peuples indigènes à l'ONU. Le ministre se devait donc de tenter de restaurer la crédibilité de son ministère.

Malheureusement pour lui, l'ensemble de l'opération devait se désarticuler peu à peu, aggravant la crise au lieu de la résoudre. En se déplaçant précipitamment dans un lieu dont il

---

<sup>498</sup> Le 23 juillet 1993, 8 adolescents sans abri sont assassinés par un escadron de la mort à proximité de l'église de la Candelária, à Rio de Janeiro.

fut rapidement prouvé (par les journalistes, tout d'abord, puis par le rapport anthropologique) qu'il se trouvait au Venezuela, il montre en effet la désorganisation des services de l'Etat, incapables (y compris les militaires de la FAB !) de savoir exactement où se trouve la frontière. En reprenant par ailleurs le chiffre du nombre des victimes annoncé par Bezerra, il montre également, lorsque la version réelle émergera, la mauvaise connaissance du terrain de l'administration supposée le gérer. Quoiqu'il en soit, on notera que la mobilisation intense des services de l'Etat autour du massacre de Haximu (par exemple l'envoi de pas moins de 18 policiers de la police scientifique pour réaliser une expertise sur place) ne signifie pas que le gouvernement ait eu une position en faveur du territoire Yanomami. Elle répond beaucoup plus au besoin de tenter d'éteindre un incendie politique national et international en se montrant actif sur le dossier.

Quelques points communs unissent les positions du gouvernement et celles de ceux qui contestent le massacre de Haximu. Le premier est indubitablement la méconnaissance du mode de vie des Amérindiens, et en particulier de celui des Yanomami. Constantes seront en effet, d'un côté comme de l'autre, les erreurs ou les arguments qui seront fondés sur une vision erronée ou exotique de la vie en forêt. La plupart des observateurs s'interrogeront ainsi longuement sur la possibilité pour les Indiens de mener à bien la crémation des corps (qui justifiait l'absence de cadavres), alléguant que « dans l'humidité de la forêt », une telle opération était absolument impossible. D'autres jugeront que l'étroitesse des chemins autour du village de Haximu prouvait que la population devait en être bien inférieure à 80 personnes, forçant l'anthropologue Alcida Ramos à rappeler aux parlementaires que les sentiers Yanomami sont toujours étroits, les Indiens marchant... en file indienne. D'autres, enfin, nieront que les Yanomami apparus sur le Toototobi puissent être les mêmes que ceux de Haximu, étant donnée l'immense distance entre les deux points. Là encore, une meilleure connaissance des déplacements coutumiers des Yanomami aurait permis de dissiper instantanément le doute. Le second élément commun est l'inquiétude partagée vis-à-vis des répercussions négatives des événements sur l'image du Brésil dans le monde, et conséquemment sur la disposition à son égard des grands financiers internationaux, notamment de la Banque mondiale. On retrouve ici un élément spécifique, fondamental au Brésil, qui est une vulnérabilité exacerbée envers le regard extérieur.

#### *4. Le premier génocide reconnu par le Brésil*

Indépendamment des réactions politiques, la machine judiciaire mise en route en août 1993 permettra au Brésil d'utiliser pour la première fois la qualification de génocide dans une condamnation.

Dès le mois d'août 1993, quatre garimpeiros sont arrêtés. Rapidement, les autorités judiciaires confirment leur compétence pour poursuivre les auteurs, même si les faits se sont déroulés dans un pays voisin. La jurisprudence brésilienne veut en effet que la Justice de ce pays soit compétente pour tout crime commis par un ressortissant brésilien, même si les faits se déroulent à l'étranger. Par ailleurs, tant la police que la justice confirment que l'absence de corps n'est pas nécessairement un problème pour l'ouverture d'une enquête, voire même pour un procès. Un faisceau de présomptions convainquant pouvant suffire. Les éléments à charge seront apportés relativement rapidement : il s'agira avant tout des témoignages des survivants, recueillis par l'inspecteur Cutrim grâce à Bruce Albert, ainsi que de l'analyse des ossements d'une personne retrouvés par la police scientifique sur les lieux du massacre. En effet, alors que les membres décédés de la communauté des *Haximu theripë* ont été incinérés par les survivants, selon la coutume Yanomami, ceux-ci ont laissé la dépouille de la femme du leader de la communauté de *Homoxi*, la crémation de celle-ci revenant à sa communauté. Les os seront retrouvés par la police, qui confirmera grâce à une analyse poussée la violence de

l'attaque<sup>499</sup>. Pour les autres victimes, lesalebasses contenant leurs cendres seront exhibées devant la police et la commission d'enquête du Parlement, mais elles ne seront pas analysées, par respect pour les coutumes Yanomami.



Photo 25 : les survivants de Haximu montrent lesalebasses contenant les cendres des victimes<sup>500</sup>.

Grâce à ces éléments, en octobre 1993, 23 orpailleurs sont mis en examen. La qualification de génocide commence à être retenue, puisque la raison pour laquelle les victimes ont été assassinées est uniquement le fait qu'ils étaient Yanomami. Le rapport de la commission externe du Congrès, rendu en novembre, conclut de la même manière.

Mais s'il était bien parti, le processus pâtit ensuite des lenteurs de la justice brésilienne (et sera dénoncé pour cela dans le *New York Times* en juin 1995). Ce n'est que le 19 décembre 1996 que le juge fédéral de Roraima Itagiba Catta Preta juge qu'il s'agit d'un génocide, et condamne à 19 ans de prison (sans jury puisque c'est un génocide) les *garimpeiros* emprisonnés. Ce jugement est annulé en 1998 par le Tribunal Régional Fédéral de Brasília, qui considère qu'il y a bien eu génocide, mais au moyen d'assassinat, et qu'on doit donc en revenir au jury pour le jugement. Le Ministère public fait alors à son tour appel, car il tient à ce que l'intention contre toute l'ethnie soit retenue. Le dossier passe au Tribunal Suprême de Justice (STJ), qui revient le 12 septembre 2000 à la première interprétation.

Ce faisant, il crée un précédent, permettant notamment de soustraire d'autres cas équivalents d'un jugement par jury (dont on sait qu'ils sont souvent défavorables aux Amérindiens), pour les juger de manière plus directe. On notera que peu après le premier jugement de Haximu, un deuxième, concernant un crime plus ancien, a été rendu en faveur des 14 Indiens Tikuna massacrés en 1988. Une fois de plus, comme on le voit, la notoriété du cas Yanomami sert de déclencheur à d'autres cas amérindiens au Brésil.

## II Des contestations politiques qui vont en s'affaiblissant

Malgré la décision présidentielle, l'opposition politique au territoire Yanomami ne désarme pas après 1992. Elle s'exprime au Congrès, mais également par des actions menées autour des milieux militaires. Solidement protégé par son statut de « terre indigène », le

<sup>499</sup> Voir le récit de Bruce Albert publié dans la *Folha de São Paulo*.

<sup>500</sup> cliché de septembre 1993, archives CCPY.

territoire Yanomami est cependant peu vulnérable à ces attaques, qui sont rapidement repoussées. En pivot de ces manœuvres, on trouve souvent la question minière, qui demeurera liée à la question Yanomami, notamment dans les discussions sur la réglementation de l'exploitation minière en territoire amérindien, encore en discussion aujourd'hui. Sur le terrain, la délimitation de ce territoire surmonte peu à peu les derniers obstacles, la question des fermiers d'Ajarani étant finalement tranchée en faveur des Yanomami en 2004.

### *1. Les tentatives pour abroger le territoire Yanomami*

Sur le plan politique, la pression des opposants au territoire Yanomami ne se relâche pas après la décision du président Collor, bien au contraire. Le bien fondé du décret d'homologation est ainsi contesté tout au long des années 1990, et plusieurs tentatives auront lieu pour l'abroger. Par ailleurs, au fur et à mesure que le lobby en faveur des Amérindiens utilise les dispositions de la Constitution pour obtenir l'homologation de nouveaux territoires de grande taille, le débat sur la « souveraineté nationale » et les risques que les Terres Indigènes lui feraient courir réapparaît, toujours aussi intense. Or, à chaque nouvelle flambée, le cas Yanomami est à nouveau cité, critiqué ou encensé.

Le premier lieu de la contestation du territoire Yanomami est le Congrès brésilien, où, en dépit du fait que la Constitution met explicitement dans les mains du pouvoir exécutif la question de la reconnaissance des territoires amérindiens, une partie des élus n'accepte pas de ne pas avoir été consultés avant la création d'une « terre indigène » de si grande taille. Curieusement, c'est un député de Rio de Janeiro, Jaír Bolsanaro, qui propose le premier un projet de décret législatif<sup>501</sup> proposant d'annuler le décret présidentiel créant la Terre Indigène Yanomami. Malgré le soutien actif des parlementaires de Roraima, cette proposition ne retiendra que peu l'attention des leurs collègues des autres Etats. Elle mettra deux ans à obtenir l'avis favorable de la commission de la défense nationale (traditionnellement opposée aux créations de territoires amérindiens, et composée de nombreux parlementaires amazoniens), mais sera rejetée par la commission des minorités, sous l'impulsion de Fernando Gabeira, en novembre 1996. Sans consensus, le projet est alors enterré dans les procédures administratives de la commission juridique. On notera néanmoins qu'il n'a pour autant toujours pas été officiellement repoussé ou classé sans suite.

En 1995 aura lieu une autre alerte. Suite aux levées de bouclier initiées lors de l'homologation de la TIY, et répétées à l'occasion des créations subséquentes (Terre indigène *Menkragnoti*, *Vale do Javari*, etc.), le ministère de la Justice a découvert une faille dans le dispositif utilisé jusque-là, permettant aux opposants de contester devant les instances suprêmes toute nouvelle création et jusqu'aux anciennes. A aucun moment durant le processus de création d'un territoire amérindien, les personnes prétendant posséder un droit quelconque sur les terres concernées n'étaient entendues, ce qui constituait une sorte de déni de justice. La procédure fut donc révisée, et une phase d'audition des opposants, dénommée « procédure contradictoire », fut instaurée<sup>502</sup>. Or le décret prévoyait aussi que les territoires déjà homologués pouvaient, eux aussi, faire l'objet de contestation. Rapidement, une liste des territoires déjà créés et susceptibles de révisions du fait de cette mesure circula, et un consensus se fit autour du territoire Yanomami : puisqu'il n'avait jamais fait l'objet d'une appropriation légale et qu'il se composait de terres publiques ou, pour la petite partie d'Ajarani, de terres illégalement loties par l'Etat fédéral<sup>503</sup>, il ne devait pas tomber sous le coup du nouveau dispositif. Le député de Roraima Elton Ronhelt tentera d'ébranler ce consensus devant la commission de la défense nationale. Pour lui, il existait bien des « parties

---

<sup>501</sup> PDC n°365/1993. Le décret législatif est la procédure par laquelle le Congrès peut suspendre un acte du pouvoir exécutif.

<sup>502</sup> Décret 1.775 du 08/01/1996.

<sup>503</sup> Voir paragraphe 4. plus bas.

lésées » lors de la création de la TIY, à savoir les Etats d'Amazonas et de Roraima, amputés de parties substantielles de leurs territoires et de leurs ressources économiques, ce qui devait justifier un réexamen de l'ensemble du cas. La faiblesse juridique évidente de ces assertions ne leur permettra cependant pas de prospérer en dehors du cercle des personnes déjà convaincues.

D'autres actions promues par des parlementaires de Roraima concernèrent indirectement le territoire Yanomami. Par exemple, lors de la commission parlementaire d'enquête sur la FUNAI, en 1999, ils réussirent à faire convoquer l'ex-ministre de la justice Jarbas Passarinho pour le questionner sur la création de la TIY, alors que les travaux devaient en principe concerner la mauvaise gestion administrative de l'agence indigéniste. Certains projets de loi auront également la question Yanomami en toile de fond. On peut ainsi citer le cas de celui présenté par le sénateur de Roraima Cesar Dias<sup>504</sup>, proposant d'imposer l'examen par une commission, comprenant des représentants du Sénat et du SAE, des projets de création de territoires amérindiens dans la « bande frontière ». Ce projet sera finalement archivé, malgré les tentatives de la commission de la défense nationale, et notamment de Jair Bolsonaro qui en sera le rapporteur, de le faire voter.

De manière intéressante, lors du débat autour du projet d'amendement constitutionnel du Sénateur Mozarildo Cavalcanti<sup>505</sup>, qui proposait d'établir qu'aucun Etat de la Fédération brésilienne ne pouvait voir plus de 50 % de son territoire protégé sous des statuts divers, la Terre Yanomami fut encore citée. Il ne s'agissait plus alors de la contester, mais d'utiliser cet exemple comme repoussoir ou comme argument pour s'opposer à la création du territoire amérindien *Raposa-Serra do Sol*. De fait, dans la période la plus récente, on constate de plus en plus l'utilisation de la question Yanomami comme exemple *a contrario* par ses opposants. Ceux-ci font ainsi valoir que ce qui pouvait (difficilement à leurs yeux) se justifier en faveur des Yanomami, population amérindienne incontestablement isolée, ne peut être appliqué de manière équivalente à d'autres groupes amérindiens manifestement plus intégrés au système économique du reste du Brésil, comme les Makuxi.

En dehors du Congrès, l'opposition principale provient de milieux nationalistes, dans lesquels les militaires tiennent un rôle prédominant. Tenus au devoir de réserve, les officiers ne peuvent eux-mêmes mener la lutte, mais ils laissent des organisations satellite de l'armée, comme la Confédération de la famille militaire (CONFAMIL), le faire pour eux. Celle-ci dépose en 1996 devant le Tribunal suprême fédéral une action d'inconstitutionnalité contre le décret du président Collor. Elle sera cependant déboutée en raison de son manque de légitimité comme « partie lésée » par la décision incriminée. C'est aussi dans la revue du *Clube militar* que le ministre de la justice ayant débloqué le dossier Yanomami et proposé la délimitation en une aire unique de grande taille, Jarbas Passarinho, est violemment pris à partie pour sa décision. Piqué au vif, car ancien officier lui-même, l'ex-ministre demande et obtient alors un droit de réponse dans la même revue, ce qui lui permet d'exposer ses arguments sur la justesse et l'innocuité de la décision prise en faveur des Yanomami. Pour autant, comme on peut le constater dans le travail de Hermes de Andrade (2005), les articles mettant en cause la TIY sont très nombreux tout au long des années 1990 dans cette revue.

Les arguments présentés lors de tous ces débats sont très semblables à ceux que l'on a pu observer lors de la création de la TIY. Les opposants insistent sur la supposée contradiction existant entre la création de la TIY dans la « bande frontière » et le fait que le Conseil de Sécurité Nationale n'ait pas été consulté. Ils soulèvent également la question du « gel » d'une étendue de territoire considérable, qui empêcherait le Brésil d'installer de nouveaux noyaux de peuplement et, finalement, de peupler sa frontière. Ils font enfin le rapprochement avec les tentatives de la part de l'ONU de promouvoir le droit des minorités

---

<sup>504</sup> Projet de loi du sénat n°00112/1993, devenu projet de loi n° 4906/1995.

<sup>505</sup> Proposition d'amendement à la Constitution n°38/99.

ethniques, y voyant la preuve d'un vaste complot destiné à démembrer le Brésil en créant des territoires amérindiens autonomes et bientôt souverains. Ces points sont à chaque fois réfutés en détail par les partisans du maintien du territoire Yanomami.

En mars 2001, c'est le ministre de la défense lui-même qui reviendra sur la question en affirmant à la presse, lors d'une visite en Roraima, que la création du territoire Yanomami fut « *une erreur* ». Le général Geraldo Quintão sera immédiatement rejoint par le gouverneur de Roraima, qui déclarera qu'aucun critère scientifique n'avait guidé la délimitation retenue. Là encore le lobby indigéniste réagira vivement, obligeant le ministre de la Justice à contredire son collègue en rappelant qu'une fois homologué un territoire amérindien est définitif. Ces déclarations et démentis auront pour effet de faire ressurgir dans la presse le débat sur la question de la souveraineté nationale et du cas Yanomami, qui avait déjà largement occupé les colonnes des grands quotidiens nationaux, notamment en 1992-93 (polémique entre Jarbas Passarinho et l'ancien diplomate Joaquim de Almeida Serra) ou en 1994 (à l'occasion de l'article qualifiant le massacre de Haximu de « *casserolicide* »).

Les raisons de l'opposition déterminée des militaires changent cependant légèrement au fur et à mesure des années. Durant les années 1990, leur critiques contre la TIY sont très manifestement liées à l'impression que la création de ce territoire amérindien a contrarié les objectifs du *Calha Norte*, et représenté à ce titre un véritable camouflet à leur encontre (on se souvient de l'implication personnelle de nombreux responsables militaires, en particulier le général Bayma Denis, dans le découpage en îles de 1989). Durant les années 2000, si la divergence idéologique sur le bien-fondé des territoires amérindiens persiste, les militaires, qui sont d'une génération différente de leurs prédécesseurs, semblent se résoudre à l'existence de ces zones, pour autant que leur droit de s'y implanter ou de s'y déplacer est officiellement réaffirmé (Le Tourneau, 2006). En revanche, ils prennent très mal « l'ingérence » des ONG qui critiquent le comportement des soldats de pelotons de frontière envers les Indiens, en particulier envers les femmes. Un reportage publié en 2001 dans le *New York Times*<sup>506</sup> est ainsi, sans aucun doute, le déclencheur des déclarations du ministre de la défense citées plus haut. Un meilleur dialogue entre les deux parties permettra, comme on le verra par la suite, de limiter considérablement ce genre de problème et d'initier une cohabitation bien meilleure, bien que de qualité fluctuante, entre Yanomami, ONG et militaires<sup>507</sup>.

## 2. La question minière toujours au cœur des débats

Incapables de contester l'existence du territoire Yanomami, ses opposants ouvrirent rapidement un deuxième front en cherchant à faire approuver par le Congrès un mécanisme légal d'exploitation de ses ressources minières. Cette tentative se situe dans le cadre plus large de la discussion autour de la loi devant préciser les dispositions de la Constitution de 1988 sur l'exploitation minière dans les territoires amérindiens<sup>508</sup>.

La proposition la plus sérieuse sera celle du sénateur Romero Jucá<sup>509</sup>. Elle prévoyait que l'autorisation d'exploitation soit donnée par le Congrès (dont on connaît les positions en général favorables à ce type d'opération) et par les communautés locales. Or la question de la possibilité pour celles-ci de donner une autorisation en toute conscience de ses implications fut soulevée, en particulier pour des populations isolées dont les Yanomami, au vu de la ruée vers l'or subie entre 1987 et 1990, ont vite constitué l'archétype. Si le texte de loi proposait un dispositif devant recueillir l'avis favorable d'une commission d'anthropologues et de la

---

<sup>506</sup> "A New Intrusion, of Soldiers, Threatens an Amazon Tribe", article de Larry Rother, publié le 1/10/2001.

<sup>507</sup> Voir Chapitre 10, III.1.

<sup>508</sup> La Constitution précise notamment que le sous-sol demeure la propriété du gouvernement fédéral, qui doit édicter des normes pour son exploitation dans le respect de l'environnement et en intéressant les communautés amérindiennes concernées.

<sup>509</sup> Projet de loi 1610 proposé le 11/03/1996.

FUNAI, certains députés, dont par exemple Elton Ronhelt, souhaitaient que le processus ne mette en présence que les représentants des firmes intéressées et les « *Yanomami acculturés qui parlent portugais et souhaitant améliorer le bien être de leurs tribus* »<sup>510</sup>. Le résultat de tels conciliabules ne faisait évidemment aucun doute.

Comme la plupart des textes polémiques, ce projet fut enterré par le Congrès dans d'interminables questions de procédure, non sans être parfois repêché et débattu, provoquant des effets considérables sur le terrain. L'annonce, par exemple, de son vote à l'unanimité par le Sénat en octobre 1997, entraînera une vague de réinvasions dans le territoire Yanomami, les *garimpeiros* ayant cru (voulu ?) comprendre que le projet avait été approuvé alors qu'il ne s'agissait que d'un vote de procédure. On notera que la presse de Boa Vista, dont certains titres appartenaient au sénateur Jucá, avait commis la même confusion. Après plusieurs années de stagnation, une tentative aura lieu en 2001 pour remettre le projet Jucá dans l'agenda des parlementaires, prétendument à la demande de Yanomami de la région du Cauaboris qui auraient été intéressés à réaliser de l'orpaillage à leur profit. L'association Yanomami de la région, l'AYRCA démentira officiellement cette demande dans un document daté du 4 janvier 2001. La technique consistant à faire état d'un supposé désir des Indiens pour légitimer le vote éventuel d'un projet sur la question minière dans les territoires amérindiens n'était d'ailleurs pas une nouveauté. Déjà, en 1993, le *garimpeiro* Chico Mineiro, les sénateurs João Franca et César Dias et les députés fédéraux João Fagundes et Rubens Bento avaient organisé une tournée à Brasília d'un Yanomami de Parafuri demandant au Congrès de laisser demeurer les orpailleurs sur les terres de sa communauté. La FUNAI fera cependant savoir au même moment que l'Indien en question résidait depuis 12 ans à Boa Vista, n'entretenant plus aucun lien avec sa communauté d'origine.

Devant ces débats, et de mieux en mieux informés, les Yanomami préciseront peu à peu leur propre position sur le sujet. En 2002, les 74 professeurs en formation enverront une correspondance au président de la République, au président du Sénat et à celui de l'Assemblée nationale, en ces termes : « *Nous sommes inquiets parce que si les firmes minières parviennent jusqu'à notre terre, elles vont la détruire. Pour cela nous, Yanomami, ne voulons pas des firmes minières. Nous ne les avons pas appelées, donc nous n'en voulons pas ici. Ceci est notre terre-forêt et pour cela nous la défendons. [...] Nous, Yanomami, nous ne voulons pas recommencer à mourir, pour cela nous voulons parler aux grands hommes des Blancs. Nous voulons leur dire qu'ils ont déjà assez de terre, que nous ne voulons pas laisser les firmes minières s'approcher de la nôtre car nous voulons continuer à y vivre en bonne santé pour toujours. Nous tous, Yanomami, conservons dans notre oreille les mots du chef des Blancs [NDT durant l'homologation de la TIY, en 1992]. [...] Il nous a dit que le gouvernement est propriétaire de la profondeur du sol et que nous, Yanomami, sommes propriétaires de la partie supérieure. [...] nous voulons continuer toujours à défendre cette forêt de cette manière. Si nous ne la défendons pas, reviendront les épidémies, le paludisme, la tuberculose, la pneumonie, l'hépatite, la rougeole, la varicelle, la gonorrhée, le SIDA, la pollution, la destruction. Nous ne voulons pas que tous ces dangers s'approchent à nouveau. Pour cela, nous voulons que ce document vous soit lu, grands hommes du gouvernement brésilien. Quand vous l'aurez lu, nous espérons que vous conseillerez les hommes politiques pour qu'ils retrouvent la raison.* »<sup>511</sup>.

Comme on le voit, la réaction des Yanomami face à la question minière se base avant tout sur leur expérience des orpailleurs. Ils ne font pas de différence entre une éventuelle exploitation mécanisée et ce qu'ils ont pu vivre lors de la ruée vers l'or de Roraima, toute l'établissement de « Blancs » dans leur territoire étant indistinctement vue comme porteuse

<sup>510</sup> Voir « *Novas Ameaças aos Yanomami* », nouvelle ISA du 12/02/1998.

<sup>511</sup> Bulletin n°28 de la CCPY, juillet 2002 (<http://www.proyanomami.org.br> section documents).

d'épidémies et de déstructuration sociale – un point de vue largement conforté par l'expérience.

Malgré ces positions, partagées par une grande partie du mouvement indigéniste (mais pas par tous les leaders amérindiens, il faut le souligner), le projet Jucá sera réactivé en avril 2004, suite notamment à une série d'incidents montrant les graves conséquences du *statu quo* sur le sujet<sup>512</sup>. Une commission spéciale chargée de l'examiner sera créée le 31 mars 2005, devant laquelle les points les plus polémiques, comme la distribution des royalties, la possibilité pour les communautés de s'opposer aux projets, et la prise ou non en compte des demandes de prospection enregistrées avant 1988 (configurant, dans le cas Yanomami, une liste de plus de 550 demandes). En 2007, la discussion sera à nouveau relancée, le gouvernement Lula souhaitant débloquent cette question identifiée par lui comme l'un des freins au développement du Brésil (rejoignant en cela exactement la vision des gouvernements militaires des années 1970). Des projets de réglementation de l'activité minière dans les territoires amérindiens seront présentés aux représentants amérindiens lors de l'assemblée des peuples indigènes tenue à Brasília en avril 2006, mais ils ne seront pas retenus par les leaders réunis dans leur recommandations finales<sup>513</sup>. Cette absence de consensus, qui reflète une grande méfiance de la plupart des peuples amérindiens du Brésil sur le sujet, sera réaffirmée par Davi Kopenawa l'année suivante. Celui-ci profitera de la cérémonie de lancement du nouveau programme du gouvernement en faveur des peuples indigènes, tenue à São Gabriel da Cachoeira en septembre 2007, pour réaffirmer avec force l'opposition de son ethnie à toute forme d'exploitation minière dans son territoire.

### 3. La justice tranche le cas d'Ajarani

Si, comme on l'a souligné, la quasi-totalité du territoire Yanomami homologué en 1992 était composé de terres publiques, une toute petite zone, dans la région de Ajarani, se trouvait occupée par des fermes dont les propriétaires avaient obtenu des lots à la fin des années 1970, malgré la présence sur place, attestée par les fonctionnaires de l'INCRA, de villages Yanomami (voir chapitre 2 et Farage, 2000). Forts de leurs titres, quatre des propriétaires concernés étaient entrés en justice dès 1991 pour demander l'exclusion de leurs propriétés de la Terre Indigène Yanomami<sup>514</sup>.

La plainte reste sans effet durant huit ans, laissant la région dans un état de coexistence difficile entre les trois villages du sous-groupe Yanomami *Yawaripë* et les fermiers. La compétition est en effet rude autour des ressources naturelles locales, l'implantation des pâturages faisant diminuer drastiquement le produit de la chasse et de la pêche. La recherche de localisations pour de nouveaux sites d'habitation ou de nouveaux jardins se trouve également au centre de vives tensions, les fermiers considérant que les *Yawaripë* s'installaient sur leurs terrains. En 1999, le juge Helder Girão Barreto, de la 1<sup>ère</sup> chambre fédérale de Boa Vista, demande enfin une expertise, qui lui sera rendue par N. Farage, anthropologue de l'Université fédérale de Campinas. Ce document montre clairement, notamment à l'aide de documents de l'INCRA de la fin des années 1970, qu'au contraire de ce que prétendent les fermiers, l'occupation Yanomami dans la région de Ajarani est ancienne et qu'en tout état de cause des villages étaient déjà présents dans la région avant l'installation des fermes.

Le 16 juillet 2001, sur la base du rapport reçu, le juge tranche en faveur des Yanomami, demandant l'expulsion des fermiers. Ceux-ci font appel auprès de la justice fédérale à Brasília, mais seront à nouveau déboutés par la 5<sup>e</sup> chambre du Tribunal Régional Fédéral de

---

<sup>512</sup> Notamment le massacre de 40 *garimpeiros* par les Indiens Cinta-Larga en avril 2004.

<sup>513</sup> FUNAI, *Documento final da conferência nacional dos povos indígenas*, Brasília, avril 2006.

<sup>514</sup> *Ação demarcatória* n° 92.0001615-4, intentée par les fermiers Walter Miranda, son fils Walter Miranda Junior, Miguel Schultz et Ermilo Paludo.



Brasília, qui reconnaît le 31 mai 2004, à l'unanimité, que la région de Ajarani appartient aux Yanomami.

On notera que ce processus judiciaire a été l'objet d'un accompagnement attentif de la part de la CCPY, inquiète du précédent qu'aurait pu créer un jugement défavorable aux Indiens. Des audiences seront ainsi obtenues auprès du ministre de la Justice, pour l'alerter sur la lenteur du procès, et une lettre sera adressée au président Fernando Henrique, dans laquelle 133 représentants Yanomami l'apostrophent ainsi : « *Nous, les habitants de la forêt, nous ne voulons pas des fazendeiros, ils abattent et brûlent notre forêt, plantent de l'herbe à fourrage et introduisent beaucoup de bétail ; nous sommes très inquiets car ils disent qu'ils veulent tuer les Yanomami.* »<sup>515</sup>. Enfin, la même ONG invitera plusieurs fois à Brasília des leaders des communautés concernées afin qu'ils assistent aux délibérés, dans l'espoir que leur présence symbolique pèse sur les débats.

Mais la décision judiciaire ne devait pas complètement régler la question. En effet, si la législation fédérale indique qu'en cas d'expropriation au bénéfice de la création d'un territoire amérindien, le terrain ne fait l'objet d'aucune indemnisation, les investissements réalisés doivent, eux, être dédommagés. En 2001, un relevé de la FUNAI – sans doute déjà obsolète – indiquait que 37 occupants pouvaient prétendre à une compensation financière, pour un total de 1,5 millions de *reais*. Dans le contexte budgétaire très serré du gouvernement fédéral à partir de 2000, il était évident que mobiliser une telle somme allait être difficile, et, de fait, il faudra attendre 2003 pour qu'une commission soit créée pour étudier les dossiers<sup>516</sup> et 2005 pour que les premières indemnisations soient débloquées et que les propriétaires restant commencent à quitter la zone.

La lenteur du processus a eu des conséquences graves pour les communautés Yanomami de la région de Ajarani, qui se trouvaient déjà dans une situation critique après le passage du chantier de la *Perimetral Norte* (voir chapitre 2). Outre la tension existant avec les fermiers, qui tenteront à plusieurs reprises de dissuader les *Yawaripë* de continuer à habiter la région (en fermant par exemple les chemins d'accès à la zone par de grandes barrières, compliquant ainsi singulièrement le transit des Yanomami), un certain nombre de comportements, qui perdurent jusqu'à aujourd'hui, auront de lourds impacts sociaux. Les fermiers présents ont ainsi l'habitude d'employer les Yanomami de la région pour des salaires extrêmement faibles (en tout cas bien inférieurs à ceux qui seraient versés à un « Blanc »), et distribuent souvent des boissons alcoolisées, promouvant un alcoolisme extrêmement profond dans les trois villages concernés. La prostitution des jeunes femmes Yanomami, courante et elle aussi liée à l'alcool, entraîne un impact sanitaire grave, favorisant l'entrée de maladies sexuellement transmissibles, en particulier le SIDA. Or, malgré leur proximité de la zone de colonisation, les *Yawaripë* font encore partie de réseaux sociaux Yanomami et participent de fêtes communautaires avec des communautés plus éloignées, comme celles du Catrimani. Ce sont donc des régions étendues qui se trouvent menacées par la situation à Ajarani. Au delà de la question des DST, les conditions sanitaires des villages de la région de Ajarani sont tout simplement désastreuses. En 2000, on compte 57 cas de paludisme pour les 51 habitants des trois villages des *Yawaripë*.

Alcoolisme et tensions avec les fermiers dégénèrent parfois aussi en violence. En 2001, par exemple, un *posseiro*<sup>517</sup>, qui venait de s'installer dans la région d'Ajarani, sera assassiné par un *Yawaripë*.

---

<sup>515</sup> Bulletin CCPY n°18, août 2001 (<http://www.proyanomami.org.br> section documents).

<sup>516</sup> Ordonnance FUNAI n° 616, datée du 26/06/2003.

<sup>517</sup> Occupant sans titre de propriété.

### III Continuité de l'intérêt international pour les Yanomami, transformation de l'action des ONG

Plusieurs évènements symboliques – dont, bien sûr, le massacre de Haximu – attirent l'attention de l'étranger sur les Yanomami tout au long des années 1990, contribuant à maintenir une pression importante sur le gouvernement fédéral au sujet de cette zone, celui-ci pouvant avoir la certitude que les problèmes rencontrés par les Yanomami pouvaient rapidement être épinglés dans la presse internationale. Pour autant, bien qu'elle ait contribué à certaines de ces campagnes la CCPY a cessé d'en être le moteur principal. Ayant atteint son but premier, l'ONG se recentre en effet peu à peu autour de projets de terrain, devenant de plus en plus un interlocuteur obligé pour le gouvernement en ce qui concerne la gestion du territoire et la relation politique avec les Yanomami.

#### 1. Les Yanomami restent au cœur d'un intérêt international

Malgré l'homologation du territoire Yanomami, l'intérêt pour cette ethnie ne faiblit pas en Europe et aux Etats-Unis durant les années 1990.

La première manifestation de cet intérêt est l'attention conférée aux Yanomami dans les médias. Devenus le symbole des luttes des Amérindiens d'Amazonie, l'ethnie est ainsi régulièrement évoquée sur des sujets divers. Trois évènements, qui gagneront la une des grands journaux du monde entier, viendront renforcer considérablement cette présence. Le premier est le massacre de Haximu, dont on a vu que l'audience internationale a sans doute pesé dans la relative rapidité des juges à le qualifier de génocide. Le second est la conséquence des incendies de 1998, durant lesquels, bien que le territoire Yanomami n'ait été que marginalement touché, l'attention médiatique sera importante en sa faveur. Le troisième est la controverse générée autour des pratiques révélées au Venezuela par le livre de Patrick Tierney<sup>518</sup>, qui générera un vaste débat sur l'éthique des recherches auprès des peuples Amérindiens et dont les Yanomami sont l'exemple principal.

Un second aspect de l'intérêt international autour des Yanomami sera la continuation de l'engagement de certains organismes internationaux en leur faveur. Ainsi l'OEA inclura la question des Yanomami dans son rapport de 1996 sur les droits de l'homme. Plus symbolique encore, la sous-commission des minorités de l'ONU continue de s'intéresser à leur cas, et la fameuse mission de terrain de la présidente de la commission, demandée depuis le début des années 1990 par l'*Indian Law Resource Center*, est enfin acceptée par le gouvernement brésilien (qui n'a plus rien à cacher) et organisée en décembre 1995, peu après l'annonce par le gouvernement fédéral de la réorganisation du système de santé dans la région. Mme Erica Daes visite ainsi les régions de Jeremias, Surucucus et Paapiu, et rencontre Davi Kopenawa. Ayant pu vérifier d'elle-même la gravité de la situation sanitaire, elle promet alors un appui de l'UNICEF et de l'OMS à l'organisation d'un système efficace d'assistance. De fait, comme on le verra plus loin, les financements versés par les organisations internationales au Brésil pour la réalisation d'actions dans le domaine de la santé auront souvent des lignes réservées pour les projets liés aux Yanomami, ce qui permettra au système d'assistance de disposer de plus de moyens que dans la plupart des autres régions du pays.

Enfin, la CCPY et ses ONG partenaires, s'emploient à maintenir l'intérêt suscité par les Yanomami en continuant leurs campagnes d'information. En septembre 1992, l'*Indian Law*

---

<sup>518</sup> Dans son livre *Darkness in El Dorado* (2000), Patrick Tierney stigmatise l'action de J. Neel et de N. Chagnon auprès des communautés Yanomami du Venezuela dans lesquelles ils ont travaillé, laissant notamment entendre que leur recherche avait des fondements eugénistes et que les scientifiques auraient pu contribuer à la propagation d'une épidémie de rougeole. Le retentissement de cet ouvrage sera particulièrement grand dans la communauté anthropologique des Etats-Unis, mais il alimentera également un vaste débat de grand public dans les principaux journaux américains.

Resource Center sponsorise la participation de Davi Kopenawa à l'ouverture de l'année pour les peuples indigènes à l'ONU (1993), et conclue : « [...] la déclaration de Davi à l'ONU a eu un impact immédiat et favorable sur le gouvernement brésilien, et le Centre [ILRC] et d'autres partenaires continuent à focaliser l'attention internationale sur la question des droits de l'homme chez les Yanomami. »<sup>519</sup>.

En septembre 1997, elles organisent ainsi une nouvelle tournée de Davi Kopenawa dans de nombreux pays afin de lever de nouveaux fonds, et de renforcer la pression sur le gouvernement brésilien au sujet de la crise sanitaire touchant le territoire Yanomami. De jeunes professeurs Yanomami voyageront de même en 2002 aux Etats-Unis et en 2003 en France et en Italie afin de lever des fonds sur place.

Ces organisations savent également utiliser les grands événements médiatiques que nous avons cités plus haut. En 1998, elles sauront profiter de l'attention des médias et obtiendront de l'Union Européenne un don de 1,2 millions de *reais* pour améliorer la situation des Amérindiens touchés par les incendies<sup>520</sup>. Comme on l'a dit, le territoire Yanomami sera peu concerné, mais l'importance symbolique de l'ethnie lui permettra d'être bénéficiaire d'une partie substantielle des financements, lesquels seront utilisés pour palier les déficiences de la structure gouvernementale d'assistance sanitaire, notamment en terme de fourniture de médicaments contre le paludisme. En 2002, la CCPY fera participer trois leaders Yanomami, dont Davi Kopenawa, à un séminaire tenu à l'Université de Cornell (Etats-Unis) autour du livre de P. Tierney<sup>521</sup>. A cette occasion, l'ONG lancera un nouveau front de travail en se lançant dans diverses démarches pour que les échantillons de sang prélevés dans les communautés Yanomami par James Neel à la fin des années 1960, toujours conservé par les universités américaines, soient rendus à leurs descendants, et que de nouvelles recherches utilisant ce matériel soient interdites<sup>522</sup>. Durant cette même visite, les leaders Yanomami seront l'objet d'une grande cérémonie organisée à New York par la Rainforest Foundation, créée par l'artiste Sting, durant laquelle des fonds seront collectés au profit du programme d'éducation développé par la CCPY.

L'audience du cas Yanomami et la continuité de la lutte politique menée par la CPPY commencent à cette époque à faire de l'ONG l'une des grandes entités indigénistes au Brésil. En 1997, elle gagne un prix du ministère brésilien de la Justice reconnaissant officiellement son action. Suivant l'évolution mondiale, celle-ci se développe de plus en plus via le réseau *internet*. En 2000, une action sera d'ailleurs lancée afin de récupérer la propriété du domaine « yanomami.com », détenue par une entreprise américaine qui en voulait 25 000 \$. Cette découverte sera l'objet d'une lettre de Davi Kopenawa à la gérante de la société en question dans laquelle la différence entre la logique amérindienne et la logique commerciale et technologique est patente : « *Moi, Davi Yanomami, j'envoie ce communiqué [...] parce que nous avons découvert sur Internet que vous utilisez le nom du peuple Yanomami sans nous connaître, sans connaître nos villages. Vous n'avez pas notre confiance. Nous ne vous connaissons pas. Vous ne nous avez pas demandé l'autorisation avant d'utiliser notre nom, le nom des Yanomami. [...] Le nom des Yanomami n'est pas à vendre. Yanomami est le nom d'un peuple très ancien. Nous voulons que vous respectiez le nom des Yanomami. Nous ne voulons pas d'un conflit supplémentaire. Nous avons déjà assez de conflits au Brésil. Alors, voici ce que j'ai à dire à la société non-indigène : respecter et comprendre.* »<sup>523</sup>

---

<sup>519</sup> Indian Law Resource Center, rapport d'activité de 1994.

<sup>520</sup> Don réalisé par le programme ECHO, et attribué à Oxfam, France-libertés, Movimondo, MSF pour toutes les communautés indigènes concernées. La partie attribuée à la fondation France-libertés sera utilisée par la CCPY.

<sup>521</sup> Séminaire organisé par l'anthropologue Terence Turner.

<sup>522</sup> Voir Bulletin CCPY n°25, avril 2002 (<http://www.proyanomami.org.br> section documents).

<sup>523</sup> Voir Bulletin CCPY n°7, octobre 2000 (<http://www.proyanomami.org.br> section documents).

## 2. La CCPY se transforme durant les années 1990

Le poids de plus en plus important pris par les activités sanitaires ne sera pas sans conséquence sur l'organisation de la CCPY et sur son équilibre interne. Le premier effet de la réactivation d'un projet de santé sera de plaider pour la mise sur pied en parallèle d'une structure éducative. En effet, l'identification des difficultés culturelles et des malentendus entre équipes de santé et Yanomami impose d'améliorer la communication entre les deux mondes, et pour cela de disposer d'un nombre beaucoup plus important de truchements, en la personne de Yanomami capables de saisir l'univers culturel des villages mais aussi de parler la langue des médecins et des infirmiers. Au delà de cet objectif à court terme, il semblait fondamental de préparer l'avenir politique des Yanomami, et de former pour cela une nouvelle génération capable de s'exprimer en portugais, à l'exemple de Davi Kopenawa. Ce dernier, enfin, exprima clairement son vif désir de voir une école implantée à Demini.

Ainsi, en 1995, la CCPY lance-t-elle son programme d'éducation dans cette communauté. Ce nouveau projet se veut cependant dans la ligne de l'ensemble des actions de la CCPY, c'est à dire dans le respect rigoureux de la culture Yanomami. Son idée maîtresse sera donc de reprendre un certain nombre d'éléments pré-existants comme des manuels d'alphabétisation en Yanomami (produits, entre autres, par les missionnaires protestants et catholiques), mais afin de proposer une « anthropologie symétrique », c'est à dire des éléments de compréhension du monde des « Blancs » et non une vision totalitaire du monde à laquelle les élèves seraient sommés de s'identifier. En ce sens, le portugais devait être introduit en seconde langue, après une phase d'alphabétisation en Yanomami. En 1996 le programme sera étendu aux autres régions assistées par la CCPY.

Nom du programme	Budget avril 1995-décembre 1996
Projet Institutionnel	204 855 US\$
Projet éducation	30 820 US\$
Projet infrastructure	162 152 US\$
Projet Santé	588 952 US\$
<b>TOTAL</b>	<b>991 385 US\$</b>

Tableau 3 : Le budget 1995-96 de la CCPY (source CCPY)

Une autre conséquence de l'entrée des activités sanitaires dans le giron de la CCPY durant les années 1990 sera la croissance dans des proportions considérables du budget géré par l'ONG, tutoyant le million de dollars en 1996 (voir tableau 3). De ce fait, elle dépasse de la tête et des épaules les autres intervenants non-gouvernementaux de la TIY, et se trouve de plus en plus dans la position d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Cette position est renforcée en 1998, lorsque la CCPY gère, via la Fondation France-Libertés, un don important du programme ECHO de l'Union Européenne. Grâce à ce financement, l'ONG équipe en effet en médicaments l'intégralité des postes de santé du DSY<sup>524</sup>, permettant de surmonter la crise déclenchée par la réforme du système public d'achat des médicaments. Ce programme

---

<sup>524</sup> Le projet a été présenté par la CCPY à la suite des incendies de 1998, et motivé par le fait que si le territoire Yanomami n'a que peu souffert des feux, les populations Yanomami ont été atteintes par la diminution générale des ressources de gibier, et par une interruption de quatre mois de l'assistance sanitaire du fait de l'impossibilité pour les avions de traverser la zone des fumées. Les conséquences en ont été une malnutrition généralisée, ainsi qu'une recrudescence du paludisme (2488 cas sur les 4 premiers mois de 1998). Pour contrer ces deux problèmes, le projet suggérait donc de prendre en charge l'achat de kits de médicaments et de les acheminer jusqu'aux postes de santé, avec pour objectif de fournir 3 mois d'activité et 6 à 8 mois de stock pour toutes les structures d'assistance sanitaire. On notera que ECHO financera également plusieurs programmes en direction des peuples du *lavrado*, beaucoup plus touchés, notamment au travers des ONG OXFAM et Movimondo. Ces initiatives incluent également quelques lignes au bénéfice des Yanomami, principalement tournées vers l'aide alimentaire.

fournira également des microscopes qui permettront de commencer la formation d'analystes microscope Yanomami.

La structure de ce financement évolue au fur et à mesure des années. En premier lieu, les activités sanitaires en représentent rapidement la plus grande partie. Mais surtout, il faut noter que dans son ensemble, celui-ci est de plus en plus fourni par des partenaires institutionnels brésiliens<sup>525</sup> et de moins en moins par le réseau d'ONG internationales qui avaient soutenu la CCPY durant la décennie précédente. Pour autant, les activités institutionnelles continuent de dépendre principalement des anciens alliés, en particulier de la FAFO (Norvège) et d'OXFAM (Grande-Bretagne).

Malgré l'importance de son budget, la CCPY connaît des difficultés financières durant l'année 1995, dues à l'introduction par le gouvernement brésilien de la parité entre *real* et dollar, qui diminua très sérieusement les capacités financières des programmes financés par l'étranger. L'ONG doit alors procéder à une intense réorganisation<sup>526</sup> pour y faire face. Ces difficultés, qui contrastent avec la dimension importante prise sur le terrain par le programme d'assistance sanitaire, démontrent d'ailleurs une des vulnérabilités de l'organisation. Encadré dans un contrat avec la FNS et ayant ses ressources complètement contrôlées, le programme de santé était en train de devenir une entité autonome, dont les relations avec la coordination de la CCPY n'étaient pas forcément des plus simples. En allant plus loin, on peut dire que la crise vécue par la CCPY à cette époque, qui se représentera plusieurs fois par la suite, reposera sur la contradiction entre deux types d'activités menées par l'entité et sur le changement de leurs pondérations respectives. Durant la période de lutte politique contre l'invasion du territoire Yanomami, l'ONG a en effet perdu sa dimension d'organisation de terrain, pour assumer une posture beaucoup plus politique, centrant son action au Brésil sur les centres de décision de São Paulo (pouvoir économique et opinion publique éclairée) et Brasília (pouvoir politique). A partir de 1992, et de manière accélérée après 1994, au contraire, les actions de terrain ont commencé à représenter une partie de plus en plus importante de l'activité de l'ONG, consommant la plus grande partie de son budget. Or la coordination de toutes ces activités se trouvait rassemblée à São Paulo, au sein du « Programme Institutionnel », qui continuait d'avoir des activités politiques (en particulier en éditant des bulletins d'information). Les difficultés de communication impliquées par cette structure (à une époque où un fax représentait le summum de la technologie de communication, et durant laquelle l'accès aux lignes téléphoniques était encore particulièrement compliqué au Brésil) étaient très importantes, et expliquent une partie des problèmes rencontrés.

La question des buts réels de l'organisation participait également de la crise, la « Commission pour la création du Parc Yanomami » ayant atteint son but. Les transformations de 1995 essayeront donc également de répondre à ces difficultés. Le nom de l'ONG est changé en *Comissão Pró-Yanomami*, bien que le sigle CCPY soit conservé. Les missions sont redéfinies, en privilégiant la défense des droits territoriaux et culturels des Yanomami, justifiant ainsi le maintien d'une organisation après l'obtention d'un territoire pour ces Amérindiens. Les sociétaires de l'organisation sont également renouvelés, avec l'incorporation de personnalités s'étant illustrées dans les luttes politiques des années 1987-92. Un nouveau statut, enfin, est adopté, modifiant en particulier le mode de gestion de la Commission, désormais dirigée par un conseil directeur de quatre membres et un conseil exécutif formé par les coordinateurs des différents projets. Le problème des implantations géographiques, lui, demeure le même. L'organisation maintient en effet son siège à São

---

<sup>525</sup> Même s'il s'agit éventuellement de financements dans le cadre de programmes mis en place par de grandes agences internationales comme la Banque Mondiale ou l'OMS.

<sup>526</sup> Voir « Rapport CCPY 1995-96 et budget 1996 », document daté du 9/10/1995 et signé par Claudia Andujar (archives CCPY).

Paulo, définit son bureau à Boa Vista comme une filiale et ouvre même une antenne à Brasília, avec vocation pour cette dernière à devenir elle aussi une filiale.

Sur le plan des activités, la CCPY est engagée à cette époque sur quatre fronts. Le « Programme institutionnel » (PI) gère les archives, les publications, la recherche de fonds, les relations publiques, la comptabilité, l'administration financière de l'organisation dans son ensemble. Le « programme d'éducation » (PE) met en place une petite structure de scolarisation dans les zones dans laquelle la CCPY est responsable de l'assistance sanitaire. Il est géré par le programme institutionnel. Le « programme d'infrastructures » est chargé d'améliorer les conditions de travail et la logistique tant à Boa Vista que sur le terrain. Enfin, le « programme de santé » est chargé de l'assistance sanitaire sur le terrain. Comme nous l'avons évoqué, il est le plus important en termes de budget et de ressources humaines (voir tableau 3).

Cette structure présente un certain déséquilibre entre le volume important d'activités de terrain et la manière dont l'ONG se présente, dans laquelle le versant politique, dénommé « Campagne permanente de sensibilisation à la question Yanomami » (consistant avant tout à surveiller les initiatives anti-TIY au Congrès et à entretenir le réseau d'intérêt par le biais de la distribution de bulletins<sup>527</sup>), est privilégié. La possibilité de la construction d'un « espace culturel Yanomami », financé par un important prix international gagné par Cláudia Andujar, sera l'un des signes les plus nets du malaise en cours, les membres engagés sur le terrain critiquant vivement cet investissement lointain et de leur point de vue peu utile, alors que la coordination de São Paulo y verra un moyen de pérenniser l'influence politique des Yanomami sur la scène nationale. Dans la foulée des réorganisations de 1995, le projet sera abandonné.

Dans les années suivantes, l'orientation vers le travail de terrain sera encore renforcée. On commencera ainsi à penser à introduire un volet sur les alternatives écologiques et économiques viables chez les Yanomami, dans l'idée d'ouvrir un nouveau front de travail. Cet aspect sera ensuite concrétisé via l'obtention d'un financement PD/A dans le cadre du programme du G7 pour la protection des forêts du Brésil (PPG7).

## **CONCLUSION : un territoire protégé, une vigilance qui demeure grande**

Au début des années 2000, le territoire Yanomami paraît bien implanté. Il a surmonté de nombreuses contestations juridiques sans avoir été jamais réellement menacé, gagnant même, dans le cas de Ajarani, contre les intérêts locaux. Le gouvernement fédéral, de son côté, a suffisamment montré qu'il considérait important de le défendre. Dans des contextes financiers toujours tendus, il débloquera en effet régulièrement des fonds à son profit, que ce soit pour expulser des orpailleurs ou pour indemniser les fermiers. La raison de cette attention spéciale réside probablement dans l'intérêt que continuent de manifester l'Europe et les Etats-Unis sur ce cas particulier, de grands journaux comme le *New York Times* publiant régulièrement des dénonciations sur certains problèmes affectant les Yanomami.

La relativement bonne protection juridique et policière dont bénéficie le territoire Yanomami ne doit cependant pas laisser penser que les conditions y étaient idylliques, bien au contraire. D'un côté, il faut souligner que ce n'est que progressivement que la marée des orpailleurs est repoussée, plusieurs rechutes importantes ayant été enregistrées durant les années 1990, le massacre de Haximu en étant l'un des signaux les plus clairs. Par ailleurs, tant du fait de ces ré-invasions que du fait de la mauvaise organisation des structures d'Etat, les conditions sanitaires demeurent calamiteuses tout au long de la décennie de 1990, configurant elle aussi une menace sérieuse pour la survie des Yanomami. En somme, si le territoire

---

<sup>527</sup> Dénommés « CCPY Update ».

commence à se montrer relativement bien protégé, l'enjeu des années 1990 est qu'il demeure habité...

## **Chapitre 8 : Le rôle structurant de l'assistance sanitaire**

Le rôle important joué par les structures d'assistance sanitaire dans le territoire Yanomami est lié en premier lieu au profil épidémiologique particulier de cette population, hautement vulnérable aux épidémies de maladies contagieuses qui ont périodiquement sillonné la zone depuis les années 1960. Il tient également aux conséquences des invasions de chercheurs d'or des années 1980, qui ont entraîné une forte mortalité dans les régions les plus touchées. L'assistance sanitaire a donc été, avant tout, une question de survie pour les Yanomami.

Or jusqu'en 1990 (et sans parler de sa totale suspension durant la période 1987-90), le dispositif de terrain n'a jamais été à la hauteur de cet enjeu. L'assistance sanitaire missionnaire a permis d'aboutir à une certaine couverture vaccinale et de limiter les effets des grandes épidémies, mais ce uniquement pour les groupes les plus proches de leurs installations. Le manque de formation des missionnaires, la précarité des infrastructures, l'intermittence des activités ou le manque de moyens n'ont pas permis de réaliser une action systématique ou organisée. Par ailleurs, du fait des rivalités entre ordres, entre religions ou avec les organismes officiels, l'action menée par elles jusqu'aux années 1990 n'a jamais été coordonnée. Les postes de la FUNAI eurent plus de moyens pour mener une action efficace. Des équipes de santé, composées de médecins et d'infirmières sont en effet affectées auprès de la délégation régionale de Boa Vista. Elles sont malheureusement détournées vers d'autres tâches ou régions, et les postes implantés dans la zone ne furent jamais à même de remplir leur rôle, attirant parfois pour cela la colère des Yanomami<sup>528</sup>. Quant aux projets menés par la CCPY durant les années 1980, si leurs résultats parurent prometteurs, ils n'eurent jamais assez de moyens pour intervenir à grande échelle.

Ainsi, lorsque le gouvernement brésilien, mis sous pression par la très mauvaise situation sanitaire des Yanomami – que certains n'hésitent pas à qualifier de génocide, décide de s'attaquer véritablement au problème, il sait qu'il devra déployer des moyens considérables. Ce qu'il fera. A partir de ce moment, malgré les fluctuations dans les financements alloués ou dans les modalités d'exécution, l'assistance sanitaire représentera, de loin, l'interaction la plus intense entre les Yanomami et les « Blancs », que ce soit en fonction des budgets alloués, du nombre de personnes concernées, etc. Peu à peu, les infrastructures créées et la manière dont elles sont gérées ont de profonds impacts géographiques, remodelant la carte des régions occupées et redéfinissant les interactions communautaires.

### **I Les années 1990 : tentative de gestion étatique et modèle alternatif**

Tout au début des années 1990, les équipes envoyées dans le cadre du plan d'urgence du gouvernement fédéral avaient pu constater l'ampleur de la tâche à accomplir dans le territoire Yanomami, et les difficultés inhérentes à ce travail. Tous s'accordèrent alors sur le fait qu'un réseau d'assistance permanent devait être créé, seul à même d'apporter une aide efficace. Mais si la création de cette structure rencontra dans un premier temps suffisamment d'appuis pour qu'elle devienne réalité, il faudra bientôt composer avec les visions assez bureaucratiques et étatisantes de deux grandes corporations, la Fondation Nationale de Santé (FNS) et la FUNAI, ce qui la rendra rapidement peu opérationnelle. En parallèle, des ONG

---

<sup>528</sup> On pense par exemple à l'incendie du sous-poste Mapulau en 1977.



gagneront de plus en plus d'autonomie, ce qui les rendra à même de proposer un modèle alternatif.

### *1. Le District Sanitaire Yanomami : entrée d'un nouvel acteur*

Après la période des opérations sanitaires d'urgence, et devant leur peu de succès, la nécessité d'une structure permanente devint particulièrement nette, forçant le gouvernement fédéral à agir. La situation est en effet très grave. En 1991, l'Etat de Roraima, qui compte 220 000 habitants, a enregistré 26 000 cas de paludisme, ce qui le place largement en tête de l'ensemble des états de la fédération brésilienne. Sur ce total, 24 % des cas concernent les Yanomami, alors que ceux-ci ne représentent que moins de 5 % de la population totale. Par ailleurs, si le cas Yanomami est particulièrement emblématique du phénomène, les conditions sanitaires se trouvent très dégradées dans l'ensemble des territoires amérindiens du Brésil, montrant la difficulté de la FUNAI à gérer ce problème.

Le gouvernement décide donc de lui retirer cette compétence pour la confier au ministère de la santé, et en son sein à la Fondation Nationale de Santé (FNS), tout juste créée<sup>529</sup>. Une intense réflexion a alors lieu au sujet du cas Yanomami, pour lequel le mouvement indigéniste propose d'expérimenter enfin les réflexions des « conférences de santé indigène » des années 1980. Elle aboutit à la proposition d'un modèle d'assistance reposant sur la création d'un District sanitaire spécial, c'est à dire d'une structure autonome vis-à-vis des services de santé intervenant pour le reste de la population et chargée de coordonner toutes les actions sur ce terrain. Un plan devant définir son fonctionnement est élaboré dans les premiers mois de 1991, au long d'un processus auquel participent les principales ONG engagées dans la région, ce qui est une première à l'époque et est caractéristique du vent de modernisation et d'expérimentation sociale apporté par le début du mandat du président Collor. Le texte final est approuvé en avril 1991 par le Ministère de la Justice, ce qui permet à la FNS de commencer à assumer l'assistance sanitaire dans le territoire Yanomami à partir de cette date. On notera que, confirmant à la fois son intérêt propre et sa volonté de tirer du cas Yanomami le plus de retombées possible, la Présidence de la République sera très impliquée dans la mise sur pied de la nouvelle structure, dont elle annonça fin décembre 1990 qu'elle avait vocation à être étendue à l'ensemble des territoires amérindiens du Brésil.

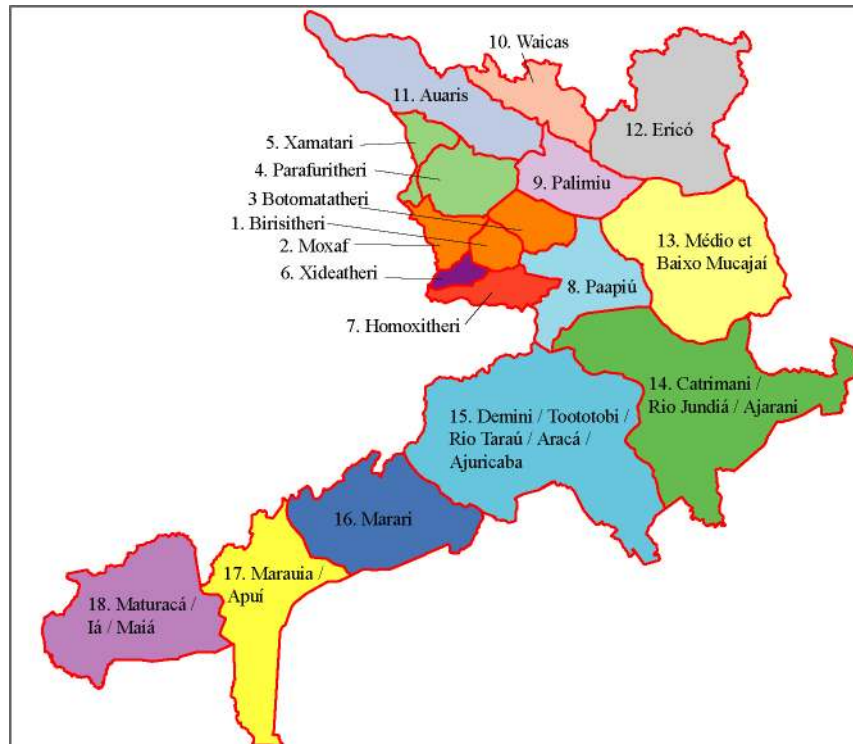
Le projet approuvé est très marqué par l'esprit des ONG, qui, à partir des principes de la Constitution de 1988, insistent sur le respect dû aux cultures amérindiennes, sur la nécessaire adaptation des pratiques sanitaire à ce cadre culturel et sur la fertilité de la collaboration entre ONG, universités et structures gouvernementales. Partant du fait que les villages Yanomami qui se fréquentent le plus partagent, par conséquence des liens sociaux, un même profil épidémiologique, il propose le découpage du territoire en « zones de relations intercommunautaires », proposant des « bases d'opération » pour chacune d'entre elles (en général des postes de la FUNAI, des missions ou des pistes d'orpillage qui pourront être réutilisées). De manière assez idéaliste, il propose de centrer l'ensemble du dispositif sur le pôle de Surucucus, dans l'espoir de limiter les évacuations sanitaires vers Boa Vista, dont on a souvent vu les conséquences dramatiques. Des pôles secondaires doivent peu à peu être créés dans les autres secteurs, chacun comprenant une construction standardisé incluant une

---

<sup>529</sup> En fait la responsabilité de la santé indigène est attribuée à la Fondation des Services de Santé Publique (FSESP) par le décret présidentiel n° 23/1991. Peu après la FSESP et la Superintendance des Campagnes de Santé publique (la célèbre SUCAM) sont fusionnées au sein de la Fondation Nationale de Santé qui sera désormais responsable de toutes les attributions des deux entités, dont l'assistance sanitaire pour les Amérindiens. La jeune FNS crée alors dans son Département des Opérations (DEOPE) la Coordination de la Santé de l'Indien (COSAI).

pharmacie, une salle de soin, etc. Enfin, le projet souhaite disposer de moyens aériens propres, et d'un appui constant de la FAB pour les vols en hélicoptère.

Comme on l'imagine, le coût d'une telle opération était très élevé. Le plan adopté en 1991 note lui-même qu'aucune prévision budgétaire n'a été réalisée pour l'exercice en cours, ce qui le rendait particulièrement fragile dès sa mise en route. Les promoteurs du projet espéraient qu'il pourrait bénéficier d'une dotation budgétaire spéciale, avant son inclusion formelle dans le budget du ministère de la santé en 1992. La réalité fut tout autre.



Carte 19 : le découpage du DSY en « zones de relations intercommunautaires » en 1991.

Le District Sanitaire Yanomami (DSY) fut en effet créé le 11 avril 1991<sup>530</sup>. Géré par la FNS, il doit voir intervenir également de nombreuses entités non-gouvernementales (CCPY, MEVA, CIMI, Diocèse, MNTB, MDM<sup>531</sup>, etc.). Il sera coordonné par le Docteur Yvone Menegola, ancienne intervenante dans les programmes de santé de la CCPY des années 1980. Représentant un signe manifeste d'engagement de l'Etat pour améliorer la situation, le DSY dispose d'emblée de moyens importants. Sur les 147 « professionnels de la santé »<sup>532</sup> qu'il rassemble, 95 sont embauchés spécialement par la FNS pour intervenir dans le territoire Yanomami, 24 sont fournis par les ONG et 28 par la FUNAI (voir tableau 4). Promesse de la mise en place d'un dispositif efficace, 130 de ces personnes doivent en principe intervenir à temps complet sur le terrain. Les zones d'intervention sont également définies (voir carte 19<sup>533</sup>), ainsi qu'une répartition de celles-ci en fonction des diverses organisations intervenant dans le DSY.

<sup>530</sup> Ordonnance commune n°316 du Ministère de la justice et du Ministère de la santé.

<sup>531</sup> Médecins du Monde.

<sup>532</sup> Qualification utilisée au Brésil pour désigner les personnels allant des aides-soignants aux médecins. D'une manière générale, le gros des forces intervenant dans le territoire Yanomami sera toujours formé d'aides-soignants, les infirmiers diplômés étant rarement plus d'une dizaine, et les médecins moins nombreux encore.

<sup>533</sup> On notera que les contours de ces zones changeront plusieurs fois durant les années 1990, symbolisant bien l'instabilité générale du dispositif et son manque de connaissance des dynamiques réelles des communautés Yanomami (voir plus loin).

C'est donc à une véritable répartition de zones d'influence que l'on assiste. Faisant en apparence preuve d'une ouverture considérable, le gouvernement fédéral accepte de faire une large place aux ONG et aux missions, diminuant dans les faits d'autant sa charge. Du côté des religieux, la perspective de se voir reconnaître officiellement une utilité, et donc d'être mieux préservés d'une éventuelle expulsion, n'était pas une petite compensation pour un rôle qu'elles jouaient de toute manière. Ainsi, donc, l'accord ne fut pas difficile à obtenir entre les parties, chacun conservant ainsi sa région d'intervention traditionnelle. Au sein de ce partage, la CCPY jouera les trouble-fête, réussissant, notamment grâce à son prestige politique – et à celui de Davi Kopenawa - à obtenir la charge de la zone 15, qui regroupait le poste du km 211 et la région de Ajuricaba, mais également la mission évangélique de Toototobi et la mission catholique du Catrimani. La FNS, elle, assume la responsabilité des régions les plus peuplées du territoire Yanomami, comme Surucucus, Homoxi, Xitei ou Paapiú, soit une population estimée à 3500 personnes. A partir de septembre 1991, son activité s'étend à Parafuri, Mucajai et Ericó, soient 1 500 personnes de plus. Ainsi, ce sont plus de 67 % de la population Yanomami<sup>534</sup> qui dépendent de l'assistance sanitaire directe de l'Etat brésilien. Dans certaines autres régions (Auaris, Waikas, Palimiu, Toototobi et Catrimani, représentant une population de près de 3 000 personnes), la FNS envoie des missions d'urgence avant la mise en place d'une assistance par les autres organismes.

Organisme	Nombre de personnes
FNS	95
FUNAI	28
MDM	6
MSF	6
CCPY	4
MNTB	3
Diocèse de Roraima	3
MEVA	2
TOTAL	147

Tableau 4 : Répartition des effectifs à la création du DSY

La mise en place du DSY et son ouverture à divers acteurs sont les seuls points du plan de 1991 qui seront vraiment mis en place. Pour le reste, la tâche est énorme, tant l'héritage laissé par la FUNAI à la FUNASA se révèle lourd à porter. Sur une population de moins de 10 000 personnes assistées (qui ne représentent pas l'intégralité de la population Yanomami puisque le DSY mettra longtemps avant d'atteindre l'ouest du territoire Yanomami), sur la seule année 1991, seront traités 6788 cas de paludisme, 1940 infections respiratoires graves, 1662 infections cutanées graves, 934 cas de dénutrition, etc. 193 décès sont enregistrés, soit un taux de mortalité de plus de 20 pour mille. Or les moyens font rapidement défaut.

Les personnes embauchées par le FUNASA ne disposent en effet que d'un contrat de six mois, et la rénovation de ces emplois paraît immédiatement problématique. De plus les salaires sont peu motivants, alors que le travail dans le territoire Yanomami, dans une situation d'isolement et dans des conditions très précaires, décourage les meilleurs candidats<sup>535</sup>. Illustration de la crise qui ne tarde pas à s'installer dans le DSY, en septembre 1992 une épidémie de paludisme frappe la région de Parafuri, faisant 44 morts. Sans comprimés de méfloquine disponible, les fonctionnaires de la FNS sont impuissants et abandonnent à la fin du mois le poste de santé qu'ils occupaient, bientôt suivis par leurs

<sup>534</sup> Telle qu'elle était estimée à l'époque.

<sup>535</sup> Voir « document préliminaire sur la situation de santé yanomami et les activités du DSY en 1991 », rapport DSY/FNS/RR daté du 12/2/1992 et signé par Ivonne Menegola (archives CCPY).

collègues des autres postes. Il faudra plusieurs semaines pour que l'assistance soit reprise. Quant à la création de nouveaux postes de santé, elle est abandonnée.

Constantes, ces difficultés rendront peu efficace l'action du DSY jusqu'en 1999. Le problème le plus difficile est celui du personnel. Les contrats de 6 mois de 1991 ont été renouvelés deux fois, permettant d'aller jusqu'en 1993. A ce moment-là, la FNS mit sur pied un recrutement par concours pour des postes prévus pour quatre ans. Ces contrats, comme les précédents, se révélèrent très vulnérables sur le plan juridique, constituant dans les faits une véritable délégation de service public à des employés précaires. L'administration sanitaire dut donc en 1996 organiser un concours pour des postes permanents, selon le mode de recrutement usuel en pareil cas. Las, réalisé sur des épreuves écrites, le concours ne permettait pas de vérifier si les candidats possédaient un profil adéquat aux conditions d'exercice sur le terrain... Par ailleurs, la perspective d'un emploi dans la fonction publique s'avéra peu motivante et toutes les places ne furent pas remplies, obligeant à prolonger d'un an les contrats de 1994, et à faire cohabiter dans la même structure (et aux mêmes postes) les fonctionnaires récemment recrutés et les contrats précaires.

Les uns comme les autres (mais surtout les fonctionnaires, au statut plus assuré), montrèrent par ailleurs la plus grande mauvaise volonté pour aller sur le terrain. Ainsi, alors que l'action des postes de santé aurait dû être la première priorité, la FNS ne réussit pas à les pourvoir en personnel, les employés alléguant la précarité des conditions et la faiblesse des salaires pour démissionner ou bien se faire muter rapidement dans d'autres services. Il faut dire que la vie n'y était pas une sinécure. Sans ravitaillement régulier en médicaments ou en biens de trocs, ils devaient souvent endurer les manifestations de colère des Yanomami en raison du grand nombre de décès ou bien les menaces liées à l'infiltration de chercheurs d'or en direction des anciens placers. En conséquence, en 1998, sur 7 médecins affectés au DSY, seul un se déplace régulièrement, les autres ne consultant qu'à la *Casa do Índio* de Boa Vista. De même seuls 5 infirmiers sont présents sur le terrain sur les 21 engagés, et seuls 13 aides-soignants sur 41.

Le contexte institutionnel contribue à ce désengagement, dans la mesure où les fonctionnaires de la FUNAI manifestent une certaine hostilité envers ceux de la FUNASA, dont ils critiquent la légitimité à s'occuper des Amérindiens. L'agence indigéniste s'ingéniera d'ailleurs à se faire réattribuer la responsabilité de l'assistance sanitaire, parvenant partiellement à ses fins en 1994 lorsque l'assistance sanitaire dans les territoires amérindiens fut partagée entre la FNS (prévention et contrôle des épidémies, formation des ressources humaines et assainissement) et la FUNAI (assistance sur place)<sup>536</sup>. Cette répartition assez obscure des tâches entre les deux administrations ne devait pas améliorer l'hostilité latente entre les équipes. Au surplus, cet arrangement allait être de courte durée, puisqu'en 1999 la *Procuradoria Geral da República* rend un arrêt considérant inconstitutionnelle la solution adoptée en 1994. A la suite de cet avis, le gouvernement attribue de nouveau la gestion de la santé des Amérindiens au ministère de la santé, transférant également tous les moyens matériels et les ressources humaines qui lui étaient liées<sup>537</sup>. Devant de dépeuplement total, l'amertume de la FUNAI sera encore plus importante.

Enfin, les problèmes financiers s'accumulent, avec de nombreux retards dans le versement des budgets. En fait, l'essentiel des financements accordés au DSY dans les années précédentes provient de dons de la Banque Mondiale dans le cadre de programmes de lutte contre le paludisme au Brésil. Leur fin devait montrer que, comme pour les opérations d'expulsion des orpailleurs, l'engagement du gouvernement brésilien dans le territoire Yanomami était souvent plus réalisé en fonction du retour médiatique espéré, et de préférence

---

<sup>536</sup> Décret présidentiel 1.141/94, révoquant le décret 23/1991. Le décret crée une « Commission intersectorielle de la Santé » partagée entre les deux organismes.

<sup>537</sup> Mesure Provisoire n°1.911-8/1999 et le décret présidentiel n°3.156/1999.

sur les deniers de bailleurs de fonds internationaux. En conséquence des problèmes de trésorerie, et selon un schéma qui se répètera de très nombreuses fois, les activités d'assistance sur le terrain doivent parfois être suspendues. En janvier 1997, par exemple, les entreprises de taxi aérien décident de ne plus transporter les équipes du DSY car elles ne sont pas payées depuis plusieurs mois. La CCPY et MDM doivent alors prêter 35 heures de vol à la FNS pour lui permettre de retirer son personnel. En 1998, c'est le dépassement du quota d'heures de vol d'hélicoptère (lassée de ne pas être payée, l'entreprise s'était retirée de la région) qui empêchera la FUNAI de faire face à une épidémie de grippe dans la région d'Auaris, qui se soldera par près de 47 décès<sup>538</sup>. Pour ne rien arranger, on notera que les difficultés financières récurrentes du DSY, alliées à des indices de surfacturation des heures d'avion-taxi ou des médicaments (constatés dans des audits internes de la FNS), entraîneront des soupçons récurrents de corruption au sein du DSY.

A la fin de la décennie, les chiffres sont donc sans appel : malgré la mise en place du DSY et de ses 24 postes de santé, sur 1211 décès enregistrés entre 1991 et 1999, 80 % n'ont reçu aucune assistance médicale. Les implantations de la FNS dans la TIY sont de véritables postes fantômes, et certaines régions ne reçoivent toujours aucune assistance (Xiriana, Paduari, Aracaçá), ou bien ne bénéficient que de quelques visites dans l'année, bien que proches de postes effectivement implantés (par exemple les communautés des sous-régions de Tukuxim, Olomai, Xicoi ou Sigaima dans la région d'Auaris). Au total, on commence à parler à nouveau à la fin des années 1990 de la possibilité d'une disparition des Yanomami (Goodwin Gomez, 1997 et 1998). L'ampleur de l'échec entraînera une crise de longue durée au ministère de la santé, qui, combinée au débat sur la décentralisation de l'assistance sanitaire dans tout le Brésil, débouchera en 1999 sur l'adoption d'une loi permettant de soustraire l'assistance sanitaire due aux Amérindiens à des ONG.

## *2. Un mauvais bilan sanitaire, mais des conséquences profondes sur l'organisation du territoire*

A l'évidence, le mauvais bilan sanitaire de la FNS dans le district sanitaire Yanomami doit être mis en parallèle avec la permanence des orpailleurs au sein de ce territoire. Comme le prouve Gale Goodwin Gomez (1998), la mortalité générale y fluctue en fonction des phases d'expulsion ou de réinvasion, baissant lorsque les *garimpos* sont mis sous contrôle (comme en 1992 ou en 1997) et augmentant quand ceux-ci reprennent (par exemple de 1993 à 1995). Mais au-delà de la difficulté posée par la présence des orpailleurs, force est de constater que la présence des postes de la FNS ne permettra même pas de mitiger ses conséquences.

Ainsi, en 1995, alors qu'un recensement permet de dénombrer 9 386 Yanomami répartis en 188 communautés, on constate également un taux d'infection par le paludisme de 50 % (alors que le seuil déterminé par l'OMS comme représentant un très grave danger sanitaire est de 3 %). La mortalité a très peu été réduite, s'élevant à 172 décès (dont six homicides). La tuberculose, enfin, confirme sa progression avec un taux d'infection de 600/100 000 contre 16/100 000 dans le reste du Brésil (Gomez, 1998). Les taux enregistrés dans certaines régions sont équivalents à ceux que l'on atteint en principe en plusieurs siècles, et pour certains observateurs le cas Yanomami est un véritable laboratoire permettant de reconstituer une situation de premier contact entre une population « vierge » et une maladie très contagieuse<sup>539</sup>. Les conséquences de cette situation vont bien au delà des décès. On constate par exemple une contraction démographique liée à un très faible taux de natalité, en particulier dans les zones desservies par la FNS qui sont, par coïncidence, également celles dans lesquelles le problème de l'orpillage perdure de la manière la plus sérieuse.

---

<sup>538</sup> Dépêche de l'Institut Socio-environnemental (ISA), 1/09/1998.

<sup>539</sup> Il semblerait au surplus que le patrimoine génétique des Yanomami les rende plus fragiles face à cette maladie.

Les chiffres publiés en 1998, qui alimentèrent la crise de la FNS et de virulentes campagnes des ONG sont peu différents et dans certains cas bien pires. 4 152 cas de paludisme sont enregistrés dans le seul premier semestre de l'année 1998, soit l'équivalent de tous ceux détectés en 1997. Dans le même temps, on dénombre 30 décès liés à des infections respiratoires, dont nous avons déjà souligné la plus grande tendance à dégénérer en pneumonie chez les Yanomami. Or ces infections sont toujours importées de l'extérieur, que ce soit par les orpailleurs ou par les Indiens ayant effectué des séjours d'hospitalisation dans la *Casa do Índio* de Boa Vista<sup>540</sup>. Le taux de mortalité demeure deux fois et demi plus élevé que dans le reste du Brésil. On notera que les causes de mortalité « traditionnelles », comme les piqûres de serpent ou les attaques entre village représentent moins de 10 % de ces décès, alors que plus de 37 % sont liés au paludisme, infections respiratoires ou tuberculose (Gomez 1997).

Le bilan sanitaire des premières années du DSY est donc peu flatteur. Pour autant, cette période laissera de profondes traces dans la structuration territoriale de la zone Yanomami. En effet, partant du découpage en « régions de relations intercommunautaires », la FNS tentera de créer des postes d'assistance dans les zones sous sa responsabilité, dans l'idée de réaliser un maillage grossièrement régulier du territoire Yanomami. Dans la pratique, les quelques pôles qui seront effectivement implantés tiendront avant tout compte des infrastructures existantes (reprenant le réseau de postes de la FUNAI), et ensuite des possibilités logistiques offertes par les pistes laissées derrière eux par les orpailleurs. C'est ainsi par exemple que, dans la région de Homoxi, la piste *Jeremias* a été transformée en un poste de santé, après des essais infructueux autour de la piste de *Baiano Formiga*. En 1998, le DSY compte 24 postes de santé, dont 13 sont sous la responsabilité de la FNS et 11 sous celle des ONG ou des missions. Ces postes ne sont pas tous nouveaux, loin de là, puisqu'ils incluent des implantations aussi anciennes que la mission Catrimani, fondée en 1965. Pour autant, leur articulation au sein du système de santé les officialise, si bien qu'ils constituent la première implantation d'un réseau de points de contact permanents entre les Yanomami et la société brésilienne. Ils sont également, pour de très nombreuses communautés, la seule fenêtre sur le monde des « Blancs ». Ils concentrent en effet les mouvements aériens liés à l'entrée et à la sortie des équipes d'assistance sanitaire, et permettent d'avoir accès aux biens de troc, soit en les marchandant directement, soit en s'employant auprès des mêmes équipes pour des travaux de portage, de guidage, de débroussaillage des pistes, etc. Ils deviennent donc rapidement des points nodaux du territoire, et leur localisation polarise donc l'espace de la Terre Indigène Yanomami.

Une autre conséquence de la politique menée au sein du DSY sera l'entrée de nouvelles organisations caritatives, permettant d'atteindre certaines zones qui n'étaient encore desservies ni par la FNS, ni par les grandes ONG présentes depuis plus longtemps. On voit ainsi apparaître l'ONG SECOYA<sup>541</sup> sur le Marauíá en 1991, puis l'IDS à Maturacá à la fin des années 1990. En parallèle, Médecins du Monde fait son retour sur le terrain, ouvrant un dispensaire à Paapiu en 1991 et signant un accord formel avec la FNS en 1994, renouvelé périodiquement jusqu'au retrait de l'ONG en 2004<sup>542</sup>.

---

<sup>540</sup> En août et septembre 1998, on comptera ainsi 17 décès liés à des broncopneumonies dans la région de Auaris, suite à une épidémie ayant touché la ville de Boa Vista entre juin et août de la même année.

<sup>541</sup> Voir plus bas pour un historique de cette création.

<sup>542</sup> On notera que malgré la relative modestie de sa présence sur le terrain, cette ONG sera très attachée à son action auprès des Yanomami, à laquelle sera par exemple consacrée une page entière dans le rapport « Mondialisation » édité par elle en 2003 (« Les Indiens Yanomami, victimes du développement à tout prix », in Rapport Mondialisation, janvier 2003, p. 16).

### 3. Le retour de la CCPY dans le domaine sanitaire

Comme nous l'avons vu, la participation aux opérations d'urgence de 1990 permit à la CCPY de reprendre contact avec le territoire Yanomami, après 3 ans de bannissement. Pour autant, ce retour s'était effectué discrètement et sous le couvert de l'APC. Il faudra attendre novembre 1991 pour que les anthropologues liés à la CCPY soient officiellement autorisés à reprendre leurs recherches. La même année, lors des discussions autour de la création du DSY, l'ONG a pu faire valoir son expérience dans le domaine de l'assistance sanitaire pour participer à l'élaboration du modèle d'assistance qui aurait dû être implanté dans le territoire Yanomami. Bien que resté lettre morte dans la pratique, le document reprend plusieurs des principes déjà proposés à partir de son programme de santé de 1986-87, comme la mobilité des équipes d'assistance, l'importance des traitements *in loco*, etc. Mieux encore, lors de la mise en place du découpage du territoire Yanomami en régions de relations intercommunautaires, la CCPY se fait attribuer la zone 15 « Demini – Toototobi – Aracá – Ajuricaba » comme zone de responsabilité.

Ceci impliquait de mettre sur pied un programme d'assistance pour une population de près de 1 000 personnes, dont une partie était encore totalement isolée (par exemple les villages des rivières Balawau et Tarau, auprès desquels le missionnaire Carlo Zacchini avait initié des contacts durant les opérations d'urgence), dans un territoire de plus de 15 500 km<sup>2</sup>. A l'exception de Demini, dont la situation était meilleure car indemne de *garimpeiros*, ces zones sont lourdement atteintes par le paludisme en 1991, et trois expéditions menées en avril, juillet et octobre de cette année ne permettent pas de circonscrire l'épidémie<sup>543</sup>. Dès lors, et à la demande des communautés concernées, la nécessité d'une assistance permanente par le biais de nouveaux postes de santé devait être prise en compte. Malgré son coût, cette orientation sera considérée comme prioritaire à partir de février 1992. Mais peu de points d'appuis étaient disponibles, seules les pistes du poste Demini (ou Km. 211) et des missions Catrimani, Toototobi et Aracá étant praticables. Pour autant, la CCPY avait également un atout important, à savoir le fait que sa zone d'intervention incluait le village de Davi Kopenawa et que celui-ci insistait particulièrement pour qu'un projet de santé y soit mis en place.

Peu à peu, une division du territoire à couvrir se mit en place. Implicitement, la MNTB, qui venait d'opérer le déplacement de sa mission du Toototobi vers Novo Demini, demeurait responsable des villages qui l'avaient suivie (Novo Demini) ou auprès desquels elle était déjà installée (Aracá). De même, les villages installés autour de la mission Catrimani continuèrent d'être assistés par les missionnaires de la Consolata. Par ailleurs, bien que le projet initial considérât la « zone 15 » comme un ensemble unique, une répartition des villages en sous-régions (chacune devant disposer à terme d'un poste de santé) fut mise au point : Demini et Ajuricaba en constituaient une, l'ensemble des villages situés le long de la rivière Toototobi une autre<sup>544</sup>, et enfin la région du cours supérieur du Demini et de la rivière Balawau une dernière. La première disposait des installations du km 211, la seconde de la piste et des bâtiments de l'ancienne mission MNTB, alors que pour la dernière, qui n'avait jamais vu ni l'installation d'un poste de la FUNAI, ni la présence d'une mission, il apparut rapidement indispensable de créer de toutes pièces un poste de santé et une piste d'atterrissage. On notera

---

<sup>543</sup> Qui fit 17 morts dans la région de Balawau entre juillet et octobre 1991 selon le Dr Nardelli (CCPY). Voir document CCPY « Yanomami : grave health situation of Indians along the Balau, Tarau and Toototobi rivers. CCPY's emergency plan to overcome the crisis of malaria, yellow fever and hepatitis », date du 23/12/1991.

<sup>544</sup> Dans la région du fleuve Toototobi, le projet initial était de fournir une assistance à partir du poste qui allait être construit à Balawau, situé 35 km plus à l'ouest. Mais cette idée se révéla peu réaliste en pratique, alors que le départ de la MNTB permettait de profiter de la piste et des bâtiments de la mission Toototobi. On notera que l'un des leaders de la région tentera d'ouvrir une piste à côté de son village, de manière à pouvoir bénéficier plus largement de l'accès aux biens de troc représenté par un poste. Sa solution ne sera cependant pas acceptée par la CCPY, qui préférera maintenir la piste existante.

que du fait de l'éloignement de la communauté d'Ajuricaba, son rattachement au poste de santé Demini sera essentiellement théorique et aura peu d'effets dans la réalité.



Photo 26 : construction de la piste Balawau, juillet 1992.<sup>545</sup>

Mais la mise sur pied et le fonctionnement de cette structure régionale, ainsi que l'ouverture des installations à Balawau, impliquait des investissements considérables. La CCPY commença donc une nouvelle campagne pour recueillir des fonds, s'appuyant sur le réseau de correspondants créé durant la campagne pour la démarcation de la TIY, et utilisant la figure de Davi pour parrainer ce nouveau projet. Les fonds seront en fait assez rapidement trouvés. En juin 1992, l'office de coopération du gouvernement britannique promet 300 000 \$, permettant de donner le coup d'envoi à la création du nouveau poste. Une piste est donc ouverte par les communautés Yanomami de la région du fleuve Balawau. Elle sera inaugurée le 1<sup>er</sup> mai 1993, mais devra faire l'objet de nouveaux travaux pour devenir véritablement opérationnelle. Le poste de santé, lui, sera plus long à réaliser. Un module de base sera inauguré en avril 1994, mais l'ensemble ne sera officiellement terminé que vers 1996. Fin 1994, donc, le projet d'assistance sanitaire de la CCPY commence à prendre sa configuration définitive, desservant 35 communautés, soit un peu plus de 1200 personnes, à partir de trois postes de santé dénommés Demini, Toototobi et Balawau. La moitié de la population assistée se situe à proximité des postes de santé, l'autre moitié vit dans des villages bien plus éloignés, fréquentant de manière intermittente les infrastructures sanitaires.

La même année, un contrat est passé avec la FNS, qui permet au projet de changer de dimension. Cet arrangement constituera une première remarquable dans le domaine de l'assistance sanitaire pour les Amérindiens, dans la mesure où, pour la première fois, les ressources sont fournies par l'Etat, et non plus par des dons privés, alors que l'exécution est confiée à une ONG. Ainsi, grâce au programme de lutte contre le paludisme de la Banque Mondiale, la CCPY disposera de près de 600 000 US\$ par an pour l'assistance sanitaire. Grâce à ces moyens, l'ONG déploie des ressources humaines considérables pour sa taille (2 médecins, 8 aides-soignants, 2 techniciens de laboratoire, 1 secrétaire, 1 dentiste), qui lui permettront d'atteindre tous les objectifs fixés dans le contrat avec la FNS. En parallèle, disposant d'une aura politique non négligeable, la CCPY continue de recevoir des donations ponctuelles qui lui permettent d'améliorer certains points de son infrastructure. Des fonds

---

<sup>545</sup> Archives CCPY.



provenant de la GTZ en 1997 permettent par exemple d'installer des systèmes d'électricité solaire dans les postes de santé.

Disposant pour la première fois de moyens à la hauteur de ses ambitions, l'ONG commence à adapter les éléments de doctrine qu'elle avait élaboré dans les années 1980 pour les transformer en un corpus cohérent et applicable, avec comme objectif de poser les bases d'un système de santé culturellement compatible avec le mode de vie des Yanomami. Conscients de nombreuses incompréhensions, les responsables de la CCPY organisent par exemple des conférences dans les communautés pour expliquer le pourquoi de leurs procédures et pour tenter de les adapter aux attentes et réticences des Amérindiens. Pour cette raison, les anthropologues qui sont proches de l'ONG sont impliqués dans le projet, aidant notamment à la formation des personnels appelés à intervenir sur le terrain, et ouvrant la voie à l'association entre les cures chamaniques traditionnelles et la médication occidentale. Leur collaboration débouchera sur la publication d'un manuel d'assistance sanitaire auprès des Yanomami (Albert et Gomez, 1997). Sur le terrain, les équipes ont une attitude différente de celle adoptée dans les autres zones d'assistance sanitaire. Au lieu d'attendre les malades dans les postes, elles font des tournées régulières de toutes les communautés, recherchant activement les problèmes éventuels durant ces séjours qui durent en général près d'une semaine. Le cas échéant elles demeurent sur place pour s'assurer que les traitements sont réalisés jusqu'au bout. Certaines maladies sont spécifiquement accompagnées, notamment le paludisme, pour lequel le protocole de « recherche active » (voir note n°564) sera respecté à la lettre. En parallèle, une couverture vaccinale est réalisée pour les principales maladies infectieuses (atteignant 93 % en 1999).

Les résultats obtenus par le projet seront ses meilleurs ambassadeurs dans la recherche de financements. Le nombre de cas de paludisme sera rapidement contrôlé, puis drastiquement diminué, avec une prévalence dans la zone de la CCPY de 150 % en 1992, 43 % en 1993 et 23 % en 1994<sup>546</sup>. La mortalité infantile est très inférieure à celle des zones sous le contrôle de la FNS, et l'on observe une croissance de la population de 22 % en cinq ans. De ce fait, il n'y a sans doute pas de coïncidence dans le fait que c'est dans cette zone que se sont réfugiés les survivants de la région de Haximu en 1993. Mais ces résultats se heurtent cependant à deux constantes de la région. La première est la présence des orpailleurs, qui réussissent par moment à promouvoir de nouvelles invasions, du côté du Brésil ou du Venezuela en fonction des circonstances. La seconde est la dynamique des fêtes intercommunautaires tenues dans les villages Yanomami, qui brassent les populations des zones infectées et celles des zones préservées, et entraîne de nouvelles épidémies. Ce sera par exemple le cas en 1994, lorsqu'une série de fêtes menées dans la région frontalière du Venezuela (alors envahie par les orpailleurs) produira une vague de cas de paludisme et plusieurs décès dans la zone assistée par la CCPY.

Malgré une meilleure interaction avec les communautés locales, les conditions matérielles d'intervention sont aussi dures que celles de la FNS, et, comme leurs collègues fonctionnaires, les employés de la CCPY sont souvent découragés. Les équipes de terrain se caractérisent donc par une grande rotation dans le personnel, seules quelques personnalités fortes résistent plusieurs années à ces conditions de travail.

#### *4. La question de l'oncocercose*

Au milieu des ratés du DSY, un programme doit néanmoins être souligné car son insertion dans un projet international lui permet de bénéficier de financements continus, et d'atteindre des résultats importants. Il s'agit du programme de contrôle de l'onchocercose,

---

<sup>546</sup> Voir Alves et Esteves de Oliveira, 1995.

maladie également appelée la « cécité des rivières »<sup>547</sup>. Détectée dans les années 1970 dans le territoire Yanomami (Moraes, 1985, Coelho *et al.*, 1998), et affectant une proportion très substantielle de la population dans la région de la Serra Parima et ses alentours (en moyenne 40 % des Yanomami sont infectés, mais cette proportion peut monter à 97 % dans certaines communautés, comme dans la région de Xitei), cette maladie commencera à préoccuper les autorités sanitaires du fait d'un risque important de dispersion dans le reste du Brésil via les orpailleurs<sup>548</sup>, le territoire Yanomami en étant jusque là le seul foyer brésilien.

Parallèlement, au début des années 1990, un grand programme international soutenu par l'Organisation Pan-Américaine de la Santé a vu le jour avec comme objectif l'éradication de l'onchocercose les pays d'Amérique du Sud où elle était endémique (Mexique, Guatemala, Equateur, Venezuela et Brésil). Il reposait sur un diagnostic systématique des personnes infectées et un traitement à long terme contre les vers, ce qui permettait à la fois de soigner le malade et de briser le cycle de la transmission. Au Brésil, ce programme se focalisa sur la TIY, unique grand foyer d'endémie, et, coordonné par l'Institut brésilien de recherche sur l'Amazonie (INPA), il dut affronter les difficultés logistiques et sociales inhérentes à tout programme médical chez les Yanomami. De 1993 à 1996, de nombreuses missions permirent de délimiter précisément les zones affectées et les taux d'infection, démontrant une distribution décroissante centrée autour d'un foyer constitué par la Serra Parima. Par la suite, les communautés seront traitées par la fourniture régulière de comprimés d'Ivermectine.

Année	Nombre d'habitants	Nombre de personnes examinées	Nombre de personnes contaminées	Taux de contamination
1995	1318	998	632	63,3
1999	1218	734	141	19,2
2003	1783	951	192	20,2
2007	2029	1042	155	14,8

Tableau 5 : réduction de la contamination par l'onchocercose dans les régions de Toototbi, Balawau et Xitei<sup>549</sup>

Malgré l'importance des moyens à mettre en œuvre (impliquant l'usage d'hélicoptères, un traitement récurrent des patients sur une longue durée, etc.), ce programme produit d'excellents résultats, parvenant à contrôler la maladie autour des foyers principaux (tableau 5). Il sera également la seule initiative coordonnée entre Brésil et Venezuela à porter ses fruits.

## II 1999-2004 : l'âge d'or des ONG

En 1999, le DSY est à la croisée de deux chemins. D'un côté, les zones assistées par la FNS présentent un bilan catastrophique qui amène à questionner la survie des Yanomami dans ces conditions. D'un autre côté, le bilan de la CCPY dans sa zone d'action montre qu'aucun des maux affligeant les populations Yanomami n'est insoluble, et que, surtout, le paludisme peut être fortement diminué. En parallèle, au niveau national, la crise de l'assistance sanitaire dans les territoires amérindiens amène le gouvernement fédéral à opter pour une réforme en profondeur du système. Ce faisant, comme on le verra, il sera influencé par le succès du modèle de la CCPY et proposera une ouverture généralisée au « troisième secteur », permettant une expansion considérable du champ d'action des ONG indigénistes. Dans le cas

<sup>547</sup> L'onchocercose est causée par un vers microfilaire (*Onchocerca volvulus*), qui est inoculé par les piqûres d'insectes de la famille des *Simuliidae* (appelés *pium* dans le nord du Brésil et *borrachudo* dans le sud). La migration des vers dans l'organisme cause en premier lieu des lésions cutanées puis, en phase finale, une cécité irréversible. Voir le chapitre 1 sur la question de la présence de cette maladie dans la région.

<sup>548</sup> En 1986, la découverte d'un foyer d'infection en Goiás semblera confirmer cette possibilité.

<sup>549</sup> Données FUNASA obtenues auprès de la responsable du programme d'éradication de l'onchocercose, Joana Claudete Schuertz.

des Yanomami, une nouvelle structure créée par les membres de la CCPY, la Urihi, deviendra l'une des plus importantes de ces ONG au plan national.

### *1. La loi Arouca et l'apparition de la Urihi*

Une fois tranchée, au bénéfice de la FUNASA (nouveau sigle de la FNS), la question de l'institution qui devait être responsable de l'assistance sanitaire auprès des populations amérindiennes, il restait au gouvernement à intégrer cet ensemble dans le système de santé brésilien. Au travers de plusieurs conférences tenues dans les années 1990 (Chaves *et alii*, 2006), le mouvement indigéniste avait élaboré un ensemble de propositions, visant en particulier à éviter que les Amérindiens ne dépendent du même système décentralisé que le reste de la population, car il y voyait un risque majeur de perte d'autonomie ou d'abandon des villages isolés. Ces propositions constitueront la base d'un projet de loi soumis par le député fédéral Sergio Arouca et adopté sous le nom de « loi Arouca » en 1999<sup>550</sup>. Ce texte prévoit la création d'un « sous-système différencié de santé indigène », géré par la FUNASA, intégré dans le Système Universel de Santé (SUS) pour ce qui est des achats ou de l'informatisation, mais séparé du système général sur le terrain. Reprenant l'expérience du DSY, ce système doit mettre en place 34 « districts sanitaires spéciaux indigènes » (DSEI), auxquels sont subordonnées des unités de terrain, organisées en pôles et sous-pôles. Vu son ancienneté et son historique conflictuel, le district Yanomami est maintenu tel quel, alors qu'en général plusieurs territoires amérindiens sont regroupés pour composer un district<sup>551</sup>.

Mais plusieurs autres aspects du système de santé amérindien mis en place par la loi Arouca représentent des innovations majeures. Le premier est la création de conseils de santé au niveau des pôles-base et au niveau des districts, composés de représentants des populations concernées et chargés de débattre du plan local de santé. Pour la première fois, donc, l'avis des populations amérindiennes sur le service qui leur est rendu est entendu. Comme on le verra plus loin, les conseils de santé deviendront rapidement une scène politique importante pour les Yanomami. Ensuite, la loi Arouca généralise le partenariat avec des organisations de la société civile qui avait été expérimenté, avec succès dans le cas de la CCPY, dans le territoire Yanomami. La FUNASA propose ainsi explicitement à des ONG de prendre à leur charge l'organisation du système de santé dans les territoires amérindiens, selon un cahier des charges précis et avec des résultats à atteindre. De la même manière que la FNS finançait les activités d'un certain nombre d'ONG dans le DSY, ces partenariats sont intégralement financés par le gouvernement. Cette ouverture ne sera pas du goût des fonctionnaires de la FUNASA, qui protesteront immédiatement contre la « privatisation et l'internationalisation » de la santé indigène. Pour autant, devant les résultats catastrophiques atteints dans les zones sous la responsabilité directe de l'agence gouvernementale, leurs protestations ne seront pas prises en considération et de nombreux partenariats seront signés à partir de juillet 1999.

A l'évidence, la CCPY fut l'une des premières ONG sollicitées par la FUNASA dans le cadre de ce nouveau modèle. On lui proposa ainsi d'augmenter le nombre de zones du territoire Yanomami dont elle était responsable. Après un vif débat interne, l'ONG choisit pourtant de ne pas se lancer elle-même dans une telle aventure. En effet, dans la mesure où elle souhaitait maintenir ses activités politiques et son projet d'éducation, financé par des fonds internationaux, il apparut que le mélange de ces activités avec un financement venant du gouvernement brésilien résulterait en une position très fragile devant les incessantes attaques venues de la scène politique de Roraima. Une nouvelle ONG fut donc créée par deux médecins vétérans de la CCPY, Claudio Esteves de Oliveira et Deise Alves Francisco,

---

<sup>550</sup> Loi n. 9.836/1999.

<sup>551</sup> Toutes les autres ethnies de Roraima, bien que représentant un total de population largement plus important, seront regroupés dans un seul district, le District Sanitaire Est de Roraima.

appuyés par un conseil directeur regroupant de nombreux membres de la direction de la CCPY, dont Bruce Albert, Alcida Ramos ou Carlo Zacquini.

Un contrat officiel de 15 mois est signé en septembre 1999 entre cette nouvelle entité et la FUNASA, prévoyant une mise en route de trois mois et un début des activités d'assistance en décembre de la même année. La Urihi reçoit la charge de la plupart des zones dans lesquelles travaillait la FNS, en plus des zones assistées par la CCPY depuis 1991. Ce sont au total près de 55 % de la population Yanomami du Brésil qui se trouvent placés sous sa responsabilité (voir tableau 6), soit 121 villages dans 12 régions (voir tableau 7). Vu l'importance de la tâche, le budget est conséquent, 7,2 millions de *reais* étant initialement prévus sur la durée du contrat. Les objectifs fixés par la FUNASA comprennent non seulement l'assistance permanente et une amélioration générale des infrastructures, mais également la mise sur pied d'un programme éducatif permettant de commencer à former des agents indigènes de santé.

Entité	Nombre de personnes Assistées	Pourcentage
Urihi	6414	55 %
FUNASA	637	5,4 %
Autres ONG	4631	39,6 %

Tableau 6 : Populations assistées par les différents acteurs du DSY fin 1999<sup>552</sup>.

Le contexte dans lequel la nouvelle ONG va intervenir est des plus difficiles. L'année 1998 a vu une dégradation générale des conditions sanitaires dans le territoire Yanomami, avec une augmentation de 52 % du nombre des cas de paludisme, qui demeure à un niveau élevé (7 320 cas pour 1998, soit une prévalence de 777 pour mille). La mortalité infantile est deux fois et demie plus élevée que dans le reste du Brésil, et les invasions de chercheurs d'or semblent repartir à la hausse, déclenchant de nouvelles épidémies. Sur le plan logistique, les difficultés inhérentes au DSY sont toujours les mêmes, avec des villages isolés accessibles uniquement après 7 ou 8 heures de marche et un contexte général d'isolement en forêt.

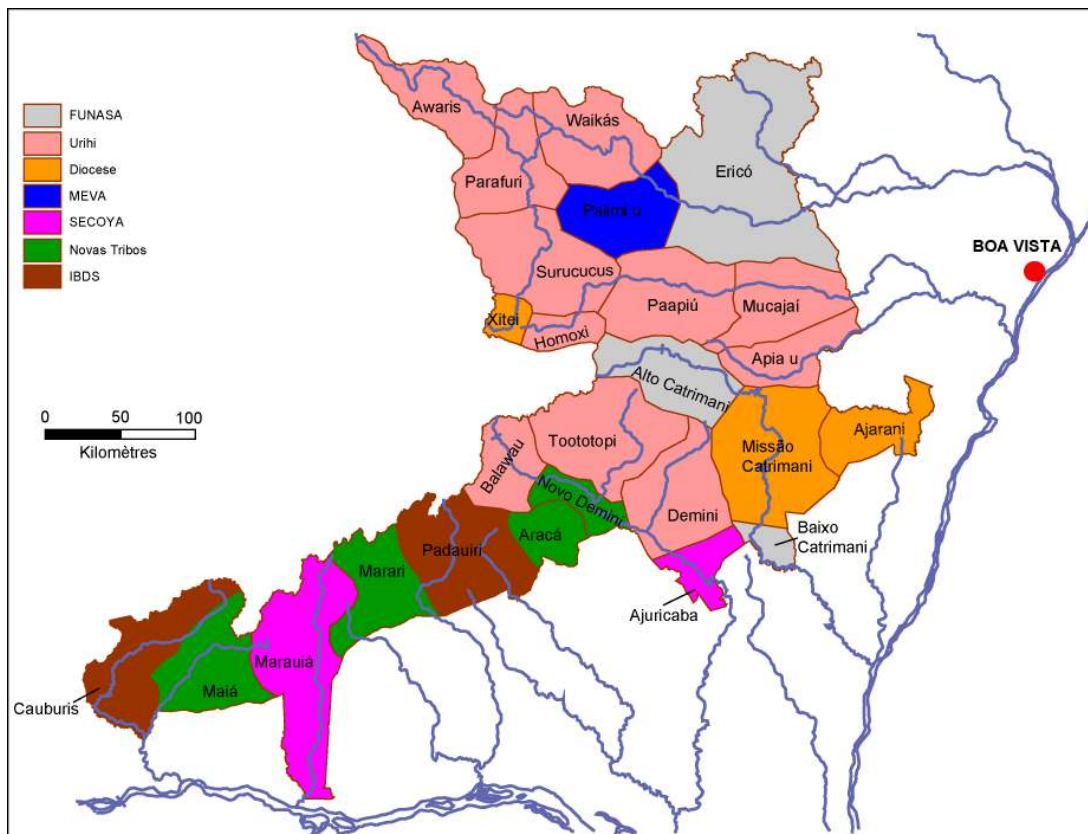
<i>Zone</i>	<i>Nombre de villages</i>
Surucucu	28
Xitei	18
Auaris	29
Xiriana	04
Homoxi	03
Tukuxim	01
Catrimani	11
Demini	01
Balawaú	09
Toototobi	06
Parafuri	09
Ajarani	02

Tableau 7 : zones assistées par la Urihi et nombre de villages (1999).

Forte de son budget important et de l'expérience de ses dirigeants dans le domaine de l'assistance sanitaire aux Yanomami, la Urihi peut débiter son action tambour battant. Durant les trois premiers mois, le personnel nécessaire est recruté, avec une attention particulière pour dénicher des personnes ayant réellement la motivation pour passer de longues périodes dans les postes disséminés dans la forêt. Ces employés sont formés, recevant notamment

<sup>552</sup> Chiffres provenant de la FNS. Les populations seront souvent révisées à la hausse par la suite.

quelques rudiments d'ethnologie afin de leur permettre de voir d'un autre oeil les différences culturelles des Yanomami. A sa mise en route, le dispositif est impressionnant : 119 personnes se relaient sur le terrain, permettant la présence permanente de 77 personnes dans les postes de santé, contrastant de manière flagrante avec la période précédente. Dès les premiers mois de fonctionnement, des écoles sont mises en place, en particulier pour la formation d'analyste microscope Yanomami, afin de rendre plus efficace le dispositif de contrôle du paludisme (dont nous verrons les principes plus bas). Un poste de santé est immédiatement construit et deux pistes sont ouvertes dans des régions jusque-là accessibles uniquement en hélicoptère. Un recensement systématique des populations habitant les zones sous la responsabilité de la Urihi est réalisé, permettant d'identifier 11 % de population en plus par rapport aux chiffres donnés par la FNS, portant le total à 6811 personnes et 136 communautés.



Carte 20 : les pôles de santé et les institutions responsables en 2002.

Les organes de « contrôle social » sont également mis en place. La première réunion du conseil de santé du district sanitaire Yanomami a lieu à Boa Vista les 29 et 30 mai 2000. Lors de celle-ci, une sorte de réorganisation administrative du TIY est menée à bien, 42 conseils locaux étant créés représentant tous les villages. La carte des régions dans lesquelles sont regroupés ces conseils est modifiée par rapport aux divers découpages des années 1990 (voir carte 20). On notera qu'en plus des représentants des 42 conseils locaux, le conseil de district comprend des représentants de 21 entités non-Yanomami intéressées, gouvernementales (FAB, armée, FUNASA, FUNAI, ...), ONG (Urihi, CCPY, SECOYA, COIAB, FOIRN, etc.) ou missionnaires (MNTB, MEVA, diocèse, etc.).

Comme on l'a vu, si la Urihi assure l'assistance opérationnelle, la FUNASA demeure gestionnaire du DSY. Or les relations entre les deux entités ne sont pas des meilleures. La situation antérieure faisait en effet de la FNS un acteur institutionnel très important, doté d'une puissance financière qui permettait à ses dirigeants d'avoir une grande influence sur la

scène locale. Le transfert des ressources directement du gouvernement fédéral aux ONG court-circuitait donc ce système, laissant de nombreux fonctionnaires amers et mécontents. Au surplus, avec plus de 150 employés, la Urihi était devenue immédiatement l'un des premiers employeurs privés de Boa Vista, entraînant de nombreuses jalousies. Enfin, au sein même des organisations luttant pour améliorer les conditions de vie des Yanomami, la prééminence de la nouvelle venue crée des mécontentements, qui seront symbolisés par le retrait en 2000 de trois zones de la Urihi (Catrimani, Ajarani et Xitei), finalement confiées au diocèse de Roraima.

Mais c'est plutôt de la sphère fédérale que viendront les premières difficultés. En novembre 2000, alors que le renouvellement du contrat de la Urihi est discuté, le gouvernement souhaite en effet réduire d'un tiers le budget global du DSY<sup>553</sup> pour l'année suivante. Cette mesure provoque une levée de bouclier de l'ensemble des prestataires de service de santé dans le district Yanomami, notamment de la Urihi, qui met en avant ses très bons résultats et annonce que, dans l'éventualité d'une réduction budgétaire, elle devra interrompre une partie de ses activités. Les Yanomami se mobilisent aussi via le conseil de district, dont la deuxième assemblée produit une pétition dénonçant la baisse du budget et remarquant que « *Vous, autorité de Brasília, vous devez penser correctement. Vous vous trompez si vous pensez que maintenant les Yanomami vivent heureux et en bonne santé.* »<sup>554</sup>. Une solution de compromis sera finalement trouvée.

D'une manière générale, le budget alloué à la Urihi sera toujours la cible de ses détracteurs, notamment à Boa Vista. L'ONG devra ainsi perpétuellement justifier de la difficulté des conditions de travail et de l'isolement de la zone. Malgré cela, l'importance des dépenses de transport aérien sera toujours pointée du doigt par les médias locaux et parfois nationaux<sup>555</sup>, constituant un talon d'Achille de l'entité. En 2002, au moment d'un nouveau renouvellement de contrat, une crise similaire à celle de 2001 aura lieu. Pour autant, là encore, un accord sera trouvé, si bien que la Urihi pourra disposer pour cette nouvelle année d'un budget supérieur de 10 % à celui de 2001, soit 7,1 millions de *reais*<sup>556</sup>. L'un des problèmes rencontrés, qui illustre bien les tensions entre l'assistance de terrain et la gestion administrative de la FUNASA, reposait sur le fait que les salaires payés par la Urihi à ses employés excédaient les plafonds fixés par l'administration. Celle-ci exigeait donc que toutes les personnes dans cette situation soient renvoyées, ce qui risquait de déséquilibrer totalement l'ONG. Une autre source de difficultés devait provenir du renouvellement annuel des contrats avec les ONG. Celui-ci ne pouvant intervenir qu'après la certification des comptes de l'année précédente, il s'écoulait souvent un délai assez long entre la fin d'un contrat et le début d'un autre, ce qui obligeait les entités partenaires de la FUNASA à exercer leurs activités à crédit ou bien à les suspendre durant un certain temps (ce sera par exemple le cas pour la Urihi en janvier 2002 dans les régions de Surucucus et d'Auaris, pour lesquelles il ne sera pas possible de réaliser des vols d'hélicoptères ; cinq décès interviendront durant cette période, qui auraient sans doute pu être évités).

Malgré ces difficultés récurrentes, la Urihi se consolida rapidement comme un acteur majeur de l'assistance sanitaire dans les communautés amérindiennes, ainsi que comme la structure la plus efficace de Roraima. Sa puissance financière lui permit notamment de renégocier à la baisse le prix des heures de vol facturé par les entreprises locales d'avion-taxi, ce qui lui valut de solides inimitiés. On ne sera donc pas surpris que, malgré la qualité de ses

---

<sup>553</sup> Ce budget a été de 12 millions de *reais* en 2000, dont 7,2 reçus par la Urihi.

<sup>554</sup> Voir Bulletin CCPY n°9, 12/12/2000

<sup>555</sup> Voir par exemple *O Estado de São Paulo*, édition du 29 août 2004.

<sup>556</sup> Sur un budget total de 190 millions de *reais* pour la santé amérindienne au Brésil. Bien que n'étant pas le plus peuplé, le DSY sera toujours le mieux doté des districts sanitaires amérindiens, du fait de la difficulté des conditions d'accès.

résultats, elle ait peu été soutenue localement lorsque le gouvernement, en 2004, souhaitera changer les termes des accords de partenariat entre la FUNASA et les ONG.

Sur le plan géographique, l'influence de la Urihi devait également être majeure. Entretien pour la première fois un maillage permanent d'une grande partie du territoire Yanomami (par le biais des 12 postes et des 13 sous-pôles), elle exerce ainsi une surveillance du territoire que jamais ni la FUNAI ni la FNS n'avaient pu mettre en place. A ce réseau physique, s'ajoutent les informations collectées auprès de tous les villages visités systématiquement tous les mois, et celles que la confiance qui se créera peu à peu entre les Yanomami et la Urihi lui permettront d'obtenir. Une radiographie plus précise des zones dans lesquelles des orpailleurs demeurent enkystés, ainsi que des communautés dépendantes d'eux pourra ainsi être élaborée. La lutte d'influence aura lieu très concrètement sur le terrain. Dans la région de *Arathau*, qui avait été abandonnée en 1993 par la FUNASA à cause de leur présence, les orpailleurs tentent de dissuader la Urihi de s'installer. Ils incitent par la suite les Yanomami à s'opposer à l'ouverture d'une école durant plusieurs mois. Réussissant tout de même à implanter son établissement, la Urihi permettra alors une pacification rapide des rapports entre les équipes de santé et les communautés locales, celles-ci se désintéressant peu à peu des chercheurs d'or. Comme nous le verrons au paragraphe suivant, le recours fréquent de la Urihi à la main d'œuvre amérindienne, et les paiements subséquents, immédiatement convertis en biens de troc, seront autant d'éléments qui lui vaudront d'être d'autant mieux acceptée. Pour autant, ce rôle lui vaudra d'être souvent menacée par les orpailleurs, et l'un de ses employés trouvera la mort dans des conditions suspectes<sup>557</sup>.

L'influence de la Urihi comme gestionnaire de fait du territoire Yanomami sera particulièrement manifeste en 2003 et 2004, lorsque des organes du gouvernement tels que l'armée de terre ou la FUNAI la consulteront régulièrement sur le sujet.

## *2. Les résultats exceptionnels d'un modèle d'assistance fondé sur l'expérience de la CCPY*

L'inspiration du modèle d'assistance de la Urihi est à rechercher dans l'expérience de la CCPY<sup>558</sup>, dans son expertise anthropologique et dans sa très grande proximité avec la vie quotidienne des Yanomami. Le premier principe de son action est la mobilité. Les équipes de santé doivent accompagner les mouvements des Yanomami et leur prêter assistance où qu'ils se trouvent. C'est une rupture totale avec le modèle du poste indigéniste auprès duquel il faut se déplacer lorsque l'on a besoin de soins. Sur le plan pratique, cette exigence implique que les équipes de santé résident durant de longues périodes dans les villages Yanomami, ce qui modifie en profondeur le rapport entre les acteurs et casse la barrière en général présente dans les postes de santé, lorsque les « blancs » dorment entre eux, derrière des portes verrouillées, et les Indiens dehors. La routine des équipes de santé de la Urihi, si elle est exigeante, n'est donc pas monotone. Les personnels passent en effet près de deux mois isolés dans la forêt pour quatre semaines de repos en ville. Durant leur temps de service, ils alternent des séjours dans les villages éloignés, durant au minimum trois jours (plus en fonction des traitements), et des permanences dans le poste de santé. Grâce à ces rotations, tous les villages bénéficient de la présence des équipes au moins une fois par mois. On notera qu'un esprit de corps se créa bientôt, dans lequel la résistance aux périples en forêt constituait un élément particulièrement bien considéré. Cet état d'esprit expliquera sans aucun doute une partie du succès du modèle mis en place, les employés de l'ONG démontrant pour la plupart une grande volonté de visiter les villages Yanomami alors que les fonctionnaires de la FNS manifestaient une grande résistance.

---

<sup>557</sup> Voir chapitre 7.

<sup>558</sup> Il est important à ce sujet de se souvenir que tant Carlo Zacchini que Bruce Albert ou Alcida Ramos, membres fondateurs de la CCPY et de la Urihi, avaient déjà eux-mêmes mené des actions de ce type dans la région du Catrimani ou le long de la Perimetral Norte dans les années 1970.

Le second principe d'action est l'intégration de l'assistance sanitaire dans le cadre culturel des Yanomami. Les employés de la Urihi étaient fortement incités à apprendre l'un des dialectes locaux, ou au moins à pouvoir comprendre les symptômes décrits par un patient. Par ailleurs, une formation expliquant l'univers culturel Yanomami devait leur permettre de mieux comprendre la charge symbolique liée aux pathologies. Cette insertion supposait également de pouvoir inclure les équipes de santé dans les échanges de biens qui caractérisent les relations amicales dans la culture Yanomami, permettant par là de résoudre une cause de conflit constante entre le personnel « Blanc » et les Indiens auprès des postes de santé. Un barème de prix fut ainsi établi pour les différents types de services que les Indiens rendaient (guidage, portage, débroussaillage des pistes d'atterrissage, etc.) ou pour les différentes pièces d'artisanat qui pouvaient être échangées. Les revenus étaient ensuite convertis en biens de troc au travers d'une table officielle de l'ONG, coupant court à toute spéculation. En dosant avec équité la participation des villages aux tâches rémunérées, un équilibre fut donc atteint, qui bénéficiait aux deux parties en présence : les Yanomami se trouvaient satisfaits de pouvoir accéder à des biens de troc indépendamment de leur éloignement du poste de santé, et le personnel d'assistance sanitaire ne se trouvait plus constamment sous un déluge d'exigences de biens divers et variés.

Le dernier principe mis en place par la Urihi est la formation des communautés et des individus Yanomami pour qu'ils puissent mieux prendre en charge leur santé. Au niveau des communautés, des actions d'information sont menées, relayées par les écoles<sup>559</sup> quand il y en a. Par ailleurs, des Yanomami sont formés pour devenir des auxiliaires de la structure de santé. Ainsi 33 d'entre eux seront formés comme analystes-microscope pour diagnostiquer le paludisme, obtenant le même diplôme, décerné par le secrétariat à la santé de l'Etat de Roraima, que leurs collègues « blancs ». Une politique plus ambitieuse, devant à terme former 55 « gardes sanitaires<sup>560</sup> » et 16 conseillers du DSY sera initiée, sans toutefois pouvoir être menée à terme. Pierre angulaire de ce programme de formation, la production de matériel didactique en langue Yanomami, initiée par la CCPY, sera reprise et amplifiée. Deux versions du manuel du microscopiste Yanomami<sup>561</sup> seront ainsi réalisées en collaboration par Cameron Macauley, B. Albert, M. Ramalho et les microscopistes Yanomami. Les apostilles didactiques expliquant les principales pathologies, produites dans le cadre du projet d'éducation de la CCPY sont également diffusées.

Ces principes n'auraient pas donné beaucoup de résultats sans une organisation logistique rigoureuse permettant de répondre aux défis posés par l'assistance sanitaire aux Yanomami, notamment le fait que l'accès aux postes n'est possible qu'en avion-taxi. L'usage de ce moyen de transport implique un coût important, mais il impose également des restrictions considérables sur l'importance des flux possibles entre la base de Boa Vista et les postes de santé sur le terrain, puisque chaque vol ne peut emporter qu'environ 500 kg de fret<sup>562</sup>. Par ailleurs, tous les postes de santé ne disposent pas de piste... Malgré cela, l'organisation mise en place permettra à chaque poste de recevoir un vol de ravitaillement tous les quinze jours. Au siège de la Urihi, une équipe s'occupe spécialement des stocks, du roulement des équipes et de la communication avec les postes de santé.

Sur le terrain aussi, les conditions de l'assistance sont améliorées. Sur les 12 régions assumées par la Urihi en 1999, seuls 4 postes de santé se trouvaient en bon état. Par ailleurs,

---

<sup>559</sup> En particulier celles de la CCPY.

<sup>560</sup> *Vigilantes em saúde*.

<sup>561</sup> L'une est réalisée en Yanomae et Portugais, dénommée *Hura taatima a thë ã oni* (littéralement : « paroles écrites pour qui étudie le paludisme »). Elle sera utilisée dans l'Est de la TIY. La seconde est produite en dialecte occidental et intitulée *Hura miitimi tẽ ã oni*. Elle sera utilisée dans les communautés situées en Amazonas.

<sup>562</sup> Fixé par les entreprises responsables des avions, ce poids est encore réduit dans le cas des pistes les plus précaires. Pour la piste du poste Ericó, par exemple, seuls 300 kg pouvaient être transportés.



1 500 personnes se trouvaient isolées et sans accès à une piste. Une partie de la zone devait donc être assistée par hélicoptère (du fait des conflits internes, il n'était pas forcément possible de les atteindre à pied, le chemin à parcourir traversant les terres de groupes ennemis), entraînant un surcoût de 600 % par rapport aux avions-taxi. En 2003, la situation a bien changé. Huit postes de santé en briques et en ciment ont été construits (sur la base d'un plan similaire dans toutes les régions), trois pistes ont été ouvertes (Arathaú, Tihisipora et Koniú, toutes trois des anciennes pistes d'orpailage) et 13 sous-pôles, comprenant en général une maison construite par les Yanomami pour abriter le matériel, institués. Les postes des différents pôles disposent d'un système de radiophonie permettant un contact permanent avec Boa Vista, d'un réfrigérateur pour les vaccins, de pharmacies, de microscopes, etc. Huit d'entre eux possèdent un système d'électricité solaire.



Photo 27 : poste de santé bâti par la Urihi à Homoxi en 2000<sup>563</sup>.

Appuyés sur une bonne organisation théorique et logistique, la Urihi pourra atteindre des résultats d'une qualité exceptionnelle sur le plan sanitaire dans les régions sous sa responsabilité. C'est contre le paludisme que la situation sera le plus spectaculairement renversée. Entre décembre 1999 et octobre 2003, plus de 200 000 tests de paludisme auront été réalisés. Le coefficient d'incidence de la maladie, de 47 % en 2000, chute à 1,2 % en 2002. Sur les six premiers mois de 2003, seuls 12 cas de la maladie seront signalés. Plus aucun décès lié au paludisme ne sera enregistré après 2000 (voir tableau 8). Selon les dirigeants de la Urihi, outre leur expérience auprès des Yanomami, ces résultats seront le fruit de l'application sans faille des principes de l'OMS pour la lutte contre le paludisme, reformulés au Brésil sous l'appellation générique de « recherche active<sup>564</sup> », complétée par le traitement régulier par insecticide des maisons collectives.

---

<sup>563</sup> Photo FMLT, 2002.

<sup>564</sup> *Busca ativa*. Ce principe de lutte contre le paludisme cherche à casser la transmission de la maladie entre humains et parasites, sachant qu'un moustique infecté par le virus meurt en deux semaines au maximum. A l'apparition d'un cas de paludisme, les équipes de santé effectuent des tests sanguins sur toutes les personnes présentes dans le village, et non seulement sur celles qui présentent des symptômes. Tous les patients positifs sont alors traités (y compris les asymptomatiques). Cela permet d'assécher le réservoir de personnes infectées et donc de limiter les contaminations postérieures. Des tests sanguins sont à nouveau effectués les jours suivants (avec un intervalle de temps croissant si aucun nouveau cas n'apparaît), et le même schéma est appliqué. La surveillance est maintenue jusqu'à ce que l'on obtienne deux semaines complètes sans test positif. Sans réservoir humain pour les contaminer, les moustiques ne sont alors plus infectés, et le cycle est enrayé.

La couverture vaccinale atteint 100 % pour le BCG, l'hépatite B et la fièvre jaune, 95 % pour le ROR, 74 % pour la varicelle... Meilleur indice des changements en cours, la mortalité générale et la mortalité infantile diminuent de manière importante, la première de 21,8 à 7,3 pour mille, la seconde de 156,1 à 57,3 pour mille. En conséquence la population des régions assistées connaît une certaine expansion démographique, augmentant de 14,5 % entre 1999 et 2003.

Année	Nombre de tests réalisés	Nombre de cas positifs	Incidence de la maladie (pour mille)	Coefficient de létalité (pour mille)
1998	27 451	3 968	616,7	16,2
1999	27 090	3 141	11,6	6,3
2000	73 650	3 639	473,7	7,3
2001	65 889	539	99,1	0
2002	51 618	70	11,74	0
2003	9 081	12	1,98	0

Tableau 8 : décreu du paludisme dans les zones assistés par la Urihi, 1998-2003 (source Urihi<sup>565</sup>).

Année	Population assistée	Naissances	Décès	Mortalité générale (pour mille)	Mortalité infantile (pour mille)
1998	4 723	149	108	22,9	161,1
1999	5 075	198	105	20,7	151,5
2000	5 364	253	45	8,3	55,3
2001	5 437	314	27	5,0	38,2
2002	5 963	299	58	9,7	90,3
2003	6 094	153	19	6,2	45,7

Tableau 9 : principaux indicateurs démographiques 1998-2003 (source Urihi<sup>566</sup>).

Plusieurs innovations sont institutionnalisées. Ainsi les cas de tuberculose sont désormais traités sur place et non à Boa Vista, ce qui permet d'éviter les contaminations au retour des patients, ainsi que le traumatisme de longs séjours en ville. Un traitement trimestriel contre les verminoses est administré systématiquement, et le programme de lutte contre l'onchocercose continue son action, permettant d'atteindre une couverture de 98 % de la population ciblée. Pas moins de onze programmes de santé<sup>567</sup> sont réalisés simultanément dans les villages avec des objectifs et des protocoles pour chaque activité. Comme chacune de ces actions implique la rédaction de rapports détaillés, l'action des fonctionnaires sur le terrain est étroitement encadrée et les cas de fraude ou de mauvaise volonté sont immédiatement remarqués et sanctionnés. Symbole du niveau de détail atteint, les enfants de moins de 5 ans voient leur poids mesuré mensuellement, ce qui permet un accompagnement pas à pas de leur santé.

Si les résultats sur le plan sanitaire furent excellents, il n'en demeura pas moins un certain nombre de points noirs qui ne purent être résolus. On peut par exemple citer la malnutrition fréquente chez les enfants de nombreux villages, dont il fut alors prouvé que les causes étaient plus complexes que la simple influence du paludisme, mêlant les impacts culturels à long terme de la présence des orpailleurs, la sédentarisation d'un certain nombre de villages à proximité des postes de santé ou d'autres paramètres liés au mode de vie.

<sup>565</sup> Rapport d'activité Urihi, 10/2003. Ce décompte se réfère aux 9 zones sous la responsabilité de la Urihi à partir de 2000, et non aux 12 initialement confiées à elles en 1999, ce qui explique les différences sur le total de population assistée.

<sup>566</sup> Rapport d'activité Urihi, 10/2003.

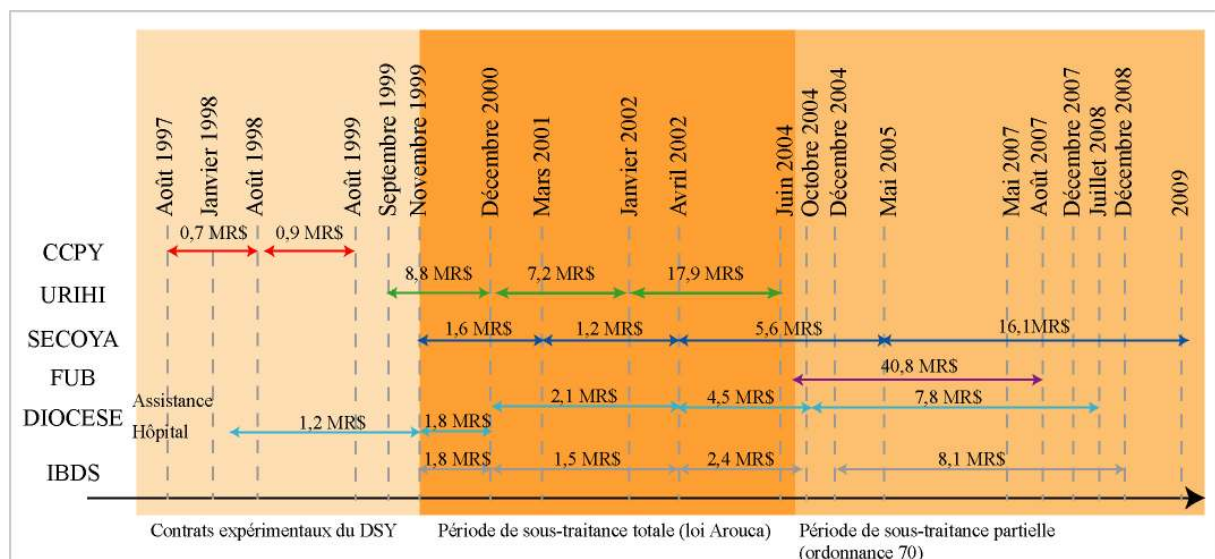
<sup>567</sup> Par exemple : santé mère-enfant, contrôle des maladies parasitaires et infectieuses (paludisme, tuberculose, infections respiratoires, oncocercose, verminoses, MST), contrôle des caries dentaires, vaccination, etc.

### 3. Les autres ONG du système de santé

Si la Urihi fut la plus importante des ONG ayant signé des conventions avec le ministère de la santé, elle ne fut pour autant pas la seule. La plupart des ONG qui avaient commencé un travail dans la zone Yanomami après 1990 firent en effet de même, alors que les missions protestantes, si elles acceptèrent de prendre en charge l'assistance sanitaire, se refusèrent à s'engager officiellement avec la FUNASA.

Au total, en dehors de la Urihi, trois autres organismes agirent pour le compte du gouvernement brésilien dans le DSY : la SECOYA, l'IBDS et le diocèse de Roraima.

Dans le premier cas, l'ONG trouve ses origines dans la structure fondée par l'infirmier allemand Augusto W. Strasser dès 1991 dans la région du fleuve Marauia. Celle-ci est bientôt appuyée par le linguiste Henri Ramirez, qui jette les bases d'un programme d'éducation bilingue de 1992 à 1994, repris par la suite par sa collègue Anne Ballester. Ce programme commencera en 1994 à former des agents de santé Yanomami. En parallèle, dans la même région, des volontaires canadiens qui développent un travail centré sur la scolarisation des enfants avec le soutien de la branche italienne des Amis de Raoul Follereau (AIFO<sup>568</sup>), alors que l'organisation caritative belge Broederlijk Delen construit un centre communautaire et s'implique auprès de la communauté d'Apui. Ces différentes institutions se regroupent en 1995 dans une « commission permanente de santé pour le fleuve Marauia », dans laquelle seront également représentées les missions salésiennes, la FUNAI, et les ONG amérindiennes locales (FOIRN, COIAB). En août 1997, la structure se solidifie et est fondée « l'association de Service et Coopération avec le peuple Yanomami » (SECOYA), soutenue par la branche suisse de Terre des Hommes depuis lors. A cette même époque, l'ONG commence à développer des activités également auprès de la communauté de Ajuricaba, sur le cours inférieur du fleuve Demini. En 1999, la SECOYA signe un accord avec la FUNASA pour réaliser les activités d'assistance sanitaire dans les régions du Marauia et de Ajuricaba. Son champ d'action s'étend avec la prise en charge à partir de 2002 de la région du Padauari, et à partir de 2004 de celle de Aracá. Le contrat avec la FUNASA permet à la SECOYA de se structurer plus fortement qu'elle ne l'était. Elle emploiera ainsi jusqu'à 26 personnes à temps plein, offrant une assistance sanitaire à près de 2 300 personnes en 2005.



Graphique 4 : les contrats d'assistance sanitaire signés dans le cadre du DSY<sup>569</sup>.

<sup>568</sup> Associazione Italiana Amici di Raoul Follereau.

<sup>569</sup> Source Controladoria geral da União / Portal da transparência (<http://www.portaltransparencia.gov.br>, mai 2000). Les valeurs indiquées sont celles qui sont mentionnées comme étant la valeur total du contrat. Souvent les

Dans la région de São Gabriel da Cachoeira, surgit l'Institut de Développement Sanitaire en Milieu Tropical (IDS-MT), fondé dans la 2<sup>e</sup> moitié des années 1990 par le médecin français Jacques Istria, qui interviendra essentiellement dans la région du Cauaboris. Elle collaborera notamment avec l'ONG suisse Terre des Hommes pour la formation d'agents de santé Yanomami. Comme ses consœurs, l'IDS signe un premier contrat en 1999 avec la FUNASA, dépassant à cette occasion son domaine habituel d'intervention de Maturacá pour prendre en charge également la zone du Padauari. Une crise survient alors dans la structure, et la partie brésilienne de l'ONG décide en octobre 2000 de se séparer et de créer l'Institut Brésilien de Développement Sanitaire (IBDS), qui signera dès le début de l'année 2001 un nouveau contrat avec la FUNASA. Rapidement la région du Padauari, très éloignée de la base opérationnelle de l'IBDS, fixée à São Gabriel da Cachoeira, sera retirée à l'IBDS, et confiée à la SECOYA. Entre le Padauari et le Cauaboris, la zone du Marauia voit la fondation en avril 1995 d'une ONG dénommée Ianomami Temi, regroupant autour des Salésiens plusieurs entités caritatives actives dans la région, comme l'ONG catholique belge Broederlijk Delen. Cette organisation ne semble cependant pas avoir survécu très longtemps.

Enfin, le diocèse de Roraima se montre aussi actif dans la région. Il négociera en 2000 de pouvoir reprendre trois zones qui étaient sous la responsabilité de la Urihi mais dans lesquelles il souhaitait pouvoir se maintenir ou s'implanter. La première est la zone du Catrimani, centrée sur la mission du même nom, dont le diocèse s'occupe depuis 1965. La seconde est la zone de Ajarani, qui permet donc à l'Eglise catholique d'être responsable de l'ensemble de la zone de l'ancienne Perimetral Norte, avec laquelle elle maintenait des relations depuis plus de trente ans. Enfin, le diocèse s'implante dans la région de Xitei, située à la frontière avec le Venezuela, au sud de la Serra Parima. La mission créée sur place sera confiée à la filiale brésilienne des sœurs de la Providence de Gap. Dans ce dernier cas, son intérêt n'est pas clair tant la région se trouve éloignée de ses régions traditionnelles d'intervention. On peut penser qu'il s'agissait d'une tentative stratégique pour posséder également une zone d'influence dans le centre historique et démographique de la région Yanomami au Brésil que constitue la Serra Parima.

### **III Depuis 2004 : un retour en trompe-l'œil des Institutions fédérales**

Le changement de gouvernement intervenu en 2003, au départ vu d'un très bon œil par le mouvement indigéniste, produira un retournement de situation inattendu dans le territoire Yanomami. Il remettra en effet complètement en cause le système de sous-traitance auprès des ONG de l'assistance sanitaire, préférant en revenir à une gestion plus étatique, même si certaines fonctions seront maintenues en dehors du giron de l'état. Comme on pouvait s'y attendre, le bouleversement de la structure de santé aura pour résultat une dégradation des conditions sanitaires. En parallèle, on constatera une augmentation de la participation des Yanomami à ce débat vital pour leur avenir.

#### *1. Le retour déguisé de la FUNASA*

Comme nous l'avons vu, l'appel aux ONG pour l'assistance sanitaire a toujours été vivement critiqué par la FUNASA, dont les fonctionnaires se sont sentis dépossédés de ce qu'ils considéraient être de leur compétence exclusive. Le fait de voir les salaires élevés liés au travail dans les difficiles conditions des DSEI leur échapper ne devait certainement pas améliorer leurs dispositions vis-à-vis du nouveau système. Enfin, il est clair que le fait de ne

---

contrats sont signés avec des valeurs inférieures, qui sont revues à la hausse par la suite, notamment lorsque les contrats sont étendus (une procédure plus simple que de créer un nouveau contrat).

plus gérer directement les importants budgets de la santé amérindienne, qui représentent localement des sommes très importantes, surtout dans le cadre de petites villes amazoniennes, représentait une perte de pouvoir et d'influence politique sur le plan local difficile à supporter. Pour toutes ces raisons, il était clair que le ressentiment profond de l'administration sanitaire officielle ne demandait qu'à s'exprimer.

Le prétexte lui en sera fourni avec la large redistribution des postes de responsabilité intervenue dans la FUNASA à la suite de l'élection du président Luís Inácio Lula da Silva, et de la mise en place d'un gouvernement dominé par le Parti des Travailleurs en janvier 2003. Rapidement, les nouveaux venus laissent en effet entendre qu'ils sont en désaccord avec la pratique du gouvernement précédent. Leur état d'esprit est clairement illustré par des propos du directeur du service de santé amérindienne, Ricardo Chagas, qui affirme dans la presse en octobre 2003 que les ONG sont « *un pouvoir parallèle qui transgresse la loi.* »<sup>570</sup>. En fait, le service juridique de la FUNASA a réalisé une étude<sup>571</sup> montrant que, de fait, les conventions signées avec les ONG pourraient être attaquées comme non conformes à la loi Arouca, celle-ci prévoyant une action « complémentaire » des ONG, alors que dans les faits celles-ci exercent l'ensemble de l'activité d'assistance sanitaire. Par ailleurs, le fait que les ONG achètent directement sur le marché les médicaments nécessaires, ou d'autres types de service comme le transport aérien, pouvait configurer un détournement de la procédure des marchés publics. Le dernier trimestre 2003 se déroule dans une atmosphère de duel à fleuret moucheté, la FUNASA n'explicitant pas clairement quel type de réforme elle souhaite mettre en œuvre, et annulant au dernier moment un séminaire national sur le sujet prévu pour décembre 2003. De leur côté, les ONG, en particulier la Urihi, multiplient les tribunes notant que c'est à l'invitation de l'administration qu'elles exercent leur rôle et non pas en vertu d'une volonté d'expansion propre, et que la FUNASA n'a manifestement pas les moyens en matériel et en personnel de se substituer à elles.

Mais la guerre de couloirs est forte et le personnel politique de Roraima est aux avant-postes. Ainsi, en août 2003, deux députées de l'Etat déposent une « demande d'information »<sup>572</sup> destiné à investiguer l'usage des ressources destinées aux ONG par le ministère de la santé. Dans le détail, le texte vise directement le CIR et la Urihi et sous-entend qu'il y a des pressions internationales pour que les ressources en question soient allouées et que les ONG bénéficiaires ont des vues cachées... Il critique également le fait qu'une grande partie des budgets de l'assistance sanitaire est dépensé en taxi aérien, vulnérabilité qui sera souvent exploitée contre les ONG du DSY.

En janvier 2004, la FUNASA publie les ordonnances 69 et 70, qui donnent le modèle des nouvelles conventions FUNASA/ONG. Début février, un séminaire tenu à Brasília permettra de les expliquer aux représentants des ONG. Ceux-ci seront particulièrement déçus par le nouveau dispositif, puisqu'il restreint leur participation au recrutement et à la gestion du personnel, à l'assistance locale, aux évacuations sanitaires, et à l'achat d'une partie du carburant consommé par leurs activités. Pour la Urihi en particulier, le coup est rude. La latitude laissée par la FUNASA lors des contrats précédents lui avaient en effet permis de mettre en œuvre un modèle dont nous avons vu le principe et les succès. Devoir abandonner cette liberté pour un rôle de simple exécutant administratif lui était donc particulièrement pénible. Au surplus, ses dirigeants possédaient la ferme conviction que la position offerte par le nouveau modèle de convention allait rapidement devenir intenable. Les ONG allaient en effet continuer d'être au contact des populations, et donc d'être tenues pour responsables des dysfonctionnements éventuels dans l'approvisionnement des postes, les vaccinations, etc.

---

<sup>570</sup> Interview dans la *Folha de São Paulo*, le 20/10/2003.

<sup>571</sup> Document FUNASA 501/PGF/FUNASA/GAB/2003.

<sup>572</sup> *Requerimento de informação* (RIC) n°725 daté du 21/08/2003, déposé par Maria Helena (PMDB-RR) et Suely Campos (PP-RR).

Mais en même temps, elles dépendraient de la FUNASA pour les achats de médicaments et, dans le cas du DSY, celui des heures d'avion-taxi. Or l'administration sanitaire n'avait jamais fait preuve de beaucoup d'agilité dans la bureaucratie, et il était peu probable que tous les nouveaux rouages puissent jouer les un avec les autres sans créer de problème.

De son côté, le gouvernement fédéral, vante les mérites de son nouveau système. Il souligne qu'il doit permettre de réaliser des économies sur les médicaments par des achats massifs et groupés. En parallèle, il annonce une augmentation de 30 % du budget de l'assistance sanitaire pour les Amérindiens, montrant son engagement dans ce dossier. Mais au-delà des justifications financières, on note que la rhétorique utilisée au sein des organes gouvernementaux reprend fidèlement celle des militaires des années 1970, pointant la question de la souveraineté nationale ou celle de l'internationalisation de l'Amazonie comme justifiant la décision prise. Illustration de cette ligne de pensée, le nouveau directeur du département de santé amérindienne de la FUNASA remarque ainsi en mai 2004 que, bien qu'il faille reconnaître la qualité de leur travail, maintenir les ONG dans la santé indigène reviendrait à « *sous-traiter les forces armées* »<sup>573</sup>. Cette remarque n'est pas anodine. Elle montre à quel point l'influence territoriale des ONG était mal perçue au sein de l'administration brésilienne. Elle montre également que, malgré les avancées de la Constitution de 1988, certains secteurs de l'Etat souhaitent maintenir les Amérindiens sous leur tutelle, de manière à les soustraire à une éventuelle influence des ONG, considérée comme forcément délétère pour le Brésil.

Passée la déception initiale et devant l'intransigeance de la FUNASA sur son nouveau texte, la réaction des ONG insérées dans le dispositif ne fut pas unanime. Si toutes auraient souhaité conserver plus d'autonomie, pour certaines l'abandon du financement de la FUNASA signifiait une disparition immédiate. La plupart finirent donc par accepter les nouvelles conventions. Au sein même du territoire Yanomami, si la Urihi maintiendra son refus absolu, la SECOYA, l'IBDS ou le diocèse de Roraima penchèrent peu à peu en faveur de l'adoption, faute d'échappatoire, du nouveau système. La négociation dura pourtant plusieurs mois car, à l'évidence, la position de la Urihi représentait un problème important pour la direction de la FUNASA : ses résultats étaient excellents, son influence territoriale grande et elle se trouvait notoirement adossée à la caisse de résonance que représente la CCPY. Au surplus, l'administration sanitaire se méfiait de l'attention des médias internationaux pour les Yanomami, et ne souhaitait pas que l'on pût dire que ceux-ci allaient être abandonnés sans aucune assistance.

C'est l'apparition d'une concurrence venue du milieu indigéniste qui mit fin au face à face. En avril 2004, la FUNASA est entrée en contact avec d'anciens médecins de la CCPY comme Ivone Menegola et Marcos Pellegrini. Ceux-ci proposèrent de reprendre l'assistance sanitaire, appuyés sur une fondation satellite de l'Université de Brasília. Cette perspective poussa la FUNASA à plus d'intransigeance, et la Urihi décida de cesser ses activités en juin 2004 pour transférer l'assistance à la nouvelle candidate.

On notera que ces tractations furent durement ressenties par les Yanomami, qui se montreront extrêmement inquiets d'un possible retour du chaos sanitaire qu'ils avaient connu durant les années 1990. Dès décembre 2003, ils essayent de peser sur le débat en rencontrant le directeur de l'assistance sanitaire pour les Amérindiens de la FUNASA. La rencontre ne produit pas les résultats escomptés et les Yanomami publièrent alors un communiqué de presse en ces termes : « *Après avoir entendu les paroles du chef de la FUNASA, nous avons tous été furieux. Il [...] ne nous a rien expliqué. Pour cela nous, Yanomami, nous ne comprenons pas bien ce qui se passe et nous sommes très préoccupés. [...] nous ne voulons pas avoir de nouveau des épidémies. Nous voulons aussi défendre la Urihi-Saúde Yanomami,*

---

<sup>573</sup> Interview dans la revue *Época* du 31/05/2004.

*car elle en a vraiment fini avec le paludisme [...]. Elle travaille sérieusement et nous apprend à être microscopistes et elle veut que nous soyons bien informés. [...]* »<sup>574</sup>. Nous reviendrons plus loin sur la maturation politique vis-à-vis des « Blancs » qu’auront promues les questions sanitaires. Notons néanmoins ici qu’en plus de leurs préoccupations concernant les épidémies, les Yanomami ont placé la question de la formation au centre de leurs revendications. Or lorsque la Urihi décidera de sortir du jeu, la FUNASA fera savoir qu’elle ne reprendra pas sa branche « éducation », la considérant en dehors de ses attributions. Plus tard, après le retrait de la Urihi, le sentiment de déception sera grand au sein des zones assistées par celles-ci. Il sera résumé de manière lapidaire dans un courrier expédié par Davi Kopenawa au ministre de la santé : « *Nous sommes également très préoccupés car il semble que le nombre des personnes qui ne nous aiment pas ait augmenté à la FUNASA.* »<sup>575</sup>.

## 2. La multiplication des problèmes de gestion

La différence de style entre la gestion de la Urihi et celle promue dans le cadre du nouveau modèle du DSY, partagée entre la FUNASA et la FUB/FUBRA<sup>576</sup>, sera rapidement évidente, notamment en ce qui concerne les interférences avec la vie politique.

Premier signe de la volonté de changement manifestée par le gouvernement, le coordinateur de la FUNASA en Roraima, chargé de gérer les deux districts sanitaires de cet Etat<sup>577</sup>, sera changé en même temps que commenceront les nouveaux contrats. Mais la personne choisie pour occuper le poste, Ramiro Teixeira, est connue comme l’un des relais en Roraima du sénateur Romero Jucá (à l’époque en pleine ascension auprès du gouvernement Lula), ce qui déclenchera de nombreuses craintes sur l’orientation de sa gestion. Cette nomination symbolisera aussi le retour de vieilles habitudes, notamment des interférences entre la puissance financière du DSY et les luttes politiques, tant en Roraima qu’à Brasília. Illustration de ces pratiques, le coût horaire des avions-taxi travaillant dans le DSY sera multiplié par deux entre juin et décembre 2004, les entreprises locales s’étant alliées pour faire monter les prix au bénéfice de l’une d’entre-elles, laquelle sous-traita alors illégalement une partie des commandes au profit des autres<sup>578</sup>.

Sur le terrain, les Yanomami sont vite déçus par l’attitude des nouveaux employés, qu’ils trouvent peu actifs. Fin 2004 par exemple, les communautés de Balawau publient un texte donnant leurs premières impressions : « *Quelle est notre opinion sur les blancs qui assurent désormais l’assistance sanitaire ? Nous ne pensons pas en vain, et nous n’avons pas encore d’opinion définitive. Vous, de la FUNASA, vous ne travaillez pas comme travaillaient ceux de la Urihi, mais nous allons tenter de corriger cela. [...] Si nous nous montrons hostiles avec ceux de la FUNASA sans motif, il n’y aura pas d’autres blancs pour venir nous soigner. Pour cette raison nous avons fait cette réunion, pour tenter de leur faire prendre conscience [NDT à ceux de la FUNASA]. [...] Vous, de la FUNASA, qui êtes entrés sur notre terre, ne soyez pas paresseux. Nous surveillons, nous sommes attentifs [...]* »<sup>579</sup>. Comme le montre ces lignes la population tente encore à cette époque de se montrer didactique avec les nouveaux venus, craignant de se retrouver sans aucune assistance si elle se montrait trop vindicative. Elle souligne par ailleurs dans un autre passage que les analystes-microscope Yanomami ne

<sup>574</sup> Communiqué de presse de leaders Yanomami diffusé par la CCPY, 5/12/2003.

<sup>575</sup> Lettre des professeurs yanomami et de Davi Kopenawa au ministre de la santé, datée du 21/8/2004.

<sup>576</sup> L’université de Brasília est gérée par une fondation, la Fundação Universidade de Brasília (FUB). Elle dispose également de plusieurs fondations lui permettant d’effectuer des contrats de droit privé, notamment la Fundação Universitária de Brasília.

<sup>577</sup> DSEY et district sanitaire est (DSEL), regroupant tous les autres territoires amérindiens de Roraima.

<sup>578</sup> Avec près de 400 heures mensuelles, le DSY est le premier client pour ce type de service en Roraima. L’obtention de ce marché et les conditions de prix attenant sont donc d’une importance vitale pour les entreprises du secteur.

<sup>579</sup> Lettre publiée dans le Bulletin CCPY n°53, voir <http://www.proyanomami.org.br>.

sont plus employés pour le diagnostic du paludisme, ce qui constitue un gâchis et rend le dispositif général moins agile.

En mai 2005, une réunion du conseil du DSY (plusieurs fois repoussée car elle aurait dû intervenir dès la fin 2004) permettra de prendre la mesure du malaise qui commence à s'instaurer. Les représentants Yanomami font en effet de nombreuses critiques sur la structure mise en place et sur son fonctionnement, mais leur voix est étouffée dans un tourbillon de conférences techniques données par des consultants et de réunions... En parallèle, apparaissent les premières plaintes des ONG qui ont accepté de signer les nouveaux contrats avec la FUNASA (notamment le diocèse de Roraima ou la SECOYA) sur le manque d'agilité dans les processus bureaucratiques, qui entraîne de nombreux retards dans le versement des budgets. La SECOYA, par exemple, a dû vivre à crédit durant un tiers de l'année 2005, ce qui l'a laissée très endettée. En 2006 elle dut interrompre l'assistance dans les secteurs qui lui étaient dévolus à cause d'un nouveau retard, entraînant au moins trois décès en mai 2006. Ces difficultés bureaucratiques sont résumées par ce commentaire désabusé du gestionnaire des actions de santé du diocèse de Roraima, un vétéran des actions humanitaires en Afrique : « *De mon expérience, il est parfois plus facile de parler avec les chefs de mouvements rebelles africains qu'avec la FUNASA...* »<sup>580</sup>.

Du côté de la FUB/FUBRA, qui a remporté le contrat le plus important et qui souhaitait clairement démontrer une supériorité sur les autres ONG, les problèmes ne sont pas moindres. La logistique d'approvisionnement des postes semble grippée, laissant certains sans nourriture durant plusieurs semaines, et fournissant aux Yanomami des biens de troc en très faible quantité, et de mauvaise qualité. Par ailleurs, bien que la FUNASA ait plusieurs fois augmenté le montant du contrat, une désorganisation administrative la rend incapable de payer les salaires de ses employés en temps et heure. En septembre 2005, les personnels de terrain initieront de ce fait une série d'interruptions de leurs activités (voir tableau 10), qui influera à l'évidence sur leur efficacité. Les difficultés de gestion et les conditions particulièrement favorables de ce contrat ont par ailleurs paru suspectes à de nombreux observateurs. En effet, malgré les retards de paiement et une efficacité douteuse sur le terrain, le contrat de la FUB/FUBRA sera renouvelé plusieurs fois par la FUNASA, qui augmentera son plafond et le portera de 11 à 37 millions de *reais* en 2006<sup>581</sup> (voir graphique 4). Cette valeur est non seulement élevée en elle-même, mais elle est également très supérieure à celle des autres ONG intervenant également dans le territoire Yanomami : celles-ci reçoivent ainsi de 1,98 à 3,3 *reais* par personne assistée et par jour alors que le contrat de la FUB/FUBRA lui attribue 5,5 *reais*<sup>582</sup>...

Dans ces conditions, les difficultés rencontrées sur le terrain sont assez difficiles à comprendre, et l'imbricatio financier autour des salaires des employés a pu parfois laisser penser que des détournements de fonds avaient lieu. Le Tribunal des Comptes de l'Union découvrira d'ailleurs un certain nombre de problèmes dans les comptes remis par la FUBRA, ce qui aurait dû pour le moins entraîner sa suspension. Il n'en sera en fait rien, la FUNASA insistant à plusieurs reprises sur le fait qu'elle était consciente des difficultés mais qu'elle ne

---

<sup>580</sup> Entretien avec l'auteur, mars 2005.

<sup>581</sup> Le contrat étant renouvelé et amendé périodiquement, les valeurs des addendas s'ajoutent à la valeur initiale au lieu de constituer de nouvelles conventions. Cette valeur est donc une valeur globale pour la durée du contrat (3 ans), avant de possibles nouvelles augmentations. Dans le détail, ce contrat a été signé en 2004 avec une valeur de 11 millions de *reais* pour 3 ans, et recevra une augmentation de 15 millions en 2005 et de 11 millions en 2006. On notera que cette valeur ne couvrait plus que les dépenses de personnel et une partie très limitée des dépenses d'achat de médicaments, les autres dépenses opérationnelles, en particulier les heures de vol étant achetées directement par la FUNASA. Cette valeur est donc très supérieure à celle des contrats de la Urihi, dont le dernier représentait 17 millions de *reais* pour deux ans, mais comprenait toutes les dépenses de santé, transport, etc.

<sup>582</sup> Reportage paru dans le journal *O estado de São Paulo*, 21/02/2006.



pouvait pas risquer de rompre le contrat car alors l'intégralité de la zone Yanomami se trouverait sans assistance. Les divers épisodes entourant le contrat de la FUB/FUBRA nous semblent illustrer que les intérêts politiques qui s'étaient opposés aux Yanomami dans les années 1980 et qui avaient vu d'un mauvais œil le rôle joué par les ONG au début des années 2000, ont appris, eux aussi, à jouer avec le poids symbolique de ces Amérindiens.

23/08/2005	11/09/2005	22/02/2006	20/04/2006	09/05/2006	19/05/2006
Suspension de l'assistance dans les 21 pôles de la TIY pour cause de retards de paiement des salaires.	Près de 70 % du personnel de la FUB/FUBRA n'ont pas repris le travail à cause de retards de salaire.	60 employés de la FUB du DSY refusent de prendre leur poste pour des retards de salaire.	L'ONG SECOYA paralyse ses activités pour faute de ressources, une parcelle du contrat FUNASA ayant plus d'un an de retard.	Les employés de la FUB du DSY réduisent leur présence dans les postes à 30 % du personnel normal pour des retards de paiement.	Grève des employés de la FUB du DSY, qui ont 71 jours de retard sur le paiement de leurs salaires.

Tableau 10 : grèves et interruptions de l'assistance sanitaire dans le DSY en 2005 et 2006.

Au milieu des affrontements sur l'inefficacité de l'organisation sanitaire mise en place à partir de juin 2004, les Yanomami montrent une indépendance de plus en plus grande, prenant en main une partie des actions de protestation. En septembre et octobre 2005, ils occupent ainsi par deux fois les locaux de la FUNASA, surprenant l'opinion publique de Boa Vista, peu habituée à ce que cette ethnie puisse présenter ses revendications politiques de manière organisée<sup>583</sup>. Mais ces premiers mouvements sont récupérés par l'administration locale de la FUNASA, qui réussit à les manipuler et à les transformer en protestation contre l'administration centrale, et en demandes pour plus de moyens pour le DSY. Pourtant, après ces actions spectaculaires, et après l'injection de plus de financements, les conditions sur le terrain resteront les mêmes. Les Yanomami se mettront alors à percevoir que la question financière n'est pas la seule clé du problème, ce que soulignera clairement Davi Kopenawa après le conseil du DSY de janvier 2006 : « *Nous avons demandé de l'argent avant [...]. Cela n'a amélioré que leur situation, celle des employés [NDT de la FUNASA]. Nous ne pensons pas demander à nouveau de l'argent. Nous pensons que, malgré l'argent, il n'y a pas eu d'amélioration dans les villages. Le paludisme est revenu en force. [...] Nous ne voulons pas demander d'argent à Brasília parce que je pense que c'est encore plus d'argent qu'ils peuvent voler.* ». Changeant de technique, plusieurs communautés Yanomami<sup>584</sup> retiennent en février 2006 des équipes de santé, refusant de les laisser repartir à Boa Vista sans qu'elles ne soient relevées, inaugurant une série de faits similaires qui se produiront dans plusieurs territoires amérindiens du Brésil en 2006 et 2007. On notera que cette opération a été montée par plusieurs agents de santé Yanomami via les réseaux de radios de la FUNASA et de la HAY, avec pour objectif de retenir toutes les équipes présentes dans la TIY. Tramées en langue Yanomami, les conversations étaient passées inaperçues des « Blancs » de la FUNASA. On peut cependant là encore se demander dans quelle mesure elle n'aurait pas été légèrement incitée par la direction de la FUNASA de Roraima afin de faire pression directement sur l'administration de Brasília.

Plusieurs fois les Yanomami exprimeront également leurs craintes face à la remise en question des districts sanitaires spéciaux dédiés aux Amérindiens au profit de la mise en place d'un système reposant sur les communes. Selon eux, leur territoire se trouve si éloigné et isolé des communes auquel il est rattaché administrativement qu'il n'y a aucune chance pour que

<sup>583</sup> La seconde invasion sera même commentée dans la presse nationale, voir *O Estado de São Paulo*, édition du 29 octobre 2005.

<sup>584</sup> Les pôles de Surucucus, Hakoma et Haxiu.

les mairies mettent en place un système efficace, ce d'autant qu'elles sont souvent dirigées par des hommes politiques peu favorables aux revendications amérindiennes.

Comme on l'imagine, les problèmes rencontrés par les Yanomami pour l'assistance sanitaire sont suivis de près par les ONG qui défendent leurs droits politiques, notamment la CCPY, la Urihi, mais aussi la Hutukara (voir chapitre suivant). Celles-ci mènent une campagne de presse, dénonçant à plusieurs reprises l'apparition des nouvelles épidémies de paludisme et jouant comme elles l'avaient déjà fait plusieurs fois sur le poids symbolique des Yanomami dans l'opinion publique. Davi Kopenawa lui-même annonce dans un article d'une grande revue nationale que les circonstances font qu'il va devoir de nouveau « *chercher de l'aide à l'extérieur* »<sup>585</sup>, tentant par là de jouer sur le poids que l'opinion internationale a toujours fait peser sur les questions Yanomami.

Ces appels n'auront pas autant d'effet que dans des périodes précédentes, sans doute à cause d'un désengagement relativement général de l'opinion publique brésilienne par rapport aux questions amérindiennes. Ils ne passeront cependant pas complètement inaperçus, d'autant qu'ils sont complétés par une action moins visible mais toute aussi intense auprès d'organismes comme la PGR. Au total, on peut lire les ondulations de la politique de la FUNASA en Roraima comme autant d'allers et retours entre les intérêts locaux et les pressions des ONG. Ainsi, après les crises de septembre 2005, un nouveau coordinateur de la FUNASA pour le Roraima sera-t-il nommé à la place de Ramiro Teixeira, lequel reprendra sa place à peine une semaine plus tard, de nouveau sous pression de Romero Jucá. Au premier semestre 2006, un débat apparaîtra sur la possibilité de remplacer la FUB/FUBRA par un nouvel acteur. Les Yanomami proposeront que ce soit le CIR, ONG amérindienne respectée pour son travail dans le nord de l'Etat de Roraima, mais on verra à cette occasion également apparaître une ONG locale, la fondation Ajuri, représentant sans doute une tentative de politiques locales de prendre l'ascendant sur les importants financements de la FUB.

Plus durablement, les dysfonctionnements dans le contrat de la FUB/FUBRA seront si patents que le Ministère public de Roraima commencera à s'y intéresser en février 2006. On peut interpréter les légères améliorations perçues à la fin de l'année 2006 comme un résultat de ces diverses pressions, les forces en présence ayant sans doute perçu la nécessité de composer afin de ne pas provoquer un effondrement du DSY qui risquait de remettre en question toute sa gestion. En 2007, les dénonciations d'irrégularités dans le contrat en question, et la possibilité qu'il ait servi à abriter des détournements massifs de fonds, paraissent de plus en plus avérées, notamment via des enquêtes du Tribunal des comptes de l'Union et du Ministère public. De ce fait, tant la presse nationale<sup>586</sup> que les Yanomami eux-mêmes mettent directement les dirigeants de l'ensemble FUB-FUNASA en accusation : « *Vous, de la FUNASA, aviez promis d'en finir avec les maladies contagieuses. Vous, de la FUNASA, vous nous avez encore trompés nous, Yanomami, parce que vous voulez vous approprier l'argent de l'assistance sanitaire.* »<sup>587</sup>. La confirmation de ces soupçons viendra en octobre 2007, lorsque la police fédérale déclenchera une opération destinée à éradiquer le foyer de corruption sis à la FUNASA de Roraima, emprisonnant les principaux dirigeants, ainsi que les patrons de plusieurs des entreprises de taxi aériens qui travaillaient pour la FUNASA. A partir de ce moment là, l'éloignement de la FUB/FUBRA deviendra certain, mais il sera long à se concrétiser. Il faudra attendre le premier semestre de l'année 2008 pour que la FUNASA signe un contrat avec la SECOYA, lui confiant la responsabilité de

---

<sup>585</sup> Voir *Revista Época*, n° 385, octobre 2005 (<http://revistaepoca.globo.com/Epoca/0,6993,EPT1045438-1664.00.html> accédé en mai 2008)

<sup>586</sup> *Ibid.*

<sup>587</sup> Document rédigé par 8 leaders autour de Davi Kopenawa en marge du conseil de santé local de la région de Surucucus, (Bulletin CCPY n°67, août 2005).

l'ensemble des zones de l'ancienne prestataire. Avec ce nouveau contrat, la SECOYA change de dimension et devient l'ONG la plus puissante du territoire Yanomami.

Il est important de noter que les difficultés du DSY sont paradoxales, car durant les trois dernières années, les investissements du gouvernement fédéral dans l'assistance sanitaire au profit des Amérindiens n'ont jamais été aussi élevés. En décembre 2006, la FUNASA annonce même une dotation supplémentaire car le budget de la coordination de santé amérindienne est en excédent. Confirmant son statut, le DSY sera le mieux servi, empochant 1,8 millions de *reais* supplémentaires (sur 22 millions pour l'ensemble du pays) pour son fonctionnement, alors que deux des ONG ayant une convention avec la FUNASA – FUB/FUBRA et IBDS- recevaient chacune 750 000 *reais* de plus (sur 13,5 millions au total).

### 3. Une situation sanitaire en cours de dégradation ?

Sur le plan territorial, les effets du changement de gestion sont patents. La discontinuité dans le paiement des personnels des postes de santé a entraîné des solutions de continuité dans l'assistance des régions les plus difficiles, et un notable infléchissement de la qualité dans les autres. D'une manière générale, le parcours du territoire qui était réalisé systématiquement par les équipes de la Urihi ne l'est plus que sporadiquement, voire pas du tout. Les postes de santé ont en conséquence perdu leur caractère de point d'appui d'un réseau d'assistance et sont revenus au modèle indigéniste traditionnel selon lequel à chaque poste doit correspondre une communauté résidente. Lorsque celle-ci s'éloigne, la nouvelle logique veut alors que l'on ferme le poste. Ainsi le poste Homoxi a-t-il été mis en sommeil durant plusieurs mois à l'été 2006, car la communauté des *Tirei theripë* s'était réinstallée à une dizaine de kilomètres, de l'autre côté de la frontière avec le Venezuela. L'abandon du parcours systématique du territoire a évidemment rendu caduc le rôle de surveillance des invasions que jouaient les postes de santé jusque-là. Logiquement, les entrées de chercheurs d'or et les réactivations de placers se multiplient, d'autant qu'en parallèle le cours de l'or atteint son plus haut niveau depuis plus d'une décennie. A Homoxi, le poste de santé, désert, sera pillé par des orpailleurs qui remonteront ensuite dans la région de Haxiu.

Confrontés au retour des épidémies et des chercheurs d'or, les Yanomami ont également vu le volet économique de leurs relations avec les structures d'assistance s'effondrer presque complètement avec la disparition de la Urihi. En effet, comme nous l'avons souligné, celle-ci insistait pour utiliser toujours de la main d'oeuvre amérindienne pour les travaux d'entretien des pistes, de portage, etc., liés à ses activités. Le ralentissement des activités enregistré après juin 2004 et le confinement de ces dernières dans les postes de santé ont considérablement diminué ces opportunités et l'entrée corrélative de biens de troc. Au surplus, les tâches qui sont encore effectuées sont parfois payées en numéraire, ce qui oblige les Yanomami à s'en remettre à des arrangements particuliers avec les personnels des postes pour faire effectuer leurs achats en ville par personne interposée<sup>588</sup>. Face à la pénurie de biens de troc, en particulier celle des outils, il est certain que certaines communautés ont pu recommencer à voir dans les *garimpeiros* des partenaires de substitution.

Mais l'un des aspects les plus préoccupants de la gestion du DSY à partir de juillet 2004 est le retour en force des épidémies de paludisme, dont nous avons vu qu'elles avaient été

---

<sup>588</sup> Nous avons été témoin de l'un de ces paiements au poste Toototobi en novembre 2005. Les assistants Yanomami de santé se sont vu distribuer des enveloppes avec leur paiement (correspondant à un trimestre) en espèce, qu'ils n'avaient évidemment aucun moyen de convertir en marchandise puisqu'ils se trouvaient à plus de 250 km. du premier point de vente... Quant à la conservation des billets en zone tropicale, surtout dans le cadre du mode de vie des Yanomami, on peut la supposer courte. Attristés par ce paiement inutile, les jeunes gens cherchaient tous les moyens disponibles pour les dépenser, proposant à qui voulait de prendre plusieurs centaines de *reais* en échange de la promesse de rapporter une montre ou un balladeur à cassette la prochaine fois qu'il viendrait...

maîtrisées dans les zones Urihi, et sérieusement réduites dans les zones des autres ONG. En 2005, la FUNASA compte ainsi 1 645 cas détectés, soit une augmentation de 164 % par rapport à l'année précédente. Les cas sont majoritairement concentrés dans les régions de l'IBDS et de la SECOYA, mais on note également une montée importante dans certains secteurs où le paludisme avait été totalement éradiqué, comme la région de Toototobi (214 cas pour l'année 2005) ou celle de Catrimani (94 cas).

Année	Nombre de cas
2003	418
2004	622
2005	1 645
2006 (jusqu'à juin)	2 591

Tableau 11 : Nombre de cas de paludisme enregistrés dans le DSY de 2003 à 2006.

Un autre exemple de dysfonctionnements de l'assistance sanitaire peut être relevé dans la gestion de la « maison de l'Indien », l'hôpital amérindien de Boa Vista dans lequel sont internés de très nombreux patients Yanomami. En 2005, cette infrastructure datant des années 1970 tombait en ruine, et une visite du Ministère Public convainc la FUNASA d'annoncer une réfection totale pour l'année suivante, prévoyant d'investir plus de 2,3 millions de *reais*. Six mois plus tard pourtant, les travaux seront arrêtés car la dotation budgétaire est épuisée, mais sans que les bâtiments aient été terminés. Quant à la gestion, elle demeure chaotique, puisque les patients sont évacués sans agenda de consultation. Il leur faut donc patienter entre 40 et 90 jours sur place, dans une infrastructure qui ne compte qu'un traducteur de Yanomami pour près de 120 personnes sur place (et un total de plus de 300 Amérindiens).

En 2008, la donne semble changer sur le plan institutionnel. Définitivement discréditée par la suspicion que ses comptes a inspiré aux instances de contrôle du gouvernement, la FUB/FUBRA est écartée fin 2007. Mais se pose la question de savoir qui pourra la remplacer, alors que les postes de santé ont besoin d'être immédiatement garnis en personnel et en médicaments. Une réactivation de la Urihi paraissant impossible, la FUNASA se tourne alors vers le seul acteur du DSY assez puissant pour tenter l'expérience, la SECOYA. Après de longues négociations, celle-ci finit par accepter de reprendre le contrat avec le ministère de la santé. De ce fait, elle se trouve actuellement (juin 2008) responsable de plus de pôles qu'aucune autre institution avant elle : elle devra en effet gérer ceux qu'elle assistait déjà, ceux de la FUB/FUBRA mais également ceux des missions protestantes MEVA et MNTB, qui ont annoncé leur intention de ne plus effectuer d'assistance sanitaire, et probablement celui de l'IBDS, actuellement poursuivie par les Yanomami en raison de la mauvaise qualité du service rendu.

La question qui se pose est de savoir si elle aura les moyens de les gérer. En effet, notamment du fait des problèmes administratifs avec la FUNASA, la situation sanitaire dans les régions sous la responsabilité de la SECOYA n'était pas des meilleures, ce qui peut entraîner quelques doutes sur sa capacité à faire face à la gestion d'un ensemble aussi grand. D'un autre côté, comme on l'a noté, la SECOYA s'est spécialisée dans les actions sur le terrain, effectuant peu de lobbying politique. Si cette caractéristique est un avantage dans la mesure où elle attirera moins l'attention et sera moins attaquée sur le registre de l'ingérence étrangère, elle est également un inconvénient car il lui sera plus difficile de résister à la pression de la politique locale sur ses actions.

## CONCLUSION : une question névralgique

L'assistance sanitaire a eu dans les années 1990 un rôle important de structuration du territoire Yanomami que nous observons aujourd'hui. Elle a très fortement contribué, après

les missions des années 1960 et après les postes FUNAI des années 1970, à organiser un réseau de points de contact permanents entre les Yanomami et la société brésilienne qui sont devenus autant de pôles organisant aujourd'hui, au moins en partie, les relations intercommunautaires. La différence avec les périodes précédentes est dans l'échelle de cette intervention, qui est devenue massive après 1999, entretenant une structure permanente d'environ 25 postes là où la FUNAI n'en a jamais eu plus de 10 fonctionnant en même temps.

L'ampleur de l'investissement du gouvernement fédéral doit d'ailleurs être replacée dans son contexte. Le coût de l'assistance sanitaire mise en place est extrêmement élevé, en particulier si on le compare aux dépenses moyennes de santé consacré non seulement aux autres catégories de la population brésilienne, mais encore aux autres populations amérindiennes (rappelons que le DSY reçoit plus de 10 % des ressources de la santé amérindienne alors que la population Yanomami ne représente que moins de 5 % des Amérindiens du Brésil). Le fait de consacrer autant de ressources aux Yanomami dit donc assez leur poids symbolique.

Interaction majeure des Yanomami avec la société brésilienne, le système d'assistance sanitaire l'est de plusieurs manières. La première est bien sûr dans la fréquentation des équipes de santé et l'obtention via les postes de grandes quantités de biens de troc. Une autre dimension est la formation qu'ont reçu de nombreux Yanomami pour exercer un rôle de premier appont dans l'assistance sanitaire. Après une période de flottement, cette politique semble aujourd'hui mieux établie, et ce ne sont pas moins de 180 agents de santé qui sont en formation. L'impact d'une telle politique sera très important si l'on considère que chacun de ces nouveaux professionnels reçoit un salaire, qui permettra d'augmenter encore le flux de biens de troc dirigé vers les villages Yanomami. Une dernière interaction se joue en marge des Yanomami, à Boa Vista et sans doute aussi à Brasília. L'ampleur des budgets consacrés aux Yanomami fait en effet d'eux, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, une puissance financière sur le plan local, et un enjeu non négligeable sur le plan fédéral. Plusieurs niveaux d'interaction se nouent donc au dessus de ces ressources, dans lesquels les Yanomami sont parfois otages, parfois manipulés, et le plus souvent absents, alors que c'est de leur survie, avant tout, qu'il s'agit.

En effet, les conditions de l'assistance sanitaire restent l'un des problèmes principaux identifiés par les Yanomami, et justifient une grande partie des interventions de l'association Hutukara. Comme on l'a souligné dans les parties précédentes, sans assistance médicale, et alors que les contaminations par diverses épidémies se maintiennent en fonction de la fin de l'isolement total, l'ensemble de la dynamique démographique peut être remise en question, en particulier par l'apparition d'une très forte mortalité infantile. Par ailleurs, les modalités de l'assistance (assistance uniquement dans les postes ou assistance itinérante selon le modèle de la Urihi) ont des conséquences importantes sur les choix des villages en termes de migration ou de choix des territoires à exploiter. Elle est enfin un vecteur important dans la surveillance du territoire. Les Yanomami soulignent ainsi souvent que durant la période où la Urihi était responsable de nombreux pôle de santé, il existait un strict contrôle des vols entrant et sortant du territoire Yanomami, qui étaient planifiés à des dates et à des horaires précis. Les vols d'évacuation étaient annoncés à la radio. Les avions ravitaillant des placers clandestins ne passaient donc plus inaperçu dans la masse des vols de l'assistance sanitaire et pouvaient être repérés et dénoncés. Une situation qui n'existe plus aujourd'hui.

## **Chapitre 9 : Les Yanomami s'organisent**

Les années 1990 voient un changement de contexte très important en ce qui concerne le territoire Yanomami. Comme nous l'avons montré, les contestations juridiques vont en s'amenuisant et, malgré l'efficacité limitée de l'assistance sanitaire, les conditions de vie s'améliorent lentement, permettant à tout le moins de sortir de la phase d'urgence durant laquelle la survie même des Yanomami pouvait être mise en cause. Au fur et à mesure de ce processus, et de manière de plus en plus marquée à partir de 2000, les Yanomami font entendre leur voix. Non plus en tant que supplétifs des ONG, ou seulement par la voix de quelques leaders, mais par l'intermédiaire d'instances de plus en plus nombreuses d'échange avec l'extérieur et par la multiplication des leaders locaux parlant portugais et capables de se poser en interlocuteurs des « Blancs ». Un processus de maturation a donc eu lieu, qui a permis à l'ethnie de définir pour elle-même un certain nombre de points, et d'en assimiler d'autres. L'une des avancées les plus notables est l'adoption du territoire fixé par l'extérieur (en l'occurrence le gouvernement brésilien) comme cadre de référence et, partant, l'élaboration progressive d'une référence ethnique unique là où les anciens ne distinguaient qu'une masse de villages, amis ou ennemis, mais certes pas équivalents.

Les conséquences géographiques d'un tel processus sont doubles. D'un côté, il conforte puissamment le territoire Yanomami, qui devient véritablement le territoire d'une ethnie – ce qu'il n'était qu'imparfaitement au moment de sa délimitation. D'un autre côté, il implique une montée en puissance des Yanomami eux-mêmes dans les décisions concernant la gestion de ce territoire, et ce dans une perspectives centralisatrice (bien qu'encore fort timide) inédite jusque-là. Des changements importants dans la structuration interne du territoire sont donc en germe.

Afin de comprendre comment ils surgissent, nous nous intéressons ici au processus en marche dans le territoire Yanomami, qu'à défaut d'autre mot nous qualifions « d'organisation ». Celui-ci se révèle d'abord par l'apparition d'une véritable résistance locale aux orpailleurs, dans laquelle les professeurs formés à la fin de la décennie de 1990 jouent un rôle important. Pour cette raison, nous montrerons ensuite comment les projets de scolarisation ont joué un rôle fondamental dans l'adoption par les Yanomami d'un nouveau cadre territorial et ethnique de référence, à savoir la Terre indigène Yanomami. Enfin, nous verrons que l'apparition actuelle d'associations Yanomami signale un nouveau stade d'organisation, et que celles-ci ont certainement une vocation naturelle à devenir les gestionnaires du territoire, bien que l'on ne puisse par encore savoir si cela se fera selon un modèle centralisé ou au contraire sur le mode de la dispersion.

### **I Apparition d'une résistance vis-à-vis de l'orpillage**

La question de l'orpillage ne disparaît pas avec les années 1990. Elle continue à être un problème lancinant du territoire Yanomami, augmentant lorsque la surveillance se relâche et diminuant de nouveau lorsque l'Etat lance de nouvelles opérations d'expulsion. Comme lors de la période précédente, les conflits demeurent entre les villages Yanomami et les orpailleurs. Une nouveauté fait cependant son apparition, sous la forme d'une résistance locale organisée à l'entrée des *garimpeiros*. Il ne s'agit pas d'affrontements épars comme ceux de la période précédente, mais bien d'une opposition dont le fondement est

authentiquement politique, jouant sur les mécanismes légaux et la protection constitutionnelle dont bénéficie la TIY plus que sur des assassinats au cœur de la forêt.

### *1. Les années 2000 : moins d'orpailleurs, mais des conflits qui demeurent violents*

Après 1998, si les invasions des chercheurs d'or continuent, elles sont plus limitées que par le passé. On estime ainsi autour de 300 le contingent des orpailleurs présents de manière constante dans le territoire Yanomami, pouvant augmenter à 1 000 par période. Malgré la pression continue des ONG, qui relaient les plaintes des Indiens, le gouvernement est de plus en plus réticent à déclencher des opérations d'expulsion, dont le coût est très élevé. Il faudra ainsi attendre cinq ans entre l'opération de 1998 et la suivante, qui aura lieu en 2003 (après avoir été annoncée successivement chaque année). Mal préparée et disposant de peu de moyens, celle-ci se soldera d'ailleurs par un semi-échec, puisque, alors que la FUNAI annonçait avoir détecté 4 placers de grande taille en activité et 8 pistes d'atterrissages en usage, seuls 7 orpailleurs seront finalement expulsés, soit un bien maigre bilan pour la mobilisation des trois administrations (police fédérale, FUNAI et IBAMA), et de 34 hommes sur le terrain (18 policiers, 12 fonctionnaires de la FUNAI et 4 fonctionnaires de l'IBAMA). Il faut dire que la logistique fut particulièrement chaotique. Prévue pour durer 15 jours, l'opération ne réussit en effet à effectuer des contrôles que durant 8 journées, du fait de pannes d'hélicoptère, de mésententes entre les administrations, etc. On notera ici que ni la *loi de l'abattage*<sup>589</sup> ni la mise en place du système SIVAM ne semblent avoir produit d'effet sur les mouvements des avions ravitaillant les *garimpeiros*.

Si le nombre des orpailleurs fréquentant le territoire Yanomami semble relativement restreint après 2000, l'orpaillage continue de poser d'épineux problèmes pour les communautés vivant dans la région d'influence des placers. Dans certaines régions en effet, les orpailleurs qui demeurent sont particulièrement bien ancrés sur place. Connaissant les communautés Yanomami vivant à proximité de leurs placers, ils déploient leurs activités avec la bénédiction de celles-ci, en échange de dons d'armes à feu, de biens de troc et de nourriture. Bien que le nombre de ces orpailleurs soit réduit, la quantité de biens entrants, en particulier de fusils, reste relativement élevée. Face au dispositif policier tentant de les tenir à l'écart de la TIY, les *garimpeiros* sont en effet en position de faiblesse et de ce fait contraints de satisfaire aux exigences de leurs « hôtes ». En échange, ils sont prévenus de tout mouvement de la FUNAI ou de la police, et ne sont que très rarement dénoncés. Leur présence est pour autant particulièrement nocive, car, en plus de faire perdurer des foyers de maladies telles que la grippe ou le paludisme, ils alimentent les conflits locaux. L'un des meilleurs exemples est celui de la communauté des *Yawarata u theripë* et du *garimpeiro* surnommé *Chico garimpeiro*, dont la présence perdure jusqu'à aujourd'hui. Installé depuis de nombreuses années et utilisant la fameuse piste Quincas Bonfim, cet orpailleur exploite un placer sur la rivière *Parai u*. Il possède une épouse et des enfants dans la communauté de *Yawarata u*, qu'il utilise comme paravent pour ses activités.

Il est possible que les *garimpeiros* aient incité les groupes les abritant à attaquer d'autres communautés, considérées comme alliées des ONG ou de la police. Mais, comme le souligne Rogerio Duarte do Pateo (2005 : 110), la simple insertion des armes et des munitions dans les réseaux d'échanges locaux suffit à faire monter de plusieurs crans la violence dans les régions affectées, le système traditionnel de vengeance des décès devenant plus mortifère que jamais. Les attaques avec des fusils étant en effet beaucoup plus souvent mortelles que celles réalisées avec arc et flèches, elles entraînent en effet un nombre toujours supérieur de raids de

---

<sup>589</sup> La loi n° 9614, datée du 05/03/1998 autorise l'armée de l'air à intercepter les appareils suspects, et à les détruire au cas où ils ne respecteraient pas les injonctions des avions militaires. En juillet 2004, par le décret n° 5.144, le gouvernement Lula a défini l'application de cette loi, qui devait permettre de lutter plus efficacement contre la contrebande de drogue et d'armes aux frontières du Brésil.

représailles... et une recherche toujours plus grande de sources permettant de s'approvisionner en armes et en munitions pour pouvoir les mener à bien. Exemple frappant de cette dynamique, les hostilités entre la communauté des *Pirisi theripë*, habitant le plateau de Surucucus et hostiles à la présence des orpailleurs et les communautés habitant le nord de la région, elles alliées avec des groupes de chercheurs d'or se solderont par 7 assassinats dans les seuls six premiers mois de l'année 2003<sup>590</sup>...

Le bilan de cette dynamique sous-tendue par le *garimpo* est impressionnant. Selon Rogerio Duarte (2005 : 110), durant la décennie 1990, sur 54 morts violentes enregistrées dans le centre du territoire Yanomami<sup>591</sup>, 22 proviennent d'armes à feu et 15 sont sans information, une bonne partie au moins de ces autres décès se devant aussi à des fusils. Selon l'ONG *Urihi Saúde Yanomami*, sur les 9 régions assistées par elle entre 2000 et 2003, 19 % des décès enregistrés ont été provoqués par des conflits, la plupart par armes à feu et dans les régions de *garimpo*. Confirmant l'accélération des cycles de vengeance, ce sont 30 morts violentes que l'on enregistre sur cette période, dont 21 par arme à feu (Duarte do Pateo, 2005 : 111). Ce constat n'échappera pas aux Yanomami eux-mêmes. Ainsi Márcio Hesina, professeur Yanomami de la région de Haxiu (au sud du plateau de Surucucus) écrira-t-il dans une lettre adressée à la FUNAI : « *Prenez les fusils des gens de Moxahwi, de Yarima, de Yauratha e de Waputha. Si vous prenez tous les fusils, les conflits s'arrêteront. C'est ce que nous pensons ! Si vous ne confisque pas les fusils, la guerre ne prendra pas fin.* »<sup>592</sup>.

Si la violence induite par les orpailleurs est en partie le produit des cycles de représailles traditionnels des Yanomami, elle est également parfois instrumentalisée. Les *garimpeiros* cherchent en effet à éloigner le plus possible les membres des ONG de santé, dont l'action contribua fortement à diminuer leur influence, et les fonctionnaires de la FUNAI tentant de les expulser. Ainsi, dans les régions affectées par les placers, les ONG chargées de l'assistance sanitaire rencontreront certains villages moins bien disposés à leur égard, et notamment des jeunes gens exigeant des paiements très importants pour le moindre service de portage ou de guide, et recourant facilement à l'intimidation avec les armes obtenues auprès des orpailleurs. Paradoxalement, la situation devint de ce point de vue plus violente que durant les années de la ruée vers l'or. Un employé de l'ONG *Urihi Saúde Yanomami* fut ainsi assassiné en décembre 2003 par des Yanomami de la communauté *Kataroa* armés par les orpailleurs. Bien que la version officielle veuille que l'infirmier ait été pris pour un membre d'une communauté ennemie des *Kataroa theripë*, et non délibérément visé<sup>593</sup>, l'épisode n'en démontre pas moins le degré d'insécurité instauré par la présence des orpailleurs, la facile circulation des armes permettant la multiplication des attaques entre groupes Yanomami et créant un climat de tension. D'autres épisodes montreront plus directement le jusqu'aboutisme des chercheurs d'or. Lors d'une conversation radio avec la base de Boa Vista, une infirmière du poste de Arathau se verra ainsi menacée sur la même fréquence, au cas où elle dénoncerait les mouvements aériens visibles depuis le poste : « *attention à ce que tu dis, nous sommes tout à côté et t'avons bien dans notre ligne de mire...* ». Enfin, en février 2004, un fonctionnaire de la FUNAI sera abattu par des orpailleurs lors d'une embuscade à proximité de la piste clandestine *Raimundinho*, dans la région de Paapiú.

Les régions dans lesquelles les placers demeurent sont à peu près les mêmes que durant les années 1990, même s'il est difficile d'en donner une liste exacte : les orpailleurs qui

---

<sup>590</sup> Voir Bulletin CCPY n°34 (<http://www.proyanomami.org.br> section documents).

<sup>591</sup> Ce qui représente un taux très élevé pour une population d'à peine 7 000 personnes.

<sup>592</sup> Lettre du 16/02/2003, publiée dans le Bulletin CCPY n°34 (<http://www.proyanomami.org.br> section documents).

<sup>593</sup> A l'époque la FUNAI était engagée dans une opération contre les *garimpeiros*, en particulier contre la piste de Quincas Bonfim, située à proximité de la communauté des *Kataroa Theripë*. Cette coïncidence de lieu et de date laisse aussi planer quelques doutes sur la version finale donnée pour expliquer l'épisode.



reviennent dans le territoire Yanomami sont souvent très mobiles et la carte des régions affectées se modifie donc perpétuellement. Pour autant, on peut dire que la situation en 2007-2008 semble indiquer une montée assez générale de l'activité des orpailleurs dans le territoire Yanomami. Ceux-ci sont en effet signalés à la fois sur la bordure est (en amont du poste Ericó, sur le rio Preto à proximité du fleuve Ajarani où ils pénètrent à partir des zones de colonisation voisines), le long de l'Uraricoera (région de Waikas), au nord et à l'est du plateau de Surucucus (région de *Potomatha* et *Hokomawö*, cette dernière à partir de la piste *Quincas Bonfim*, réactivée), sur le Couto de Magalhães et ses affluents à proximité de la Maloca Paapiú (à partir de la piste *Raimundinho*), sur le début du cours supérieur du fleuve Mucajá (piste *Feijão Queimado*) et sur le cours supérieur du Catrimani (pistes *Hélio* et *Chico Veloso*). Des rapports font également état de présence plus sporadique sur les rivières Aracaça, Cutaíba, Puruê, Surubai, Jacaré (affluent du Mucajá) et Pacu (à proximité de la Serra da Mocidade).

Une opération nouvelle opération d'expulsion serait en préparation pour la fin de l'année 2008, mais le budget n'en serait toujours pas libéré.

## 2. Des initiatives locales de résistance

Un élément nouveau à partir de la fin des années 1990 est la part active que certaines communautés Yanomami prendront dans l'expulsion des intrus. Confrontés à des petits groupes d'orpailleurs, et mieux soutenus par les autorités, les Yanomami font en effet valoir leurs droits, recourant sans doute moins à l'élimination physique des intrus, telle que plusieurs épisodes nous ont montrés qu'elle avait eu lieu durant les années 1990<sup>594</sup>. Les communautés dénoncent ainsi la présence des orpailleurs et envoient des lettres à la FUNAI exigeant qu'elle mette en place des opérations d'expulsion.

A Paapiú, par exemple, les communautés notent tous les mouvements sur la piste clandestine *Rangel* et envoient une lettre à la FUNAI le 9/12/2002 avec ces informations. Leur correspondance est intéressante car elle montre que désormais les Yanomami sont conscients à la fois de l'obligation dans laquelle se trouve en principe la FUNAI d'expulser les intrus et des conséquences désastreuses de la présence des orpailleurs sur la situation sanitaire : « Là où nous, ceux de la Maloca Paapiú, habitons, il y a encore des *garimpeiros* [...] pour cette raison nous avons fait ce journal. [...] En août les avions des *garimpeiros* se sont posés ici, et il s'est déjà passé beaucoup de temps depuis, et pour cette raison le nombre des *garimpeiros* s'est accru. Oui, la situation est telle, et pour cela vous devez appeler la FUNAI pour que, rapidement, elle expulse les *garimpeiros*. [...] Aujourd'hui, nous ne voulons pas recommencer à mourir. »<sup>595</sup>. Une lettre du 20 janvier 2003 renforce cet appel en soulignant le peu d'effet de la première correspondance : « Là [dans les placers], ils détruisent notre terre, et pour cela nous voulons vous expliquer la situation, à vous de la FUNAI. Envoyez la police là-bas. Il y a déjà longtemps que nous, Yanomami, nous discutons avec vous, de la FUNAI, mais vous ne nous répondez pas. Que pensez-vous de tout cela ? Vous n'entendez pas ce que nous vous disons ? Vous qui détenez le nom de *Opération Yanomami*, pourquoi restez-vous sans rien faire ? [...] »<sup>596</sup>. Ce type de correspondance adressé à l'agence indigéniste deviendra de plus en plus courant à partir de 2000.

Plusieurs fois également, les Yanomami interceptent des petits groupes d'orpailleurs et les remettent à la FUNAI, non sans les avoir sermonnés et intimidés auparavant. Ainsi, en février 1999, les communautés de la région de Paapiú expulsent quatre orpailleurs de la rivière *Igarapé da Caveira*, et les remettent à la FUNAI. Ils recommenceront en décembre 2003. En novembre 2005 et avril 2006, ce sont les communautés de la région de Haxiu qui

<sup>594</sup> Voir chapitre 4 et 5.

<sup>595</sup> Voir Bulletin CCPY n°34 (<http://www.proyanomami.org.br> section documents).

<sup>596</sup> *Ibid.*

arrêteront successivement deux groupes d'orpailleurs et qui les remettront aux autorités. Voici ce qu'Emílio Sisipino, professeur Yanomami de la région de Haxiu et secrétaire de l'association HUTUKARA écrira au sujet de la dernière intervention : « *Nous, Yanomami, écrivons sur le fait d'avoir fait très peur à quelques garimpeiros. D'abord nous les avons arrêtés, puis nous leur avons rasé la tête, puis nous nous sommes peints en noir [NDT signe de guerre laissant penser qu'ils allaient tuer leurs prisonniers], leur causant beaucoup de frayeur. Nos flèches, des machettes, nos gourdins, tout ce qui pouvait les épouvanter, nous l'avons rassemblé, et ensuite nous avons rasé leurs têtes, coupant leurs cheveux, alors que par le passé, à l'époque de ceux qui sont aujourd'hui vieux, il nous est déjà arrivé de couper la tête d'un garimpeiro. Alors, nous, Yanomami, lorsque ces gâcheurs de forêt sont arrivés à Haxiu, nous les avons pris. Pour cela nous en avons également envoyé un, mal en point, à Surucucus. Nous n'acceptons pas la présence des garimpeiros destructeurs de forêt à proximité de la frontière, nous les avons attrapés après qu'ils sont arrivés à Haxiu. Pour cela nous écrivons dans ce document notre manière d'être, la manière d'être des Yanomami de Haxiu.* »<sup>597</sup>.

On notera que, lorsqu'ils prennent des groupes d'orpailleurs, les Yanomami tentent de les raisonner. Voici ce que leur dit le professeur Márcio, de la région de Haxiu, tel que le rapporte le document rédigé par la suite par la communauté : « [...] ils [les garimpeiros] commencèrent à pleurer, et Márcio les réprimanda : « *vous ne devez pas pleurer, vous n'êtes ni des enfants ni des nouveau-nés. Pourquoi désirez-vous autant l'or ? Vous, garimpeiros, êtes très ignorants. Nous, Yanomami, nous ne voulons vraiment pas de vous ici. Vous amenez les épidémies, pour cela nous ne voulons pas de vous. Nous, Yanomami, n'allons pas chez vous de cette manière, donc vous ne devez pas venir dans notre forêt. Aujourd'hui nous, Yanomami, sommes très intrépides. Que pensiez vous pouvoir faire pour désirer autant l'or ? 'Quand nous aurons trouvé de l'or, nous aurons des femmes et une abondance de nourriture', c'est cela que vous pensiez pour désirer autant l'or ? Vous cherchez l'or dans les eaux, vous ressemblez à des loutres [NDT aririnha, loutre sauvage, surnom donné par les Yanomami aux chercheurs d'or]. Vous êtes comme des loutres qui cherchent les crabes dans les eaux sales. Vous n'aurez pas de femmes avec l'argent que vous tirerez de l'or, vous devez les conquérir comme nous, Yanomami. Il y a de nombreuses villes et de nombreux lieux occupés par vous, les Blancs : Boa Vista, São Paulo, Manaus, Brasília, Rio de Janeiro, Pará, Ceará, Maranhão, alors pourquoi convoitez-vous autant notre forêt Yanomami ? Si vous travaillez bien, vous obtiendrez de l'argent. Vous êtes démesurément idiots, vous êtes comme des crapauds ? Vous avez encore des mains et pour cela vous voulez faire de l'orpaillage. Quand vous aurez perdu vos mains, vous cesserez de venir chez nous ? Quand Márcio finit de parler, les garimpeiros pleurèrent beaucoup.* »<sup>598</sup>.

L'influence des ONG ayant formé les professeurs est nette dans ces deux récits, traduits du Yanomami en portugais par la communauté elle-même. Le rappel des droits des Yanomami sur leurs terres est ainsi directement issu des enseignements sur la géographie et la politique. De même le rappel opportun du contexte frontalier et de la posture supplémentaire qu'il implique de la part de l'Etat brésilien (en retournant au passage l'argument du *Calha Norte*) fait manifestement écho aux informations obtenues par ce biais<sup>599</sup>. On remarque donc

<sup>597</sup> Voir Bulletin CCPY n°80 (<http://www.proyanomami.org.br> section documents).

<sup>598</sup> Document traduit par Pedicarlo Yanomami, de la communauté de Haxiu, daté du 29/11/2005 (Voir Bulletin CCPY n°73 [<http://www.proyanomami.org.br> section documents]).

<sup>599</sup> De nombreux autres documents pourraient attester ce point, par exemple cet autre discours tenu à des orpailleurs : « *Pourquoi vous, garimpeiros, êtes vous venus dans notre forêt ? [...] Attention, il est interdit de venir travailler dans notre terre. Aujourd'hui nous sommes plus informés et vraiment attentifs. Nous avons les lois, nous avons la constitution fédérale, et pour cela vous devez vraiment respecter notre terre. Nous, professeurs Yanomami, avons étudié la loi [...]. Vous pensez que nous sommes ignorants ? [...]* » Voir Bulletin CCPY n°80, juillet 2006 (<http://www.proyanomami.org.br> section documents).

l'apparition d'une conscience nouvelle de la différence entre l'intérieur de la TIY, où les Yanomami décident de refuser les intrus, et le reste du Brésil, dont la configuration reste plutôt confuse. Mais, malgré la formation dispensée par les ONG, certaines différences culturelles demeurent. La motivation des orpailleurs, par exemple, reste obscure et interprétée plutôt en fonction des catégories culturelles propres aux Yanomami (que peuvent désirer ces hommes manifestement célibataires si ce ne sont des femmes et de la nourriture en abondance ?) qu'en fonction de leur expérience de la ville et de son système économique. Enfin, on peut souligner la posture des Yanomami dans ces débats, qui rappellent un peu celles de personnages de la dramaturgie grecque antique. Leur sens de la tragédie, souvent souligné par Alcida Ramos, perce ainsi de manière savoureuse, soit lorsque l'on réprimande les adversaires pour leur manque de courage ou lorsque l'on se lance dans de longues tirades au milieu de situations de tension extrême.

D'une manière générale, lorsque les actions sont commandées par les professeurs ou des personnes qui ont fréquenté le cercle des ONG, elles se terminent dans la légalité, par la remise des intrus à la FUNAI ou à la police. Mais, on le sent, le passage de l'intimidation à la violence n'est jamais loin. Plusieurs fois les communautés indiquent avoir retenu de justesse l'un ou l'autre qui souhaitait se faire justice lui-même (« *Nous avons forcé les garimpeiros à s'asseoir, et alors est arrivé un autre visiteur Yanomami. Il vit les garimpeiros, prit une machette et décapita presque un garimpeiro. Pour éviter cela, nous avons fait un document.* »<sup>600</sup>). Mais cette retenue n'est pas générale et les conflits demeurent vifs, notamment, par exemple, dans la région troublée de Homoxi. En octobre 1999, les communautés des environs tuent quatre orpailleurs et pillent leur campement. En octobre 2000, quatre Yanomami et un *garimpeiro* trouvent la mort près du plateau de Surucucus.

Le spectre d'une attaque des orpailleurs contre un village, à l'image de celle de Haximu, continue également de hanter la région. Le 2 avril 2005, par exemple, les communautés de la région de Paapiú sont très inquiètes de la présence d'orpailleurs à proximité. Lorsque leurs leaders se réunissent autour du poste de la FUNAI pour décider de rédiger une dénonciation, un avion clandestin effectue un passage en rase-motte, lançant un avertissement des plus clairs. Rédigeant une lettre de plus à la FUNAI, la communauté ne fera d'ailleurs pas mystère de ses craintes : « [...] nous vous demandons à vous de la PF de venir vite, car peut-être les garimpeiros vont-ils nous attaquer [...] »<sup>601</sup>.

### 3. Les conséquences de l'orpaillage persistent

Dans les régions où l'orpaillage stimule les conflits, un climat d'insécurité s'installe et ses conséquences sont importantes. La routine de nombre de groupes Yanomami est ainsi troublée, forçant les communautés impliquées à de longs déplacements dans des campements temporaires éloignés des zones de conflit, et entraînant des retards dans la culture des jardins, voire parfois la perte de l'ensemble des récoltes d'une année (Duarte do Pateo, 2005 : 113-114). Or si ce genre d'évènement n'est pas complètement inusité dans les circonstances « normales » (les raids entre villages étant un paramètre habituel de la vie des communautés Yanomami), leur plus grande fréquence, due à la létalité des armes à feu, est particulièrement dommageable : la situation alimentaire de ces villages devient très tendue, la malnutrition entraînant une augmentation de la mortalité, en particulier infantile.

De nombreux exemples peuvent être relevés, comme celui du groupe de village de la région de *Haxi u*, dont les migrations à la fin des années 1980, comme l'a montré Rogerio Duarte (2005 : 136) sont corrélées à leurs alliances avec les orpailleurs. La longueur et la létalité de leur guerre avec les groupes de la région de Homoxi (guerre commençant en 1996

---

<sup>600</sup> *Ibid.*

<sup>601</sup> Lettre produite par la communauté de la Maloca Paapiú et datée du 2 avril 2005, voir Bulletin CCPY n°65.

et terminant en 2001 grâce à une médiation externe) sont entre autres facteurs liées à l'usage par les deux camps d'armes à feu obtenues auprès des orpailleurs encore actifs dans la région à l'époque.

De plus, effrayées par le climat de tension et la possibilité d'être prises pour cible (en particulier après l'assassinat d'un employé de la *Urihi* en 2003), les équipes d'assistance sanitaire refusent de se déplacer dans les campements les plus difficiles d'accès, ce qui détériore encore la situation des communautés concernées. Comme on le verra plus loin, les Yanomami eux-mêmes prendront conscience de la gravité de l'enjeu et chercheront à réduire l'impact de leurs dissensions sur l'assistance sanitaire<sup>602</sup>.

Dans les régions moins conflictuelles, les conséquences de la présence des orpailleurs restent importantes. Les eaux des fleuves et des rivières, qui servent à l'approvisionnement des villages, sont souillées et causent l'apparition de nombreuses épidémies de diarrhées. Le poisson se fait plus rare, causant des déséquilibres dans la situation alimentaire. Par ailleurs les chasseurs limitent leurs activités, notamment au loin, de peur de faire des mauvaises rencontres.

## **II L'apport politique des programmes de scolarisation**

L'apparition de nombreux programmes de scolarisation durant la 2<sup>e</sup> moitié des années 1990 et leur extension importante après 2000 apportent une modification très importante dans le rapport politique entre les habitants de la TIY et les « Blancs », comme on vient de le voir dans les épisodes d'expulsion d'orpailleurs. Ils permettent l'émergence des « professeurs Yanomami » comme acteurs politiques de premier plan, dont le discours et les revendications mélangent les éléments captés au cours de leur formation et les influences traditionnelles. Vu leur influence actuelle dans la gestion du territoire Yanomami, retracer les principales étapes de ces programmes nous semble donc important, notamment en ce que l'on peut voir par là les acteurs à l'œuvre, les influences idéologiques, et la manière dont ces outils sont perçus par la société locale. Nous nous focaliserons particulièrement sur le programme CCPY, dont les méthodes seront étendues à de nouvelles zones géographiques par la *Urihi*, qui représente l'effort le plus important en termes de régions touchées, de financement ou d'infrastructure mises en œuvre.

### *1. Les premiers programmes de scolarisation hors de l'influence missionnaire*

Jusqu'au début des années 1990, les programmes de scolarisation existants dans le territoire Yanomami sont très réduits. Les missions protestantes ou catholiques ont mis en place des écoles auprès de leurs établissements respectifs. Côté protestant, celles de la MEVA ou de la MNTB ont avant tout pour but de familiariser avec les écritures saintes (traduites en langue locale), même si elles permettent de manière détournée une approximation avec le monde des Blancs, comme le montrera le cas de Davi Kopenawa. Côté catholique, si la mission Catrimani a opté pour un enseignement léger et en langue locale, les missionnaires salésiens mettent en place à Maturacá un système similaire à celui de São Gabriel da Cachoeira, basé sur un enseignement rigide, en portugais, et sur l'isolement des adolescents de leurs familles par le biais d'internats. Cette pratique (et bien d'autres impositions de la part des Salésiens) forcera la communauté à redéfinir de nombreux traits de son mode de vie (Smiljanic, 2002). Quant à la FUNAI, qui avait jusqu'en 1991 la responsabilité de la scolarisation dans les Terres indigènes, elle s'est montrée très peu active dans le territoire Yanomami, ne mettant en place qu'une seule école dans le village d'Ajuricaba (cours inférieur du fleuve Demini).

---

<sup>602</sup> Voir chapitre 10.

La plupart de ces programmes voient un hiatus durant les années du *garimpo*. Ils reprennent par la suite, sur les mêmes bases en ce qui concerne les missions protestantes. Chez les Catholiques, le diocèse de Roraima, qui a eu une action politique importante dans l'opposition à l'invasion par les chercheurs d'or, tente d'amplifier son réseau en s'implantant dans de nouvelles régions comme Xitei et Paapiú<sup>603</sup>. Plus original, les Yanomami prennent parfois l'initiative de leur propre scolarisation. Ainsi, dans la région du Alto Catrimani, un processus scolaire avait été initié par un employé de la FUNASA dénommé Mateus. A son départ, comme aucune structure ne prenait le relais, les élèves les plus avancés se sont sacrés professeurs et ont régulièrement administré des leçons à eux-mêmes et à des groupes de jeunes gens, mettant au point une pédagogie répétée par chacun, principalement centrée sur la copie de l'alphabet. Ils diversifièrent un peu le contenu de leurs cours, là encore de leur propre initiative, après des rencontres avec les professeurs de la région de la mission Catrimani qui avaient suivi un séminaire de formation organisé en 2001<sup>604</sup>. En 2002, la CCPY inclura ces écoles autogérées dans son PEI, et permettra la participation de trois professeurs au cours donné à Ajuricaba. Un cas similaire a été enregistré auprès de la communauté de *Uxiximapi u*, dans la région de Balawau, qui maintint par elle-même une école entre 1998 et 2000<sup>605</sup>.

Il faut dire que l'expérience du contact avec les orpailleurs a profondément bouleversé l'univers des villages Yanomami, et que la plupart des leaders ont tiré de cette période l'idée qu'une meilleure interlocution avec les « Blancs » était désormais indispensable afin de comprendre leur monde (par exemple la lutte entre les factions en faveur ou opposées aux chercheurs d'or), ou tout au moins afin de réaliser des échanges sans être systématiquement trompés. Cette demande prend un tour politique dès 1993, lors de l'assemblée Yanomami organisée par la CCPY dans la région de Toototobi. Dans les revendications actées par les participants, on trouve en effet la demande d'une école qui donnerait accès à un minimum de connaissance du monde des « Blancs ». Sur le plan national, cette demande survient à un moment où de nombreuses autres ethnies sont en train de se doter de leurs propres structures, mettant en œuvre les dispositions de la Constitution de 1988 dans laquelle est reconnu aux peuples amérindiens le droit à une éducation différenciée dans leur propre langue. Des nombreuses expériences en cours à l'époque, la CCPY tente de tirer une ligne propre, aussi éloignée de la rigidité qui caractérise l'enseignement missionnaire que de l'exotisme exacerbé de certains indigénistes. Le principe retenu sera celui d'une « anthropologie symétrique », dont le but sera de donner aux Yanomami des clés de compréhension objective du monde des « Blancs » dans leur propre langue. Une autre idée maîtresse est que le processus de scolarisation doit servir de « vaccin », permettant aux Yanomami d'en savoir assez sur les « Blancs » pour ne plus être systématiquement séduits par leurs biens de troc (en comprenant, au moins en partie, les processus économiques et sociaux qui permettent la production des biens manufacturés). Pour être mise en place, cette expérience devait donc reposer sur la formation en premier lieu de professeurs Yanomami, appelés à devenir les filtres entre les connaissances scolaires occidentales et leur univers culturel.

Il fallait également de l'argent pour mettre une telle initiative en place. Ce n'est qu'en 1995 qu'un don de l'UNICEF permet d'ouvrir la première école dans le village de *Watoriki*, accédant ainsi à la demande insistante de Davi Kopenawa. Le premier objectif est

<sup>603</sup> Dans cette dernière région, le diocèse de Roraima ouvre une école en 1993, à la demande des Yanomami (et sans doute en accord avec Médecins du Monde, qui y assurait l'assistance sanitaire). Cette école est suspendue vers 2002 à la suite de problèmes entre les professeurs et la population locale (source *Diagnóstico das escolas da região do Paapiú*, élaboré par Simone de Cássia Ribeiro et Charles Nicholl, et *Relatório de acompanhamento às escolas do Paapiú*, élaboré par les mêmes auteurs, mars 2002 (archives CCPY)).

<sup>604</sup> *Diagnóstico da região do Alto Catrimani*, élaboré par Luis Fernando Pereira, avril 2002 (archives CCPY).

<sup>605</sup> *Diagnóstico da região de Parawau*, élaboré par Luis Fernando Pereira, avril 2001 (archives CCPY).

d'alphabétiser une première génération de jeunes, qui pourront alors être formés pour devenir à leur tour professeurs, et de traduire en langue Yanomami une série de manuels sanitaires, ce qui oblige à créer une série de nouveaux concepts pour lesquels la participation des Yanomami était indispensable. Rapidement, des élèves provenant de la région de Toototobi, avec laquelle les gens de *Watoriki* entretiennent d'étroites relations de parenté, rejoignent cette première école et en suivent les cours. Dans les zones dont l'assistance sanitaire est assurée par la CCPY, tous les villages demandent bientôt leur propre école.

A partir de 1998, le « programme d'éducation interculturelle » (PEI) de la CCPY peut leur donner satisfaction. L'ONG norvégienne *Regnskogfondet* (ou *The Rainforestation Foundation*), filiale de l'ONG américaine créée par le chanteur Sting réalise en effet au profit des Yanomami son opération annuelle « un jour de travail » (OD = *Operation Dagsværk*), durant laquelle les étudiants du pays se proposent de reverser un jour de salaire pour une cause écologique<sup>606</sup>. Ce soutien financier est une révolution pour le PEI, car les sommes récoltées, au lieu d'être immédiatement reversées, sont placées et libérées au fur et à mesure sur une longue période (6 ans<sup>607</sup>), en fonction du respect du cahier des charges signé entre les deux partenaires. Associé au soutien de la coopération officielle de l'Etat norvégien par le biais de la NORAD, la CCPY peut donc envisager un programme de grande envergure (comptant sur un budget d'environ 200 000 US\$ par an) et à long terme.

Des écoles sont alors ouvertes dans les régions de Toototobi et Balawau en 1998, cette dernière région représentant un surcroît de travail puisqu'elle utilise un dialecte (le *xamatari*) différent des deux autres dans lesquelles le PEI intervient. Son intégration permettra à partir de 2000 un rapprochement avec l'ONG SECOYA, qui possédait un programme de scolarisation de plus petite dimension, mais très efficace dans la région du Marauia<sup>608</sup>. Les relations nouées entre les deux organisations à partir de 1999 permettront dans un premier temps la réalisation en commun ou l'échange de matériel didactique en *xamatari*. Elles permettront également la réalisation de nombreuses actions communes que nous verrons plus loin.

Dans les nouvelles régions touchées par le PEI, des jeunes gens déjà alphabétisés (soit par le PEI à *Watoriki*, soit lors de cours intensifs du PEI sur place, soit dans des écoles missionnaires qu'ils avaient pu fréquenter auparavant) sont désignés pour devenir les futurs professeurs et sont pris en charge par la CCPY sur le même mode qu'à *Watoriki* : ils doivent faire cours régulièrement à leurs élèves, recevant périodiquement le soutien des professeurs « Blancs » de la CCPY. Des cours regroupant les professeurs d'une même région et destinés à élever leur niveau de connaissance dans une matière spécifique (mathématiques, géographie, etc.) sont par ailleurs organisés. On notera que le faible nombre des Yanomami alphabétisés impliquera parfois de proposer à une communauté d'employer un professeur issu d'un autre village, ce qui ne sera pas sans créer de problèmes intercommunautaires.

Les défis du PEI sont nombreux. Ils sont liés d'un côté à la mise en place, via la CCPY, de la structure destinée à permettre le processus de scolarisation, et d'un autre côté à la difficile adaptation de l'école au mode de vie et à l'univers culturel des Yanomami. En ce qui concerne le premier aspect, les difficultés commencent dès la sélection et le recrutement des assesseurs de terrain. La CCPY doit en effet trouver des jeunes gens de bon niveau universitaire, désireux de vivre durant la plus grande partie de l'année isolés au sein des villages Yanomami<sup>609</sup>, à même d'en apprendre la langue relativement rapidement afin de

---

<sup>606</sup> Voir aussi chapitre 12 I.1.

<sup>607</sup> Ce programme sera renouvelé en 2005 pour 3 années supplémentaires, i.e. jusqu'en 2008.

<sup>608</sup> Mis en place en collaboration avec le linguiste Henri Ramirez, ce programme sera mené durant de nombreuses années par Anne Ballester.

<sup>609</sup> La norme pour les assesseurs du PEI était de passer 2/3 de leur temps de travail sur le terrain et un tiers à Boa Vista pour rédiger des rapports et préparer le matériel pédagogique.

pouvoir enseigner aux professeurs Yanomami en formation, et, pour finir, acceptant des salaires plutôt bas. Souvent recrutés à São Paulo ou à Brasília, les candidats ne supportent pas tous la rusticité des conditions de vie et d'exercice. Témoin, ce passage du rapport d'activité du PEI pour l'année 2000 : « *En septembre, la professeur E., qui travaillait dans la région de Balawau, a demandé son congé à la CCPY pour des raisons personnelles et car elle se sentait très affaiblie du fait des difficultés intrinsèques au travail de terrain. Cette décision fut prise notamment à cause des longues marches dans des chemins inondés [NDT en période de pluie il faut marcher plus d'une journée avec de l'eau jusqu'à la taille pour atteindre certains villages de Balawau], et l'usure liée aux maladies contractées sur le terrain. E. a eu la malchance de, en quatre mois, développer quatre crises de paludisme, une crise de dengue (à Boa Vista, alors qu'elle se remettait des crises de paludisme), en plus d'une infection urinaire et de champignons sur la peau. Et, pour terminer, une piqûre de scorpion. [...]* ». Comme on l'imagine, la rotation du personnel sera assez importante, si bien qu'entre 1995 et 2007, ce sont plus d'une trentaine de professeurs qui se relayeront dans les régions assistées par la CCPY. Certains, il faut le noter, se trouveront particulièrement dans leur élément, et deviendront peu à peu les « cadres » de la CCPY à Boa Vista.

Une fois recrutés, les assesseurs doivent encore être mis en condition de travailler sur le terrain. Cela impose une logistique lourde et coûteuse (du fait de l'isolement des régions desservies) à base d'avion-taxi pour les insérer dans les régions dans lesquelles ils travaillent<sup>610</sup>, eux-mêmes devant souvent se déplacer à pied jusqu'à des villages distants parfois de près de 10 heures de marche. Grâce à son budget plus large que les autres ONG du même secteur, la CCPY pourra néanmoins se doter d'une infrastructure importante à Boa Vista, permettant d'abriter des professeurs Yanomami venus faire des stages en ville et possédant une liaison radio avec tous les postes auprès desquels ses assesseurs travaillent, disposant de plusieurs ordinateurs, etc. Elle emploiera à son apogée jusqu'à huit assesseurs simultanément pour le PEI, encadrant environ une trentaine de professeurs Yanomami.

Un autre ordre de difficulté surgit au moment d'adapter l'enseignement scolaire au mode de vie local, puisque le principe fondamental de la CCPY est celui d'une école insérée dans la vie culturelle Yanomami et non pas fondée sur l'imposition de règles extérieures, acceptant que le calendrier scolaire, par exemple, soit adapté à la vie collective. Pour autant, malgré cette flexibilité, un minimum de sessions de cours devait être respecté, de même qu'un calendrier théorique, ce tant pour vérifier que les professeurs remplissaient leur office que pour pouvoir rendre des comptes aux financeurs. Ces impositions, pour banales qu'elles puissent nous paraître, ont été l'objet de débats et de résistances dans de nombreuses communautés. Dans certains cas, la question de quelle autorité doit réglementer le fonctionnement de l'école est posée de manière crue par les leaders Yanomami. En 2003, l'assesseur Helder Perri Ferreira rapporte le discours du leader João Davi, de Paapiú à son endroit : « [...] *cette école est différenciée [sic], et pour cette raison tu dois m'écouter, tu dois m'obéir. [...] Ce sont nous, les leaders, qui décidons quand il y a cours ou quand il n'y a pas cours, quand tu vas ici, quand tu vas là dans un autre village [...]* »<sup>611</sup>. Si la plupart des problèmes seront résolus par la négociation, les communautés étant très désireuses de voir s'installer l'école, certains conflits ont pu entraîner jusqu'à la suspension du soutien de la CCPY. Ce sera le cas pour la région du Alto Catrimani, dont le PEI se désengagea en 2005 à cause d'un alcoolisme généralisé qui pénalisait gravement le fonctionnement des écoles.

En dehors de l'acceptation par les communautés d'un aménagement de leur quotidien qui incorpore un temps scolaire, d'autres éléments rythmant la vie des Yanomami devaient

---

<sup>610</sup> Au prix demandé par les compagnies d'avion-taxi, chaque vol destiné à faire entrer ou à retirer un assesseur du terrain revient au même prix qu'un aller et retour Paris-São Paulo...

<sup>611</sup> *Relatório de acompanhamento às escolas da região do Kayanau*, élaboré par Helder Perri Ferreira, août 2003 (archives CCPY).

être incorporés tels quels. Par exemple, l'imprévisible mobilité des villages fait que l'école doit être suspendue en cas de chasse collective ou de fête dans une communauté donnée, sans qu'aucune planification de ces événements ne soit possible. De même, l'imprévisibilité des trajectoires personnelles peut-elle sérieusement compliquer les choses. Dans certains cas les professeurs Yanomami en cours de formation abandonnent leur projet, soit parce qu'ils se brouillent avec le reste de la communauté (en particulier lorsqu'il s'agit de professeurs venus d'autres villages), soit parce que leur famille se plaint de leur manque de disponibilité pour préparer les jardins ou pour chasser. Il faut alors demander à la communauté de choisir un nouveau candidat, et recommencer sa formation depuis le début. Certains cas sont encore plus graves, des professeurs en cours de formation par la CCPY ayant été tués lors de rixes en marge de fêtes communautaires (deux cas dans la région de Paapiú en 2002) ou tués lors de raids guerriers (un cas dans la région de Homoxi en 2005). Parfois la simple organisation d'une activité pédagogique entre plusieurs communautés implique un effort diplomatique colossal pour s'assurer que tous les professeurs pourront transiter en sécurité dans tous les villages<sup>612</sup>... Parfois, encore, le contexte guerrier réduit-il à néant les efforts réalisés pour mettre en place des formations. En 2000, un séminaire de formation de professeurs sera ainsi annulé dans la région de Balawau, une femme Yanomami ayant été assassinée dans les jardins à proximité du poste au moment où il se déroulait, causant une agitation extrême sur l'heure et entraînant la préparation immédiate d'une expédition punitive à laquelle participèrent les stagiaires. D'une manière générale, l'instabilité liée aux luttes entre villages est une constante dans certaines régions, connaissant des phases plus ou moins actives, et interférant à l'évidence avec le processus scolaire<sup>613</sup>.

Il faut parfois en plus tenir compte des influences d'autres événements, comme les incendies de 1998 qui ont maintenu la plupart des communautés de la région de Toototobi en dehors de leurs villages, et du fait que, le plus souvent – bien que la construction d'un abri séparé soit souvent demandée par la CCPY<sup>614</sup>, l'école fonctionne dans la maison commune, exposée à toutes les interférences de la vie quotidienne... Rapportés à toutes ces difficultés, les résultats du PEI sont plutôt bons, même s'ils restent modestes sur le plan numérique. En 2001, le programme de la CCPY estimait ainsi avoir alphabétisé un peu moins de 110 Yanomami, et elle accompagnait 26 professeurs. Mais l'impact du programme devait être beaucoup plus manifeste dans les changements sociaux apportés par l'écriture. Les lettres, confiées à chaque visiteur et convoyées de manière artisanale, commencent en effet immédiatement à affluer, non seulement comme nouvelle forme de communication entre les villages et les dirigeants de la CCPY, mais également entre villages éloignés : nouvelles de parents, demandes d'aide, lettres d'amour deviennent en effet des éléments de plus en plus

---

<sup>612</sup> Voir les deux rapports élaborés par l'assesseur Helder Perri Ferreira en 2003 pour la région de Paapiú (archives CCPY). Dans les deux cas, suite à la mort des professeurs mentionnée plus haut, des activités durent être annulées en raison du risque de vengeance contre leurs collègues, dont les communautés étaient considérées comme des alliées des meurtriers. On notera que l'une des communautés de la région, privée d'école du fait de ces événements, se vengera un an plus tard en incendiant partiellement une paillote servant d'école, manifestant par là que, pour elle, l'école était désormais considérée comme une partie de l'alliance réalisée contre elle ...

<sup>613</sup> Dans son rapport sur la région de Balawau daté de mars 2000 (archives CCPY), l'assesseur CCPY Luís Fernando Pereira indique ainsi comment le climat d'insécurité de la région de Balawau interférera dans la conduite des cours à la suite de l'assassinat de 2000. Elèves et professeurs tentent ainsi régulièrement de mener des raids chez leurs adversaires, alors que parfois les communautés entrent en état de panique devant la découverte supposée de traces de leurs ennemis, imposant la suspension de toutes les activités dans des tentatives anxieuses de découvrir et surprendre des guerriers ennemis embusqués.

<sup>614</sup> Considérant que l'école représente un investissement pour la communauté, la CCPY se refusera le plus souvent à financer (par des outils ou de la nourriture), la construction d'une maison pour l'école. Quelques exceptions ont cependant pu exister, notamment à Paapiú où les conflits intercommunautaires exigeaient de pouvoir disposer d'un endroit neutre pour la formation des professeurs. D'autres ONG, comme la Urihi, seront plus libérales sur ce point.



courants de la vie quotidienne, contribuant à intensifier la transmission des nouvelles, autrefois limitée aux fêtes, et sans la censure imposée dans les conversations par radio, que tout le monde peut capter (et dont l'usage peut être restreint par les administrations).

Année	Nombre d'écoles	Nombre de régions
1995	1	1
1999	12	3
2003		6
2004	36	7

Tableau 12 : Ecoles soutenues par le Programme d'Education Interculturelle de la CCPY (1995-2005)

Au fur et à mesure de son expansion, le PEI affine la définition de sa mission en lui donnant un tour de plus en plus politique et de moins en moins utilitariste. En 1999<sup>615</sup> par exemple, il met ainsi en avant comme objectifs le fait d'aider les Yanomami à maintenir leur mode de vie autonome sur leurs terres traditionnelles et celui de valoriser la culture Yanomami. Pour ce faire, il se propose de mettre à disposition des Yanomami les connaissances occidentales nécessaires au maintien de leurs droits, de fortifier la langue Yanomami en lui permettant de réinterpréter les nouveaux concepts, idées, mots qui viennent du contact et sont désormais une réalité quotidienne, et enfin de sauvegarder des traits culturels qui commencent à s'effacer. La dimension politique des enseignements est constamment rappelée par les assesseurs, et peut être perçue par la diversité des matières enseignées : au lieu de les restreindre au portugais et aux mathématiques, qui sont les deux outils nécessaires dans les relations de contact ou pour former les Yanomami devant exercer des fonctions auprès des administrations présentes dans la TIY, le PEI choisit ainsi d'aborder également la géographie, l'histoire, l'éducation environnementale, l'éducation civique (basée sur une explication des droits des Amérindiens selon la constitution). Le portugais, lui, n'est toujours enseigné qu'en seconde langue. Le rapport de 2001<sup>616</sup> résume ces caractéristiques de la manière suivante, définissant de manière claire ce à quoi le PEI cherchait à s'opposer : « [...] l'école a la responsabilité d'apporter des contenus importants pour la défense et la gestion du territoire Yanomami, [...]. Cette conception de l'éducation scolaire indigène est contraire à la politique d'éducation généralement développée par les institutions missionnaires, qui ne soulignent pas le caractère politique de l'éducation et n'introduisent aucune information utile aux peuples indigènes. Les élèves de ce type d'écoles, ou de processus de formation, dessinent et écrivent des textes sur certains aspects de leur propre culture, qui sont transformés en livres qui n'ont aucun contenu. Ce ne sont pas des outils didactiques qui approfondissent les connaissances indigènes, ou qui apportent des informations et des réflexions sur le monde non-indigène. »

## 2. A partir de 2000, une certaine généralisation grâce à la réforme de l'assistance sanitaire

A partir de 2000, la progressive montée en puissance des ONG assumant des responsabilités dans le système de santé – au premier rang desquelles on trouve la Urihi - ouvre de nouvelles perspectives tout en créant un certain nombre de problèmes pour le PEI. En effet, la généralisation de l'assistance sanitaire et la couverture de zones auparavant laissées pour compte entraîne une demande très importante de Yanomami alphabétisés, aptes à être formés comme Agents de santé ou comme microscopistes. Or les régions centrales de la TIY, désormais sous la responsabilité de la Urihi, sont dépourvues de telles ressources. La pression pour l'ouverture de nouvelles écoles, tant de la part des Yanomami eux-mêmes que de la part de la Urihi, devient donc très forte, alors qu'aucune nouvelle ressource budgétaire

<sup>615</sup> Voir *Rapport annuel du projet d'éducation pour 1998* (archives CCPY).

<sup>616</sup> *Rapport du projet d'éducation interculturelle pour l'année 2001*, archives CCPY.

ne permet d'y répondre. Comme l'indique le leader José (du village de *Pirisi theri*) : « *Les Yanomami d'autres régions étudient déjà depuis longtemps. Nous, à Surucucus, même si la FUNAI et d'autres institutions sont présentes depuis plus de dix ans, nous n'avons jamais eu cette opportunité.* »<sup>617</sup>.

En réduisant le nombre d'assesseurs « Blancs » dans ses régions d'intervention, la CCPY réussit à étendre son programme à trois nouvelles régions (Homoxi, Alto Catrimani en 2000, Paapiú en 2001), mais elle se trouve désormais au maximum de ses capacités, et les demandes continuent d'affluer, faisant dire au coordinateur du PEI que « *la Urihi a perdu de vue la notion du possible et du viable* » dans ses exigences envers son aînée<sup>618</sup>. De fait, la Urihi décidera rapidement de créer un programme de scolarisation propre<sup>619</sup>, parallèle à ses activités sanitaires, dont la justification sera le besoin de former rapidement des Yanomami qui puissent épauler son action. De par les liens très proches entre les deux organisations, les concepts sur lesquels sera fondé le nouveau programme sont identiques à ceux de la CCPY, de même que le matériel pédagogique sera le plus souvent repris (et traduit dans les dialectes utilisés dans les zones d'intervention de la Urihi). Pour autant, plus proche des finalités de l'ONG d'assistance sanitaire qu'est la Urihi et mené avec des moyens différents, le nouveau programme d'éducation ne manquera pas d'avoir une personnalité propre, qui le fera d'ailleurs parfois entrer en rivalité avec le PEI de la CCPY. En 2001, la Urihi disposera déjà d'un réseau de 8 écoles dans 3 régions différentes<sup>620</sup>, employant 8 « moniteurs Yanomami » pour dispenser les enseignements.

Malgré les difficultés passagères ou les rivalités sur le terrain, il est important de souligner que la CCPY et la Urihi réussiront toujours à travailler plus ou moins en symbiose sur les questions éducatives. De ce fait, plus de la moitié de la population Yanomami se verra proposer un programme de scolarisation fondé sur les mêmes principes philosophiques et pédagogiques, et basé sur le même matériel didactique. La production de celui-ci fut une préoccupation constante de la CCPY, qui rédigea de très nombreux carnets d'exercice en collaboration avec les professeurs Yanomami. Afin d'augmenter l'offre de textes à lire en langue Yanomami (celle-ci étant une langue uniquement orale jusqu'aux premières transcriptions des missionnaires et jusqu'à la généralisation de l'écrit dans les années 1990, il existait fort peu de textes disponibles), des journaux locaux sont également créés dans le cadre du PEI, dès 1997 pour la région de Demini. Ils permettent de diffuser à la fois des chroniques locales (sur les fêtes qui ont eu lieu, les stages organisés dans et hors de la TIY pour les professeurs, les agents agroforestiers, etc.), des informations politiques (état de la discussions sur l'exploitation minières dans les terres indigènes, invasions en cours, assemblées Yanomami, documents envoyés à telle ou telle autorité) ou des conseils pratiques (éviter l'abus de médicaments, importance de l'hygiène buccale, etc.) La diffusion de ces écrits est assurée par la CCPY puis relayée par les ONG partenaires. A la demande des Yanomami, elle est également réalisée dans les régions où l'influence religieuse fait craindre une censure<sup>621</sup>, par le biais de personnes de confiance.

Pour le programme d'éducation interculturelle de la CCPY, l'apparition de la Urihi devait avoir d'autres conséquences. La première est que la séparation avec les activités d'assistance sanitaire, qui possédaient de loin le plus gros budget, l'oblige à une modification de sa structure (par exemple le PEI passa à supporter des coûts d'administration qui étaient

---

<sup>617</sup> Voir Bulletin Urihi n°4, 31/08/2000 (archives CCPY).

<sup>618</sup> Voir Rapport du projet d'éducation pour l'année 2000 (archives CCPY).

<sup>619</sup> Il aurait été difficile à la Urihi et sous-traiter cette activité à la CCPY, dans la mesure où son financement provenait du ministère de la Santé et qu'il lui aurait été évidemment reproché de favoriser financièrement une ONG considérée par beaucoup comme « internationale ».

<sup>620</sup> Auaris (4 écoles), Surucucus (2) et Hakoma (2).

<sup>621</sup> Par exemple des articles consacrés au chamanisme.

autrefois pris en charge par la branche santé) mais aussi de son identité, le programme de scolarisation devenant la carte de visite de l'ONG *Pro-Yanomami* et lui valant en 2003 de gagner le prix Banque Mondiale de la Citoyenneté<sup>622</sup>. La seconde est qu'il doit se battre sur le terrain pour retenir les Yanomami qu'il a formés, en particulier les professeurs. Ceux-ci sont en effet tentés de s'engager avec les équipes de santé, qui leur proposent des salaires en échange de leur travail alors que la CCPY considèrerait qu'il revenait à chaque communauté d'entretenir son professeur. Par ailleurs, même en demeurant dans le domaine éducatif, la Urihi cherchait à attirer des professeurs Yanomami déjà formés pour ouvrir ses écoles, leur proposant, là encore, un salaire, au risque de laisser exsangue le frêle réseau de Yanomami alphabétisés et en cours de formation mis en place par la CCPY. De nombreuses négociations seront nécessaires pour aplanir ces difficultés, mais on peut dire que, si elle aura eu des conséquences politiques importantes pour les Yanomami grâce au brassage qu'elle permettra, l'extension brutale du réseau des écoles dans les régions desservies par la Urihi aura considérablement affaibli les effectifs et le niveau du groupe des professeurs, concurrencé par l'apparition de très nombreuses nouvelles opportunités de travail salarié.

Ceci impliquera une réorientation du PEI en le focalisant toujours plus sur la formation de professeurs Yanomami<sup>623</sup>, et moins sur l'alphabétisation de masse, celle-ci étant considérée comme étant à la charge des professeurs en formation. Reconnaissance de leur responsabilité (et tentative pour stopper l'hémorragie), ils commenceront à recevoir en 2000 une (modeste) bourse de la part de la CCPY. La stratégie du PEI est également légèrement réorientée. Il se fixe désormais comme objectif principal de donner aux professeurs Yanomami une formation suffisante pour qu'ils soient reconnus officiellement comme professeurs de l'enseignement primaire par les Secrétariats d'Etat à l'éducation de Roraima et d'Amazonas. En effet, du fait des dispositions constitutionnelles, une fois les professeurs reconnus, les gouvernements des Etats sont obligés de les rémunérer et d'intégrer les écoles au système public d'enseignement, ce qui signifie leur fournir du matériel scolaire et une alimentation pour les élèves.

Cette réorientation du PEI permettra à la CCPY de jouer le rôle de chef de réseau pour la formation des professeurs Yanomami. En effet, le cursus imposé pour les professeurs de l'enseignement primaire indigène impose aux candidats d'avoir suivi un nombre important de séminaires, validés par le ministère de l'éducation<sup>624</sup>, sur l'ensemble des sujets du programme scolaire<sup>625</sup>. Devant l'impossibilité de réaliser ce type de formation par ses méthodes habituelles, le PEI décida en 2001 d'organiser des cours durant un mois et demi et rassemblant l'ensemble des professeurs en formation. Le coût prohibitif de la logistique à mettre en place imposa alors de mutualiser les moyens, en particulier en ouvrant ces formations aux autres ONG maintenant des programmes scolaires dans la TIY. Le premier séminaire de ce type est ainsi organisé dans les installations de la mission Catrimani en juillet-août 2001. Y participent 56 professeurs de 7 régions de la TIY (Demini, Toototobi, Parawau, Paapiu, Catrimani, Ajuricaba e Marauíá), parlant deux dialectes différents, soutenus par les ONG CCPY et SECOYA, ainsi que par le diocèse de Roraima. Devant l'ampleur de l'événement, les administrations telles que la FUNAI ou le Ministère de l'Enseignement donnent des appuis financiers, de même que les ONG Urihi et CIR. Le succès de l'opération entraînera son renouvellement l'année suivante avec l'organisation d'un cours dans la

---

<sup>622</sup> Mention Expériences d'éducation et formation de professionnels. Prix remis à Manaus lors des « Rencontres amazoniennes des expériences sociales innovantes », organisées par la Banque Mondiale, le ministère de l'environnement et le gouvernement de l'Etat d'Amazonas le 8 et 9/06/2003.

<sup>623</sup> Voir Bulletin CCPY n°16, 10/07/2001.

<sup>624</sup> Par la Coordination générale d'appui à l'éducation indigène – CGAEI (*Coordenação Geral de Apoio à Educação Indígena*) du ministère de l'éducation.

<sup>625</sup> L'enseignement bilingue et interculturel pour les Amérindiens a été défini formellement en 1996 par le décret n°9.394 du 20/12/1996, et le cursus des professeurs indigènes via le décret n°3/1999 du ministère de l'éducation, voir Albert, 2004.

communauté d'Ajuricaba en juillet-août 2002, rassemblant cette fois 90 professeurs issus de 15 régions différentes et parlant trois dialectes distincts<sup>626</sup>.

Organisation	Région	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre de professeurs	Population totale
CCPY	Demini	1	57	3	132
	Toototobi	7	119	9	392
	Parawau	6	85	9	331
	Homoxi	3	39	3	376
	Alto Catrimani	3	27	3	133
	Paapiú	7	79	7	245
	Kayanau	3	48	3	87
Urihi	Surucucus	7	181	11	692
	Hakoma	3	63	5	320
	Arathaú	5	15	5	248
	Parafuri	3	66	5	186
	Auaris	5	236	14	892
SECOYA	Ajuricaba	1	49	3	104
	Marauiá	7	101	17	1 316
Diocèse de Roraima	Catrimani	12	311	10	550
	Baixo Catrimani	1	33	1	64
	Ajarani	1	15	2	51
Secrétariat d'Etat à l'éducation	Ericó	1	15	1	?
	Baixo Mucajai	1	?	1	?
MNTB	Aracá	1	45	3	174
MEVA	Alto Mucajai	2	25	2	90
Salésiens	Maturacá	1	363	?	?

Tableau 13 : population scolaire et formation des professeurs, situation en 2003<sup>627</sup>.

En 2003, le nombre de professeurs augmente considérablement du fait de la participation massive de presque toutes les ONG impliquées dans des programmes de scolarisation auprès des Yanomami. Ce sont près de 120 professeurs qui se déplacent, représentant presque toutes les régions de la TIY et parlant les 4 dialectes principaux. Pour limiter les coûts de transport et du fait du soutien donné dans ce domaine par l'armée de l'air (qui se proposa de réaliser des vols de Surucucus et Auaris vers Boa Vista avec ses avions de grande capacité), le cours sera organisé à Boa Vista et non plus dans le territoire Yanomami. Il en sera de même pour les cours suivants, même si aucun ne rassemblera autant de professeurs en une seule fois. Comme on le voit, l'organisation de ces cours implique un rapprochement entre les plus grandes ONG intervenant dans le territoire Yanomami. Si celui-ci ne posa pas de difficulté pour la CCPY, la Urihi et la SECOYA, il faut noter que le diocèse de Roraima sera beaucoup plus réticent à s'y joindre, se rendant finalement à la forte pression exercée par les professeurs Yanomami en formation dans ses zones d'intervention. Les missions protestantes ou la mission salésienne de Maturacá, eux, resteront complètement en dehors de cette organisation. Comme on le verra par la suite, le brassage entre professeurs de différentes régions promu par ces grandes rencontres aura un effet important sur la formation de la conscience politique des professeurs Yanomami. A partir de 2004, avec la disparition de la Urihi, les séminaires deviennent plus réduits, ne rassemblant que des professeurs de la zone

<sup>626</sup> En plus des différences de dialecte, le processus rencontra des difficultés dues aux conventions orthographiques adoptées par les divers acteurs (notamment les missionnaires protestants, dont la méthodologie sera différente des autres linguistes). Ainsi les professeurs provenant des régions desservies par les missions évangéliques se trouveront-ils légèrement en porte-à-faux. Par ailleurs, la langue Yanomami étant encore largement orale, elle se trouve en permanence reconfigurée, et chaque région tend à modifier les règles de l'écrit...

<sup>627</sup> Source : rapport du 3<sup>e</sup> cours « Economie, Ecologie et technologie » (archives CCPY).

d'influence de la CCPY (pour économiser sur le transport, le même séminaire est ensuite donné une seconde fois à Barcelos aux professeurs de la zone d'influence de la SECOYA, ONG avec laquelle le partenariat reste intense). A partir de 2005, ces séminaires commencent à être soutenus par le Ministère français des Affaires étrangères.

Sur le terrain, la perception par les Yanomami de l'innovation représentée par l'école est contrastée. Si certains leaders, dont Davi Kopenawa représente l'exemple le plus abouti mais de loin pas le seul, insistent sur l'importance d'acquérir via l'école les moyens d'avoir une interlocution constructive avec la société « blanche », d'autres n'y voient qu'une fonction de plus permettant d'avoir accès à des biens de troc. La perception générale s'affinera cependant peu à peu, pour plusieurs raisons. D'un côté, lors des réunions intercommunautaires, mais aussi lors des conseils locaux de santé, les conversations incorporent de plus en plus la question scolaire et les divers systèmes mis en place, si bien que la plupart des leaders traditionnels se convertissent à la nécessité de la formation d'un ou plusieurs professeurs dans leur communauté. Exemple parmi beaucoup d'autres, on voit ainsi le leader Betão, de la communauté des *Raharapiwei theripë*, cesser de demander des biens de troc en échange de son acceptation de l'école, et même demander que son fils soit formé comme professeur « afin de lui ouvrir l'esprit » et afin de comprendre comment pensent les « Blancs »<sup>628</sup>. D'un autre côté, les modifications du système de santé à partir de 2000 renforcent considérablement l'intérêt des Yanomami pour l'école. La création des conseils de santé montre en effet assez à quel point il est désormais vital de disposer de représentants possédant le portugais. Par ailleurs, les crises successives et les redéfinitions du modèle d'assistance, source de grande anxiété sur le terrain, mais ô combien obscures pour la plupart des communautés, ont également constitué des moteurs puissants. D'une manière générale d'ailleurs, la question de l'interlocution avec les administrations, ou plus généralement le contact avec les « Blancs », a été un point important pour la naissance de la demande de la création d'écoles. On note ainsi que les régions qui ont connu l'invasion des orpailleurs seront plus demandeuses (au point qu'un assesseur de la CCPY parle d'un « sentiment d'urgence » sur la création d'écoles<sup>629</sup>), alors que les régions qui sont restées plus éloignées seront plus longues à convaincre.

Les redéfinitions sociales portées par l'école sont également diversement appréciées. Ainsi, dans de nombreux villages, si l'on ne met pas explicitement de barrière à la participation des jeunes filles ou des femmes, on constate qu'il leur est plus difficile de s'abstraire des tâches quotidiennes pour étudier, et plus encore de s'absenter quelques semaines pour suivre des séminaires de formation, dans lesquels, de toute manière, leur coexistence avec les hommes pose de délicats problèmes<sup>630</sup>. Dans d'autres cas, la méfiance est manifeste. On peut ainsi citer le cas de L., jeune femme Yanomami devenue professeur de sa communauté dans la région de Balawau. Grâce à son salaire et au prestige de sa fonction, L. a rapidement acquis un statut social et une liberté que peu d'autres femmes ont pu expérimenter dans le monde Yanomami. Mais lorsqu'elle fit usage de cette liberté, rompant son mariage et entretenant des relations avec des partenaires de son choix (une attitude considérée comme normale pour ses collègues masculins), elle fut rapidement destituée par sa communauté d'origine et remise dans « le droit chemin ».

### 3. Les professeurs Yanomami : difficultés de l'émergence d'une classe de médiateurs

A la différence de nombreux programmes de scolarisation en territoire amérindien (en particulier ceux des missions), l'objectif de la CCPY, puis des ONG groupées autour d'elle, était de remettre le plus rapidement possible l'alphabétisation et la gestion des écoles entre les

---

<sup>628</sup> Luís Fernando Pereira, rapport sur la région de Balawau, mai 2003 (archives CCPY).

<sup>629</sup> Luís Fernando Pereira, rapport sur la région de Balawau, novembre 2003 (archives CCPY).

<sup>630</sup> On note ainsi que sur le cours de 2003, rassemblant 120 professeurs Yanomami, une seule jeune femme était présente.

mains de professeurs Yanomami, appelés à épauler dans un premier temps, et à remplacer dans un second temps les professeurs « Blancs ». Comme nous l'avons souligné, à partir de 2000 et de l'extension du réseau d'écoles maintenu par le PEI, cette orientation sera encore plus franche. De ce fait, plusieurs dizaines de « professeurs Yanomami » se sont trouvés intronisés et pourvus d'une fonction inconnue avant eux.

La question du contenu de leur fonction, et son utilité pour la communauté a souvent été une question délicate, montrant les difficultés d'adaptation des mentalités, mais aussi les changements rapides en cours. Dans la plupart des cas, au moment de la création des écoles, les communautés voient dans le professeur une fonction équivalente à celle d'auxiliaire des équipes de santé, c'est à dire un emploi permettant d'avoir accès à une plus grande quantité de biens de troc au bénéfice de la communauté. Si la question de l'accès à la connaissance ou l'apprentissage du portugais ne sont pas oubliés, la question des marchandises reste cependant souvent au premier plan, comme le rapportera par exemple Maurice Tomioka Nilsen dans un rapport au sujet de l'installation d'écoles dans la région de Homoxi<sup>631</sup>. De ce point de vue, le refus de la CCPY de donner un salaire aux professeurs Yanomami mit souvent ceux-ci en porte-à-faux, en ce qu'ils ne pouvaient satisfaire l'une des demandes chroniques de la communauté à leur encontre, à savoir la fourniture d'un certain nombre de marchandises. Fréquemment, par la suite, les professeurs se plaindront du temps consacré à leur fonction, qui ne leur permet pas de mettre en culture leurs jardins ou de chasser suffisamment pour leur famille. L'une des raisons de l'introduction de salaire ou de bourse à leur bénéfice sera justement de leur permettre de rétribuer de la main d'œuvre pour réaliser ce genre de tâche pour eux<sup>632</sup>.

A ces difficultés concernant la fonction du professeur font également écho des incertitudes sur l'objectif de la formation proposée. Si la CCPY souhaitait y voir une manière de créer une conscience politique, d'autres ONG, et de nombreux Yanomami, y voyait avant tout un moyen d'accéder aux emplois proposés par les structures d'assistance sanitaire et à leurs salaires. Ces différences de vision ont plusieurs fois été reflétées dans une contestation du contenu proposé par le PEI, certains Yanomami intéressés par les opportunités d'emploi dans l'assistance sanitaire considérant que l'on ne leur enseignait pas suffisamment de portugais, et que l'on insistait trop sur l'apprentissage du Yanomami qu'ils considéraient déjà savoir. D'une manière générale, les relations entre les écoles du PEI et les Yanomami qui choisiront d'exercer d'autres fonctions ne seront pas simples. D'un côté en effet, ayant souvent suivi le début de la formation au professorat, les agents de santé considéreront souvent que les cours professés dans les villages sont d'un niveau trop bas pour eux<sup>633</sup>. Pour autant, interrompant leur formation, ils seront bientôt dépassés en termes de savoir par les professeurs qui continuent le cursus, créant de nombreuses frustrations, notamment au moment où le système de sous-traitance de l'assistance sanitaire via les ONG sera démantelé, laissant de nombreux jeunes alphabétisés et brillants, qui avaient quitté la carrière

---

<sup>631</sup> Maurice Tomioka Nilsen, *Relatório de acompanhamento das escolas do Homoxi*, septembre 2002 (archives CCPY). Lors d'un cours, l'auteur demanda « à quoi sert l'école pour vos enfants ? ». Les réponses furent doubles : accès à la connaissance, accès aux *matihipê* par le biais de l'emploi comme professeur.

<sup>632</sup> On pourrait penser qu'il s'agit là d'une sorte d'introduction du travail salarié chez les Yanomami, et donc d'une « première ». Ce n'est en fait pas tout à fait le cas, ce genre d'échange ayant déjà été observé. Dans la région de Homoxi par exemple, le groupe *Tirei theripê* échangeait des biens de troc contre du travail dans ses jardins aux *Yaritha theripê* (source : données de terrain Bruce Albert et François-Michel Le Tourneau).

<sup>633</sup> Revendication par exemple formulée par 16 candidats à des fonctions d'agent de santé dans la région de Paapiú, voir *Relatório de acompanhamento às escolas de Paapiú*, élaboré par Simone de Cássia Ribeiro et Charles Nichols, mars 2002 (archives CCPY).

professorale, sans emploi et sans la projection politique que les professeurs obtiendront bientôt<sup>634</sup>.

Le rapport entre professeurs Yanomami et « assesseurs Blancs » ne sera pas non plus immédiatement évident. Si dans le principe les seconds devaient épauler les premiers, dans la pratique, du fait de la faible formation initiale des professeurs Yanomami, leur rôle extrapolera souvent cette répartition des tâches. Par ailleurs, les élèves les plus avancés, et certaines communautés Yanomami elles-mêmes, ne feront pas mystère de leur préférence pour les « professeurs blancs », « *qui savent plus de choses* » que les professeurs en formation. La mise en place d'un modèle d'école différent de celui des missionnaires ou de la FUNAI, dans lesquels le professeur était une pièce importée de l'extérieur, ne se fera donc pas sans mal, même si nous avons noté plus haut des initiatives des Yanomami eux-mêmes, s'arrogeant la fonction professorale et inventant leur propre formation. Au total, la capacité d'appropriation des enseignements et de la signification de l'école pour la communauté semble d'ailleurs se révéler supérieure pour les communautés dont l'école est animée par un professeur local<sup>635</sup>, même si les communautés peuvent parfois exprimer une préférence pour un professeur « blanc », qui « sait mieux ».



Photo 28 : des Yanomami participant d'un voyage dans le Parc du Xingu passent sur le papier le contenu d'entretiens réalisés avec leurs hôtes<sup>636</sup>.

Une fonction importante des programmes de scolarisation développés par les ONG sera la découverte de leur « indianité » par les professeurs Yanomami au moyen de la confrontation avec d'autres peuples amérindiens. La CCPY aura ainsi soin de les insérer dès le début de leur formation dans les organisations de professeurs indigènes. Des groupes participent ainsi aux rencontres de la Commission des Professeurs Indigènes d'Amazonas et de Roraima (COPIAR) en 1995 et de 1997 à 2000, puis à l'Organisation des Professeurs Indigènes de Roraima (OPIR), nouvellement créée, à partir de 2001. Cette insertion ne va d'ailleurs pas sans mal, d'abord du fait des difficultés des Yanomami avec le portugais, mais également du fait d'une certaine suspicion pesant sur la « tutelle » exercée par la CCPY (alors que les organisations de professeurs indigènes sont souvent influencées par les églises évangéliques). Peu à peu, cependant, les professeurs Yanomami y trouvent leur place, en

<sup>634</sup> Et ce alors même que ces premiers professeurs avaient parfois un prestige supérieur à leurs successeurs, comme dans la région de Paapiú où ils avaient mené la lutte contre les orpailleurs à la fin des années 1990, voir *Relatório de acompanhamento aos professores Yanoama do Papiu*, élaboré par Luis Fernando Pereira et Simone de Cássia Ribeiro, janvier 2003.

<sup>635</sup> Voir le rapport établi par Luis Fernando Pereira pour la région de Balawau, 2002 (archives CCPY).

<sup>636</sup> Archives CCPY.

particulier ceux d'entre eux qui, à partir de 2005, possèdent une bonne maîtrise du portugais et commencent à démontrer un positionnement politique autonome. Des échanges plus profonds auront lieu à partir de 2001 avec les ethnies Makuxi et Wapixana, la CCPY promouvant des séjours de longue durée dans des villages du nord du Roraima afin de permettre aux professeurs Yanomami d'améliorer leur pratique du portugais (et de découvrir également la situation politique tendue de cette région).



Photo 29 : manuel d'utilisation du logiciel Photoshop en Yanomami, affiché dans l'école du poste Demini (photo FMLT).

Au-delà, de nombreuses autres opportunités de voyage seront ouvertes pour les professeurs, soit dans le cadre du « réseau de coopération alternative » soutenu par la coopération norvégienne<sup>637</sup>, dans le cadre de leur formation ou dans le cadre d'activités politiques promues par des ONG. Ces opportunités ont même pu les amener à voyager hors du Brésil<sup>638</sup>. L'ensemble de ces possibilités donnera aux professeurs Yanomami une

<sup>637</sup> Financé par la NORAD, le réseau *Rede de cooperação alternativa* (RCA) vise à inciter à l'échange d'expériences entre plusieurs ONG soutenues par la Norvège dans la région amazonienne. Voir <http://rcabrasil.blogspot.com/>.

<sup>638</sup> On peut citer entre autres la participation de professeurs Yanomami à la visite à l'université de Cornell en 2002, à l'exposition de la Fondation Cartier pour l'art contemporain à Paris en 2003 ou à la tournée réalisée en Europe avec Survival International en 2007. Voir aussi chapitre 12.



(relativement) bonne connaissance de l'extérieur du territoire Yanomami, et une vision du monde largement supérieure à celle de la grande majorité de la population « blanche » les entourant, ce sans compter le prestige associé aux voyages dans leurs communautés d'origine<sup>639</sup>. Leur formation est d'ailleurs beaucoup plus poussée que celle dont peut bénéficier le gros de la population rurale brésilienne. Les professeurs Yanomami sont par exemple initiés au maniement des logiciels bureautiques courants comme Word ou Photoshop (voir photo 29) et, à partir de 2003 (pour la zone CCPY), ils disposent dans certains postes de santé d'ordinateurs leur permettant de produire des documents (à usage interne et externe).

Du fait de tous ces éléments, l'influence des professeurs devient de plus en plus marquante au cours des années 2000. De nombreux rapports du PEI notent ainsi leur participation décisive à des décisions importantes, bien qu'il s'agisse de jeunes gens, qui n'auraient pas dû avoir voix au chapitre. En 2003, Luís Fernando Pereira souligne ainsi que le choix de la nouvelle localisation des communautés de *Xotokomapiu teri* et *Xakipiwei teri* a été pour beaucoup dû à la pression des professeurs, ceux-ci argumentant de leur nécessaire proximité d'avec le centre de formation et de leur utilité dans la médiation avec les « Blancs » pour convaincre leurs villages de choisir des emplacements à proximité du poste Balawau plutôt que de s'éloigner<sup>640</sup>. Sur le plan politique, nous avons déjà noté que les professeurs seront à l'initiative de l'une des occupations des locaux de la FUNASA durant l'année 2005.

Parmi les facteurs expliquant le rôle croissant des professeurs, on doit souligner leur importance dans la relation avec les autorités, puisque leur pratique du portugais leur permet de rédiger des documents (plaintes, demandes diverses, dénonciations) qui leur sont adressées par les communautés. Cette nouvelle fonction leur permet de parler souvent et longtemps lors des discours nocturnes<sup>641</sup>. Pour autant, si la fonction de professeur leur donne un statut équivalent à celui d'un « ancien »<sup>642</sup>, elle ne leur permet pas (encore ?) de remplacer les leaders traditionnels. Les espoirs fondés par les villages dans leurs professeurs sont particulièrement bien résumés par cette citation de João Davi Yanomami : « *[il dit que] d'ici peu il sera vieux et ce sont ceux-là, les professeurs et les agents de santé, qui défendront les Yanomami de la Maloca Paapiú et que pour cela il était très important que les professeurs profitent des échanges pour apprendre le vrai portugais [sic].* »<sup>643</sup>. De leur côté, les professeurs expriment souvent leur vision des outils intellectuels qui leur sont proposés et le rôle qu'ils souhaitent leur assigner dans le contexte de la relation avec les « Blancs ». Ainsi un professeur de la région de Balawau indiquera-t-il à l'assesseur de la CCPY Luis Fernando Pereira ne pas vouloir apprendre les mathématiques pour compter le gibier dans la forêt, faire leurs jardins ou des fêtes, tâches pour laquelle il disposait déjà de tous les outils nécessaires, mais pour apprendre à se servir de l'argent, des calendriers et des cartes<sup>644</sup>...

#### 4. La participation du processus de scolarisation à la formation d'une conscience collective

L'un des principaux axes du programme de scolarisation de la CCPY a été l'incitation à la création d'une conscience collective Yanomami, en particulier autour de la nécessaire surveillance du territoire. Le processus scolaire initié dans les années 1990 viendra donc, dans la majorité des cas (puisque, comme on l'a vu, autour de la CCPY se forme un bloc cohérent

---

<sup>639</sup> Bien que présent dans la plupart des sociétés, le prestige associé à des voyages à l'extérieur est particulièrement fort dans le monde amérindien, et les Yanomami ne font pas exception.

<sup>640</sup> Voir Luís Fernando Pereira, *Relatório de acompanhamento, região de Parawau*, novembre 2003 (archives CCPY).

<sup>641</sup> Voir introduction.

<sup>642</sup> Le mot « ancien » (*pata*) désigne à la fois les personnes âgées et les personnes qui ont de l'influence dans la communauté.

<sup>643</sup> Voir *Relatório de acompanhamento das escolas da região do Kayanau*, élaboré par Helder Perri Ferreira, novembre 2003 (archives CCPY).

<sup>644</sup> Rapport de l'assesseur Luis Fernando Pereira sur la région de Balawau, mars 2003 (archives CCPY).

d'ONG et d'Institutions dont l'influence touche près des deux tiers de la population Yanomami vers 2003), renforcer la prise de conscience qui avait été celle de quelques leaders isolés à la fin de la décennie 1980. Avec la progressive auto-reconnaissance d'une identité culturelle propre, plusieurs autres nouveautés seront graduellement assimilées, à des niveaux divers, chez les Yanomami, en particulier leur place sur l'échiquier des relations entre « Blancs » et Amérindiens au Brésil.

La question territoriale sera toujours au centre de l'enseignement prononcé dans le cadre du PEI, et elle sera le thème officiel du premier séminaire de formation réalisé en 2001 à la mission Catrimani. On en trouvera la justification suivante dans le rapport annuel de cette même année : « *Le cours 'Terre' se justifie par la nécessité pour les professeurs Yanomami d'avoir dans leur formation scolaire, et comme professeurs, des outils pour une meilleure compréhension de leur territoire, dans une optique nationale et internationale (parce que les Yanomami habitent le Brésil et le Venezuela mais aussi parce qu'aujourd'hui le monde est plus globalisé et que des thèmes comme la biodiversité, l'autarcie, le changement du climat, sont débattus dans des forums internationaux, dans lesquels des décisions importantes les affectant sont prises.* »<sup>645</sup>. Toute sorte de ressources pédagogiques sont associées à ces objectifs, notamment le recours systématique à des représentations cartographiques du territoire Yanomami, à partir desquelles sont découvertes les autres communautés formant, selon l'œil extérieur « les Yanomami ». De même utilise-t-on les conversations captées à la radio pour tenter de rendre concret le concept de Terre Indigène Yanomami, en identifiant chacune des régions qui participe aux discussions. Dans l'ensemble, la greffe fonctionne plutôt bien. On en voudra pour preuve cet extrait du cahier de bord de d'un professeur de la région de Balawau : « *Le 25, j'ai fait cours sur la démarcation. Je voulais attirer l'attention des élèves et je leur ai enseigné comment le gouvernement a fermé notre forêt. [...] Je suis professeur, c'est ainsi que j'ai procédé. J'ai beaucoup enseigné sur la démarcation. [...]* »<sup>646</sup>. Par ailleurs, les éléments liés au trinôme Langue-Terre-Santé, qui est le fondement de la formation, ne sont pas uniquement diffusés durant les cours, mais ils imprègnent aussi de nombreuses conversations tenues en dehors de l'école.

L'extension des programmes d'enseignement à partir de 2000 fait franchir un autre pallier très important. Malgré les risques que cela représente (les « étrangers » sont souvent accusés de sorcellerie dans les villages et peuvent payer de leur vie leur présence à un moment inopportun, comme le décès d'un leader important), des Yanomami alphabétisés provenant des régions de contact plus ancien acceptent de devenir professeurs dans des écoles ouvertes par la Urihi dans les régions centrales de la TIY. Certains viennent de la zone d'influence de la CCPY, en particulier de Demini, mais d'autres viennent aussi de régions plus inattendues, notamment deux jeunes de Maturacá<sup>647</sup>, formés par les missionnaires salésiens. Ils permettent ainsi une découverte réciproque et un brassage jusque-là inédit, par lequel des régions Yanomami fort éloignées ont pu expérimenter leurs points communs et leurs différences. Le même effet de brassage est obtenu lors des séminaires de formation des professeurs, notamment celui de 2003, lors desquels 120 jeunes gens de plusieurs régions éloignées de la TIY, parfois même de dialectes différents, ont du cohabiter ensemble durant plusieurs semaines. On notera que, là encore, le processus n'est pas allé sans difficulté. Lorsque les cours avaient lieu dans des villages, les relations entre les hôtes et les invités pouvaient poser problème, les craintes et les accusations d'empoisonnement ou de sorcellerie pouvant rapidement surgir et dégénérer. Mais les cours réalisés à Boa Vista – donc en « terrain neutre » ne devaient pas forcément se révéler moins difficiles à gérer. Lors du

---

<sup>645</sup> Rapport annuel du programme d'éducation pour l'année 2001 (archives CCPY).

<sup>646</sup> Voir *Relatório de acompanhamento, região de Parawau*, Luís Fernando Pereira et Simone de Cássia Ribeiro, août 2002 (archives CCPY).

<sup>647</sup> Voir Bulletin Urihi n°4, 31/08/2000 (archives CCPY).

séminaire de 2003, la mort d'un jeune professeur suite à un arrêt cardiaque fut source de grande inquiétude. Malgré l'intervention de plusieurs leaders importants, dont Davi Kopenawa, pour que l'évènement ne soit pas interprété comme une attaque de la part d'un groupe régional contre un autre, une certaine méfiance demeurera, comme le montre le rapport d'un professeur de la région du Alto Catrimani quelques mois après le séminaire en question : « [...] *le cours en ville ne fut pas très bon car un Yanomami y est mort victime de sorcellerie de tabac des habitants de la région de Surucucus.* »<sup>648</sup>. Comme on le voit, la tentation d'attribuer aux Yanomami de régions éloignées des intentions belliqueuses se maintient, même au travers de professeurs ayant suivi une formation destinée, justement, à leur proposer une vision moins conflictuelle de leur ethnie.

D'un autre côté, la multiplication des formations (en particulier les cours de microscopie, les cours de portugais pour les professeurs et les agents de santé, puis les séminaire de formation des professeurs), accroît le nombre d'opportunités de venir dans un certain nombre de centres urbains (Boa Vista notamment, mais aussi São Gabriel da Cachoeira et, dans une moindre mesure, Barcelos), si bien que d'un univers difficilement cernable, la ville est devenue une réalité assez bien connue pour de très nombreux jeunes Yanomami, qui ont pu ensuite propager leur découverte dans leurs villages. Ce d'autant plus que dans la plupart des cas, les organisations promouvant les formations ne manqueront pas d'inclure des visites de tel ou tel aspect du monde des « Blancs » : écoles, aires protégées, cimetière station de traitement des eaux, prison, usine, ... A partir de ces découvertes plus ou moins guidées, la conscience de leur différence se trouva le plus souvent renforcée, de même que leur certitude des aspects positifs ou supérieurs de leur propre culture. Des considérations sur le caractère peu gratifiant des rites funéraires des « Blancs » (l'enterrement des corps étant pour les Yanomami le comble de l'irrespect) ou sur les difficultés sociales (l'abandon des enfants, par exemple) seront par la suite repris dans les documents politiques. Dans certains cas, l'horizon est même élargi au delà de la scène locale. Ainsi, la plupart des leaders politiques importants du territoire Yanomami ont eu l'opportunité de voyager jusqu'à Brasília (dans le cadre de voyages politiques promus par des ONG, mais aussi dans le cadre des conférences nationales de santé et d'environnement, etc.), voire même à l'étranger.

Une autre facette importante des activités développées au travers des programmes d'éducation et de développement alternatif est la possibilité de découvrir la situation d'autres populations amérindiennes au Brésil. Plusieurs initiatives auront un poids important de ce point de vue. La première est le programme d'échanges culturels financés par la coopération norvégienne au travers du Réseau de Coopération Alternative (RCA) à partir de 2000. Grâce à ces fonds, plusieurs ONG indigénistes, dont la CCPY, ont pu mener une série de voyages (voir tableau 14) pour découvrir les réalisations de chacune, permettant aux Amérindiens participant de connaître d'autres formes d'organisation, de scolarisation ou d'initiatives économiques. En second lieu, on peut rappeler les échanges linguistiques dans des villages Makuxi dont ont bénéficié les professeurs Yanomami formés par la CCPY, ainsi que leur participation à l'organisation des professeurs amérindiens de Roraima. On doit également souligner également la présence de 13 Yanomami à la commémoration des 500 ans de la découverte du Brésil à Porto Seguro, qui fut une expérience vivante de la difficulté des relations entre le Brésil officiel et le Brésil amérindien<sup>649</sup>. Venus à l'initiative du diocèse de Roraima, ils pourront découvrir l'importance et la vivacité des peuples amérindiens du Brésil.

---

<sup>648</sup> Commentaire rapporté par l'assesseur CCPY Simone de Cassia Ribeiro, voir Relatório de acompanhamento às escolas da região do Alto Catrimani, Simone de Cássia Ribeiro, août 2003 (archives CCPY).

<sup>649</sup> Soutenus par le mouvement indigéniste, les peuples amérindiens du Brésil avaient organisé un rassemblement parallèle aux commémorations officielles. Ils organisèrent une marche destinée à leur permettre de parvenir jusqu'à la tribune officielle, mais furent violemment chargés par la police militaire de la Bahia. Pour beaucoup, cet événement sera le symbole de la position des Amérindiens dans le Brésil contemporain.

Leur expérience sera largement diffusée dans le territoire Yanomami par le biais de réunions, d'articles dans les journaux Yanomami, etc. Elle constituera sans aucun doute le premier événement extérieur à avoir un tel retentissement dans le TIY. D'autres échanges auront enfin lieu dans le cadre du programme agroforestier de la CCPY ou du programme PDPI de la SECOYA, le premier ayant financé des voyages pour découvrir les formations agroforestières dans d'autres régions du Brésil, en particulier en Acre.

Date	Lieu	Peuple	ONG partenaire
Novembre-décembre 1999	T.I. Waiãpi, Amapá	Waiãpi	CTI
Mai-juin 2000	T.I. Waiãpi, Amapá	Waiãpi	CTI
Novembre-décembre 2000	T.I. Shawãdawa, Acre		CPI-Acre
Novembre 2001	P.I do Xingu, Mato Grosso	Waura, etc.	ISA
Juin 2004	T.I. Krahô	Timbira	CTI

Tableau 14 : les échanges promus dans le cadre du RCA

Au total, c'est donc une vision du monde amérindien et du rôle et de la place des Yanomami en son sein que les communautés mettent peu à peu au point. Certains points retiennent particulièrement leur attention, comme le cas des populations ayant perdu leur langue (notamment les Makuxi<sup>650</sup>), souvent utilisés par les leaders comme les exemples des dangers qui guettent les Yanomami et qu'il importe d'éviter.

### III Les associations Yanomami, futures gestionnaires du territoire ?

La conscience politique apparue au niveau des villages s'est renforcée via la création d'instances de communication et de débats avec les « Blancs », dont l'un des rôles aura été de permettre le dialogue entre les Yanomami. Grâce à cette lente maturation apparaissent des associations locales, en particulier la *Hutukara-Associação Yanomami* qui naît en 2004. Celle-ci deviendra rapidement le porte-voix de l'ensemble de la TIY, ou du moins sera-t-elle considérée comme telle par la plupart des institutions, devant en cela beaucoup à la notoriété de son président, Davi Kopenawa.

#### 1. Une maturation politique via des instances de débat avec l'extérieur

Comme le soulignent de nombreux ouvrages consacrés aux Yanomami, chaque village se voit traditionnellement comme une entité autonome, insérée sur le plan régional au sein de réseaux de parentés, d'alliances politiques ou d'innimités guerrières le reliant à un nombre assez restreint d'autres communautés. En dehors de ce réseau de villages connus, toute autre présence humaine ressort du concept de *napë*, signifiant étranger ou ennemi suivant les cas. Dans cet ensemble, tant le concept d'une « yanomamité » permettant de distinguer entre les autres groupes Yanomami et les étrangers plus lointains (comme les « Blancs »), que celui d'un territoire fini leur appartenant faisait complètement défaut. Comme le résume Alcida Ramos, « *Yanomami est un terme inventé par les Blancs pour désigner une totalité qui échappe aux Yanomami eux-mêmes qui, de leur côté, se voient comme Sanumá, Yanam, Waiká, Xamatari, Yanomam, etc.* » (Ramos, 1993 : 7). La même auteur rappelle d'ailleurs son expérience de la Maison de l'Indien de Boa Vista, où, durant la période de l'invasion par les orpailleurs, se rencontraient par la force des choses des Yanomami issus des différentes régions de leur territoire : « *Le résultat fut peu encourageant pour qui souhaite voir un jour une grande nation Yanomami harmonieusement consciente de son union indivisible. Les*

<sup>650</sup> Le nom Makuxi devient synonyme chez les Yanomami d'Amérindien ayant perdu sa langue. Les exemples des réflexions des Yanomami sur le thème sont nombreux, mais on peut noter un passage très intéressant dans le rapport de Luís Fernando Pereira et Simone de Cássia Ribeiro sur la région de Paapiú, daté de janvier 2003 (archives CCPY).

*divers clients Yanomami de la Maison de l'Indien se rencontrent, se connaissent, se haïssent, et continuent à cultiver la distance qu'ils ont toujours maintenue entre eux. » (Ibid.).*

Un début de conscience de leur différence commença néanmoins à émerger à la fin des années 1980, à la faveur des débats sur la présence des orpailleurs et l'opportunité de délimiter un territoire unique pour les Yanomami. Soutenus par le diocèse de Roraima et par la CCPY, des leaders Yanomami commencent à se réunir pour articuler une opposition politique à la présence des chercheurs d'or, dépassant pour la première fois l'horizon de leurs villages pour ébaucher une organisation pan-Yanomami. Élément essentiel de cette organisation, Davi Kopenawa en sera l'un des principaux artisans, grâce au prestige acquis par ses nombreux voyages et son rôle de représentant Yanomami accepté par les « Blancs », mais aussi grâce aux expéditions réalisées en tant que traducteur pour le compte de la FUNAI, qui lui ont permis de rencontrer personnellement un très grand nombre de communautés et de leaders de l'ensemble de la TIY. Plusieurs initiatives permettront graduellement de faire émerger quelques autres leaders régionaux pour lui prêter main forte, comme par exemple la formation de trois d'entre eux dans l'école de l'organisation amérindienne União das Nações Indígenas (UNI) en 1989-90, ou l'invitation de Davi et d'un autre leader de la région du Mucajaí pour la présentation à Brasília de l'amendement populaire à la Constitution proposé par le CIMI et l'UNI au nom des peuples indigènes. Mais c'est l'assemblée tenue à Demini en 1986, en la présence du sénateur Severo Gomes, qui sera de loin l'événement le plus marquant de cette période, réunissant pour la première fois un nombre important de leaders d'une bonne partie du territoire Yanomami.

Dès lors, pour reprendre l'analyse de Peters pour les villages situés à proximité de la mission MEVA sur le fleuve Mucajaí : « *A la fin de la période de prise de conscience, ils s'étaient politisés. [...] Pour la première fois, les Xilixana étaient exposés à une compréhension plus large du peuple Yanomami dans son ensemble.* » (Peters, 1998 : 41). Pour autant, cette conscience ne toucha qu'un nombre réduit de villages, généralement les plus en contact avec des organisations d'appui aux Yanomami ou ceux dont les leaders se sont engagés contre les orpailleurs (qui sont souvent les mêmes). Si bien qu'en 1992, au moment de la reconnaissance officielle de la Terre Indigène Yanomami par le gouvernement fédéral brésilien, la « *mentalité de clocher* » (Ibid. : 229) est encore la norme pour la plupart des communautés Yanomami, représentant une vulnérabilité extrême pour le territoire récemment délimité.

Consciente de cette faiblesse, la CCPY maintient donc son agenda politique après l'homologation de la TIY par le président Collor. Elle continue ainsi à financer des assemblées Yanomami permettant de réunir les leaders de plusieurs régions, qui gagnent en retour, un rôle politique plus important, du fait du prestige associé à leurs voyages et de leur désignation comme représentants régionaux. Comme le rapporte à nouveau Peters, évoquant le cas d'un leader de la région du cours moyen du fleuve Mucajaí : « *Cet homme, PER, assista à plusieurs meetings avec le leader Yanomami DK [Davi Kopenawa] et accompagna le leader du village G à la capitale, Brasília, en 1995. Avec l'assistance financière de la CCPY, PER a organisé et conduit des meetings politiques dans tous les villages du Mucajaí, ainsi que dans plusieurs de la région du fleuve Uraricoera.* » (ibid.). Entre, donc, l'émergence d'un groupe de leaders dont la légitimité (sans qu'il ne puisse être question de parler d'autorité) commençait à dépasser un simple village et la multiplication des rencontres entre régions, l'organisation « traditionnelle » commençait donc à se modifier. En parallèle, comme nous l'avons noté au chapitre précédent, les opérations d'assistance sanitaire commençaient à tracer une organisation régionale interne, peu à peu intériorisée par les Yanomami eux-mêmes.

La réforme du système d'assistance sanitaire intervenue en 1999 devait permettre d'avancer encore. En effet, la loi Arouca introduisit un « contrôle social », c'est à dire un mécanisme par lequel les usagers se trouvaient représentés, qui devait permettre un débat sur

les orientations à venir et donner un point de vue sur la qualité du service rendu. Sur le plan pratique, les « districts sanitaires spéciaux indigènes » étant découpés en pôles, chaque pôle doit désigner un conseil local, celui-ci désignant à son tour un ou deux représentants pour le conseil de district. Ces conseils, locaux et de district, sont convoqués de manière plus ou moins régulière, notamment afin de préparer les conférences nationales du système d'assistance sanitaire indigène. Dans le cas Yanomami, comme il y a identité entre le district et le territoire indigène, il y a une importante redondance entre les conseils locaux et le conseil de district.

L'impact politique de la création de ces conseils sera important. D'un côté en effet, les conseils locaux contribuent à enraciner encore plus le découpage régional mis en place par les structures d'assistance, et à faire entrer dans la politique Yanomami les régions ainsi délimitées. D'un autre côté, les réunions du conseil de district permettent d'augmenter considérablement le rythme des rencontres « pan-Yanomami », et par là de renforcer la conscience de l'unité de leur territoire, que les assemblées des années 1980 et 1990 avaient ébauchées, puisque ce sont près de 60 conseillers qui y participent<sup>651</sup>, représentant de manière assez fine l'ensemble du territoire Yanomami. On notera par ailleurs qu'une autre fonction des réunions du conseil de district sera de permettre la confrontation entre les Yanomami et les diverses institutions agissant dans leur territoire, puisque 15 représentants externes y sont associés.

Les résultats des réunions des conseils peuvent être considérés comme paradoxaux. Sur le plan de l'amélioration de l'assistance sanitaire, elles ne joueront que marginalement leur rôle, dans la mesure où ce sont souvent des leaders âgés et peu enclins à modifier leur vision qui sont cooptés, pensant trouver dans la fonction de conseiller une possibilité d'accès à des biens de troc plus qu'une fonction politique au niveau global. Peu d'entre eux ont une maîtrise suffisante du portugais ou des questions de santé pour pouvoir véritablement participer à des réunions dont le degré de technicité est parfois exagéré à dessein. En revanche, sur le plan de la politique interne, les réunions en question se montrent d'une importance capitale, en particulier celles tenues au niveau du district. Réunissant des leaders prestigieux, elles permettent des échanges de nouvelles, des sessions communes de chamanisme et des rencontres qui feront beaucoup pour que la notion d'une communauté de destin entre les différents villages Yanomami commence à émerger. Elles seront toujours des événements politiques forts, et elles seront souvent utilisées par la CCPY pour organiser des assemblées parallèles destinées à élaborer des plateformes de revendications des Yanomami auprès des autorités fédérales<sup>652</sup>.

Elles permettront également à des régions du territoire Yanomami jusque là plutôt isolées de rentrer en contact avec l'extérieur, qu'il s'agisse de l'univers de Boa Vista et des institutions locales chargées d'agir dans la TIY, mais aussi de l'univers plus lointain de Brasília. Ce sont ainsi plus de 8 représentants de 8 régions différentes qui se déplaceront à Brasília lors de la conférence nationale de santé en 2006, schéma qui avait déjà été inauguré en 2004, lors de la conférence nationale sur l'environnement, durant laquelle des représentants d'autres régions avaient pu voyager.

## *2. Les associations Yanomami : un phénomène récent*

Si les années 1990 ont vu une prolifération des associations dans le monde amérindien au Brésil (Albert, 2001), l'introduction de cette nouvelle forme d'organisation sera tardive et limitée dans le territoire Yanomami. A ce jour en effet, on ne compte que deux associations Yanomami. La première, l'AYRCA, possède avant tout une expression régionale et

---

<sup>651</sup> La première réunion du conseil du district sanitaire Yanomami aura lieu à Boa Vista du 17 au 20 avril 2001.

<sup>652</sup> On peut par exemple citer la pétition envoyée par 40 leaders Yanomami réunis fin 2000 pour une assemblée Yanomami à *Watoriki* (voir Bulletin CCPY n°9, 12/12/2000).

s'apparente à la plupart des associations de villages connues dans le monde amérindien. La seconde, la HUTUKARA, est de par son origine et de par sa composition beaucoup plus ambitieuse, en ce qu'elle souhaite représenter l'ensemble des Yanomami et jouer un rôle important sur le plan politique. De création récente, elle reçoit le soutien de nombreux bailleurs de fonds, se configurant comme une héritière de la CCPY.

Fondée en décembre 1998, l'Association Yanomami du Rio Cauaboris et de ses affluents (AYRCA) fut la première association Yanomami officielle. Elle regroupe les villages de Maiá, Ariabu et Maturacá, qui configurent un contexte très particulier dans le cadre du territoire Yanomami pour deux raisons principales. La première est celle d'un contact intense avec les « Blancs », notamment du fait de la présence de la mission salésienne (Smiljanic, 2002) et du fait d'échanges importants avec le peloton de l'armée et la base aérienne, résultant en une modification profonde des dynamiques sociales et politiques des habitants des villages concernés, dans le contexte d'une concentration de population unique dans le territoire Yanomami (les deux villages de Maturacá et Ariabu regroupent plus de 800 personnes sur quelques kilomètres carrés, représentant le seul exemple d'une densité de population s'approchant de celle d'une ville dans la TIY). La seconde est celle de la scolarisation mise en place par la mission salésienne de Maturacá, qui a permis la formation de nombreux jeunes Yanomami, les rendant aptes à mettre en place une structure administrative complexe comme celle d'une association.

Mais il faut sans doute voir surtout dans le surgissement de l'AYRCA l'expression d'une lutte politique, rappelant la situation de très nombreuses associations villageoises chez d'autres ethnies amérindiennes comme les Kayapó. A son origine on trouve en effet le leader Julio Gois, formé par les missionnaires depuis son plus jeune âge, qui avait réussi à gagner localement une place d'interlocuteur privilégié auprès des Blancs (étant en particulier rémunéré par la FAB) et avait réussi à imposer son influence dans un certain nombre d'orientations prises par les communautés de la région. La présidence de l'association, qui devait permettre d'organiser un certain nombre de transactions commerciales entre les trois villages concernés et la ville de São Gabriel da Cachoeira (vente de lianes pour la vannerie, de poissons, de farine de manioc, d'artisanat...), ainsi que de recevoir des appuis (par exemple un camion pour apporter la production en ville), lui offrait les moyens de couronner son influence à l'époque ou de lutter contre d'autres leaders le contestant. Instrument politique au service de luttes locales, l'AYRCA connaîtra rapidement des difficultés. En février 2000, son premier président sera congédié par une assemblée générale, accusé d'avoir en fait transformé cette structure collective en un instrument personnel, et d'avoir eu recours à une gestion pour le moins hétérodoxe. Un incendie des archives aura lieu peu après.

Pour autant, ayant fait la preuve de son utilité comme structure de dialogue avec les « Blancs », l'association est maintenue. Au fil des luttes de pouvoir, elle s'émancipe peu à peu (mais jamais complètement) de la tutelle de la famille Gois pour trouver une certaine autonomie, et devient un véritable canal pour exprimer revendications et dénonciations auprès des institutions chargées de défendre les droits des Amérindiens (FUNAI, PGR). Elle dénoncera par exemple en 2005 les pratiques de la cantine entretenue par les missionnaires salésiens à Maturacá, entraînant sa fermeture, et entamera en 2007 une lutte contre l'IBDS<sup>653</sup> (auquel elle était pourtant étroitement associée), accusé de fournir une assistance sanitaire de mauvaise qualité et de détourner des fonds. Désireuse de dépasser son horizon jusque là limité aux villages les composant et à la ville de São Gabriel da Cachoeira, elle se rapproche à partir de 2004 de la CCPY, ce qui lui permet de participer de plus en plus aux événements politiques organisés par cette ONG. En 2005, Davi Kopenawa participera à l'assemblée générale de l'AYRCA (à laquelle participeront également près de 300 Yanomami de la

---

<sup>653</sup> Qui continue à exercer l'assistance sanitaire dans la région du Cauaboris.

région, démontrant une assise locale importante<sup>654</sup>), officialisant ainsi ce rapprochement. Malgré cela, l'aura de l'AYRCA demeure limitée à la région de São Gabriel da Cachoeira.

Bien différente est celle de la *Hutukara-Associação Yanomami (HAY)*<sup>655</sup>, fondée le 12 novembre 2004 à *Watorikî* (voir photo 30). Le surgissement de cette structure cristallise en effet plusieurs dynamiques amorcées depuis le début des années 1990. En premier lieu, elle représente indéniablement le couronnement des efforts de la CCPY, laquelle souhaitait depuis plusieurs années modifier son positionnement dans le champ des ONG indigéniste. « ONG de Blancs » luttant au nom des Yanomami, elle sentait en effet que sa légitimité commençait à s'éroder devant la multiplication des ONG indigènes. Il lui fallait donc mettre plus en avant les Yanomami eux-mêmes, et la création d'une nouvelle association apparut rapidement comme la meilleure solution pour ce faire. Ayant développé une analyse similaire, et souhaitant également parachever son soutien de longue date, l'office norvégien de coopération (NORAD) finança, lui, la tenue de l'assemblée fondatrice à *Watorikî*, rassemblant 64 leaders de 11 régions différentes du territoire Yanomami.



Photo 30 : assemblée générale de fondation de la Hutukara<sup>656</sup>.

Mais d'autres facteurs contribuèrent puissamment à rendre possible cette création. Comme nous l'avons souligné dans les paragraphes précédents, tant la mise en place des structures d'assistance sanitaire, en particulier le conseil de district, que le contenu politique du programme d'éducation ou que les activités revendicatives de la CCPY avaient permis des rencontres et des discussions prolongées entre leaders Yanomami de nombreuses régions, créant les conditions d'une maturation politique et rendant possible la création de la HAY. Celle-ci assume immédiatement un positionnement original, puisque lors de son assemblée

<sup>654</sup> Voir le bulletin CCPY n°69, septembre 2005.

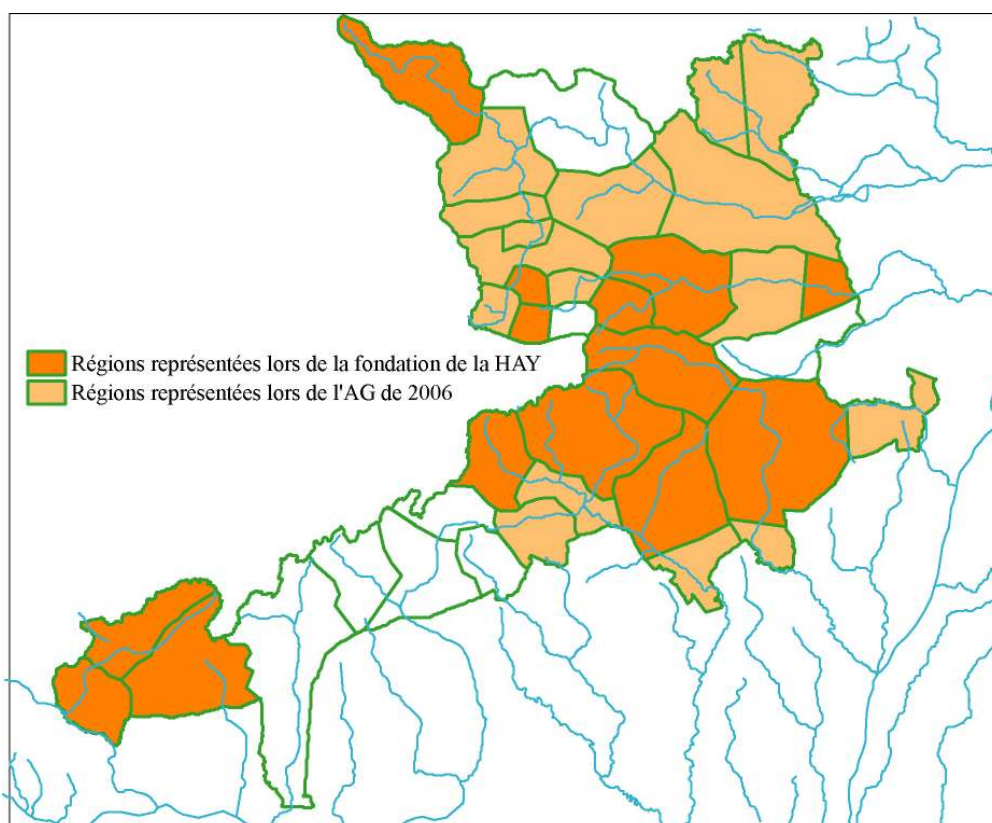
<sup>655</sup> Le nom Hutukara a été choisi par les Yanomami présents lors de l'assemblée de fondation. Il correspond à un concept métaphysique Yanomami, désignant le ciel originel dont la chute a entraîné la création de l'univers. Selon le premier communiqué de la HUTUKARA : « [...] nous tous, Yanomami, avons choisi ce nom car la Hutukara est ce qui nous maintient en vie, ainsi que les fleuves et la forêt ; la Hutukara nous donne la vie, comme il l'a fait pour nous ancêtres avant nous. Pour cela nous la défendons.[...] » (voir Communiqué de l'association HUTUKARA daté du 12/11/2004, voir bulletin CCPY n°55).

<sup>656</sup> Photo Kristian Bengtson, archives CCPY.



fondatrice, les représentants Yanomami ont refusé le principe de la création d'une pluralité d'associations régionales au profit de celui de la création d'une association unique, ayant vocation à terme à représenter l'ensemble des Yanomami. On reconnaîtra bien sûr là l'influence des messages diffusés par le programme d'éducation sur l'unicité du territoire Yanomami, mais on notera que ce discours sera très bien reçu par les communautés qui n'ont pas participé à la création de la HAY, mais la rejoindront par la suite. La reprise de l'agenda politique de la CCPY, basé sur la défense de l'intégrité du territoire Yanomami, sera elle aussi très explicite dans la fondation de la Hutukara, qui indiquera dans son premier communiqué de presse : « *Pourquoi avons-nous fondé une association ? Pour défendre notre terre.* »<sup>657</sup>

La base régionale initiale de la nouvelle association correspond en effet plus ou moins à celle des différents programmes de la CCPY, à laquelle s'ajoutent quelques régions qui avaient été dans l'orbite de la Urihi. En 2006, l'assemblée générale montre à quel point ce cadre régional a évolué, incluant désormais 33 régions (voir carte 21) représentant la plus grande partie du territoire Yanomami. La représentativité de l'ensemble de celui-ci est d'ailleurs au cœur des préoccupations de la nouvelle entité, qui inclut ce point dans ses statuts. Son conseil directeur est ainsi composé de représentants de chacune des régions impliquées (toujours sur la base du découpage régional de l'assistance sanitaire, qui montre bien à quel point il a été intériorisé), et les fonctions exécutives (présidence, vice-présidence, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secrétariat, trésorier<sup>658</sup>) sont réparties de manière à inclure un maximum de diversité, malgré le rôle évidemment prééminent de Davi Kopenawa et du village de *Watoriki* dans le nouvel ensemble.



Carte 21 : régions représentées aux assemblées 2004 et 2006 de la HAY.

<sup>657</sup> Communiqué de l'association HUTUKARA daté du 12/11/2004, voir bulletin CCPY n°55.

<sup>658</sup> La première équipe dirigeante regroupe ainsi Davi Kopenawa (région de Demini) comme président, Geraldo Kusitheri (région de Toototobi) comme vice-président, Ricardo Sanumá (région de Auaris) comme premier secrétaire, Emilio Sisipino (région de Homoxi) comme 2<sup>e</sup> secrétaire et Dário Vítório (région de Demini) comme trésorier.

Les assemblées annuelles de la Hutukara sont l'occasion pour les Yanomami de faire le point sur de nombreuses questions, pour échanger des nouvelles et pour élaborer en commun une série de revendications auprès des autorités brésiliennes. Là encore, le souci de parité entre les différents ensembles géographiques est patent, interdisant de hiérarchiser les problèmes et rendant disparates pour cette raison les messages envoyés aux différentes agences<sup>659</sup>. Ils permettent néanmoins d'avoir une idée des questions qui préoccupent les Yanomami. Sans surprise, une grande partie d'entre elles tourne autour du contrôle du territoire (présence des fermiers dans la région de Ajarani, des *garimpeiros* dans de nombreuses régions, de pêcheurs remontant le cours du Catrimani, etc.). Mais d'autres questions sont également évoquées, certaines liées aux questions territoriales, comme l'assistance sanitaire, d'autres plus politiques, comme les difficultés rencontrées par les Yanomami pour obtenir des documents officiels (carte d'identité, passeport<sup>660</sup>) ou la revendication de restitution des échantillons de sang prélevés par l'équipe de J. Neel dans les années 1960<sup>661</sup>. Enfin, confirmant les liens entre les programmes d'éducation et l'association Hutukara, la question de l'enseignement est souvent évoquée. En 2006, les documents produits à ce sujet, en plus de revendiquer un meilleur soutien des autorités pour les écoles Yanomami, s'attachaient à établir un lien entre la présence de l'école et la préservation des langues locales, en soulignant que : « *Vous ne devez pas penser que les Yanomami vont perdre leur culture avec l'école, ce n'est pas ainsi, [...] tous les Yanomami qui n'ont pas encore d'école veulent étudier.* »

### 3. La Hutukara, vers un passage de témoin de la CCPY ?

Après plus de deux années d'existence, on peut dire que la Hutukara a désormais acquis sa légitimité dans le paysage politique de Boa Vista. Son apparition a d'ailleurs été plutôt vue d'un bon œil par la plupart des Institutions, notamment par les forces armées, qui préfèrent discuter avec des Yanomami plutôt qu'avec des ONG financées par des pays étrangers, comme la CCPY<sup>662</sup>. En parallèle, les financeurs traditionnels de la CCPY ont eux aussi apprécié cette nouveauté et multiplié les aides. Celles-ci ont d'autre-part été plus volumineuses également grâce au rapprochement en cours avec l'*Instituto Socioambiental*, qui maintient un grand programme dans la région du cours supérieur du Rio Negro. Pour autant, on note que la mutation s'est réalisée bien plus sur la forme que sur le fond. Les leaders ou les professeurs qui se trouvent à la tête de la Hutukara sont en effet des personnes qui ont été formées et promues par la CCPY, et les cadres de celle-ci assurent un soutien important à la nouvelle entité. Par ailleurs, les financeurs sont les mêmes et toujours étrangers...

La HAY établit peu à peu son propre agenda. De son héritage de la CCPY elle tire une attention forte aux questions territoriales, faisant par exemple de la mise en place d'un réseau de radiophonie contrôlé par elle son premier projet officiel. Elle tire sur ce plan un grand profit de l'aide proposée par la CCPY. Par exemple, Davi Kopenawa put utiliser lors de

---

<sup>659</sup> Par exemple l'assemblée de 2006 a envoyé des lettres aux institutions suivantes : FUNAI, ministère Public fédéral, police fédérale, IBAMA, ministère de l'environnement et ministère de la justice.

<sup>660</sup> Ces documents sont fondamentaux car ils sont nécessaires aux Yanomami pour pouvoir être recrutés par la FUNASA comme agents de santé ou par le secrétariat local à l'éducation comme professeurs... Par ailleurs, sans carte d'identité, les Yanomami sont toujours à la merci d'un contrôle de police à Boa Vista, qui se termine souvent au poste.

<sup>661</sup> Voir chapitre 12.

<sup>662</sup> On ne peut à ce propos s'empêcher de noter ce changement important d'attitude de part des administrations par rapport aux années 1980. Elles recherchent en effet aujourd'hui le dialogue avec des Amérindiens parlant portugais qui auraient été considérés comme « acculturés » et pour cela marginalisés ou suspectés dans les décennies précédentes.

réunions sur la situation dans la région de Ajarani, des cartes produites à partir d'images satellitaires récentes, élaborées et fournies par les associés de la Pró-Yanomami. Les questions éducatives ne sont pas non plus oubliées, l'appui aux écoles constituant toujours l'une de ses revendications principales auprès des administrations intervenant dans le TIY. Elle se préoccupe également de son administration, dans un panorama amazonien dans lequel de très nombreuses ONG amérindiennes disparaissent faute de rigueur dans leur gestion. Un projet de formation de gestionnaires (soutenu par la *Rainforest Foundation*) a donc été élaboré, devant permettre, à terme, de remplacer le personnel administratif « blanc » par des Yanomami possédant une qualification équivalente<sup>663</sup>. Le manque de Yanomami qualifiés est d'ailleurs un problème lancinant, déjà signalé par le rapport de la CCPY en 1999. Il faut dire que de par leur notoriété et l'importance de leur territoire, les Yanomami ont des places garanties dans de très nombreuses institutions, amérindiennes (comme le CIR) ou non (Conseil de gestion du DSY, *Núcleo Interinstitucional de Saúde Indígena*, etc.). Mais le manque de personnes maîtrisant suffisamment le portugais les empêche les occuper. Même au sein de la HAY, la question peut parfois devenir gênante. La vice-directrice du DSY nous confiait ainsi que le manque de familiarité des Yanomami avec la langue portugaise ou avec les habitudes des administrations (comme la manière de tenir des réunions) avaient beaucoup affaibli les revendications de l'association Hutukara lors de négociations avec les instances supérieures de la FUNASA. Si ces maladresses sont pour le moment excusées et mises au compte de la jeunesse de l'organisation, il est clair qu'elles pourraient miner son action dans le futur.

D'autres difficultés pourraient également s'ajouter, si certains problèmes ne sont pas rapidement corrigés. Tout d'abord, le modèle de financement adopté ne semble pas suffisamment clair pour résister longtemps à des contestations. En effet, la HAY est financée par des donateurs, mais également par une contribution volontaire des Yanomami disposant d'un salaire (pour le moment essentiellement les professeurs). Or la régularité de ces cotisations ne semble pas aussi assurée qu'on pourrait le penser. Par ailleurs, si l'association ne rémunère aucun Yanomami, elle propose des aides à certains pour se maintenir en ville, et fournit gîte et couvert aux membres qui effectuent des séjours à Boa Vista, qu'ils soient en mission pour la HAY ou de passage pour d'autres raisons. Comme on l'imagine, ces avantages peuvent entraîner des jalousies, d'autant que pour les jeunes professeurs Yanomami un séjour de quelques semaines en ville est de plus en plus une diversion recherchée, alors qu'il apparaissait plutôt comme un pensum pour la génération précédente...

Mais la question la plus importante est bien d'ordre géographique. La répartition actuelle des postes privilégie en effet certaines zones, notamment le village de *Watoriki* dont le prestige a encore augmenté avec la création de la HAY, devenant une véritable crypto-capitale du territoire Yanomami et attirant une très grande majorité de visites officielles. Le risque existe que les régions exclues de ce jeu s'en lassent et décident de créer des associations locales, qui pourraient rapidement marginaliser la HAY, ou du moins la banaliser<sup>664</sup>.

La direction actuelle de la HAY semble consciente d'une partie des problèmes. Davi Kopenawa prône ainsi le déplacement du siège de l'association de Boa Vista vers Ajarani, de manière à ce que les jeunes représentants se trouvent dans un cadre certes accessible plus facilement que la plupart des villages Yanomami, mais moins tentateur que la capitale du Roraima. D'un autre côté, le transfert par la CCPY à la Hutukara de nouveaux projets en cours, touchant notamment la « gestion du territoire » et visant à investir dans de nouvelles régions de la TIY pourraient renforcer considérablement l'association.

---

<sup>663</sup> Voir Bulletin CCPY 83 (9/11/2006).

<sup>664</sup> Ce qui serait pour elle une catastrophe, une grande partie de ses financements lui étant alloués justement parce qu'il s'agit d'une association pan-Yanomami...

#### 4. Davi Kopenawa, la figure de proue

Une grande partie de la légitimité de la Hutukara vient de la figure de son président, Davi Kopenawa. Dans le même temps, la création de la HAY a renforcé son aura, si bien que Davi est aujourd'hui le seul leader dont on peut considérer qu'il possède une influence sur l'ensemble de la TIY, bien que celle-ci passe par les canons Yanomami, c'est à dire qu'elle est avant tout fondée sur son pouvoir de persuasion, sa capacité à distribuer des biens lors des nombreuses réunions qu'il organise, et qu'elle demeure très subtile.

La place occupée par Davi dans le jeu politique Yanomami (et dans le monde indigéniste brésilien, car son nom est très respecté par la plupart des autres ethnies) s'est consolidée durant la seconde moitié des années 1980, lors de la lutte contre l'invasion des orpailleurs puis pour l'homologation d'un territoire Yanomami continu. Elle doit beaucoup à l'alliance nouée avec la CCPY, qui permet de l'insérer dans le circuit politique. Ce rapprochement n'était pourtant pas évident. Jusqu'en 1984, Davi est en effet fonctionnaire de la FUNAI, et il adopte les préventions de ses collègues (notamment Amâncio Costa, avec lequel il travaillera beaucoup en tant qu'interprète) vis-à-vis des étrangers employés par les ONG. Mais peu à peu, selon le récit fait par Claudia Andujar<sup>665</sup>, le discours développé par la CCPY sur la « défense du territoire Yanomami » commence à l'intriguer, puis à l'intéresser. Après l'avoir vu participer à quelques réunions à Boa Vista, la direction de la CCPY décide de l'envoyer à une réunion du CIMI en tant que représentant des Yanomami. Là Davi entre en contact avec le monde indigéniste alternatif (par rapport à la FUNAI) et peut percevoir l'intensité des luttes en cours, dans de nombreuses régions du Brésil, au sujet des territoires des Amérindiens. Peu à peu, il décide de se lancer lui aussi dans cette lutte, au nom des Yanomami.

Son apparition tombe particulièrement bien pour la CCPY. Celle-ci menait en effet une campagne « de l'extérieur », qui manquait d'une figure de proue à même de mobiliser l'opinion internationale. La constante montée en notoriété de Davi Kopenawa Yanomami allait permettre d'en faire un porte-voix puissant, donnant un nouveau souffle aux actions réalisées à l'étranger. Sa légitimité comme représentant de l'ensemble des Yanomami naît lors de l'assemblée générale pan-Yanomami réalisée à Demini (qui est à la fois le village de Davi et le poste de la FUNAI dont il est le chef) en 1986, à laquelle participera le sénateur Severo Gomes. Après cette date, Davi est systématiquement envoyé par la CCPY dans les réunions de négociation avec les autorités, qui sont par ailleurs souvent rassurées par son emploi à la FUNAI et sa bonne maîtrise du portugais. Il est également envoyé en tournée à l'étranger pour recueillir des soutiens. Il fait ainsi un tour d'Europe en 1989 (parcourant la Grande-Bretagne, la Suède, la Norvège et la Suisse), à l'invitation du *Survival international*, qui venait de se voir décerner le *Right Livelihood Award*. La même année, il reçoit le prix des *Global 500*, ce qui accroîtra fortement sa notoriété.

En 1991, il fait une seconde apparition en Grande-Bretagne, mais voyage surtout aux Etats-Unis et rencontre le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, ainsi que des hauts responsables de la diplomatie américaine et de l'Organisation des Etats américains. La presse commence à s'intéresser de plus près à lui, comme le montre le portrait publié dans la *Folha de São Paulo* le 14 juillet 1991. 1992 marquera sans doute la consécration de Davi comme figure incontournable de la question Yanomami. Il voyage en effet en Italie, mais il participe surtout à la conférence de Rio (ECO-92), où, dans la foulée de l'homologation de la TIY par le président Collor, il attire beaucoup l'attention des commentateurs et des journalistes. A la fin de l'année, il retourne aux Etats-Unis en tant qu'invité officiel de l'ONU (son voyage précédent avait été organisé et monté par des ONG comme *Survival International*) pour l'inauguration de l'année des peuples indigènes à l'ONU.

---

<sup>665</sup> Entretien avec l'auteur, décembre 2006

Par la suite, Davi continuera à voyager régulièrement à l'étranger pour recueillir des fonds et pour maintenir l'attention médiatique autour des questions liées au territoire Yanomami. Avec un certain succès, comme le démontre la large couverture de presse de sa dernière tournée, réalisée en Europe en 2007, qui lui vaudra, entre autres, un long portrait dans le *Berliner Morgenpost* intitulé « Le Dalai-Lama de la forêt tropicale »<sup>666</sup>.

La notoriété de la figure de Davi entre dans le cadre du phénomène que nous avons souvent pointé, d'une attention particulière des médias occidentaux pour certains peuples amérindiens, en particulier les Yanomami. Elle est l'une des composantes de la pression que cette attention fait peser sur le gouvernement fédéral brésilien, les déclarations de Davi pouvant avoir un retentissement dans des journaux aussi puissants que le *New York Times*. Mais on doit noter le grand respect des autorités du Brésil à son sujet. Celles-ci considèrent en effet Davi comme une personnalité internationale et n'hésitent pas à se montrer, dans une certaine mesure, flattées de sa notoriété. Elles l'ont ainsi fait chevalier de l'ordre de Rio Branco en 1999, reconnaissant par là son importance. Dans le même temps, elles savent qu'il s'agit d'une figure qui peut leur poser problème, le discours de Davi pointant souvent les failles du gouvernement dans ses obligations vis-à-vis de la TIY. Surtout, notamment localement, les institutions du gouvernement fédéral voient en lui un représentant de l'ensemble des Yanomami, le conviant à de nombreuses réunions de négociations (par exemple pour l'agrandissement de la piste de Surucucus) ou bien l'impliquant dans les opérations destinées à retirer les armes à feu présentes dans la TIY. Il fut aussi, par exemple, associé à l'enquête sur l'assassinat d'un employé de la Urihi. Pour cela, il mena un dialogue avec la communauté de Kataroa, qui lui confessa en être responsable.

Si sa proximité avec la CCPY a indiscutablement lancé la carrière politique de Davi Kopenawa, sa longévité et son rôle actuel s'expliquent également par sa propre clairvoyance. Davi a en effet tout d'abord su éviter les dérives (notamment financières) qui ont écourté la carrière de nombreux leaders amérindiens. Il a également toujours su présenter le visage d'un leader intègre et décidé, mais humain, loin des démonstrations guerrières affectionnées par d'autres peuples. Mais c'est surtout son expérience du monde des Blancs, tant avant son entrée à la FUNAI, durant sa jeunesse, qu'au cours de sa carrière politique, et l'interprétation qu'il en donne dans les canons de pensée Yanomami (deux points finement étudiés par Bruce Albert, (Albert, 1993), qui en font un leader particulièrement important.

## **CONCLUSION : une unité durable ?**

La fin des années 1990 et le début des années 2000 ont vu une profonde transformation du paysage politique dans le territoire Yanomami. Au début de la période, celui-ci demeure « traditionnel », c'est à dire fragmenté, chaque village ou groupe de village étant peu conscient de la totalité de la TIY et de son unité. Aujourd'hui au contraire, dans le cadre d'un territoire désormais stable et protégé, ce contact généralisé a entraîné en retour une définition, largement aidée par le processus scolaire, de ce que seraient « les Yanomami ». Une unité jusqu'alors imperceptible par les intéressés eux-mêmes a donc émergé, mais dans un ordre sans doute inverse à celui observé dans la plupart des autres régions du monde : le territoire a en quelque sorte précédé la nation<sup>667</sup>. La conscience de cette unité se diffuse de plus en plus nettement, au moins au niveau des personnes qui font l'interface avec le monde des « Blancs ». Le processus de scolarisation y aura grandement participé.

Il permet en effet un accès de la plupart des villages qui y sont inclus à des informations venues de l'extérieur, et renforce indubitablement par son contenu pédagogique la conscience collective naissante chez les Yanomami. Mais sa contribution politique principale réside plus

---

<sup>666</sup> Article du *Berliner Morgenpost*, édition du 28 octobre 2007.

<sup>667</sup> Au sens canadien des « premières nations ».

probablement dans le groupe des « professeurs Yanomami » qu'il aura façonné. Ayant eux-même le plus souvent voyagé au moins une fois en dehors du Roraima, et ayant passé un temps important en ville, ceux-ci ont en effet à la fois acquis les outils pour une interlocution efficace avec les « Blancs » (connaissance du portugais et de l'organisation administrative du Brésil) et développé une vision originale de leur propre société et de son insertion dans le contexte brésilien. Ils ont joué un rôle important dans la création, récente, de la Hutukara, qui représente la plus grande partie du territoire, et ils seront sans aucun doute demain, lorsque les leaders des années 1980 commenceront à céder leur place, les représentants des Yanomami.

Mais s'il n'est pas douteux que les associations Yanomami se verront de plus en plus investies de la gestion de leur territoire, un processus initié à l'heure actuelle avec le soutien des ONG, on peut se demander si leur unité se maintiendra longtemps. On peut en effet penser que, notamment si la loi sur l'exploitation minière dans les territoires amérindiens est votée, de nouveaux intérêts vont entrer en jeu et essayer d'exploiter les divisions régionales des Yanomami pour pouvoir recueillir l'assentiment d'associations locales pour exploiter des gisements dans la TIY. Dans cette hypothèse, la place d'interface quasi-unique entre les interlocuteurs institutionnels « blancs » et les Yanomami, occupée par la Hutukara et par son président, Davi Kopenawa, pourrait être menacée, sa légitimité étant fondée, avant tout, sur la symbolique de la lutte passée pour la terre et sur l'aura de chamane de Davi. Sera-ce suffisant face aux moyens financiers importants dont disposeront sans doute les Yanomami ralliés à l'exploitation minière et cela permettra-t-il d'éviter un retour à la pulvérisation du territoire Yanomami en une série de villages se considérant totalement indépendants les uns des autres ?



**Quatrième partie : Anatomie du territoire Yanomami au  
Brésil**





## **Chapitre 10 : l'organisation interne et ses ressorts**

Le territoire Yanomami présente plusieurs caractéristiques dont on pourrait considérer qu'elles disqualifient une analyse régionale. On n'y recense en effet aucune concentration économique particulière, aucune activité modifiant substantiellement les paysages ou les sols, aucune infrastructure capable d'influencer en profondeur la configuration de l'espace. En rester là serait pourtant ignorer la grande complexité de facteurs sociaux qui organisent la TIY et expliquent la configuration actuelle de son peuplement. Le degré de contact avec les « Blancs », les pôles autour desquels celui-ci se cristallise, mais également les conflits internes, les rivalités politiques, la répartition dialectale sont en effet autant d'éléments qui l'animent, bien que de manière sans doute plus labile et dissimulée que dans les territoires des sociétés industrielles. Il existe en effet peu de traces visibles de l'impact de ces phénomènes, la localisation des villages et de la population permettant, seule ou presque, de tenter de capter cette richesse d'interactions.

Afin d'en rendre compte, nous tenterons dans ce chapitre d'analyser cette organisation interne sous trois angles complémentaires. Le premier est la configuration de l'espace, non pas sur le plan physique, mais sur celui du peuplement. La densité des villages dans chaque région, leur taille moyenne ou leur dispersion éventuelle permet en effet de définir une véritable géographie régionale, que nous confronterons à la maille « administrative » des pôles d'assistance sanitaire.

Le second angle est celui des dynamiques qui animent le territoire, expliquant mais également modifiant le tableau esquissé au point précédent. Nous tenterons donc de cerner les facteurs expliquant les mobilités villageoises, en différenciant ceux qui sont liés à la situation de contact avec la société brésilienne et ceux qui demeurent liés aux pratiques culturelles propres aux Yanomami.

Le dernier angle, enfin, nous amènera à nous intéresser aux acteurs externes (comme les administrations fédérales ou les ONG) dont les interventions ont des conséquences dans la configuration spatiale du territoire Yanomami. A travers leur description, nous tenterons de voir quelles stratégies sont mises en œuvre et quelles finalités se propose chacun de ces acteurs, dont l'action se combine avec celle des acteurs endogènes que nous avons vus au chapitre précédent, et explique non seulement une partie de la configuration présente, mais sans doute en grande partie la configuration future du territoire Yanomami.

### **I Un vaste territoire, une population dispersée**

L'occupation du territoire Yanomami par les 260 villages officiellement recensés<sup>668</sup> évoque très fortement la figure d'un archipel, avec certaines zones comprenant de très nombreuses implantations dans un espace restreint et d'autres dans lesquelles des implantations isolées se répartissent sur des zones très étendues. Faire le point sur sa configuration est tout à la fois fondamental pour comprendre le fonctionnement de la TIY et extrêmement polémique au regard des accusations répétées de « vide » qui lui sont adressées, alors que l'on y enregistre une croissance démographique forte : la population totale était de 15 800 personnes en 2005 et les premiers chiffres de la FUNASA indiqueraient près de 18 000 Yanomami habitant au Brésil en 2007. C'est également un défi dans la mesure où les

---

<sup>668</sup> Chiffres officiels de la FUNASA en 2007, voir [http://sis.funasa.gov.br/portal/detalhe\\_dsei.asp?strcddsei=33](http://sis.funasa.gov.br/portal/detalhe_dsei.asp?strcddsei=33) (accédé en septembre 2008).

données sont rares, souvent peu compatibles entre elles, et le plus souvent fragmentaires. Nous tenterons néanmoins ici d'utiliser toutes les informations que nous avons pu recueillir afin de dresser un tableau de l'implantation de la population Yanomami dans son territoire, des découpages régionaux qu'elle suggère et des évolutions que la configuration actuelle révèle par rapport aux années 1970. Pour ce faire, nous chercherons dans un premier temps à donner au lecteur un aperçu des données existantes et des problèmes que posent les différents niveaux de découpage régional existants. Dans un second temps, nous verrons que les découpages régionaux par zone d'influence des différents dialectes ou par pôle d'assistance sanitaire, s'ils apportent des éléments intéressants, ne permettent pas de rendre compte de manière satisfaisante de la situation, ce qui nous amènera à proposer un découpage en trois macro-régions, permettant d'introduire la description détaillée des principales zones de peuplement.

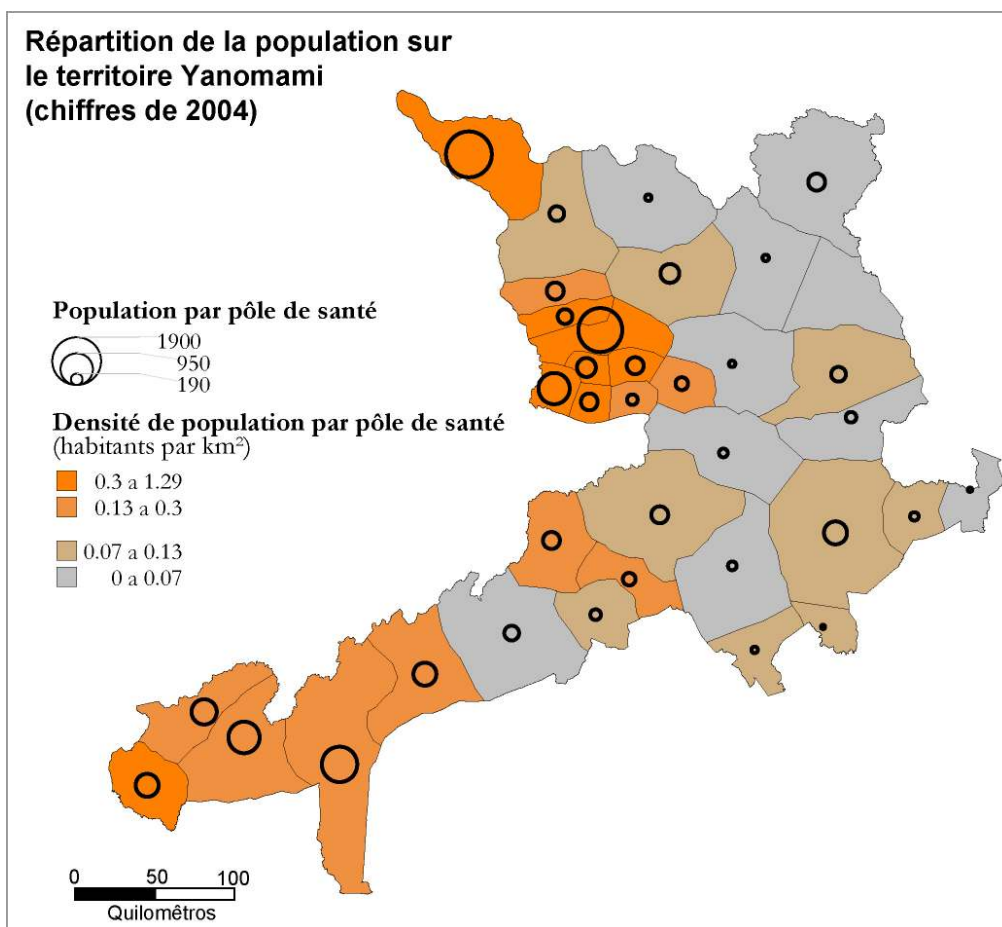
### *1. Comment rendre compte de l'occupation du territoire par les Yanomami ?*

L'occupation de l'espace par les communautés Yanomami est essentiellement invisible par les instruments classiques d'observation. Les défrichements effectués pour la culture des jardins sont de taille extrêmement réduite (à peine quelques hectares pour des communautés d'une centaine de personnes, voir notamment Albert et Le Tourneau, 2007, Lizot, 1984, ou Smole, 1976), si bien que leur relevé par télédétection (à supposer qu'il soit possible de constituer un ensemble d'images de la région datant toutes de la même année) serait probablement peu lisible. Au surplus, on sait les risques importants d'erreur d'interprétation qui existent entre les jardins Yanomami et des clairières naturelles ou liées à l'activité des orpailleurs, risque encore plus élevé en ce qui concerne les jardins plus anciens, en voie de régénération naturelle (voir Le Tourneau et Albert 2005, Albert et Le Tourneau 2006). Quant aux espaces utilisés pour les collectes et pour les chasses, ils sont invisibles depuis l'espace, demandant un important investissement en temps et en technologie pour être retracés par GPS (voir Albert et Le Tourneau, 2007).

A plus petite échelle, les données sur la localisation des villages sont rares et manquent souvent de cohérence. Si, depuis 2000, la FUNASA maintient un recensement qui peut être considéré comme fiable, il n'est en effet pas accompagné de la mention de la position géographique des villages. Celle-ci n'est par ailleurs pas toujours relevée par les différents prestataires qui travaillent avec la FUNASA (ni, d'ailleurs, par celle-ci), et lorsque des coordonnées GPS existent, leur précision est dégradée par l'oubli de la mention du système géodésique dans lequel elles ont été établies. De surcroît, les employés réalisant cette tâche ont souvent une maîtrise imparfaite de la langue Yanomami, ce qui les amène à enregistrer des villages identiques avec des noms différents, ou bien à ne pas comprendre les indications des Indiens sur la configuration des communautés (plusieurs maisons communautaires proches peuvent selon les cas former ou non une seule et même communauté) ou sur leur intentions réelles (création d'un nouveau village ou bien d'une résidence secondaire, déménagement temporaire ou bien définitif, etc.). Une tentative de systématisation effectuée en 2004 par la Urihi, à laquelle nous avons eu accès, a constitué notre base pour ce travail. Mais bien que les conclusions que nous tirerons de son analyse puissent être considérées comme valides, il faudra noter que cette base globale est déjà obsolète en 2007 : sur les 245 villages apparaissant dans le recensement de 2006, seuls environ 150 peuvent être identifiés dans la base de 2004. Les autres sont soit des implantations nouvelles issues de scissions de villages ou de mouvements transfrontaliers, soit des implantations anciennes qui ont changé de nom (ce qui implique le plus souvent également un changement, même minime, de position).

Le regroupement des villages en régions, permettant le calcul, par exemple, de densités démographiques, n'est pas non plus aisé. On pourrait penser utiliser (ce que nous ferons

d'ailleurs dans la carte 23) le découpage en pôles de santé réalisé par la FUNASA. Mais si la répartition régionale s'adapte dans une certaine mesure à la dynamique des ensembles multi-communautaires tout en l'influençant en retour, on notera qu'elle présente une immense hétérogénéité en termes de nombre d'habitants ou de taille moyenne entre les différentes unités qui la composent. Les limites de celles-ci ne sont d'ailleurs que très imparfaitement définies, les régions s'identifiant beaucoup plus par la liste des communautés leur appartenant que par un périmètre clairement identifié. Comme on le sait, les villages Yanomami ne disposent pas d'un territoire borné ou défini qui serait leur propriété, mais d'aires de collecte négociées avec leurs voisins et de réseaux de chasse qui, s'ils sont en principe respectés par les autres communautés, peuvent facilement se superposer sur une partie de leur parcours à ceux d'autres villages, notamment dans les zones comprenant une densité importante d'implantations comme c'est le cas autour du plateau de Surucucus ou dans la vallée du fleuve Auaris. Le découpage des aires appartenant à telle ou telle région est donc une tâche probablement impossible puisque celles-ci comprendraient par définition les zones dans lesquelles se déploient l'ensemble des réseaux de chacune des communautés concernées, obligeant à ignorer les superpositions d'usage existantes avec les communautés d'autres régions. On aurait également des difficultés dans la mesure où il faudrait intégrer dans les limites des zones qui pour le moment ne sont utilisées par aucune communauté... Les limites représentées sur nos cartes, établies par le DSEI, puis la Urihi puis encore reprises par la FUNASA, doivent donc être comprises comme étant floues, uniquement conventionnelles, pouvant sans aucun doute être redécoupées ou bien précisées.



Carte 22 : Répartition de la population Yanomami par pôle de santé

Devant l'imprécision des données, nous avons dû réaliser un certain nombre de choix. Nous nous baserons pour les statistiques de population et pour le nombre de villages dans chaque région sur les chiffres fournis par la FUNASA pour l'année 2006, même s'ils peuvent être sujets à caution, car il s'agit des données les plus récentes. Pour réaliser des comparaisons avec les situations antérieures, nous utiliserons essentiellement le recensement de 1999, qui a fait l'objet d'un effort particulier. En ce qui concerne les données géographiques, nous utiliserons la maille des pôles de santé de la FUNASA, tout en ayant souligné son caractère « fictif » dans un certain nombre de cas. Pour les villages, nous utiliserons la base compilée par la Urihi en 2004, et des reconstitutions de la situation depuis les années 1970 réalisées par nos soins à partir des données cartographiques produites par Zerries (carte de 1974) et Migliazza (1972), puis par la FUNAI lors des opérations de recensement de 1977 et 1988.

En ce qui concerne les méthodes de représentation, le cas Yanomami pose des questions sur les limites des interprétations issues de la cartographie statistique, du fait de la faiblesse des effectifs humains considérés et de l'importance des superficies. Ainsi, une carte choroplète de la répartition de la population par pôle d'assistance sanitaire (carte 22), si elle permet de discerner la configuration de l'occupation de l'espace, appelle de nombreuses critiques. S'agissant de densités de population des plus faibles, on atteint dans plusieurs cas la limite de la vraisemblance du système (par exemple en projetant ses 60 habitants sur les 3 500 km<sup>2</sup> du pôle Uraricoera, qu'ils ne peuvent à l'évidence occuper et parcourir que très partiellement). Par ailleurs, les limites des pôles étant floues et conventionnelles, il peut paraître peu judicieux de projeter les populations les occupant sur l'intégralité de leur espace. Pour cette raison, nous présentons également une carte en symboles proportionnels de la population de chacun des villages, qui donne sans doute une vision plus proche de la réalité (carte 23). Cette représentation n'est pas non plus exempte de critiques. Si elle montre clairement la concentration des villages dans la région de la Serra Parima, elle rend difficile la comparaison des effectifs de population d'un bloc à l'autre. Nous l'utiliserons néanmoins de nombreuses fois, en particulier pour justifier le découpage régional que nous proposons plus bas.

Malgré leurs limitations, la vision d'ensemble donnée par ces cartes permet de capter en partie les configurations spatiales actuelles, tout en montrant le décalage existant souvent entre la répartition de la population et le poids politique des régions.

## *2. Répartition dialectale, pôles d'assistance sanitaire, villages : trois manières d'appréhender l'organisation régionale*

Au niveau dialectal, la répartition régionale esquissée par Ernesto Migliazza et précisée par Ramirez (1994) reste à peu près valable aujourd'hui. L'ouest du territoire Yanomami parle ainsi le Yanomami (ou shamatari), la césure avec le dialecte Yanomae parlé plus à l'est se trouvant entre les régions de Toototobi et celle de Balawau. Plus au nord, une ligne se dessine entre le Yanomae, parlé autour de Surucucus, et le Sanumá, parlé au nord du territoire Yanomami, principalement dans la région d'Auaris et entretenant une zone de transition sur le haut Parima. Le Ninam, parlé dans les régions de l'Uraricoera et du cours inférieur du fleuve Mucajaí, entre en contact avec le Yanomae dans la région de Paapiú, et avec la zone de contact Sanuma/Yanomae sur l'Uraricoera.

Mais si cette répartition paraît claire, il faut en souligner toutes les ambiguïtés. Les différents dialectes Yanomami restent en effet encore des langues principalement orales, ce qui leur donne une plasticité très grande et laisse à chaque communauté une marge d'invention très importante. Ainsi au lieu de césures franches entre les différentes zones, on trouve des régions dans lesquelles sont parlés des mélanges de deux dialectes, intelligibles pour l'ensemble des populations voisines, au point que Ramirez (1994 : 24-25 et 1999 : 13) propose une subdivision des quatre dialectes principaux en 14 sous-dialectes. Or, si la

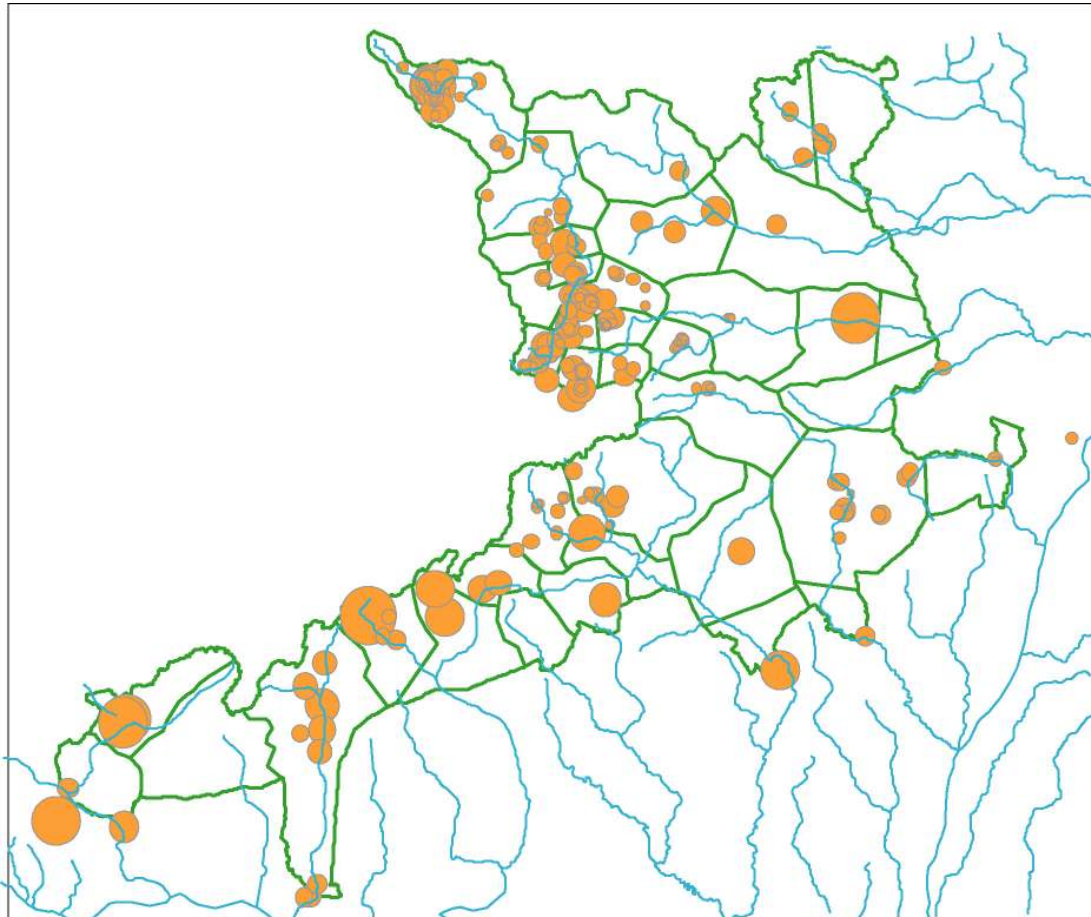
répartition entre les 4 dialectes principaux n'a que peu évolué depuis les années 1970, il faut noter que les frontières entre ces sous-dialectes sont sans doute beaucoup plus mobiles, suivant les périodes d'expansion et de rétraction des zones d'influence des ensembles multi-communautaires qui les parlent. Par ailleurs, la permanence des zones d'influence de tel ou tel dialecte peut masquer des phénomènes importants de déplacements de population au sein de l'aire de chaque dialecte.

On notera que le processus scolaire n'a que peu modifié la répartition des dialectes principaux, malgré des craintes initiales, notamment parce que les ONG engagées dans la création des écoles ont immédiatement tenté de traduire leur matériel pédagogique dans tous les dialectes des régions dans lesquelles elles intervenaient. Ainsi, si l'assesseur de la CCPY Luis Fernando Pereira signalait ainsi dans un rapport de 2000 que les cours de l'ONG, donnés principalement dans le dialecte Yanomae, avaient tendance à entraîner une « contamination » du dialecte Xamathari de la région de Balawau (les professeurs ayant tendance à utiliser tel quel le vocabulaire appris lors des séminaires au lieu de chercher des équivalents locaux)<sup>669</sup>, la même ONG mettra rapidement sur pied des cours en Xamathari en coopération avec la SECOYA, donnant ainsi une solution satisfaisante au problème. Pour autant, un certain effet de clarification des frontières peut être associé à l'implantation des écoles, qui se verra sans doute de manière beaucoup plus nette dans le futur. Par souci d'efficacité en effet, les cours destinés aux professeurs d'une même région sont en général administrés dans un seul dialecte, ce qui impose aux professeurs de villages frontaliers sur le plan linguistique de se former dans le dialecte majoritairement utilisé dans leur région. De même, la généralisation de l'écriture entraînera une modification substantielle de la pratique de la langue chez les Yanomami, mais celles-ci ne possèdent pas pour le moment d'expression géographique que nous puissions commenter.

La répartition dialectale au sein du territoire Yanomami du Brésil est évidemment influencée par la répartition de la population et des dialectes Yanomami au Venezuela. La prééminence du Shamataari à l'ouest de la TIY doit ainsi beaucoup au fait qu'elle a été peuplée par des groupes venus de la région du Siapa, tandis que la présence du Sanuma au nord de la TIY est liée à la présence des groupes Sanuma à proximité du cours supérieur du fleuve Ventuari, au Venezuela. En retour, les questions linguistiques orientent les relations, qu'elles soient trans-frontalières ou internes au territoire Yanomami du Brésil. Les groupes parlant Yanomae installés dans la région des sources de l'Orénoque (notamment les *Yarakapi u theripë*, les *Hara u theripë*, ou les *Yaritha theripë*), bien qu'officiellement installés au Venezuela, ont ainsi plus facilement des relations avec les groupes parlant le même dialecte dans le bassin du Mucajaí (dont ils proviennent) ou dans celui du Toototobi qu'avec les groupes de dialecte Shamataari installés en aval sur l'Orénoque. De leur côté, les groupes de la région de Balawau entretiennent des relations étroites avec des groupes frontaliers de dialecte shamataari, de même que les communautés des fleuves Padauri, Marauia et Cauaboris. De la même manière, on observe une circulation de la population entre les régions de l'Ericó, des cours inférieur et moyen du fleuve Mucajaí et de la vallée de l'Ajarani pour des questions de proximité linguistique autour du dialecte Ninam. Ainsi, bien qu'elles ne soient en aucun cas des obstacles infranchissables à l'établissement de relations intercommunautaires, les questions dialectales jouent néanmoins un rôle dans la structuration régionale du territoire Yanomami.

---

<sup>669</sup> Voir le rapport du projet d'éducation pour la région de Balawau établi par Luís Fernando Perreira et Simone de Cassiá Ribeiro, janvier 2001 (archives CCPY).



Carte 23 : l'implantation des villages Yanomami et leur population en 2003.

Le second découpage régional est celui hérité de l'assistance sanitaire et dont nous avons vu la progressive adoption par les Yanomami eux-mêmes. Bien que nous ayons souligné qu'il ne s'agit pas d'un découpage totalement arbitraire, puisqu'il respecte en partie les « blocs de population » ou les « ensembles multi-communautaires » définis par certains anthropologues, ces régions incorporent néanmoins plusieurs éléments sans lien avec le contexte social local (éloignement des infrastructures, accès fluviaux ou présence de pistes) dans leur conception. Les redéfinitions qui ont lieu au fur et à mesure continuent à mélanger les raisons opérationnelles et la reconnaissance des frontières entre ensembles multicomunautaires. Le découpage progressif de la région d'assistance de Surucucus, décidé en raison de l'importance de la population à desservir et de la difficulté d'accès de nombreux sites, a ainsi permis l'émergence de nouvelles régions administratives participant d'une histoire migratoire relativement cohérente, comme ce fut le cas lors de la création du pôle de Hakoma (2000), ou, plus récemment, de ceux de Haxiu (2004) ou de Waputha (2005). La politique locale a parfois eu une influence décisive sur les choix effectués. Il fallut ainsi scinder la région de Paapiú en deux parties suite à des conflits entre leaders de la région, et créer plusieurs régions supplémentaires (Parafuri et Arathau) au nord du plateau de Surucucus à cause des inimitiés entre les habitants de celles-ci et les communautés situées sur le plateau. En revanche, le morcellement de la région du Padauri, composé de communautés possédant une origine migratoire commune, est plus directement liée à des raisons opérationnelles, de la même manière que l'apparition du nouveau pôle de Saubá dans la région du fleuve Ericó. On remarque d'ailleurs une certaine tendance à la multiplication des pôles après 2004<sup>670</sup>, certains

<sup>670</sup> 7 pôles sont créés en 2004, 2 en 2005, et un autre en 2006 ce qui porte le total à 35 pôles. En 2007, on prévoit encore la création d'un nouveau pôle à *Xiroxiropi u*.

de fort petite taille, ne regroupant parfois qu'un seul village, ce qui contribue à brouiller la grille de lecture que ce découpage pourrait représenter.

Pour autant, la représentation de la population Yanomami présente dans chacun des pôles (carte 22) permet de visualiser assez facilement un certain nombre de caractéristiques de la répartition actuelle de la population Yanomami. L'opposition entre les régions centrales, en particulier les hautes terres de la Parima, densément peuplées, et les régions périphériques est ainsi manifeste, de même que la présence de îles de peuplement en dehors de cet ensemble, en particulier dans la partie ouest du territoire Yanomami. Le nombre de pôles étant cependant restreint en regard du territoire considéré, les indications apportées par cette répartition sont cependant un peu frustrées. Pour autant, on doit souligner que ce découpage régional par pôles de santé pourrait jouer un rôle de plus en plus important dans le futur. Comme on l'a vu, il a été repris par l'association Yanomami Hutukara pour la définition de son conseil, ainsi que pour la répartition des postes de radiophonie qu'elle installe dans le territoire Yanomami. Par ailleurs, de par l'expérience des conseils locaux de santé et de par l'accès au conseil de la Hutukara, les régions prennent de plus en plus l'habitude d'élaborer des revendications communes, ce qui renforce leur cohérence. On peut néanmoins se demander si, à terme, les différences de poids démographique, pour l'instant dissimulées par le prestige politique de certains leaders ou de certains jeunes professeurs<sup>671</sup>, ne finiront pas par imposer une redéfinition selon une nouvelle logique, cette fois-ci décorrélée de celle de l'assistance sanitaire.

A l'heure actuelle, la logique du peuplement du territoire Yanomami apparaît beaucoup plus liée à la dynamique propre de chaque village qu'à celle d'ensembles régionaux. La résultante de ce mouvement brownien dessine une configuration spatiale générale qu'expliquent certains facteurs géographiques, comme l'altitude, politiques, comme les zones de conflits, ou historiques, comme les couloirs de migration ou les points de contact avec la société brésilienne. C'est cette organisation que nous allons désormais tenter de décrire, en nous appuyant sur la carte 23. La représentation de la répartition de la population des villages Yanomami par symboles proportionnels permet en effet d'identifier clairement trois bandes concentriques : la bordure ouest, faisant frontière avec le Venezuela, une frange intermédiaire regroupant le cours moyen des principaux fleuves de la région, et enfin une frange périphérique, en contact avec le reste du territoire brésilien. On retrouve ici l'empreinte de l'histoire de l'expansion de la population Yanomami des régions montagneuses vers les bordures de leur territoire actuel. En effet, la première bande rassemble une majorité de la population et des villages du territoire Yanomami, alors que les deux autres, bien que largement plus vastes, apparaissent comme bien moins peuplés.

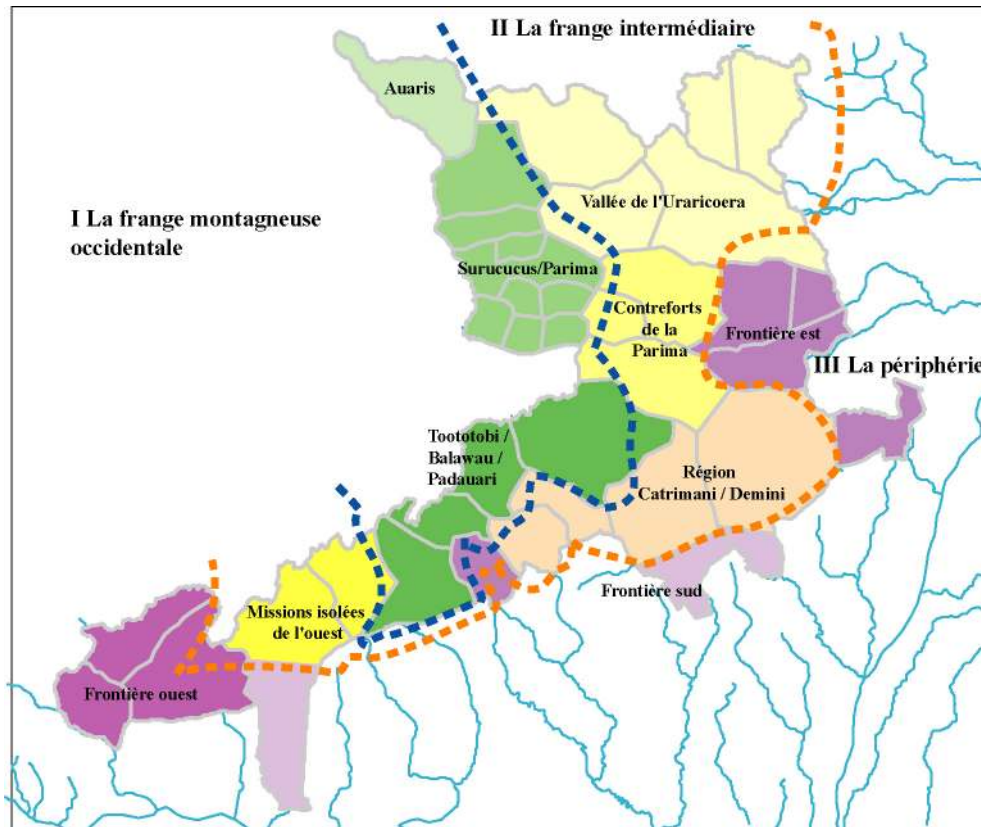
Les trois ensembles ne sont pas uniformes. Deux types d'occupation s'y distinguent, l'un se caractérisant par la présence de nombreux villages de taille moyenne dans des espaces restreints, l'autre par des implantations de grande taille (plus de deux cent personnes), souvent isolées au sein de grands territoires. Pour de nombreux commentateurs, le premier modèle serait celui des villages « traditionnels » occupant les régions montagneuses du centre du territoire Yanomami, alors que le second serait plus caractéristique des régions périphériques et d'une situation de contact plus important avec les « Blancs ». Si la carte 23 semble confirmer en partie cette hypothèse, il faut souligner ses limites. Des villages de grande taille sont en effet parfois signalés dans des sources historiques comme ayant existé dans les terres centrales, et l'on observe l'existence de villages de petite taille y compris dans la bande périphérique du territoire. Pour autant, on peut considérer que sans un élément de fixation (mission, poste de santé), les communautés Yanomami auraient du mal à maintenir des

---

<sup>671</sup> Par exemple, le pôle de Demini, qui comporte un seul village d'à peine 150 habitants, détient du fait de l'aura de Davi Kopenawa deux positions clés dans l'association Hutukara, contre une seule pour le pôle de Auaris, qui rassemble 26 villages et près de 2 200 personnes.



effectifs de population de plusieurs centaines de personnes sans que des conflits ne mènent à des scissions<sup>672</sup>. La multiplication de ces grands villages, en particulier de ceux dont la population dépasse 200 ou 300 personnes, le plus souvent localisés dans les régions de plaine, est donc sans doute un élément nouveau et lié au contact avec les Blancs, mais il ne s'agit pas non plus d'une transformation automatique, de nombreuses régions de contact ancien avec les missionnaires ne présentant pas ce type de peuplement.



Carte 24 : découpage régional proposé pour l'analyse du territoire Yanomami.

Quoiqu'il en soit, il est patent que la répartition régionale en trois bandes que nous avons identifiée est fortement corrélée à la situation de contact, celle-ci ayant à son tour des relations étroites avec la configuration physique du territoire Yanomami. Le premier ensemble, constitué de régions montagneuses très difficiles d'accès est une région qui demeure dans un état de semi-isolement ou de contact intermittent, limité aux relations entretenues avec les équipes de santé et avec les orpailleurs qui continuent de s'y infiltrer. On notera que même au sein de cet ensemble, qui est le plus éloigné, on considère généralement qu'il n'existe plus de communauté complètement isolée, une grande partie de celles qui le demeuraient au début des années 1980 ayant connu leurs premiers contacts durant la ruée vers l'or des années 1987-1989. La seconde frange correspond à des contacts intermittents mais plus fréquents, et non seulement avec les administrations qui sont présentes dans la TIY, mais également avec des communautés riveraines proches, voire même avec des petites villes où les Yanomami de ces régions apparaissent parfois. Enfin, le troisième ensemble correspond à un contact quasi-permanent avec les implantations « blanches » proches.

<sup>672</sup> Sur la question de la dynamique des scissions dans les villages Yanomami, voir Chagnon, 1977, Albert, 1985 et 1990c et Duarte do Pateo, 2005.

Macro-région	Région	Pôle de santé inclus	Population
Frange montagneuse occidentale	Auaris	Auaris	2204
	Surucucus/Parima	Arathau, Hakoma, Haxiu, Homoxi, Parafuri, Surucucu, Waputha, Xitei	4732
	Toototobi/Balawau/Padauari	Alto Padauari, Baixo Padauari, Balawau, Toototobi	1323
	TOTAL		
Frange intermédiaire	Vallée de l'Uraricoera	Ericó, Palimi u, Saubá, Uraricoera, Waikas	982
	Contreforts de la Parima	Alto Catrimani, Kayanau, Maloca Paapiu	554
	Missions et postes des fleuves Catrimani et Demini	Aracá, Demini, Mission Catrimani, Novo Demini	1170
	Missions isolées de l'ouest	Marari, Marauia <sup>673</sup>	2015
	TOTAL		
Périphérie	Frontière est	Ajarani, Alto Mucajaí, Apiiau, Baixo Mucajaí	658
	Frontière sud	Ajuricaba, Baixo Catrimani, Cachoeira do Aracá, Marauia <sup>674</sup>	339
	Frontière ouest	Inambu, Maia, Maturaca	1839
	TOTAL		

Tableau 15 : une proposition de découpage régional du territoire Yanomami du Brésil

Le type de peuplement, associé aux données dont nous disposons sur les relations entre les régions et la configuration des ensembles multi-communautaires, nous permet de différencier plusieurs régions au sein des trois ensembles que nous avons délimités<sup>675</sup>, synthétisés dans le tableau 15 et dans la carte 24, et décrits en détail au paragraphe suivant. Ces régions reprennent *grosso modo* les limites des pôles de santé, rassemblant en général plusieurs d'entre eux, avec une exception importante dans la région du Marauia, que nous préférons diviser en deux ensembles distincts.

### 3. Un territoire, des régions au peuplement divers

#### a. La frange montagneuse occidentale

Regroupant plus de 8 300 habitants, la frange occidentale abrite la majeure partie de la population Yanomami (52 %). Ceux-ci sont sans conteste les plus isolés, le contact avec la société brésilienne n'étant possible que par l'intermédiaire d'une quinzaine de pistes

<sup>673</sup> Ce pôle est le seul que nous coupons en deux, du fait de sa configuration géographique.

<sup>674</sup> *Ibid.*

<sup>675</sup> On pourra s'étonner que nous n'ayons pas plus privilégié les facteurs géographiques, comme les bassins-versants. Il ne s'agit de notre part que d'une adaptation aux logiques des relations entre les différentes composantes du territoire Yanomami, qui ne suivent qu'imparfaitement les logiques de bassin, de cours de fleuve ou de versant.

d'atterrissage, la plupart précaires, maintenues dans leur majorité par l'assistance sanitaire<sup>676</sup>. On peut découper cette zone en deux régions géographiques : au nord les terres hautes de l'ensemble montagneux Parima-Pacaraima, situées pour leur plus grande part au dessus de 500 mètres d'altitude, au sud l'étroit versant des Serras Urucuzeiro et Tapirapécó et leurs piémonts. Ces ensembles peuvent eux-mêmes être subdivisés en plusieurs régions de peuplement, facilement repérables, dont la plupart présentent un nombre important de villages de taille moyenne ou petite dans un espace (relativement) restreint, répartition dont nous avons vu qu'elle était souvent associée à un fonctionnement « traditionnel » des communautés. La frange occidentale comprend peu de régions peu peuplées, l'isthme le plus marqué de ce point de vue étant celui qui sépare la haute vallée de la rivière Parima et la confluence de celle-ci avec la rivière Auaris, qui donne naissance au fleuve Uraricoera.

Détaillons maintenant les ensembles de peuplement du nord au sud :

- *Auaris*

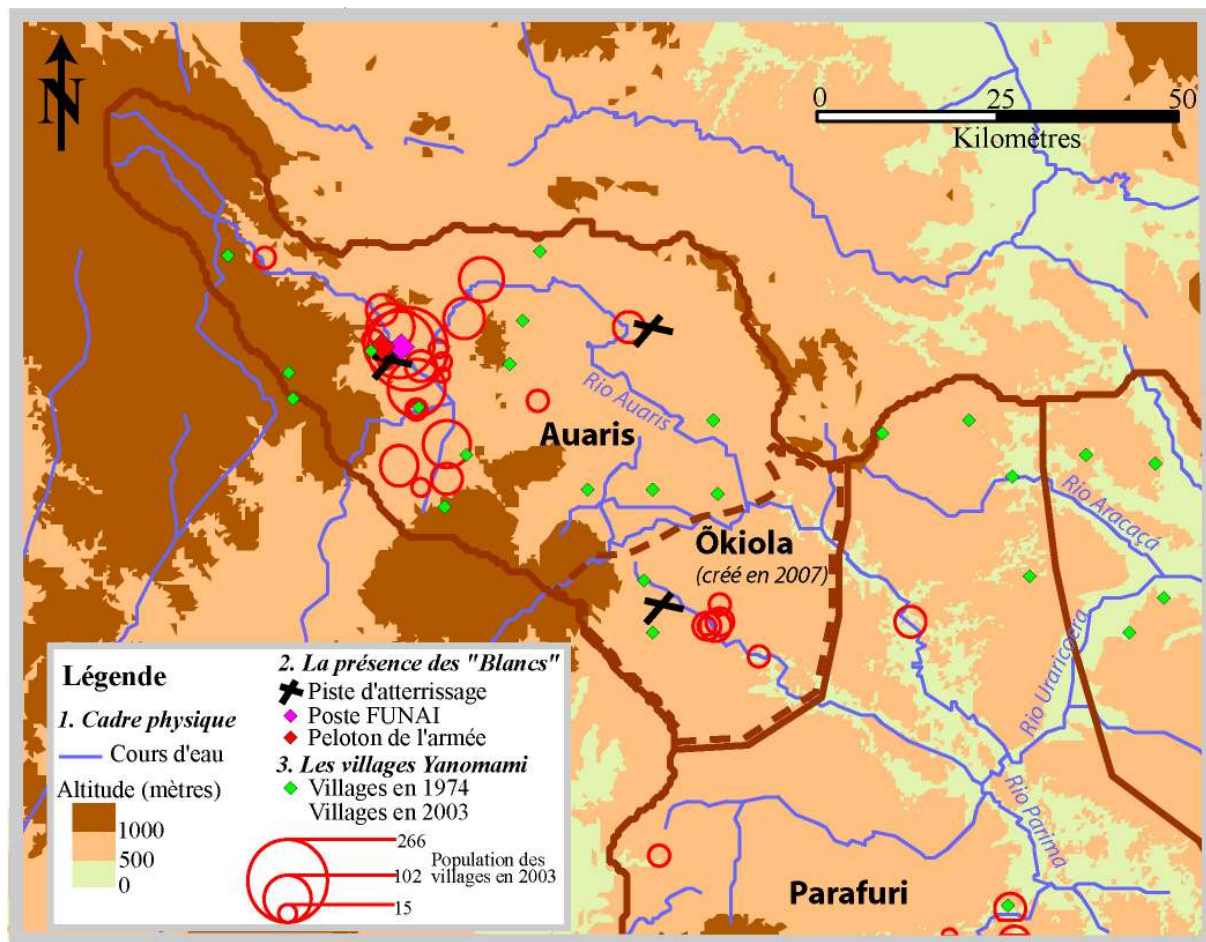
Région de montagne dont les vallées sont situées en moyenne autour de 700 m. d'altitude, la vallée de l'Auaris et de ses affluents regroupe un peu plus de 2 200 habitants en 26 villages. Il s'agit de l'une des concentrations les plus importantes de population Yanomami, tout en incluant en son sein trois villages de l'ethnie Y'ekuana (au total environ 350 habitants). Cette mixité ethnique, dont les ressorts ont été décrits en détail par Alcida Ramos (1990 et 1995a) et dont nous avons commenté certains aspects récents (Le Tourneau, 2008) en fait une région très particulière dans la TIY. Organisés depuis plus longtemps que les Yanomami en association, ayant obtenu de l'Etat de Roraima la création d'une école officielle sur place et ayant élaboré un système économique qui leur permettait de scolariser quelques jeunes à Boa Vista, les Yekuana représentent en effet souvent un modèle pour la population Sanuma, qui tente d'imiter certaines de leurs pratiques, bien qu'elle ait dû également parfois en subir les conséquences, notamment durant la période du *garimpo*<sup>677</sup>. Ce fait explique sans doute le meilleur niveau d'interaction existant entre les villages de cette région, qui partagent un seul pôle base de santé (lui-même subdivisé en 7 pôles de notification), signe de l'absence de conflits dans la zone<sup>678</sup>. Un autre élément important pour la région d'Auaris est la présence de la piste d'atterrissage de la FAB et d'un peloton de frontière de l'armée. On observe en effet une tendance des communautés à se rapprocher de ces installations (initiée dès l'installation de la mission MEVA dans les années 1960), même si la dispersion sur une vaste zone demeure la règle. Ainsi, les premiers villages ont convergé vers ce point, alors qu'ils occupaient une région plus étendue dans la carte de Zerries (voir carte 25). Dans le même temps, plusieurs communautés du Venezuela se sont délocalisées vers les rivières *Walopiu* et *Ôkopiu* pour bénéficier de meilleures conditions d'assistance sanitaire. Dernier venu, le village de *Katanã* occupe ainsi un espace situé immédiatement au nord de la frontière.

---

<sup>676</sup> Seule la région du Padauari est desservie par voie fluviale, mais ceci uniquement dans la mesure où il n'existe pas encore de piste utilisable. La remontée des fleuves représente en effet un tel investissement en temps et en carburant que le transport aérien, pourtant extrêmement coûteux, semble plus rentable pour la région (Voir Oneron Pithan, *Relatório Técnico da Malária, Distrito Sanitário Yanomami, setembro de 2006*, FUNASA). On comprendra donc que, au vu des difficultés que représente cet accès fluvial, nous assimilions cette région aux autres de l'ensemble que nous décrivons.

<sup>677</sup> Plus familiarisés avec le monde de l'orpaillage, les villages Yekuana ont plus facilement accepté la présence des orpailleurs, qui les employaient comme guides, contribuant à « ouvrir » la région aux envahisseurs. Voir chapitre 4.

<sup>678</sup> Ce qui ne signifie pas l'absence de problèmes. En 2004, par exemple, une série de disputes entraîna la scission du village de Katimani, une grande partie de la population décidant alors de rejoindre le village de Kololu. Par ailleurs, les mouvements migratoires sont encore assez importants, voir Le Tourneau (2008).



Carte 25 : la région d'Auaris.

Mais la concentration enregistrée autour de la piste de Auaris s'explique également par les conséquences de la ruée vers l'or des années 1980. Immédiatement à l'est, la concentration de population existant dans les années 1970 sur le fleuve Aracaça a ainsi disparu, à cause des épidémies liées à la présence des orpailleurs, la confluence entre les fleuves Auaris et Aracaça ayant été l'une des plaques tournantes de l'exploitation des barges durant la fin des années 1980. Une partie des survivants s'est installée plus en amont, contribuant à augmenter les effectifs dans la région d'Auaris, alors que d'autres ont préféré se déplacer plus au sud, créant plusieurs villages autour du lieu-dit Ôkiola, qui est devenu en 2007 un pôle de santé indépendant (comptant environ 220 habitants).

Parlant uniformément le dialecte Sanuma (même si beaucoup comprennent également le dialecte Yanomae, parlé par leurs voisins du sud et de l'est), les habitants d'Auaris possèdent des relations étroites avec les communautés Yanomami du même dialecte qui occupent les vallées des premiers affluents du Ventuari, alors que ses habitants de l'ethnie Yekuana entretiennent eux aussi des contacts forts avec les villages de la même ethnie situés de l'autre côté de la frontière. Les produits de l'un et l'autre pays circulent, sont échangés et comparés. Le manque de structure d'assistance sanitaire de l'autre côté de la frontière rend ces échanges en quelque sorte dangereux, en ce que les épidémies présentes du côté vénézuélien contaminent le côté brésilien à ces occasions. Pour tenter d'y remédier, la Urihi avait installé des postes de contrôle dans les premières communautés fréquentées par les visiteurs, tentant de diagnostiquer au plus tôt les maladies et de les traiter sur place. Cette assistance par ricochet a certainement motivé plus d'une visite, contribuant à son tour à l'intensité des relations entre les deux ensembles.

Sur le plan scolaire, la région d'Auaris a bénéficié d'une école tenue par la MEVA durant une très longue période, si bien que plusieurs jeunes parlent couramment le portugais. Plus récemment, la Urihi avait ouvert un réseau bien plus vaste, tombé en désuétude avec sa sortie de la zone. Depuis un peu plus d'un an, la CCPY a pris pied dans la région afin de donner un appui aux écoles mises en place par les professeurs Sanuma. Derrière cette décision se trouve la volonté de rapprocher la région d'Auaris des autres zones d'influence de la CCPY, et par ce biais de fortifier l'influence territoriale de l'association Hutukara. On notera que les Sanumá, qui ont connu plusieurs types d'école (celles de la MEVA ou celles de la Urihi) et qui ont été échaudés par de nombreuses périodes d'interruption, ont insisté lors de l'entrée de la CCPY sur leur volonté de disposer d'une école qui puisse se maintenir sans les « Blancs », accueillant pour cela favorablement la proposition de l'ONG de former des professeurs Yanomami<sup>679</sup>.

La forte (relativement) densité de population rencontrée dans la zone, et la longueur du temps de résidence semblent avoir aujourd'hui des conséquences en terme de raréfaction du gibier et, dans les zones les plus proches de la piste de l'armée, de manque de terres cultivables, rendant plus difficile la vie de nombreuses communautés. Ajoutées aux raisons politiques exposées plus haut, ces préoccupations ont amené la CCPY à investir dans un programme de « gestion territoriale » qui propose une intensification de la production alimentaire par l'introduction de pisciculture ainsi, solution plus traditionnelle, que des déplacements des communautés vers de nouvelles localisations mieux loties, bien que la densité de population dans la région et le nombre des villages déjà implantés, sans parler de la présence de la frontière internationale, rende délicat le choix des nouveaux sites.

#### - *Surucucus/Parima*

On désigne souvent par « région de Surucucus » la partie de la Serra Parima se trouvant au Brésil. Il s'agit en fait d'un vaste ensemble montagneux d'environ 80 kilomètres d'est en ouest et de 100 kilomètres du nord au sud, regroupant près d'un tiers de la population Yanomami du Brésil (soit approximativement 5 200 personnes) et le plus grand nombre de villages. L'altitude moyenne y est relativement élevée (700 mètres, avec plusieurs plateaux situés à plus de 1 000 mètres), même si les vallées des principaux cours d'eau, souvent très entaillées, demeurent plus souvent autour de 500 mètres. L'ensemble est composé principalement par une grande partie de la Serra Parima, qui serpente du sud-est, où elle succède à la Serra Urucuzeiro, au nord-ouest de la zone, où elle continue vers la région de Auaris, et par certains plateaux qui se distinguent en son sein, comme celui Surucucus. Les altitudes les plus élevées sont atteintes sur la frontière avec le Venezuela, formant la ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Orénoque et celui du Rio Branco. Très isolée sur le plan géographique (les cours d'eau sont petits et présentent d'innombrables obstacles à la navigation, alors que le relief rend difficile le parcours à pied et limite les zones pouvant accueillir des pistes d'atterrissage), la région est restée sans contact avec les « Blancs » jusqu'aux années 1960. Si quelques points de rencontre ont surgi par la suite (mission de la MEVA de 1963 à 1976, *garimpo* de cassitérite de 1975 à 1976, présence de la FUNAI sur le plateau à partir de 1974)<sup>680</sup>, un grand nombre de villages n'avait expérimenté aucun contact direct avant l'invasion par les chercheurs d'or, qui la toucha plus tardivement que la région de Paapiu, plutôt vers 1988-89. Malgré cela, les conséquences en seront importantes, les orpailleurs s'étant implanté presque partout, n'épargnant qu'une zone restreinte autour du plateau lui-même, surveillé par le Peloton de frontière installé dans le cadre du programme *Calha Norte*.

<sup>679</sup> Voir Bulletin CCPY n°66, juillet 2005.

<sup>680</sup> Voir chapitre 2.

La configuration du peuplement autour de Surucucus a considérablement varié durant les dernières décennies. Ainsi, bien que les alentours du plateau comptent parmi les zones les plus densément peuplées de la TIY, ce n'est que récemment que son peuplement a acquis ses caractéristiques actuelles. Comme le montre Rogerio Duarte (Duarte do Pateo, 2005 : 121) les villages actuels sont issus d'une redistribution générale de la population consécutive au retrait de la mission de la MEVA et à l'installation du poste de la FUNAI, au milieu des années 1970. Cette configuration demeure mobile, plusieurs noyaux évoluant à la manière de balles rebondissantes les uns en fonction des autres, avec alternance de phases d'alliance ou de phases de conflit, et avec également des interférences des implantations des « Blancs » (missions, poste FUNAI ou pistes d'orpailleurs). On en voudra pour preuve par exemple les régions de Roko ou de Hakoma, étudiées en détail par le même auteur, qui réalisent un parcours très complexe autour du plateau entre les années 1960 et 1980 et se sont finalement fixées, pour le moment, à proximité de la piste établie au début des années 1990 par les garimpeiros sur la rivière *Tisipora u*<sup>681</sup>.

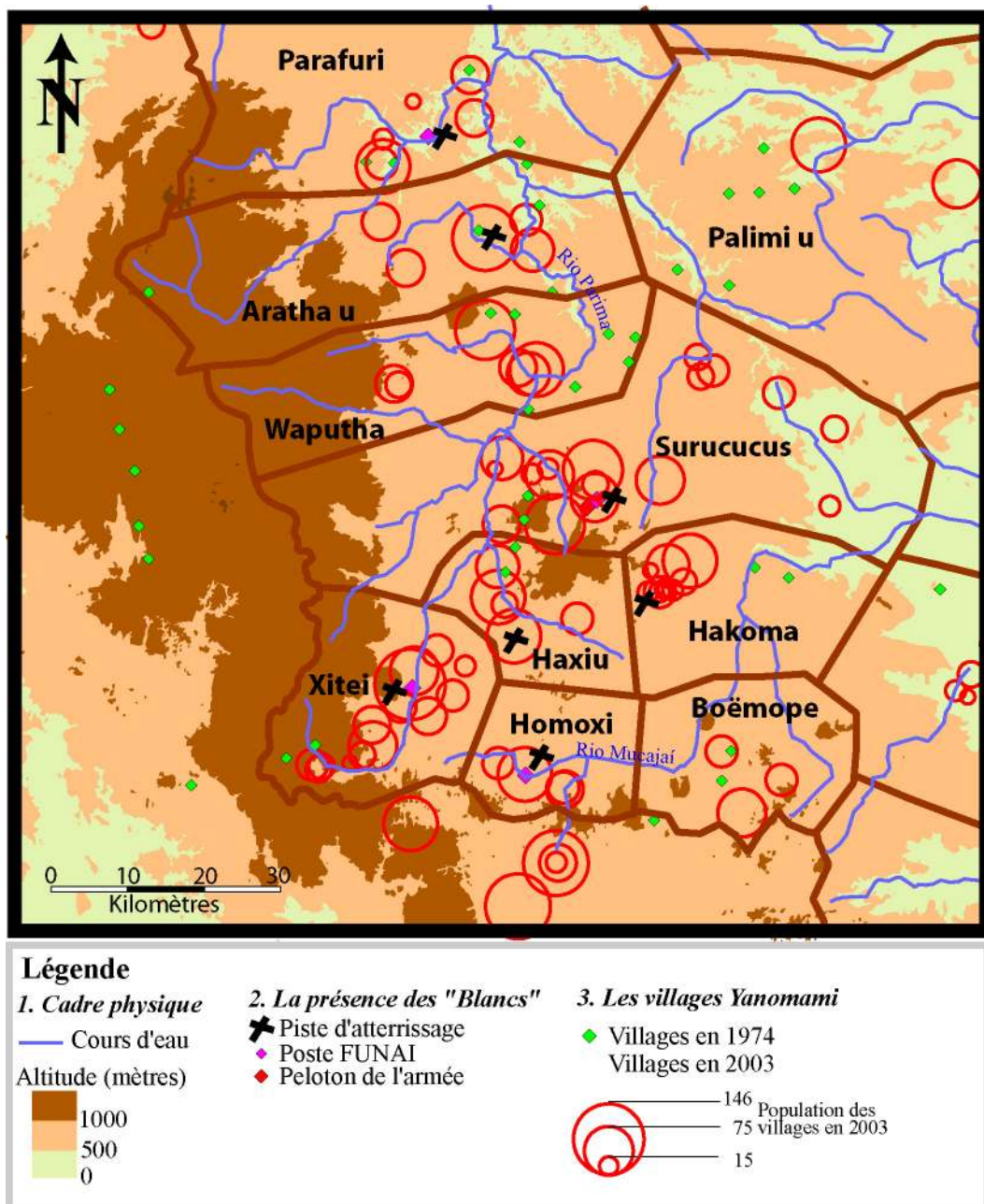
La comparaison entre la configuration actuelle et celle des années 1970 (carte 26) confirme l'importance des évolutions. Elle montre que l'occupation actuelle de la région Surucucus/Parima se concentre plus sur la partie moyenne du cours de la rivière Parima, au nord du plateau de Surucucus que durant les décennies précédentes. Le flanc sud, lui, apparaît de plus en plus dégarni, une bonne partie de la population des pôles de Homoxi (comme on l'a vu) et de Boëmope (supprimé d'ailleurs en 2005) s'étant dirigé vers le Venezuela – mais ce mouvement pourrait très bien s'inverser dans le futur, en fonction des conditions locales. On notera que les points de contact avec les « Blancs » n'ont pas pour le moment modifié la répartition très dispersée des communautés de la région. Autour du peloton de frontière de Surucucus, implantation aujourd'hui ancienne et source d'un intense trafic aérien, on ne note pas de concentration particulièrement importante de villages ni de communauté de taille très supérieure à la moyenne de la région. Même dans la région de Homoxi, où les divers groupes s'étaient rapprochés du poste de santé à la fin de la période d'invasion par les orpailleurs, une nouvelle dispersion a eu lieu, au point que l'on a imaginé en 2006 fermer le poste de santé faute de population à assister.

Plusieurs sous-régions se distinguent dans l'ensemble Surucucus/Parima. A l'extrémité sud-ouest, on trouve ainsi la région de Xitei, aujourd'hui assistée par le diocèse de Roraima sur le plan sanitaire. Parfois considérée comme l'une des régions les plus traditionnelles du territoire Yanomami, il s'agit d'une concentration importante de villages maintenant entre eux des relations amicales ou neutres, mais souvent en conflit plus ou moins larvé avec les ensembles voisins, expliquant au moins en partie les mouvements migratoires de ces derniers<sup>682</sup>. Ainsi, plus à l'est, la région de Homoxi a-t-elle enregistré une perte démographique importante durant les dernières années, la communauté des *Tirei theripë* ayant décidé de s'installer dans plusieurs villages localisés côté vénézuélien sur les premiers affluents de l'Orénoque, entre autres à cause de conflits avec les habitants de Xitei. Comme le reste de la périphérie du plateau de Surucucus, la zone de Xitei, jusque-là demeurée presque complètement isolée, a été envahie par les chercheurs d'or à partir de 1988.

---

<sup>681</sup> « Pista do Goiaba », devenue la piste Hakoma.

<sup>682</sup> La plupart des groupes habitant non seulement la région de Surucucus, mais également des régions distantes comme Paapiu ou Catrimani, fait état de conflit avec les habitants de Xitei, qui possèdent une réputation de guerriers particulièrement féroces, pour justifier les origines de leurs mouvements migratoires.



Carte 26 : la région de Surucucus.

Elle connut cependant des épisodes différents de sa voisine de Homoxi. En effet, en plus de l'orpaillage, une partie de l'activité se concentra sur la cassitérite, présente en abondance. Ceci impliqua une organisation semi-industrielle plus organisée que celle des *garimpos* traditionnels. Une piste de plus grande dimension que les autres fut construite auprès des sources de la rivière Parima. Elle sera ensuite récupérée pour installer le pôle-base de santé dénommé Xitei. Malgré cela l'accès aux villages demeure difficile, les communautés étant dispersées dans une vaste zone très accidentée, et demeurant souvent accessibles uniquement par hélicoptère ou au prix de plusieurs jours de marche (le diocèse de Roraima envisage pour cette raison d'ouvrir une autre piste au sud de la montagne de Xitei, auprès de la communauté de *Ketaa*). La situation sanitaire de la région sera gravement compromise par les conséquences de l'introduction des maladies infectieuses et du paludisme par les orpailleurs, qui continueront de se faire sentir tout au long des années 1990. O. Pithan (2005 : 135) fait ainsi observer que la prévalence enregistrée en

1998 est de 90 %. Les villages de la région de Xitei ont des relations étroites avec ceux habitant le versant ouest de la Serra Parima, situé au Venezuela.

Immédiatement à l'est de Xitei on trouve une autre région qui eut beaucoup à souffrir de l'invasion des chercheurs d'or, le pôle de Homoxi. Rassemblant les alentours de la piste baptisée « Jeremias » à l'époque (l'une des plus célèbres de tout le Roraima), il s'agit encore d'une zone qui n'avait eu aucun contact ou presque avec les « Blancs » avant l'arrivée des orpailleurs. Les premières descentes d'hélicoptères de ceux-ci ont d'ailleurs marqué la mémoire locale (Albert *et al.*, 2002). Après de nombreuses années de marasme dû à l'absence ou à l'inefficacité de l'assistance sanitaire et aux ravages causés par le paludisme, la zone a vu une profonde réorganisation à partir de 2000. L'une des communautés présente décida ainsi de s'éloigner du poste de santé, s'installant au Venezuela. Elle fut suivie en 2004 par les deux autres groupes de la région, autant en raison de conflits avec les habitants des régions de Xitei et de Hakoma qu'à cause des conditions environnementales extrêmement dégradées par l'orpaillage. Aujourd'hui, la question principale qui se pose est celle de la légitimité des demandes d'assistance sanitaire dans le contexte frontalier. Car si les communautés sont désormais principalement installées au Venezuela, la FUNASA, qui s'interdit d'intervenir en dehors du territoire brésilien, continue à les assister lorsqu'elles se présentent au poste de santé<sup>683</sup>, et à les recenser, en raison de leur origine brésilienne. Les villages maintiennent donc des points d'appui stratégiques à proximité de la piste Homoxi afin de pouvoir bénéficier de ses services.

Au nord du plateau de Surucucus, trois pôles d'assistance sanitaire desservent trois ensembles dont les dynamiques « traditionnelles » ressemblent à celles de la région de Xitei : Waputha, Aratha u (autrefois appelée région de Xiriana du fait de la présence de la cascade Xiriana) et Parafuri (cette dernière fait frontière avec la région de Auaris et comprend quelques communautés de dialecte Sanuma qui ont émigré à partir de la région de la cascade Tukuxim. L'ensemble compose la région du cours moyen de la rivière Parima. Comme pour Xitei ou Homoxi, il s'agissait d'une région isolée jusqu'à la ruée vers l'or de la fin des années 1980, dont l'intensité fut grande ici aussi. L'introduction du paludisme conduisit à de fortes pertes sur le plan démographique (de 1998 à 2000, le nombre de cas de paludisme détectés dans la zone représentera trois fois la population locale !), alors que les villages voyaient leur système socio-spatial désorganisé par la présence des orpailleurs. En 1991, l'assistance sanitaire commence à l'implanter dans la région, créant les pôles de Parafuri (en récupérant l'ancienne piste *Pé na cova*) et Xiriana (en récupérant la piste du même nom), renommé Aratha u en 2000. En 2005 est créé le pôle Waputha, afin d'améliorer l'assistance dans la partie ouest de la région de Surucucus, souvent interdite aux équipes de santé en raison de conflits entre ses habitants et ceux du plateau.

Dans les trois pôles, la présence de petits groupes d'orpailleurs demeure constante de nos jours, permettant la diffusion d'armes à feu qui expliquent la létalité particulièrement haute des conflits<sup>684</sup> et la difficulté de l'assistance sanitaire à y intervenir. Dans la région de Parafuri, l'école ouverte par la Urihi a ainsi du être fermée peu de temps après son inauguration, en 2000, à cause des menaces proférées par les orpailleurs. Plusieurs fois également des équipes de santé seront menacées par des Yanomami liés aux garimpeiros, entraînant leur évacuation. La présence des chercheurs d'or est encore notable aujourd'hui, à partir des pistes Majestade et Quincas Bonfim, entraînant la dissémination

---

<sup>683</sup> Politique mise en place après une fermeture temporaire du poste Homoxi en 2005, au motif de l'absence dans la région de population justifiant sa présence.

<sup>684</sup> Voir chapitre 9 et ci-après.



de nouvelles épidémies de paludisme<sup>685</sup>. Les conflits et les épidémies ont d'importantes conséquences géographiques, entraînant notamment le regroupement des communautés. Selon Pithan (2005 : 125), le nombre de villages serait ainsi passé de 25 à 13 dans les régions de Parafuri et Arathau entre 1998 et 2002.

L'accès demeure par ailleurs difficile. L'ex-piste *Pé na Cova*<sup>686</sup> n'a en effet pas volé son nom, les avions devant se poser avec seulement la moitié de leur charge utile pour pouvoir négocier ses conditions particulièrement périlleuses. L'assistance sanitaire doit donc compter avec des relais depuis le pôle de Surucucus pour acheminer tout le matériel et le personnel nécessaire, ce qui complique son déploiement, d'autant que des conflits existent entre les habitants du plateau et les villages de sa périphérie nord.

La zone centrale de la région Surucucus/Parima est occupée par le noyau de peuplement du plateau de Surucucus et par deux autres ensembles dénommés Hakoma et Haxiu, situés le long de la rivière Tisiborau, affluent du fleuve Mucajaí. Il s'agit d'une région particulièrement valonnée, rassemblant une population importante. On y rattache aujourd'hui les populations de l'ancien pôle de Boemopë, situé au sud de Surucucus et à l'ouest de Homoxi, bien qu'elles aient plus de liens avec les groupes de la région de Paapiu. Les conditions géographiques de cette zone font que ses problèmes sanitaires sont différents de ceux des régions qui l'entourent. Située plus en altitude, connaissant des températures relativement basses pendant la nuit, elle n'est ainsi que marginalement touchée par le paludisme, les moustiques y étant peu nombreux. Il est donc nécessaire de n'y traiter que les cas contractés lors de rencontre chez d'autres groupes, la transmission locale de la maldie étant rare. En revanche, les sites sont le plus souvent infestés par les mouches noires (*Simuli sp.*), entraînant une diffusion généralisée de l'oncocercose (Coelho *et al.*, 1998). Sur le plan stratégique, cette zone se distingue également par la présence du peloton de l'armée de terre brésilienne, laquelle inhibe l'approche des orpailleurs dans ses alentours immédiats.

Comprenant de multiples sous-régions et d'une immense complexité eu égard au nombre très important de villages qui la peuple, la région de la Parima est souvent considérée comme le cœur du territoire Yanomami. Si son degré d'isolement permet le maintien de traditions qui ont pu disparaître dans d'autres zones, elle ne représente pourtant pas un centre politique. Ceci est principalement du, à l'évidence, à l'atomisation des relations politiques, chaque communauté se considérant (encore un trait traditionnel) comme presque totalement autonome et souveraine dans ses choix, ce qui ne permet pas à la grande importance démographique de la région de lui conférer une autorité supérieure aux autres.

#### - *Toototobi / Balawau / Padauari*

Bien que semblant uniforme sur la carte du peuplement, la région incluant le cours supérieur du Demini (et ses affluents Toototobi et Tarau) et celui du fleuve Padauari représente en fait deux zones distinctes dans leurs dynamiques.

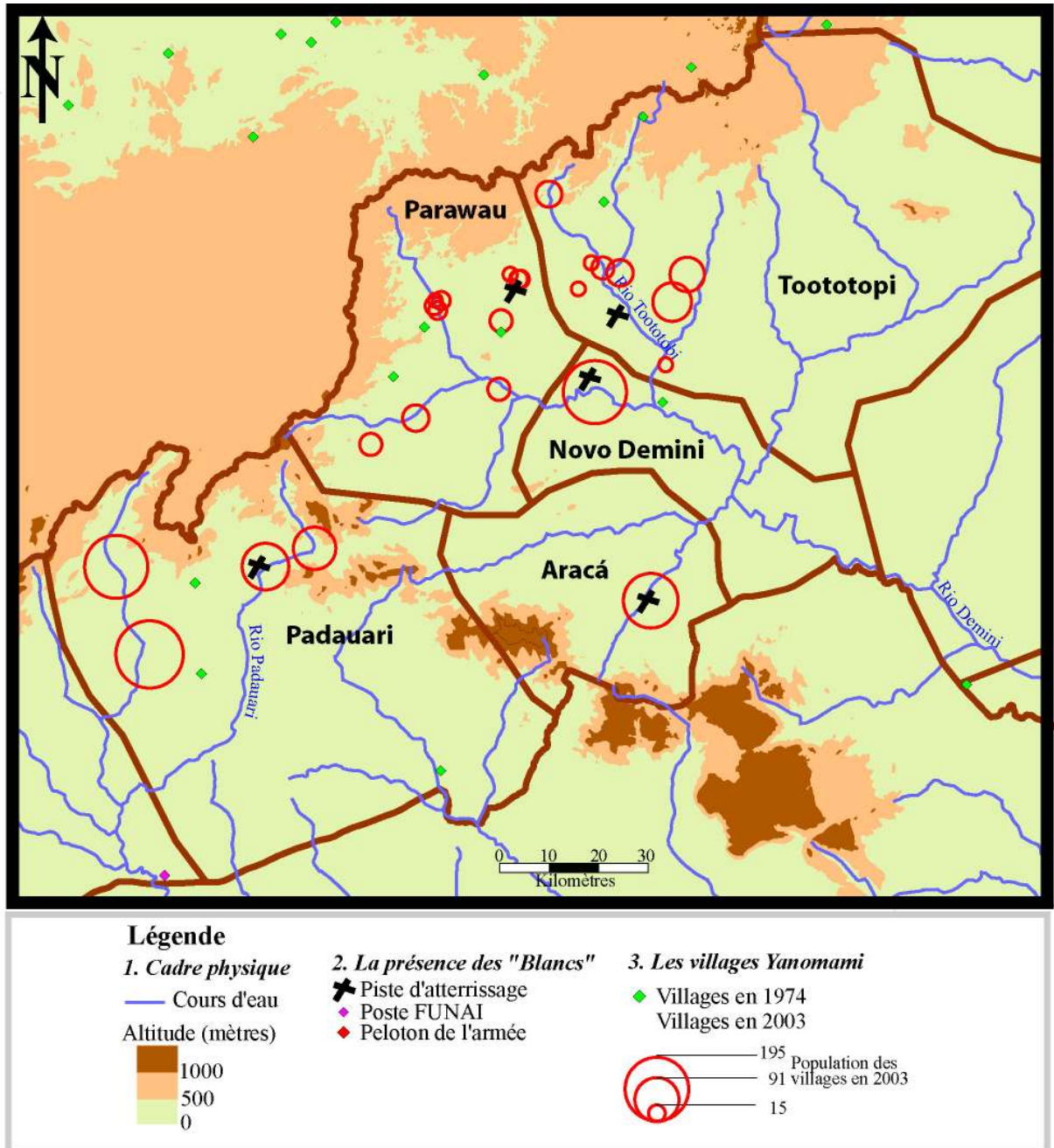
A l'est, la région du Toototobi est occupée par des villages provenant de la région de Surucucus, graduellement descendus vers le sud sans doute entre les années 1920 et 1930 (le premier contact réalisé avec ces groupes date de 1942, et ils se trouvaient déjà installés au bord du piémont sur de la Serra Urucuzeiro). Partageant une histoire commune avec les groupes de la bordure sud de la Serra Parima, il s'agit de villages de dialecte Yanomae. Après une phase de regroupement autour de la mission MEVA du Toototobi, ces villages se sont progressivement redispersés au cours de la dernière décennie, aboutissant à la

---

<sup>685</sup> Voir Oneron Pithan, *Relatório Técnico da Malária, Distrito Sanitário Yanomami, setembro de 2006*, FUNASA.

<sup>686</sup> « Pied dans la tombe »...

configuration actuelle (9 villages regroupant 512 habitants<sup>687</sup>). Les relations de cette région sont encore importantes avec les villages Yanomae installés au Venezuela dans la région des sources de l'Orénoque, ou bien sur son cours supérieur. Témoin de ces échanges, la communauté des *Mohoresipi u theripë* a migré depuis le Venezuela et s'est implantée à *Xiroxiropi u*, à proximité du cours supérieur du Toototobi, en plein accord avec les villages qui peuplaient déjà la région. D'autres communautés habitant la région des sources de l'Orénoque seraient en pourparlers avec les villages du Toototobi pour effectuer des déplacements similaires, ayant en vue de bénéficier de l'assistance sanitaire existant côté brésilien. Des relations sporadiques existent également avec les ensembles du sud du plateau de Surucucus, comme la région de Homoxi.



Carte 27 : régions de Toototobi, Parawau et Padauari.

<sup>687</sup> Source FUNASA, 2006.

Bien qu'elle ait été un foyer d'orpillage au début des années 1990, la région du Toototobi demeure préservée sur le plan écologique. La dispersion actuelle des villages semble due à l'expérience de la part des communautés des risques d'épuisement des ressources cynégétiques en cas d'installation trop prolongée ou trop dense dans la zone du poste de santé. Bien qu'ayant abandonné les régions montagneuses depuis près de 40 ans, les Yanomami de Toototobi continuent d'entretenir une relation particulière avec ces espaces, déployant souvent leurs réseaux de chasse collective dans les contreforts de la Serra Urucuzeiro. Les liens familiaux existants avec le village de *Watoriki* (Davi Kopenawa est originaire du Toototobi) et son rôle comme l'une des plus anciennes régions d'implantation du programme de santé de la CCPY donne à la zone un certain poids politique, mais ce capital semble peu à peu s'effriter, peu de jeunes professeurs ou agents de santé de la zone semblant se distinguer aujourd'hui. Par l'intermédiaire de Davi également, la région du Toototobi entretient des relations sporadiques avec la ville de Barcelos. En 2006, les habitants du village de *Maraxipora* ont ainsi participé à des collectes de noix du Brésil afin de les vendre dans cette ville.

A l'ouest du Toototobi commence un nouvel ensemble, cette fois-ci de dialecte Shamatari<sup>688</sup>. Isolée jusqu'au début des années 1990, n'ayant qu'assez peu connu d'invasion par les orpailleurs, la zone voit le contact permanent avec les « Blancs » débiter avec l'installation du poste de santé construit par la CCPY en 1992. Voisins des habitants du Toototobi depuis plusieurs dizaines d'années, les Yanomami de la région de Balawau entretiennent des relations avec certains villages de cette région, et également avec ceux de Novo Demini. Mais les échanges sont beaucoup plus intenses avec les communautés situées sur le cours supérieur du Siapa, au Venezuela, dont elles proviennent. La configuration spatiale de ce réseau de relations a évolué depuis les années 2000, entraînant en retour des modifications dans le peuplement de la région. Une guerre oppose en effet une partie des villages de la région de Balawau avec les *Hayasiki theripë*, situé immédiatement au nord de la frontière avec le Venezuela, entraînant régulièrement des tentatives de raid dans un sens ou dans l'autre.

A l'ouest de la région de Balawau, se trouve un deuxième ensemble qui lui ressemble et qui entretient avec elle d'étroites relations : la région du Padauari. Bien qu'elle ait vu des passages de groupes Yanomami depuis les années 1920<sup>689</sup>, celle-ci a été peuplée récemment, en deux vagues de migrations distinctes. La première, qui a donné lieu à l'établissement des villages aujourd'hui situés sur le cours moyen du fleuve Padauari (comme *Waharu*), est venue du Venezuela au début des années 1990. La seconde a eu lieu en 2000, lorsque plusieurs villages shamatari décidèrent de s'éloigner du haut Siapa, zone de nombreux conflits<sup>690</sup>. Au départ regroupées en un nombre restreint d'implantations, ces communautés se sont déployées au fur et à mesure des années 2000 et se sont installés dans l'ouest de la région de Balawau (village de *Maxaxipi*) et surtout sur le cours supérieur du Padauari et sur ses affluents, faisant apparaître en peu d'années une nouvelle région de peuplement forte de 7 villages et d'environ 750 personnes<sup>691</sup>.

Comme dans la région du Toototobi, les villages de la région de Balawau/Padauari présentent un modèle « traditionnel » de communautés de taille petite ou moyenne assez

---

<sup>688</sup> Une communauté de dialecte Yanomae, Wanapiu, était au départ incluse dans cette région, mais elle en a été séparée en 2000 pour être rattachée au poste de santé de Toototobi.

<sup>689</sup> Voir chapitre 1.

<sup>690</sup> Schuertz, 2006.

<sup>691</sup> On notera que l'apparence de ces villages sur la carte 27 est trompeuse, car on a l'impression qu'il s'agit d'un petit nombre de communautés de taille importante. En fait, les données de 2003, qui nous ont permis de monter la carte, retracent la situation de ces groupes immédiatement après leur arrivée en territoire brésilien. Ils se sont depuis divisés en un plus grand nombre de villages de taille moyenne ou petite (*Hoaxi, Kata-Kata, Lahaka, Pahana, Waharu, Xihō*), ce qui leur donnerait aujourd'hui une apparence plus « traditionnelle » sur la carte.

dispersées qui rappelle les ensembles du nord du plateau de Surucucus. La dynamique d'échange avec le Venezuela est forte, tout d'abord parce que la plupart des villages possèdent des relations familiales avec les villages de l'autre côté de la frontière, mais aussi parce que des orpailleurs brésiliens installés du côté vénézuélien (en particulier auprès de la communauté des *Krōkowe theripë*, qui possède de forts liens de parentés avec les *Maxaxipi theripë* de Balawau) alimentent largement les communautés auprès desquelles ils se trouvent en biens de troc (et en armes, ce qui avive les conflits en cours, même si leur intensité reste bien moindre que celle enregistrée autour de Arathau). La conséquence de ces contacts avec les orpailleurs est la dissémination d'épidémies dans la région, en particulier de paludisme, dont les éruptions permettent de suivre la fluctuation de l'activité de *garimpo*. La dynamique des contacts avec le Venezuela peut être intense : Claudete Schuertz rapporte 13 visites des *Hoaxi theripë* vers la communauté vénézuélienne dont ils sont issus (*Haremite theripë*) en 2006 (Schuertz, 2006: 10). Les liens avec le Venezuela ont également entraîné la contamination de la région par l'oncocercose, devenue endémique depuis.

En dehors de la présence des orpailleurs, les contacts avec les « Blancs » sont extrêmement restreints dans la région de Balawau ou pour les communautés installées sur le haut Padauri, pour lesquelles l'assistance sanitaire ne pouvait être réalisée qu'avec l'appui d'hélicoptères jusqu'en 2007, une piste ayant été très récemment ouverte dans la zone. Ils sont plus importants uniquement pour les communautés habitant le cours inférieur du Padauri car les habitants participent des activités de collecte de *piçava* organisées annuellement par la FUNAI de Barcelos en partenariat avec les communautés riveraines habitant à proximité de la Terre indigène. Ces relations, ainsi que celles entretenues avec les communautés Yanomami du Rio Araçá, sont responsables d'épidémies de paludisme, comme le pointe le rapport rédigé par la FUNASA en 2006. L'isolement important des régions de Toototobi, Balawau ou Padauri justifie que nous les apparentions aux régions centrales de la Parima.

### **b. La frange intermédiaire**

La région que nous désignons par « frange intermédiaire » regroupe le piémont de la Serra Parima et les vallées des cours moyens des fleuves Uraricoera, Mucajaí, Catrimani ou Demini. Son caractère « intermédiaire » lui est donné par le contexte géographique, puisqu'elle fait la transition entre les zones montagneuses du cœur du territoire Yanomami et ses périphéries, mais également par la configuration sociale et les histoires migratoires des groupes qui la composent. Ceux-ci ont en effet avancé depuis plus ou moins longtemps en direction de l'aval des principaux cours d'eau, constituant plusieurs fronts de l'expansion Yanomami que nous avons décrite au chapitre 1. Ce faisant, leurs relations avec les régions montagneuses et avec les groupes les peuplant se sont distendues, si bien qu'aujourd'hui leurs relations sociales sont plus tournées vers leurs voisins immédiats que vers leurs régions d'origine, même si des liens demeurent avec les zones d'altitude, en particulier dans le cas de la région de Paapiu. La situation de contact de ces zones est, elle aussi, intermédiaire. D'une part, bien que difficilement navigables, les grands fleuves ont néanmoins constitué des voies de pénétration qui ont permis une entrée plus importante des « Blancs » (missionnaires, orpailleurs, missions du gouvernement) dans ces zones que dans les régions de montagne, entraînant la création de nombreux points de contact permanents (en particulier des missions) qui demeurent pour la plupart actifs à l'heure actuelle. D'un autre côté, deux événements ont déclenché une situation de contact extrêmement intense, bien que limité dans le temps : la construction de la route Perimetral Norte et l'invasion des orpailleurs dans la région de la Serra do Couto Magalhães, qui touchera également les zones de montagne de la Parima, mais qui possèdera son épiceutre dans la région de Paapiu. Ces deux épisodes sont fondamentaux

pour comprendre la configuration actuelle du peuplement, mais également pour expliquer certains particularismes des régions formant cette frange intermédiaire, aujourd'hui revenue à un état de semi-isolement.

- *Ericó/Uraricoera*

Comme on s'en souvient, la région de l'Uraricoera est une zone de peuplement ancien pour les Yanomami, qui y sont signalés depuis le milieu du XIXe siècle, entretenant des relations avec les groupes installés au Venezuela sur les fleuves Paramuxim et Paragua (Lazarin et Vessani, 1987 : 21). Après de nombreux épisodes de flux et de reflux, la situation actuelle fait apparaître deux zones distinctes de peuplement : le cours moyen de l'Uraricoera et la vallée de l'Ericó. Parlant un dialecte différent des autres, le Ninam, les groupes de la région sont apparentés à ceux de la région du Mucajaí.

Les populations du cours moyen de l'Uraricoera proviennent de groupes qui ont migré depuis la vallée de la rivière Parima ou les contreforts de la Serra du même nom. Ils y étaient présents dans les années 1960, au moment de leur contact avec la mission MEVA, et forment aujourd'hui un ensemble de 7 communautés représentant environ 450 personnes. La mission MEVA, installée dans les années 1960 à Waikas puis rouverte à Palimiu après la fermeture de l'établissement de Surucucus en 1976, représente un pôle important pour la vie de la région. Elle assure notamment l'assistance sanitaire, indépendamment de la FUNASA, en plus d'entretenir une école. Baignée par le fleuve Uraricoera, la région possède des relations anciennes avec les villages situés au bord de la rivière Auaris, en particulier avec les communautés Yekuana, qui organisaient des expéditions fluviales régulières en direction de Boa Vista. Ces relations existent encore, et se sont intensifiées depuis qu'une partie de la communauté Yekuana de Auaris a décidé de se déplacer vers la piste de Waikas afin d'échapper aux difficultés rencontrées dans sa région d'origine.

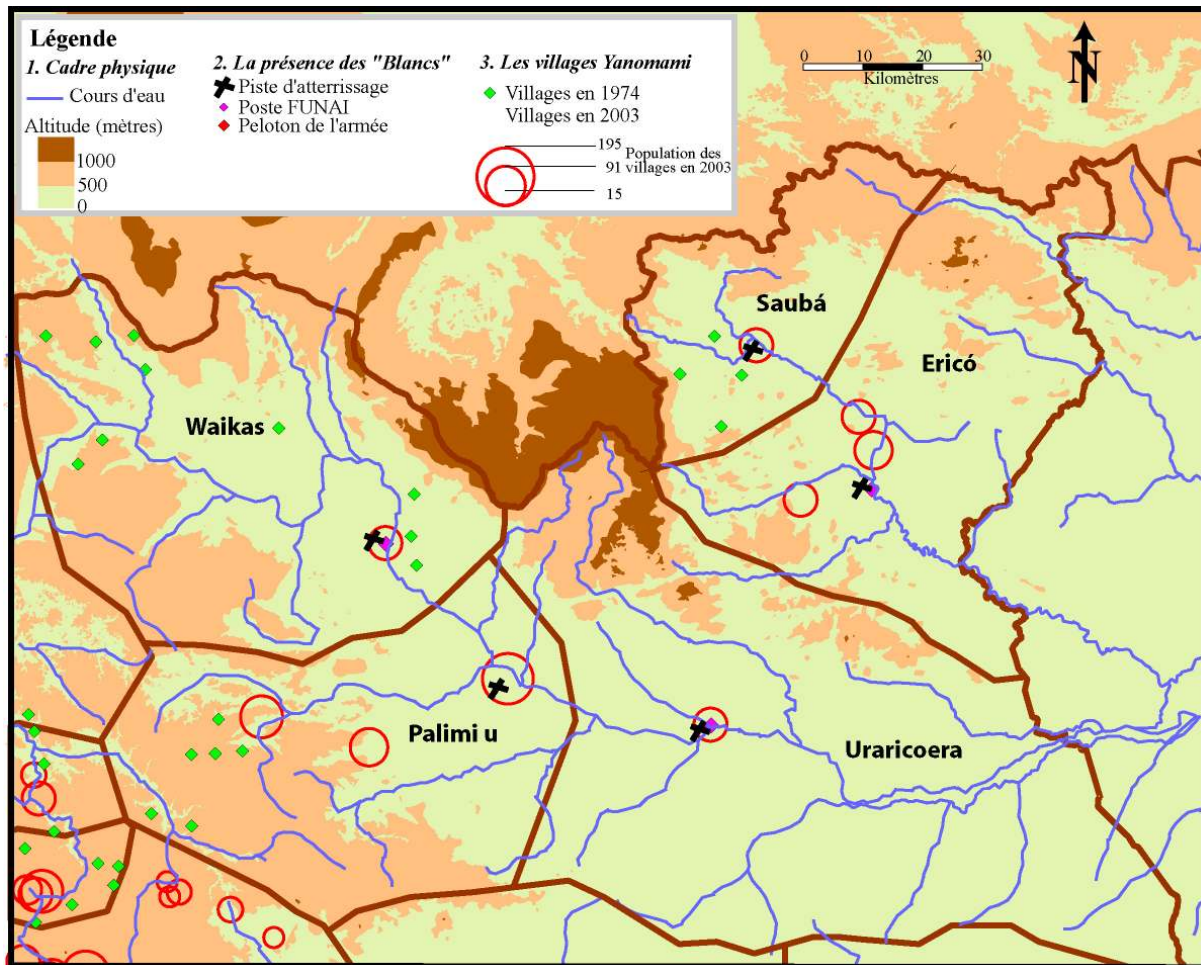
Plus en aval de l'Uraricoera, le pôle de santé « Uraricoera » possède une histoire différente. Il a été peuplé à partir de l'ouverture en 1990, par la FUNAI, d'un poste de surveillance le long d'une ancienne piste d'orpailleurs, auprès duquel s'est implantée en 1991 une communauté provenant de la région du Mucajaí (Peters, 1998 : 227). Pour autant, l'immense région bordant l'Uraricoera juste en amont de l'île de Maracá demeure très peu densément peuplée aujourd'hui encore.

Au nord, la région de l'Ericó est aujourd'hui scindée en deux pôles d'assistance sanitaire (Ericó et Saubá) et abrite une population de près de 400 personnes en 11 villages. Bien que proche en distance des peuplements « blancs » du cours inférieur de l'Uraricoera, la région est dans les faits relativement isolée dans la mesure où le secteur de l'île de Maracá constitue un redoutable obstacle à la navigation fluviale, truffé de cascades, rapides et autres zones de très forts courants qui le rendent très difficilement praticable. Malgré cela, le contact avec les orpailleurs est ancien dans la région de l'Ericó, ceux-ci ayant commencé l'exploitation du site de Santa Rosa dès le début des années 1980 et ayant peu à peu progressé dans le territoire Yanomami. Aujourd'hui encore, cette activité demeure, bien qu'avec une intensité relativement faible. Les petits noyaux de peuplement situés en aval de l'île de Maracá (comme le petit port fluvial de Tiporem) servent ainsi de base arrière pour trois *garimpos* installés à proximité ou, pour l'un d'entre eux<sup>692</sup>, dans la TIY. Comme c'était le cas au début des années 1980, ces exploitations sont des foyers de paludisme, et leur fréquentation, volontaire (pour y travailler) ou non (en habitant à proximité ou en échangeant avec les populations riveraines locales) contamine les villages

---

<sup>692</sup> Le garimpo Grota Rica, situé à proximité de la communauté de Gilmar (Pithan, 2006).

Yanomami et dissémine des épidémies de paludisme dans toutes les communautés de la région. Elles sont également le centre d'une certaine violence<sup>693</sup>.



Carte 28 : régions d'Ericó et de l'Uraricoera.

Pithan (2006) signale par ailleurs qu'au début des années 2000 un groupe d'environ 40 Yanomami s'était installé à proximité de l'île de Maracá, légèrement en dehors du territoire Yanomami, afin de maintenir plus de relations avec les *garimpeiros*, malgré de graves conséquences sur l'état sanitaire de ses membres. L'absence de contrôle de la part de l'IBAMA sur la réserve biologique de l'île de Maracá, qui devrait pourtant faire office de zone d'amortissement entre la présence « blanche » et les villages Yanomami est dénoncée par Pithan comme l'un des points noirs expliquant que la situation sanitaire de la région de l'Ericó demeure dégradée.

Les Yanomami de la région de l'Ericó maintiennent encore de nombreux contacts avec ceux installés au Venezuela dans la région du Paraguá. On se souvient que la facilité du passage d'un pays à l'autre via cette voie d'eau avait été l'une des causes de l'attention portée par le Brésil à cette zone dès le XVIIIe siècle.

#### - Contreforts de la Parima

Au sud de l'Uraricoera, on trouve une vaste région drainée pour sa partie septentrionale par le cours supérieur du fleuve Mucajaí et au sud par le cours supérieur du fleuve Catrimani. Le centre de cette région est occupé par la Serra do Couto Magalhães, de

<sup>693</sup> Un orpailleur aurait encore été tué par les Yanomami de la région en 2008 car il refusait de sortir de la TIY.

laquelle sont issus des affluents importants des deux fleuves que nous venons d'évoquer. Deux zones de peuplement, de taille restreinte, émergent au nord et au sud de cette montagne, qui fut le point focal de l'invasion par les chercheurs d'or : l'ensemble de Paapiu et l'ensemble du cours supérieur du Catrimani. Dans les deux cas il s'agit de populations originaires de la Serra Parima, qui s'en sont progressivement éloignées du fait de conflits intenses. Les conséquences de l'invasion qu'a connue la région de 1987 à 1991 expliquent que nous mettions cette zone à part d'autres qui ont aussi été peuplées par des communautés venues de la Serra Parima. En effet, le choc épidémiologique et la désorganisation de leur système d'usage des ressources ont entraîné de très fortes pertes démographiques dans les villages, décimant notamment les plus anciens. Ainsi, tant dans le Alto Catrimani qu'à Paapiu, les leaders sont souvent aujourd'hui des hommes jeunes, qui ont pris les choses en main alors que leurs parents se trouvaient malades ou mourants, et en dehors des apprentissages traditionnels. Ces jeunes – aujourd'hui dans la force de l'âge - ont forgé un discours justifiant leur position et permettant d'expliquer un tant soit peu les événements qui se sont déroulés dans la région. Ils ont souvent renversé la perspective habituelle, insistant sur le fait qu'ils sont aujourd'hui plus éclairés que ne l'étaient les leaders du passé. Mais, ayant cohabité avec les orpailleurs, et la plupart du temps ayant travaillé avec eux au moins un temps, leur vision des choses est parfois ambiguë sur ce sujet. Ainsi, s'ils font le plus souvent montre d'une très grande violence verbale vis-à-vis des *garimpeiros*, ils sont également pour certains complices de leur retour... De manière générale, leur relation vis-à-vis des « Blancs » paraît différente, la perte de nombreux savoirs traditionnels les rendant plus dépendants des biens de troc que d'autres groupes voisins. Enfin, conséquence de la distribution d'alcool par les orpailleurs, la consommation de caxiri, boisson alcoolisée réalisée à partir de manioc fermenté, est devenu une pratique courante. Un assesseur de la CCPY notait ainsi : « *Le caxiri est indissociable du quotidien des Yanomami de la région. Lorsqu'il y a peu de nourriture disponible [...] le caxiri constitue la principale (voire la seule) source de protéine pour le lourd travail d'ouverture des jardins. Les rituels de chamanisme auxquels nous avons assisté étaient stimulés par la consommation de cette boisson, qui a également substitué la soupe de banane ou de pupunha lors des fêtes.* »<sup>694</sup>. Absentes des régimes alimentaires traditionnels, l'alcool a sur les Amérindiens des effets plus forts que sur les populations qui y ont été exposées durant des siècles, si bien que les effets de la consommation, quasi-quotidienne, du caxiri sont inquiétants, configurant un alcoolisme généralisé dans les villages et multipliant les rixes liés aux beuveries. En 2003, l'une d'entre-elles se soldera par deux assassinats et entraînera une reconfiguration du peuplement de la région de Paapiu, manquant de peu de dégénérer en un nouvel épisode guerrier.

Bien que fortement liées, les deux régions des contreforts de la Parima n'en ont pas moins connu une histoire légèrement différente. Les populations de la région de Paapiu sont ainsi issues pour partie de la migration de groupes qui appartenaient à l'ensemble qui réalisa un parcours circulaire autour de la Serra Parima entre les années 1920 et les années 1960. Sur la fin de cette période, le contact établi par les missionnaires de la MEVA les a incité à s'éloigner de la région de Surucucus pour se fixer sur sa périphérie, à proximité de la Serra do Couto Magalhães, où ils ouvrirent la piste dénommée *Marashi theri* (du nom de leur communauté à cette époque). Ce faisant, ils intensifièrent leurs relations avec des groupes Yanomami déjà installés dans la région, qui font partie de l'ensemble du Mucajaí. Ainsi, en plus d'être une région de transition entre les hautes terres de Surucucus et la plaine, Paapiu est également une frontière linguistique, puisque certaines communautés y parlent le Ninam.

---

<sup>694</sup> Luís Fernando Pereira et Simone de Cassiá Ribeiro, *Relatório de acompanhamento aos professores Yanomami do Papiu*, janvier 2003 (archives CCPY).

Comme on l'a vu au chapitre 4, la piste de Paapiu (rebaptisée ainsi du fait du changement de nom de la communauté habitant à proximité) fut agrandie en 1986 dans le cadre du programme Calha Norte, et la richesse en alluvions aurifères des rivières de la région fut rapidement connue, entraînant une invasion de grandes proportions, dont l'épicentre fut justement la nouvelle piste. Les communautés de la région souffrirent particulièrement de la présence des orpailleurs, ne devant leur survie qu'à mille expédients. Après l'expulsion des envahisseurs, et grâce en grande partie à l'installation d'un poste de santé maintenu par Médecins du Monde, elles purent récupérer une partie de leur dynamisme démographique, malgré une série de conflits larvés avec les habitants de la région de Surucucus, qui n'a pris fin qu'en 2000. L'instabilité de la situation entre les groupes du plateau de Surucucus et ceux installés dans la région de Arathau, au nord ouest de la région de Paapiu, avec lesquels les populations de Paapiu ont des relations importantes, reste néanmoins potentiellement porteuse de conflits dans le futur.

Paapiu est un carrefour important pour les relations entre différents groupes Yanomami. Des relations intenses, parfois conflictuelles, existent ainsi avec l'ensemble du cours supérieur du Catrimani, fréquemment invité dans les fêtes de la région de Paapiu, mais également avec les groupes habitant le sud du plateau de Surucucus (Haxiu, Wathau), ceux qui habitent la zone frontière avec le Venezuela<sup>695</sup> (notamment les *Morohusi theripë*). Des représentants de régions plus lointaines, comme Homoxi, Arathau, Moxahi, etc. apparaissent de temps en temps en visite, soulignant que le piémont de la Serra do Couto Magalhães est le point final de routes d'échanges et de migration qui drainent tant la partie nord que la partie sud de la Serra Parima.

La zone de Paapiu possède un poids politique relativement fort, du fait de son image de région-martyre de l'orpaillage mais également du fait du prestige du leader João Davi, malgré ses liens passés avec les *garimpeiros*. Cette caractéristique motivera son inclusion en 1998 dans le programme de scolarisation de la CCPY, l'ONG souhaitant participer à la formation de futurs leaders dans une région particulièrement sensible. Il faut dire que João Davi est un leader attentif à maintenir son capital politique, quitte à souvent s'isoler de ses alliés. Il obtint ainsi que l'assemblée Yanomami de 2005 ait lieu dans son village, mécontentant d'autres leaders importants de la région. Son activisme est depuis longtemps cause d'une certaine instabilité interne. Ainsi durant les années 1990, il provoqua un déplacement de sa communauté vers une nouvelle implantation (*Pakirapi u*) située à proximité de l'embouchure de la rivière Couto de Magalhães. A la fin des années 1990, ce village éclata à son tour en quatre morceaux. L'animosité existant entre ce nouvel ensemble et les villages demeurant à proximité de la piste de Paapiu entraîna la création en 1998 de deux pôles de santé distincts (Maloca Paapiu – l'ancien poste - et Novo Paapiu, rebaptisé par la suite *Kayanau*). Par ailleurs, comme on l'a déjà dit, la région de Paapiu s'est reconfigurée en 2003-2004 suite à la mort de deux jeunes gens lors d'une fête, la communauté des coupables des deux assassinats (*Amaakahikî*) s'étant éloignée dans un nouveau site (*Hokosipi u*) et évitant les contacts avec les autres villages de la région, de peur de représailles.

L'orpaillage demeure présent à Paapiu, et des pistes sont encore actives à l'heure actuelle tant dans la Serra do Couto Magalhães que dans le nord de la région (piste *Feijão Queimado*). En parallèle, une résistance locale à l'orpaillage existe, notamment parce que les Yanomami ont perçu qu'ils pouvaient, en expulsant les orpailleurs, s'emparer en une seule fois de l'ensemble des biens de ceux-ci. Sporadiquement, l'apparition de grandes quantités de biens neufs dans un village permet ainsi de repérer que des pillages ont eu

---

<sup>695</sup> Pour cette raison, la région de Boemopë a longtemps été assistée par Médecins du Monde à partir de leur poste de Paapiu, avant d'être transformé en un pôle indépendant assisté par la Urihi en 2002.



lieu<sup>696</sup>... D'un autre côté, il faut noter que les Yanomami de la région pratiquent également l'orpaillage de manière sporadique pour leur propre compte.

La région du cours supérieur du Catrimani se distingue beaucoup moins sur le plan politique, rassemblant 160 personnes dans 5 villages, trois d'entre eux se trouvant dans les environs du poste et deux se trouvant éloignés de cinq heures de marche environ. Issus de groupes descendus de la Serra Parima, les villages locaux partagent une grande partie de l'histoire migratoire des groupes de la mission Catrimani. Ils se sont maintenus éloignés de cette dernière, demeurant à l'interface entre les régions élevées de la Serra do Couto Magalhães et la plaine. Ils glissèrent légèrement au début des années 1990 vers l'aval du fleuve Catrimani, afin de se rapprocher du poste de la FUNAI installé sur une ancienne piste d'orpailleurs. Les communautés présentes se trouvaient en effet sévèrement touchées par les épidémies de paludisme et elles souhaitaient se rapprocher pour cela du poste de santé dénommé *Catrimani I*. Comme à Paapiu ou à Homoxi, les traces du *garimpo* sont encore visibles aujourd'hui, sous forme de déchets plastiques, de tuyaux, de moteurs rouillés, de mares et de trous d'eau omniprésents, et surtout dans la structure sociale dans laquelle l'absence de personnes âgées est particulièrement notable. Comme à Paapiu, ce sont des jeunes qui assument le leadership des communautés, mais une partie de leur activité se consume surtout dans la tentative d'obtenir des structures d'assistance sanitaire une partie de ce qu'ils obtenaient auprès des orpailleurs, notamment de la nourriture et des biens de troc.

Autre pratique sociale aux conséquences néfastes, la consommation de *caxiri* est très fréquente, compromettant la réalisation de nombreuses activités. C'est à cause d'elle que le programme d'éducation de la CCPY décida de se retirer de la région en 2005, le processus de formation des professeurs semblant en effet ne pas donner les résultats escomptés. Pour autant, en 2006, le PEI réalisera à nouveau des activités dans la région, et constatera une « *nouvelle atmosphère* »<sup>697</sup>. Une proposition pour la construction d'un centre de formation dans la communauté de Xokotha sera même présentée. D'un autre côté, la production et la consommation de *caxiri* a d'autres conséquences, notamment l'augmentation de la proportion du manioc dans les jardins, au détriment des autres cultures, et par suite l'apparition de malnutrition du fait de l'appauvrissement du régime alimentaire.

Les orpailleurs restent présents dans la zone. En 2002, trois pistes étaient en activité : la *pista do Velho*, à proximité de la communauté des *Kuisipi thëri pë* (qui sont impliqués dans ces placers), la piste *Hélio* et la piste *Chico Relógio*<sup>698</sup>.

Les relations des communautés du Alto Catrimani dessinent un vaste réseau, qui s'étend de la région de Paapiu, avec laquelle les relations sont fréquentes, jusqu'à celle de Demini, en passant, évidemment, par la mission Catrimani. Des relations existent également avec les communautés de la Serra Urucuzeiro situées à proximité du poste vénézuélien de Fort Chalbaud.

#### - *Cours moyen des fleuves Catrimani et Demini*

Au sud de la région des contreforts de la Parima, on peut délimiter une vaste bande comprenant les cours moyens des fleuves Catrimani et Demini. Elle rassemble des populations qui se sont rapprochées de points de contact avec les « Blancs » durant les

---

<sup>696</sup> Luís Fernando Pereira et Simone de Cassiá Ribeiro, *Diagnóstico dos professores Yanomami do Papiu*, janvier 2003 (archives CCPY).

<sup>697</sup> Helder Perri Ferreira, *Relatório de acompanhamento das escolas da região de Paapiu*, 2006 (archives CCPY).

<sup>698</sup> Luís Fernando Pereira, *Relatório de acompanhamento da região do Alto Catrimani*, avril 2002 (archives CCPY).

années 1960 et 1970, cherchant en particulier une assistance sanitaire, et qui ont connu les conséquences de la construction de la route Perimetral Norte, qui traverse la zone en son centre. Après l'abandon de cette infrastructure, les villages Yanomami en question sont retournés à un isolement relatif, les établissements à proximité desquels ils se sont stabilisés étant des postes ou des missions isolés en forêt. Quatre régions partageant ce profil s'individualisent : mission Catrimani, Demini, Novo Demini et Aracá.

La zone de la mission Catrimani voit, comme son nom l'indique, son évolution liée à l'établissement implanté en 1965 par les missionnaires de la Consolata. Celui-ci entraîna un glissement progressif d'une grande partie des villages qui occupaient autrefois des positions sur le cours supérieur du fleuve Catrimani en direction de sa région moyenne, comme le prouve la comparaison entre la carte de Zerries et celle que nous pouvons établir pour 2003. Le pôle de santé créé autour de la mission rassemble aujourd'hui un peu plus de 15 communautés (trois dans un rayon d'une heure de marche de la mission, les autres étant disposées au bord du fleuve Catrimani, en amont ou en aval, ainsi que sur le fleuve Pacu ou le long du tracé de l'ancienne *Perimetral Norte*), rassemblant un peu plus de 600 personnes. Il est le carrefour de la plupart des relations sociales. On notera que s'ils se sont resserrés autour de la mission, les villages continuent d'être relativement dispersés, occupant une vaste zone de plus de 4 000 km<sup>2</sup>.

Des relations sont entretenues avec les ensembles voisins. Avec les communautés de la région de Ajarani, qui faisaient l'objet de raids réguliers des Yanomami du Catrimani (le dernier ayant eu lieu en 1987), la situation semble aujourd'hui plus pacifique. Les groupes du Demini (notamment le village de *Watorikî*), mais aussi ceux du fleuve Aracá sont régulièrement invités à des fêtes. Quant aux groupes installés sur les cours supérieur et inférieur du fleuve Catrimani, ils ont des relations de parentèle étroites avec ceux de la mission Catrimani. Les groupes les plus périphériques dépendant du poste de santé de la mission Catrimani, comme les anciens *Opikî theri* ou les habitants du fleuve Pacu sont eux aussi aujourd'hui étroitement alliés avec les villages les plus proches de la mission. Ce pôle ne joue cependant pas un rôle particulièrement saillant sur le plan politique, notamment parce que le diocèse de Roraima est aujourd'hui moins en pointe dans la lutte pour les droits politiques des Yanomami. Il se soucie par ailleurs de préserver les communautés du Catrimani d'un contact trop intensif avec les villages brésiliens. Il a ainsi refusé d'entretenir les ponts de la route Perimetral Norte, qui est devenue impraticable au début des années 1990. Aujourd'hui, la piste d'atterrissage de la mission est donc le seul point d'accès à la région.

Différente est la région de Demini, peuplée par un unique village, regroupant environ 150 personnes, mais dont l'importance est majeure sur le plan politique puisqu'il s'agit de celui de Davi Kopenawa. Provenant au départ d'un groupe décimé par plusieurs épidémies successives dans les années 1970 (Voir Albert et Le Tourneau, 2007), le village s'est installé dans les années 1980 à proximité du poste de la FUNAI de Demini (appelé à l'époque « Kilomètre 211 »). Il s'est depuis maintenu sur le même emplacement, disposant de réserves d'espace extrêmement importantes puisque les voisins les plus proches sont distants d'au moins 50 km. Son importance politique s'est affirmée au fur et à mesure de l'ascension de Davi Kopenawa, et est particulièrement notable depuis 2004, date de la formation de l'association Hutukara.

Centre de la mise en place du projet d'éducation de la CCPY, impliqué dans plusieurs initiatives de développement<sup>699</sup>, le village de *Watorikî* possède un poids symbolique très fort, encore renforcé par le fait que la plupart des administrations brésiliennes voient en Davi Kopenawa une sorte de représentant universel des communautés Yanomami, ce qui

---

<sup>699</sup> Ce village a notamment été impliqué dans deux projets financés l'un par le PDPI, l'autre par le PD/A, voir II.2 ci-dessous.

motive l'organisation d'évènements (comme le conseil du district de santé Yanomami) ou celles de visites (comme celle du général commandant la 1<sup>ère</sup> brigade de jungle) sur place. De ce point de vue, *Watoriki* constitue probablement une capitale politique pour le territoire Yanomami. Malgré sa localisation excentrée des grandes concentrations démographiques, le village est en effet au centre d'un vaste réseau de relations politiques tissées par Davi au cours d'innombrables voyages dans la TIY et renforcé au cours de nombre d'assemblées de leaders.

La situation sur place est complexe et assez paradoxale. D'un côté, Demini constitue sans conteste la région la plus en contact avec le monde des « Blancs » si l'on excepte les villages situés à la périphérie de la TIY. Ce contact n'est pas subi, il y est organisé. En dehors des équipes de santé et des visites officielles, les passages d'équipes de télévision ou d'autres leaders amérindiens n'y sont pas rares, ce qui crée localement un sentiment de fierté mais aussi une ouverture sur le monde qui est rare y compris dans la plupart des communautés du Brésil rural. En même temps, du fait des convictions politiques de Davi et du fait de l'influence importante de son beau-père, chamane de grand renom, *Watoriki* est un bastion de traditionalisme Yanomami. On y compte pas moins de 13 chamanes pour 150 habitants, et on y sent un attachement revendiqué aux traditions Yanomami, même si cela n'exclut pas certaines adaptations. Communauté de grande taille, on peut se demander si son rôle politique lui permettra d'éviter une scission entre ses membres ou si les conflits du quotidien finiront par y produire leurs effets habituels, motivant la séparation d'une fraction de la population qui pourrait fonder une nouvelle implantation dans la région. On y constate par ailleurs depuis peu une montée en puissance de jeunes leaders dont le discours, bien qu'il exalte les mêmes valeurs traditionnelles que celui des anciens, semble beaucoup moins radical à l'encontre de nouvelles pratiques sociales issues du contact avec les « Blancs ». Celui-ci s'intensifie légèrement, car des expéditions fluviales sont organisées depuis Demini pour aller à Barcelos, où des produits comme de la farine de manioc sont vendus et où des objets sont acquis, notamment des fusils de chasse.

Si les relations politiques de *Watoriki* s'étendent à l'ensemble du territoire Yanomami, les relations sociales configurent elles aussi un vaste un réseau. Elles sont intenses avec la région du Toototobi, avec laquelle existent de nombreux liens de parenté (Davi lui-même en étant issu). Elles sont également importantes avec les groupes du Catrimani. Elles s'étendent enfin jusqu'au cours inférieur du Demini, plusieurs membres du village d'Ajuricaba s'étant installés à Demini. On note encore des visites et des échanges avec les régions de Novo Demini et de l'Aracá.

Ces deux dernières, situées à l'ouest de la région de Demini, sont toutes deux sous l'influence de la mission protestante Nova Tribos do Brasil. La première est issue du déplacement de la mission de Toototobi au début des années 1990. Une partie des habitants de la région suivit les missionnaires dans cette nouvelle localisation, plus facilement accessible depuis Barcelos par voie fluviale. Depuis leur nouvel emplacement, ils continuent d'entretenir des liens avec leur région d'origine, en particulier avec les communautés de *Wanapi u*, *Okarasipi* et *Koyopi*. Ils sont également proches du village d'Aracá. Comme on s'en souvient, ce dernier se trouvait dans une situation sanitaire désespérée au début des années 1980, ce qui le conduisit à demander une assistance aux missionnaires de la MNTB. Ceux-ci installèrent un établissement, mais il ne fonctionna jamais de manière continue.

Les relations entre les communautés des deux régions et la mission MNTB de Novo Demini sont étroites. On peut noter que le responsable actuel de la mission, a passé toute son enfance à la mission Toototobi, et qu'il possède de ce fait une maîtrise parfaite de la langue et de la culture Yanomami. Malgré cela, et même s'il existe quelques croyants

dans ces villages, la pratique religieuse ne semble pas toucher plus qu'une petite partie de la population. Les convertis sont régulièrement invités à participer à des expéditions destinées à porter la bonne parole aux autres villages, lesquels en sont souvent satisfaits car ces propositions sont souvent accompagnées de dons de biens de troc... Du fait de leur alliance forte avec les missionnaires, ces villages se trouvent plutôt en périphérie du paysage politique de la TIY. Pour autant, il est important de noter qu'ils participent aux réseaux sociaux des régions voisines, qu'il s'agisse de Demini ou du Toototobi. D'une certaine manière, la sociabilité Yanomami dépasse ainsi les limites des rivalités politiques de leurs alliés « blancs ».

- *Marauia/Marari*

À l'ouest du territoire Yanomami se trouvent encore deux régions de contact continu, mais de faible à moyenne intensité, avec la société brésilienne : le cours supérieur du fleuve Marauia, qui rassemble à peu près 1 300 habitants et la région du Marari, qui regroupe 715 personnes.

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, des groupes Yanomami provenant du Venezuela se sont installés dans la région du fleuve Marauia vers les années 1920. Le contact fut violent, et la réaction des populations locales empêcha qu'ils ne se fixent durablement à proximité du Rio Negro. Ils refluèrent donc un peu plus en amont sur le cours du Marauia. C'est là que les missionnaires salésiens les trouveront dans les années 1960, fondant la mission Marauia, alors qu'un poste FUNAI ne sera installé dans le lieu dit Apuí qu'à la fin des années 1980. Si une partie de la population Yanomami du Marauia s'installa progressivement vers l'aval de celui-ci, se localisant aujourd'hui à la limite de la TIY, une autre se maintint dans la région de son cours supérieur, demeurant ainsi beaucoup plus isolée, ce qui justifie que nous la séparions de la population du cours inférieur, bien que le pôle de santé du Marauia, pour des raisons logistiques, regroupe les deux ensembles.

Le contact avec la mission salésienne, même si l'établissement n'a pas reçu et de loin la même attention et les mêmes investissements que son homologue de Maturacá, a entraîné un certain nombre de conséquences dans la région, en particulier une croissance importante du village de *Pohoroá*, qui regroupa plus de 500 personnes, une taille hors norme selon les canons « traditionnels ». Cependant, en l'absence de modifications du mode de vie, notamment de l'approvisionnement des villages, qui repose toujours sur la pêche et sur la chasse, la situation devint rapidement intenable sur le plan alimentaire, ce qui entraîna la fragmentation de cette communauté durant l'année 2005, une partie des habitants s'étant rapprochée des zones de montagne, s'établissant à environ 6 heures de marche de l'ancien village et fondant une nouvelle communauté dénommée *Yapahana*, alors que la population restante inaugurait une résidence secondaire destinée à lui permettre de disposer d'un lieu plus riche en gibier que son implantation principale<sup>700</sup>.

La région du cours supérieur du Marauia demeure isolée, exigeant des voyages en pirogue de deux à six jours pour être rejointe, pour un parcours de 160 km à vol d'oiseau. L'assistance sanitaire y est réalisée depuis le début des années 1990 par la SECOYA, dont elle constitue l'une des régions fondatrices. Cet isolement géographique explique le faible niveau de contact avec la société brésilienne, notamment pour les communautés les plus éloignées, comme le village de *Kona*, situé à proximité des sources du Marauia, et considéré comme la communauté la plus traditionnelle de la région.

La région du Marari se situe au pied de la Serra Tapirapecó. Elle est cernée de massifs de moyenne altitude qui rendent l'accès aérien assez délicat. Elle est occupée par 9 communautés Yanomami, descendantes de celles qui s'y sont fixées il y a une trentaine

---

<sup>700</sup> Information SECOYA du 19/07/2005

d'années, suite à l'installation d'une mission de la MNTB, plusieurs de ces communautés (*Hapruweiteri*, *Okawayopeteri*, *Sihetipeteri* et *Pixapiasiweiteri*) ayant pour origine le même village de *Aramamisi*, qui se trouvait au Venezuela dans les années 1960<sup>701</sup>. La plupart des groupes présents actuellement dispose également d'une résidence secondaire plus ou moins éloignée de l'implantation principale (entre quatre et huit heures de marche). L'occupation de l'une ou l'autre implantation dépend de stratégies individuelles et familiales complexes.

Bien qu'elle n'ait pas été touchée directement par l'invasion des chercheurs d'or, la zone n'en souffre pas moins de sévères épidémies de paludisme depuis le milieu des années 1990. Les causes en sont le contact avec les groupes du Venezuela localisés sur le versant nord de la Serra Tapirapécó, auprès desquels se sont installés de nombreux orpailleurs lorsque le contrôle est devenu plus effectif du côté brésilien. Elles résident également dans le contact avec les populations riveraines du Padauri. Plusieurs groupes de la région du Marari sont en effet très impliqués dans les activités de collecte de *piçava* organisées par la FUNAI de Barcelos, en partenariat avec les communautés riveraines voisines. Par ailleurs, la région du Marari est également souvent en contact avec les ville de Santa Izabel do Rio Negro ou São Gabriel da Cachoeira, ou avec les communautés riveraines installées à proximité de la limite de la TIY, avec lesquelles elles maintiennent d'intenses échanges économiques. La déficience des services de santé de Barcelos dans la lutte contre le paludisme rend cette proximité porteuse d'épidémies pour les communautés du Marari (Pithan, 2006), d'autant que l'assistance sanitaire apportée par les missionnaires de la MNTB est de médiocre qualité. Ceux-ci ont d'ailleurs fait savoir récemment qu'ils ne souhaitent plus assumer ce rôle (qu'ils remplissaient pour leur propre compte, ayant toujours refusé de conclure un contrat avec la FUNASA), et on peut penser qu'un poste de santé verra bientôt le jour dans la région.

Avec les autres régions Yanomami, leur réseau de relations comprend des communautés du Venezuela, mais également les communautés du cours inférieur du Padauri, à l'est, et celles du Marauia, à l'ouest.

### ***c. les périphéries***

La périphérie du territoire Yanomami est occupée, de manière discontinue, par un petit nombre de villages qui, de par leur position géographique et de par leur histoire, sont dans une situation de contact permanent avec les établissements « blancs » situés à proximité, et souvent avec les petits centres urbains régionaux. Ces villages maintiennent souvent des liens avec ceux de la frange intermédiaire, créant d'importants flux d'échanges de biens matériels, mais aussi de maladies, dont certaines (comme le SIDA) pourront à terme se révéler particulièrement dangereuses. Bien que le contact ait souvent été dévastateur pour les communautés concernées, la situation sur le plan social n'est pas systématiquement mauvaise dans ces périphéries, souvent à la recherche d'un équilibre entre leurs racines et l'influence du monde des « Blancs ».

#### ***- La frontière Est (Mucajaí/Apiáú/Ajarani)***

Le flanc est du territoire Yanomami enregistré est constitué par plusieurs régions structurées autour de trois cours d'eau principaux : le cours inférieur du Mucajaí, le fleuve Apiáú et le fleuve Ajarani. Jusqu'aux années 1960, chacun d'entre-eux représenta une voie de pénétration pour les missionnaires et les populations locales impliquées dans le commerce des peaux d'animaux sauvages. Durant la décennie 1970-80, ils offrirent aux orpailleurs des axes secondaires de communication. Aujourd'hui, ils servent encore de

---

<sup>701</sup> Voir le rapport *Oncocercose, Malária e Assistência médica. Pólo-base Padauri, abril a junho 2006*, Claudete Schuertz coord., FUNASA, 2006.

voie de contact pour les villages Yanomami installés dans la région, qui maintiennent par ce biais des contacts fréquents avec les populations « blanches » installées dans les projets de colonisation agricole voisins.

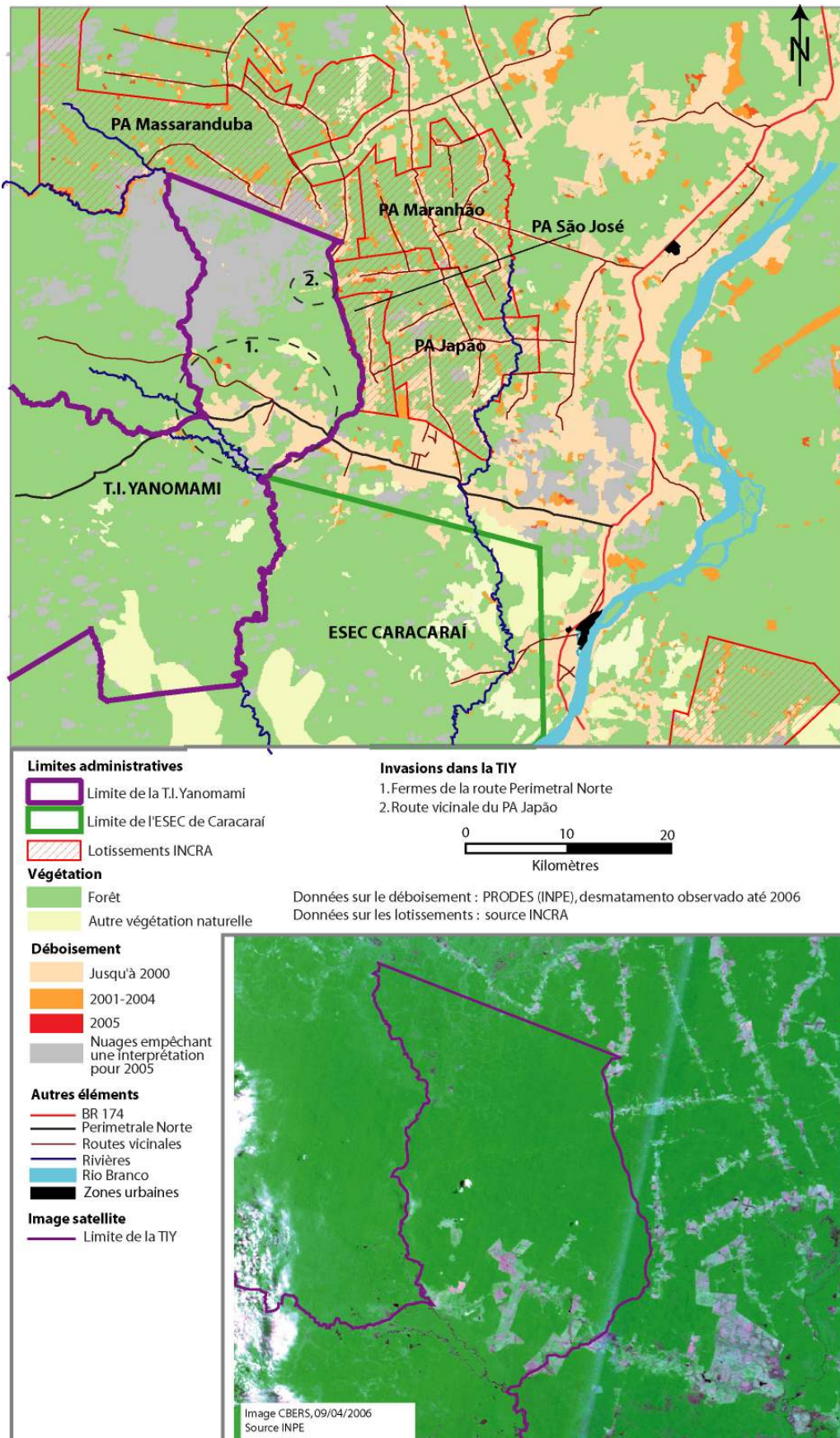
Dans le cas du Mucajaí, deux ensembles se distinguent : le cours inférieur du fleuve, constituant le pôle de santé « Baixo Mucajaí » et son cours moyen, constituant le poste de santé improprement dénommé « Alto Mucajaí ». La population présente dans le premier descend des communautés qui eurent des contacts précoces avec les fronts pionniers proches de la cascade Paredão (Peters, 1998 : 230). Nombre de personnes ont ainsi travaillé dans des fermes en cours d'installation en aval du Mucajaí, ou bien maintenu des échanges avec les « Blancs » qui s'installaient dans la région. Ces communautés ont été rejointes en 1987 par une partie de la population de la région de Ajarani, suite au raid mené par des habitants du Catrimani sur ces derniers. Aujourd'hui la région compte 3 villages, dont un à côté de la piste et du poste de la FUNAI dénommé « Baixo Mucajaí », et deux autres situés à moins d'une demi-heure de pirogue motorisée. Ces communautés maintiennent de fréquents contacts avec les colons du projet Paredão, visités par voie fluviale. En amont du fleuve, des relations sociales sont maintenues avec les régions du « Alto Mucajaí », mais aussi de Paapiú. On parle en 2008 d'un possible déplacement du poste de la FUNAI vers l'aval, afin de le rendre plus proche de la limite de la TIY et de lui permettre de refouler les intrusions de chercheurs d'or et de forestiers.

Plus en amont du Mucajaí, le pôle dénommé « Alto Mucajaí » entretient moins de contacts avec les « Blancs », du fait de l'influence de la mission MEVA installée sur place depuis 1958 (notamment parce que celle-ci permet l'accès direct aux biens de troc que les villages situés en aval doivent obtenir dans les fermes). Constitué par 6 communautés localisées à proximité de la mission et d'une située plus à l'écart, en direction du nord (soit une population totale d'environ 370 personnes), la région constitue un carrefour en ce sens qu'elle entretient des relations à la fois avec les communautés riveraines du Mucajaí, mais également avec celles de l'Uraricoera et de l'Ericó, fréquemment visitées par l'intermédiaire d'un chemin reliant les fleuves Mucajaí et Uraricoera.

Dans la région du fleuve Apiaú, dont le cours constitue sur une cinquantaine de kilomètres la frontière de la TIY, des groupes Yanomami déambulent depuis près de 30 ans, entretenant des contacts avec les exploitations agricoles ou les chantiers en cours. Leur présence est ainsi notée en 1986 à proximité du chantier préparatoire de l'usine hydroélectrique du Paredão (projet qui sera finalement abandonné peu après)<sup>702</sup>. Un village fixe est finalement apparu en 2000, lorsqu'un groupe de 50 Yanomami du village *Demarcação*, situé dans la région du cours inférieur du fleuve Mucajaí, s'est déplacé et a fondé une nouvelle implantation. Situé en bordure de zones loties par l'INCRA, ce nouveau village entretient de nombreuses relations avec la population locale, les jeunes hommes s'employant dans les fermes ou fréquentant la ville de Alto Alegre. Malgré de sérieux problèmes d'alcoolisme et de tuberculose, on notera que ces communautés maintiennent des habitations traditionnelles et ont des jardins qui leur permettent une autosuffisance alimentaire. Elles disposent de l'appui sur place d'un poste de la FUNAI, qui doit être « revitalisé » sous peu afin de dissuader ainsi les invasions de chercheurs d'or ou de forestiers, qui semblent courantes dans la région.

---

<sup>702</sup> Source : *Boletim Urihi* n°3, CCPY, 03/1986.



Carte 29 : situation dans la région d'Ajarani en 2006.

La zone d'Ajarani, dont nous avons vu au chapitre 2 qu'elle fut la première à subir l'impact de la route Perimetral Norte, est la seule dans laquelle la question du contact avec les fermes des « Blancs » se pose de manière aigue. En effet, bien qu'une partie en ait été incluse dans le tracé de la terre indigène Yanomami promulgué en 1992, les terres traditionnelles des groupes *Yawaripë* de la région ont été loties par l'INCRA au début des années 1980, entraînant l'installation de fermes d'élevage et un déboisement important de la zone. En 2004, au terme d'un long processus juridique, les propriétaires demeurant se sont vus signifier leur expulsion définitive. Les indemnités nécessaires n'ont cependant pas encore été versées et certains résistent en refusant d'évacuer la zone et en maintenant leurs fermes d'élevage, et en allant jusqu'à menacer de mort Davi Kopenawa s'ils devaient être finalement délogés. Là encore la FUNAI se propose d'agir, en déplaçant le poste actuel pour le situer plus à proximité de la limite de la TIY, ce qui devrait lui permettre d'être plus dissuasif. On notera que si l'association Hutukara souhaite faire de la « désintronisation » des fermiers d'Ajarani l'une des priorités de son agenda politique, les habitants de la région semblent moins résolus sur ce point. Ils craignent en effet de possibles vengeances, mais surtout le démantèlement des relations d'échange tissées avec les fermiers, qui les emploient souvent dans leurs exploitations et fournissent de l'alcool à peu de frais...

Inserés pendant plusieurs décennies au sein d'une zone connaissant une activité agricole, les Yanomami d'Ajarani maintiennent des contacts intenses avec la ville de Caracará, où ils écoulent certains produits de leurs jardins (riz, farine) ou de leur artisanat (paniers, balais, vanneries). Leurs villages sont encore assez mobiles, se déplaçant parfois en dehors du territoire officiel de la TIY (Verdum, 1995). Il est possible que certaines implantations se trouvent désormais dans la région concernée par le projet de colonisation Ajarani, en cours d'implantation par l'INCRA.

L'espace des relations sociales tissées autour de la zone d'Ajarani est très vaste. En effet, les habitants du pôle base Ajarani ne représentent qu'un peu moins de la moitié du groupe *Yawaripë* (116 personnes dans le recensement de 2001), les autres communautés vivant beaucoup plus à l'intérieur du territoire Yanomami (approximativement autour du km 120 de la route Perimetral Norte) mais continuant d'entretenir d'étroites relations avec leurs parents d'Ajarani. Par ailleurs, et par le truchement des communautés du km 120, les habitants d'Ajarani entretiennent également des relations avec les groupes liés à la mission Catrimani. La pratique de la prostitution, volontaire ou forcée, par des jeunes femmes de ce groupe en devient d'autant plus préoccupante car elle pourrait configurer une porte d'entrée pour des épidémies nouvelles, notamment de SIDA, dont les conséquences pourraient être particulièrement graves.

#### - *La frontière sud*

La région que nous dénommons « frontière sud » du territoire Yanomami est constituée par des concentrations de population Yanomami le long du cours inférieur de trois grands fleuves de la région : le Catrimani, le Demini et le Marauia.

Implantée dans les immenses marais qui bordent la rive droite du cours inférieur du Rio Negro, les deux premières régions sont extrêmement riches en gibier, mais est également infestées d'insectes qui les rendent difficile à vivre. Le caractère inondable de la plupart des terrains y fait que la pression foncière y est très faible, les implantations « blanches » dans la région voisine de la Terre indigène étant essentiellement le fait de communautés riveraines traditionnelles. Les activités de celles-ci ne sont cependant pas sans conséquence sur l'environnement local, notamment lorsqu'elles se détournent des collectes traditionnelles (comme la piaçava ou les lianes), dont le retour économique est trop faible, au profit de la pêche de poissons d'aquarium (parfois pratiquées à l'intérieur de la TIY)



écoulés sur le marché international. D'autres activités nouvelles, qui ne seront sans doute pas sans conséquence dans le futur, commencent à s'approcher de la limite de la terre indigène, comme la pêche semi-industrielle pour la ville de Manaus ou bien les hôtels de forêt destinés aux touristes.

Le cours inférieur du Catrimani est peuplé par un seul village Yanomami, formant à lui seul le pôle d'assistance sanitaire « Baixo Catrimani » (desservi par le Diocèse de Roraima). Sa population est en contact permanent avec les populations locales (pêcheurs, regatões), avec lesquelles de nombreux échanges ont lieu.

Le cours inférieur du Demini est, lui, occupé par une communauté connue sous le nom d'Ajuricaba. Comme nous l'avons vu au chapitre 1, celle-ci est l'une des plus anciennes à avoir connu un contact avec les postes indigénistes, puisque le poste du SPI, déplacé du Toototobi vers Ajuricaba en 1947, a rapidement attiré un groupe Yanomami venu d'installer à proximité, les *Pakidai*. Ce poste fut maintenu jusqu'en 1980, et la FUNAI y fit venir des Amérindiens d'autres ethnies (Tukano, Sateré-Mawé), qui s'y fixèrent et finirent par faire souche auprès de la communauté Yanomami locale, dont ils embrassèrent la langue et les coutumes. De 1980 à 1987, le poste Ajuricaba fut fermé, réouvrant au début de l'invasion du nord du territoire Yanomami par les orpailleurs. Ceux-ci n'apparurent cependant pas dans la région, le cours inférieur du Demini n'étant pas considéré comme intéressant pour la prospection, alors que les difficultés de navigation de ce fleuve (en saison sèche il faut jusqu'à 5 jours pour réaliser le seul parcours de Barcelos à Ajuricaba) dissuadaient de l'utiliser comme voie de ravitaillement pour les placers de la région du Toototobi.

La communauté d'Ajuricaba est à bien des égards une porte d'entrée du TIY. Mieux intégrée au système économique « blanc », grâce à la FUNAI de Barcelos, elle dispose de revenus monétaires relativement importants par le biais des retraites rurales ou des bourses du gouvernement brésilien, que ses membres, réussissent à capter. De ce fait, elle peut maintenir des relations sociales intenses avec les communautés situées plus en amont sur le cours du Demini et de ses affluents, en particulier Aracá et Cachoeira do Aracá, dont elle est très proche, mais aussi Novo Demini et Demini, et jusqu'à la région du Toototobi, avec lesquelles des échanges sont souvent réalisés.

Plus isolée mais partageant des caractéristiques similaires avec Ajuricaba et Baixo Catrimani en ce qui concerne ses relations avec les Blancs, la communauté de Cachoeira do Aracá est située sur l'affluent du fleuve Demini du même nom. Installé à la limite de la TIY, ce village a été créé par un groupe issu de la mission Aracá (MNTB), pour entretenir plus commodément les relations commerciales qui existaient depuis longtemps entre la communauté de la mission et les riverains de la région (deux communautés d'environ 60 personnes au total), avec lesquels ils exploitent la *piçava*.

Sur le cours inférieur du fleuve Marauia, plusieurs villages, regroupant un peu moins de 150 personnes, se sont graduellement rapprochés de la limite du TIY. Leur situation de contact est très différente de celle des communautés qui demeurent isolés beaucoup plus en amont. Comme c'est le cas dans la région de Ajuricaba, les Yanomami de cette région ont été inclus dans les programmes sociaux du gouvernement fédéral<sup>703</sup>. Ils demeurent donc à proximité de la ville pour pouvoir percevoir et utiliser l'argent en question. Mais le contact avec les populations riveraines n'est pas toujours exempt de tensions. Les Yanomami dénoncent en effet l'installation de filets par les pêcheurs juste à l'embouchure du Marauia (soit en dehors de la TIY), qui empêcherait les poissons de venir se reproduire dans le fleuve et réduirait de manière drastique les prises pour les habitants du fleuve<sup>704</sup>.

---

<sup>703</sup> Comme le *Bolsa família* ou les retraites rurales.

<sup>704</sup> Bulletin CCPY 61 (23/02/2005)

Par ailleurs, les conséquences épidémiologiques se font également sentir, notamment avec l'exposition de ces villages à des épidémies récurrentes de paludisme.

- *La frontière ouest*

Sous le nom de « frontière ouest », nous regroupons l'ensemble des villages Yanomami qui se trouvent à proximité des fleuves Maiá et Cauaboris, représentant au total 1 839 habitants et trois pôles de santé (Maturacá, Inambu et Maiá). Il s'agit de régions peuplées par des groupes venus du Venezuela, qui ont mené des incursions guerrières du côté brésilien avant de s'y installer, en étant notamment attirés par la mission salésienne de Maturacá. A la différence des zones du cours supérieur du Marauia ou du Marari, ces zones peuvent être considérées en contact permanent avec les société brésilienne, disposant d'un accès fluvial plus aisé aux zones urbaines de São Gabriel da Cachoeira.

La zone de Maturacá est tout à fait atypique dans le contexte Yanomami. A la suite de l'installation de la mission, deux villages ont en effet fini par se fixer à proximité immédiate l'un de l'autre, configurant un ensemble de près de 1200 personnes, qui n'a d'équivalent dans aucune autre région. L'influence de la mission, qui a cherché à modifier en profondeur le genre de vie Yanomami (notamment en créant un internat pour les élèves scolarisés) et la présence du peloton de frontière mis en place par le projet *Calha Norte* se réunissent pour créer un contexte tout à fait particulier dans lequel les constantes de la vie des villages Yanomami se trouvent parfois oubliées, parfois réinventées. Ainsi, le village de *Maturacá* a-t-il abandonné la maison communautaire, se présentant comme un alignement de compartiments individuels le long d'une rue. Pour autant, le village immédiatement voisin de *Ariabu* maintient, lui, la forme d'une maison commune circulaire (Smiljanic, 2002). De la même manière, si les villages ont abandonné la pratique des migrations, demeurant sur place depuis près de 30 ans, ils partagent avec d'autres groupes la pratique de mobilités saisonnières dans des sites distants, qui leur permet de maintenir le lien avec les pratiques de chasse et de pêche traditionnelles. La contrainte supplémentaire est qu'ils doivent désormais se conformer au calendrier de l'école des missionnaires salésiens afin de pouvoir y conduire leurs enfants...

Les deux autres pôles de santé constituant la région sont à l'opposé l'un de l'autre, et pas seulement sur le plan géographique. La région d'Inambú est en effet très proche de la ville de São Gabriel, avec laquelle elle entretient des relations importantes. Le village lui donnant son nom, *Inambú*, se trouve d'ailleurs situé plus à proximité de la zone urbaine, en dehors du tracé officiel du territoire Yanomami. En revanche la région de Maiá est plus isolée et plus difficile d'accès, n'entretenant que des relations sporadiques avec les espaces des « Blancs ». En 2003 une partie du village de Maiá s'est dissociée et a fondé la nouvelle implantation de *Tamaquaré*, située plus en aval du fleuve Maiá.

Les communications, dans la région de Maturacá, sont en général réalisées par voie fluviale. Il faut environ 10 heures de pirogue à moteur pour rejoindre la mission depuis São Gabriel da Cachoeira, 2h30 pour le village d'*Inambú* et un jour et demi pour celui de Maiá. En 2000, l'armée se disposait à créer un tronçon de route entre la BR-307, distante d'un peu plus de 50 kilomètres, et la base du peloton de frontière. Elle tenta d'intéresser les Yanomami de la région au projet en leur suggérant qu'un accès plus facile leur permettrait d'écouler leurs produits agricoles vers le marché de São Gabriel, s'engageant même à fournir tracteurs et camions. De manière intéressante, malgré sa plus grande proximité avec les « Blancs », la population refusa la proposition, dénonçant toute tentative de passage en force sur le sujet. Pour elle, la route (dont on pouvait légitimement douter qu'elle soit entretenue, au vu de l'état de la BR-307...) apporterait plus de problèmes que de bénéfices, car elle faciliterait l'entrée d'étrangers, en particulier des orpailleurs et des touristes, et aurait donc un impact négatif sur la culture, le gibier, etc.

Ainsi que le note une lettre de l'association AYRCA de l'époque : « *La FUNAI ne réussira pas à surveiller la route, de même qu'elle ne parvient pas à surveiller les fleuves [...]* »<sup>705</sup>.

L'une des caractéristiques de la région de Maturacá et de ses voisines est le fait de se trouver insérée dans le contexte du cours supérieur de Rio Negro, région dans laquelle les populations amérindiennes possèdent une influence politique beaucoup plus importante que partout ailleurs au Brésil. C'est ainsi l'exemple de l'organisation politique des autres ethnies, qui créèrent une entité commune, la Fédération des organisations indigènes du haut Rio Negro (FOIRN), qui poussa les Yanomami de cette zone à créer leur association, l'AYRCA, et à l'affilier à la FOIRN. C'est également l'influence de la FOIRN qui amena la proposition d'ateliers de formation aux techniques d'artisanat, devant permettre aux villages Yanomami de mieux commercialiser leur production<sup>706</sup>. Mais l'intégration des Yanomami dans le concert pluri-ethnique du haut Rio Negro n'est pas simple, et on remarque qu'ils sont souvent marginalisés sur le plan politique par les autres ethnies de la région. Par ailleurs, leur situation se trouve fragilisée par la précarité de l'assistance sanitaire, les villages Yanomami de la région étant aujourd'hui en conflit avec l'ONG titulaire du contrat d'assistance sanitaire, l'IBDS, à qui elles reprochent de détourner des fonds.

Le rapprochement en cours depuis 2005 entre l'AYRCA et la HAY permettra peut-être à la zone de gagner plus d'influence sur le plan régional, surtout dans la mesure où il se double du rapprochement de la CCPY avec l'ISA, ONG dont le poids dans la région de São Gabriel est particulièrement fort. Pour autant, le contexte régional demeure déprimé en ce qui concerne les moyens d'action des collectivités locales. En 2006, Claudete Schuertz notait ainsi que des actions d'assistance sanitaire d'urgence auraient dû être réalisées dans la région, mais qu'elles ne le furent pas du fait du manque de médicament et de personnel de la commune de São Gabriel da Cachoeira (Schuertz, 2006).

## II Dynamiques du territoire Yanomami

Comme on l'a vu dans la description des régions qui le composent, le territoire Yanomami est soumis à des dynamiques profondes qui modifient rapidement sa configuration. Nous avons isolé ici quatre d'entre-elles, qui nous paraissent tout à la fois les plus significatives, mais également celles dont l'influence croissante ou décroissante pourra expliquer les changements qui interviendront dans un futur proche. Nous détaillons ainsi les dynamiques migratoires, qui sont le cœur des modifications qui apparaissent dans la TIY. Nous nous intéressons ensuite à l'économie du territoire Yanomami, encore balbutiante et difficile à quantifier, mais qui pourrait être totalement modifiée par les programmes sociaux ou de santé du gouvernement fédéral. Nous abordons ensuite la question des conflits, dont l'apparition ou la réactivation peut modifier le peuplement de régions entières. Nous nous intéresserons enfin à la question scolaire, l'implantation des écoles et le type de relation qu'elle entraîne non seulement avec le monde des « Blancs », mais également entre les Yanomami, pouvant se révéler porteuse de changements de grande ampleur. Pour chacune de ces dynamiques, nous essayons de cerner ses modalités, ses effets et son évolution récente, en privilégiant toujours les aspects liés au territoire.

---

<sup>705</sup> *Noticias socioambientais*, ISA, 1/10/2000.

<sup>706</sup> Projet proposé en 2005 en partenariat avec l'IBDS et l'IPOL (Instituto de Investigação e Desenvolvimento em Política Linguística).

### 1. Une dynamique migratoire qui demeure forte, malgré l'influence des points de contact

A l'instar de nombreux groupes amérindiens d'Amazonie, les villages Yanomami possèdent traditionnellement une forte mobilité, ce qui leur permet de répondre à des impératifs écologiques (besoin de se rapprocher de zones propices à l'ouverture de nouveaux jardins, épuisement du gibier dans les zones occupées depuis longtemps), sociaux (besoin de s'éloigner de lieux liés à des événements funestes, conflits internes entraînant des scissions au sein d'une même communauté) ou bien encore politiques (guerres avec d'autres groupes, volonté de se rapprocher d'infrastructures afin d'en « capter » les biens de troc). Les déplacements peuvent se réaliser au sein d'une zone relativement limitée, comme par exemple dans le cas de la reconstruction d'un village à proximité d'une ancienne implantation. Ils peuvent également se produire sur des distances bien plus importantes, en particulier lorsque des communautés souhaitent se mettre à l'abri d'ennemis potentiels ou avérés.

Si l'on observe une tendance croissante à la sédentarisation chez de nombreuses ethnies, la situation des Yanomami est assez complexe. On remarque en effet que quelques villages sont devenus fixes, s'étant établis à proximité de points de contact avec les « Blancs », le plus souvent des missions, et n'ayant plus bougé depuis (on pense à Maturacá, Alto Mucajaí, mais aussi à Demini ou mission Catrimani) – même si cette stabilité à petite échelle n'exclut pas des reconfigurations locales, comme des destructions et reconstructions de maisons communes ou individuelles à quelques centaines de mètres des précédentes. On pourrait donc conclure que les points de contact vont peu à peu sédentariser autour d'eux des populations Yanomami de moins en moins mobiles. Vue de plus près, la situation est cependant beaucoup plus complexe. D'un côté, les ensembles qui gravitent autour des missions ou des postes de santé ne se réduisent la plupart du temps pas à une seule, mais à plusieurs communautés, chacune ayant sa dynamique propre. Ainsi, si un village demeure accolé au poste de santé, d'autres, autour, continuent de se déplacer à proximité dans un périmètre plus ou moins important. Par ailleurs, même des villages établis depuis longtemps peuvent finir par éclater et retrouver une mobilité, comme le montre l'exemple de la communauté *Pohoroá* dans la région du cours supérieur du Marauia, qui s'est divisée et a créé un nouveau village en 2005, ou bien celui d'une partie de la communauté du village de *Auaris*, qui envisage un déplacement vers une zone éloignée de près de deux jours de marche de son emplacement actuel, situé immédiatement à proximité de la piste d'atterrissage de l'armée (Le Tourneau, 2008).

Par ailleurs, des reconfigurations régionales importantes peuvent également avoir lieu. L'exemple de la région du fleuve Toototobi entre 1998 et 2007 est éclairant à ce sujet. Sur les 10 villages implantés aujourd'hui de la zone, 9 ont en effet connu au moins un mouvement majeur : changement d'emplacement, scission, migration depuis le Venezuela, etc. On peut également penser à la région du Paduari, autrefois déserte, puis occupée par un grand village, et aujourd'hui habitée par 7 communautés dispersées sur une zone très importante. Ainsi donc, malgré la tendance à la sédentarisation que l'on peut observer en quelques points de leur territoire, la fréquence des mouvements des villages demeure élevée aujourd'hui, montrant que l'abandon de la mobilité n'est pas encore à l'ordre du jour. Refletant nettement ce point, nous avons déjà noté que seuls 150 des 245 villages recensés en 2006 sont présents sur la liste de 2004.

Pour autant, dire que la dynamique se maintient inaltérée serait bien évidemment faux. Les éléments liés au contact avec les « Blancs » (pistes d'atterrissage, postes de santé, écoles), ont une influence sur les mouvements enregistrés. On entend ainsi souvent des groupes qui abandonnent des projets de mobilité vers des régions qui leur conviendraient mieux sur le plan écologique pour se maintenir auprès d'un poste de santé auprès duquel, outre l'assistance sanitaire en cas de besoin, ils peuvent capter des biens de troc ou des ressources alimentaires. Dans la région de Auaris, on en vient à manquer de terre, et il faut ouvrir les nouveaux jardins

à plusieurs heures de marche pour trouver des emplacements qui supportent la culture des bananes, alors que les chasses collectives se déroulent dans des emplacements de plus en plus lointains (environ 4 jours de marche). Pour autant les villages situés à proximité des installations de l'armée et de la MEVA (*Auaris* et *Katonau*, dans une moindre mesure *Mauxinha* et *Kulapoipu*), n'envisagent pas de se déplacer. Mais ce facteur n'est pas toujours décisif. Ainsi, entre autres exemples, les communautés *Xere u theripë*, *Tirei theripë* et *Yarïtha theripë*, étudiées dans Albert et Le Tourneau (2005), après avoir tenté de se maintenir auprès du poste de santé Homoxi, ont-elles opté pour s'en éloigner franchement afin de s'installer dans des zones à la fois écologiquement plus satisfaisantes et plus éloignées de leurs ennemis, quitte à perdre le bénéfice des biens de troc et d'une assistance sanitaire régulière. Par ailleurs des stratégies de double résidence, combinant des implantations à proximité des postes et des maisons plus lointaines, associées à des stratégies complexes d'occupation de chacune, semblent apparaître de plus en plus fréquemment, en particulier dans les zones dans lesquelles à première vue existe une plus grande sédentarité (Maturacá, Marauia, Mucajái...). La fréquence et le temps d'utilisation de ces résidences secondaires configurent une nouvelle forme de mobilité, dont l'importance n'est pas moindre que celle effectuée dans les campements de forêt par des groupes considérés comme plus « traditionnels ». Cette nouvelle mobilité est également influencée par l'adoption de nouvelles pratiques, comme celle de se déplacer en bateau le long des cours d'eau qui le permettent, qui est en pleine expansion et se traduit par un accroissement des demandes de financement de pirogues motorisées. Grâce à ces moyens, la pêche est plus productive et l'on peut se déplacer plus loin, ce qui modifie en retour les paramètres de parcours de l'espace des villages.

Dans ce contexte, les points de contact permanents que constituent les postes de santé ou les missions sont un élément de plus dans le jeu stratégique auquel se livrent les villages Yanomami pour définir leur implantation. Documenté par de nombreux rapports du projet d'éducation de la CCPY, l'exemple de l'approximation des *Xiroxiropi theripë* illustre bien la dynamique des mouvements des villages dans ce contexte, y rajoutant la question des contacts transfrontaliers. Entretenant des relations avec les habitants de la région du Toototobi, les *Mohoresipi u theripë*, sous la férule de leur leader Barbosa, annoncent en effet en 2000 leur souhait de se déplacer de la vallée de l'Orénoque, où ils résident à proximité de la frontière avec le Brésil, vers la région du poste de santé Toototobi. Ils sont clairement motivés par la possibilité d'avoir accès à l'assistance sanitaire, mais également par la perspective d'accéder à des emplois de microscopistes par le biais de l'école. Ils ont ainsi dans un premier temps laissé quelques jeunes gens chez les *Okarasipi u theripë* afin qu'ils y fréquentent les cours<sup>707</sup>. Abandonnant un premier projet de se joindre à eux, la communauté se fixe alors à proximité du poste de santé, suivant les indications des leaders des autres villages de la région qui leur proposent de s'installer auprès d'une de leurs anciennes installations. Rapidement, ils sont considérés par l'assistance sanitaire comme une population locale et assistés de la même manière que les autres villages de la région.

En 2001, pourtant, les *Mohoresipi u theripë* changent à nouveau de localisation, s'installant dans un lieu dénommé *Xiroxiropi*, qui leur donnera leur nouveau nom<sup>708</sup>. Celui-ci est situé assez loin du poste de santé (9 heures de marche), au pied des montagnes faisant la frontière avec le Venezuela. Plusieurs raisons ont sans doute imposé ce nouveau mouvement dans la direction contraire du précédent. D'un côté, la trop grande proximité du site primitif avec le poste de santé risquait de remettre en question l'équilibre trouvé par les communautés locales autour de l'appropriation des biens de troc en provenant, et elle pouvait entraîner un conflit, ce d'autant que le statut de nouveaux-venus des *Mohoresipi u theripë* ne leur

---

<sup>707</sup> Lidia Montanha Castro, *Relatório de Educação e Alfabetização*, daté du 19/07/2000 (archives CCPY).

<sup>708</sup> Maurice Tomioka Nilsson, *Relatório de acompanhamento das escolas Yanomami*, décembre 2001 (archives CCPY).

permettait pas de prétendre immédiatement à l'hégémonie. Des facteurs écologiques ont sans doute également contribué. Situé dans une zone longtemps occupée, le nouveau site s'est certainement révélé pauvre en gibier, ce d'autant qu'il se trouvait enclavé au sein des territoires de collecte des villages voisins. Enfin, il est très probable qu'en revenant à proximité de la frontière, le leader Barbosa a souhaité maintenir actives les alliances dont il disposait avec les villages de sa région d'origine, la vallée de l'Orénoque. Sa nouvelle situation lui permet en effet de jouir de l'assistance sanitaire et de capter un certain nombre de biens de troc, mais également de maintenir la communication avec l'autre versant de la montagne et de commercer avec les villages qui s'y trouvent. Sans surprise, d'ailleurs, ces communautés<sup>709</sup> visiteront souvent *Xiroxiropi*, certains envisageant d'ailleurs d'y rester, permettant à Barbosa d'augmenter la taille de son village.

Un ensemble complexe de relations interculturelles se joue dans les postes des administrations fédérales présentes dans la TIY, entre les « Blancs » qui les occupent et les Yanomami. Ces derniers sont souvent attirés par la possibilité d'y glaner des biens de troc, mais également par le fait que, grâce à la présence des pistes d'atterrissage, d'un poste radio et, dans quelques cas, d'une cabine téléphonique<sup>710</sup>, ces endroits sont des foyers de circulation des nouvelles, le lieu d'où l'on peut essayer de faire parvenir des lettres (activité dont on a souligné le succès retentissant), recevoir des marchandises promises, troquer un peu d'artisanat, en somme un espace de loisir particulièrement attractif... De leur côté, les équipes de santé sont souvent mal formées et leur vision des Yanomami pour le moins condescendante. Des pratiques comme l'utilisation des enfants pour faire la vaisselle en échange de restes de nourriture y sont courantes, qui ne favorisent pas beaucoup le respect mutuel. La méfiance de ces « Blancs », qui les conduit à interdire de manière autoritaire l'accès au poste de santé, ou à la radio, sous prétexte d'éviter les vols, contribue souvent à tendre la situation entre les deux parties, les Yanomami réagissant à ces prohibitions par des dégradations ou des pillages.

Les points de contact sont également des sources de tensions entre les villages de chaque région. La promiscuité, recherchée ou subie, entre les malades provenant de communautés différentes, entraîne en effet parfois des difficultés<sup>711</sup>. Par ailleurs, le contrôle sur les biens de troc que les communautés les plus proches des postes essaient d'exercer agace souvent les villages un peu plus éloignés, qui revendiquent leur part. Ces frictions peuvent parfois motiver des affrontements, en tout cas des disputes.

## 2. Les économies du territoire Yanomami

Le territoire Yanomami enregistre extrêmement peu d'activités productives permettant des échanges monétaires. La plupart des villages pratiquent en effet une agriculture de subsistance et un artisanat à des fins d'usage interne, troquant les objets produits avec les communautés avec lesquelles ils sont en relation. Ce versant de l'économie Yanomami est très difficile à saisir, dépendant étroitement des conditions locales<sup>712</sup>. Mais il existe une autre face de l'économie du territoire Yanomami, qui est l'importation de nombreux biens produits à l'extérieur. En effet avec la généralisation d'un contact au moins intermittent avec les « Blancs », les outils et un certain nombre d'ustensiles, en nombre réduit, sont aujourd'hui

---

<sup>709</sup> Les rapports CCPY mentionnent plusieurs fêtes avec les villages suivants du Venezuela : *Araramo theripë*, *Pokara Hutuma thëripë*, *Hwaiasiki thëripë*, *Xirahi theripë* ou *Hixipraopë theripë*.

<sup>710</sup> Il existe des cabines téléphoniques auprès des pelotons de frontière, ainsi que dans quelques villages périphériques, comme celui d'Ajuricaba.

<sup>711</sup> Notamment en cas d'agression ou de rapt de femmes restées sur place pour suivre un traitement, pratique qui n'est pas complètement inhabituelle.

<sup>712</sup> Chagnon (1974) montre ainsi que les villages peuvent se spécialiser dans un type de production afin de jouer un rôle dans les réseaux d'échange, puis modifier leur orientation économique en fonction des circonstances politiques, la plupart des savoirs artisanaux étant, en fait, dominés par tous les villages.

devenus indispensables à la survie des villages. Machettes et marmites en aluminium sont sans doute les objets qui ont le plus pénétré le quotidien des Yanomami et remplacé leurs équivalents produits de manière artisanale, mais d'autres (fil de pêche et hameçons, haches, limes, laine pour fabriquer des tabliers pubiens, etc.) jouent également un rôle important. La seule source de ces biens étant des implantations blanches, leur présence dans le TIY suppose l'existence de flux de divers types permettant de les acquérir. Deux points peuvent retenir particulièrement notre attention autour de cette question : la provenance des flux monétaires permettant d'acheter ces biens, et les points d'entrée et de dissémination de ceux-ci dans le territoire Yanomami.

Bien qu'apparemment improductive (au sens capitaliste du terme), la TIY est concernée par des flux financiers qui permettent l'acquisition des biens de troc dont la présence peut être notée, autour des points de contact avec les « Blancs » et jusque dans les zones les plus reculées. Les sources de ces flux sont multiples. On peut les regrouper en quatre catégories : les activités productives ou d'échange, les services rendus dans les postes de santé ou auprès des missions, les salaires et aides sociales, et enfin les projets de développement.

Les activités productives ou d'échange regroupent de nombreuses sources de revenus. On y trouve en effet les échanges traditionnels d'artisanat, soit auprès des visiteurs de passage (en incluant dans ceux-ci les équipes de santé et les fonctionnaires de la FUNAI), soit auprès des populations limitrophes de la TIY. Bien que de faible intensité (l'artisanat amérindien, bien côté dans les centres urbains, est le plus souvent acheté pour des valeurs très faibles aux producteurs), ce courant est constant et fournit une sorte d'activité économique de fond qui permet l'acquisition régulière de biens de troc<sup>713</sup>. La gamme des produits concernés est assez limitée : arcs et flèches, carquois, paniers, colliers et massues en forment l'essentiel. Les missions et les ONG encouragent souvent ces échanges, qu'elles voient pour les unes comme un premier pas vers le monde du travail, pour les autres comme une promotion des activités traditionnelles, au point de parfois se charger de la commercialisation des objets<sup>714</sup>, souvent en avançant l'argent. On se rappelle qu'un système reposant sur des valeurs fixes pour chaque objet avait été mis en place par l'ONG Urihi, celle-ci ayant remarqué qu'il existait un marché pour ces objets non seulement à Boa Vista, mais également à São Paulo. Malgré ces perspectives, aucune coopérative ou forme d'organisation de la production n'existe, le système demeurant individuel et fragmenté.

D'autres échanges économiques peuvent avoir lieu en périphérie du territoire Yanomami, qui permettent eux aussi des entrées d'argent ou de biens de troc. On pense à la vente de produits alimentaires sur les marchés (les Yanomami de la région de Ajarani vendent ainsi des régimes de bananes à Caracarái, ceux d'Ajuricaba commercialisent de la farine de manioc à Barcelos, ceux de Maturacá des bananes à São Gabriel da Cachoeira, etc.), ou à la participation à des activités extractivistes (comme la collecte de piaçava sur le Padauari<sup>715</sup>) avec les populations riveraines. Les valeurs de ces produits sont cependant très faibles, ce qui fait que le bénéficiaire qui en est tiré est réduit. Une activité parfois exercée permet d'avoir de

---

<sup>713</sup> Les membres des équipes de santé emportent souvent des objets d'artisanat en échange de quelques biens de troc. Ils peuvent également parfois passer commande de paniers ou de hamacs, fournissant dans ce dernier cas la matière première.

<sup>714</sup> La CCPY réalise ainsi la vente d'artisanat Yanomami dans son bureau à Boa Vista, ainsi que celle de T-shirts réalisés à partir de dessins Yanomami. En 2000, l'ONG a vendu 200 paniers Yanomami à l'entreprise Tree-Tap, et en a commercialisé près de 270 via son bureau de Boa Vista (*Rapport annuel CCPY pour l'année 2000*). Ces ventes représentèrent plus de 10 000 R\$ qui sont ainsi entrés dans le territoire Yanomami. Les ventes sont cependant irrégulières et dépendent de la capacité de l'ONG à s'y consacrer : elles ont été très faibles en 2006, et recommencent à se pratiquer de manière sporadique, en partenariat avec la Hutukara, depuis 2007.

<sup>715</sup> Pratiquée sous l'impulsion (et avec le soutien matériel) de la FUNAI de Barcelos, cette activité est d'une ampleur inégale dans le territoire Yanomami, puisqu'elle peut rassembler jusqu'à 150 Yanomami durant trois mois (avril, mai, juin).

meilleurs revenus, mais elle est souvent mal perçue : l'orpaillage. Il demeure pratiqué par quelques Yanomami dans la région de Paapiu ou sur l'Ericó, permet de rapides bénéfices, mais sa mise en cause par les « Blancs », qui ont souvent du mal à comprendre que cette activité leur ait été interdite mais que les Indiens la pratiquent, fait qu'il demeure de très faible intensité.

Les services rendus auprès des postes de santé et des missions regroupent toutes les activités ponctuelles qui ne peuvent pas être remplies par les « Blancs » présents dans les postes de la TIY, et qui sont proposées aux Yanomami. Il s'agit essentiellement d'activités liées à la construction des postes (construction, ouverture de piste, bûcheronnage, etc.), à leur entretien (débroussaillage des pistes) ou à l'appui aux activités d'assistance sanitaire (guidage, portage, etc.). La fréquence de ces opportunités est totalement irrégulière, non seulement dans le temps, mais aussi d'une région à l'autre. Elle varie souvent en fonction des politiques menées (si la Urihi reposait beaucoup sur ces activités pour distribuer des biens de troc aux communautés, la FUNASA a souhaité les restreindre depuis 2004), des disponibilités financières des organismes impliqués, etc. La répartition des opportunités entre les communautés plus ou moins éloignées des postes est également un facteur-clé. D'une manière générale, on peut penser que ces activités permettent l'obtention d'une partie substantielle des biens de troc présents dans la TIY, mais que leur irrégularité représente une gêne importante pour les villages, qui peuvent difficilement compter dessus.

Les salaires et bénéfices sociaux sont une catégorie nouvelle, confidentielle il y a encore une dizaine d'années (restreinte à cette époque aux rares employés Yanomami de la FUNAI et à quelques analystes microscope), mais actuellement en pleine expansion. Le plus grand pourvoyeur de salaires est l'assistance sanitaire, qui cherche à impliquer de plus en plus les Yanomami, cherchant par là à diminuer ses coûts d'intervention<sup>716</sup>. Ne concernant que quelques dizaines de personnes avant 2004, le système s'est aujourd'hui largement étendu, représentant, selon la FUNASA, près de 180 Yanomami uniquement pour ses zones d'intervention. On peut donc considérer que ce sont près de 200 salaires, au minimum, qui sont aujourd'hui distribués pour des fonctions d'« agent indigène de santé », d'analyste microscope ou bien encore de « garde d'endémies ». Indexés sur l'évolution du salaire minimum au Brésil, leur valeur est fixée en fonction des rémunérations de la fonction publique brésilienne par la FUNASA. Dans le contexte Yanomami, où leur utilité principale est l'acquisition de biens de troc, les détenteurs n'ayant à payer ni leur logement ni leur subsistance, ils représentent une manne très importante pour tous les villages qui en disposent. Bien que sa généralisation soit récente, que les retards de paiement soient courants et que la mise en œuvre de ceux-ci soit peu organisée<sup>717</sup>, ce système aura sans aucun doute des conséquences très importantes sur le mode de vie des communautés. Il représente d'ores et déjà sans conteste le flux financier le plus important présent au sein du territoire Yanomami.

Mais d'autres revenus existent. Certains professeurs sont ainsi financés au titre du système public d'enseignement – bien que de manière en principe temporaire en Roraima, leur titularisation dépendant d'un concours qui n'a pas encore été organisé. Si leur nombre est limité, les valeurs en jeu sont importantes, les salaires des professeurs étant indexés sur les salaires versés en ville (en général plus de deux fois le salaire minimum). D'autres professeurs reçoivent des bourses par le biais des ONG qui financent leur formation, mais celles-ci sont bien plus modestes (autour de 100 R\$ mensuels, ou 25 % du salaire minimum). Enfin, dans les villages situés en périphérie de la TIY, on note une augmentation du nombre de personnes inscrites dans les programmes sociaux du gouvernement fédéral, en particulier la « bourse famille » ou les retraites rurales. Bien qu'il s'agisse de petits revenus, là encore, dans le contexte Yanomami, ils sont fort appréciés car ils permettent des achats en ville. Dans la

<sup>716</sup> Les professionnels de santé « Blancs » sont payés deux à trois fois plus pour intervenir en forêt.

<sup>717</sup> On se souvient des paiements réalisés en argent liquide dans des régions isolées...



région du Marauia, l'accès à ces bénéficiaires a motivé l'installation de villages plus en amont qu'ils n'étaient auparavant. On peut se demander si on assistera dans le futur à une généralisation de ces revenus, auxquels les Amérindiens ont droit quelle que soit leur situation de contact, ce qui propulserait probablement les zones les plus isolées dans une dynamique bien différente de celle qu'elles ont aujourd'hui.

Les projets de développement, pour finir, peuvent regrouper toutes les actions menées par les ONG et les administrations afin de promouvoir des initiatives de développement alternatif, de nouvelles activités économiques, une meilleure sécurité alimentaire, etc. La mise en place de ces initiatives implique en effet toujours la participation des communautés locales autour de la réalisation d'activités pour lesquelles les outils sont fournis, outils qui sont considérés par les communautés comme autant de biens de troc qui leur sont donnés. Irréguliers dans leur fréquence spatiale et temporelle (voir tableau 16), ces programmes n'en ont pas moins des effets locaux importants, puisqu'ils représentent des investissements de plusieurs centaines de milliers de reais sur des zones limitées (même si la plus grande partie de ces investissements passent en salaire payés à des intervenants extérieurs ou en financement de vols de taxis aériens...).

ONG	Financier	Période	Financement	Objectif
CCPY	PD/A	2002-2002	230 000 US\$	Anticiper la sédentarisation en fournissant de nouvelles espèces cultivables, échanges autour d'autres expériences agroforestières et élaboration d'un manuel en langue Yanomami
CCPY	PDPI	2003-2005	251 000 R\$	Apiculture
SECOYA	PDPI	2003-2006	238 000 R\$	Amélioration des techniques culturelles et activités culturelles.
CCPY	TNC	2002-2004	50 000 US\$	Récupération environnementale dans la région de Homoxi
FOIRN/ AYRCA	PDPI	2006-2009	129 000 R\$	Artisanat et graphisme Yanomami, amélioration de la capacité administrative de la AYRCA
HAY	PDPI	2007-2009	31 000 R\$	Enregistrement et diffusion de CDs de chants Yanomami

Tableau 16 : investissements dans des projets de développement au bénéfice des Yanomami

Au total, même si il varie beaucoup dans le temps en fonction des politiques menées et des opportunités, on peut considérer que le pouvoir d'achat des communautés Yanomami a connu une forte hausse durant les dernières années. Lié en grande partie à l'assistance sanitaire, il est réparti de manière très hétérogène en fonction des régions. Certains pôles d'application de projets de développement se distinguent ainsi, notamment grâce aux relations politiques anciennes qu'ils ont nouées avec des organisations « blanches » qui leur apportent aujourd'hui ces opportunités. On peut ainsi penser aux régions du Toototobi et de Homoxi, favorisées par la CCPY, ou à celles d'Ajuricaba ou du Paduari, aidées par la SECOYA. A l'opposé, des régions demeurent sans soutien, comme la plus grande partie des alentours du plateau de Surucucus. Par ailleurs les entrées de salaires liés au système de santé répondent aussi à des critères politiques, les leaders les plus influents réussissant à concentrer de nombreux postes dans leur région. C'est le cas de la région de Paapiu, pour laquelle João Davi Yanomami réussit à obtenir 8 postes rétribués par la FUNASA pour son seul village. Dans le cas de Demini, village de Davi Kopenawa, les deux dimensions se cumulent du fait son rôle politique, résultant en un flux massif de biens de troc, offerts ou achetés. On notera que l'accumulation par les Yanomami salariés de plusieurs mois de salaires sur leurs compte en banque fait qu'ils ont des capacités financières importantes lors de leurs apparitions en ville, contribuant à entretenir le soupçon des populations locales sur la véritable source de ces revenus et sur leurs liens avec de possibles menées internationales dans leur territoire.

L'entrée des biens et leur dissémination représentent un second versant fondamental de l'économie du TIY. Comme on le sait, les points d'entrée sont peu nombreux. Il s'agit des

villages de la périphérie, des postes de santé et des missions, ainsi que de quelques points isolés permettant l'acquisition de biens en provenance du Venezuela (on pense au poste de la *Guarda nacional* à Fort Chalbaud). L'isolement de la plupart de ces points impose un transport aérien dont le coût, s'il devait être effectivement additionné aux objets, serait prohibitif. Dans les faits, on peut dire qu'il existe un véritable système de subvention, les vols affrétés par l'assistance sanitaire ou par les ONG et les administrations emportant gratuitement les objets vers leurs destinataires. De ce point de vue, les diverses opportunités pour les Yanomami de venir en ville (pour les réunions de district sanitaire, pour des formations dans le cadre des programmes de santé ou d'éducation, etc.) jouent un rôle fondamental, car elles permettent également aux personnes impliquées de réaliser leurs achats (il s'agit souvent de la seule occasion pour eux de dépenser leur salaire)<sup>718</sup>, et de revenir dans un avion dans lequel il y a de l'espace pour emporter de nombreux biens. En l'absence de ces opportunités, il est clair que la circulation des biens industrialisés serait bien plus restreinte dans la TIY.

Mais l'aire de circulation des marchandises ne se restreint pas aux points d'entrée. La dynamique d'échange, en particulier durant les fêtes, demeure extrêmement forte dans toutes les communautés Yanomami<sup>719</sup>, et il faut souligner qu'il s'agit souvent d'échanges inégaux, les plus démunis obtenant de grandes quantités de biens de troc en échange de peu de chose. Les villages situés à proximité des points d'entrée des marchandises n'exhibent donc une quantité de possessions que peu supérieure à celle des villages plus éloignés, les second venant souvent troquer des objets traditionnels (et parfois simplement du travail) contre les marchandises des premiers. Ainsi donc, les biens acquis en ville suivent les longues routes des relations sociales Yanomami, passant de village en village et cheminant sur des distances importantes, passant d'ailleurs souvent la frontière avec le Venezuela. Ces routes « commerciales » relient également les villages périphériques (qui disposent de plus grandes facilités pour réaliser leurs achats dans les petits centres urbains installés à proximité) à leurs homologues situés plus en amont dans la TIY, et contribuent à leur maintien dans la sphère sociale Yanomami.

Dès lors, la multiplication des capacités d'achat des Yanomami ne paraît pas devoir remettre en cause, au moins pour le moment, leurs relations sociales traditionnelles (Albert, communication personnelle). Par ailleurs, il faut souligner que la durée de vie des objets acquis est plutôt courte, pour plusieurs raisons. D'un côté, les biens choisis sont souvent de mauvaise qualité, soit parce que les commerçants locaux profitent de l'inexpérience des Indiens en matière commerciale pour les tromper, soit parce que les Yanomami préfèrent acheter des objets à petit prix. D'un autre côté, les conditions d'emploi sont des plus rustiques, et les Yanomami peu habitués aux précautions en ce qui concerne le maniement, ce qui résulte dans la mise hors d'usage rapide de la plupart des biens les plus sophistiqués : radios, lampes de poche, etc. Même les outils métalliques, intensivement utilisés, ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes au bout de quelques mois. De ce fait, la demande pour ces objets peut paraître infinie, et le niveau d'équipement de chaque village demeure très faible malgré l'augmentation des flux d'échange.

L'intensité de la demande pour les biens de troc explique le très fort intérêt des Yanomami pour des emplois salariés. Pour autant, si l'on observe des pratiques d'engagement

---

<sup>718</sup> Il est d'ailleurs d'usage de laisser au moins une demi-journée de temps libre durant les événements organisés en ville, pour du « shopping ».

<sup>719</sup> Ce fait est parfois contesté par ceux qui considèrent que l'entrée des objets implique forcément une appropriation individuelle, laquelle serait rebelle par essence à l'échange ou à la perte des biens acquis. Notre expérience dans le cadre des missions de terrain, lors desquelles force objets ont été distribués, confirme que moins d'un an après plus des trois quart du matériel distribué ne se trouve plus sur place, montrant bien la force des courants d'échange.

dans des fermes pour les population situées à proximité des limites de la TIY, on n'observe aucune migration importante vers Boa Vista ou vers les centres urbains proches du territoire Yanomami. Le fait de vivre « chez soi » semble pour le moment beaucoup plus important que la possibilité d'obtenir un revenu.

### 3. *Les conflits internes et leurs conséquences*

L'existence de guerres entre villages est un trait important de la vie du territoire Yanomami, qui se maintient encore à l'heure actuelle malgré les tentatives d'un certain nombre d'institutions (FUNAI, FUNASA, les différentes ONG, etc.) pour essayer de l'éradiquer. Ces conflits internes (dont les mécanismes ont été décrits en détail dans plusieurs ouvrages d'anthropologie, notamment ceux de Bruce Albert) sont une autre dynamique fondamentale pour la compréhension de la configuration actuelle de la TIY et de ses évolutions récentes, de par leurs conséquences sur la mobilité des villages, sur le déploiement des activités d'assistance ou sur les relations entre régions de peuplement, qui constituent l'aspect géographique de cette question. On peut noter que leur fréquence semble diminuer, alors que les zones touchées sont moins nombreuses. En effet, la plupart des auteurs rapportent de nombreux raids dans les régions du Catrimani (Albert, 1985 : 215, 220, 281<sup>720</sup>), de l'Ajarani ou de l'Uraricoera (Peters, 1998 : 212, 214, 227) ou dans celle de Surucucus (Duarte do Pateo, 2005 :122, 210, etc.). Aujourd'hui, les guerres avérées semblent concentrées dans la région de la Serra Parima, et occasionnellement autour de la frontière avec le Venezuela, dans la région du Balawau.

Plusieurs dynamiques sociales entraînent l'apparition de conflits dans les villages Yanomami. Sur le plan interne, de simples disputes conjugales ou des échanges d'insultes peuvent entraîner des affrontements généralisés, soit à coup de poing, soit à coup de plat de machettes ou de haches, soit à coup de grandes perches de bois avec lesquelles les adversaires s'échangent de violents coups sur le sommet du crâne (une modalité spécifique aux Yanomami, voir Chagnon, 1974 et Albert, 1985). Ces éruptions de violence sont considérées comme normales et saines par les Yanomami, pour lesquels elles peuvent servir de catharsis et permettre aux communautés de retrouver un quotidien paisible, entraînant le dépassement des rancœurs. L'assesseur de la CCPY L. F. Perreira rapporte ainsi comment, dans une situation de tension entre plusieurs villages de la région de Balawau, les anciens de plusieurs villages incitèrent les jeunes à aller se mesurer à leurs adversaires avec l'argument suivant : « si vous ne les affrontez pas, cela n'en finira jamais. »<sup>721</sup>. Ainsi donc, la violence – momentanée et ritualisée – est-elle un moyen d'apaiser les tensions. Dans certains cas toutefois, elle peut aussi déboucher sur des conflits plus graves, notamment dans le cas où un décès survient durant les affrontements.

On peut dire qu'au sein d'un même village la probabilité pour que les affrontements dégénèrent est relativement faible. En effet, les liens tissés au cours d'une longue période de vie commune fait que les affrontements, s'ils ne sont pas rares, concernent surtout les jeunes et que l'on évite de les envenimer. Cela ne signifie pas que le cas n'apparaît jamais. On enregistre ainsi des scissions qui interviennent à la suite de disputes répétées entre plusieurs factions d'une même communauté, et ce sont parfois des guerres qui interviennent en cas de décès. Dans le cas des relations entre villages au sein d'une même région communautaire, les conflits sont souvent plus nombreux et plus susceptibles de s'envenimer. Il n'est pas rare que des coalitions de villages s'opposent à d'autres sur toute sorte de questions, notamment des rapt de femme ou la domination sur les points de contact avec les « Blancs » et leurs précieux biens de troc. Les exemples sont innombrables. On peut ainsi penser aux relations

---

<sup>720</sup> On notera que Albert prend également soin de démontrer que malgré la survenue de ces raids, la réputation d'extrême violence faite aux Yanomami est usurpée (p. 99-100).

<sup>721</sup> Luís Fernando Pereira, *Relatório de acompanhamento, região de Balawau*, août 2004 (archives CCPY).

parfois hostiles entre le bloc *Xere u theripë* et *Tirei theripë* face à la communauté des *Yaritha theripë* dans la région de Homoxi, cette dernière ayant dû être assistée par hélicoptère durant une partie de l'année 2001 car les deux premières ne la laissaient plus accéder au poste de santé<sup>722</sup>. Cet exemple est intéressant, car si la relation entre les deux blocs est parsemée d'affrontements, ceux-ci n'ont jamais dégénéré en conflit ouvert, les deux parties étant conscientes de participer à un même ensemble qu'il ne serait pas très sage politiquement de fragmenter. À l'inverse, la domination maintenue par le même groupe *Tirei* sur le poste d'assistance sanitaire de Homoxi a entraîné un conflit ouvert avec la région de *Haxi u* entre 1996 et 2001, résultant en plusieurs assassinats de part et d'autre.

L'intervention de décès est un facteur qui fait toujours augmenter la tension de plusieurs crans. Ainsi, dans la région de Balawau, les dernières années ont vu une augmentation des hostilités entre deux partis, chacun regroupant plusieurs villages de la région, aboutissant à une situation très tendue et proche de la guerre ouverte du fait du décès, en principe accidentel, de deux jeunes hommes lors d'un « accident de chasse ». L'entrée des boissons alcoolisées est également souvent la cause d'une accélération du rythme des affrontements, ainsi que de leur violence. On se souvient que, dans la région de Paapiu, deux jeunes hommes (dont un professeur formé par la CCPY) seront tués lors d'une fête donnée en juillet 2003, ce qui motivera l'éloignement de la communauté des *Amaakahiki theripë*, et une situation de guerre larvée entre elle et les autres villages de la région.

Entre ensembles régionaux, la probabilité d'affrontements guerriers est bien plus importante. Les accusations de sorcellerie à l'occasion d'un décès peuvent ainsi servir de prétexte à des raids qui mettent le feu aux poudres. En 2004, par exemple, la communauté des *Tirei theripë* sera choquée par un accident survenu à l'une de ses membres, écrasée par la chute d'un arbre dans la forêt. Elle en attribuera la responsabilité à la communauté des *Okomou theripë*, avec laquelle elle possédait déjà un contentieux. Des raids et des contre-raids se sont depuis succédés, causant plusieurs morts de part et d'autre, notamment, à nouveau, un professeur formé par la CCPY. C'est également une accusation de sorcellerie qui entraînera le déclenchement du conflit qui ensanglantera durant près de 10 ans les relations entre les villages de la région de Surucucus et ceux des régions de Arathau et Parafuri.

Les conséquences des conflits sont nombreuses. Ils peuvent forcer une redistribution de la population dans une zone donnée, servant alors comme un facteur supplémentaire incitant la mobilité des villages Yanomami. On se rappelle ainsi le cas des *Yawaripë* de la région de Ajarani, attaqués par un parti du Catrimani en 1987, qui se sont dispersés vers la région du Mucajaí, où certains sont depuis demeurés, formant un temps le village appelé *Flexal*<sup>723</sup> (les mêmes avaient été attaqués également en 1968 par un parti venu du Mucajaí, ce qui avait déjà forcé une redistribution spatiale, une partie du groupe ayant migré plus au sud vers l'amont du fleuve Ajarani et une autre vers la route liant Caracará à Boa Vista<sup>724</sup>). Plus récemment, la communauté déjà citée des *Amaakahiki theripë*, de la région de Paapiu, s'est relocalisée vers la périphérie de la région afin de se mettre à l'abri. Dans certains cas, des villages migrent également pour préserver leur neutralité ou pour éviter de se trouver dans une zone de conflit (les erreurs sur les identifications des personnes arrivent parfois...). On pense ici au village des *Warareu theripë*, dans la région de Arathau, qui s'éloigna de ses alliés *Hoxeana theripë* et *Komomasipi theripë* du fait des conflits récurrents dans lesquels ils s'étaient impliqués<sup>725</sup>. Pour les villages qui se déplacent, la mobilité n'ayant pas été préparée, la conséquence est le plus souvent une période difficile sur le plan alimentaire, les jardins ouverts ne commençant à

---

<sup>722</sup> Lú dian Bentes da Silva, *Relatório de Educação, região de Homoxi*, daté du 14 février 2001 (archives CCPY).

<sup>723</sup> Rapport de Ivanildo Wawanawetery à l'administrateur FUNAI, 14/1/1987 (archives CCPY).

<sup>724</sup> Peters, 1998 : 212.

<sup>725</sup> Luis Fernando Pereira, *Relatório da expedição às regiões do Parafuri, Arathau e Surucucus*, septembre 2002 (archives CCPY).

produire que plusieurs mois plus tard. Pour ne pas mourir de faim, il faut donc soit continuer à fréquenter l'ancien site, au risque d'être attaqué, soit passer de longues périodes en visite chez des alliés, lesquels font souvent payer leur hospitalité au prix fort, réclamant comme rétribution des biens de troc ou des femmes. Au fur et à mesure, les regroupements de communautés peuvent se pérenniser, le fait de compter sur une population plus nombreuse pouvant dissuader les attaques. Le Docteur Oneron Pithan (2005 : 125) souligne ainsi que dans la région de Arathau le nombre de villages diminua de 25 à 13 entre 1998 et 2002, en raison des conflits en cours.

Même si l'on ne change pas de localisation, la guerre a des conséquences importantes. Les villages impliqués dans des conflits vivent dans un état de tension constante que nous avons pu connaître en voyageant dans la région de Homoxi en décembre 2005, peu de temps après que le conflit entre *Tirei theripë* et *Okomou theripë* eut éclaté et peu de temps avant qu'un membre de la communauté des *Tirei theripë* ne soit assassiné. Dans ces circonstances, les sorties en dehors du village sont limitées, par crainte des attaques, de même que les chasses en solitaire. L'approvisionnement alimentaire devient donc plus irrégulier. Par ailleurs, on évite de fréquenter les endroits où l'on risque de rencontrer des adversaires, notamment les postes de santé, qui constituent souvent des endroits propices aux embuscades. Dès lors, des villages peuvent se résoudre à endurer des épidémies sans assistance ou à refuser des évacuations sanitaires pour éviter d'être attaqués. En parallèle, les villages installés à proximité des postes de santé utilisent fréquemment leur position en représailles contre des villages plus éloignés. Ils refusent par exemple de fournir guides et porteurs pour les équipes de santé, ce qui oblige soit à recourir à l'hélicoptère, à un coût prohibitif, soit à laisser ces villages isolés. On notera que les villages « agresseurs » souffrent aussi des conséquences de leurs actions : occupés à monter des raids ou à se prémunir contre ceux de leurs adversaires, les jeunes hommes négligent les jardins et mettent également leur communauté dans une situation alimentaire difficile.

Les conflits ont également des conséquences importantes dans les relations avec les « Blancs », et principalement dans l'organisation des opérations d'assistance sanitaire. Leur existence justifie en effet la posture de nombreux membres des équipes de santé qui considèrent que les Yanomami sont dangereux et qu'ils n'attendent qu'un prétexte pour les attaquer. Car si les conflits entre villages ne touchent en général pas les « Blancs », considérés comme en dehors du jeu, ceux-ci ont parfois néanmoins pu souffrir des conséquences importantes, déclencheuses d'une méfiance généralisée. L'incident le plus sérieux fut ainsi la mort de deux membres de l'équipage d'un hélicoptère d'assistance sanitaire, et d'un Yanomami qui les accompagnait, à Surucucus, en août 2002. A cette occasion, un Yanomami de la région de Parafuri, ennemi des gens de la région de Surucucus, avait en effet été emmené au pôle de santé de cette dernière région. Rapidement, une foule se massa pour l'agresser (bien qu'il fut malade), et l'équipe d'assistance déclencha une évacuation précipitée qui entraîna l'accident. Cet épisode fut suivi d'un grand malaise dans la région. Les communautés d'origine du défunt reprochèrent en effet très vivement aux équipes d'assistance sanitaire de n'avoir pas pris en compte le conflit qui les opposait à la population de Surucucus. Comme le rapporte L.F. Ferreira, plusieurs personnes se plaignirent alors que les équipes de santé ne paraissaient pas chercher à comprendre le mode de vie Yanomami, et souhaitaient imposer de nouveaux canons, avec lesquels les Yanomami étaient en total désaccord, de manière autoritaire. Selon le même témoignage, le village d'origine de la victime Yanomami aurait même envisagé un raid de vengeance contre les « Blancs », ceux-ci se trouvant désormais impliqués directement dans la mort de l'un des leurs. Mais la perspective de voir suspendue toute assistance sanitaire a immédiatement amené les plus vieux à proposer des solutions alternatives, par exemple en rejetant la faute sur le pilote de l'hélicoptère, mort dans l'accident.

**COMERCIAL** R\$  
 Compra 3,0000  
 Venda 3,0100  
**TELEFÔNICO** R\$  
 Compra 2,9200  
 Venda 3,0700  
**PARALELO** R\$  
 Compra 2,8550  
 Venda 3,0500  
 Fonte: Agência Estado/Brasília

# BRASIL NORTE

www.brasilnorte.com.br

**tempo rr**  
 Fonte: InMet  
 34°  
 23°  
 ENCOBRENÇA  
 A  
 NULADO COM  
 CHUVA EM ÁREAS  
 ISOLADAS

## Índios ianomami podem ter derrubado helicóptero matando piloto e mecânico

O piloto Gleidstone Souto Moraes e o mecânico Antônio Rodrigues Lima, morreram durante a queda de um helicóptero, na reserva indígena Ianomâmi, na pista de pouso e decolagem em Surucucus. O acidente aconteceu às 17 horas de sexta-feira e a causa ainda é um mistério para a Polícia que está trabalhando com várias hipóteses, entre elas, a suspeita levantada por amigos das vítimas que os índios podem ter derrubado a aeronave. Mas, também não estão descartados outros fatores como falha humana, técnica ou ainda pane em decorrência de combustível. Os profissionais teriam ido à reserva a serviço da organização não governamental Urihi. PÁGINA 12



Amigos dizem que o piloto Gleidstone era habilidoso e suspeitam que ele e o mecânico Antônio foram derrubados

### Polícia Militar cria Corregedoria para punir os policiais

Entre as atribuições da Corregedoria que está em fase de criação pela Polícia Militar (PM), está a de evitar a prática de desvio de conduta dos policiais e a aplicação da punição devida aos que cometerem crimes e infrações. Uma Comissão Administrativa da instituição já puniu um oficial e um soldado. Além disso, outros processos de investigação de denúncias contra policiais estão em andamento e dependendo do que for apurado, haverá até oficiais em situação difícil. PÁGINA 12

Photo 31 : « Une » du journal Brasil Norte peu après l'accident d'hélicoptère à Surucucus.

De leur côté, les équipes de santé de l'ensemble des postes installés dans le territoire Yanomami raidirent leur positions, accusant les Indiens d'avoir été les responsables directs de la tragédie. Dans de nombreux cas, les équipes refusèrent de partir assister des villages considérés comme peu sûrs. Plus localement, les activités scolaires furent suspendues par le retrait du professeur de la région de Parafuri à la suite d'autres épisodes guerriers. Ces mesures furent interprétées comme autant de vexations par les Yanomami, voire comme l'annonce de représailles dans la région de Arathau, les villages s'attendant à tout instant à être attaqués par des avions. Les communautés de *Xiriana* et *Moxahi* décidèrent ainsi de s'isoler et de ne plus appeler l'assistance sanitaire, même en cas d'urgence.

Bien que cette tension ait été passagère (mais elle sera ranimée en 2004 après l'assassinat d'un infirmier de la Urihi par un Yanomami de la communauté des *Kataroa theripë*), elle donne une idée de la difficile cohabitation entre l'expression habituelle de la violence chez les Yanomami et les structures d'assistance. On notera pourtant que les épisodes de ce type sont rares, et que d'une manière générale c'est bien plus la peur générée par les conflits internes des Yanomami que des faits concrets qui motivent la méfiance des « Blancs ». Conscients de cela, le leader des *Pirisi theripë* affirma ainsi à L.F. Perreira que, dans la mesure où il était impossible de renoncer à venger les morts, le mieux serait que les Yanomami impliqués dans des conflits renoncent à utiliser des armes à feu, dont le bruit et la plus grande possibilité de prendre des plombs perdus étaient selon lui cause de l'effroi des « Blancs ». Il concluait ainsi : « si nous nous tuons de manière correcte [i.e. à l'arc et aux flèches], les Blancs n'auront plus de raison de s'effrayer »<sup>726</sup>.

Mais cette solution paraît difficile à mettre en œuvre. Comme on a déjà eu l'occasion de le souligner, les conflits entre villages voient souvent des interférences de la part des orpailleurs lorsque ceux-ci sont présents dans une région. Obligés, dans le contexte actuel, de négocier leur présence avec des communautés Yanomami, ceux-ci leur remettent souvent des fusils, permettant à un groupe de disposer temporairement d'une supériorité militaire, souvent

<sup>726</sup> Ibid.

mise à profit pour solder des comptes. Par ailleurs, lorsqu'ils sont en position de faiblesse, certains groupes ont tendance à accepter plus facilement la présence des orpailleurs, voire à se rapprocher de leurs sites, de manière à, justement, pallier leur faiblesse par un meilleur armement. On pense ici par exemple à une communauté de la région de Balawau, menée par le leader Chefinho, qui passa la frontière du Venezuela pour s'installer à proximité de *garimpeiros* quand sa situation dans la région de Balawau devint difficile à tenir<sup>727</sup>. Insérée dans la dynamique sociale locale, la présence des orpailleurs devient alors bien plus difficile à éradiquer. Ainsi s'explique la persistance de sites d'orpaillage autour de la piste de *Quincas Bonfim*, au nord du plateau de Surucucus, les orpailleurs de la région approvisionnant plusieurs communautés, dont les *Xaruna theripë*, les *Yauaratha theripë* et les *Moxahi theripë* en divers biens de troc, et notamment en fusils et cartouches<sup>728</sup>. Si les armes ne sont pas directement employées par les groupes qui les possèdent, elles peuvent également être prêtées à des alliés. Ces sont ainsi des fusils appartenant à la communauté des *Kataroa theripë* qui ont servi aux *Apinasiki theripë* pour commencer le cycle de vengeance qui a abouti au conflit entre la région de Surucucus et celles de Parafuri et Arathau<sup>729</sup>. Selon des données que nous avons recueillies sur le terrain, les communautés localisées à proximité du fort Chalbaud, implantation de la Guarda Nacional du Venezuela, étaient aussi souvent fréquentées par des groupes parfois lointains, comme ceux du Toototobi, intéressés à leur emprunter des fusils, bien sûr uniquement « pour la chasse »...

La répartition des conflits met en évidence plus particulièrement le cœur montagneux du territoire Yanomami, notamment les pôles d'assistance sanitaire de Xitei, Homoxi, Arathau et Parafuri, qui se détachent en ce qui concerne le nombre de morts violentes, alors que les périphéries apparaissent moins dangereuses. Pour autant il serait sans doute hasardeux de faire un lien entre l'intensité des conflits et le niveau de contact avec les « Blancs ». En effet, des affrontements généralisés ont régulièrement lieu dans les fêtes tenues dans des zones qui connaissent un contact avec des missions depuis plus de 30 ans, comme sur le Marari ou sur le Catrimani. Même le village de *Watorikí*, dont on pourrait penser que son rôle politique et son ouverture particulièrement importante vis-à-vis de l'extérieur auraient diminué la propension à s'engager dans ce type de relations, voit régulièrement des accrochages avec les villages du Alto Catrimani. Des accusations plus ou moins voilées de sorcellerie s'échangent parfois<sup>730</sup>, et il n'est pas du tout impossible qu'un décès puisse un jour entraîner une guerre, malgré le fait que Davi Kopenawa ait souvent été utilisé comme médiateur dans d'autres conflits. D'une manière générale, le système d'explication des décès par des agressions d'autres groupes (voir Albert, 1985) est toujours très vivace dans l'ensemble des villages, représentant un facteur de conflits potentiels dans n'importe quelle région. L'imprévisibilité de leur facteur de déclenchement (dérapages lors des fêtes, accusations de sorcellerie, ...) complexifie la lecture des mouvements et la vision du futur du territoire Yanomami, tout en rendant assez aléatoire des tentatives de planification de la gestion de l'espace...

<sup>727</sup> Luis Fernando Pereira, *Relatório de acompanhamento da região de Parawa u*, novembre 2003 (archives CCPY).

<sup>728</sup> Luis Fernando Pereira, *Relatório da expedição às regiões do Parafuri, Arathau e Surucucus*, septembre 2002 (archives CCPY) et Duarte do Pateo, 2005 : 204.

<sup>729</sup> Luis Fernando Pereira, *Relatório da expedição às regiões do Parafuri, Arathau e Surucucus*, septembre 2002 (archives CCPY).

<sup>730</sup> Simone de Cassiá Ribeiro et Luis Fernando Pereira, *Diagnóstico das escolas do Demini*, mars 2002 (archives CCPY).

#### 4. Un système scolaire toujours précaire

Le processus de scolarisation en cours de création dans le territoire Yanomami peut être considéré comme le contrepoint aux conflits internes en ce que l'un de ses piliers principaux est la formation d'une conscience ethnique absente dans la conception traditionnelle du monde développée dans les villages Yanomami. Basé sur un projet « pédagogique-politique » validé en janvier 2005 par le conseil à l'éducation de l'Etat de Roraima, ce processus doit en effet non seulement donner aux Yanomami les moyens de leur autonomie économique et culturelle, mais également leur permettre de connaître leurs droits dans la société brésilienne et leur fournir les éléments nécessaires à la bonne gestion de leur territoire, la fin des conflits (et des interférences des orpailleurs dans ceux-ci) étant, dans l'esprit des rédacteurs, l'un des éléments importants de cette bonne gestion.

Mais si les principes directeurs du cursus scolaire sont peu à peu définis, principalement grâce à l'implication d'ONG comme la CCPY ou la SECOYA, sa reconnaissance par les autorités, qui devrait permettre la prise en charge des écoles Yanomami par les administrations brésiliennes au titre du droit à l'éducation en principe du à tout citoyen, se fait attendre.

Le processus est pourtant engagé depuis 2000. Lors du séminaire des professeurs tenu à la mission Catrimani, une visite du secrétaire à l'éducation de l'Etat de Roraima a en effet permis les premiers contacts, et les étapes nécessaires pour la reconnaissance des écoles ont été indiquées. En 2001, une demande pour la reconnaissance de 37 écoles est alors adressée aux autorités de Roraima.

En 2003, le dossier n'a toujours pas avancé. Les écoles Yanomami sont pourtant pour la première fois incluses dans le recensement de l'INEP<sup>731</sup>, ce qui leur assure un statut d'école publique *de facto*, alors qu'elles étaient auparavant considérées comme des institutions privées hors contrat. Cette reconnaissance leur permet de recevoir des fournitures scolaires de la part du secrétariat à l'éducation de l'Etat de Roraima. Ainsi, malgré la paralysation du processus officiel de reconnaissance, une forme de partenariat se noue avec ce dernier, qui fournissait déjà des aides ponctuelles (alimentation, fournitures scolaires) lors des séminaires de professeurs. En 2004 une sélection est organisée permettant de choisir 16 professeurs Yanomami (sur 214 places de professeur indigène à pourvoir en Roraima). Ceux-ci recevront à partir de janvier 2005 une bourse du gouvernement de Roraima durant un an, temps nécessaire normalement pour organiser un véritable concours et intégrer ces professeurs au réseau d'enseignement public local (ce qui ne se produira pas puisqu'en 2007 un processus similaire est à nouveau annoncé). Le paradoxe est alors total : des professeurs sont en effet recrutés pour des écoles qui ne sont toujours pas reconnues !

Ces entraves bureaucratiques gênent l'expansion du processus scolaire, mais celle-ci se produit néanmoins. En 2006, selon la Hutukara<sup>732</sup>, on compte ainsi près de 72 écoles actives dans 15 régions du territoire Yanomami, regroupant 1 200 élèves et comptant sur 143 professeurs. La demande est toujours plus grande au sein des villages pour que des écoles soient implantées, justifiant l'inclusion d'une demande d'aide au profit de la scolarisation dans les revendications de l'association Yanomami. On peut se demander dans quelle mesure la mauvaise volonté rencontrée pour la légalisation de ces écoles n'est pas délibérée et influencée par le fait qu'il s'agirait d'écoles en langue locale, peu appréciées des décideurs politiques de Roraima qui préféreraient revenir à une politique d'assimilation dans laquelle seul le Portugais serait enseigné. En effet, reconnues officiellement, les écoles Yanomami ne coûteraient presque rien au budget du Roraima, puisqu'il recevrait un accroissement correspondant de sa dotation de la part du Ministère de l'éducation.

<sup>731</sup> Instituto Nacional de Estudos e Pesquisas Educacionais Anísio Teixeira (INEP), institut rattaché au ministère de l'éducation et chargé de mener des études sur le système scolaire brésilien et ses performances.

<sup>732</sup> Documento produit sur le thème de l'éducation lors de l'assemblée 2006 (archives CCPY).



Seule la « frontière ouest » dispose de meilleures conditions. Elle est en effet déjà partiellement intégrée au dispositif d'enseignement public, la commune de São Gabriel assurant l'entretien d'une école primaire à Maiá, et en ayant construit une autre à Inambú. Les communautés, plus nombreuses, de Ariabú et Maturacá, ainsi que celle de Nazaré demandent, elles, de disposer d'écoles primaires intégrées au système brésilien, mais n'ont pas encore été entendues<sup>733</sup>.

On notera que les relations entre les Yanomami et la scolarisation évoluent, et qu'elles sont parfois contradictoires. S'ils souhaitent voir des écoles implantées dans les villages, ils se méfient également du caractère souvent discontinu de celles-ci. On a déjà relevé le cas de la région d'Auaris, dans laquelle se fit même jour une revendication demandant que soient mises sur pied des écoles qui ne nécessitent pas la présence des « Blancs », afin qu'elles puissent perdurer quelles que soient les circonstances extérieures. Mais de telles écoles supposent des professeurs formés, et ce point amène parfois d'autres villages à émettre des opinions opposées, revendiquant de disposer de professeurs « blancs », qui « savent plus » et enseignent le « vrai portugais » plutôt que de professeurs locaux. L'ONG Secoya serait ainsi dans certains cas revenue sur le principe de formation de professeurs locaux et aurait réimplanté des écoles tenues par des professeurs venus de la ville, un mouvement qui pourrait, s'il se généralisait, fragiliser considérablement l'autonomie des écoles Yanomami.

### III Les acteurs extérieurs et leurs effets territoriaux

De nombreux acteurs influent sur les configurations territoriales au sein de la TIY. Ce sont au premier chef les Institutions du gouvernement fédéral, notamment la FUNAI et la FUNASA. Mais ce sont aussi de nombreuses ONG (missions, ONG indigénistes) et des acteurs privés locaux, comme le monde politique ou celui des entreprises de taxi-aérien. Nous tentons ici de montrer la manière dont chacun de ces acteurs se positionne vis-à-vis du territoire Yanomami, et quels sont les effets territoriaux récents.

#### 1. Les Institutions fédérales

##### - **La FUNAI**

La FUNAI est en thèse l'acteur institutionnel le plus important de la TIY pour deux raisons. En premier lieu, elle est l'administration responsable de la protection de la zone, et de son administration. En second lieu, elle dispose d'un réseau étoffé de près de vingt postes indigénistes<sup>734</sup> qui pourraient lui permettre d'être très bien informée de la situation sur le terrain. Pour autant, la situation de l'agence indigéniste est bien moins favorable, puisque cette influence importante en théorie masque mal une certaine marginalisation dans les faits.

Le manque de moyens l'empêche en effet de réaliser correctement sa mission de surveillance du territoire. Au niveau fédéral, par exemple, le budget de la FUNAI ne représente que près de 50 % de celui consacré par la FUNASA à l'assistance sanitaire pour les Amérindiens. Au plan local, le réseau des postes installés dans la TIY n'est pas maintenu en permanence, et la FUNAI doit quémander des moyens exceptionnels au ministère de la Justice pour organiser des expéditions d'expulsion des orpailleurs, dont nous avons vu qu'elles deviennent de plus en plus sporadique après 2005. Malgré cela, ses fonctionnaires demeurent en première ligne dans la lutte contre les *garimpeiros*, et qu'ils sont parfois

---

<sup>733</sup> Bulletin CCPY n°69, daté de septembre 2005, voir [www.proyanomami.org.br](http://www.proyanomami.org.br).

<sup>734</sup> 16 postes dépendent de l'administration de Boa Vista : Sucurucus, Xitei, Parafuri, Auaris, Apiaú, Ajarani, Baixo Catrimani, Baixo Mucajá, Ericó, Uraricoera, Waikas, Serra da Estrutura (actuellement fermé), Demini (bien que situé en Amazonas, ce poste est placé sous la juridiction du Roraima), Catrimani 1, Paapiu, Homoxi. Quatre dépendent de l'administration de Manaus : Ajuricaba, Maturacá, Cauaboris et Cachoeira da Aliança (actuellement fermé).

victimes des réactions violentes de ces derniers, comme le montrera l'assassinat d'un employé de la FUNAI lors d'une opération d'expulsion en 2004. Par ailleurs le poste Serra da Estrutura a été fermé en 2004 et n'a été réouvert que sporadiquement, du fait de menaces directes des orpailleurs qui transitent à proximité pour acheminer leurs vivres.

Par ailleurs, la culture de la plupart des fonctionnaires de la FUNAI les empêche de proposer des projets de développement dans la zone qui puissent intéresser les Yanomami. De par leur formation (et parfois de leur absence de formation) et de par la culture inhérente à l'organisme, les propositions tournent en effet en général autour de projets d'assistanat, comme l'enseignement de pratiques agricoles considérées comme modernes, comme si les Yanomami n'avaient pas subvenu à leurs besoins alimentaires depuis des générations, et sans prendre en compte les facteurs politiques, notamment les conflits, qui peuvent expliquer les situations de crises alimentaires que connaissent un certain nombre de communautés. Dans ce cadre, la plupart des projets tourne court, comme l'introduction d'élevage ou de pisciculture dans les régions d'Ericó ou d'Auaris. Ce n'est que dans la partie du territoire Yanomami qui dépend du territoire de l'Amazonas qu'elle réussit à avoir plus de succès. La FUNAI organise ainsi des activités de collecte de la *piçava* par les Yanomami, en partenariat avec les communautés riveraines du Padauri.

Sur le plan de la politique interne au territoire Yanomami, l'influence de la FUNAI est elle aussi fortement limitée, ce qui différencie le territoire Yanomami d'autres zones amérindiennes bien connues, comme les terres des Kayapo, par exemple. Très peu de Yanomami sont employés par la FUNAI, et les luttes politiques internes se déroulent à l'extérieur de l'appareil de l'agence indigéniste. La plupart des chefs de poste de la FUNAI nommés dans la TIY sont d'ailleurs fort distants de leur « administrés », partageant à leur égard (fussent-ils eux-mêmes des Amérindiens) les préjugés de la plus grande partie de la population de Roraima.

Si elle ne réussit que peu à exercer son influence sur le terrain, du fait de son manque de moyens, la FUNAI demeure un acteur important de par les attributions que la loi lui confère. Elle est ainsi un interlocuteur obligé pour les autres administrations qui interviennent dans la TIY comme l'IBAMA ou l'armée. Elle chercha ainsi à jouer un rôle de médiateur dans la négociation autour de l'agrandissement de la piste de Surucucus, désirant montrer son utilité en convainquant les Yanomami de l'utilité et de la nécessité du chantier, bien que sans grand succès.

Une des faiblesses de la FUNAI réside dans son organisation, qui voit une césure importante entre l'administration centrale, installée à Brasília, et l'administration locale, installée à Boa Vista, Barcelos ou São Gabriel da Cachoeira. La première cherche en effet à mettre en œuvre une politique indigéniste décidée par le gouvernement, mais sans grande connaissance de la situation locale, et sous la pression de lobbies politiques bien organisés, comme on l'a vu à tous les stades de la négociation autour du territoire Yanomami. Louvoyant dans ces courants contraires, son cap n'est pas toujours clair, ce qui peut mettre en porte-à-faux les administrateurs locaux. Ceux-ci sont dans deux situations bien différentes en Roraima ou en Amazonas.

Dans le premier cas, le manque de moyens est criant : ayant à sa charge de très nombreux et vastes territoires amérindiens rassemblant près de 45 000 habitants, la 10<sup>e</sup> délégation régionale (basée à Boa Vista) dispose de seulement 80 fonctionnaires, et d'un budget d'à peine un million de *reais*, très insuffisant pour mener de front une action dans tout l'espace à sa charge. Par ailleurs, si la TIY constitue le plus grand territoire amérindien sous sa responsabilité, il ne fut pas tout au long des années 2000 la priorité, l'attention étant acaparée par la lutte violente menée autour de la terre indigène *Raposa Serra do Sol*. L'intensité de ce conflit aura néanmoins des conséquences également pour les Yanomami, notamment du fait de la rotation très importante des administrateurs régionaux, parfois

menacés de mort et contraints de se retirer discrètement de la scène locale devant une hostilité générale (y compris celle des représentants d'autres administrations fédérales, comme les militaires). Cette instabilité administrative aura clairement empêché l'établissement de relations plus profondes avec les leaders Yanomami, qui auraient pu contrebalancer, sur les terrain, d'autres influences, notamment celle des ONG ou des missions.

Dans la 1<sup>ère</sup> délégation régionale (dont le siège est à Manaus), la situation apparaît bien différente. Ayant à gérer une masse de terres indigènes bien plus importante, dont beaucoup sont représentées par de fortes associations, l'administrateur régional n'a que peu de temps à consacrer au territoire Yanomami, qui ne constitue qu'une ethnie parmi toutes celles qui tentent d'accaparer l'attention et les moyens de la FUNAI pour leur propre compte. C'est donc plutôt auprès des bureaux locaux de Barcelos ou de São Gabriel da Cachoeira que les Yanomami doivent s'adresser pour obtenir quelque-chose, mais la situation se répète encore à l'identique, les autres ethnies étant souvent mieux placées auprès d'eux. Une claire dissymétrie existe donc entre la place des Yanomami en Roraima, où ils représentent un groupe très fort sur le plan symbolique – bien que beaucoup moins bien articulé politiquement que d'autres, comme les Makuxi – et leur place en Amazonas, où ils sont très en marge du jeu officiel. Il est possible que le ressèment des liens avec l'*Instituto Socioambiental*, qui signifiera probablement un rapprochement avec la FOIRN (dont l'association Yanomami AYRCA fait déjà partie depuis longtemps), change ces paramètres dans un futur proche, permettant une meilleure écoute des Yanomami en Amazonas. On notera ainsi que lors du lancement de nouvelles mesures destinées aux Amérindiens, le président Lula se déplaça à São Gabriel, et y rencontra notamment Davi Kopenawa, signe clair du rapprochement en cours.

Malgré les difficultés à attirer son attention, les Yanomami ont une claire conscience du rôle de la FUNAI et de ses responsabilités. C'est ainsi le plus souvent à elle que sont adressés les documents dénonçant la présence des orpailleurs ou exigeant telle ou telle amélioration. Une nouvelle relation est peut-être en train de s'ébaucher depuis quelques mois. Consciente des problèmes posés par les invasions sur la limite est du territoire Yanomami, l'agence indigéniste a en effet proposé de déplacer ou de « revitaliser » certains postes, mais surtout d'employer pour les garnir des Yanomami des régions situées à proximité. Qu'un tel système puisse connaître des dérives, comme le montre l'exemple des Kayapo, n'est certes par niabile, mais on notera que le fait d'impliquer les Yanomami dans ses actions est une grande première pour la FUNAI de Roraima.

#### - *Les forces armées*

Les relations entre les Yanomami et l'institution militaire sont essentiellement polarisées par les trois pelotons de frontière (PEF) de Auaris, Surucucus et Maturacá. Pour le reste, si l'institution militaire garde un intérêt stratégique pour la région frontalière que constitue la TIY (ce qui explique son conservatisme sur la question du territoire Yanomami), celui-ci ne s'exprime que très peu sur le terrain, les patrouilles ou expéditions en dehors de la zone d'influence des PEF étant peu fréquentes. Deux armées sont présentes auprès des casernes : l'armée de l'air, qui utilise les pistes, ravitaille les pelotons de frontière et opère le système SIVAM, et l'armée de terre, qui fournit les garnisons des pelotons (environ 70 hommes chacun). Pour des raisons d'effectifs mais aussi du fait du type d'opération qu'elle mène, c'est en fait essentiellement la seconde qui est présente, les efforts de la FAB dans la région visant avant tout à la supporter.



Photo 32 : un hélicoptère du 4<sup>e</sup> escadron aérien de l'armée de terre (« Amazonie ») lors d'une opération civico-sociale du *Calha Norte* auprès des Yanomami en octobre 2004<sup>735</sup>.

Au début des années 2000, les points de friction restent nombreux entre les Yanomami et les ONG qui les soutiennent d'une part, et les militaires d'autre part. Ceux-ci prennent par exemple très mal les dénonciations de mauvaise conduite des soldats du peloton de Surucucus publiées par le *New York Times* en 2000 et répercutées, entre autres, par la CCPY. Ils n'apprécient pas non plus le refus par les communautés de la région du Cauaboris de la construction d'un tronçon de route destiné à faciliter le ravitaillement du peloton de frontière de Maturacá, ou les réticences des leaders Yanomami à accepter l'installation des équipements du système SIVAM. Un des documents produits lors d'une assemblée de leaders Yanomami en 2003 est éclairant sur ce dernier point. Déclarant leur opposition, les leaders déclarent en effet : « [...] *Le SIVAM a été installé dans notre forêt, mais quel bénéfice nous apporte-t-il ? Si vous voulez protéger notre forêt, il est important qu'avant tous les leaders Yanomami soient consultés. Comme nous n'avons jamais été consultés, nous ne savons pas ce qu'est le SIVAM. [...]* »<sup>736</sup>. Ils démontrent par là leur préoccupation d'être désormais associés aux décisions concernant leur territoire, notamment celles prises par les militaires, ainsi que leur volonté de voir les promesses des « Blancs », en particulier en ce qui concerne la protection que l'armée est censée apporter à leur territoire, être enfin tenues : « *Quand le SIVAM commencera à identifier les avions des garimpeiros, nous croirons à son utilité.* ». Plus loin, les Yanomami expriment leur souhait de devenir enfin des partenaires de négociation pour les militaires, et non plus de se voir imposer les décisions de ces derniers :

<sup>735</sup> Photo *Calha Norte*.

<sup>736</sup> Lettre rédigée depuis le village Waromapi le 18 février 2003, voir bulletin CCPY n°34 (25/2/2003).

« *Quand les militaires souhaitent faire quelque chose dans notre forêt, il est nécessaire d'abord de consulter tous les leaders Yanomami pour qu'il y ait un accord.* ».

Malgré ces passes d'armes, et sans doute du fait de positions politiques mieux articulées des leaders Yanomami, on note que sur le terrain la situation se débloque peu à peu, notamment à partir de 2002. La franche hostilité des militaires vis-à-vis des ONG et du territoire Yanomami se transforme ainsi en une politique d'acceptation de la décision légale<sup>737</sup>, et même de coopération avec les institutions engagées dans la zone, pour autant que celles-ci modèrent leurs critiques vis-à-vis du gouvernement brésilien et se montrent d'accord avec le principe d'un contrôle des frontières par l'armée. Dans les deux camps, des efforts sont faits. Le ministère de la défense édicte ainsi en 2003 une série de règles de conduite devant améliorer les relations entre ses soldats et les Amérindiens (Le Tourneau, 2006), promouvant notamment une séparation totale des uns et des autres, les soldats devant en principe demeurer enfermés dans leurs baraquements et n'en sortir que dans le cadre de patrouilles, toujours sous le contrôle d'un officier (ce dernier devant être l'unique interlocuteur entre les communautés amérindiennes et les soldats). De leur côté, les ONG indigénistes, dont la CCPY, deviennent moins critiques de la présence militaire, comme le montrera la faiblesse de la réaction face à l'annonce en 2001 de la création (finalement abandonnée) d'un nouveau peloton de frontière à Ericó<sup>738</sup>. La raison du changement d'attitude de l'armée réside sans doute dans la nouvelle philosophie du programme *Calha Norte*, telle que nous l'a exposée son gestionnaire, le colonel Roberto de Paula Avelino<sup>739</sup>. Prenant acte de l'exode rural en cours sur les frontières du nord, les forces armées affirment en effet désormais non plus vouloir développer ou peupler ces marges, mais au moins « *retenir les hommes qui habitent la frontière* », lesquels jouent un rôle essentiel dans le contrôle du territoire puisqu'ils sont les témoins des passages des groupes irréguliers ou du trafic de drogue<sup>740</sup>. De séparatistes en puissance, les Amérindiens deviennent donc les « *meilleurs alliés* » des militaires, car ils sont plus attachés à leur vie en forêt que les communautés riveraines dont les jeunes souhaitent souvent émigrer vers les centres urbains où ils pensent trouver un style de vie plus plaisant. Dès lors, et sans doute également en lien avec l'accession aux responsabilités d'une nouvelle génération d'officiers, dont la formation a évolué sur les questions amérindiennes depuis la dictature militaire, les relations entre militaires et Yanomami s sont modifiées de manière importante depuis le début des années 2000, les gestes de coopération se multipliant.

Les militaires ont par exemple permis aux ONG de bénéficier de leur logistique, en particulier de transport aérien pour l'organisation des séminaires de formation des professeurs ou pour l'acheminement de leurs assesseurs ou des fournitures scolaires dans les régions de Auaris et Surucucus. D'un autre côté, plusieurs rencontres ont été réalisées entre les leaders Yanomami les plus connus et les autorités militaires. Le général Studart, commandant de la 1<sup>ère</sup> brigade de jungle, a ainsi été rencontrer Davi Kopenawa dans son village de *Watorikĩ*

---

<sup>737</sup> Lors d'une interview, le Général Studart, commandant de la 1<sup>ère</sup> brigade de jungle, exprimait ce point de la manière suivante : « *la TIY est un fait, désormais accepté et reconnu par l'armée. Nous sommes au service de la Constitution et de la loi, donc nous l'acceptons et la faisons respecter telle qu'elle est. Nous sommes désormais des partenaires pour les gens qui mènent des actions dans la TIY. [...] Ce qu'il nous faut, c'est renforcer l'action et la présence des Institutions de l'Etat brésilien sur notre territoire, de même que celui des ONG qui sont en phase avec les objectifs du gouvernement. Cela diminue drastiquement le danger [d'internationalisation de l'Amazonie].* » (Interview réalisée par l'auteur le 30/03/2005). On notera que l'application de cette position fluctue en fonction des responsables locaux, la coopération franche promue par le général Studart ayant été transformée en une attitude plus intransigeante et soupçonneuse par certains de ses successeurs.

<sup>738</sup> Voir Bulletin CCPY n°17.

<sup>739</sup> Interview du Colonel Roberto de Paula Avelino, gestionnaire du Programme Calha Norte, janvier 2005.

<sup>740</sup> On notera que des éléments montrant le lien entre les placers d'orpaillage et le trafic de drogue ont été relevés par la commission parlementaire d'enquête sur le trafic de drogue tenue en novembre 2000.

en mai 2005, alors que son successeur, le général Madureira rencontrera Davi à Boa Vista immédiatement après sa prise de fonctions, confirmant l'intérêt manifesté par son prédécesseur<sup>741</sup>. En échange de ces gestes de bonne volonté, les militaires attendent que les ONG les aident à expliquer leur rôle auprès des Yanomami, et, d'une manière générale, à mieux faire accepter leur présence. Comme l'expliquait le Général Studart : « *[Les ONG ne me posent pas de problème] du moment que leur action n'entre pas en contradiction avec les règles et objectifs de l'état brésilien. Dans ce cadre-là, je dirais même au contraire que leur présence est bénéfique pour nous car elles ont des gens qui parlent la langue Yanomami et peuvent expliquer aux Indiens le rôle des soldats. Nous cherchons pour cela à avoir une bonne relation avec les ONGs, car en améliorant nos relations, nous améliorons l'efficacité de nos actions réciproques. [...]* »<sup>742</sup>. Symbole de cette coopération, en 2003, un assesseur de la CCPY et plusieurs Yanomami participèrent d'une patrouille de l'armée destinée à enquêter sur les agissements en territoire brésilien de membres de la garde nationale vénézuélienne basés à Fort Chalbaud<sup>743</sup>.

La question de l'agrandissement de la piste de Surucucus permet de voir l'ampleur de la modification de la posture des militaires, mais également ses limites. Décidée pour des raisons opérationnelles<sup>744</sup> en 2004, ce chantier a en effet au départ été considéré comme une affaire interne par l'armée, qui a annoncé son intention sans négocier avec les Yanomami<sup>745</sup>, et a commencé à envoyer du matériel sur le terrain en février 2005. Peu à peu cependant, tant la nécessité de respecter les dispositions légales sur l'environnement (présentation indispensable d'un rapport d'impact) que celle de consulter les communautés qui allaient être concernées par le chantier commence à émerger, d'autant que les Yanomami et leurs alliés se mobilisent. Dans la région de Surucucus en effet, le souvenir de la construction de la piste et des cantonnements du peloton de frontière en 1986 est encore vif, comme en témoigne le document envoyé à la FUNAI en juin 2004 par les communautés de la région de Surucucus : « *[...] Les Blancs laissèrent ici de nombreux fûts avec des restes de vidange, ils ont sali nos rivières, tuant tous les poissons et les crevettes, et pour cela nous avons beaucoup souffert. Nos enfants sont tombés gravement malades en buvant de l'eau sale et également notre gibier s'est enfui très loin car il y avait beaucoup de bruit. [...]* »<sup>746</sup>.

L'annonce d'un chantier devant durer près de 4 ans et devant dynamiter plusieurs collines créa donc une très forte appréhension sur place, tant devant les possibilités de nouvelles épidémies, la crainte de mauvaise conduite de la part des ouvriers du chantier ou la perspective de voir le gibier s'éloigner à cause des explosions. Mais au contraire des années 1980, durant lesquelles la position de la COMARA, on s'en souvient, fut de maintenir ses chantiers sans prendre en compte les protestations locales (voir chapitre 4), la mobilisation des Yanomami produira des effets. Dès la fin de 2004, la FUNAI et le 7<sup>e</sup> COMAR<sup>747</sup> tentent de désamorcer les contestations en élaborant un ensemble de normes qui devraient être respectées durant le chantier<sup>748</sup>, insistant sur la séparation complète entre les ouvriers et les Yanomami et introduisant un contrôle sanitaire des premiers tout en leur interdisant un ensemble d'activités (commerce avec les Yanomami, usage de boissons alcoolisées, bains dans les cascades utilisées par les Yanomami, etc.). Avancée significative par rapport aux

---

<sup>741</sup> Voir Bulletin CCPY n°70 (19/10/2005).

<sup>742</sup> Interview réalisée par l'auteur le 30/03/2005.

<sup>743</sup> Patrouille menée du 6 au 8 août 2003 dans la région Morohusiu (Boemopë).

<sup>744</sup> La FAB modifiant sa flotte aérienne en abandonnant ses avions les plus anciens, elle souhaite pouvoir ravitailler les pelotons de frontière avec des avions C-130 Hercules, qui nécessitent des pistes de grande taille pour se poser en toute sécurité.

<sup>745</sup> Voir *Jornal do Brasil*, édition du 21/02/2005.

<sup>746</sup> Bulletin CCPY n°61 (23/2/2005)

<sup>747</sup> *Comando Aéreo Regional*.

<sup>748</sup> Voir : [http://www.proyanomami.org.br/imagens/61\\_proc.htm](http://www.proyanomami.org.br/imagens/61_proc.htm) (accédé en septembre 2008).

pratiques antérieures, ce document n'a néanmoins pas été présenté aux Yanomami alors qu'il prévoyait explicitement un engagement de leur part de ne pas s'opposer aux travaux. Faute d'un accord explicite, le chantier est alors suspendu début 2005, et des réunions ont lieu, incluant non seulement des leaders Yanomami (non seulement de la région de Surucucus mais aussi des régions limitrophes) et les responsables militaires, mais aussi le ministère public ou la FUNASA. Le processus de négociation se prolongera durant une grande partie de l'année 2005, et permettra à la Hutukara de faire ses premiers pas en tant qu'interlocuteur officiel pour l'ensemble du territoire Yanomami. La question reste encore en débat aujourd'hui (mais avec moins de précipitation de la part des autorités militaires, les ressources financières pour la réalisation du chantier ayant semble-t-il été affectées à d'autres choses).

Le discours des Yanomami sur la présence des militaires a lui aussi évolué depuis 2000. Si la présence des militaires n'est plus remise en question, leur utilité réelle est souvent questionnée par les Yanomami, qui souhaiteraient que le discours développé par les officiers sur leur devoir de repousser les envahisseurs se traduise, dans les faits, par des actions d'expulsion des orpailleurs comme, alias, ils en ont le pouvoir depuis 2004 (Le Tourneau, 2006). Davi Kopenawa l'exposera clairement lors d'un discours tenu à l'occasion de la visite du général Studart à *Watorikí* (mai 2005) : « *Nous ne sommes pas opposés à ce que l'armée protège la frontière, comme on le dit souvent ici et là. Au contraire, protéger la frontière des invasions est bon pour les Yanomami [...]* », alors qu'un ancien du village ajoute : « *Je ne veux pas de vos vêtements, j'aime m'habiller en Yanomami. Je veux seulement être Yanomami et vivre sans crainte des garimpeiros dans ma maison. Je veux que l'armée nous aide à protéger les Yanomami.* »<sup>749</sup>. Ayant soin, désormais, de bien faire valoir leur « brésilianité », les Yanomami brésiliens donnent donc des gages de loyauté aux militaires, dont ils ont perçu l'importance dans l'opposition à la TIY. En échange de cette nouvelle ouverture, ils espèrent une meilleure coopération face à l'un de leurs problèmes les plus immédiats : la question des orpailleurs.

Mais l'armée ne souhaite pas jouer ce rôle, insistant sur son manque de moyens pour ce faire et sur le fait que, pour elle, cette fonction revient à la police fédérale, comme nous le soulignait le général Studart : « *Nous pourrions patrouiller et retenir des garimpeiros pour les remettre à la police fédérale, mais la question de la logistique est toujours compliquée dans ces cas-là. Il est irréaliste de penser que nous pourrions les faire prisonnier et les ramener à pied au peloton...* »<sup>750</sup>.

#### - **La FUNASA et les organismes d'assistance sanitaire**

La FUNASA est un acteur majeur du fait de l'importance du réseau des postes de santé. Pour autant, comme on le sait, une grande partie de ceux-ci sont en fait régis par des ONG sous contrat avec elle. Ces sous-traitants peuvent se classer en deux catégories. D'une part, des organismes dont l'activité est exclusivement focalisés sur la question technique de l'assistance sanitaire, comme l'ex-consortium FUB/FUBRA ou l'IBDS. De l'autre, des ONG qui incluent l'assistance sanitaire dans un ensemble plus large d'actions auprès des Yanomami, comme le diocèse de Roraima et la SECOYA. Dans le premier cas, la proximité avec la FUNASA est bien plus grande que dans le second, au point que la différence entre les entités est parfois difficile à établir, comme dans le cas du consortium FUB-FUBRA qui était installé en partie dans les bureaux de la FUNASA de Roraima. De ce fait, nous traiterons ici le cas de la FUNASA et du premier type de sous-traitants, alors que nous aborderons plus loin la question des autres ONG (même si la récente croissance de la SECOYA pourrait amener à la considérer, dans un avenir proche, comme elle aussi très proche de la FUNASA).

<sup>749</sup> Bulletin CCPY n°64 (25/5/2005).

<sup>750</sup> Interview réalisée par l'auteur le 30/03/2005.

La FUNASA ne déploie pas de véritable stratégie territoriale, en ce sens qu'elle n'est pas officiellement chargée de la gestion du territoire, et qu'elle ne revendique pas ce rôle. Pour autant, les conséquences de ses décisions techniques ont des effets importants, surtout dans la mesure où elle est l'acteur institutionnel le plus puissant. Le budget du District Sanitaire Yanomami est en effet sans commune mesure avec celui des autres administrations présentes dans la zone, et sa capacité logistique, le nombre de personnes concernées ou le nombre de postes entretenus sont tous supérieurs (voir tableau 17). Par ailleurs, l'assistance sanitaire fait aujourd'hui partie du quotidien des villages Yanomami, et toute fluctuation dans sa politique se ressent immédiatement.

Comme on l'a vu, après la transition vers le nouveau système de sous-traitance et le retrait de l'ONG Urihi, la qualité de l'assistance apportée dans le territoire Yanomami a connu une chute importante, avec le retour d'importantes épidémies de paludisme, laissant craindre un retour au chaos du début des années 1990. Malgré une remise à plat des activités de son principal sous-traitant (le consortium FUB/FUBRA) et du fait de difficultés persistantes dans le paiement des contrats, force est de souligner que la situation demeure aujourd'hui précaire. Sous la pression de l'attention médiatique dont bénéficient les Yanomami, la FUNASA s'efforce de stabiliser les choses afin d'éviter d'être sérieusement mise en question<sup>751</sup>. Ses efforts semblent cependant se heurter à la mauvaise organisation des prestataires actuels, ainsi qu'au manque de motivation des équipes de terrain (en grande partie due aux retards dans le paiement des salaires), dont la rotativité est très importante. La situation demeurait chaotique à la fin de l'année 2007, la mise à l'écart du consortium FUB-FUBRA et la progressive montée en puissance de l'ONG SECOYA devant lui succéder impliquant un énième changement des équipes de tous les postes de santé et une nouvelle période de contrats temporaires, peu faits pour fidéliser les meilleurs éléments. En dépit de ces problèmes, les paramètres fondamentaux de la situation sanitaire restent pour le moment relativement bons, le chaos des années 1990 ne semblant pas devoir être réédité.

Dans le contexte que nous venons de décrire, les effets territoriaux des postes, que nous avons dégagés plus haut, semblent se renforcer. Dans les zones assistées par la FUNASA et ses sous-traitants les plus directs, la pratique des visites dans les villages distants est aujourd'hui presque abandonnée. Elle n'existe pas non plus dans les zones assistées par les missions. Les équipes de santé assistent donc les patients qui se déplacent au poste de santé ou les villages les plus proches, ne se rendant dans les zones les plus éloignées qu'en cas d'épidémie, et le plus souvent sous la forme de visites très rapides effectuées en hélicoptère. De ce fait, les velléités de s'éloigner pour occuper des zones plus riches en gibier sont régulièrement abandonnées par les communautés Yanomami, qui semblent limiter leur mobilité pour éviter de perdre le bénéfice de l'assistance sanitaire (même si nous avons vu que ce facteur n'était pas toujours décisif). En parade à ce blocage, les stratégies reposant sur des résidences secondaires éloignées semble se répandre de plus en plus. En parallèle, on note que la politique actuelle favorise la création de nouveaux pôles d'assistance sanitaire, ce qui permet de penser que leur multiplication permettra d'éviter de concentrer les villages Yanomami sur un trop petit nombre de zones. Il sera intéressant de ce point de vue, de suivre dans les années à venir l'évolution de la structuration de la zone d'Auaris. Une demi-douzaine de postes secondaires y a en effet été créée mais ceux-ci ne sont pour le moment utilisés que sporadiquement, lorsque les équipes basées auprès de la piste d'Auaris s'y déplacent. Il faudra voir s'ils se transformeront à terme en postes permanents (éventuellement sous la responsabilité d'auxiliaires de santé locaux), ce qui présagerait d'une organisation plus souple de l'assistance sanitaire, dans laquelle tout ensemble de deux ou trois villages pourrait

---

<sup>751</sup> Le directeur de la FUNASA de Roraima, dans un rapide entretien concédé en décembre 2006, refusa ainsi de nous donner des informations précises, indiquant « *Il nous faut être très prudent sur la question des Yanomami. Toute information sur eux se retrouve immédiatement publiée à Paris ou à New York...* ».



disposer d'une structure d'assistance pouvant au moins alerter en cas de problème grave. Un tel système pourrait alors redonner aux villages une plus grande liberté de mouvement, les structures en question étant facilement reconstruisibles dans de nouveaux sites.

En parallèle, les réticences des équipes de santé à l'utilisation par les Yanomami de leurs équipements a stimulé la volonté de l'association Hutukara de s'organiser en marge de la structure officielle et d'agir comme un contre-pouvoir. La question des postes de radiophonie est particulièrement illustrative. L'usage par les Yanomami des radios du réseau de l'assistance sanitaire, courant à l'époque de la Urihi, a été progressivement interdit par la FUNASA sous divers prétextes. Certains ont en effet allégué que les radios pourraient servir à attiser les conflits entre régions (alors qu'au contraire la possibilité de se parler sans avoir à être physiquement en présence de l'adversaire a bien plus souvent permis de terminer des conflits). D'autres ont dénoncé le mauvais usage que les Yanomami feraient des appareils, la capacité limitée des systèmes d'énergie solaire, le gâchis représenté par des conversations privées sur des appareils appartenant à une administration publique, etc. Ce faisant, la capacité des Yanomami de communiquer entre régions et de diffuser rapidement des nouvelles d'intérêt général (sur les épidémies en cours, sur les fluctuations de la politique indigéniste au Brésil, sur le contexte politique local, etc.) s'est trouvée drastiquement limitée, devant reposer sur les échanges traditionnels dans le cadre des fêtes ou sur les rencontres fortuites à Boa Vista ou lors des conseils de santé, des formations des professeurs, etc.

Pour remédier à cela, la HAY a décidé la mise en place d'un réseau de postes radio dans toutes ses régions d'influence, constituant son premier projet officiel. Financée par la coopération norvégienne, les radios fonctionnent aujourd'hui, terminant dans les faits le monopole longtemps détenu par la FUNASA sur l'information provenant de la zone Yanomami.

En dehors de ces aspects, la transformation la plus importante à laquelle participe la FUNASA est l'inclusion de plusieurs centaines de Yanomami dans le système de santé via leur formation comme Agents indigènes de santé, gardes d'endémie ou, plus rarement, microscopiste. Nous avons évoqué plus haut les transformations économiques que ces nombreux salaires commencent à induire dans les villages, nous n'y reviendrons pas ici. Mais il faut remarquer que la répartition de ces agents dépend de la reconnaissance par la FUNASA des nécessités des villages, ce qui crée bien évidemment un enjeu fort dans les relations entre les équipes de santé et les communautés, chacune revendiquant un ou plusieurs emplois pour elle.

	FUNAI	Armée	FUNASA
Nombre de postes permanents entretenus	17	3	36
Nombre de pistes desservies	17	3	30
Nombre de fonctionnaires sur le terrain	~20	~ 210	~250 <sup>752</sup>

Tableau 17 : comparaison des moyens des administrations présentes dans le territoire Yanomami

#### - *Les autres Institutions fédérales*

Deux autres institutions fédérales interagissent avec le territoire Yanomami : le Ministère public et l'Ibama (aujourd'hui Institut Chico Mendes).

Le premier est en effet chargé de par la constitution d'engager des actions judiciaires ou d'enquêter sur toute suspicion de dommage pour le patrimoine de l'Etat fédéral ou de viol des

<sup>752</sup> Estimation de notre part du personnel employé par les différentes ONG en contrat avec la FUNASA et présentes sur le terrain.

dispositions constitutionnelles relatives à la protection des minorités. Il se montre relativement actif dans le cas du territoire Yanomami, qui demeure historiquement l'un de ses plus grands faits d'armes face au gouvernement fédéral, et l'une des causes qui ont lancé la section du MPF dédiée aux problèmes des minorités. Le ministère public est donc souvent à l'origine de demandes d'opération d'expulsion des orpailleurs, même s'il ne réussit pas plus que la police fédérale à enquêter sur les donneurs d'ordre et sur les financeurs des *garimpos*, ce qui serait sans doute plus efficace. Sur un plan beaucoup plus symbolique, il mène régulièrement des procès lorsque l'image des Yanomami est dénigrée, en particulier dans la presse. Il est enfin un canal ouvert pour les réclamations des Yanomami, qui gagnent de ce fait immédiatement une importance plus grande que si elles n'étaient faites qu'auprès de la FUNAI. On le voit agir tant depuis Brasília que depuis Boa Vista et, plus rarement, Manaus. Son cheval de bataille actuel paraît être la question de la restitution des échantillons de sang d'Indiens Yanomami conservés dans des universités des Etats-Unis alors que les descendants des donneurs demandent leur retour au Brésil<sup>753</sup>. Il faut reconnaître que la forte visibilité de ce cas et la première internationale que constituerait une victoire juridique ont de quoi motiver plus que la énième dénonciation de la présence de chercheurs d'or. Pour autant, le MPF demeure très accessible aux Yanomami. Lors du séminaire de 2006, le procureur fédéral de Boa Vista est ainsi allé en personne expliquer aux professeurs Yanomami comment dénoncer un abus dont ils pourraient être victimes.

La seconde institution fédérale que nous avons évoquée, l'IBAMA, est vis-à-vis du territoire Yanomami dans une situation paradoxale. En thèse, l'Institut devrait être co-responsable d'une grande partie de celui-ci du fait de l'existence des forêts nationales de Roraima et d'Amazonas, qui ne furent pas abrogées après 1990. Pour autant, dans les faits, l'Institut n'a jamais été considéré comme pouvant intervenir dans ces zones, sauf autorisation expresse de la FUNAI. Les Yanomami eux-mêmes dénoncèrent des velléités dans ce sens en 2003. Malgré cela, on notera que le rôle de l'IBAMA pour la protection de l'environnement est connu des Yanomami, qui ont pris l'habitude de lui adresser des revendications, dénonçant, comme pour les autres administrations, son manque d'efficacité. Ainsi, en 2005, les Yanomami de la région du Cauaboris pointèrent-ils ce qu'ils considèrent comme une trahison de la part de l'IBAMA, qui n'occupa pas l'installation qu'il venait de faire construire pour contrôler les activités de pêche sur le fleuve Marauia : « *Nous pensions que les Blancs de l'IBAMA étaient courageux et vaillants, qu'ils habiteraient à l'embouchure du Komixiwë pour protéger ses eaux, mais ils ont simplement construit une maison et l'ont abandonnée. Ces Blancs nous disaient qu'ils nous aideraient à protéger le fleuve [...] nous voulons seulement que vous nous aidiez à protéger le rio Komixiwë des Blancs qui veulent vraiment le vider de nos poissons. [...]* »<sup>754</sup>.

La question du Parc national du Pico da Neblina est une pomme de discorde entre l'IBAMA et le Ministère public. En effet, la législation relative aux parcs nationaux autorise des activités de visite dans ceux-ci et il existait jusqu'en 2003 un petit flux touristique attiré par la perspective de gravir le plus haut sommet de la région amazonienne (et du Brésil). Des excès de la part des opérateurs de ce tourisme (qui demandaient notamment aux Yanomami de danser nus pour faire plus exotique) ont généré des dénonciations, sur la base desquelles le Ministère public a interdit l'entrée des touristes<sup>755</sup>, se basant sur la législation des terres indigènes (qui interdit la présence de non-Amérindiens sans autorisation de la FUNAI), et affirmant de ce fait clairement la supériorité de la législation relative aux Amérindiens sur celle relative à l'environnement. Bien qu'ayant du se plier à cette décision, l'IBAMA reste encore aujourd'hui insatisfait, perdant une source de revenus puisque la visite des parcs

---

<sup>753</sup> Voir Chapitre 12, I.3.

<sup>754</sup> Document des communautés du fleuve Marauia, daté du 27/01/2005, voir Bulletin CCPY n°61 (23/02/2005)

<sup>755</sup> Ordonnance n°9 du Ministère public dans l'Etat d'Amazonas, datée du 13/8/2003.

nationaux donne lieu à un droit d'entrée qui lui est reversé. Quant aux Yanomami, ils paraissent divisés sur la question. Si l'association AYRCA a souvent dénoncée comme nocive l'entrée des touristes dans la TIY, d'autres voyaient dans cette activité des opportunités de revenus qui auraient permis de ne pas avoir recours à l'orpaillage, souvent pratiqué par les Yanomami de la région.

## 2. Les ONG

La galaxie des ONG impliquées dans des actions dépassant l'assistance sanitaire reste relativement fournie, même si l'on n'enregistre pas de nouvelle venue depuis le début des années 2000. On peut les classer en trois groupes : les missions religieuses protestantes, les missions catholiques et le diocèse de Roraima, et les ONG CCPY et SECOYA.

### - *Les missions protestantes*

Les missions protestantes se distinguent dans le territoire Yanomami par l'ancienneté et la stabilité de leur présence. La géographie de leurs implantations est en effet figée depuis le début des années 1980, si l'on excepte le déménagement de la mission Toototobi vers Novo Demini en 1992. Ce fait peut être interprété de deux manières. D'un côté, il montre bien la difficulté rencontrée par le travail d'évangélisation auprès des Yanomami. Après plus de 40 ans, dans de nombreux cas, les missionnaires demeurent aux prises avec des communautés qui dans leur majorité refusent encore l'évangile, ce qui ne leur permet pas d'ouvrir de nouveaux fronts. D'un autre côté, on peut penser que l'absence de nouvelle tentative montre un certain essoufflement de l'élan missionnaire vers les zones isolées. On enregistre ainsi un repli important de la présence des missionnaires nord-américains, qui sont peu à peu remplacés par des Brésiliens. Bien sûr ce mouvement est en partie la conséquence de l'hostilité locale aux étrangers, qui a amené les missions protestantes à se montrer plus prudentes, ainsi qu'à la montée en puissance des filiales locales des organisations américaines, qui sont aujourd'hui en mesure d'assumer elles-mêmes leurs fronts missionnaires. Pour autant, il semble également patent que les missions protestantes ont aujourd'hui un peu plus de mal à maintenir leur présence, et sont dans l'incapacité d'ouvrir de nouveaux établissements.

Par ailleurs, tant la MNTB que la MEVA ont constamment refusé de signer des contrats avec la FUNASA pour la prestation d'activités d'assistance sanitaire (bien qu'elles aient bénéficié de dons de médicaments et de formation dans le cadre des plan de lutte contre le paludisme). Certes ils s'agissait pour elles de ne pas perdre leur autonomie et de ne pas hypothéquer leur activité de missionnaires avec l'assistance sanitaire, tâche prenante s'il en est. Néanmoins, si leurs ressources humaines avaient été plus abondantes, on peut se demander si ces missions n'auraient pas au contraire exploité cette opportunité pour accroître leur présence auprès des Yanomami, contribuant ainsi à leur objectif de montrer les attraits de la voie du Christ. Il est assez remarquable que durant la fin des années 1990, tant la CCPY que la SECOYA, et encore plus la Urihi, ont pu réussir à étendre très considérablement leurs zones d'influence, autrefois bien plus réduites que celles des missions, alors que ni la MNTB ni la MEVA n'ont vu croître leurs territoires dans le même temps.

On doit enfin souligner la plus grande fragilité de leur position politique depuis 1992. Avant l'homologation du territoire Yanomami, les missions bénéficiaient en effet d'une impunité de fait. Le territoire dans lequel elles agissaient n'ayant aucun statut particulier, leur présence et leur activité, garanties par la liberté religieuse, ne souffraient aucune restriction. En revanche, une fois reconnu le territoire Yanomami comme Terre indigène, il était possible à la FUNAI de les expulser si les Amérindiens se plaignaient d'une éventuelle « évangélisation forcée ». Ainsi s'explique sans doute le peu d'engagement de ces entités dans la campagne de la CCPY, car elles pouvaient redouter que le « Parc Yanomami », à terme, ne

permette de les mettre dehors<sup>756</sup>. De ce fait, les missions protestantes se feront beaucoup plus discrètes, se repliant en quelque sorte sur elles-mêmes. En parallèle, les années 1990 et 2000 voient l'effritement de la relation spéciale que les missions entretenaient avec le gouvernement fédéral. Si celui-ci les a en effet considérées durant une grande partie des années 1970 et 1980 comme des avant-postes pratiques pour la « civilisation des Indiens », il les voit désormais de plus en plus comme des entités encombrantes, et parfois hors-la-loi.

Si, donc, elles apparaissent plus en retrait qu'elles ne le furent durant les années 1960-70, et si leur logistique, autrefois largement supérieure y compris à celle de nombreuses administrations, fait aujourd'hui pâle figure face à celle des ONG, les missions protestantes demeurent un acteur important du territoire Yanomami. Elles maintiennent une influence via un réseau de 7 postes et réalisent de temps en temps des expéditions dans les régions voisines des leurs afin de tenter de convertir des villages ou de les convaincre de venir habiter à proximité<sup>757</sup>. Autour de leurs établissements, les villages Yanomami sont souvent différents de ceux des autres régions, les habitations familiales étant encouragées alors que les habitations communautaires sont condamnées. Pour autant, comme on l'a souligné, il ne s'agit pas d'une règle générale, certaines communautés sous leur influence conservant leur habitat traditionnel.

La MEVA demeure celle qui totalise le plus d'implantations. Elle est présente à Auaris, Palimiu, Mucajaí et Waikas, et disposant d'un budget annuel d'environ 600 000 R\$<sup>758</sup>. Son activité est principalement tournée autour de la scolarisation (centrée autour de l'étude de textes religieux). Elle n'assure ainsi une assistance sanitaire que dans les postes Mucajaí et Waikas. Bien qu'elle n'ait pas souhaité signer d'accord avec la FUNASA pour ce service, des informations récentes pourraient laisser penser que, du fait du poids financier que cela représente (environ 45 000 R\$ par an, soit 7,5 % du budget annuel uniquement pour les médicaments), la MEVA pourrait reconsidérer cette option dans un futur proche. Ses missionnaires sont dépendants de leur paroisse d'origine pour leur subsistance. Des inégalités existent donc d'un poste à l'autre, les missionnaires provenant de paroisses plus riches pouvant disposer de plus de moyens que les autres<sup>759</sup>. Sur l'argent reçu, 50 % sont consacrés à la vie personnelle et à l'entretien des installations, les 50 % restants devant être utilisés pour la vie de la mission. Malgré des coûts élevés, la logistique aérienne est possible car plusieurs couples de missionnaires habitent ensemble dans les missions, ce qui divise le coût des vols, et car l'organisation *Asas de Socorro*, elle aussi protestante, vole à des tarifs bien inférieurs à ceux des avions-taxi du commerce.

La Mission *Novas Tribos do Brasil* est plus discrète encore que la MEVA, et les tentatives que nous avons faites pour obtenir des informations se sont soldées par des échecs et par d'évidentes manifestations de méfiance. Ce fait n'est pas très étonnant si l'on considère que les missionnaires de la *New Tribes Mission* sont connus en Amazonie pour leurs méthodes souvent violentes ou spectaculaires, et si l'on se souvient que cette organisation est l'une des plus polémique – ayant été expulsée brutalement du Venezuela en 2006 pour ces raisons.

La MNTB dispose aujourd'hui de deux postes permanents à Novo Demini et à Marari, en plus d'un poste activé temporairement à Aracá. Elle a annoncé en 2007 qu'elle renonçait à y exercer les activités d'assistance sanitaire. Bien que rien ne soit encore défini, cela imposera

<sup>756</sup> Au moins un missionnaire de la MNTB sera ainsi expulsé de la zone Yanomami dans les années 1990.

<sup>757</sup> L'assesseur de la CCPY L.F. Perreira rapporte ainsi avoir assisté par hasard à l'une de ces visites lors d'un séjour dans le village distant de *Raharapi*. Les missionnaires y auraient insisté sur le fait qu'en « acceptant Dieu », les Yanomami du village pourraient disposer d'autant de biens de troc que ceux de Novo Demini... (Luis Fernando et Simone de Cássia, *Relatório do projeto de educação*, décembre 2001, archives CCPY).

<sup>758</sup> Source : interview du responsable de la MEVA à Boa Vista, Milton Camargo, mars 2005.

<sup>759</sup> Il existe cependant un minimum de 8 salaires minimums brésiliens pour chaque missionnaire (interview avec Milton Camargo, président de la MEVA, Boa Vista, 03/2005).

probablement l'entrée d'un nouvel organisme dans les zones de la MNTB, ce qui promet une bataille d'influence autour des communautés Yanomami concernées, qui ne manqueront pas de chercher à obtenir un meilleur approvisionnement en biens de troc de ce fait.

- ***Les missions catholiques et le diocèse de Roraima***

Au sein des organismes catholiques qui interviennent dans la TIY, deux philosophies différentes se distinguent, chacune ayant sa zone d'influence propre.

A l'Est, le diocèse de Roraima offre un double visage. D'un côté, il maintient un ensemble de postes missionnaires dont il coordonne les actions exécutées par divers ordres : le principal est celui de la Consolata (tant sa branche féminine que sa branche masculine, toutes deux présentes sur le Catrimani) mais également les Sœurs de la providence de Gap et leur province du Minas Gerais (à Xitei) ou les *Servãs do Espirito Santo* (à Ajarani). La philosophie qui y est à l'œuvre est beaucoup plus axée sur le témoignage de la foi au travers de l'action exemplaire des missionnaires que sur le prosélytisme. Basée sur ces principes, le Diocèse de Roraima fut, on l'a vu, l'un des acteurs politiques importants dans la lutte pour la délimitation d'un territoire permettant aux Yanomami de maintenir leur culture et leur mode de vie. Un enseignement scolaire et une formation pour les professeurs Yanomami sont assurés dans les missions, de manière indépendante malgré un bref rapprochement avec les ONG CCPY et SECOYA en 2003.

D'un autre côté, le diocèse apparaît l'une des ONG en contrat avec la FUNASA pour l'assistance sanitaire dans ses zones d'influence. Se distinguant des missions protestantes, les missionnaires catholiques n'exercent pas directement les activités d'assistance, des employés laïcs ayant été recrutés pour ce faire. Dans le cas des analystes microscope Yanomami employés par le diocèse, on note qu'une intéressante expérience de « salaires communautaires », dans laquelle la moitié des salaires est effectivement perçue par l'employé Yanomami et l'autre moitié est donnée à l'ensemble de la communauté, a été mise en place<sup>760</sup> et semble donner satisfaction.

Le dispositif du Diocèse de Roraima possède une expression géographique importante. Il concerne les régions de Ajarani, Baixo Catrimani, Mission Catrimani et Xitei. De manière intéressante, ces quatre zones représentent un sorte de transect de la situation du territoire Yanomami, allant de zones en contact permanent avec la société brésilienne à une zone parmi les plus isolées.

Sur le plan politique, l'influence du Diocèse paraît en recul dans le territoire Yanomami par rapport à la fin des années 1980. Cela est du en partie au fait qu'après l'homologation du territoire Yanomami, l'église catholique de Roraima a tourné son attention et ses forces vers la question de la terre indigène *Raposa-Serra do Sol*, s'engageant dans une lutte longue et difficile. Cela est aussi sans aucun doute du aux difficultés rencontrées pour maintenir le réseau des missions, les congrégations ayant de plus en plus de mal à fournir des missionnaires pour des zones aussi isolées<sup>761</sup>. Cette perte d'influence n'est pas très bien perçue par le diocèse, qui souhaiterait conserver l'autorité morale acquise au début des années 1990 sur le dossier Yanomami, tout en continuant à bénéficier du poids symbolique important de cette ethnie. Ce sont sans doute ces facteurs qui explique les approximations et les retraits du diocèse de l'alliance formée par la CCPY et la SECOYA sur les questions éducatives, l'évêché comprenant les avantages techniques de l'alliance mais y voyant également un risque de marginalisation dans ses régions traditionnelles d'influence.

A l'ouest du territoire Yanomami, le scénario est très différent. L'influence catholique s'exerce via les missions salésiennes de Maturacá et du Marauia. Celles-ci n'exercent pas

---

<sup>760</sup> Interview de l'auteur avec Jean Marc Perrin, administrateur de la structure d'assistance sanitaire du Diocèse de Roraima, mars 2005.

<sup>761</sup> *Ibid.*

d'activité d'assistance sanitaire, tâche dévolue à l'ONG IBDS, qui n'a pas de lien organique avec les missionnaires. La stratégie des Salésiens demeure beaucoup plus tournée vers l'évangélisation des Yanomami que leurs *alter ego* de Roraima. Ils ont ainsi influencé le mode de vie local, incitant à l'usage de maisons individuelles dans la communauté installée à proximité immédiate de la mission, et intégrant les jeunes dans un internat destiné à les couper de la transmission traditionnelle des valeurs. Comme le montre Maria Inês Smiljanic (2002), les résultats de cette entreprise sont mitigés, car si le mode de fonctionnement des communautés autour de la mission Maturacá est radicalement différent de celui des autres villages, il n'en demeure pas moins très éloigné de l'idéal des missionnaires.

#### - *Les ONG CCPY et SECOYA*

Les ONG CCPY et SECOYA possèdent deux profils très similaires, mais deux évolutions qui sont aujourd'hui très divergentes.

Fondée en août 1997, la SECOYA a permis la jonction entre deux initiatives : d'un côté les activités d'alphabétisation bilingue développées par H. Ramirez puis reprises par A. Ballester, et d'un autre les activités de santé initiées par l'Allemand W. Strasser sur le Marauia en 1991 (voir chapitre 8). C'est surtout à partir des années 2000 que l'organisation commence à se structurer, en grande partie grâce à l'accord de partenariat signé avec la FUNASA pour l'assistance des zones du Marauia et de Ajuricaba. En 2002, grâce à de nouveaux financements, son programme d'éducation est également amplifié et restructuré.

Pour la formation des professeurs, la SECOYA a dès le début joué le jeu de la coopération avec les autres ONG. Elle a donc participé à tous les séminaires de formation organisés à partir de 2000, assurant de ce fait une grande homogénéité sur le plan politique entre les professeurs formés par elle et ceux provenant de la zone d'influence de la CCPY ou de la Urihi. Ce trait survit malgré l'organisation de séminaires propres à partir de 2005, pour des raisons de coût : le programme des formations est en effet élaboré en commun avec la CCPY et les assesseurs de cette dernière sont souvent recrutés comme consultants pour administrer les cours. La SECOYA soutient un réseau de 7 écoles<sup>762</sup> rassemblant un peu plus de 300 élèves. Elle forme actuellement 19 professeurs. On notera que, différence importante avec la CCPY, elle a introduit depuis quelques années des professeurs « Blancs » dans ses écoles, faisant droit à une revendication des Yanomami eux-mêmes.

Sur le plan de l'assistance sanitaire, et malgré des difficultés importantes sur le plan financier du fait des retards de paiement de la FUNASA, la SECOYA est devenue un acteur majeur, desservant aujourd'hui la grande majorité des postes de santé de la zone Yanomami, alors qu'elle ne disposait que d'une base régionale restreinte jusqu'en 2008, comprenant sa zone historique du Marauia, le cours inférieur du Demini (région d'Ajuricaba, passée sous son influence en 1997), le fleuve Padauri (depuis 2004) et le poste de Cachoeira do Aracá (depuis 2004). Forte aujourd'hui de plus d'une centaine d'employés, elle s'efforce de mettre en place une approche qui combine le respect de la culture locale et l'accès à des soins et des médicaments modernes, mais se débat encore avec les incohérences administratives de la FUNASA qui l'obligent à cesser régulièrement d'intervenir pour des raisons financières.

Ayant défini (de manière semblable à la CCPY), 4 zones d'action, la SECOYA développe un troisième front dans le domaine du développement et un quatrième dans le domaine de la défense des droits politiques des Yanomami. Dans le premier cas, les projets sont considérés comme des aides à « l'autosuffisance », axés sur la diversification des productions alimentaires, sur la construction de pirogues pour la pêche et sur la

---

<sup>762</sup> Les premières ont été fondées dans les années 1990 à Ajuricaba, *Ixima* et *Bicho Açu*. Quelques années plus tard une nouvelle implantation a été ouverte à *Pukima* et, depuis 2005 à *Kona* et *Raita*.

commercialisation d'artisanat. Des financements du PDPI<sup>763</sup> et du programme *Fome Zero* ont été obtenus pour les mettre en place. Sur le plan politique, son action s'efforce de défendre les droits territoriaux des Yanomami et leur droit à l'image. Force est cependant de constater que l'audience de la SECOYA est bien moindre en ce domaine que celle de la CCPY. Privée de relai sur le plan national, elle demeure bien plus une ONG régionale qu'une puissance nationale.

De son côté, la CCPY a beaucoup modifié son profil durant les années 2000. Au début de la période, elle apparaît comme la principale des ONG liées aux Yanomami. Forte de l'appui de la Urihi, récemment créée, elle développe des activités dans le champ de l'éducation, avec son programme d'éducation interculturelle (voir chapitre 7), dans le champ du développement, avec son programme agroforestier, et dans le domaine politique, avec un programme tourné vers la promotion des leaders Yanomami. Son budget avoisinant le million de *reais* annuel lui confère une stature très supérieure aux autres organisations, et son poids symbolique est encore très important.

Des difficultés surgissent néanmoins peu à peu. On enregistre une césure entre la partie opérationnelle de l'ONG et sa partie politique, ce qui compromet en partie l'efficacité des actions. En même temps, les membres les plus anciens du comité de direction font pression pour mettre de plus en plus vite à l'ordre du jour la promotion d'une organisation Yanomami, appelant même en privé à l'autodissolution de la CCPY. En 2005-2006, une crise financière vient assombrir encore les perspectives, l'appréciation du *real* par rapport au dollar diminuant drastiquement les marges de manœuvre. Des emplois administratifs et de terrain sont supprimés et la pérennité de l'ONG est sérieusement menacée.

Dans ce contexte, une nouvelle stratégie est mise en œuvre. Tentant de sauvegarder son influence sur le terrain, la CCPY décide de se replier sur son programme d'éducation, abandonnant les activités agroforestière et son bureau à Brasília. Surtout, elle profite du fait qu'il existe désormais une association Yanomami, la Hutukara, créée sous son influence, pour promouvoir celle-ci. L'horizon devient donc désormais d'appuyer les actions qui sont de plus en plus développées au nom de la Hutukara plus que d'apparaître en propre. Enfin, consciente que désormais elle ne pourrait plus articuler seule des campagnes à l'échelle nationale, la CCPY décide en 2006 de se rapprocher de l'*Instituto Socioambiental*. Cette institution phare de l'indigénisme brésilien est en effet le partenaire idéal. Elle possède un poids très fort dans le domaine, et ses membres fondateurs font également partie du conseil directeur de la CCPY, issus de la même génération et du même milieu intellectuel de São Paulo que les fondateurs de la CCPY.

Ce rapprochement, qui devrait se traduire par un mariage entre les deux entités, ne manquera pas de produire rapidement ses effets. L'ISA promeut ainsi fortement le leader Davi Kopenawa, lui offrant autant de tribunes pour dénoncer la situation sanitaire actuelle, le retour des orpailleurs, ou affirmer son opposition au projet de loi sur l'exploitation minière dans les Terres Indigènes. Déjà connu sur le plan national, Davi devient donc un symbole encore plus important et l'on ne s'étonnera pas que son discours devant le président Lula, fort critique, ait retenu l'attention lors de la visite du président de la République à São Gabriel da Cachoeira, d'où il venait annoncer le lancement de mesures destinées à améliorer le quotidien des Amérindiens.

### 3. Les intérêts privés locaux

Le dernier groupe d'acteurs possédant une influence au sein du territoire Yanomami rassemble les chercheurs d'or, les entrepreneurs de tout type qui travaillent dans le cadre de

---

<sup>763</sup> Projet « amélioration de la situation alimentaire, sauvegarde culturelle et commercialisation de produits Yanomami », voir tableau au paragraphe II.2.

l'assistance sanitaire ou auprès des ONG et les hommes politiques locaux. Leur dénominateur commun est que leurs actions sont motivées par leur intérêt privé, alors que les groupes précédents font passer l'intérêt collectif (ou du moins leur interprétation de celui-ci) en premier.

En ce qui concerne les chercheurs d'or, peu de choses peuvent être ajoutées à ce qui a été dit au chapitre 7. Depuis l'année 2004, suite à la baisse de vigilance liée au remplacement de la Urihi par la FUB/FUBRA, on note une recrudescence de la présence des orpailleurs, tant du côté brésilien que du côté vénézuélien, sans que l'on puisse toutefois pour le moment parler de nouvelle invasion. La surveillance, même relâchée, du gouvernement brésilien, et l'existence d'autres zones plus facilement exploitables ont pour le moment dévié l'attention du gros des chercheurs d'or amazonien. Pour autant, l'envolée des cours de l'or ces dernières années pourrait changer la donne dans un futur proche.

Pour le moment, et bien que, s'agissant d'une activité clandestine, peu d'information soit disponible, il semblerait que les placers actifs dans le territoire Yanomami soient exploités par des groupes possédant une très bonne connaissance du terrain, pour y travailler depuis de nombreuses années (et l'on raconte même que certains de ces orpailleurs ont même travaillé dans les équipes de santé comme guide de forêt !). Bien renseignés sur les communautés habitant à proximité, les orpailleurs négocient avec elles leur présence, ne pouvant aujourd'hui plus compter sur la force pour se maintenir.

On notera que contrairement aux espoirs suscités, ni la mise en place du système SIVAM, ni la loi de l'abattage n'ont empêché les placers de continuer. Le contrôle aérien effectué par le SIVAM ne détecte en effet que les avions volant à une altitude relativement élevée, et il ne les identifie que si ceux-ci ont branché leur système de guidage (ce qui est en principe obligatoire). Les avions en infraction devraient être interceptés par les *Super-Tucano* de la base de Boa Vista, mais cela n'est encore jamais arrivé. Il faut dire que, jusqu'au mois d'août 2007, la plupart des pistes d'atterrissage de la TIY n'étaient pas reconnues par le Département de l'Aviation civile, ce qui obligeait les pilotes opérant pour l'assistance sanitaire à déposer de faux plans de vol, exactement comme ceux qui ravitaillent les placers...

En dehors des orpailleurs, des intérêts économiques importants (au moins à l'échelle du Roraima) tournent autour du territoire Yanomami. Il s'agit de ceux des prestataires de service de l'assistance sanitaire, dont le chiffre d'affaire peut être estimé à partir des budgets de celle-ci : 48 millions de réaux pour les budgets consacrés aux partenariats avec les ONG sur la période 2004-2007, auxquels s'ajoutent les budgets des achats de médicament et ceux des achats d'heures de vol (quota de 200 à 300 heures de vol mensuelles, dont le prix tournait en 2007 autour de 1 350 R\$ par heure). Ce dernier poste représente une dépense extrêmement considérable pour la TIY, et faisait l'objet jusqu'en 2007 d'un schéma de surfacturation de la part des entreprises impliquées. Il faut d'ailleurs souligner à quel point le secteur du transport aérien a bénéficié des actions menées dans le territoire Yanomami, y compris après la fermeture des placers. Comme nous l'expliquait le patron de l'une de ces entreprises : « *J'ai aussi pas mal travaillé après, au moment de la fermeture du garimpo. C'est moi qui avais le contrat pour retirer les garimpeiros... Du temps de Walter Bros, on travaillait bien. J'avais trois hélicos travaillant pour ça. [...] Je travaille avec les autorités, maintenant. Mais ça rapporte moins. Bien moins.* »<sup>764</sup>. L'aspect florissant de son affaire nous entraîne à mettre en doute ces derniers propos, le nombre d'heures de vol effectuées pour ravitailler les postes de la FUNASA ou pour effectuer les évacuations sanitaires demeurant très élevé.

Sans considérer la question de la corruption, apparemment importante, qui règne autour de ces financements, on doit noter que d'importants secteurs de l'économie de villes comme Boa Vista ou São Gabriel da Cachoeira doivent beaucoup à l'argent injecté par l'assistance

---

<sup>764</sup> Interview réalisée par l'auteur à Boa Vista en avril 2005.



sanitaire. Celle-ci est en effet source d'emplois directs bien rémunérés pour des centaines de personnes, et, entre autres, par les salaires versés aux agents de santé, source d'activité économique et d'emplois indirects.

En ce qui concerne le monde politique local, son implication est bien plus importante en Roraima qu'en Amazonas. Les intérêts se concentrent autour de deux questions principales : celle de l'assistance sanitaire et celle de l'exploitation minière. En ce qui concerne la première, il est évident que les schémas de corruption qui se sont établis au sein des contrats avec la FUNASA ont été favorisés par des connivences politiques au niveau national. On peut ainsi constater que la direction de la FUNASA est depuis plusieurs années exercée par des proches du sénateur Romero Jucá, dont le rôle proéminent au niveau national lui permet d'influencer les nominations. Élément symptomatique de l'importance du contrôle du secteur de la santé amérindienne en Roraima, on notera que le sénateur Mozarildo Cavalcanti est au plus mal avec son collègue justement à cause de l'influence de Jucá dans la FUNASA de Roraima, celle-ci se faisant au détriment de celle-là... En ce qui concerne la question minière, le sénateur Jucá apparaît à nouveau en première place. Il est en effet l'auteur du projet de loi qui pourrait réglementer l'exploitation minière dans les territoires amérindiens, et il est tout à fait manifeste qu'il possède un fort intérêt à l'exploitation de la région Yanomami, dont il connaît très bien le potentiel puisqu'il fut gouverneur de Roraima au moment de la ruée vers l'or. Mais les liens entre le monde politique et les petits et moyens entrepreneurs du secteur sont plus généraux. On se souvient que Airton Cascável, Elton Ronhelt ou José Altino avaient des liens avec des hommes politiques locaux, au point pour deux d'entre-eux d'exercer des fonctions dans des gouvernement d'Etat.

L'un des risques présentés par l'ouverture du territoire Yanomami est justement lié à ces liens. Si l'on peut penser que de grandes multinationales pourraient mener une exploitation peu dommageable sur le plan environnemental et humain, il est plus difficile de le croire pour les entreprises locales, qui ne sont souvent guère plus que des structures de *garimpo* dissimulées sous une raison sociale. Or ce sont celles-ci, et non celles-là, qui sont présentes au côté des décideurs politiques locaux.

## **CONCLUSION : Un remodelage du territoire en cours en fonction du contact ?**

Bien qu'elle ne soit que très peu marquée dans l'espace (les infrastructures artificielles se limitant, principalement, au réseau de pistes d'atterrissage), une structuration de l'espace existe dans le territoire Yanomami. Celle-ci repose aujourd'hui sur un mélange combinant les relations intercommunautaires de « blocs de population » qui partagent tout ou partie d'une histoire migratoire, et sur la redistribution partielle de ces relations en fonction de l'implantation du réseau de postes indigénistes, missionnaires ou d'assistance sanitaire.

De manière intéressante, les facteurs sociaux semblent avoir beaucoup plus d'impact sur la configuration du territoire que les facteurs topographiques ou physiques. Comme on l'a vu en effet, la configuration des régions ne suit qu'imparfaitement celle des bassins-versants ou celle des reliefs. La question du contact avec les « Blancs » est, quant à elle, devenue l'une des variables explicatives de ce contact, bien qu'elle ne soit pas unique. La manière dont elle joue est plus subtile qu'une simple attraction en direction des points où se localisent les nouveaux venus. Les villages Yanomami identifient en effet de nombreuses catégories de « Blancs » et tentent des stratégies pour tirer profit de chacune en essayant d'en limiter au même moment les inconvénients. Ainsi, comme le relevait une collaboratrice de la CCPY, *« Tous les Blancs ont leurs inconvénients : les garimpeiros amènent les maladies tout en donnant des biens de troc, la FUNAI et la PF retirent les garimpeiros mais ne donnent rien, la*

*Urihi soigne bien mais ne donne rien non plus si ce n'est des paiements contre service rendu... »*<sup>765</sup>.

Accompagnant cette nouvelle structuration de l'espace, une généralisation du contact avec les « Blancs » est intervenue dans le territoire Yanomami. Non plus sous la forme d'une invasion massive et incontrôlable, comme dans les années 1980, mais sous la forme d'une coexistence avec des postes de santé, sous la forme d'une généralisation du passage dans les villages de toute sorte de professionnels « blancs », infirmiers notamment mais aussi, souvent, professeurs et, enfin, sous la forme de la participation des leaders régionaux à de nombreuses instances communautaires qui ont permis le brassage entre les régions. Conséquence du rôle des infrastructures « blanches » dans la configuration du territoire, les acteurs qui les animent ont eux aussi un grand rôle dans le fonctionnement du territoire Yanomami, qui est donc une co-construction... Mais les équilibres trouvés aujourd'hui sont précaires et il est probable que la structuration actuelle se modifie encore substantiellement dans les prochaines années. L'unité de vision des acteurs institutionnels extérieurs pourrait ainsi se trouver modifiée, par exemple si l'assistance sanitaire se trouvait effectivement décentralisée au niveau des communes. Par ailleurs, comme on l'a déjà relevé, il existe un risque d'émergence de régionalismes forts si la loi sur l'exploitation minière des territoires amérindiens devait être approuvée en l'état.

---

<sup>765</sup> Simone de Cássia Ribeiro, Relatório de acompanhamento às escolas do Alto Catrimani, août 2003 (archives CCPY).



## **Chapitre 11 : Le territoire Yanomami et son pourtour**

Le territoire Yanomami entretient des relations paradoxales avec son pourtour. D'un côté en effet, les deux se trouvent presque totalement coupés l'un de l'autre, la TIY entrant bien plus en relation avec l'espace des « Blancs » auprès de points peu nombreux et distants, essentiellement concentrés à Boa Vista et São Gabriel da Cachoeira. Mais d'un autre côté, les deux espaces s'inscrivent en continuité l'un de l'autre, par exemple en ce qui concerne le milieu naturel mais aussi en ce qui concerne les conséquences des politiques de colonisation publique, les incendies des zones loties pouvant pénétrer assez loin dans la terre indigène. Par ailleurs, même si elle en est disjointe dans les faits, la TIY est administrativement considérée comme appartenant à un certain nombre de communes, qui pourraient un jour y exercer des responsabilités aussi importantes que l'assistance sanitaire.

Pour ces raisons, et pour continuer à mieux cerner l'objet géographique étrange que représente le territoire Yanomami, nous allons étudier ici le territoire qui l'entoure, composé de 8 communes et représentant près de 5 % du territoire brésilien. Après en avoir donné une description générale, dans laquelle on verra que ce territoire est très marginalisé sur le plan économique, nous détaillerons la situation des frontières sud et ouest, puis celle de la frontière est, dans laquelle s'est développé un front pionnier relativement actif.

### **I Caractérisation du pourtour de la TIY**

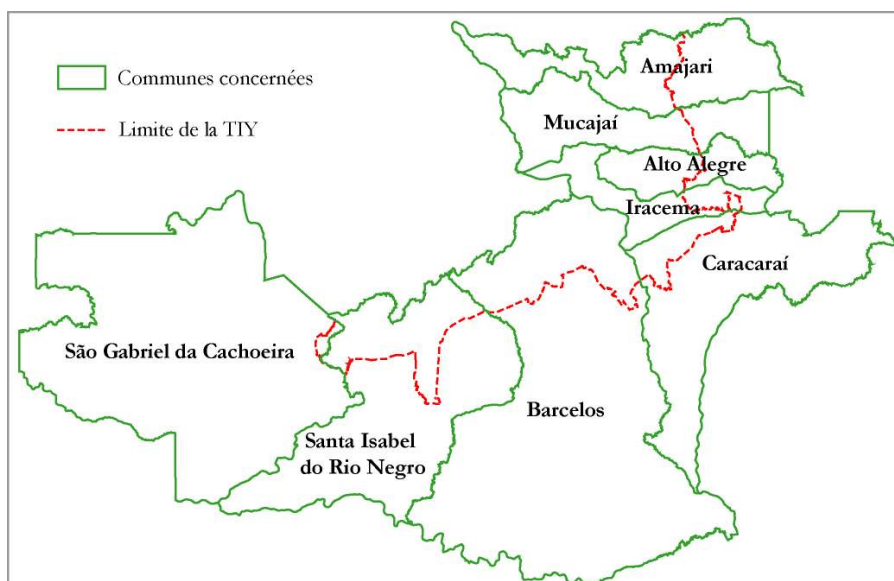
L'espace bordant le territoire Yanomami est à la mesure de l'espace recouvert par ce dernier. Il s'agit d'une région immense, encore recouverte, pour sa plus grande partie, de sa végétation originale, qu'il s'agisse des formations marécageuses des fleuves Demini et Rio Branco, de savanes, dans le nord du Roraima, ou de forêt dense, dans toutes les autres régions. Quelques caractéristiques communes définissent la périphérie de la TIY, comme la très faible densité de population ou la faiblesse des activités économiques. Pour autant, une description détaillée nous permettra de montrer qu'elle se compose en fait de trois ensembles assez différenciés.

#### *1. Un espace immense et très peu peuplé*

La terre indigène Yanomami recoupe le territoire de 8 communes, 5 dans l'Etat du Roraima (Amajari, Alto Alegre, Iracema, Mucajaí, Caracaraí) et 3 dans l'Etat d'Amazonas (Barcelos, Santa Isabel do Rio Negro, São Gabriel da Cachoeira). Toutes présentent un certain nombre de traits caractéristiques, qui les apparentent aux régions les plus préservées de l'Amazonie brésilienne.

Il s'agit tout d'abord d'ensembles démesurés sur le plan territorial. Chacune de ces communes recouvre plusieurs dizaines de milliers de km<sup>2</sup>, voire plus de 100 000 kilomètres carrés dans les cas de Barcelos et de São Gabriel da Cachoeira. Il s'agit ensuite de communes présentant de très faibles effectifs de population par rapport à leur taille - toujours inférieurs à 40 000 habitants, et la plupart du temps inférieurs même à 15 000 personnes. Comme le montre le tableau 18, la population rurale est toujours supérieure à la population urbaine, ce qui signifie que les habitants sont en majorité dispersés sur territoire de ces communes, et non regroupés dans les chefs-lieux. On a donc affaire dans la plupart des cas à des petites communautés implantées le long des voies de communication, fleuves ou routes. On note

enfin l'extrême modestie des densités de population : entre 0,1 et 0,5 habitants par kilomètres carrés<sup>766</sup>, soit des densités rappelant celles du Sahara ou de l'Arctique.



Carte 30 : les communes concernées par le territoire Yanomami.

Commune	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population urbaine	Population rurale	Densité rurale	Population totale 2000	Population totale 2007
Amajari	28 472	799	4 495	0,16	5294	7586
Alto Alegre	25 566	5 195	12 712	0,50	17907	14386
Mucajaí	12 751	7 029	4 218	0,33	11247	12546
Iracema	14 119	3 228	1 553	0,11	4781	5863
Caracaraí	47 410	8 236	6 050	0,13	14286	17981
Barcelos	122 475	7 954	16 243	0,13	24197	24772
Santa Isabel do Rio Negro	62 846	4 220	6 341	0,10	10561	16921
São Gabriel da Cachoeira	109 184	12 373	17 574	0,16	29947	39129

Tableau 18 : les communes concernées par le territoire Yanomami et leur population<sup>767</sup>

Bien qu'elle se base sur des données aujourd'hui un peu anciennes, l'analyse des densités de population en considérant la maille des secteurs de recensement apporte quelques nuances à cette vision globale, notamment en démontrant clairement les césures existant entre trois ensembles régionaux. On constate sur la carte 31 que la région située à l'est du territoire Yanomami présente une concentration de secteurs de densités moyennes ou fortes (pour le contexte régional). Il s'agit de la marque du front pionnier qui affecte cette zone et que nous étudierons en détail dans la suite de ce chapitre. Au sud du territoire Yanomami, au contraire, les densités de population sont extrêmement faibles. Elles signalent le grand vide démographique que représente la vallée du Rio Negro, occupée encore uniquement par des communautés traditionnelles très dispersées. A l'ouest, enfin, si les secteurs de recensement qui sont au contact du territoire Yanomami sont eux aussi très peu peuplés, on note que la

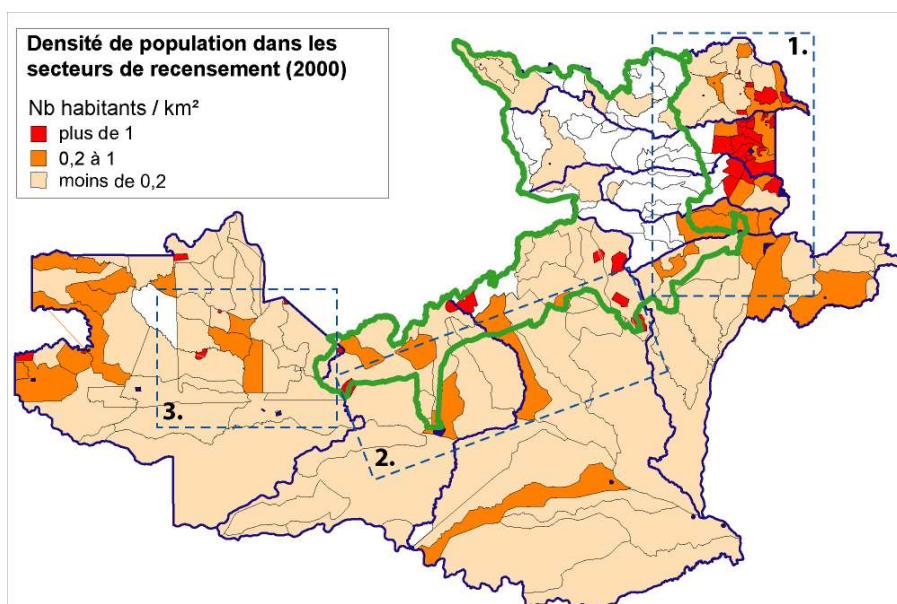
<sup>766</sup> On a décidé ici de ne réaliser ce calcul qu'avec la population rurale, qui se déploie véritablement dans l'espace des communes en question, alors que la population urbaine est concentrée sur des surfaces qui ne représentent même pas un millième du territoire des communes.

<sup>767</sup> Source IBGE, maille municipale de 2003 pour les données de superficie, recensement de 2000 pour les chiffres de population.

commune de São Gabriel da Cachoeira exhibe plusieurs secteurs de densité plus élevée dans sa partie ouest. Ils sont le signe de la concentration de population amérindienne dans cette région, qui donne à la zone son individualité et justifie de la différencier de la vallée moyenne du Rio Negro.

On remarquera enfin sur la carte 31 que la maille des secteurs de recensement de l'IBGE ne respecte pas les limites du territoire Yanomami, ce qui amène à se poser la question de la signification des chiffres de population pour les secteurs qui lui sont incidents. Autant que nous ayons pu en juger, et dans la mesure où il n'existe pas à notre connaissance de noyaux de population Yanomami importants dans ces zones, ils représentent la population habitant hors de la TIY (la population « blanche », donc), et pourraient sans doute être réduits à leur partie extérieure au territoire Yanomami. Cependant, sans base officielle pour justifier cette opération, nous avons préféré laisser les choses en l'état.

En ce qui concerne le territoire Yanomami en lui-même, on note que certains secteurs ont été renseignés, alors que d'autres, dans lesquels existent des noyaux de population que nous avons identifiés au chapitre précédent, sont laissés de côté. Sans doute le manque de temps et la difficulté à rassembler les données provenant de plusieurs institutions expliquent-ils ces différences de traitement. Par ailleurs, les données en question sont très discutables et ne correspondent absolument pas aux données que nous avons pu obtenir auprès de la FUNASA. On constate également des différences, plus gênantes, dans la classification des secteurs inclus dans le territoire Yanomami. Ainsi les zones de Surucucus et de Auaris sont considérées comme des « *vilas rurais* » et se voient donc accorder un découpage en secteur de très petite taille. Ce choix a sans doute été dicté par la présence des pelotons de l'armée, mais il induit une distorsion avec le traitement des autres secteurs de la TIY. Au total, la cartographie de la densité de population en fonction des secteurs de recensement semble apporter des éléments intéressants en ce qui concerne la périphérie du territoire Yanomami, mais elle ne peut être considérée comme représentative de sa configuration interne, raison pour laquelle nous avons utilisé la maille des postes de santé dans le chapitre précédent.



Carte 31 : Densité de population des secteurs de recensement des communes entourant le TIY<sup>768</sup>.

<sup>768</sup> Source IBGE, *Censo 2000*. Noter que le contour de la frontière Brésil/Venezuela utilisé par l'IBGE dans les mailles administratives n'a pas été mis à jour, il est donc différent (et moins précis) que celui utilisé dans les autres cartes.

## 2. Faiblesse générale des activités

D'une manière générale, le niveau d'activité économique des régions entourant le territoire Yanomami est faible. La somme des PIB municipaux pour l'année 2004 correspond à environ 390 millions de réaux, soit 0,022 % du PIB brésilien pour un espace représentant près de 5 % du territoire national. Sa répartition (tableau 19) permet de distinguer à nouveau les trois blocs correspondant à ceux identifiés par la répartition de la population : à l'est des communes plus riches et plus actives, dont le PIB par habitant atteint la moyenne amazonienne ; au sud des communes parmi les plus démunies, dont le PIB par habitant est proche des zones les plus pauvres du Brésil ; enfin à l'ouest la commune de São Gabriel, dont le PIB par habitant est faible mais qui représentent néanmoins en absolu le 2<sup>e</sup> PIB dans notre région.

Dans ces régions isolées et éloignées de tout centre industriel, la production agricole et extractiviste représente l'essentiel de la production et des échanges. Sa répartition, présentée à la carte 32, montre elle encore une fragmentation en trois ensembles.

Commune/Etat	PIB municipal 2004 (R\$)	PIB municipal 2004 par habitant(R\$)	Effectifs bovins
<b>Amazonas</b>			
Barcelos	55 597 000	1 827	279
Santa Isabel do Rio Negro	21 433 000	2 595	392
São Gabriel da Cachoeira	75 764 000	2 284	703
<b>Roraima</b>			
Alto Alegre	82 292 000	3 825	75 000
Amajari	21 765 000	3 643	66 000
Caracarái	63 432 000	3 675	33 000
Iracema	22 686 000	3 858	25 000
Mucajái	47 080 000	4 061	22 000

Tableau 19 : PIB des communes entourant le territoire Yanomami (2004)<sup>769</sup>

Sur la frontière est du territoire Yanomami, on trouve ainsi une zone un peu plus dynamique. Marquée par les politiques de colonisation mais aussi par le contact avec une agriculture plus moderne introduite dans les savanes du Roraima ou par la proximité de la ville de Boa Vista comme débouché pour ses produits agricoles, la zone se distingue, en fonction des communes, soit par une production plus tournée vers les produits traditionnels de la petite agriculture (riz, manioc), soit vers des spéculations plus récentes (soja, tomate). L'exploitation forestière y est relativement active, et les effectifs bovins sont importants, totalisant près de 225 000 têtes (tableau 19).

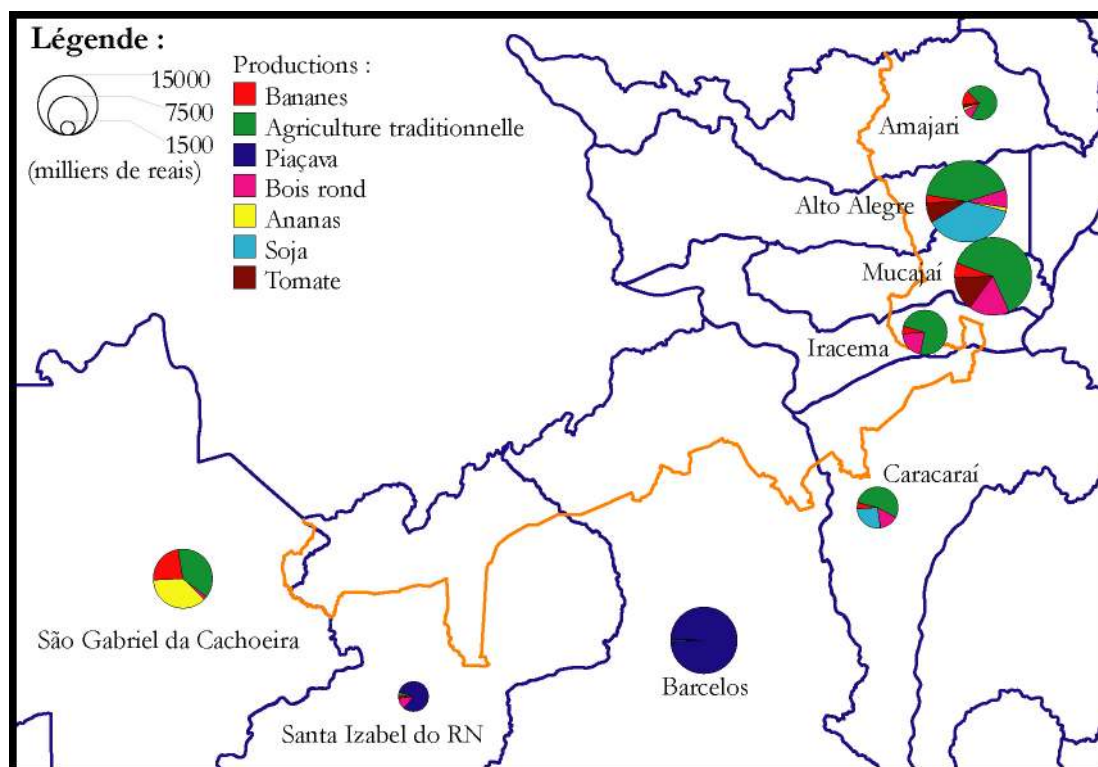
Au sud, la région de Barcelos et de Santa Isabel do Rio Negro confirme son caractère traditionnel. Presque toute l'activité économique tourne autour de l'extraction de la *piçava*, et l'on n'enregistre qu'une participation infime de l'agriculture locale dans les échanges<sup>770</sup>, celle-ci demeurant intégralement tournée vers la subsistance. L'élevage bovin est complètement absent. Enfin, à l'ouest, la commune de São Gabriel confirme sa spécificité avec l'importance de la production de bananes ou d'ananas, et, là encore, une place très faible des bovins.

Dans ce contexte de grande faiblesse des activités économiques, les sources de revenu sont bien peu nombreuses pour les administrations municipales. En conséquence, celles-ci dépendent presque entièrement pour leur budget de la solidarité nationale (tableau 20), et elles

<sup>769</sup> Source IBGE, *PIB Municipal 2004, Pesquisa pecuária municipal 2006* (www.sidra.ibge.gov.br).

<sup>770</sup> Dans le cas de Barcelos, on note la présence de pêche artisanale de poissons d'ornement (la pêche commerciale est en principe interdite sur le Rio Negro), mais on ne trouve malheureusement pas de chiffres fiables à ce sujet. Quoiqu'il en soit, l'impression d'ensemble ne serait pas modifiée, les montants en jeu étant, malgré tout, assez faibles.

ont logiquement le plus grand mal à faire face à leurs obligations, vu la faiblesse de leur budget. Là encore, la fracture entre plusieurs ensembles régionaux est nette, opposant plus particulièrement les communes qui voient un front pionnier actif (Mucajai, Iracema, Caracaraí), qui ont des budgets représentant plus de 2 000 réaux par habitant, et les autres, qu'elles occupent le nord de la zone (Amajari, Alto Alegre) ou le sud et l'ouest (Barcelos, Santa Isabel et São Gabriel), qui ont des budgets par citoyen inférieurs à cette valeur.



Carte 32 : activités agricoles et extractivistes dans le pourtour du TIY<sup>771</sup>

Commune	Budget 2006 (milliers de réais)	Transferts divers 2006 (milliers de réais)	Proportion	Reais/km <sup>2</sup>	Reais/habitant
Amajari	5 689	5 433	95 %	190	1200
Alto Alegre	13 426	12 359	92 %	520	1000
Mucajai	9 416	8 784	93 %	730	2200
Iracema	7 591	6 969	91 %	530	4900
Caracaraí	16 294	15 404	94 %	340	2700
Barcelos	20 082	19 809	98 %	160	1200
Santa Isabel do Rio Negro	11 331	10 879	96 %	180	1800
São Gabriel da Cachoeira	25 721	24 524	95 %	230	1500

Tableau 20 : budget des communes concernées par le territoire Yanomami et dépendance des transferts de l'Union et des Etats<sup>772</sup>

Dans le contexte amazonien, qui sous-entend de longues distances et de grandes difficultés d'accès, ces budgets signifient une impossibilité pour les municipalités d'administrer correctement leurs zones rurales, qui restent plus ou moins à l'abandon, ou dépendantes des quelques programmes des états fédérés ou nationaux pour les assister (bateau-hôpital de l'armée, opérations fluviales du gouvernement d'Amazonas). Ce

<sup>771</sup> Source système SIDRA/IBGE : Pesquisa agrícola municipal, produção extrativista vegetal.

<sup>772</sup> Source Ministério da Fazenda/Tesouro Nacional.



niveau de développement très bas est une préoccupation constante des autorités militaires, qui rappellent souvent que l'ensemble de la zone est incluse dans la fameuse « bande frontière » de 150 km de large sur laquelle elle tente d'exercer une influence plus importante. On comprend alors tout le poids du projet *Calha Norte* dans la région, car il finance justement les infrastructures civiles qui manquent, comme le montre l'exemple de la photo 33.

Manque de moyens des structures publiques et faible activité économique se combinent pour donner une situation sociale difficile pour la plupart des communautés vivant à proximité du territoire Yanomami, qui exhibent le plus souvent des indices de développement bien inférieurs aux moyennes brésiliennes. Ainsi, en analysant les secteurs ruraux de recensement, on découvre qu'entre 90 et 100 % des domiciles des communes de Barcelos, Santa Isabel do Rio Negro ou São Gabriel da Cachoeira sont dépourvus de toilettes ou salle de bain, une proportion qui tourne autour de 30 % dans les zones pionnières de l'est. Dans 60 secteurs ruraux sur les 135 renseignés dans notre zone d'étude, plus d'un quart des responsables de domicile gagnent moins d'un salaire minimum<sup>773</sup>.



Photo 33 : abattoir municipal de São Gabriel da Cachoeira, financé par le programme *Calha Norte*<sup>774</sup>.

## II Frontières sud et ouest : à la marge de périphéries...

Les frontières sud et ouest du territoire Yanomami sont les moins actives. Zones marginalisées dans le contexte brésilien, elles n'entretiennent que de faibles contacts avec la zone Yanomami, bien que São Gabriel da Cachoeira soit probablement vouée à jouer un rôle plus important dans le futur, si les organisations Yanomami prennent plus de poids au sein des ONG amérindiennes locales, notamment de la FOIRN.

### 1. La frontière sud

La frontière sud est le vrai vide démographique autour de la TIY. La région qui se trouve entre la vallée du Rio Negro et la frontière de la TIY n'est en effet occupée que par de tout petits noyaux extractivistes localisés le long des vallées des grands fleuves. Comme on

<sup>773</sup> Calculs de l'auteur à partir du recensement de 2000 (IBGE).

<sup>774</sup> Photo : Calha Norte.

l'a déjà évoqué dans le paragraphe précédent, tant les effectifs de population que la densité démographique sont particulièrement faibles.

La présence des extractivistes est ancienne, elle s'intègre dans le cadre général du remplacement des populations amérindiennes de cette zone par des populations métisses entre le XVIII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur progression vers le nord, remontant les vallées des principaux cours d'eau, rencontra la progression en sens inverse des Yanomami, conduisant à des affrontements durant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Après l'un d'entre eux intervenu dans les années 1920, les deux parties décidèrent finalement de cohabiter, donnant à la cascade située à proximité le nom de *Aliança*. Malgré le déclin continu des activités extractivistes tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les petites communautés du cours moyen du Rio Negro se maintiennent jusqu'à nos jours. Elles sont ainsi mentionnées dans le rapport de la FUNAI de 1984, et encore par la mission de recensement menée par la FUNAI en 1988, qui signale l'activité des *piacabeiros* sur le fleuve Padauari, à proximité de la cascade *Aliança*, où se localisait une communauté d'environ 80 personnes, ainsi que sur le fleuve Aracá<sup>775</sup>.

Cette proximité entre communautés Yanomami et populations extractivistes a permis l'établissement de relations d'échange. Dans la région du Marauia, le rapport FUNAI de 1984 indique ainsi : « *Le long du fleuve Marauia, des familles entières d'habitants de la région migrent et s'installent pendant une partie de l'année sur les berges du fleuve, extrayant du latex. Au milieu d'eux, vivent 65 Yanomami, les Ironasitheri, connus également comme les Indiens de l'Apui, en situation précaire sur le plan sanitaire, atteints d'alcoolisme, tuberculose et paludisme, endémiques dans la région. Les Ironasitheri entretiennent des relations commerciales également avec des regatões attirés dans la zone par les habitants de la région installés sur le bord du fleuve Marauia et avec des commerçants de la ville de Tapuruquara. Les Indiens sont en infériorité par rapport à la population blanche, [...]. Sans assistance, conscients de leur situation de spoliation, ils vivent dans un climat de révolte qui ne pourra être calmé que par la résolution de la question foncière et par une assistance adéquate.* »<sup>776</sup>.

Si la situation foncière est aujourd'hui résolue en faveur des Indiens, ce qui a entraîné l'interdiction des expéditions de collecte dans leur territoire, le rapport économique défavorable n'en subsiste pas moins, de même que les conséquences négatives de ce voisinage. L'échange entre le travail des Yanomami et les marchandises venues des villes demeure ainsi peu équilibré, même si, du fait des missions d'assistance sanitaire et de la mise en place de programmes de scolarisation, les Indiens disposent de plus d'opportunités pour se rendre en ville et de quelques salaires, qui leur donnent aujourd'hui une plus grande indépendance. C'est entre autre pour ces raisons qu'une partie des villages de la région du Marauia s'est aujourd'hui rapprochée de la limite de la TIY, pour se situer plus à proximité de la ville de Santa Isabel do Rio Negro. Mais la question sanitaire demeure pendante, l'alcoolisme constituant un problème très important.

Plus à l'est, dans les régions du Padauari et du Demini, les relations d'échange avec les communautés extractivistes demeurent. Elles auraient favorisé une épidémie de paludisme dans la région en 2005-2006. Il faut dire que la région de l'intérieur du municípe de Barcelos est en effet complètement laissée à l'abandon sur le plan sanitaire (Suárez-Mutis et Rodrigues Coura, 2007). La communauté de Bacabal, par exemple, située sur le fleuve Demini en aval de la limite de la TIY a par exemple enregistré 7 cas de paludisme pour chacun de ses 20 habitants en 2006, alors que l'ensemble de la commune de Barcelos a enregistré une moyenne de 15 cas pour 100 habitants (Pithan, 2006 : 18).

---

<sup>775</sup> Rapport préliminaire du groupe d'exécution du relevé de données de l'aire indigène Yanomami, signé par Celio Horst, anthropologue de la FUNAI, daté du 15/3/1988 (archives CCPY).

<sup>776</sup> Rapport anthropologique de la FUNAI pour justifier la création du Parc Indigène Yanomami, 1984 (archives FUNAI).

De la même manière que Santa Izabel est fréquentée par les Yanomami du Marauia, Barcelos est un centre urbain de référence pour une partie des communautés Yanomami situées à proximité du fleuve Demini. On s'y rend en bateau, ce qui simplifie la logistique. En effet, dans le cas du transport aérien, seul moyen disponible pour quitter le territoire Yanomami dans de nombreuses régions, non seulement le coût est un obstacle, mais également le fait que les Yanomami sont tributaires des liaisons effectuées par des organisations officielles pour obtenir une place. Le transport fluvial peut, lui, être mis en œuvre de manière autonome, plusieurs habitants de la région possédant bateau et moteur, et sachant piloter un hors-bord. Plusieurs expéditions sont donc montées chaque année au départ des régions de Demini, Ajuricaba ou Toototobi en direction de la ville de Barcelos, parfois pour vendre quelques produits comme de la farine de manioc et toujours pour s'approvisionner en un certain nombre d'objets, parmi lesquels les fusils de chasse figurent en bonne place. Il faut dire que l'administration de la FUNAI à Barcelos entretient une clientèle Yanomami en distribuant des permis de port d'arme ou en acceptant d'enregistrer des demandes de « retraites rurales » parfois suspectes. L'influence de Barcelos reste cependant limitée. A *Watoriki*, par exemple, le village de Davi Kopenawa, on fréquente cette ville pour des achats ou des expéditions à but commercial, mais le centre de référence demeure indiscutablement Boa Vista. Il en va de même pour la région du Toototobi. Au final, seules les zones sous le contrôle de la MNTB (Novo Demini, Aracá) et celle d'Ajuricaba, sont vraiment polarisées par Barcelos.

## 2. L'extrémité occidentale : quelles relations avec les autres groupes amérindiens ?

L'extrémité occidentale de la TIY est voisine de la région de São Gabriel da Cachoeira. Il s'agit d'une région pratiquement dépourvue de population non-amérindienne, celle-ci étant uniquement concentrée autour de la ville de São Gabriel et sur les premiers kilomètres de la route BR-370 qui la relie à Cucuí (Eloy et Le Tourneau, 2008). Peu d'interactions sont donc à rapporter entre les communautés Yanomami et leurs alentours immédiats (on notera même que l'une des communautés de la région, Inambú, se trouve en dehors du territoire officiel de la TIY). On a déjà noté en revanche la question d'un accès routier direct entre São Gabriel et Maturacá, souhaité par les militaires pour ravitailler plus aisément leur peloton de frontière mais refusé par les Yanomami.

La relation avec la ville de São Gabriel attire plus l'attention. Celle-ci est en effet régulièrement fréquentée par des Yanomami, en particulier de la zone de Maturacá, que ce soit pour des raisons de santé (les évacuations sanitaires de la région se font en direction de São Gabriel), pour des raisons commerciales (vente de farine de manioc ou de bananes) ou pour des raisons politiques (participation à des assemblées des organisations amérindiennes de la région ou activités liées aux ONG).

L'une des questions les plus intéressantes tourne autour de l'insertion des Yanomami dans le contexte amérindien local. Aux portes d'un ensemble de territoires amérindiens de plus de 110 000 km<sup>2</sup> rassemblant 21 ethnies et 22 000 habitants, São Gabriel peut en effet être considérée comme une des capitales du Brésil amérindien (Eloy, Le Tourneau et Théry, 2005), et les différentes ethnies s'y côtoient, établissant entre elles des hiérarchies subtiles polies par des siècles de coexistence et, éventuellement, de luttes. Dans ce contexte, force est de remarquer que les Yanomami sont marginalisés. Leur participation à la FOIRN est jusqu'ici particulièrement discrète et la plupart des Amérindiens présents à São Gabriel expriment une certaine condescendance à l'égard de ces parents encore un peu sauvages. De ce point de vue, le système de valeurs des « Blancs » a souvent été adopté localement. Pour autant, cette condescendance se teinte également d'un certain voile de respect, les Yanomami étant considérés comme d'excellents chasseurs et comme des chamans puissants. Cela n'empêche que leur allure gauche dans le contexte urbain, en particulier celui des malades des

villages les plus reculés qui sont évacués vers la *Casa do Índio* de São Gabriel, est souvent l'objet de moqueries de la part des autres patients.

Le rapprochement de l'ONG CCPY avec l'ISA, qui possède une influence très importante dans la région du cours supérieur du Rio Negro, et la promotion par ce dernier de Davi Kopenawa, dont la figure est des plus respectées auprès de toutes les organisations amérindiennes, pourra peut-être dans l'avenir améliorer l'insertion locale des Yanomami et leur donner plus de poids politique lors des discussions sur les orientations locales, par exemple sur la question brûlante de la pratique de l'orpaillage par les Amérindiens, ou bien sur celle de l'ouverture des territoires au tourisme (un petit flux existant déjà vers São Gabriel, ville dont le nom est déjà relativement connu).

### **III A l'est : un front pionnier en voie de réveil ?**

Les régions forestières du Roraima ont connu une politique de colonisation rappelant, à une échelle bien plus modeste, celle mise en place sur la transamazonienne ou en Rondônia. L'une des zones affectées constitue la frontière est du territoire Yanomami, s'étendant de Caracaraí, au sud, à la frontière avec le Venezuela, au nord. Même si les effectifs de colons sont modestes, leur présence déclenche une dynamique foncière qui tend à la destruction des zones forestières au sein des périmètres de colonisation, à la concentration de la propriété et, éventuellement, au grignotement progressif des limites du territoire Yanomami par le biais d'invasions de forestiers ou de fermiers voisins.

#### *1. Les origines et la situation actuelle du front pionnier de l'ouest du Roraima*

Quelques éléments sur la dynamique de colonisation agricole au niveau de l'Etat de Roraima dans son ensemble permettent de mieux comprendre le contexte dans lequel s'insère l'effort de colonisation sur la « frontière est » du territoire Yanomami.

A partir de sa transformation en territoire fédéral, le Roraima a fait l'objet d'une politique visant à importer de la main d'œuvre d'autres régions du Brésil et à la fixer en lui proposant des parcelles destinées à l'agriculture. L'objectif est évidemment le peuplement d'une marge stratégique considérée comme « vide »<sup>777</sup>, politique qui avait été menée avec des modalités différentes mais dans un même esprit par la couronne portugaise puis par l'Empire (Farage, 1991 ; Barbosa, 1993a). Dans la mesure où l'on considéra que les zones de savane du nord de l'Etat étaient déjà productives<sup>778</sup>, l'effort de colonisation agraire se concentra dans les zones de forêt de l'ouest et du sud, à l'exception de la zone du Rio Branco, dont la caractéristique marécageuse rendait toute implantation impossible.

Les débuts furent particulièrement modestes et chaotiques, notamment parce que la région considérée était dépourvue de toute infrastructure, résultant en des conditions de vie particulièrement difficiles. Deux tentatives pour construire une route reliant Manaus à Boa Vista, menées en 1893 et 1927, ont en effet échoué à traverser la forêt, qui demeure donc impénétrable. En 1943, au moment de la transformation en territoire fédéral, un tronçon reliant Boa Vista à Caracaraí est enfin réalisé. Le long de celui-ci la colonie Fernando Costa, qui sera à l'origine de la formation de la ville de Mucajaí, est installée. Elle est cependant abandonnée une première fois, relancée en 1947-49 et de nouveau abandonnée. Il faudra attendre les années 1950 pour qu'elle commence réellement à fonctionner. En parallèle, une

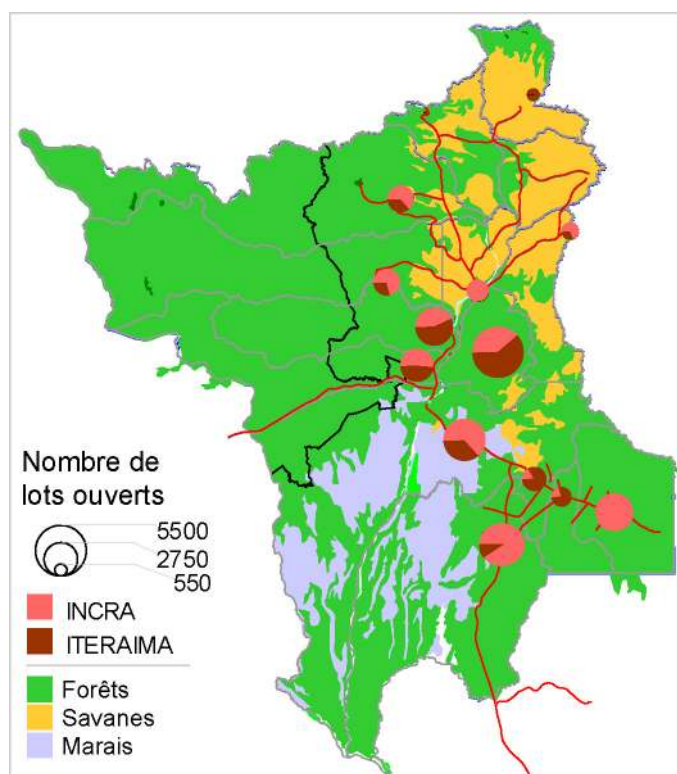
---

<sup>777</sup> De fait, en 1920, le municiple de Boa Vista (qui regroupe à l'époque l'ensemble du territoire du Roraima) ne compte que 12 000 habitants, dont 75 % sont des Amérindiens. En 1940, la population non-amérindienne a augmenté et se situe autour de 11 000 personnes du fait de la ruée vers les diamants de la Serra do Tepequém intervenue dans les années 1930. On reste néanmoins dans un contexte de très basse densité démographique.

<sup>778</sup> Alors qu'elles n'étaient occupées que par des exploitations d'élevage extensif peu productives, mais aux mains des familles proéminentes de l'Etat.

colonie japonaise est lancée dans la commune d'Alto Alegre, mais elle connaîtra aussi de grandes difficultés. Ces tentatives, quoique symboliques, sont éminemment modestes, ne représentant que quelques centaines de lots ruraux.

A partir des années 1970, on constate un changement dans l'échelle d'intervention de l'Etat en Roraima. Les premiers efforts se concentrent, on l'a vu, sur l'ouverture de la route BR-210 « Perimetral Norte » et sur l'avancée de la liaison vers Manaus (BR-174). Les résultats sont cependant faibles dans le cadre du premier programme d'intégration nationale. Il faudra attendre le programme de développement des pôles amazoniens (POLOAMAZÔNIA, lancé en 1975) pour qu'un plan spécifique à l'Etat soit élaboré (dénommé POLORORAIMA), et qu'il donne plus de résultats. La liaison avec Manaus est finalement achevée, et un effort de colonisation agricole à grande échelle est mis en place, misant à la fois sur la colonisation publique et sur la grande propriété, cette dernière devant s'implanter dans la zone du *Distrito agropecuario* située dans la région de l'Apiaú, c'est à dire dans les terres occupées depuis au moins une trentaine d'années par des groupes Yanomami ou *Yawaripé*<sup>779</sup>.



Carte 33 : répartition par commune des lots offerts à la colonisation en Roraima.

Mais l'appel aux grands propriétaires ne sera pas un succès et sera vivement critiqué par le gouverneur de l'époque, le brigadier Otomar Souza Pinto, lors de la CPI de l'Amazonie tenue en 1980<sup>780</sup>. Lors de son audition, celui-ci considérera en effet inadapté non seulement le modèle de grandes fermes d'élevage (« *Pourquoi aurions nous détruit un million d'hectares de forêt pour faire des pâturages alors que nous avons quatre millions d'hectares de savanes libres ?* »), mais également celui d'une colonisation privée, calquée sur le modèle implanté au Mato Grosso. Selon lui en effet, les compagnies de colonisation pouvaient difficilement

<sup>779</sup> Voir chapitre 2.

<sup>780</sup> CPI de l'Amazonie tenue en 1980 pour « enquêter sur les distorsions dans l'exécution des plans de développement de l'Amazonie » (à partir d'un projet de résolution proposé par Jader Barbalho en 1978, n°166-A). Supplément au *Diário da Câmara* n°156 daté du 5/09/1980.

s'intéresser à un Etat aussi enclavé que le Roraima. Le brigadier Pinto réorientera donc le processus en cours, transformant les 180 lots de grande taille prévus dans le projet de district en 3 000 lots pour des petits paysans, et se rapprochant de l'INCRA pour leur distribution (ce qui ne préservera pas la forêt de la destruction...).

Dans la zone de l'Apiaú comme le long de la *Perimetral norte*, ce sera donc, finalement, presque uniquement la colonisation agricole menée par des petits paysans qui sera effectivement implantée au début des années 1980 et qui entrera en contact direct avec les groupes Yanomami encore présents dans la région. Les tentatives privées pour implanter des fermes ont en effet existé, en particulier après 1975, mais elles sont restées très marginales, se contentant essentiellement d'occuper les abords de la route BR-174 et le cours du fleuve Mucajaí, soit les deux zones qui permettaient une liaison à peu près rapide avec Boa Vista.

Les lotissements de colonisation ouverts se peupleront, eux, assez lentement, d'abord en raison de la faiblesse du flux migratoire dirigé à l'époque vers le Roraima, mais également en raison de la difficulté des conditions de vie sur les lots, isolés et insérés dans un contexte économique local particulièrement faible et peu propice. Ainsi, ce n'est qu'en 1987 que l'INCRA ouvrira un nouveau projet dans l'ouest de l'Etat. Situé dans une région encore isolée à l'époque, on peut penser que le « *projeto Paredão* » a été inspiré – voire commandité – par le programme *Calha Norte* qui souhaitait augmenter la présence de population brésilienne dans l'ouest du Roraima, notamment dans les interstices laissés disponibles par le projet de découpage en îles du territoire Yanomami. Conçu au départ pour abriter plus de 2 500 familles sur plus de 165 000 hectares, il restera cependant très en dessous de ses objectifs en ne dépassant pas les 1 200 lots (et encore, la plupart restant vides), confirmant le caractère répulsif des zones les plus éloignées.

La situation change vers la fin des années 1980, devant la conjonction de deux facteurs. Le premier est la ruée vers l'or à l'intérieur du territoire Yanomami. Celle-ci entraîne en effet, on l'a vu, un courant migratoire important qui, à son tour, crée une demande beaucoup plus importante pour de nouvelles terres, bon nombre d'orpailleurs, surtout les amateurs, cherchant souvent en parallèle à obtenir un lot de la part des autorités. On notera cependant que cette demande ne se traduit pas par la mise en culture de ces terres, Mac Millan (1993) estimant au contraire que la surface cultivée en Roraima aurait diminué de 35 % entre 1985 et 1990, en conséquence de la ruée vers l'or. Le second facteur est la perspective de la transformation du Territoire fédéral en Etat à part entière. En effet, le personnel politique local avait bien perçu les opportunités liées au statut d'Etat : de nombreuses places de députés locaux ou fédéraux, de sénateur, etc. allaient bientôt être créées. Or quoi de mieux pour s'assurer des réélections faciles que d'implanter sa clientèle électorale sur place ?

Le débat électoral en 1990, lors de la première élection directe pour le poste de gouverneur, montra bien le potentiel de cette thématique. Le vainqueur, Ottomar Souza Pinto, avait en effet mis la distribution de terres au centre de sa campagne, alors que son challenger, Romero Jucá, avait beaucoup plus insisté sur la question de l'ouverture des territoires amérindiens aux orpailleurs. Une fois élu, Ottomar Pinto tentera d'ailleurs de mettre son programme en place, créant pour ce faire en 1992 un institut de régularisation foncière, l'ITERAIMA. Le but évident de était de se créer une base électorale forte, et l'on peut noter que cette politique aura un certain succès puisque Neudo Campos, un allié d'Ottomar Pinto, lui succédera de 1995 à 2002, et que Ottomar lui-même sera réélu en 2004. Bien qu'elle ait avant tout touché la ville de Boa Vista, dans la périphérie de laquelle des milliers de lots seront créés (notamment le quartier au nom suggestif de *Pintolândia*), cette politique relancera également la colonisation dans les zones agricoles (où au moins 2 000 lots seront créés, là où le gouverneur avait parlé d'en ouvrir 50 000), notamment sur la frontière est du territoire Yanomami, où l'Etat de Roraima implantera des colonies, sorte de lotissements

parallèles à ceux de l'INCRA. Accompagnant cette dynamique, des lotissements clandestins se créent également, misant sur une régularisation postérieure par les autorités.

Ce calcul sera couronné de succès. A partir de 1995 en effet, le gouvernement du président Fernando Henrique lance une politique d'installation de nouveaux colons en Amazonie afin de relancer la réforme agraire. Environ 400 000 nouveaux lots sont distribués en Amazonie, dont plusieurs milliers en Roraima, où les nouveaux lotissements se multiplient jusqu'en 2000. Or une grande partie de ces nouvelles installations consistera en fait en la régularisation d'installations illégales des années antérieures (Droulers et Le Tourneau, 2001). Dans l'ouest du Roraima, à la frontière avec la zone Yanomami, sont ainsi créés 2 650 lots dans 7 lotissements (*Japão*, *Massaranduba* et *Maranhão* dans la commune d'Iracema, *Samauma* et *Vila Nova* dans la commune de Mucajaí, *Bom Jesus* et *Amajari* dans la commune d'Amajari).

## 2. La situation actuelle sur la « frontière est »

Comme nous l'avons souligné, l'effort de colonisation publique en Roraima s'est concentré sur les zones forestières, principalement dans le sud-est et dans l'ouest (voir carte 33). La plus grande partie du sud-ouest de l'Etat est en effet occupée par des terres, ce qui les rend impropres à l'établissement de colonies agricoles. Quant au nord, ses savanes furent considérées comme déjà peuplées. En rive droite du Rio Branco, la bande forestière utilisable est donc limitée, au nord-est par les savanes, qui prennent plus d'importance au nord du fleuve Mucajaí, au sud par les marais du Rio Branco, qui dominent à partir de la confluence du fleuve Ajarani, et à l'ouest par le territoire Yanomami. Au total, ce sont près de 26 500 km<sup>2</sup>, situés immédiatement à l'est du territoire Yanomami, qui répondaient aux critères de l'INRA pour l'installation de colons.

La plus grande partie de la zone est recouverte d'une forêt dite de transition entre les savanes présentes immédiatement au nord-est du fleuve Mucajaí et la forêt dense qui domine plus à l'ouest. Cette formation végétale représente une surface d'environ 16 000 km<sup>2</sup>, avec une largeur est-ouest variant entre 110 km à la hauteur de la ville de Mucajaí et 25 km à la hauteur de celle de Alto Alegre (Silva, 1997). Elle est composée d'espèces plus basses en taille que la forêt dense, avec une grande abondance de palmiers. Elle est par ailleurs plus vulnérable aux incendies forestiers. Les 4 000 km<sup>2</sup> restants sont, eux, recouverts de forêt dense amazonienne, ou de forêts caractéristiques des ensembles de collines qui parsèment la région (Serra do Mucajaí, Serra do Ajarani...) et atteignent souvent plus de 1 000 mètres d'altitude.

La situation actuelle tend à la consolidation du front de colonisation présent sur place, qui constitue désormais presque une bande continue de terres converties pour des usages agricoles, bien que la zone la plus active soit indiscutablement celle située entre les fleuves Mucajaí, au Nord, et Ajarani, au sud. Une pause dans l'implantation des colons avait été observée entre 2000 et 2003, de manière à permettre une réorganisation de l'INCRA de Roraima et à tenter de réaffecter les lots abandonnés dans les lotissements déjà créés<sup>781</sup>, alors que le gouvernement de Roraima se trouvait empêché par la justice fédérale de continuer ses implantations (effectuées en général sur des terres appartenant à l'Etat fédéral, elles étaient en effet illégales, nous reviendrons sur cette question foncière plus tard). Depuis 2003, la dynamique d'installation semble relancée.

Comme nous le décrivions en 2004 (Albert et Le Tourneau, 2004), la zone exhibait encore à l'époque plusieurs espaces dont la destination n'était pas encore déterminée, en particulier à proximité du fleuve Ajarani. Bien que voisine des lotissements de colonisation

---

<sup>781</sup> Cette proportion a pu atteindre jusqu'à 50 % des lots distribués, voir Le Tourneau (2003) et Droulers et Le Tourneau (2001)

gravitant autour des villages de Campos Novos et d'Iracema, cette région était en effet restée presque totalement préservée de la déforestation en raison de l'absence d'infrastructures. En 2003, un groupe de sans terre installa un campement à Campos Novos pour réclamer l'accès à de nouvelles terres, et l'INCRA commença à envisager d'occuper cet espace, en y créant un nouveau lotissement de colonisation dénommé Ajarani et mesurant 127.000 ha<sup>782</sup> (voir carte 35). Frontalier du territoire Yanomami, son impact devait être amoindri par la délimitation d'une « réserve forestière », constituant 80 % de la surface du projet, d'un seul bloc, et localisée entre les villages des colons et la limite de la TIY afin de servir de zone d'amortissement entre les deux. La sensibilité politique du thème et les difficultés importantes que rencontrera l'INCRA de Roraima de 2004 à 2006 feront que le projet avancera très lentement. Ce n'est qu'en 2006-2007 que les colons seront installés. En 2007 un autre lotissement dénommé Nova Floresta (85 lots)<sup>783</sup> est ouvert dans la commune de Mucajaí.



Photo 34 : ouverture d'une route d'accès pour le projet Ajarani en 2004<sup>784</sup>.

Mais la stratégie mise en place comporte des inflexions notables par rapport à la précédente. La question écologique est en effet beaucoup plus prise en compte par l'INCRA, dont les implantations sont en principe désormais surveillées par un conseil de développement durable. Le P.A. Ajarani a ainsi été doté de presque 124 000 ha pour seulement 300 lots, plus de la moitié de l'ensemble devant en principe constituer une réserve forestière dans laquelle seules des activités extractivistes (i.e. dans leur principe non-prédatrices) sont autorisées. En parallèle, comme on le verra plus loin, des efforts sont également faits pour créer dans la zone des unités de protection de l'environnement censées intervenir comme tampons entre la zone de colonisation et le territoire amérindien. On peut penser que, parmi les facteurs qui ont motivé ce changement de direction, la sensibilité de la question Yanomami a incité l'INCRA à agir avec prudence dans la région.

---

<sup>782</sup> Portaria 18 de 3/11/2003, IBAMA; Ministério do Desenvolvimento Agrário. On notera que la zone décrite dans les plans de l'INCRA recoupe celle en principe allouée au P.A. Maranhão, ce qui fait que la taille réelle du P.A. Ajarani est difficile à déterminer.

<sup>783</sup> Décret INCRA n°21, 23/11/2007.

<sup>784</sup> Photographie FMLT.



Toute la question est de savoir dans quelle mesure la prudence des administrations fédérales et leurs tentatives pour limiter la pénétration dans la zone sont suffisantes face aux dynamiques clandestines qui, partout en Amazonie, les accompagnent et voire même les précèdent. On note ainsi plusieurs fronts de pénétration actuellement, précédant les colonies officielles. Une route, en particulier, est en train de remonter peu à peu le fleuve Apiaú en rive droite, permettant la constitution de grandes propriétés en aval du front de colonisation officielle. Des informations recueillies sur le terrain font également état de ces problèmes, les colons du projet Ajarani rencontrant, notamment, des difficultés avec des *grileiros* qui auraient établi des propriétés mordant sur le lotissement défini par l'INCRA, et qui utilisent des hommes de main armés pour décourager des enquêtes trop approfondies. Ces tentatives sont d'autant plus fortes que toute la région du Mucajaí et de l'Apiaú est en voie de désenclavement, la route permettant la liaison depuis la Vila Apiaú jusqu'à la BR-174 étant déjà asphaltée sur près de 30 km, soit un quart de son parcours.



Photo 35 : déforestation le long d'une « vicinale » d'un projet de colonisation<sup>785</sup>.

Commune	ITERAIMA <sup>786</sup>		INCRA (nombre d'agriculteurs)	
	Nombre de projets	Nombre de lots	Nombre de projets	Nombre de lots
Amajari	3	610	3	1 061
Alto Alegre	3	467	1	1 145
Mucajaí	5	1 837	3	1 355
Iracema	4	1 238	4	1 290
TOTAL	15	4 152	10	4 851

Tableau 21 : les projets de colonisation dans les communes de la « frontière est »<sup>787</sup>.

<sup>785</sup> Photographie FMLT, 2004.

<sup>786</sup> Les informations concernant les projets de l'ITERAIMA sont rares et peu précises, notamment sur les dates de création de projets et sur les effectifs réels des colons par rapport au nombre théorique de lots. Nous avons inséré ici celles qui paraissent les plus récentes.

<sup>787</sup> Sources : INCRA, 2002, Diagnóstico de Roraima, Calha Norte et SEPLAN-RR. Actualisation en 03/2008. Nous n'avons pas fait figurer la commune de Caracaraí car depuis son démembrement (création de la commune d'Iracema), tous les projets de colonisation se trouvant dans la commune de Caracaraí se situent en rive gauche du Rio Branco.

La meilleure accessibilité entraîne également une valorisation de ces terres, que l'on peut constater de deux manières. En premier lieu, on note que le taux de remplissage des projets de l'INCRA, qui n'est que de 78 % sur l'ensemble du Roraima, atteint 90 % dans la région, ce qui atteste de l'attractivité des projets en question<sup>788</sup>. En parallèle, le marché de la terre semble dynamique, des colons vendant en particulier leurs lots à de grands propriétaires, qui constituent des grandes propriétés dans la région. Or c'est maintenant une vaste zone rurale qui a été petit à petit implantée sur la « frontière est ». En recoupant les informations à notre disposition (tableau 21), on peut en effet estimer que ce sont près de 9 000 lots ruraux qui existent aujourd'hui le long de la frontière est du territoire Yanomami, sur un total de près de 30 000 (20 000 créés par l'INCRA et environ 10 000 créés par l'ITERAIMA) attribués en Roraima de 1979 à 2007<sup>789</sup>. On notera que ces chiffres ne tiennent pas compte des opérations de « régularisation foncière » menées en parallèle, comme ce fut le cas par exemple le long de la route *Perimetral Norte* à la fin des années 1970.

### 3. Déforestation et immigration, marques du front pionnier

Conséquence logique de la colonisation agricole, la déforestation suit fidèlement ses fluctuations. Au niveau de l'Etat de Roraima, les surfaces défrichées passent de 132 km<sup>2</sup> en 1978 à 3 620 km<sup>2</sup> en 1988 (Barbosa, 1993b), soit une progression d'environ 350 km<sup>2</sup> par an en moyenne. Le mouvement s'accélère de 1989 à 1991, au moment de la ruée vers l'or, puis retrouve en 1992 un rythme inférieur à celui du début des années 1980. Une légère reprise apparaît de nouveau à partir de 2000 (voir tableau 22) et l'on totalise, d'après l'INPE, 6112 km<sup>2</sup> défrichés en 1999 et un peu moins de 8 000 km<sup>2</sup> en 2006.

Période	77-88	89	90	91	92	93-94 <sup>790</sup>	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06
Surface défrichée (km <sup>2</sup> )	350	630	150	420	281	240	220	214	184	223	220	253	345	84	439	311	133	231

Tableau 22 : déforestation moyenne par an en Roraima<sup>791</sup>.

Commune	Superficie	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Mucajai	12878	900.9	996.5	1005.7	1095.9	1201.9	1218.2	1298.9
Alto Alegre	25870	443.2	491.6	494.8	589.7	635.2	638.8	668.9
Caracarai	47820	513.5	734.8	746.3	787.6	831.5	842.3	869.0
Iracema	14271	443.2	483	485.6	501.5	531	534.0	565.0
Amajari	28788	41.7	175.8	180.2	109.2	232.9	236.6	246.9

Tableau 23 : les surfaces défrichées dans les communes composant la « frontière est »<sup>792</sup>.

En l'absence de données sur les surfaces des lots alloués par l'ITERAIMA, il est difficile de mesurer avec certitude la taille de la zone touchée par l'effort de colonisation en

<sup>788</sup> Source SIPRA/INCRA 2007.

<sup>789</sup> Source : pour l'INCRA, statistiques tirée du système SIPRA, situation au 05/10/2007. Pour des raisons de dispute foncière avec l'Etat fédéral, l'Etat de Roraima refuse de donner des statistiques claires sur les colonies implantées. Par ailleurs, dans de nombreux cas, la mémoire des créations s'est perdue et il n'existe plus de documents les mentionnant, la plupart des auteurs mélangeant les créations de l'INCRA et celles de l'ITERAIMA. Le chiffre de 10 000 lots correspond à une estimation de notre part en tentant de retirer les doublons.

<sup>790</sup> Moyenne des deux années.

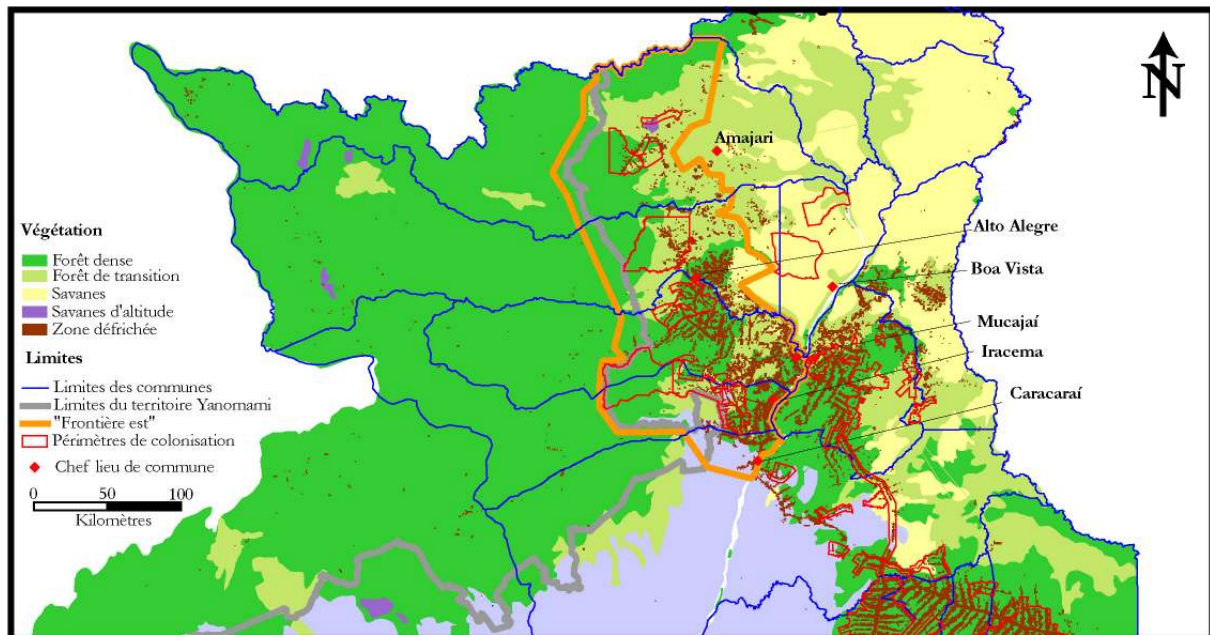
<sup>791</sup> Source PRODES/INPE.

<sup>792</sup> Source PRODES/INPE, 2007.

périphérie du territoire Yanomami (les projets INCRA totalisent, eux, près de 456 000 ha). Lors d'un précédent travail (Albert et Le Tourneau, 2005), nous avons estimée le total à près de 800 000 ha, dont plus de 500 000 entre les fleuves Mucajaí et Ajarani.

Mais la déforestation se révèle elle aussi un bon indicateur du phénomène. Comme le montre en effet le tableau 23, sa répartition par commune suit fidèlement celle des projets de colonisation. La commune de Mucajaí est devenue en 2004 la commune la plus défrichée de Roraima, devant Cantá. Ce fait reflète sans doute la dynamique de concentration foncière à l'œuvre dans les lotissements les plus anciens, dans lesquels de grands propriétaires rachètent les lots et se constituent des grandes propriétés orientées vers l'élevage bovin.

Les données PRODES/INPE, nous permettent de calculer plus précisément l'avancée de la déforestation sur la frontière est. En 2006, un peu plus de 288 500 ha était considérés comme défrichés dans la région, principalement dans la « forêt de transition » entre les savanes du Rio Branco et la forêt dense qui recouvre le territoire Yanomami. D'une manière générale, le front de déboisement se situe dans une bande de 75 km de large à partir de la ligne joignant les villes de Alto Alegre, Mucajaí et Caracaraí. Il est plus large et plus avancé au sud, notamment dans la région de l'Apiaú où les défrichements les plus éloignés se situent à près de 110 km, et plus étroit au nord, atteignant à peine 40 km de profondeur dans la commune d'Amajari (voir carte 34).



Carte 34 : le front de colonisation et la déforestation sur la « frontière est ».

Les chiffres des migrations en direction de l'Etat de Roraima confirment la chronologie suggérée par la déforestation. Dès le milieu des années 1970, un flux apparaît, attiré par l'ouverture de la route BR-174. Les nouveaux arrivants s'installent spontanément le long de celle-ci, en particulier dans les zones de Caracaraí et de Mucajaí. Comme on l'a vu, ce sont ces migrants qui s'installent aussi le long du début de la route *Perimetral Norte*, et dont la situation sera régularisée *a posteriori* par l'INCRA (chapitre 2). Entre 1980 et 1984, 17 680 migrants s'installent au Roraima, dont 75% en zone rurale (Barbosa, 1993a : 183). Souvent nés dans les Etats pauvres du Nordeste, en particulier le Maranhão, ils proviennent majoritairement du Rondônia, puis du Pará, ce qui montre qu'il s'agit en fait de colons qui ont échoué dans les lotissements de la réforme agraire installés dans ces Etats (ou qui ont revendu leur lot), et qui ont effectué une nouvelle étape migratoire en direction du Roraima. L'arrivée des colons s'accélère encore dans les années 1989-90. A ce moment en effet, l'orpaillage dans

le Territoire Yanomami bat son plein, attirant de nombreux *garimpeiros* de Serra Pelada. Le recensement de 1992 fait clairement apparaître cet afflux massif, puisque la progression par rapport à 1980 est de 100 000 personnes, soit presque un doublement de la population en dix ans. L'attrait des distributions de terres remplaçant celui des placers, le flux reste important jusque dans les années 2000, et l'on parle d'une immigration d'environ 1 000 familles par an durant toute la période. Le Roraima aura ainsi le taux de croissance de la population le plus élevé du Brésil lors du recensement de 1991 (10,6 % par an sur la période 1980-1991), et atteindra presque 400 000 habitants en 2007 (tableau 24). Il restera l'un des Etats les plus dynamiques de la fédération, obtenant le second taux de croissance annuelle sur les périodes 1991-2000 (5,1 %) et 2000-2007 (3,3 %), juste derrière l'Amapá (en croissance annuelle, lui, de respectivement 6,4 et 3,6 %).

Nom	1970	1980	1991	2000	2007
Amajari	-	-	-	5 294	7 586
Alto Alegre	-	-	11 211	17 907	14 386
Boa Vista	36 464	67 017	144 249	200 568	249 853
Caracaraí	4 421	12 104	8 900	14 286	17 981
Iracema	-	-	-	4 781	5 863
Mucajaí	-	-	13 308	11 247	12 546
<b>Roraima</b>	<b>40 885</b>	<b>79 121</b>	<b>217 583</b>	<b>324 397</b>	<b>395 725</b>

Tableau 24 : population des communes de la "frontière est" et de Boa Vista de 1970 à 2007<sup>793</sup>.

Mais bien que le flux ait en général la zone rurale du Roraima comme destination première, ce sont en fait les villes qui croissent le plus rapidement, et en particulier Boa Vista. Sans aucun doute, l'abandon des zones rurales et la faiblesse des infrastructures sur place explique-t-elle cette tendance, les colons abandonnant plus ou moins rapidement leur lot pour installer leur famille en ville, où les conditions de vie sont bien meilleures. Mais le type de migration explique sans doute également ces abandons. Une partie des personnes ayant migré vers le Roraima jusqu'au début des années 1990 était attirée par l'orpaillage. Sa motivation pour s'installer en zone rurale était donc faible. Par ailleurs, comme on l'a dit, une autre partie des migrants provient de zones de colonisation du sud de l'Amazonie, où ils n'ont pu se maintenir. Qu'on enregistre un fort taux d'échec dans leurs nouvelles tentatives n'est donc pas surprenant. Dans tous les cas, la croissance de zones urbaines importantes, en particulier en périphérie de Boa Vista, dans le contexte économique très faible du Roraima explique bien la force de l'illusion de l'orpaillage, qui pouvait apparaître pour les responsables politiques locaux comme une solution miracle.

Ces éléments permettent de dire que si la pression sur les zones forestières augmente tout au long des années 1980 et 1990, elle est sans doute moins forte que les chiffres des migrations ne le laissent penser. Il est donc difficile de parler de véritable « front pionnier » en Roraima, au sens d'une dynamique au moins en partie spontanée. Il s'agit bien plutôt d'une opération, encore en cours, d'aménagement du territoire, visant à implanter une économie rurale dans les zones forestières de l'Etat. Sur le plan économique, son efficacité est cependant très faible : l'IBGE ne recensait en 1995 que 7400 exploitations agricoles effectives (pour 22 000 lots distribués à cette date) et à cette date 56 % de ces exploitations obtiennent un revenu "faible" ou "quasi-nul"<sup>794</sup>. Sur le plan politique, en revanche, l'opération est bien plus rentable. Grâce à la dynamique d'installation des colons, le Roraima a pu justifier la création de nouvelles communes en 1988 (passant de 2 à 8 communes) et en 1995 (passant de 8 à 15). Bien que leur efficacité pour les citoyens soit encore à prouver, ces créations ont permis une multiplication des postes publics, notamment des responsabilités électives... Leur

<sup>793</sup> Source SIDRA/IBGE.

<sup>794</sup> Source *Banco de dados da Reforma Agraria*.

existence est cependant bien précaire, comme le montre les exemples d'Iracema et d'Amajari, situées sur la frontière est du territoire Yanomami. Les deux comptent des effectifs extrêmement modestes de population (5 800 habitants pour la première et 7 500 pour la seconde), et sont pourvues d'un immense territoire, mais dont la plus grande partie se trouve en fait à l'intérieur du territoire Yanomami. On peut en quelque sorte les considérer comme des communes fantômes, dont les moyens sont extrêmement limités, se contentant d'administrer les territoires proche des villages faisant office de chef-lieu et regardant d'un œil intéressé la possibilité d'un transfert aux communes de la responsabilité de l'assistance sanitaire aux Amérindiens. Dans ce cas-là en effet, les budgets municipaux croîtraient de manière importante, toute la question étant de savoir comment ces administrations municipales, qui sont dans les fait coupés des villages Yanomami situés à plus de 200 km de distance et vers lesquels n'existe aucun accès routier ou fluvial, pourraient proposer un service de qualité...

#### *4. Imbroglis fonciers et avancée des zones de protection de l'environnement*

La colonisation agricole en Roraima se déroule dans un contexte de lutte d'influence sur le plan foncier entre les administrations fédérales et l'Etat fédéré. Les premières sont les propriétaires légaux de la majeure partie des terres, dans la mesure où la création de l'Etat de Roraima en 1988 ne s'est pas accompagnée d'un transfert des propriétés publiques<sup>795</sup>. Mais une bonne partie de ces terres, une fois enlevés les Terres Indigènes, les Unités de Conservation ou les lotissements de la réforme agraire, n'est pas affectée à un usage particulier. Elles sont donc revendiquées par l'administration locale, qui demande avec insistance<sup>796</sup> le transfert de près de 5 millions d'hectares sous son administration directe, observant que l'Etat fédéral ne vend ni ne régularise les terres de la bande frontière, gelant ainsi dans les faits la plus grande partie de l'Etat. Ce transfert fut même exigé comme contrepartie de la création en 2005 de la Terre Indigène *Raposa-Serra do Sol* dans le nord de l'Etat. Mais, malgré les manifestations de force (comme le blocage de Boa Vista) par les grands producteurs ruraux, le gouvernement fédéral n'a pas accédé à cette demande. Les hommes politiques locaux dénoncent parfois pour cela le côté « virtuel » de leur Etat, créé sans assise territoriale propre.

Dans ce contexte tendu, la rivalité entre structures locales et fédérales (chaque niveau accusant l'autre d'inefficacité et de corruption), produit une compétition sur le plan foncier. On observe ainsi une tendance des administrations fédérales à chercher à « occuper » le plus possible le terrain avant le transfert, probablement inéluctable, d'un certain nombre de zones à l'état fédéré. L'administrateur de l'INCRA nous confiait ainsi en 2003 avoir décidé de lancer le projet Ajarani, dans lequel se trouve inclus une très grande réserve forestière, afin d'occuper un espace vacant avant le possible transfert, considérant qu'en procédant ainsi il damait le pion à l'ITERAIMA qui, selon lui, aurait voulu ouvrir la même région en y installant une quantité bien supérieure de lots, voire des grandes propriétés. Les propositions de l'IBAMA pour créer de nouvelles zones protégées, que nous détaillerons plus loin, peuvent elles aussi être interprétées de la même manière. De son côté, l'Etat de Roraima, par l'intermédiaire de l'ITERAIMA, a souvent agi en marge de la loi pour tenter de s'arroger plus de territoires. Il a ainsi créé de nombreuses « colonies agricoles » dans des zones qui ne lui appartenait pas, ou étendu certains « vieux » projets de colonisation, en principe émancipés de

---

<sup>795</sup> Ce notamment en raison du fait que la grande majorité des terres de l'Etat se trouvent dans la « bande frontière » de 150 km de profondeur, pour laquelle existe une juridiction particulière. Par ailleurs, les terres qui échappaient encore au contrôle fédéral ont été acquises par celui-ci lors de la création du Territoire fédéral en 1943.

<sup>796</sup> Voir *CPI das Terras Públicas*, rapport de 2001 (publié par la Câmara dos deputados, voir <http://www.camara.gov.br>, accédé en mai 2008).

la tutelle de l'INCRA, dont il s'était vu confier la responsabilité (c'est par exemple le cas du projet Apiaú).

Sur la frontière est du territoire Yanomami, la situation se complique encore du fait des héritages des différents projets de loi liés à la question Yanomami et du fait d'une autre rivalité foncière, interne à la sphère fédérale cette fois-ci, entre INCRA et IBAMA.

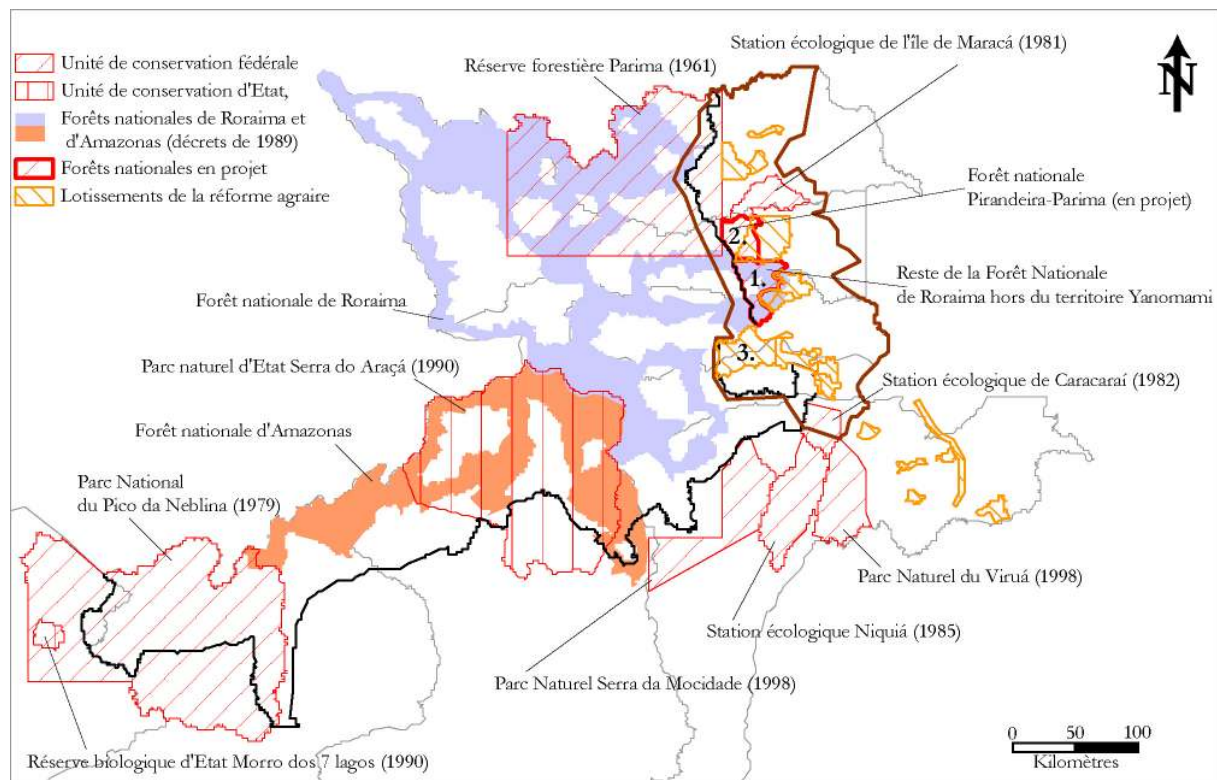
Comme on s'en souvient, en 1989, le gouvernement Sarney avait tenté d'empêcher la création d'un territoire Yanomami continu, créant à la place un ensemble composé de nombreuses unités de conservation, mêlant des Aires indigènes de petite taille et deux Forêts Nationales qui les englobaient (FLONA-AM et FLONA-RR, voir chapitre 5). Avec l'homologation de la Terre indigène Yanomami, intervenue en 1992, les Aires indigènes de 1989 ont été abrogées, mais pas les Forêts Nationales. Théoriquement, donc, une grande partie du territoire Yanomami devrait se trouver également sous la responsabilité de l'IBAMA, sous le régime des Forêts Nationales, qui permet, notamment, l'exploitation durable des ressources forestières. Le caractère beaucoup plus restrictif de la législation relative aux Terres Indigènes, qui interdit notamment l'entrée de tout non Amérindien sans la permission expresse de la FUNAI, réduisit dans les fait ce partage des responsabilités à néant, la FUNAI assumant de fait le contrôle de la zone, malgré l'existence d'un service chargé de la FLONA-RR à l'IBAMA de Boa Vista.

Mais si, dans le cas de la Forêt nationale d'Amazonas, le recouvrement avec le territoire Yanomami est total, le cas de la Forêt nationale de Roraima est légèrement différent. Son contour avait été tiré vers l'est, jusqu'à la confluence entre les fleuves Apiaú et Mucajaí, afin de créer une zone d'amortissement d'environ 20 kilomètres de large pour « l'Aire indigène Mucajaí », située immédiatement à l'ouest. Las, lors des discussions sur le contour final du territoire Yanomami, la portion correspondant à la zone du Mucajaí fut reculée vers l'ouest (sans doute pour tenir compte de la pression foncière créée par les projets de colonisation dans la région d'Apiaú), créant alors une situation complexe. De fait, non seulement une partie de la Forêt nationale de Roraima (environ 5 % de sa superficie totale, voir n°1. carte 35) se trouvait située en dehors de la Terre indigène Yanomami nouvellement créée, mais en plus une lacune était créée dans le dispositif de protection puisque la zone correspondant à une partie de l'aire indigène Mucajaí, d'une superficie approximative de 16 500 hectares, qui venait d'être abrogée, ne se trouvait plus protégée.

Cette complexité se trouva renforcée par l'absence de coordination, voire la concurrence, dans les actions des agences fédérales. En 1996 en effet, sans tenir compte du statut de Forêt nationale de ces terres, l'INCRA créa deux nouveaux projets de colonisation (*Samauma* e *Vila Nova*, pour un total de 76.200 ha) dans l'interfluve Mucajaí/Apiaú, à proximité immédiate de la confluence des deux fleuves, notamment au prétexte que la zone se trouvait déjà envahie par les colons. Malgré les protestations de l'IBAMA, les deux ensembles seront lotis, détruisant de fait plus de la moitié des 141 000 hectares de la FLONA-RR qui ne se trouvaient pas inclus dans la TIY. Du fait de l'entrée des colons et de l'amélioration apportée aux infrastructures dans la zone, il est par ailleurs certain que les forestiers ont pu commencer à exploiter la zone restante, réduisant encore plus la fonction de protection que la FLONA était censée avoir.

La situation resta bloquée dans ces termes jusqu'en 2004. A cette date, suivant un mouvement lancé au niveau national, des négociations reprirent entre IBAMA et INCRA afin que le second restitue au premier des zones sous son contrôle afin de compenser celles qu'il avait illégalement envahies. Il fut donc proposé que l'IBAMA cède à l'INCRA la partie de la FLONA-RR occupée par les projets *Samauma* et *Vila Nova* en échange d'une zone de forêt très préservée occupant plus de 100 000 hectares, constituant en fait la réserve forestière du projet de colonisation *Paredão*. Celle-ci pourrait alors être incorporée à la Forêt nationale de Roraima, dont le tracé serait modifié officiellement pour ne plus comprendre qu'une petite

zone longeant une partie de la frontière est de la TIY. Si les négociations INCRA/IBAMA semblent actuellement gelées au niveau national, les choses semblent néanmoins avancer peu à peu dans la voie ainsi tracée. L'IBAMA envisage ainsi sérieusement de modifier les limites de la FLONA du Roraima, et compte installer une nouvelle unité de conservation (car la procédure sera plus simple que d'incorporer la nouvelle zone à la FLONA-RR) au nord de celle-ci, dénommée FLONA *Pirandreira-Parima* (n°2. sur carte 35). Cette nouvelle zone de protection permettrait de relier les restes de la FLONA-RR, au sud, et l'ensemble formé par la « réserve forestière Parima » (dont l'IBAMA a découvert qu'elle n'avait jamais été annulée et qu'elle restait donc d'actualité) et par la station écologique de l'île de Maracá.



Carte 35 : zones de protection de l'environnement sur les frontières de la TIY.

Si l'INCRA accepte ces propositions<sup>797</sup>, un ensemble protégé continu existera donc de la rive gauche de l'Apiaú jusqu'à la frontière avec le Venezuela, formant ainsi un tampon d'amortissement entre le front pionnier et le territoire Yanomami (voir carte 35). Plus au sud, la protection demeure bien moindre puisque seule la réserve légale du projet de colonisation Ajarani (n°3. sur carte 35), est protégée du déboisement. La question de l'affectation des terres restant entre le PA Ajarani et la limite du territoire Yanomami dans la région est donc cruciale de ce point de vue. Quelle que soit la manière dont la question sera résolue, plusieurs points de contact direct entre le territoire Yanomami et le front pionnier continueront d'exister, comme le long d'une partie de la rive droite de l'Apiaú et dans toute la région de la pointe d'Ajarani (voir carte 29). Plus au sud, après la confluence du Rio Ajarani avec le Rio Branco, la situation est mieux assurée, avec la présence de nombreuses unités de conservations fédérales ou de l'Etat de Roraima.

<sup>797</sup> On note que la nouvelle unité de conservation est déjà présente sur les cartes diffusées par le gouvernement de l'Etat de Roraima sur son site web (<http://www.rr.gov.br>, rubrique « Roraima/Mapas », mai 2008).

## 5. Des relations de voisinage à définir

La présence d'une zone rurale en expansion à la frontière est du territoire Yanomami n'est pas sans conséquence. Comme on l'a vu, la multiplication des infrastructures de transport permet désormais l'accès à des zones dans lesquelles le contact n'est pas amorti par des aires de protection de l'environnement. Dans ce contexte, on peut craindre que des invasions n'aient lieu, soit pour exploiter les ressources forestières, soit pour convertir les terres en pâturages. Les avancées récentes sur le plan juridique semblent cependant limiter le risque d'une invasion à grande échelle. En effet, l'un des moteurs les plus puissants de la progression des installations en zone rurale est l'obtention de crédits de la part de l'INCRA ou des institutions bancaires. Dans les deux cas, le propriétaire doit prouver la légalité de sa situation. Or aucune régularisation de *posse* ne peut avoir lieu sur une Terre Indigène dûment enregistrée - ce qui est le cas pour le territoire Yanomami depuis 1993<sup>798</sup>. Des invasions ponctuelles peuvent cependant avoir lieu, comme ce serait semble-t-il le cas en rive gauche de l'Apiaú<sup>799</sup>. De telles avancées sont d'autant plus probables que la limite de la TIY est de moins en moins lisible sur le terrain, la végétation reprenant rapidement ses droits. Une opération de rafraîchissement des limites (apposition de nouveaux panneaux et entretien d'un couloir déboisé de 6 m. de large le long des limites) avait été entreprise en 1998, mais elle devrait être reprise aujourd'hui. Or le coût en est prohibitif, 1 500 réaux, au minimum, par kilomètre, sachant que la zone du Mucajaí et de l'Apiaú représente à elle seule près de 60 km de « lignes sèches ». Autre facteur incitant à l'invasion, il est important de rappeler la persistance des fermiers de la région d'Ajarani, qui refusent d'obéir au jugement d'expropriation<sup>800</sup> prononcé en 2003 et ont récemment menacé de mort Davi Kopenawa s'ils étaient finalement expulsés.

Pour autant, dans ce domaine comme dans bien d'autres, la médiatisation qui entoure le territoire Yanomami paraît être une bonne protection. On en voudra pour preuve un incident intervenu à la fin de l'année 2007, lorsqu'un avant-projet suggérant de déplacer les exploitations agricoles expropriées de la Terre indigène *Raposa-Serra do Sol* vers Caracará déclencha une ferme levée de bouclier de la part de toutes les ONG indigénistes et de l'association Yanomami Hutukara. Bien que le projet en question ne fut que frontalier du territoire Yanomami, les autorités l'abandonnèrent aussitôt, montrant par là leur préoccupation de ne pas apparaître comme prenant des mesures préjudiciables aux Yanomami. On peut alors se demander si, fort justement de leur image, les Yanomami ne pourront pas en jouer pour obtenir une protection efficace de leur territoire. Telle semble être la stratégie de la HAY, qui commence à se pencher sur la question de l'Apiaú et maintient une pression politique importante sur la zone d'Ajarani.

Mais les conséquences de cette proximité ne se limitent pas aux phénomènes d'invasion de terres. L'exploitation des ressources offertes par la forêt sur et autour des lots des colons est un autre effet classique de l'installation des projets de colonisation. Cette exploitation touche rapidement les régions limitrophes du projet - en particulier si celles-ci ne sont pas des propriétés dûment protégées - dans la mesure où les colons épuisent rapidement les réserves de leurs lot en gibier ou en bois de valeur, et qu'ils détruisent par leurs défrichements les arbres fruitiers ou les plantes à vertus alimentaires ou médicinales. L'exploitation des ressources proches leur offre alors une possibilité intéressante de complément de revenu. De plus, comme on l'a dit, un système économique est installé autour des projets de colonisation

---

<sup>798</sup> Le territoire Yanomami a été homologué par le président Collor en 1992, mais c'est en 1993 qu'il a été officiellement enregistré comme patrimoine de l'Union fédérale.

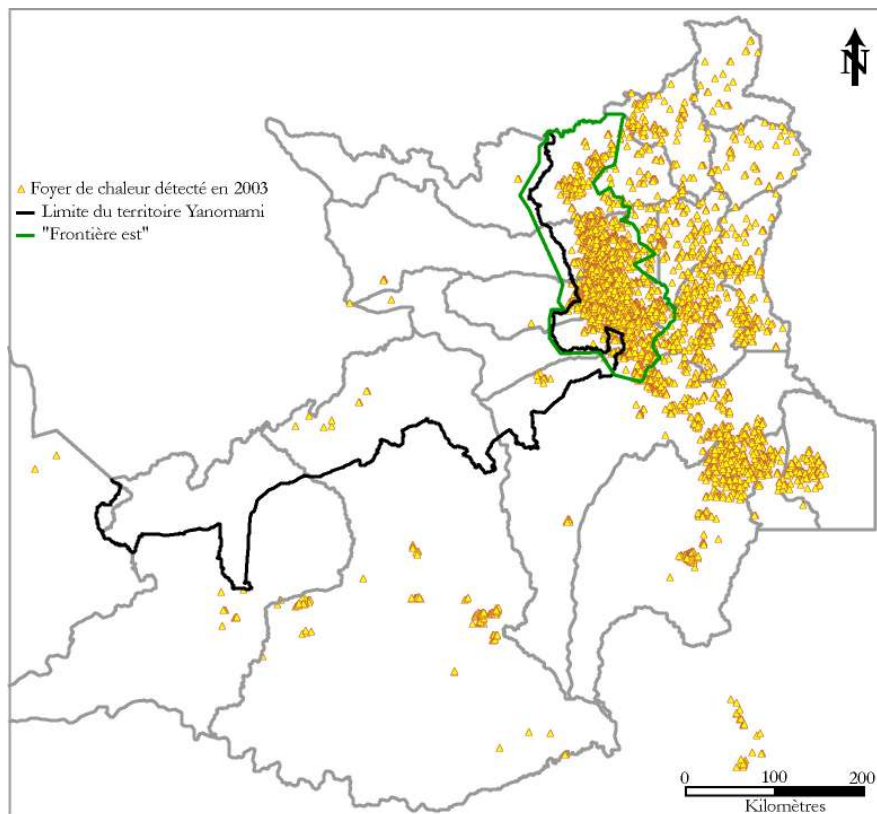
<sup>799</sup> Informations recueillies à Boa Vista et à partir d'interprétation d'images C-BERS de 2007.

<sup>800</sup> Decision FUNAI n°1.070, publiée au Journal officiel le 17/11/2003, p. 17. Voir également Bulletin CCPY n°35 (mars 2003).



ou des implantations spontanées, dans lequel les négociants en bois jouent un rôle fondamental.

On est donc largement en droit de penser que le pillage des ressources naturelles et en particulier du bois est le risque plus important auquel l'implantation des projets de colonisation expose les zones protégées limitrophes. Des rapports signalent d'ailleurs que de telles incursions existent, notamment dans la région de l'Apiaú. Mais il s'agit d'activités clandestines ou semi-clandestines, que la FUNAI cherche aujourd'hui à dissuader en renforçant son réseau de postes indigénistes et surtout en impliquant les Yanomami dans les actions de surveillance<sup>801</sup>, initiative qui peut s'avérer efficace à condition que ceux-ci ne se laissent pas tenter à leur tour par cette spéculation. Par ailleurs, en l'absence de possibilité de création de nouvelles infrastructures dans les régions protégées, les négociants en bois doivent prendre à leur charge l'ouverture de toutes les pistes, ce qui supprime toute rentabilité à cette exploitation au delà d'une certaine distance (pondérée par le relief, l'hydrographie, etc.). Le même effet de marge, à plus petite échelle, s'observe avec les activités de chasse, de cueillette ou de pêche. Les régions potentiellement affectées se limitent donc dans un premier temps à une bande de moins de cinquante kilomètres de profondeur.



Carte 36 : Foyers de chaleur détectés en 2003 dans la région frontalière de la TIY<sup>802</sup>.

Un autre problème lié à la coexistence avec la zone rurale est la question des incendies forestiers. En 1998, principalement, des brûlis mal menés, dans le contexte d'une saison sèche particulièrement sévère, ont dégénéré en d'immenses incendies forestiers qui ont ravagé la région de la « frontière est » durant près d'un mois, attirant jusqu'à l'attention des grands médias internationaux. Au total, près de 30 000 km<sup>2</sup> de forêt auront été touchés. En 2003 les faits se répètent, bien qu'à une échelle moindre (Barbosa, 2003). En fait, comme dans d'autres régions d'Amazonie, la densité des brûlis est très élevée chaque année, le feu étant utilisé à la

<sup>801</sup> Voir chapitre 10.

<sup>802</sup> Source des données : PROARCO/IBAMA, 2004.

fois pour déboiser et pour nettoyer les pâturages. Bien souvent, les feux échappent au contrôle des agriculteurs et envahissent les zones de forêt encore intactes qui les entourent. Comme le montre la carte 36, la situation du territoire Yanomami est peu favorable de ce point de vue : il est immédiatement voisin, à l'est, d'une zone enregistrant une quantité très importante de brûlis, et peut donc être envahi à tout moment par des incendies.

Or, comme l'ont montré Nepstad, Moreira et Alencar (1999), les incendies forestiers ne dégénèrent pas tous en immenses brasiers. La plupart sont des feux rampants, qui ne brûlent que le tapis végétal sec qui recouvre le sol. Ils n'en sont pas moins redoutables pour la forêt. Ils tuent en effet les jeunes pousses qui assurent normalement la régénération de la forêt lorsqu'un arbre tombe et ouvre un chablis. Ils éliminent également une grande partie de la biomasse du sol (champignons, insectes) qui sont fondamentaux pour le recyclage de la matière vivante tombée des arbres. En bref, ils tuent à petit feu la forêt, même si celle-ci, vue d'avion, peut paraître insolemment verte et vigoureuse. En conséquence de la proximité du front de déforestation de la frontière est, on peut penser que de nombreuses zones, en particulier dans la région d'Ararini, sont touchées par de tels problèmes, même si le problème passe inaperçu dans la mesure où la canopée demeure (pour combien de temps ?) intacte.

Les paysans installés sur place, qui restent les plus touchés (plusieurs ont perdu leur bétail ou leur maison en 1998), sont conscients du problème et cherchent à y remédier. En 2006, un projet agroforestier a été financé par le PD/A<sup>803</sup> à hauteur de 300 000 réaux, dans le cadre du programme PADEQ, pour éviter les incendies et intégrer les ressources renouvelables de la forêt dans la production agricole locale. Il est mis en œuvre actuellement par l'APAA (Association de préservation environnementale de Apiaú), qui a noué pour 5 ans un partenariat avec la division régionale « Roraima » de l'Embrapa.

## **CONCLUSION : un pourtour aussi vide que l'intérieur...**

Les territoires situés sur le pourtour de la Terre indigène Yanomami ne sont pas uniformes. Au sud et à l'ouest, on trouve deux grands ensembles dans lesquels dominent les « populations traditionnelles », amérindiennes dans le cas de la région de São Gabriel da Cachoeira, *caboclas* dans le cas de la moyenne vallée du Rio Negro. Ces zones n'enregistrent pas de pression particulière sur le territoire Yanomami, hormis des incursions ponctuelles de pêcheurs ou de collecteurs de ressources forestières. En retour, les Yanomami de ces zones entretiennent des relations, d'intensité faible ou moyenne, avec quelques centres urbains locaux, comme Santa Izabel do Rio Negro, São Gabriel da Cachoeira ou Barcelos.

Le cadre de la « frontière est » est assez différent. Il voit en effet le développement depuis près de 30 ans d'un front pionnier, certes moins actif que ceux présents dans le sud de l'Amazonie mais néanmoins bien réel. Une économie agricole se construit peu à peu, et des points de contact permanent entre le territoire Yanomami et une zone beaucoup plus densément peuplée se dessinent, posant la question de la cohabitation entre les deux univers. L'un des enjeux principaux d'une coexistence pacifique réside dans la définition de relations de voisinages qui permettent des avantages mutuels. En effet, du fait de la faible densité démographique du peuplement indien, les Terres Indigènes risquent de toujours ressembler à des coffres-forts mal gardés pour les colons situés à proximité. L'établissement de relations économiques basées sur la valorisation de produits de la forêt, à condition qu'elle soit suffisamment encadrée pour être vraiment non-destructrice sur le plan de l'environnement, serait sans doute un moyen de rendre complémentaire les deux types d'occupation de l'espace. Mais pour cela il faudra que le contexte institutionnel et social change quelque peu. Le premier en effet voit le Roraima insister sur son développement agricole et sur l'installation

---

<sup>803</sup> Programmes démonstratifs de type A, soutenus par le Programme du G-7 pour la préservation des forêts tropicales du Brésil (PPG-7).

de grandes monocultures, en particulier du soja. Dans ce cadre, une plus grande intensivité sera demandée aux exploitations agricoles, qui continueront à déboiser la région de la frontière est, qui est la plus intéressante de Roraima car la mieux desservie en infrastructures routières et la plus proche du grand marché de Boa Vista. Pour le second, de nombreuses actions seront nécessaires pour que le dialogue entre les Yanomami et les colons puisse s'établir malgré les préjugés de chacun et le racisme rampant d'un état dans lequel, paradoxalement, la population amérindienne était majoritaire jusqu'en 1979.

Quoiqu'il en soit et avant de montrer les mythes inventés par ses détracteurs, on peut noter que le territoire Yanomami n'apparaît pas particulièrement « vide » au regard de ce contexte régional. Ses presque 18 000 habitants actuels occupent en effet un espace inférieur en taille à celui peuplé par les 16 000 habitants de la zone rurale de Barcelos...

## **Chapitre 12 : Le territoire Yanomami et l'étranger**

L'une des originalités du territoire Yanomami est sa relation particulière avec l'étranger. D'un côté en effet, une grande partie des justifications de son statut actuel provient de son isolement supposé, et de la nécessité de maintenir une séparation permettant aux Yanomami de définir à leur rythme leur contact avec la société occidentale. Pour cela, selon les lois brésiliennes, la Terre indigène Yanomami est interdite aux non-Amérindiens. Il s'agit donc d'un territoire fermé au sein de l'espace brésilien, et non d'une région ou d'une autre entité administrative, dont on est habitué aujourd'hui à ce qu'elles entretiennent des relations de coopération décentralisées avec les autres Etats. Pourtant, comme on l'a vu au long des chapitres qui précèdent, le territoire Yanomami entretient plus de relations avec des pays étrangers, par lesquelles de nombreuses actions sont financées ou appuyées, que la plupart des zones rurales qui l'entourent.

Ce lien entre le territoire Yanomami et l'étranger s'inscrit dans une zone qui n'est pas neutre sur le plan stratégique : la frontière entre le Brésil et le Venezuela. On sait l'importance que l'Etat brésilien et son armée accordent à la question du contrôle de ses frontières, tenu comme essentiel pour garantir « l'intégrité territoriale ». Ces deux entités ne pouvaient donc rester insensible aux relations entretenues par cette région et l'étranger, définissant souvent au passage, à partir des événements en cours dans le territoire Yanomami, la politique de voisinage avec le Venezuela. Par ailleurs, la question de la « présence étrangère » sera souvent dénoncée par les détracteurs du territoire Yanomami, qui y verront la preuve des menées du « nord » pour « internationaliser » l'Amazonie ou pour spolier le Brésil de ses ressources minières.

Tous ces éléments ont des effets tangibles sur le territoire Yanomami : l'aide étrangère permet à la Hutukara-Associação Yanomami de se développer, le bornage de la frontière est réactivé à partir d'incidents frontaliers avec les orpailleurs, les fantasmes d'internationalisation ont entraîné la création du programme *Calha Norte*, etc. Pour cette raison, nous analyserons ici dans ce chapitre à la fois les faits et leurs conséquences, afin de montrer comment le contexte géopolitique (cette fois-ci non plus interne mais bien externe) et géostratégique du territoire Yanomami a de profondes implications sur les transformations en cours.

### **I Territoire Yanomami et acteurs étrangers**

Le territoire Yanomami voit, en plus des acteurs nationaux que nous avons présentés au chapitre 10, l'intervention d'une série d'acteurs internationaux, dont l'impact sur le territoire est important. C'est en effet, par exemple, eux qui ont financé les initiatives de scolarisation et de formation des professeurs intervenues au sein de la TIY, dont nous avons vu l'importance dans la formation d'une conscience politique pan-Yanomami. Mais le contact entre le territoire Yanomami et l'étranger ne se limite pas à la question des financements. En effet, le simple contact avec les étrangers (entendus ici comme les non-brésiliens) transforme la vision du monde des Yanomami et leur permet de développer des stratégies politiques différenciées, plus complexes que celles des populations rurales voisines. En ce sens, les points où se réalise ce contact, dans et hors du territoire Yanomami, sont fondamentaux pour la cristallisation de ces interactions. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas toutes positives. S'ils doivent beaucoup à la

solidarité des pays « du nord », les Yanomami sont d'un autre côté engagé dans une bataille importante sur le devenir d'échantillon de sang collectés auprès d'eux dans les années 1960, dont l'issue pourra faire jurisprudence dans les relations entre les peuples autochtones et la recherche scientifique occidentale.

### *1. Des soutiens internationaux diversifiés, mais un partenaire fondamental : la Norvège*

Le rôle de la Norvège dans le soutien aux Yanomami aura été, et est encore, fondamental. C'est en effet l'office de coopération norvégien (NORAD) qui donne à la CCPY son premier soutien durable à partir de 1983. C'est encore la Norvège qui permet, cette fois-ci via la branche locale de l'ONG *Rainforest foundation (Regnskogfonde)*, de créer le programme d'éducation de la CCPY à partir de 1998. C'est enfin grâce aux dons de la NORAD que l'association Yanomami *Hutukara* peut se mettre en place à partir de 2004. Ce partenariat à long terme, qui est sans doute le plus important des soutiens reçus de l'étranger en termes financiers, s'est donc révélé crucial dans l'évolution du territoire Yanomami, et continue de l'accompagner aujourd'hui. Mais on peut se demander quelles sont ses motivations et quels sont ses objectifs.

Malgré les théories conspiratoires que nous décrirons plus loin – et dans lesquelles la Norvège, paradoxalement en regard de son importance dans la question Yanomami, n'apparaît pratiquement jamais, il ne faut probablement rien voir de plus dans l'engagement norvégien que l'application déterminée et consciencieuse d'une politique de soutien aux droits de l'homme et, par conséquent, aux peuples indigènes. Prenant acte des avancées législative concernant ces populations dans de nombreux pays, l'objectif stratégique de la Norvège est d'appuyer des ONG ou des associations permettant que les droits conférés en théorie soient effectivement revendiqués et respectés. La sensibilité particulière des Norvégiens à la thématique des peuples autochtones s'explique par l'existence sur place d'un peuple autochtone (les *Sami*), auquel a été conférée une série d'avantages pour compenser les siècles de domination quasi-coloniale. Pour cette raison, la Norvège souhaite apparaître comme un Etat exemplaire sur le sujet. Dès 1983, elle mit ainsi en place une ligne de soutien financier aux peuples indigènes, dont les missions seront réévaluées en profondeur, menant à la publication de nouvelles lignes directrices en 1998<sup>804</sup>. En 1990, elle sera le premier état à ratifier la révision de la convention 107/69 (devenue la convention 169) de l'OIT. Elle jouera par la suite un rôle important pour que les initiatives de l'ONU destinées à permettre l'expression des peuples indigènes, notamment le forum permanent des peuples indigènes<sup>805</sup>, se concrétisent.

Le fait que le soutien aux peuples indigènes soit devenu l'un des axes de la politique étrangère du pays n'est pas anecdotique, car le dispositif de coopération norvégien est particulièrement actif en regard de la taille du pays, ce tant du fait la puissance financière acquise grâce aux revenus du pétrole que du fait d'un effort plus important de la population norvégienne dans l'aide au développement, qui représente 0,95 % de son PIB ou près de 2,5 milliards d'euros. Bien qu'elle soit minoritaire dans cette enveloppe (environ 2% de l'enveloppe de la coopération), l'aide aux peuples indigènes représente tout de même un volume annuel non-négligeable d'environ 50 millions d'euros.

Mais l'engagement de la Norvège au Brésil, et notamment en faveur des Yanomami, doit aussi beaucoup à des facteurs conjoncturels. Lors de la mise en place de la ligne de financement spécifique aux peuples indigènes, le gouvernement norvégien a en effet cherché des personnes capables d'orienter ses actions et recruté pour ce faire une anthropologue qui avait fait ses travaux de terrain au Brésil et s'était engagée dans le mouvement indigéniste

---

<sup>804</sup> Voir *Norway's efforts to Strengthen Support for Indigenous Peoples in Development Cooperation, A Human Rights based approach*, document publié par le ministère norvégien des affaires étrangères.

<sup>805</sup> Devenu un corps consultatif du Conseil économique et social de l'ONU.

local... Par la suite, le soutien s'est perpétué, si bien que le Brésil demeure, malgré des efforts récents de diversification, le premier bénéficiaire du soutien de la Norvège aux peuples indigènes (le Brésil reçoit environ 1,2 millions d'euros sur les 50 millions mentionnés plus haut<sup>806</sup>).

A ce soutien directement accordé par le gouvernement norvégien au travers de la NORAD, il faut ajouter des ressources plus difficiles à comptabiliser qui passent par les ONG locales, et en particulier par la branche norvégienne de la *Rainforest Foundation*. En effet, les agences gouvernementales apprécient la mobilisation de la société civile en appui aux actions de l'Etat, et financent pour cette raison de manière indirecte de nombreux projets (éventuellement aussi parce que leur expertise est plus grande sur le sujet que celle des administrations publiques...). Certaines ONGs reçoivent ainsi plus de 50 % de leur budget du gouvernement, alors que près de la moitié également du financement alloué aux peuples indigènes est ainsi transmis indirectement<sup>807</sup>.

L'une des ONG préférées du gouvernement norvégien pour ces actions est la branche norvégienne de la *Rainforest Foundation*, ou *Regnskogfondet*. Comme on le sait l'ONG-mère naît en 1989 aux Etats-Unis, à l'initiative du chanteur Sting et de Trudie Styler, qui souhaitaient appuyer la lutte du leader Kayapo Raoni en faveur de son peuple. Ce faisant, elle consacre une ligne d'action originale, insistant sur le lien entre la préservation des forêts tropicales et celles de populations qui les occupent et en vivent, s'opposant à l'optique beaucoup plus conservatistes d'autres organisations comme le WWF. En 1996, un bureau indépendant est installé à Oslo<sup>808</sup> (ainsi qu'un autre à Londres). L'activité du bureau norvégien sera intense. Il lance les OD (*Operasjon Dagsverk* ou « opération un jour de travail »), dans lesquelles les étudiants volontaires reversent une journée de salaire gagnée dans des petits boulots pour financer une opération en faveur de peuples autochtones. Comme nous l'avons déjà noté, en 1998 l'opération permettra de financer le projet d'éducation interculturelle de la CCPY. En 2005, l'ONG décide de soutenir (sur d'autres fonds) les débuts de l'association Yanomami Hutukara, et en 2007 elle propose un nouvelle ligne d'action dédiée à la gestion territoriale, finançant encore de nouvelles actions dans la TIY.

Bénéficiaire depuis le début des années 1980 du soutien de la NORAD et depuis le milieu des années 1990 de celui de la *Regnskogfondet*, la CCPY se trouve particulièrement bien épaulée. Non seulement, en effet, ces deux partenaires proposent des dons d'un montant élevé, et échelonné sur une longue période de temps, mais en plus la NORAD accepte de financer des actions de fond (lobbying, information, soutien institutionnel), pour lesquelles il ne peut y avoir de résultat à court terme. Or très peu de bailleurs de fonds acceptent de prendre en charge ce genre d'action à faible visibilité. Le soutien n'est pas non plus limité dans le temps, alors que la plupart des financeurs estiment qu'au bout d'un certain délai les organisations aidées doivent voler de leurs propres ailes : après 24 années d'aide, la NORAD n'a encore donné aucun signe qu'elle allait limiter son aide à la CCPY, et la *Regnskogfondet* augmente encore son appui actuellement, après près de 10 ans de partenariat pour le PEI. Enfin, malgré une insistance récente sur la prise en compte de la question du genre dans les actions appuyées, ni l'une ni l'autre organisation n'ont cherché à imposer de nouvelles valeurs auprès des organisations aidées (on sait que la pratique de l'infanticide, par exemple, fut le prétexte pour le refus de certains financements européens au profit des Yanomami).

D'autres partenaires étrangers épaulent les ONG travaillant dans le territoire Yanomami et, de plus en plus, les associations des Yanomami. Aucun de ceux-ci ne possède cependant

---

<sup>806</sup> Ce budget est géré directement par l'ambassade de Norvège à Brasilia depuis 2002. La proportion d'aide affectée au Brésil et à l'Amérique latine était plus importante jusqu'au début des années 2000, lorsque la Norvège a entamé une politique de diversification de son appui aux peuples indigènes.

<sup>807</sup> Entretien avec K. Bengston, responsable de ce dossier à l'ambassade de Norvège au Brésil, mai 2005.

<sup>808</sup> Voir <http://regnskog.netron.no>

l'importance de la Norvège. Il s'agit le plus souvent de partenaires rencontrés au cours de la lutte pour le territoire Yanomami, qui continuent de promouvoir des actions au bénéfice des Yanomami. Au premier rang de ces soutiens plus ponctuels on trouve *Survival International*. Les branches américaine, anglaise et française de l'ONG réalisent en effet régulièrement des campagnes de sensibilisation, la dernière en date ayant été la tournée de Davi Kopenawa en Europe à l'automne 2007. Elles lèvent également des fonds, mais leur participation aux projets en cours dans le territoire Yanomami demeure très restreinte.

D'autres ONG des Etats-Unis sont également engagées dans des projets au sein de la TIY. La *Rainforest Foundation* (maison-mère) soutient ainsi la formation des cadres de l'association Yanomami Hutukara. La TNC (*The Nature Conservancy*) a soutenu quelques actions ponctuelles de restauration environnementale entre 2002 et 2004, mais elle n'a pas poursuivi son soutien au-delà de cette période.

D'autres financements peuvent encore apparaître, qui ne représentent pas des engagements officiels mais qui reflètent bien plus la galaxie des soutiens dont les Yanomami peuvent bénéficier. Ainsi, entre 2005 et 2008, le ministère français des affaires étrangères a soutenu le programme de formation des professeurs Yanomami en finançant<sup>809</sup> les séminaires annuels nécessaires pour leur qualification dans le système public d'enseignement. Le rapprochement en cours entre la CCPY et l'ISA devrait augmenter l'éventail de ces soutiens, l'*Instituto Socioambiental* disposant d'un réseau très vaste de partenaires incluant en particulier l'Union européenne et la Fondation Moore.

Catégorie	Donateurs	2002	2003	2004
Norvège	NORAD	188 649	189 000	276 000
	Rainforest Foundation Réseau de Coopération Alternative (RCA)	431 370	538 095	583 709
ONG internationales	Fondation Cartier		44 900	18 538
	OXFAM		146 288	35 000
	Survival International Gran Canaria	60 194	42 030	
	Survival International France			15 700
	Survival International Italie			15 542
	The Nature Conservancy (USA)	69 424	25 000	116 078
	Banque Mondiale		29 709	
	Autres (particuliers, petits d'ONGs)	62 009	61 728	63 842
Programmes brésiliens	PDPI			81 000
	PD/A (PPG7)	63 594	95 635	125 396
	TOTAL	892 234	1 176 210	1 214 727

Tableau 25 : les financeurs de la CCPY entre 2002 et 2004 (en réaux)

La diversité des financements est patente si l'on observe, par exemple, le budget de la CCPY<sup>810</sup> entre 2002 et 2004 (tableau 25). 70 % des actions y sont financés par la Norvège, que ce soit via la NORAD ou via la Rainforest Foundation. Mais les 30 % qui restent

<sup>809</sup> A hauteur de 50 000 € par an.

<sup>810</sup> On pourrait s'intéresser aujourd'hui au budget de l'association Yanomami Hutukara. Celui-ci serait cependant moins représentatif que celui de la CCPY pour deux raisons. En premier lieu, l'association est jeune et une grande partie de ses financements est obtenue par le truchement de la CCPY. En second lieu, son budget est encore bien inférieur à celui de la CCPY, et donc moins diversifié.

montrent une grande diversité de partenaires, au sein desquels des programmes comme le PDPI ou le PD/A<sup>811</sup> sont importants (près de 17 %).

## 2. Points de contact entre l'étranger et les Yanomami

Le premier point de contact entre le territoire Yanomami du Brésil et l'étranger devrait logiquement, en fonction de sa position sur les limites du Brésil, être la frontière avec le Venezuela. Or s'il est certain que la question de la frontière motive des actions différenciées entre les deux Etats, on ne peut considérer que la frontière met en contact les Yanomami et d'autres nations, puisque des deux côtés on trouve des populations Yanomami. Il faut donc chercher ailleurs les points de contact avec l'étranger.

On peut en différencier deux types : les points de contact internes et les points de contact externes. Dans le premier cas, il s'agit des régions qui voient des étrangers les visiter, que ce soit pour mettre en place des projets, pour vérifier la bonne marche des projets financés, ou bien tout simplement pour connaître la réalité Yanomami. Ces points de contact internes sont peu nombreux. Ils s'agit en premier lieu des villages dans lesquels des ONG ont développé des actions qui impliquent des financements étrangers. On peut ainsi citer les implantations missionnaires (Catrimani et Maturacá pour les catholiques, qui ont vu des investissements italiens ; Toototobi, Marari, Mucajaí et Waikas pour les protestants, qui ont souvent eu des contacts avec l'Amérique du nord par le truchement des missionnaires), et les projets des ONG, notamment la SECOYA et la CCPY. Cette dernière bénéficiaire de financements importants en provenance de la Norvège dans le cadre de son projet d'éducation a plusieurs fois organisé des tournées d'inspection dans les régions desservies, auxquelles ont parfois participé y compris des étudiants norvégiens ayant participé à l'opération OD.

Les contacts enregistrés sont bien évidemment ténus. A l'exception des missionnaires, qui peuvent rester sur place plusieurs années, la plupart de ces visites se déroule sur une très courte durée, qui ne permet pas beaucoup d'échanges, d'autant que les visiteurs ne parlent pas la langue locale. Elle permettent néanmoins une ouverture importante des Yanomami sur le monde, leur démontrant la diversité des « Blancs » et l'existence d'autres pays dans lesquels ils disposent « d'amis », une notion qui est souvent rappelée par la suite dans leurs discours vis-à-vis des autorités brésiliennes. Mais nulle part cette conscience n'est plus développée que dans le village de *Watoriki*, vers lequel l'aura de Davi attire une assez grande diversité de visiteurs. Pour l'anecdote, on pourra rappeler que lors de missions sur place, nous avons pu rencontrer des diplomates Norvégiens, une équipe de télévision de la NHK japonaise ou encore un metteur en scène allemand... A l'évidence, la participation des Yanomami à des événements culturels, principalement centrée sur Demini, renforce encore ce fait.

Dans d'autre cas, le contact existe de manière invisible. Nous avons été directement témoin de la mise en place d'un projet de développement dans la région d'Auaris, financé par la *Regnskogfondet*, lors de laquelle plusieurs leaders Yanomami ont été filmés s'adressant aux dirigeants de l'ONG en question pour leur faire part de leurs demandes. L'explication du contexte, pourtant un tant soit peu obscur (« des personnes habitant très loin et ne vous connaissant pas souhaitent vous aider ») n'avait pas semblé troubler les leaders concernés, apparemment assez au fait de la notion de « coopération »...

Les points de contact externes sont les lieux dans lesquels les Yanomami ont pu voyager, ponctuellement ou un peu plus régulièrement, et qui permettent également un contact avec l'étranger. Celui-ci se déroule en parallèle sur deux plans, tant en permettant à quelques Yanomami de voir à quoi ressemblent les autres pays, impressions qui seront largement discutées et diffusées lors de leur retour, qu'en permettant une médiatisation des

---

<sup>811</sup> Programmes développés sur des financements du programme du G7 pour la protection des forêts tropicales, le PPG-7 (Mello, 2006).



Yanomami qui permet de maintenir la relative familiarité entre eux et le public de certains pays du nord (renforçant au passage la conviction du gouvernement brésilien que les Yanomami bénéficient d'une attention particulière des médias internationaux, dont on a vu le rôle dans un certain nombre de cas). Ces visites sont également l'occasion de prospector de nouveaux financeurs pour des actions à réaliser au sein de la TIY.

Davi Kopenawa est bien évidemment le Yanomami le plus habitué de ces tournées, mais d'autres ont pu y participer, que ce soit dans le cadre des activités de la CCPY (au sein desquelles sont favorisées ses zones d'influence habituelles, notamment les régions de Demini et de Toototbi) mais aussi par d'autres biais. Le leader de la région du Mucajaí, Peri Yanomami, a ainsi participé au meeting de l'*American Association of Anthropology* (AAA) en 2002 (invité par John Peters). Les pays concernés par ces tournées sont essentiellement la Norvège, l'Angleterre, les Etats-Unis, la France ou l'Italie.

### 3. La question du sang...

Si dans la plupart des cas les interactions entre le territoire Yanomami et l'étranger sont positives (sauf à considérer les thèses que nous présenterons plus loin), il existe néanmoins un point de forte divergence, dont les conséquences pour le futur pourront être importantes : la question des échantillons de sang détenus dans des institutions américaines.

En effet, lors des expéditions de James Neel, auxquelles a participé N. Chagnon, près de 3 000 échantillons de sang Yanomami ont été collectés et expédiés aux USA, dont une partie (minoritaire) provenait de communautés du Brésil. Passée la recherche initiale, ceux-ci ont été conservés dans 4 institutions : Université de Pennsylvanie (University Park), Université du Michigan (Ann Arbor), Université d'Emory (Atlanta) et National Institute of Health-National Cancer Institute (NIH-ICN, Bethesda, Maryland). Des traces de globules blancs ont été exploitées au début des années 1990, permettant d'extraire de l'ADN, reproductible à volonté, de ces échantillons et ouvrant la voie à de nouvelles recherches, particulièrement intéressantes dans la mesure où les Yanomami constituent une population isolée au sein de laquelle l'identification de gènes déterminants est plus aisée. Bien que ce ne soit pas le cas des Yanomami, des lignées d'ADN similaires, provenant d'autres groupes amérindiens, ont déjà été commercialisées par les institutions en question.

Or le statut de ces échantillons pose problème (Albert, 2003 et Albert et Théodule, 2003). Si les institutions qui les possèdent considèrent que leur collecte a répondu aux exigences éthiques de l'époque, et que leur présence dans leurs collections est donc légitime, plusieurs anthropologues et leaders Yanomami considèrent que les recherches actuelles ne peuvent entrer dans le cadre de l'autorisation supposément donnée par les villages dans les années 1960, et que la conservation de ces restes humains, totalement contraire à la pratique funéraire des Yanomami, représente une violation des droits des survivants ou des descendants des personnes auprès desquelles les échantillons ont été collectés.

Ce n'est qu'au début des années 2000, dans le tourbillon de la controverse autour du livre de P. Tierney, que les Yanomami ont découvert l'existence de ces échantillons et ont commencé à en demander la restitution, notamment lors d'une tournée de quelques leaders et professeurs aux Etats-Unis en 2002. A partir de 2003 le ministère public brésilien a commencé à considérer le dossier, et a lancé une série de démarches, notamment via le ministère brésilien des affaires étrangères, exigeant également la restitution ou la destruction des échantillons. Au Brésil, l'Université fédérale du Pará, qui possédait également une partie de la collection, a déjà effectué cette démarche.

Le dossier semble bloqué pour le moment, mais il possède un impact potentiel très importants. D'un côté, si les démarches arrivent à leur terme, de nombreux peuples amérindiens (et de nombreux peuples d'autres continents) pourraient procéder de la même manière, ce qui modifierait sans aucun doute le paysage d'une partie de la recherche

biomédicale. De ce point de vue, le cas Yanomami serait, une fois de plus, un précurseur permettant par sa médiatisation l'avancée d'autres dossiers similaires. D'un autre côté, la méfiance des Yanomami envers certains types de recherche menés dans leur territoire est devenue plus grande, et les conditions de recherche imposées par l'Etat brésilien (échaudé notamment par une tentative de collecte sauvage de la part de N. Chagnon à l'époque du massacre de Haximu) sont devenues très strictes. Enfin, on peut se demander dans quelle mesure, si elles devaient être plus sérieusement mises en cause, les institutions détentrices des échantillons ne chercheront pas à dénigrer l'image des Yanomami (qui, selon elles, s'opposent au Progrès scientifique), introduisant éventuellement une rupture au sein des soutiens traditionnels de ces derniers.

## **II Un territoire situé dans une zone stratégique**

L'une des difficultés souvent rencontrées par les Yanomami est la position géographique de leur territoire, qui se trouve localisé sur la frontière nord du Brésil. Autant en effet, certains territoires amérindiens de grande taille ont pu être plus facilement reconnus lorsqu'ils se trouvaient dans le centre du pays, autant la question frontalière, à laquelle l'Etat et l'armée sont particulièrement attentifs, a toujours fortement compliqué les choses pour ceux qui se trouvent à proximité (et dont la TIY fut un précurseur). L'attention de l'Etat fédéral sur cette marge stratégique, bien que fluctuante, est donc un paramètre important à prendre en compte. Mais la frontière est aussi une ligne matérialisée peu à peu depuis les années 1960, et qui impose ses conséquences sur la vie quotidienne des villages situés à proximité. Enfin, la frontière se pose également en termes de relations bilatérales avec le Venezuela qui, dans cette région, sont totalement liées à la question Yanomami.

### *1. Roraima et nord-ouest de l'Amazonas : des marges stratégiques ?*

Dès leurs premières reconnaissances dans la région (XVIII<sup>e</sup> siècle), les Portugais confèrent à la région du cours supérieur du Rio Branco un rôle de verrou en y installant quelques exploitations d'élevage bovin chargées d'empêcher une éventuelle poussée espagnole ou hollandaise en direction de l'Amazonie (voir Crocia, 1995 et chapitre 1). Dans le même temps, ils contiennent la poussée espagnole sur le Rio Negro en installant un fort sur son cours supérieur, à un emplacement qui délimitera plus tard la frontière entre le Brésil, la Colombie et le Venezuela. Par la suite, du fait de leur éloignement des centres de décision, ces deux ultra-périphéries amazoniennes tombent dans l'oubli. Dans les deux cas, l'Etat fédéral accepte une présence importante d'ordres religieux, salésiens sur le Rio Negro, dominicains en Roraima, dont les actions remplacent sa présence.

En 1943, notamment du fait des rapports de l'inspection des frontières du Général Rondon (menée à la fin des années 1920), le gouvernement de Getúlio Vargas commence à vouloir renforcer son contrôle sur ces espaces. Il crée une série de territoires placés directement sous sa tutelle, dont le Territoire fédéral du Rio Branco<sup>812</sup>. A partir de ce moment, il mène par l'intermédiaire d'un gouverneur – nommé par le gouvernement fédéral – une politique d'intégration et de développement dont la justification est la consolidation de la présence brésilienne sur cette frontière Nord, dangereusement vide du point de vue nationaliste. Les effets en sont visibles tant dans le remodelage complet de la capitale, Boa Vista, selon un plan ambitieux et monumental encore aujourd'hui bien démesuré par rapport à l'importance du Roraima, que dans la réalisation d'infrastructures lourdes comme la route Manaus-Boa Vista (achevée en 1978). C'est dans ce cadre qu'est lancée la colonisation agricole à grande échelle, dont la justification dans cette région est bien plus stratégique que

---

<sup>812</sup> Cette nouvelle unité de la fédération, mesurant 225 000 km<sup>2</sup> sera prise sur le territoire de l'Etat d'Amazonas. Elle sera rebaptisée « Territoire fédéral de Roraima » en 1962.

sociale : il s'agit de densifier l'occupation humaine des régions frontalières et de les intégrer dans l'ensemble national (Martins, 1984, voir également chapitre 11). Mais ces efforts ne réussissent pas à désenclaver l'ensemble au sein duquel s'inscrit le territoire Yanomami. Tout d'abord, malgré les tentatives que représentent les chantiers de la *Perimetral Norte* et celui de la BR-317 (de São Gabriel da Cachoeira à la frontière avec le Venezuela), aucune infrastructure fonctionnelle n'est installée dans la région. Ensuite, le statut « de seconde classe » de cette périphérie apparaît clairement lorsque l'on compare les importants moyens consacrés à la route transamazonienne ou à la colonisation en Roraima, et ceux qui seront consacrés à la frontière nord-ouest. Malgré, donc, les efforts des programmes d'intégration nationale, la zone demeure encore très isolée au milieu des années 1980.

A ce moment là, dans des circonstances que nous avons expliquées ailleurs (voir chapitre 4 et Le Tourneau, 2005) les milieux militaires, et en particulier l'armée de terre, s'inquiètent des dangers que pourrait courir cette immense frontière, particulièrement dégarnie. Alors que les projets précédents avaient souvent concerné plus particulièrement le sud de l'Amazonie, le plan *Calha Norte* est exclusivement concentré dans la frontière nord<sup>813</sup>. Ses effets, on l'a vu, seront importants à l'intérieur du territoire Yanomami. En parallèle, il contribue à enraciner dans l'opinion publique locale, chez les hommes politiques et, évidemment, au sein de l'armée, l'idée que la frontière nord du Brésil est, de fait, une zone d'intérêt stratégique particulièrement menacée. La montée en puissance de la guérilla colombienne des FARC (et de son corollaire, le plan Colombie, financé par les Etats-Unis), et la contrebande de drogue et d'armes qu'elle entretient avec le Brésil, contribueront dans les années 1990 au renforcement de cette vision, souvent évoquée dans les revues de presse à grand tirage comme la *Veja*. Pour cette raison, de nombreux observateurs pointeront la question de la « bande frontière » comme un obstacle à la création de la TIY, insistant sur la valeur stratégique particulière de la zone.

Mais les arguments pointant l'incompatibilité des deux statuts furent repoussés, notamment du fait que les Terres Indigènes demeurent en droit des propriétés de l'Etat fédéral et qu'en conséquence le fait de les créer ne constitue en aucun cas un abandon de souveraineté. En corollaire à ce rappel était souligné que les forces armées brésiliennes ont toute liberté pour se déplacer sur ce territoire, voire y installer les bases jugées nécessaires. Renforcé encore par un amendement constitutionnel en 2000, ce point allait mettre un terme à la contestation entretenue par certaines ONGs autour de l'installation, dans le cadre du programme *Calha Norte*, de trois bases militaires<sup>814</sup> dans le territoire Yanomami. Avec la fin (provisoire ?<sup>815</sup>) de ce débat, les interférences politiques formelles entre la présence de la frontière et le territoire Yanomami semblent parvenues à un terme.

Le territoire incluant la TIY se trouve donc au centre d'une attention importante du gouvernement fédéral, qui continue, comme le Portugal au XVIIIe siècle, à lui conférer une valeur stratégique importante. Pourtant, dans les faits, force est de constater que rien ne vient réellement confirmer cette analyse. En effet, dans le cadre stabilisé des frontières du début du XXI<sup>e</sup> siècle, et à moins de changements radicaux du contexte géopolitique (dont on convient qu'il est de la responsabilité des Etats Majors de les prévoir), une invasion venue d'un pays étranger semble peu probable<sup>816</sup>. De surcroît, si l'on imagine un conflit avec le Venezuela (le comportement de l'Etat vénézuélien, sous l'impulsion de Hugo Chaves, suscite une intense

---

<sup>813</sup> En 2003 son champ d'application sera étendu à l'ensemble de la frontière amazonienne.

<sup>814</sup> « Pelotons de frontière » de Maturacá, Surucucus et Auaris ; il s'agit en fait de base de petite taille comprenant un aéroport et des installations pour une garnison permanente d'environ 70 soldats.

<sup>815</sup> A l'occasion du débat (pas encore tranché sur le plan juridique) sur la question de la Terre Indigène Raposa-Serra do sol, le débat sur les frontières, la sécurité nationale et leur compatibilité avec la présence de territoires amérindiens a refléuri de plus belle, notamment durant l'été 2008.

<sup>816</sup> Le Brésil étant d'ailleurs le plus souvent, au contraire, accusé d'impérialisme par ses voisins.

méfiance chez les militaires brésiliens), celui-ci n'envahirait probablement pas son géant voisin à partir des zones isolées de la Parima dans lesquelles sa propre armée ne s'aventure que rarement, mais sans doute plus via la frontière nord du Roraima, loin de la région Yanomami. D'un autre côté, les trafics illégaux sont peu nombreux à transiter par la TIY, la frontière des affluents du cours supérieur du Rio Negro et la zone du fleuve Solimões paraissant beaucoup plus stratégiques de ce point de vue. Enfin, sur le plan géopolitique, le danger de sédition interne soutenue par les FARC semble, là encore, beaucoup plus concerner la « *cabeça do cachorro* », en contact direct avec la Colombie, que la zone Yanomami.

La mise en exploitation des gisements miniers présents dans la région est sans doute une question plus pertinente, et elle motive sans doute également en sous-main de nombreuses prises de position politiques prétendument purement patriotiques, tant le mythe est grand et tant les appétits sont aiguisés. Mais il est difficile de savoir exactement ce que recouvre cette question. Un gisement de cassitérite de grande taille a en effet été identifié dans la région de Surucucus, mais son exploitation ne semble pas prioritaire en l'état actuel du marché, d'autant que la mine de Pitinga<sup>817</sup> ne donne pas encore de signe d'épuisement. D'autres minerais sont peut-être présents, mais l'importance des mines en cours d'ouverture dans la région de Carajas (et dans d'autres régions du monde, car l'Amazonie n'est pas la plus riche des provinces minérales de la planète) dissuadent en l'état actuel des choses leur exploitation. La seule certitude pour le moment est la présence d'un gisement très important de niobium dans la région du Pico da Neblina (*Morro de 7 lagos*), qui représente 97 % des réserves brésiliennes connues. Or si ce métal pourrait potentiellement avoir des usages militaires (pour rendre plus résistants des alliages), on n'en est encore qu'au début de son utilisation, et aucun projet d'exploitation industrielle n'a, à notre connaissance, encore été proposé.

Sur le terrain, à l'heure actuelle, aucune de ces possibilités n'a encore donné d'effet concret. Dès lors, du point de vue des Yanomami, la seule manifestation tangible de l'intérêt stratégique accordé par l'Etat brésilien à leur territoire est la matérialisation de la frontière avec le Venezuela.

## 2. Frontière de pierres et frontière humaine...

La frontière se marque de deux manières pour les Yanomami. En premier lieu, par les bornes, dénommées « pierres » (*pedras* en portugais), que la commission des limites continuera d'installer sur la ligne de partage des eaux jusque dans les années 1990. En second lieu, dans la mesure où elle conditionne les zones d'interventions des structures « blanches », en particulier celles de l'assistance sanitaire, plus développée au Brésil qu'au Venezuela, la frontière entre peu à peu dans le quotidien de nombreux villages Yanomami, justifiant parfois des décisions de migration.

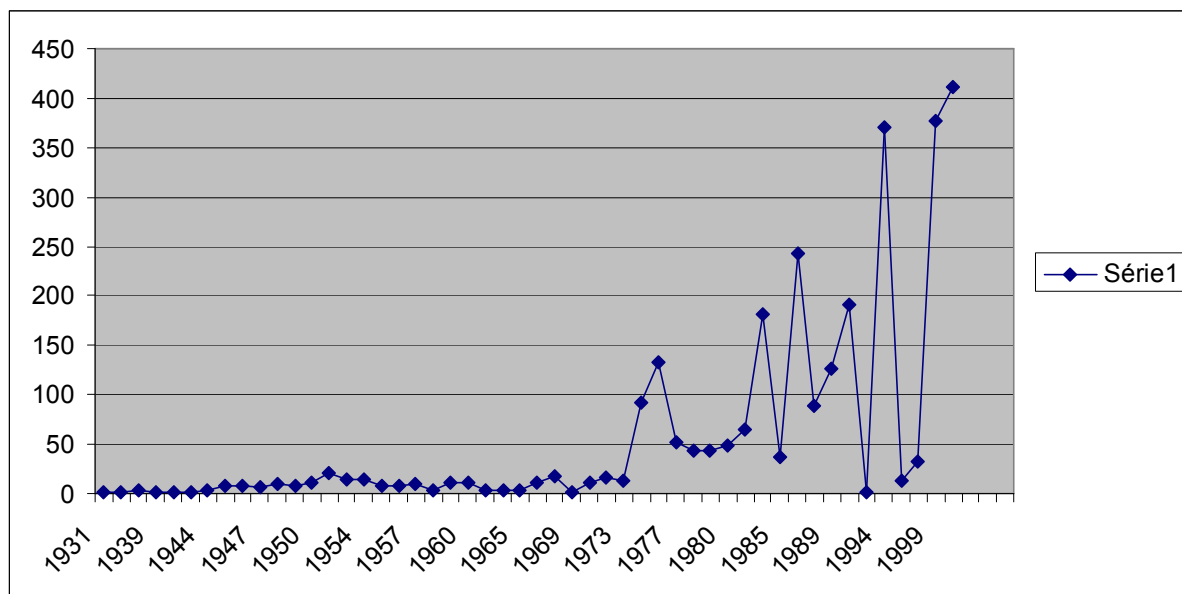
Comme nous l'avons retracé plus tôt, la détermination du tracé exact de la frontière avec le Venezuela débuta au XIXe siècle et avança de manière déterminante durant les années 1940-1950 avec les expéditions de la commission des limites. Celle-ci continua son travail pour installer des bornes densifiant la ligne durant de nouvelles expéditions. Accompagnant les travaux, les Yanomami purent se familiariser avec le tracé de cette ligne (qu'ils pouvaient estimer *grosso modo*, les villages frontaliers étant toujours très bien informés sur le bassin versant auquel appartient chaque cours d'eau de leur région). En 1974, la commission mixte considère que la phase de délimitation de la frontière est désormais achevée et elle donne le coup d'envoi de la campagne de « densification » des bornes frontières. Comme le montre le graphique 5, l'effort est de fait important durant la période 1974-2000, de telle sorte

---

<sup>817</sup> Ouvert au milieu des années 1980, ce gisement est situé dans le nord de l'Etat d'Amazonas, à proximité de la frontière avec le Roraima. La mine de Pitinga a été ouverte sur des terres appartenant à l'origine aux Waimiri-Atroari. Sur ce sujet, voir Baines, 1991.

qu'aujourd'hui la frontière avec le Venezuela est la mieux délimitée des frontières brésiliennes, avec 2 973 bornes pour approximativement 2 200 km de frontière.

Les techniques ont fortement changé à partir de la fin des années 1960. Les expéditions en pirogue ont été abandonnées au profit de l'ouverture de terrains d'atterrissage dans les régions les plus éloignées (comme les monts Parima) et par le rayonnement en hélicoptère à partir de ces pistes. Les instruments sont également remplacés puisque les observations astronomiques laissent peu à peu la place aux mesures par satellite, doppler d'abord puis GPS.



Graphique 5 : nombre de bornes placées chaque année, 1931-2002<sup>818</sup>.

Mais si elle est amplement démarquée, la frontière entre Brésil et Venezuela ne l'est pas de manière uniforme. Les campagnes de démarcation sont influencées dans leur calendrier par les événements politiques et économiques, ce qui explique la densité actuelle des bornes que montre la carte 37. On constate ainsi que le nord du Roraima a été l'une des zones les plus densément démarquées. Or un rapport de la commission mixte de 1973 indique justement la nécessité qu'il y a à mieux marquer la frontière dans cette zone « *qui connaît un développement économique rapide, avec de nombreux projets d'établissements à proximité de la frontière* »<sup>819</sup>. Par ailleurs, on ne peut manquer de faire le lien entre une nouvelle campagne de densification, dans cette même région, en l'an 2000 et le conflit foncier au sujet de la délimitation de la Terre Indigène *Raposa-Serra do Sol*. Un autre exemple peut être trouvé dans la Serra Parima, dont la plupart des bornes ont été disposées autour de 1986, c'est à dire au moment du lancement du programme militaire *Calha Norte*, qui mettait l'accent sur la surveillance des frontières, ou entre 1991 et 1996, soit peu de temps après le déclenchement par les autorités brésiliennes d'une grande opération visant à expulser les chercheurs d'or implantés illégalement dans la région, lesquels eurent alors la tentation de poursuivre leurs activités, mais en s'implantant côté vénézuélien. Divers incidents entachant les efforts de répression faits de part et d'autre<sup>820</sup> imposèrent de définir plus clairement la limite des deux Etats dans cette région très isolée.

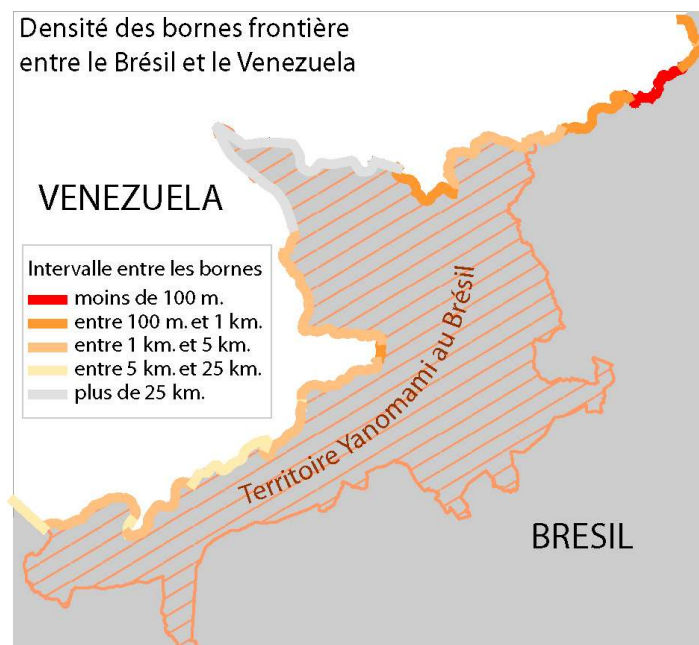
Le redéploiement des efforts de démarcation dans les régions les plus conflictuelles laisse, en contrepoint, des régions particulièrement démunies. Ainsi, alors que la frontière

<sup>818</sup> Source PCDL-Itamaraty.

<sup>819</sup> Rapport de la commission mixte Brésil-Venezuela, 1973 (archives CBDL).

<sup>820</sup> Notamment lors du massacre de Haximu.

compte près de 2 900 bornes pour 2 200 km de tracé, on n'en compte qu'une dizaine sur les 250 kilomètres qui parcourent la région d'Auaris, sorte de pointe située à l'extrémité nord-ouest de l'Etat de Roraima. De même, la densité du bornage est de 1 tous les 60 mètres dans la région nord du Roraima, où l'on espère un développement économique transfrontalier et où la question foncière de la terre indigène Raposa Serra do Sol a ranimé de nombreuses inquiétudes sur la souveraineté brésilienne, et de 1 tous les 6 kilomètres dans tout le nord de l'Etat d'Amazonas, où aucun évènement n'a incité les deux Etats à revoir une ligne pourtant délimitée en 1947, dans des conditions de précision et de densité qui n'ont rien à voir avec celles qui sont possibles à l'heure actuelle. On notera également que malgré la délimitation, les diverses administrations du gouvernement fédéral ne sont pas toujours bien informées de la configuration de la ligne de frontière. On se souvient ainsi que lors de l'enquête sur le massacre de Haximu, le ministre de la Justice a été emmené sur place, en territoire vénézuélien, sans que les pilotes de la FAB ne déterminent le problème. De la même manière, lors de la mise en place du DSY, certains villages situés au Venezuela, comme celui de *Yarakapiu* (situé à proximité de l'Orénoque) avaient été inclus dans les bénéficiaires du systèmes brésiliens.



Carte 37 : densité des bornes le long de la frontière (situation en 2003)<sup>821</sup>.

Ce genre de méprise semble diminuer de plus en plus dans les années 2000. Pourtant, l'imprécision sur la communication du tracé de la frontière, pour lequel l'IBGE a communiqué durant longtemps des cartes peu précises voire erronées, a longtemps perduré et continue parfois de le faire. L'utilisation d'un tracé à l'échelle du 1 : 1 000 000 divulgué par cet institut sur des cartes que nous avons produites a d'ailleurs entraîné une polémique entre la FUNASA et les habitants de la région de Homoxi. Se basant sur des images satellitaires produites par nos soins, sur lesquelles figuraient le tracé en question, les habitants de *Weremapi u* ont en effet exigé que l'assistance sanitaire se déplace jusque chez eux, dans la mesure où leur village apparaissait inclus dans le territoire brésilien. Dans les faits, après correction du tracé à partir des coordonnées des bornes de la Commission des limites, le village en question est apparu comme étant localisé à 10 km de la frontière, côté vénézuélien.

<sup>821</sup> Source PCDL – Itamaraty.

Les conséquences de la présence de la frontière sur la vie des villages Yanomami ne dépendent pas de la densité du bornage (hormis les biens de troc éventuellement gagnés à l'occasion des expéditions de délimitation pour le portage des sacs de ciment). Elles sont de deux natures. La première est ponctuelle. Il s'agit des relations nouées autour des postes militaires installés par les deux pays (les trois pelotons de frontière brésiliens et le détachement de fort Chalbaud du côté vénézuélien) pour surveiller leur frontière. Ces pelotons attirent en effet des villages qui pensent obtenir par leur biais un accès aux biens de troc, et ils rendent concret la notion de frontière, même en l'absence de concept comme celui de pays ou de nation. Ainsi les habitants de la région de *Boemopë*, située à proximité du fort Chalbaud, se répartissent entre ceux qui sont « sous le contrôle » des soldats vénézuéliens et ceux qui se dirigent vers l'assistance sanitaire brésilienne. Comme nous l'avons souligné pour les missions, les villages essayent de maintenir une emprise exclusive sur « leurs Blancs ».

Mais c'est la question de l'assistance sanitaire qui semble pour le moment avoir le plus de conséquence vis-à-vis de la frontière. Indépendamment des crises qui le secouent périodiquement, le système brésilien est incomparablement plus avancé que ce que le Venezuela a mis en place au bénéfice des Yanomami. Devant faire face à la dégradation de leur situation du fait des épidémies de paludisme (liées notamment à la présence des orpailleurs, toujours sensible d'un côté comme de l'autre de la frontière), de nombreux villages frontaliers optent pour une installation côté brésilien, qui leur permet de bénéficier d'une assistance. Nous avons déjà relaté le cas de la région de Homoxi ou de celle de Auaris, où cette tendance est particulièrement nette. Mais en 2008, suivant l'exemple du leader Barbosa et de son village, de nouvelles communautés du Venezuela seraient en passe de s'installer dans la région du Toototobi, toujours pour les mêmes raisons.

### *3. Les relations entre le Brésil et le Venezuela*

De manière évidente, la frontière met en présence les deux Etats du Brésil et du Venezuela, et les force à définir leur relation sur la longue ligne traversant le territoire Yanomami. On peut décrire cette relation à deux échelles.

A petite échelle, c'est-à-dire au niveau des relations entre les capitales et les missions diplomatiques, le discours officiel est que tout va pour le mieux. Après les nuages que les intrusions des orpailleurs brésiliens ont fait porter au début des années 1990 sur les relations bilatérales, une commission a été mise en place en 1994 pour traiter le problème conjointement, et les réunions régulièrement tenues font état de très nombreuses possibilités de collaboration entre les différentes administrations des deux pays, visant à la préservation de l'environnement et au contrôle de l'espace aérien. Depuis quelques années, cependant, la tonalité semble plus froide entre les deux parties. Sans doute, d'un côté, l'apaisement de la question Yanomami y est-il pour beaucoup. Bien que des invasions d'orpailleurs demeurent, celles-ci sont en effet relativement peu nombreuses et ne font plus la une des médias. De ce fait, les expéditions de la commission des limites, par exemple, se sont faites beaucoup plus rares. Mais on peut y voir également le reflet de la crispation perceptible dans les relations entre le Brésil et le Venezuela, du fait de la politique de Hugo Chaves.

A grande échelle, c'est-à-dire sur le terrain et dans les faits, la relation est souvent moins bonne. Comme on l'a déjà évoqué, plusieurs intrusions de soldats de la garde nationale vénézuélienne, menées à partir de Fort Chalbaud, ont été enregistrées, souvent dans le but de rançonner des campements d'orpailleurs. Des témoignages indiquent ainsi que la garnison du fort (à peine une vingtaine d'hommes) aurait considéré durant toutes les années 1990 que la région de *Boemopë* était vénézuélienne, contrairement aux bornes placées sur la ligne de crête. De la même manière, les forces aériennes vénézuéliennes auraient eu l'habitude de couper par le territoire brésilien pour ravitailler le poste... Les protestations et l'enquête brésilienne ayant suivi la dernière invasion terrestre en date (2003) semblent cependant avoir

produit leurs fruits, puisque aucune autre n'a été rapportée depuis lors. Pour autant, on est loin de relations cordiales, les deux armées n'effectuant aucune activité en commun dans la zone Yanomami. Au niveau des infrastructures de santé, la collaboration semble plus importante, notamment dans le cadre du projet d'éradication de l'onchocercose. La FUNASA s'est ainsi dite prête à recevoir des hélicoptères vénézuéliens sur la piste de Homoxi afin de fournir une base logistique pour les opérations sanitaires de l'autre côté de la frontière.

La tendance des orpailleurs brésiliens à envahir le territoire vénézuélien demeure un fort point de crispation. En septembre 2004, 27 *garimpeiros* sont ainsi arrêtés dans la région du Pico da Neblina (au Venezuela le *Parque Nacional de la Serranía de la Neblina*), en compagnie de 3 Yanomami leur servant de guides. Si ces derniers sont relâchés rapidement, les premiers passeront un séjour plus long dans les prisons vénézuéliennes. Leurs conditions de détention feront l'objet d'une campagne d'opinion en Roraima, qui obligera les autorités brésiliennes à se pencher sur la question. Cet épisode, un parmi bien d'autres, souligne l'une des caractéristiques fondamentales de la relation entre le Brésil et le Venezuela dans la zone Yanomami, à savoir l'absence de résultat en ce qui concerne le contrôle effectif de l'espace. Malgré les offres de coopération du SIVAM, malgré les politiques d'abattage des avions clandestins brandies de part et d'autres, pour les deux Etats la zone Yanomami demeure une très lointaine périphérie, peu contrôlée en dehors de quelques campagnes ponctuelles. Symbole de ce peu d'intérêt, les propositions de réaliser une cartographie détaillée de la zone, réitérées lors de chaque réunion bilatérale, n'ont pas encore été suivies d'effet.

### **III « Nation Yanomami » et « internationalisation » : des argumentaires contre le territoire Yanomami**

Les polémiques sur le territoire Yanomami ont souvent pointé du doigt les relations entre la TIY et l'étranger, les milieux opposés au territoire Yanomami développant des théories plus ou moins complexes sur le thème, et les liant souvent à la thématique générale de « l'internationalisation de l'Amazonie ». Au-delà de leur intérêt en tant que représentations géographiques d'un territoire, ces polémiques ne sont pas sans effet concret sur le territoire, orientant l'attention des médias mais aussi des organes du gouvernement et interférant sur les institutions présentes sur place.

#### *1. Les Yanomami, féaux de la couronne britannique !*

L'une des théories mettant en cause le territoire Yanomami a été publiée par les journalistes Lorenzo Carrasco et Silvia Palacios (voir Carrasco, 2003 : 209-216), liés à l'époque à l'organisation Larouche et à sa revue EIR<sup>822</sup>. La profusion de détails donnés par ceux deux auteurs, et l'apparente logique de leur argumentation les a rendu particulièrement populaires dans les milieux opposés à la création de la TIY (en particulier dans les cercles militaires), si bien qu'ils furent, notamment, officiellement invités à témoigner lors de la commission parlementaire d'enquête sur les ONG (*CPI das ONG*, 2001). Dans la mesure où il s'agit de la théorie la plus élaborée, nous en résumons ici rapidement les points principaux.

---

<sup>822</sup> L'*Executive Intelligence Review* est l'une des publications principales de l'organisation fondée aux Etats-Unis par l'économiste Lyndon Larouche. Candidat à plusieurs reprises à l'élection présidentielle, Larouche développe une propagande en faveur de la technologie, en particulier nucléaire, et utilise ses publications pour décrédibiliser violemment les mouvements écologistes, qualifiés, au mieux, d'obscurantistes. Son organisation, parfois comparée à une secte, possédait deux correspondants au Brésil, Lorenzo Carrasco, mexicain d'origine, et son épouse, Silvia Palacios. Ceux-ci suivirent les dossier touchant à l'écologie et au nucléaire, produisant des argumentaires insistant sur les liens entre le WWF, leur cible favorite, la famille royale britannique et des lobbies miniers influents, souvent juifs. Carrasco et son épouse rompront avec l'EIR en 2004, à la suite de divergences idéologiques sur le mouvement synarchiste, qu'ils soutenaient et que Larouche commença à comparer avec une renaissance du fascisme.



Le point de départ de l'argumentation est la postulation d'un plan secret de la part de la couronne britannique pour maintenir une domination coloniale sur le plus de territoires possible, en particulier sur les zones riches en ressources minières (ceci car la couronne maintiendrait des liens avec les cartels de producteurs, en particulier avec le cartel de l'or). Voyant l'effondrement de l'empire et donc de la domination directe de l'Angleterre, la « Maison de Windsor » aurait élaboré une nouvelle stratégie basée sur les sociétés oeuvrant pour la protection de l'environnement, en particulier la Société royale de géographie ou le WWF, grâce auxquelles elle pouvait réussir à faire pression pour « geler » des étendues considérables de territoire. A la fin des années 1960, avec la création de *Survival International*, se crée une seconde ligne d'action (« la deuxième pince de la tenaille »), possédant les mêmes buts mais cette fois-ci au nom de la protection des peuples indigènes. Les preuves de ce complot se trouveraient dans la proximité entre l'explorateur Robin Hambury Tenison et la couronne britannique : « *Les campagnes pour la création de la Réserve Yanomami furent basées sur l'expérience de la domination coloniale en Afrique subsaharienne. La localisation précise de la réserve Yanomami fut le résultat de plusieurs voyages d'explorateurs anglais, en particulier Robin Hambury Tenison, lesquels faisaient partie d'une tentative pour localiser les principaux groupes indigènes situés sur les axes naturels d'intégration du continent ibéroaméricain [...]. L'objectif était de choisir des groupes indigènes qui, postérieurement, pourraient être manipulés pour s'opposer à la construction des grands ouvrages d'infrastructure nécessaires pour concrétiser ces connexions. Dans son livre *Worlds apart*, Hambury-Tenison présente une carte [...] et révèle que l'importance stratégique de ses itinéraires lui fut indiquée, personnellement, par le Prince Philippe.* » (Carrasco, 2003 : 210)

Ainsi donc, selon cette théorie, toute la campagne en faveur du territoire Yanomami n'aurait eu pour but que de geler ce territoire et empêcher que l'or qu'il pouvait produire ne parvienne sur le marché international, mettant à mal la domination du cartel anglais de l'or. Pour reprendre les termes des auteurs : « *Ce n'est pas d'une institution brésilienne ni d'un groupe de citoyens ordinaires bien intentionnés, ou encore moins de membres des diverses tribus Yanomami préoccupés par leur propre survie que partit le processus de création de cette réserve indigène. Cette décision fut prise au milieu des années 1960 à l'initiative de l'appareil colonial britannique, commandé par la décadente Maison de Windsor, et dont les détails et les implications furent discutés dans les salons du palais de Buckingham, par le Prince Philippe en personne, le « doge » de la maison des Windsor, en présence de la reine Elisabeth II.* » (*Ibid.* : 209).

Bien des éléments de cette théorie, dont on doit souligner l'originalité, peuvent être aisément démontés. Ainsi, le but ultime de ces manœuvres anglaises varie considérablement selon les moments. Parfois il s'agit de sauver le cartel de l'or, dans d'autres articles il s'agit d'empêcher la réalisation d'infrastructures d'intégration du continent sud-américain, dans d'autres cas encore de former un ensemble de territoires contrôlés indirectement sur le bouclier des Guyanes, objet de la convoitise coloniale de la Grande-Bretagne depuis l'époque de la conquête du Guyana et l'expédition de Schomburgk. D'un autre côté, les auteurs, dans leur volonté de démontrer l'existence d'un lien organique entre la couronne britannique, le WWF et la création du territoire Yanomami, font quelques raccourcis bien hasardeux. Ils postulent ainsi qu'il existe un lien entre Kenneth Taylor et Robin Hambury-Tenison, tous deux sujets britanniques. Ils affirment également que la plupart des responsables de prestigieuses associations britanniques comme la Société royale de géographie, les anthropologues les plus en vue des années 1960 et d'autres membres de l'*establishment* auraient eu un rôle dans la création du territoire Yanomami alors que, comme nous l'avons vu, celle-ci est demeuré essentiellement brésilienne, ne recevant de l'étranger que l'appui de campagnes d'opinion.

Celles-ci sont d'ailleurs également pointées du doigt, alors que le ministre de l'environnement de Fernando Collor, José Lutzenberger est qualifié de « fanatique environnemental », lui aussi, évidemment, lié au Prince Charles et même soudoyé financièrement par les Britanniques. Même le président Perez du Venezuela n'est pas épargné, sa décision de créer en 1991 une réserve de la biosphère sur le territoire Yanomami étant interprétée comme faisant partie du même complot... « *Comme on l'a montré, la démarcation de la zone Yanomami, l'un des principaux objectifs de toute l'offensive environnementale contre le Brésil, [...] resulta de l'intervention directe des intérêts coloniaux britanniques sur le président Collor de Mello.* » (Carrasco, 2003 : 216)

## 2. Nation Yanomami et internationalisation de l'Amazonie

L'une des raisons du succès de la théorie de Carrasco dans les milieux nationalistes brésiliens réside sans doute dans le fait qu'elle pouvait être facilement reliée à la théorie générale de « l'internationalisation de l'Amazonie ». Selon celle-ci, les grandes puissances sont conscientes (plus que le gouvernement local) des richesses de la région amazonienne et cherchent à en spolier le Brésil, utilisant pour cela de nombreux moyens de pression directs ou indirects. Comme nous l'avons souligné, cette théorie a eu une influence importante au moment de la création du programme *Calha Norte*, et elle semble connaître aujourd'hui un fort regain.

Replacées dans ce cadre, les initiatives prises à l'extérieur du Brésil pour supporter la création du territoire Yanomami n'en sont que plus suspectes. Les manifestations organisées en Grande Bretagne en 1990, dans lesquelles des organisations proches de l'église catholique ont joué un rôle, sont ainsi rapprochées du mythe du Congrès des Eglises mondiales<sup>823</sup>, ou d'un succédané de ce mythe, l'Institut catholique de relations internationales. De la même manière, d'hypothétiques déclarations de dirigeants européens (au choix le président Mitterrand, le premier ministre Michel Rocard ou le vice-premier ministre hollandais Rudolf de Koorte) sur la possibilité de considérer l'Amazonie comme un « patrimoine mondial », sur lequel le Brésil exercerait une souveraineté limitée, sont souvent pointées comme expliquant la décision du président Collor, celui-ci, cédant aux pressions, ayant indûment accepté de geler une partie du sol brésilien.

Sur ces bases, plusieurs ouvrages ont été publiés au Brésil durant les années 1990 et 2000. Se pencher rapidement sur quelques-uns de ces opuscules est intéressant, car ils constituent souvent la toile de fond, voire l'unique source d'information, de certains secteurs de la société brésilienne, en particulier de ceux dont l'univers social est par défaut hostile aux droits territoriaux des Amérindiens, en particulier les militaires. Leur impact peut de surcroît être relativement important, car certains de ces ouvrages sont relativement bien distribués. En août 1997, par exemple, le livre *A farsa Ianomami* a été officiellement recommandé aux professeurs de cet état pour la préparation de leurs cours. Or ce livre du général Menna Barreto expose la théorie de Carrasco en la présentant comme parfaitement confirmée.

Le colonel Fregapani (1996), encore un militaire, présente une autre version, bien qu'elle conserve la plupart des mêmes ingrédients. Il insiste ainsi sur la mauvaise connaissance que le Brésil aurait de son sous-sol, alors que les grandes puissances en sauraient beaucoup plus : « *sans doute il y a de l'uranium en Amazonie, et sans doute eux le savent et nous pas* ». Il réaffirme également constamment le péril que le territoire Yanomami ferait porter sur l'intégrité territoriale du Brésil. Mais l'étendue des préjugés racistes auxquels ces critiques se mêlent affaiblissent considérablement son propos : « *Parmi toutes, une*

---

<sup>823</sup> Les adversaires des droits territoriaux des Amérindiens ont brandi au milieu des années 1980 un texte produit par un « Congrès des Eglises mondiales » appelant ses membres à influencer le Brésil sur le sujet. Ce texte était une « preuve » de l'ingérence internationale sur le sujet. Il fut démontré par la suite que l'organisation en question n'avait jamais existé.

*réserve préoccupe plus que les autres : la réserve yanomami, pour être continue dans un pays voisin. Les Yanomamis sont les Indiens culturellement les plus attardés de notre pays, déçus physiquement par une alimentation déficiente et l'usage de l'epadu [NDA l'auteur fait ici une confusion sur les hallucinogènes utilisés par différents groupes amérindiens], herbe toxique, mais ils habitent les terres les plus riches en ressources minérales du globe. Les maintenir isolés est les condamner à une vie primitive et décadente, terrorisés par leurs pajés (dans leur grande majorité homosexuels) et créer un Kurdistan entre le Brésil et le Venezuela ».*

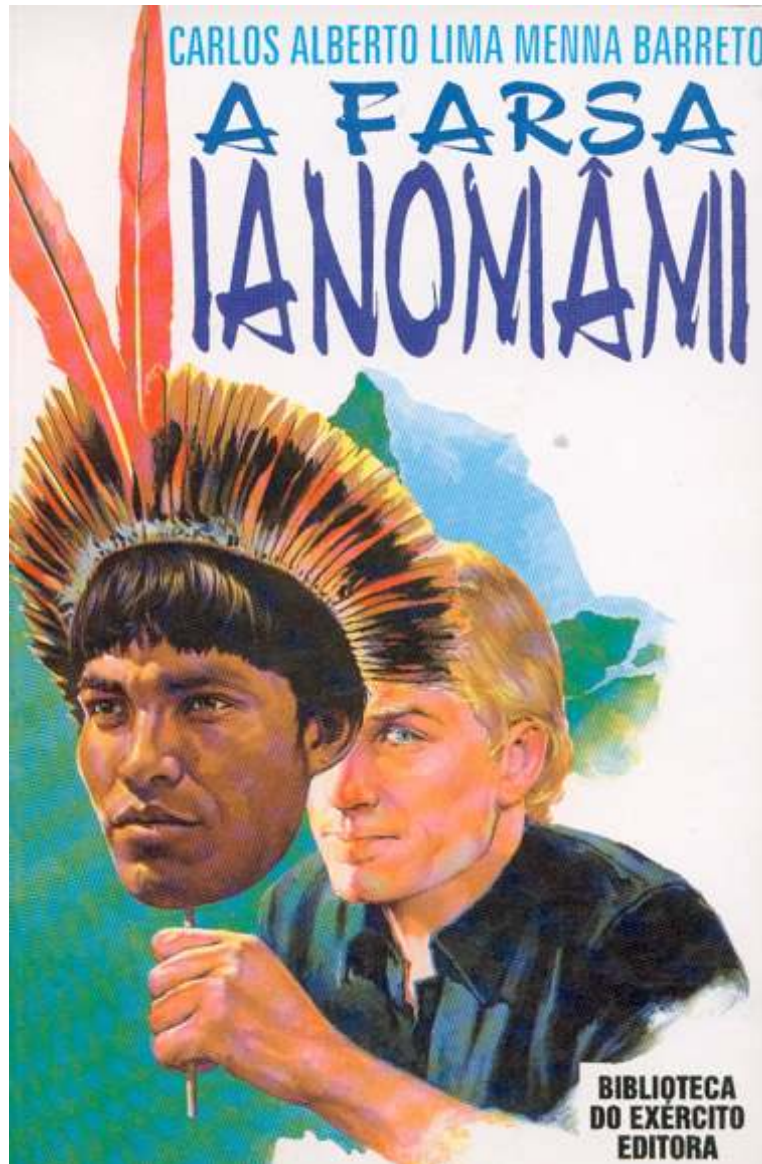


Photo 36 : la « farce » Yanomami, couverture d'un livre publiée par les éditions de l'armée de terre brésilienne.

Les tribunes dans les grands journaux brésiliens sont aussi souvent utilisées pour promouvoir des argumentaires à peine plus subtils. Pour ne prendre qu'un exemple, on peut rappeler qu'en août 2005, le général Meira Mattos, un théoricien respecté de l'armée brésilienne, publia une tribune dans la *Folha de São Paulo*<sup>824</sup> critiquant l'assimilation de l'Amazonie à un « patrimoine de l'humanité » et la possibilité qu'on institue une tutelle internationale sur la région. Il reprend à son compte les accusations contre SI (et ses liens avec

<sup>824</sup> Tribune du 29/06/2005.

la maison royale britannique), le fameux Conseil mondial des Eglises, le président Mitterrand, et ajoute à la liste une nouvelle cible, le commissaire européen Pascal Lamy, à l'époque candidat à la présidence de l'OMC, qui aurait également émis une déclaration semblant limiter la souveraineté du Brésil sur son territoire amazonien...

Si la plupart de ces dénonciations n'ont que peu d'effet, elles entretiennent néanmoins un climat de tension qui réapparaît de manière récurrente, dans lequel des poussées de méfiance envers les étrangers émergent en Amazonie. Celles-ci sont parfois prises au sérieux. La diplomatie et l'opinion publique du Brésil s'émeuvent ainsi de manœuvres militaires menées en 1993 par les Etats-Unis au Guyana, les considérant comme un entrainement à l'invasion de l'Amazonie...

Plus localement, la « convoitise » internationale sur l'Amazonie et le fait que celle-ci serait le véritable motif de la création du territoire Yanomami est un poncif repris par la plupart des autorités de Roraima et d'Amazonas, qui peuvent au passage et à bon compte se décharger de leur responsabilité dans le faible niveau de développement de leurs territoires. Parmi bien d'autres, on pourra ainsi citer les commentaires émis en 2004 par le commandant militaire de l'Amazonie, le général Luiz Gonzaga Lessa, qui soulignait que les terres indigènes ont été « créées du simple fait de la pression internationale »<sup>825</sup> et qui rappellera les intérêts anglais expliquant selon lui la création de la TIY (et montrant par là l'ample diffusion des théories de Carrasco). En 2005, c'est l'ex-gouverneur d'Amazonas, le sénateur Gilberto Mestrinho, qui déclare que des « pressions externes » sur le gouvernement brésilien ont prévalu pour la création du territoire Yanomami, pressions qui ne seraient apparues que lorsque l'on commençait à connaître la richesse minérale de la zone<sup>826</sup>. En 2008, le général Heleno, commandant des forces armées en Amazonie, reprit lui aussi ce thème lors de plusieurs interventions<sup>827</sup>.

Les accusations dirigées vers les grandes puissances de vouloir accaparer le territoire Yanomami (parfaitement résumées par la couverture du livre du général Menna Barretos, voir photo 36) manquent cependant rapidement d'éléments pour se sustenter, surtout lorsque l'on observe que quinze ans après l'homologation de la TIY, celle-ci semble toujours solidement sous contrôle brésilien. L'ex-ministre de l'environnement Marina Silva soulignera d'ailleurs ce point dans un texte de soutien à la démarcation de la terre indigène *Raposa-Serra do sol* : « En 1992, quand fut homologuée la réserve Yanomami, six fois plus grande que la Raposa-Serra do Sol, il y eut beaucoup de fracas, basé sur l'accusation que cela représenterait une menace pour la souveraineté nationale et un grave risque d'internationalisation de l'Amazonie. Seize ans plus tard, cette réserve abrite quinze mille Indiens à proximité de la frontière, et aucune nouvelle n'indique qu'ils auraient affaibli notre souveraineté, et encore moins qu'ils se voudraient une 'Nation indigène' séparée du reste du territoire brésilien, comme le disaient à l'époque les opposants à l'homologation. »<sup>828</sup>. Pourtant cette inquiétude, naissant d'une interprétation erronée des négociations en cours à l'ONU sur le statut des peuples indigènes<sup>829</sup>, demeure encore souvent présente. On dénonce ainsi le spectre de la création d'une nation Yanomami demandant son indépendance (comme on s'en souvient, le fait que les Yanomami soient une ethnie présente sur le territoire de deux Etats différents avait déjà attiré l'attention du CSN au milieu des années 1980, celui-ci ayant tenté de créer une séparation physique, sous la forme d'une bande de 15 km de large, entre les zones allouées

<sup>825</sup> Interview dans la *Folha de Boa Vista*, édition des 29-30/05/2004.

<sup>826</sup> Interview parue dans le journal *Amazonas em tempo*, édition du 20/9/2005.

<sup>827</sup> Ses critiques directes contre la politique indigéniste du gouvernement fédéral lui vaudront d'ailleurs une réprimande de la part du président de la république.

<sup>828</sup> Marina Silva, « Raposa Serra do Sol: um lugar de direito », communiqué diffusé en juin 2008.

<sup>829</sup> Au surplus, cette interprétation est un contresens, le Brésil faisant partie des pays en pointe dans la promotion du droit des minorités, ayant signé la convention 169 de l'OIT et soutenant le texte en tramitation à l'ONU, à l'inverse, pour ne citer que ces deux pays, des Etats-Unis et de la France...

aux Yanomami et la frontière). Après la reconnaissance de la TIY en 1992, on entendra souvent ses détracteurs la présenter comme le premier pas vers une demande d'indépendance d'un territoire qui serait démembré à la fois du Brésil et du Venezuela (et dont certains commentateurs de Roraima prédisaient que le Président Collor deviendrait le leader...).

Ces accusations reparaissent régulièrement. Pour ne reprendre que la période la plus récente, la possible émergence d'une « nation Yanomami » fut dénoncée par le député de Rio de Janeiro Lindberg Farias en 2004, à l'occasion de la présentation de la commission externe du Congrès qui avait été mise sur pied pour enquêter sur la situation de la terre indigène *Raposa-Serra do sol*. En 2006, un juriste (Paulo Napoleão Nogueira) inséra dans son ouvrage de droit constitutionnel une diatribe sur les Yanomami, manipulés par les ONG et prêts à déclarer une « *république socialiste Yanomami* »<sup>830</sup>. L'intérêt de cet épisode, en plus de démontrer la permanence de ce mythe, réside dans la réponse officielle donnée par l'association Yanomami Hutukara : « *Nous ne pensons pas nous séparer du Brésil, nous ne pensons pas donner notre terre à d'autres Blancs car elle est très importante pour nous. Nous sommes nés au Brésil, pour cela nous sommes brésiliens. Nous n'avons pas d'alliance avec les EUA ou avec l'Union européenne. [...]* »<sup>831</sup>. Comme on l'a déjà noté, la réaffirmation régulière de leur identité brésilienne devient un thème fréquent dans les communiqués de la HAY. Plus loin, dans le même texte, la HAY précise ses liens avec les ONG étrangères, dont les Yanomami ont compris qu'ils étaient souvent regardé de manière suspicieuse par les observateurs brésiliens : « *Les ONG nous aident. Le gouvernement ne nous a presque pas aidé. Les ONG ne tirent pas de minerai de notre terre, seuls les garimpeiros le font. [...]* ».

Même l'apparente stabilisation du territoire Yanomami ne semble pas contenter les observateurs locaux, qui vont jusqu'à produire de véritables entreprises de désinformation pour maintenir l'opinion publique locale ou nationale contraire aux territoires amérindiens en général et à la TIY en particulier. On passera sur de nombreux emails présentant le Roraima comme une province annexée par les étrangers, en particulier les Américains. Mais on peut citer cet éditorial de l'un des principaux journaux de Roraima, la *Folha de Boa Vista* : « *Le leader indigène Davi Kopenawa Yanomami a changé de nom. Il s'appelle désormais Davi Xiriana Kopenawa. Ce serait se tromper que de penser qu'il n'y a là qu'une question de coquetterie. En toile de fond il y a le lancement, sous peu, d'une nouvelle manœuvre des ONG qui appuieront la création de la réserve indigène Xirina, en vérité une expansion de la zone Yanomami.* »<sup>832</sup>. En instillant l'idée – sans fondement – que les Yanomami pourraient vouloir encore augmenter leur territoire, le journal conforte l'opinion générale qui veut que les Amérindiens en veulent toujours plus et que, en définitive, leurs revendications territoriales correspondent à un certain expansionnisme et non à la compensation d'un préjudice historique.

### 3. Des accusations qui ne sont pas sans effet...

Bien que le plus souvent fondées sur des idées reçues ou sur des déclarations sans fondement, les accusations régulièrement portées contre le territoire Yanomami ne sont pas complètement sans effet. En premier lieu, leur circulation régulière entretient certains milieux (en particulier dans l'armée de terre ou bien dans le personnel politique local) dans leurs convictions sur le sujet. La résurgence des discours opposés aux droits des Amérindiens parmi les officiers supérieurs servant en Amazonie ces dernières années est sans doute l'exemple le plus parlant de la survie de ces opinions. Par ailleurs, ces discours deviennent régionalement une sorte de lieu commun, ressurgissant périodiquement dès que la question foncière est

---

<sup>830</sup> Paulo Napoleão Nogueira da Silva, *Curso de Direito Constitucional* (Editora Forense), chapitre 42 intitulé "Os Silvícolas".

<sup>831</sup> Actes de l'assemblée générale de la HUtukara, 2006 (archives CCPY).

<sup>832</sup> *Folha de Boa Vista*, édition du 11/05/2004.

abordée (voir photo 37), détournant efficacement l'attention de la question de la concentration des terres dans la région amazonienne.

Mais de nombreuses actions juridiques sont également lancées sur les mêmes bases, compliquant de manière singulière l'existence des ONG engagées dans la zone ou celle des institutions qui sont identifiées comme étant en faveur des Amérindiens. En 1999 par exemple, la CPI de la FUNAI servira de tribune à la plupart des arguments présentés ci-dessus. Bien que rien ne soit démontré, l'agitation entretenue à l'époque entraînera la mise à l'écart durant plusieurs mois du responsable de la FUNAI à Boa Vista, gelant dans le même temps de nombreuses actions de l'agence indigéniste dans les territoires amérindiens sous sa responsabilité, dont la TIY.



Photo 37 : banderole à l'entrée d'un campement de « sans-terre » à proximité de la zone Yanomami : « Bas les pattes, le Brésil est notre terre »...<sup>833</sup>

En 2000, une campagne est lancée en Roraima, notamment via l'utilisation de grands panneaux publicitaires à Boa Vista, contre les ONG, l'église et la FUNAI accusées de spolier le territoire brésilien à travers la création des terres indigènes. Dans le même temps, une proposition est déposée au Sénat pour créer une commission d'enquête sur les ONG, dans laquelle la CCPY et la Urihi sont nommément visées. Cette commission sera officiellement installée en 2001 et aura comme rapporteur le sénateur Mozarildo Cavalcanti, un adversaire notoire des ONG alliées des Yanomami. Ce mécanisme des commissions d'enquête parlementaire sera d'ailleurs utilisé plusieurs fois. En 2004, la CPI sur la « biopiraterie » demandera ainsi elle aussi à entendre la CCPY sur ses activités dans le territoire Yanomami. Comme on pouvait s'y attendre, c'est encore une députée de Roraima (Maria Helena, PPS) qui sera à l'origine de la demande. La même année, un ministre du Tribunal das Contas da União (l'équivalent de notre Cour des Comptes) demande que soit réalisé un audit sur le

<sup>833</sup> Photographie FMLT, 2004.

contrôle de l'Etat fédéral sur les territoires amérindiens et sur les ressources minières qu'ils recèleraient et pour identifier tous les organismes internationaux actifs dans la zone et exploitant ou cherchant les ressources minérales ou la biodiversité<sup>834</sup>.

Mais on doit noter une inflexion très importante de la plupart de ces attaques dans le courant des années 1990. Protégé par son statut de Terre indigène et adossée à la constitution, le territoire Yanomami n'est en effet plus vraiment menacé. La plupart des attaques qu'il reçoit sont, en fait, des conséquences de l'offensive menée par les milieux conservateurs contre la reconnaissance en Roraima d'un autre territoire, extrêmement polémique, celui de *Raposa-Serra do Sol*. Les conséquences de cet affrontement sont importantes mais diverses pour les Yanomami. En premier lieu, comme nous l'avons déjà noté, le discours attaquant la *Raposa-Serra do Sol* utilise souvent le cas Yanomami comme un exemple *a contrario*, indiquant que ce qui vaut pour les Yanomami – de *vrais* Indiens isolés – ne doit pas valoir pour les Makuxi – qui seraient devenus des *caboclos*. Ainsi, même chez les plus réticents, la TIY se voit d'une certaine manière justifiée. Mais d'un autre côté, l'ensemble des actions menées contre la reconnaissance de cette nouvelle terre indigène contribue à relancer le débat sur la justification des territoires amérindiens, et à réactiver certains processus juridiques potentiellement nocifs pour le territoire Yanomami. Le jugement qui sera prononcé par le Tribunal Fédéral Suprême (STF) sur ce cas sera par exemple fondamental car s'il décidait de revenir sur l'homologation décidée par le gouvernement fédéral, il ouvrirait un précédent qui serait immédiatement invoqué pour attaquer la TIY.

## **CONCLUSION : le rôle de l'étranger...**

L'évaluation objective du rôle de l'étranger dans le territoire Yanomami n'est pas simple. D'un côté en effet, si la TIY continue d'être désignée par ses adversaires comme le symbole des entreprises européennes ou nord-américaines pour « internationaliser » l'Amazonie, elle reçoit aujourd'hui une quantité de financement de l'étranger bien moindre que les investissements brésiliens. Elle est donc sans doute paradoxalement plus brésilienne aujourd'hui qu'elle ne l'était avant son homologation. Pour autant, on ne peut simplement balayer les préoccupations d'un certain nombre d'observateurs sur l'influence des financements étrangers. Comme on l'a vu, les programmes de scolarisation financés par l'étranger ont fortement contribué au façonnage d'une conscience politique, qui sous-tend aujourd'hui en partie les revendications et le positionnement politique des Yanomami du Brésil. Il est évident que la souveraineté du Brésil n'est pas directement menacée. En revanche, on peut parler d'une lutte d'influence entre des intérêts financés par l'étranger et les administrations brésiliennes. Pour autant, ces « intérêts étrangers » ne sont pas articulés entre eux. Il n'existe aucun plan d'ensemble, bien au contraire. Dans la plupart des cas ils peuvent être analysés à deux niveaux.

Au premier, qui est celui des décideurs internationaux, l'impact recherché ne se situe pas dans le territoire Yanomami, mais dans chacun des pays concerné. En effet, ces institutions ou organismes cherchent à mener une action conforme aux attentes de leurs citoyens ou de leurs militants. Ils souhaitent avant tout obtenir un effet d'annonce prouvant qu'un effort est investi en réponse à une demande sociale locale, indépendamment, souvent, de la situation réelle sur le terrain. Parfois les financements sont alloués uniquement afin de remplir les lignes de programmes définis de manière très générale.

Au second niveau, celui des actions sur place, on note que dans la plupart des cas, les projets sont mis en œuvre par des Brésiliens, qui utilisent ces opportunités pour faire valoir leurs propres idéaux, avec une forte latitude quant à la détermination exacte des actions à mener et des endroits où les mener. Militants ou experts, leur influence sur le terrain,

---

<sup>834</sup> Actes du TCU du 17/03/2004, p. 83 et 84.

notamment dans le domaine de la « géopolitique des villages » est importante. Elle ne peut cependant pas être analysée en terme d'influence de l'étranger, tant elle échappe dans les faits à un contrôle externe. Ce niveau local cherche en général à influencer le niveau international en proposant ses projets aux guichets les plus indiqués et par des relations personnelles avec les experts chargés de les évaluer. Loin d'une conspiration géopolitique, on tombe parfois sur le prosaïsme de situations dans lesquelles des individus tentent, avant tout, de maintenir leur gagne-pain.

L'investissement étranger au profit des Yanomami du Brésil, enfin, fait apparaître une géographie bien éloignée du fantasme dénoncé dans certains milieux brésiliens. La Norvège, pays dont la propension à vouloir dominer le monde semble limitée, y apparaît en effet au premier plan alors que la Grande-Bretagne, si souvent citée, n'a plus aucune action en cours à l'heure actuelle.



## Bibliographie

- ALBERT B. [1985], *Temps du sang, temps des cendres*, Thèse de doctorat à l'Université Paris X, 833 p.
- ALBERT B. [1987], « Les Indiens et la Nouvelle République », *Les Temps Modernes* 491 : 121-141.
- ALBERT B., 1990a, « Terra Yanomami e Florestas Nacionais no projeto Calha Norte : uma expropriação ecológica », in Ricardo, F. (coord.), *Povos Indígenas do Brasil 1987/88/89/90*, CEDI, São Paulo, pp. 166-169.
- ALBERT B., 1990b, « Développement Amazonien et Sécurité Nationale: les Indiens Yanomami face au projet 'Calha Norte' », *Ethnies* 11-12: 116-127.
- ALBERT B., 1990c, « On Yanomami Warfare: Rejoinder », *Current Anthropology*, Vol. 31, n° 5, pp. 558-563
- ALBERT B., 1992a, « Indian lands, environmental policy, and military geopolitics in the development of the Brazilian Amazon: The case of the Yanomami », *Development and Change* 23 (1): 35-70.
- ALBERT B., 1992b, « A fumaça do metal : historia e representações do contato entre os Yanomami », in *Anuário antropológico*, pp. 151-189.
- ALBERT B., 1993 « L'or cannibale et la chute du ciel. Une critique chamanique de l'économie politique de la nature », *L'Homme*, n°126-128, pp. 353-382.
- ALBERT B., 1994, « Indiens Yanomami et chercheurs d'or au Brésil. Le massacre de Haximu », *Journal de la Société des Américanistes* 80 : 250-57.
- ALBERT, B. 1995. « O massacre dos Yanomami de Haximu » in *Povos Indígenas do Brasil 1991-95*, Instituto Socioambiental, São Paulo, pp. 203-208.
- ALBERT, B. 1997. « Territorialité, ethnopolitique et développement : à propos du mouvement indien en Amazonie brésilienne » in *Cahiers des Amériques latines*, IHEAL, n° 23 : 177-210 (Paris).
- ALBERT B., 2001, « Associations amérindiennes et développement durable en Amazonie brésilienne » in *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 31, n°3, pp. 49-58.
- ALBERT B., 2003, « Anthropologie et recherche biomédicale : le cas Yanomami (Venezuela et Brésil). » in *Autrepart*, n°28, pp. 125-146
- ALBERT, B. 2004. « Les Indiens et l'Etat au Brésil » in *Problèmes d'Amérique latine*, ed. Institut de Choiseul, n° 52 : 63-83 (Paris).
- ALBERT, B. et GOMEZ, G., 1997, *Saúde Yanomami. Um manual etno-lingüístico*. Belém : Museu Goeldi, 304 p.
- ALBERT B. et KOPENAWA D., 2003, *Yanomami. L'esprit de la forêt*. Paris : Actes Sud-Fondation Cartier pour l'Art Contemporain, 206 p.
- ALBERT, B. et THEODULE, M.L., 2003, « Le sang des Yanomami » in *La Recherche*, n°369, pp. 72-79.
- ALBERT B. et LE TOURNEAU F.-M., 2004, « Florestas Nacionais na Terra Indígena Yanomami : um cavalo de Tróia ambiental ? », in: *Terras indígenas e unidades de conservação da natureza. O desafio das sobreposições*. São Paulo: Instituto Socioambiental, pp. 372-383.
- ALBERT B., DE ROBERT P., LAQUES A.E. et LE TOURNEAU, F.-M., sous presse, « Territorialités amérindiennes et Terres Indigènes en Amazonie brésilienne : continuité ou rupture ? », in Aubertin C. et Rodary E. (orgs.), *Aires protégées et développement durable*, éditions de l'IRD, Paris.
- ALBERT B., GOODWIN GOMEZ G. et MILLIKEN W., à paraître, *Urihi, a Terra-Floresta Yanomami*

- ALVES, D., ESTEVES DE OLIVEIRA, C., 1995, "Projeto de saúde yanomami no Demini, Toototobi e Balawáú", in *Povos Indígenas do Brasil 1991-95*, Instituto Socioambiental, São Paulo, pp. 213-217.
- AMBTEC (Fundação do meio ambiente e tecnologia de Roraima), 1994. *Roraima. O Brasil do hemisfério norte*. Boa Vista : AMBTEC , 512 p.
- ANDUJAR, C., *A vulnerabilidade do ser*, Cosac Naify, São Paulo (Brésil), 350p.
- APC (*Ação pela Cidadania*) [1990], *Yanomami: a todos povos da terra*. São Paulo: CCPY/Cedi/Cimi/NDI, 48 p.
- BAINES, S.G., 1991, *É a FUNAI que sabe : a frente de atração Waimiri-Atroari*, Belém :Museu Goeldi, 362 p.
- BARBOSA R.I., 1993a, « Ocupação Humana em Roraima I. Do histórico colonial ao início do assentamento dirigido », in *Boletim do Museu Paraense Emilio Goeldi* 9 (1), pp. 123-144.
- BARBOSA R. I., 1993b, « Ocupação humana em Roraima II », *Boletim do Museu Paraense Emilio Goeldi* 9 (2) 177-197.
- BARBOSA, R.I.(ed.), 1997. *Homem, ambiente e ecologia no Estado de Roraima*. Manaus: INPA. 630 p.
- BARTLETT, V., "Reaching the Shirianos", in *The Amazon Challenge*, nº5, New Tribes Mission, Woodworth/Wisconsin/USA, pp 8-11
- BIOCCA E., 1965, *Yanoama: The Story of Helena Valero, a Girl Kidnapped by Amazonian Indians*, New York : Kodansha America.
- BOROFKY, R. et ALBERT, B., 2005, *The Fierce Controversy and What We Can Gain from It*, California Series in Public Anthropology, University of California Press, Los Angeles, 400 p.
- BROOKS, E., 1973, « Twilight of Brazilian tribes », *Geographical Magazine*, vol XLV, nº4, pp 304-310
- CAPOBIANCO, J.P. (éd.) [2001], *Biodiversidade na Amazônia Brasileira*. São Paulo: Editora Estação Liberdade/Instituto Socioambiental, 540 p.
- CARRASCO, L. (ed.), 2003, *Máfia verde, o ambientalismo a serviço do governo mundial*, Capax Dei ed., Rio de Janeiro, Brésil, 316 p.
- CCPY, 1989, « Mineração: o esbulho das terras Yanomami. Histórico das invasões 1975-1989 », *Urihi* 11: 10-11.
- CHAVES, M. B. G., CARDOSO, A. M. et ALMEIDA, C., 2006, « Implementação da política de saúde indígena no Pólo-base Angra dos Reis, Rio de Janeiro, Brasil: entraves e perspectivas ». *Cadernos de Saúde Pública*, vol.22, no.2, p.295-305.
- CHAGNON N., 1977, *Yanomamö, the fierce people*, Holt, Rinehart and Winston, New York, Etats-Unis, 175 p.
- CHAGNON N., 1988, « Life Histories, Blood Revenge, and Warfare in a Tribal Population », in *Science*, vol. 239, nº 4843, pp. 985-992
- CLEARY D., 1990, *Anatomy of the Amazon Gold Rush*, University of Iowa Press, 245 p.
- COELHO G.E., VIEIRA J.B, GARCÍA-ZAPA M.T.A. ET SCHUERTZ, J.C.M., 1998, « Identificação de áreas de estratificação epidemiológica no foco de oncocercose na região Yanomami, Roraima, Brasil », in *Cadernos de Saúde Pública*, vol. 14, nº3, pp.607-611.
- COLCHESTER, M., 1982, *The Economy, ecology and ethnobiology of the Sanema Indians of south Venezuela*, thèse de doctorat à l'Université d'Oxford, 650 p.
- CROCIA DE BARROS, N. 1994. *The frontier cycle : a study of the agricultural frontier settlement in the southeast fo Roraima*, University of Durham Working Paper, 30 p.
- CROCIA DE BARROS, N. 1995. *Roraima : a dinâmica das paisagens culturais e das centralidades em fronteira no Brasil*, 30 p. mimeo.
- DA COSTA GURGEL H., 2006, *Paludisme et dynamiques environnementales dans l'Etat du Roraima, Brésil*, thèse de doctorat de l'Université de Nanterre, 276 p.

- DAVIS, S., 1976, « The Yanomamo. Ethnographic images and Anthropological responsibilities », in Davis, S., Mathews, R. (org.) *The geological imperative : anthropology and development in the Amazon Basin of South America*, Anthropology Ressource Center (ARC) ed., Cambridge, pp. 7-49
- DE ANDRADE H., 2005, *Os Limites e Desafios dos Militares Brasileiros em Relação 'a Questão Ambiental*, Thèse de Doctorat en Santé publique, Ecole Nationale de Santé Publique et Fondation Oswaldo Cruz, 333 p.
- DINIZ E.S., 1969, « Aspectos das relações sociais entre os Yanomamö do Rio Catrimani », *Boletim do Museu paraense Emilio Goeldi*, série Antropologia, n°39, 1969, pp. 1-18
- DOS SANTOS E SOUZA, F., 2002, *Movimentações periódicas dos Yanomami e suas implicações para o controle da oncocercose em Watatas (Xitei/Xidea), Roraima, Brasil.*, Mestrado en biologie tropicale et ressources naturelles, Institut de Recherche sur l'Amazonie (INPA), Manaus, 119 p.
- DROULERS M., 2002, *Brésil, une Géohistoire*, Paris : PUF, 192 p.
- DUARTE DO PATEO, R., 2005, *NIYAYU, Relações de Antagonismo e Aliança entre os Yanomam da Serra das Surucucus (RR)*, thèse de doctorat en anthropologie, Université de São Paulo, 241 p.
- FERGUSON R. B., 1995, *Yanomami warfare. A political history.*, School of America Research Press : Santa Barbara (USA), 442 p.
- FERREIRA DE SOUZA, A., 2003, *O resgate das almas. A missão protestante entre os Yanomami no território federal do Rio Branco (1956-1963)*, dissertação de mestrado, Université de Rio de Janeiro, 166 p.
- FRAGOSO, J. 1997: « Desapariciones locales del baquiro labiado (Tayassu pecari) en la Amazonia, migración, sobre-cosecha, o epidemia ? », in: T.G. Fang *et al.* (éds.): *Manejo de fauna silvestre en la Amazonia*. Lima : UNAP, Université de Floride, UNDP-GEF, Universidad Mayor de San Andrés, pp. 309-312.
- FREGAPANI, G., 1995, *Amazônia 1996, soberania ameaçada*, éditions Thesaurus, Brasília, Brésil, 109 p.
- FRANCA, J., 1996, *O Perigo Yanomami*, éditions du Sénat brésilien, Brasília, Brésil, 24 p.
- GEFFRAY C., 1995, *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne*. Paris : Karthala, 185 p.
- GHERBRANT A., 1993, *Orénoque-Amazone 1948-1949*, Gallimard, Paris, 435 p.
- GOMEZ, G., 1997, « Genocide by neglect : the impact of gold mining and government response on Yanomami health and survival » présentation devant le congrès de l'Association Américaine d'anthropologie en 1997, publiée dans Leslie Sponsel, ed. *El Dorado revisited: Gold, Oil, Environment, People and tights in the Amazon*.
- GOOD, K. [1989], *Yanomami Hunting Patterns: Trekking and garden relocation as an adaptation to game availability in Amazonia, Venezuela*. Thèse de Doctorat, Université de Floride, 177 p.
- GOODWIN GOMEZ G., 1997, « Genocide by neglect : the impact of gold mining and government response on Yanomami health and survival » présentation devant le congrès de l'Association Américaine d'Anthropologie (AAA) en 1997.
- GOODWIN GOMEZ G., 1998, « Indigenous rights and the case of the Yanomami Indians in Brazil », in Cynthia Price Cohen (ed), *The Human rights of indigenous peoples*, Ed. Transnational Publishers, Ardsley, NY, pp. 185-199
- HANBURY-TENISON R., 1982, *Aborigines of the Amazon Rain Forest: the Yanomami*, New York : Time Life Books, 168 p.
- HEMMING J., 1990, « How Brazil acquired Roraima » in *The Hispanic American Historical Review*, vol. 70, n°2, pp 295-325

- HOLDRIDGE D., 1933, « Exploration between the Rio Branco and the Serra Parima » in *Geographical Review*, vol. 23, n°3, pp. 372-384
- LACOSTE Y., 1984, *Unité et diversité du tiers monde. [1], Des représentations planétaires aux stratégies sur le terrain*, Paris : La Découverte, 160 p.
- LAUDATO, L., 1998, *Yanomami pey këyo*, Universa Editora, Brasília, 327 p.
- LAZARIN M. A. et VESSANI L. A., 1987, *Xiriana, índios que garimpam*, relatório de pesquisa Universidade de Goiás/CNPQ, 97 p.
- LE TOURNEAU F.M., 1999, *Étude des paysages du littoral amazonien à partir d'images de radar à synthèse d'ouverture*. Thèse de Doctorat, Université de Marne-la-Vallée, 300 p.
- LE TOURNEAU F.M., ALBERT B., 2005, « Sensoriamento remoto num contexto multidisciplinar: atividade garimpeira, agricultura ameríndia e regeneração natural na Terra Indígena Yanomami (Roraima) », in *Anais do XII Symposium Brasileiro de Sensoriamento Remoto*, Goiânia 18-21/4/2005, INPE, São José dos Campos/SP, pp. 583-591.
- LE TOURNEAU F.M., 2006, « Enjeux et conflits autour des territoires amérindiens d'Amazonie brésilienne », in *Problèmes d'Amérique latine*, n°60, pp. 71-94.
- LE TOURNEAU F.M., 2007, « Présence des forces armées et question de la souveraineté en Amazonie brésilienne », *Problèmes d'Amérique latine*, n°63, pp. 99-120.
- LE TOURNEAU F.M., 2008, « Stratégies territoriales amérindiennes dans un contexte pluri-ethnique : la région de Auaris (Roraima – Brésil) », *Confins* n°3, pp. 1-20
- LEZY, E., 2000, *Guyanes, Guyane, une géographie sauvage de l'Orénoque à l'Amazonie*. Paris : Belin, 347 p.
- LIZOT J., 1984, *Les Yanomami centraux*, Paris : Editions de l'EHESS, 268 p.
- MAC MILLAN G., « Ouro e agricultura, o impacto do garimpo na economia agrícola da Amazônia », *Ciência hoje*, 03/1993, pp. 9-11
- MAC MILLAN G., 1995, *At the End of the Rainbow ? Gold, Land and People in the Brazilian Amazon*. Londres: Earthscan, 199 p.
- MELDOLESI, B., et alii, 1996, *Roraima. Viaggi ed esplorazioni tra gli indios*, edizioni del noce, Camposampiero (Italie), 325 p.
- MELLO, N. A., 2006, *Políticas territoriais na Amazônia*, São Paulo: Annablume, 410 p.
- MENNA BARRETO, Carlos Alberto Lima, 1995, *A farsa ianomâmi*, ed. do Exército, Rio de Janeiro (Brésil), 218 p.
- MENDES ROCHA, L., 1996, *La politique indigéniste au Brésil, 1930-1967*, Thèse de doctorat de l'Université Paris 3, 560 p.
- MIGLIAZZA, E. C., 1972, *Yanomama Grammar and Intelligibility*. PhD. Thesis, Indiana University, 460 p.
- MILLIKEN W. et ALBERT B., 1999, *Yanomami, a Forest people*, Royal Botanic Gardens, Kew (UK), 161 p.
- MONBEIG P., 1952, *Pionniers et planteurs de São Paulo*, Paris : A. Colin, 376 p.
- MORAES M.P., 1985, « O foco brasileiro de Oncocercose », *Revista brasileira de Medicina tropical*, n°18, pp. 71-75
- NEPSTAD D., MOREIRA A. et ALENCAR A., 1999, *A floresta em chamas: origens, impactos e prevenção de fogo na Amazônia*, Programa piloto para a proteção das florestais tropicais, 172 p.
- NIMUENDAJU K., 1981, *Mapa etno-histórico de Curt Nimuendajú*, Rio de Janeiro : IBGE, 97 p.
- NOVA DA COSTA, C. *O vale do Rio Branco, suas realidades e perspectivas*, Rio de Janeiro, 1949
- PETERS, J.F., 1998, *Life among the Yanomami*, Broadview Press, Peterborough, Canada, 292 p.

- PITHAN O. A., 2005, *O Modelo Hekura para Interromper a Transmissão da Malária: Uma Experiência de Ações Integradas de Controle com os Indígenas Yanomami na Virada do Século XX.*, dissertação de Mestrado em Santé publique, Fundação Oswaldo Cruz, 213 p.
- PITHAN O. A., CONFALONIERI U.E.C. et MORGADO A.F., 1991, “A situação de saúde dos índios Yanomami: diagnóstico a partir da casa do índio de Boa Vista, Roraima, 1987-1989”, *Cadernos de Saúde Pública* 7(4): 563-580.
- PITHAN O., 2006, *Relatório Técnico da Malária. Distrito Sanitário Yanomami*, FUNASA: Boa Vista, 49 p.
- RADAMBRASIL, 1975, *Levantamento de Recursos Naturais, Vol. 8. Folha NA.20 Boa Vista e Parte das Folhas NA.21 Tumucumaque, NB.20 Roraima e NB.21.*, Rio de Janeiro : IBGE, 660 p.
- RAMIREZ H., 1994, *Le parler Yanomami des Xamateuteri*, thèse de doctorat à l’Université de Provence, 430 p.
- RAMIREZ H., 1999, *A prática do Yanomami*, CCPY, Boa Vista, 130 p.
- RAMOS, A.R., 1990, *Memórias Sanumá*, Ed. Marco Zero, São Paulo, 343 p.
- RAMOS A.R., 1993, Nações dentro da Nação : um desencontro de ideologias, Série Antropologia, n°147, Université de Brasília, Brasília, 10 p.
- RAMOS, A.R., 1995a, *A profecia de um boato*, Série Antropologia, n°188, Université de Brasília, Brasília, 22 p.
- RAMOS, A.R., 1995b, *Sanuma Memories*, Presses de l’Université du Wisconsin, Madison (EUA), 346 p.
- RAMOS A.R., 1998, *Indigenism: Ethnic Politics in Brazil*. Madison, Wisconsin: The University of Wisconsin Press, 326 p.
- RAMOS, A.R., M. LAZARIN et G. GOMEZ [1987], *Yanomami em tempo de ouro: relatório de Pesquisa*, in: *Culturas indígenas de la Amazônia*, L.Yáñez-Barnuevo (éd.). Madrid: Biblioteca Quinto Centenário, pp.73-84.
- RICARDO, F. (éd.) [1999], *Interesses minerários em terras indígenas na Amazônia Legal Brasileira. Documentos do ISA 6*. São Paulo: Instituto Socioambiental, 101 p.
- RICE H., 1928, « The Rio Branco, Uraricoera and Parima (continued) » in *The Royal Geographical Journal*, vol. 71, n°4, pp. 345-356
- SAFFIRIO, G., HAMES, R., 1983, “The forest and the highway”, in *The impact of contact: two Yanomami case studies*, Working papers on South American Indians n°6, Cultural Survival Occasional Paper 11, pp. 1-52.
- SAFFIRIO, G., 1985, *Ideal and actual kinship terminology among the Yanoama Indians of the Catrimani river basin (Brazil)*, Thèse de doctorat de l’Université de Pittsburg, 244 p.
- SALATHE, G., 1932, « Les indiens Karimé », *Revista de la Universidad Nacional de Tucuman*, n°2, pp. 297-316
- SAMPAIO, F.X. Ribeiro de, *Diário de viagem que em visita e correição das povoações da Capitania da São José do Rio Negro fez o ouvidor e intendente geral da mesma, de Sampaio, no ano de 1774-75*, Tipografia academia, Lisboa, 1825
- SAUTTER, G., 1966, *De l’Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement. République du Congo, République gabonaise*, Paris-La Haye : Mouton, 1102 p.
- SCHUERTZ C. (coord.), *Oncocercose, Malária e Assistência médica. Pólo-base Padauri, abril a junho 2006*, FUNASA, 2006.
- SHOMBURCGK R.H., 1840, « Journey from Fort San Joaquim, on the Rio Branco, to Roraima and Thence by the Rivers Parima and Medewari to Esmeralda, on the Orinoco, in 1838-9 » in *Journal of the Royal Geographical Society of London*, vol. 10, pp. 191-247
- SILVA E., 1997, « A vegetação de Roraima », in: *Homem, Ambiente e Ecologia no Estado de Roraima*. Manaus: INPA. pp. 400-416.
- SIMIONI T., 1994, *Piloto Ianomâmi*, CEJUP: Belém, 320 p.

- SMILJANIC, M.I., 2002, « Os Enviados de Dom Bosco entre os Masiripiwëiteri. O impacto missionário sobre o sistema social e cultural dos Yanomami Ocidentais (Amazonas, Brasil) » in *Journal de la Société des Américanistes*, Paris, v. 88, p.137-158.
- SMOLE W. J., 1976, *The Yanoama Indians: A Cultural Geography*. Austin: University of Texas Press.
- SPONSEL, L. [1981], *The hunter and the hunted in the Amazon: an integrated biological and cultural approach to the behavioral ecology of human predation*. Thèse de Doctorat, Université de Cornell, 495 p.
- SUÁREZ-MUTIS M.C., RODRIGUES COURA J., 2007, « Mudanças no padrão epidemiológico da malária em área rural do médio Rio Negro, Amazônia brasileira: análise retrospectiva », in *Cadernos de Saúde Pública*, Rio de Janeiro, vol. 23, n°4, pp. 795-804
- SUBRA P., 2007, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris : A. Colin, 325 p.
- TAYLOR, K.I. et RAMOS, A.R. (éds.) [1979], *The Yanoama in Brazil 1979*. IWGIA Document 37. Copenhague: IWGIA, 170 p.
- TEIXERA GUERRA A., 1957, *Estudo geográfico do Território do Rio Branco*. Rio de Janeiro: IBGE. 256 p.
- TIERNEY P., 2000, *Darkness in Eldorado, How Scientists and Journalists Devasted The Amazon*, ed. Norton, New York, 430 p.
- VALERO H., 1984, Yo soy napëyuma, Relato de una mujer raptada pelo Indígenas Yanomami, Fundación La Salle de Ciencias Naturales, Caracas (Venezuela), 547 p.
- VERDUM R., 1995, *Os Yawaripë. Contribuição a História do povoamento Yanomami*, tese de mestrado, Université de Brasília, 184 p.
- VIDAL L., 2005, *Mazagão, la ville qui traversa l'Atlantique : Du Maroc à l'Amazonie (1769-1783)*, Paris : Aubier, 314 p.
- WILBERT J. et SIMONEAU K. (éds.), 1990, *Folk Literature of the Yanomami Indians*. Los Angeles: UCLA Latin American Center Publications, 789 p.
- WRIGHT R. M., 1986, « As guerras do ouro no Alto Rio Negro », in *Povos Indígenas no Brasil 1985/86*, Aconteceu n°17, CEDI: São Paulo, pp. 85-88.